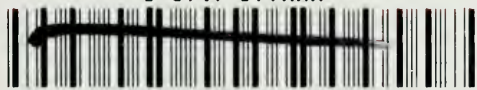


U d'of OTTAWA



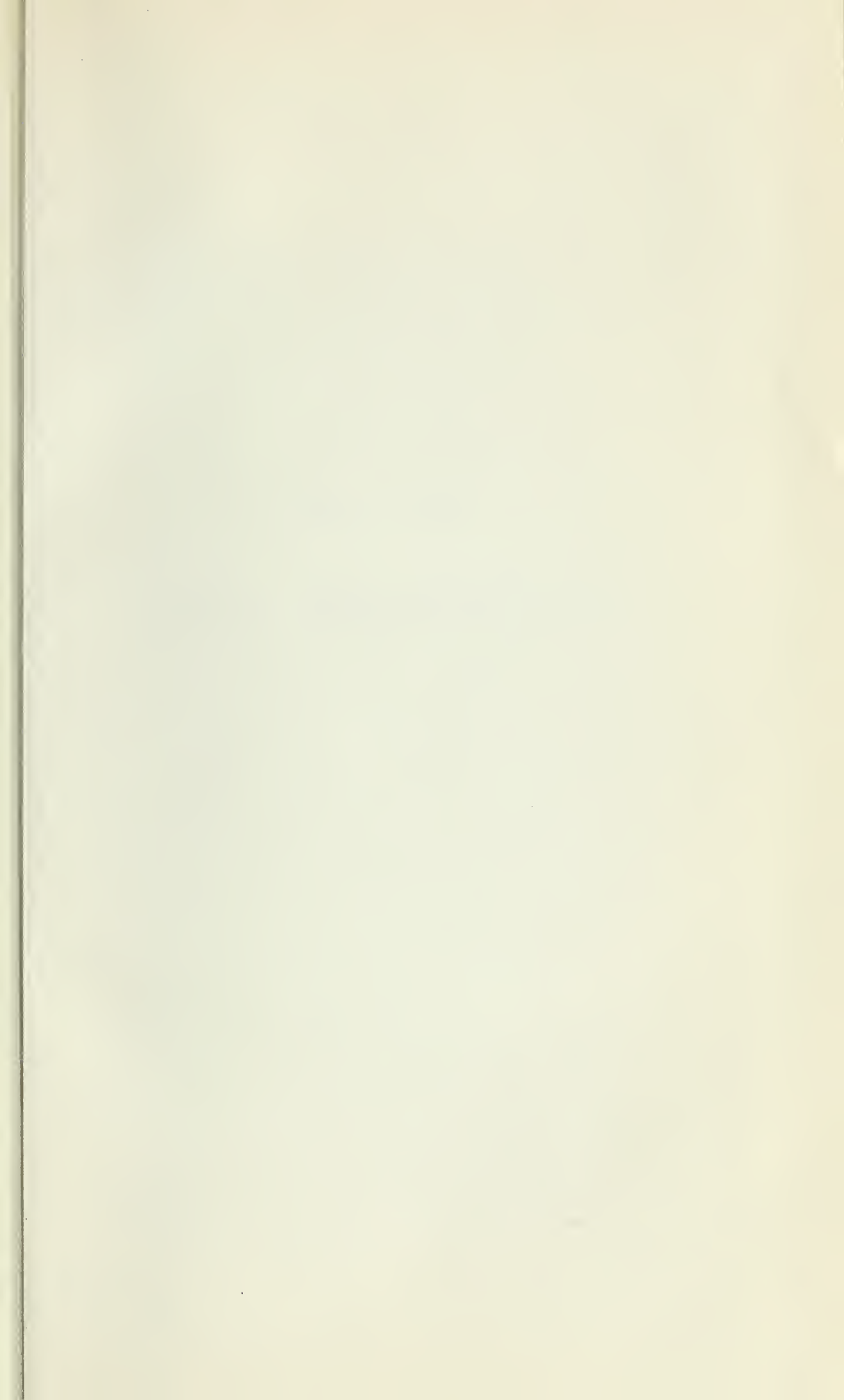
39003601293488



Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto

DEC 07 1971

BIBLIOTECA
Ottavienole





HISTOIRE
DES FRANÇAIS



1870

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY

ASTOR LENOX AND TILDEN FOUNDATIONS

500 N. 5TH ST. N. Y. C.

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY

HISTOIRE

DES

FRANÇAIS

PAR

J. C. L. SIMONDE DE SISMONDI

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT DE FRANCE, DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE
SAINT PÉTERSBOURG, DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES
DE PRUSSE, DE L'ACADÉMIE ET DE LA SOCIÉTÉ DES ARTS DE GENÈVE, ETC.

44



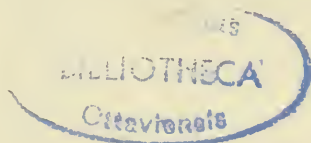
BRUXELLES.

MELINE, GANS ET COMP., LIBRAIRES-ÉDITEURS.

LIVOURNE.
MÊME MAISON.

LEIPZIG.
J. P. MELINE.

1849



LIBRARY

1857



DC
38
.559
1849
111

HISTOIRE

DES FRANÇAIS

HUITIÈME PARTIE (SUITE)

CHAPITRE XV.

Affermissement du pouvoir de Richelieu ; il humilie le frère du roi, sa femme et ses favoris. Assemblée des notables. Le roi d'Angleterre appelle les huguenots aux armes ; ses flottes sont repoussées. Siège de la Rochelle. Guerre du Languedoc. Prise de la Rochelle. — 1626-1628.

(1626.) Il y avait deux ans, à peu près, que le cardinal de Richelieu était entré au conseil de Louis XIII, et déjà on pouvait dire que tout le pouvoir royal s'était concentré en lui. Aucun homme n'avait encore conduit en France les affaires avec une plus étonnante capacité, une connaissance plus approfondie de tout ce qu'il importait à un homme d'État de savoir. En lui se rencontraient une volonté puissante, indomptable pour arriver à ses fins, une appréciation nette du but qu'il se proposait, comme de tous les obstacles qu'il avait à vaincre, un empire constant sur lui-même, toutes les fois qu'il était nécessaire de se contraindre ou de dissimuler, un génie supérieur enfin, pour tout embrasser, tout diriger à la fois. Le cardinal de Richelieu était homme du monde ; il était galant ; on croit universellement qu'il fut l'amant de la reine mère ; il parla aussi d'amour à la reine régnante. Il avait dans ses manières de l'élégance et de la politesse ; cependant il n'y avait dans son cœur rien de ce qui gagne ou de ce qui conserve les affections, il n'aimait que lui-même ; il était sans pitié pour les souffrances des hommes en masse ou celles des individus ; il calculait froidement l'avantage qu'il pouvait attendre du supplice d'un seigneur, de

l'exécution militaire d'une ville, de la dévastation d'une province ; il était entraîné au mal non par passion, par haine ou par vengeance, mais par calcul ; toutefois c'était sur ceux qu'il avait connus le plus qu'il appesantissait le plus volontiers sa main ; et les deux reines qu'il avait aimées éprouvèrent toutes les douleurs qu'il est possible à un sujet de faire souffrir à des têtes couronnées. Tandis que pour le génie politique peu d'hommes au monde ont pu mériter de lui être comparés, le cœur lui manquait absolument ; or le cœur seul attache le cœur, et avec un tel caractère, il ne réussissait point à se faire aimer : ceux mêmes qu'il avait le plus obligés, ceux qui lui montraient le plus absolu dévouement, ne ressentaient pour lui que de la crainte ; il n'était pas dans sa nature d'inspirer ou d'admettre de l'affection : le roi même, qu'il s'était efforcé de gagner et qu'il avait complètement subjugué, ne l'aimait point, et Richelieu le savait. Pour le dominer toujours il s'attachait surtout à lui faire sentir combien il lui était nécessaire : connaissant à quel point Louis XIII était incapable d'une attention soutenue, d'un travail assidu, d'une conception générale, il l'engageait à dessein dans des affaires toujours plus compliquées ; car ce qui faisait sa sauvegarde, c'était la terreur que ressentait le monarque de laisser retomber sur ses propres épaules le fardeau de l'univers.

Le comte de Brienne, qui avait accompagné en Angleterre la nouvelle reine, fut frappé, à son retour, du changement qu'il remarqua dans le conseil. « Non-seulement, dit-il, le cardinal avoit toute la confiance du roi et de la reine sa mère, mais il étoit encore le chef du conseil, et il y avoit une autorité si absolue qu'on lui portoit toutes les dépêches, et qu'il ne se faisoit rien que par ses avis. Il ordonnait de toutes choses, et ne gardoit aucune mesure en quoi que ce pût être, sinon en ce qui regardoit la volonté du roi, qu'il tâchoit de pénétrer, en donnant dans le sens de Sa Majesté, à laquelle il n'étoit point alors importun par les grâces qu'il lui demandoit ; car il ne lui proposoit point encore aucun de ses proches pour être auprès de sa personne, parce qu'il avoit remarqué que l'esprit de ce monarque étoit si méfiant et si délicat sur cette matière, que c'eût été rendre un très-mauvais office à ceux qu'il auroit présentés, quand même ils auroient été agréés. De plus, ce premier ministre changeoit volontiers de séjour, par complaisance pour le roi, qui n'aimoit pas à rester dans un même endroit. Il n'alloit point à la cour, quand Sa Majesté n'y étoit pas, afin qu'on n'eût pas le sujet de dire qu'il

» faisait sa cour aux reines : et quoiqu'il eût obligation de sa fortune
» à la reine mère, il ne faisait guère que sauver les apparences avec
» cette princesse. Il avoit ensuite l'adresse de faire entendre au roi
» qu'il ne dépendoit et ne vouloit dépendre que de lui seul ¹. »

Richelieu trouvait sa sécurité, et la garantie de la durée de sa domination, dans l'importance et la complication des intérêts dont il accablait en quelque sorte le cabinet ; mais sa politique n'était point toute personnelle ; c'était celle d'un ambitieux, non d'un intrigant ; c'était la grandeur de la France qu'il se proposait : il voulait la voir puissante et considérée ; il voulait que son influence s'étendît sur toutes les parties de l'univers ; il voulait l'élever assez haut pour qu'elle n'eût rien à craindre de la maison d'Autriche sa rivale. Pour atteindre ce but, il mettait la raison d'État au-dessus de la morale et de la religion, il cherchait ses plus constants alliés parmi les membres d'une église opposée à celle dont il était ministre ; il attirait sans hésitation, sans remords, la dévastation, la famine et la mortalité sur une moitié de l'Europe, et il avait accoutumé et Louis XIII, et ses courtisans, et ses généraux, et la France entière, à ne voir dans cette odieuse politique que l'amour de la gloire. C'est par là que sa mémoire est encore imposante, et l'on ne songe à lui reprocher que les rigueurs qu'il exerça sur quelques grands personnages dont la destinée dramatique attire les regards. Ceux-là, pour la plupart, avaient mérité leur sort. C'est sur les obscures mais innocentes victimes de sa politique que nous devrions nous attendrir.

Dans l'administration intérieure, Richelieu était dominé par une grande idée : il voulait ramener l'ordre et la soumission dans la société ; il voulait supprimer cette habitude, née des guerres civiles, d'opposer au moindre mécontentement les complots, la résistance et la rébellion à l'autorité souveraine ; il voulait que les Français s'accoutumassent de nouveau à voir un crime dans la violence substituée au règne de la loi. Ce n'était point la liberté qu'il combattait ainsi, car il n'y avait aucune idée de liberté non plus que de droit dans l'habitude des combats, des assassinats et des révoltes, pour écarter un favori, pour obtenir un gouvernement ou pour s'assurer d'une place de guerre ; mais en supprimant cette résistance universelle, c'était pourtant le despotisme que Richelieu établissait. Il voulait que la France apprît que la violence

¹ Mémoires du comte de Brienne, 2^e série, t. XXXV, p. 421.

opposée aux volontés du roi entraînait à la mort, qu'il n'y avait si haute existence qu'il ne fût prêt à briser si elle lui faisait obstacle. Il poursuivit sans relâche ce principe avec son caractère dur et impitoyable. Au reste, c'était un pouvoir d'emprunt qu'il exerçait, c'était l'obéissance au roi et non à lui-même qu'il exigeait de tout le monde, et le caractère de ce roi était si misérable, celui de sa mère, celui de son frère le duc d'Anjou, celui des fils légitimés de Henri IV étaient si peu dignes d'amour et de respect, que l'établissement du pouvoir absolu en faveur de tels êtres causait plus de répugnance encore.

La figure du cardinal de Richelieu n'avait point été sans influence sur les affections de Marie de Médicis; ses yeux étaient grands et vifs, son nez aquilin, sa bouche bien faite et ornée de moustaches et d'une barbe élégante en pointe; ses sourcils étaient fortement marqués, ses cheveux noirs et pendants, son visage pâle et maigre, sa démarche noble, et l'ensemble de sa personne avait quelque chose de froidement imposant¹. Marie lui fut attachée avec le dévouement le plus absolu, pendant les sept années de sa disgrâce, et c'était à lui qu'elle devait la prudence, l'adresse, la fermeté qu'elle avait déployées pendant ces temps difficiles. De nouveau, depuis son admission au conseil, elle avait étonné, par son habileté, ceux qui se souvenaient de sa conduite pendant la régence; mais cette femme faible et passionnée en même temps n'agissait jamais par elle-même: un favori lui était nécessaire pour penser, pour vouloir, pour se conduire. Concini n'avait su lui communiquer que ses petitesesses. Richelieu l'anima pendant un temps de sa puissante intelligence; Marie de Médicis avait alors cinquante-trois ans; elle n'était plus nécessaire à la fortune du ministre; elle ne se hâta point de reconnaître que Richelieu l'abandonnait: toutefois son attachement croissant pour le père Bérulle, à qui elle fit obtenir le chapeau de cardinal, indiquait que la dévotion avait remplacé en elle les idées de galanterie; puis les préjugés, les superstitions, les rancunes et les jalousies d'un moine, chassèrent peu à peu de sa tête les puissantes conceptions du cardinal homme d'État.

Marie de Médicis avait transmis à ses fils ce goût de favoritisme et cette faiblesse de caractère qui leur faisaient une nécessité d'être dominés. Louis ni Gaston n'étaient jamais rien par eux-mêmes; ils semblaient reconnaître qu'il ne leur appartenait point d'avoir une

¹ Capefiguc, t. III, p. 318.

volonté à eux. Leur incapacité ne diminuait point à leurs yeux leur importance ; rapportant tout à eux, et dans les autres n'aimant qu'eux-mêmes, mais ennuyés, maladifs, ou se figurant l'être, ils passaient leur vie à prendre des remèdes ; penser ou vouloir était pour eux une trop grande fatigue, et ils la rejetaient sur autrui. Louis XIII était alors âgé de vingt-cinq ans, sa constitution était réellement débile, et à chacune de ses fréquentes maladies, on était toujours disposé à croire qu'il n'en réchapperait pas. Il était bègue, et l'embarras qu'il en ressentait le rendait taciturne, mais le disposait aussi à se fâcher¹. Toutefois, son corps semblait doué de l'activité qui manquait à son âme ; il aimait tous les exercices violents, mais surtout la chasse, et il passait presque toutes ses journées à courir et à forcer le cerf dans ses diverses forêts. Quand il en revenait, il ne savait entretenir sa femme ou les dames de sa cour que de ses chevaux et de ses chiens². La première, Anne d'Autriche, qui était du même âge que lui, et alors brillante de beauté, et entourée d'hommages, se sentait profondément blessée de la manière dont il la négligeait. Leur froideur mutuelle avait dégénéré de part et d'autre en répugnance et en aversion ; aussi toute attente de voir naître d'elle un héritier de la couronne était-elle abandonnée.

Gaston, duc d'Anjou, le frère de Louis XIII, et son héritier présomptif, n'avait alors que dix-huit ans ; lui aussi se figurait souvent être malade, et il s'abreuvait de médecines ; cependant sa santé était meilleure que celle du roi ; mais ses habitudes étaient plus indolentes et plus paresseuses. Les deux frères se décidaient quelquefois uniquement par les yeux dans le choix de leurs favoris ; cependant l'habitude était plus puissante sur eux que l'élégance de la figure. Luynes, le premier favori de Louis XIII, était de vingt ans plus âgé que lui, et c'était par son adresse minutieuse dans la fauconnerie qu'il avait su lui plaire. Le premier homme auquel Gaston s'attacha fut Jean-Baptiste d'Ornano, colonel des Corses, qui avait été, en 1619, chargé de son éducation, et qui était de vingt-sept ans plus âgé que lui. Plus tard Louis XIII et Gaston choisirent pour favoris de fort jeunes gens, qu'ils semblaient se plaire à former comme des élèves, et à orner comme des poupées : mais encore qu'ils ne pussent pas se priver un moment de leur société, et qu'ils ne sussent rien leur refuser, aucun sentiment

¹ Tallemant des Réaux, t. II, p. 65.

² *Ibid.* p. 75.

profond ne les liait à leurs favoris. Ils consentaient à leur ruine, même à leur supplice, avec une insouciance, avec une lâcheté qui montrait assez que leur cœur était incapable de rien aimer, et que l'empire qu'ils avaient laissé prendre sur eux n'était qu'une des formes de leur égoïsme.

Richelieu connaissait son maître et les favoris de son maître. Il voulait le subjuguier, mais il ne prétendait point à son affection : toutefois, il croyait nécessaire de faire sentir de temps en temps et à la cour et au monarque que ces goûts passagers n'étaient un appui pour personne, et qu'au moment où il le jugerait convenable, il ferait sacrifier par le roi celui même qu'il avait le plus distingué. A cette époque, trois jeunes gens paraissaient se partager encore assez également les affections de Louis XIII : le premier, auquel il avait montré d'abord beaucoup d'amitié, était Henri, troisième fils du prince de Chalais, de la maison de Talleyrand ; il était de deux ans plus âgé que le roi ; le second était Charles de Schomberg, fils du maréchal ; il était exactement du même âge que le roi, auquel il avait été d'abord attaché comme enfant d'honneur ; le troisième, Barradas, premier écuyer, était un peu plus jeune que le roi ; c'était le fils d'un simple gentilhomme ; il devint bientôt le favori en titre. Ces jeunes gens, enorgueillis de la faveur royale, se figurèrent qu'elle leur donnait droit à gouverner l'État. Au lieu de reconnaître leur propre incapacité, ils se persuadèrent que Richelieu seul faisait obstacle à leur toute-puissance, et, Richelieu écarté, le roi leur semblait prêt à prendre lui-même les rênes, ou à les remettre entre leurs mains. Présomptueux, ne connaissant de vertu que l'audace, et jouant légèrement la vie des autres comme la leur propre, ces étourdis trouvaient que le moyen le plus simple d'écartier un rival c'était de le poignarder ; ils abordèrent cette idée, et l'appliquèrent au cardinal, sans remords, sans considérer le crime, sans que la gravité de l'entreprise leur inspirât une pensée sérieuse.

Ces velléités, plutôt que ces projets de violence, des jeunes favoris de cour, se groupèrent bientôt autour de Gaston duc d'Anjou, le successeur de la couronne. On lui persuada qu'il devait demander l'entrée au conseil, et y faire entrer en même temps son gouverneur Ornano, colonel des Corses, pour lequel il obtint, le 7 avril, le bâton de maréchal de France. On agitait en même temps le projet de marier Gaston ; la reine mère le désirait, pour assurer la succession, si son fils aîné

venait à succomber dans une de ses fréquentes maladies, et elle accusait ceux qui y mettaient obstacle de vouloir faire arriver au trône la branche de Condé ¹. Le roi, au contraire, voyait avec beaucoup de jalousie le mariage de son frère, et il chargea Ornano de l'en détourner. Marie de Médicis destinait à son second fils Marie de Montpensier, héritière des grands biens de la branche cadette des Bourbons, alors âgée de vingt et un ans ; c'était le projet qu'avait déjà formé Henri IV, et Richelieu l'approuvait en secret, quoique cette princesse ne fût plus si riche que lorsque le feu roi la destinait à son second fils, parce que sa mère, qui avait hérité de l'immense fortune de la maison de Joyeuse, s'était remariée au duc de Guise. Richelieu se souciait peu que l'épouse fût plus ou moins riche ; il jugeait important de marier le duc d'Anjou dans le royaume ; il redoutait en lui un futur chef de parti, et il ne voulait pas qu'en épousant une princesse étrangère, il se procurât au besoin l'appui d'une des grandes factions, ou protestante, ou espagnole, qui divisaient l'Europe ².

Toutes les intrigues de cour se dirigèrent alors sur le mariage du duc d'Anjou ; le roi était jaloux de son frère ; la reine Anne était humiliée de ce qu'on la destinait déjà à n'avoir point d'enfants, et de ce qu'on demandait pour le trône des héritiers à son beau-frère ; les princes du sang, Condé et Soissons, regardaient tout projet qui donnerait des enfants aux fils de Henri IV, comme détruisant les belles chances qu'ils semblaient avoir de parvenir à la couronne ; de plus, le comte de Soissons songeait à épouser la duchesse de Montpensier, et la princesse de Condé destinait sa fille, encore enfant, au duc d'Anjou ; enfin le duc de Longueville et la plupart des grands seigneurs, persuadés que le duc d'Anjou serait roi, s'inquiétaient de voir qu'il aurait pour beau-père, le duc de Guise, dont ils étaient jaloux. A ces intrigues domestiques se joignait au dehors celle du duc de Savoie, qui faisait offrir pour Gaston sa petite-fille, Marie de Gonzaga, héritière du Montferrat, et qui était représentée à la cour par l'abbé Scaglia, ennemi ardent de Richelieu, qui voulait se venger sur lui du traité de Monçon, et qui encourageait tous ceux qui parlaient de l'assassiner ³.

Louis XIII ayant engagé Ornano à empêcher le mariage de son frère,

¹ Mémoires du comte de Brienne, t. XXXV, p. 426.

² Fontenay Mareuil, t. II, p. 4. — Bazin, t. II, p. 294. — Capefigue, t. III, p. 8. — Le Vassor, t. III, l. XXIII, p. 55.

³ *Ibid.*, p. 7. — Bassompierre, p. 49. — Rohan, p. 289.

celui-ci n'eut aucune peine à déterminer le faible Gaston à refuser formellement la main de mademoiselle de Montpensier ; mais plus la cabale était puissante, plus Richelieu crut nécessaire de la déjouer : il fit entendre au roi que ce mariage lui convenait, et le roi, cédant selon sa coutume à ce que son ministre lui représentait comme la raison d'État, changea les instructions données à Ornano, et lui imposa de faire consentir son frère au mariage. Ornano promit ; mais amoureux de la princesse de Condé, et séduit par quelques avances que lui fit celle-ci, il lui promit le contraire, et Gaston en effet répéta son refus. Richelieu savait bien que Gaston n'avait de volontés que celles qui lui étaient suggérées ; il demanda à Louis XIII de punir le favori de son frère. A son retour de la chasse, le 4 mai, le roi alors à Fontainebleau fit appeler Ornano auprès de lui ; de tous les devoirs de la royauté, il n'en avait bien compris qu'un seul, la dissimulation. Il accueillit avec beaucoup de marques d'affection le maréchal, qui avait quitté son souper pour accourir à lui ; mais au moment où celui-ci sortit du cabinet, du Hallier, capitaine des gardes, se présenta, déclara au maréchal d'Ornano qu'il était prisonnier, et le conduisit dans la même chambre où le maréchal de Biron avait été enfermé, vingt-quatre ans auparavant ¹. Les deux frères du maréchal d'Ornano, ainsi que Déageant, Modène, et d'autres intrigants subalternes, furent arrêtés en même temps.

Le duc d'Anjou, sur la nouvelle de l'arrestation de son ancien gouverneur, entra dans une violente colère. Le premier contre lequel il s'emporta fut le chancelier d'Aligre, qui s'excusa en protestant qu'il n'avait pas été informé de cette résolution ; cette faiblesse lui coûta les sceaux, qui lui furent ôtés pour les donner à M. de Marillac. Gaston rencontra ensuite le cardinal de Richelieu, qui lui répondit qu'en effet il avait donné ce conseil, comme le jugeant utile et même nécessaire. Gaston répliqua par une grossière injure ², et cependant, comme il ne pouvait se passer de favori, il s'abandonna dès lors à Antoine de Laage, sieur de Puylaurens, qui avait été élevé avec lui, comme enfant d'honneur ; pour les affaires plus importantes, il consulta le président le Coigneux de la chambre des comptes, qu'il fit son chancelier ; l'un et l'autre furent bientôt vendus à Richelieu.

On ne doutait point qu'après l'arrestation du maréchal d'Ornano,

¹ Mém. de Richelieu, t. III, l. XVII, p. 72. — Fontenay Mar., p. 9. — Rohan, t. XVIII, p. 291. — Bassompierre, p. 50.

² Tallemant des Réaux, t. I, p. 550.

Gaston ne fût prêt à céder aux volontés du ministre ; mais tous ceux qui redoutaient le mariage de mademoiselle de Montpensier redoublèrent d'intrigues pour l'empêcher ; les femmes particulièrement : la reine, la princesse de Condé, la duchesse de Chevreuse, excitèrent les hommes sur lesquels elles avaient de l'influence à faire quelques efforts pour rendre cette union impossible. Le comte de Chalais, qui aimait alors madame de Chevreuse, s'offrit avec plus de zèle que tous les autres. Il fut convenu entre lui, le grand prieur de Vendôme et sept autres jeunes gens, qu'ils iraient, avec le duc d'Anjou, demander à dîner au cardinal à Fleury, et qu'admis dans sa maison, ils le tueraient. Chalais cependant ayant confié son projet au commandeur de Valençay, celui-ci non-seulement l'en détourna, mais lui persuada d'aller lui-même en avertir Richelieu ; le roi envoya aussitôt trente de ses gendarmes au cardinal, et la reine mère une partie de ses gentilshommes, pour mettre sa maison de Fleury en état de défense. Le matin suivant, de bonne heure, Richelieu se rendit auprès du duc d'Anjou, et lui fit entendre qu'il savait tout. On ne pouvait comprendre comment il avait été averti, lorsque Chalais dit lui-même à la reine Anne d'Autriche, et à madame de Chevreuse, « que la crainte d'être décélé par le commandeur de » Valençay auquel il s'étoit confié, et la menace qu'il lui fit d'avertir » M. le cardinal, l'avoit porté à cela ; mais qu'à l'avenir il seroit fidèle, » et leur donnoit cette libre reconnaissance de sa faute, qu'il leur faisoit, » pour marque de sa sincérité ¹. »

C'était à de tels guet-apens que le cardinal était exposé de la part des dames de la cour, et des favoris qui se croyaient gens d'honneur. Aucune crainte ne pouvait le faire reculer, mais de son côté il était déterminé à ne les épargner pas. Son premier soin fut d'exciter la jalousie de Gaston contre le prince de Condé ; celui-ci était alors dans son gouvernement de Berri, et ne pouvait revenir à la cour sans permission. Richelieu lui donna rendez-vous à Limours, et Condé se hâta d'y accourir, de faire la cour au puissant cardinal par les plus basses flatteries, d'écrire au roi pour le féliciter de ce qu'il suivait de si habiles conseils, de lui recommander surtout de ne pas épargner le maréchal d'Ornano ². Mais le même jour, 30 mai, Gaston, averti par son confident le Coigneux de l'entrevue que Richelieu devait avoir avec le

¹ Mém. de Bassompierre, 2^e partie, t. XXI, p. 52.—Le Vassor, l. XXIII, p. 46.
— Mém. de Gaston, duc d'Orléans, t. XXXI, p. 49.

² Mém. de Richelieu, l. XVII, p. 76.

prince de Condé, était arrivé lui-même à Limours ; il avait fait assaut de bassesse avec le premier prince du sang, il avait sollicité le ministre de lui rendre sa bienveillance, et il lui avait remis un engagement signé de lui, dans lequel, après avoir promis « non-seulement d'aimer » Sa Majesté mais le révéler comme son père, son roi et souverain seigneur, » il s'engageait encore « à ce qu'il ne lui sera jamais dit, » proposé ou suggéré aucun conseil de la part de qui que ce soit, dont il ne donnât avis à Sa Majesté, jusques à ne lui taire point les moindres discours qu'on lui tiendra, pour lui donner des ombrages du roi et de ses conseils ¹. »

Le cardinal s'arrêta à sa maison de Limours, mais il engagea le roi à s'acheminer vers la Bretagne ; il lui avait inspiré des soupçons contre son frère naturel, le duc de Vendôme, qui était gouverneur de cette province, et qui, ayant épousé la fille du duc de Mercœur, prétendait avoir par elle quelques droits héréditaires sur cet ancien duché. Le grand prieur de Vendôme, frère du duc, alarmé de la part qu'il avait eue au projet de tuer Richelieu, et soupçonnant bien que le ministre verrait dans cette explosion sauvage de leur mépris pour les lois l'indication d'un complot plus étendu, courut en Bretagne pour y chercher son frère, et l'engager à apaiser le courroux du roi, en se hâtant de paraître à sa cour. Ils arrivèrent le 12 juin à Blois, où le roi était déjà ; ils furent reçus par lui avec une apparente bienveillance, et invités à l'accompagner le lendemain à la chasse ; mais dès trois heures du matin, le capitaine des gardes vint les surprendre dans leur lit, et leur déclarer qu'ils étaient tous deux prisonniers ; ils furent transférés au château d'Amboise ².

Richelieu vint rejoindre le roi à Blois le jour même de l'arrestation des princes de Vendôme. Il avait déjà montré que le rang le plus distingué ne pouvait dérober ses ennemis à son courroux ; après un maréchal de France, l'ami et le confident de l'héritier de la couronne, il venait de frapper les deux frères légitimés du roi, que n'avait pu préserver la mémoire chérie de Henri IV. A la nouvelle de cette arrestation, le comte de Soissons, le second des princes du sang, qu'il avait laissé à Paris comme pour y maintenir l'ordre, en partit tout effrayé et se réfugia en Savoie ; Richelieu avait craint qu'il n'enlevât mademoiselle

¹ Richelieu, l. XVII, p. 81. — Le Vassor, l. XXIII, p. 49.

² *Ibid.*, p. 87. — Fontenay Mar., t. II, p. 12. — Rohan, p. 295. — Bassompierre, p. 55.

de Montpensier, à la main de laquelle il prétendait, et le ministre donna ordre à M. de Fontenay d'aller la chercher, et de l'amener à la suite de la cour sous une sûre escorte ¹. Toutefois il ne lui semblait point avoir fait assez pour inspirer de la crainte aux grands qui résistaient à sa volonté. Ses prisonniers comptaient d'en être quittes pour quelques années, tout au plus, de captivité. Il voulut leur faire comprendre que leur tête pouvait tomber sur l'échafaud ; l'étourdi comte de Chalais, tour à tour favori de Louis XIII et de Gaston, familier de la reine, aimé de sa meilleure amie, lui parut propre à leur donner cette leçon. Chalais était tout autant un homme d'honneur qu'aucun des courtisans ; pourtant on ne peut nier que le projet dans lequel il s'était engagé ne fût un crime. Le roi, arrivé à Nantes, le fit arrêter le 8 juillet, et nomma une chambre de justice criminelle, tirée en partie de son parlement de Rennes, en partie de son grand conseil, et présidée par le garde des sceaux, pour le juger ². On ne se demandait plus si de telles commissions étaient illégales ; les membres les plus respectés du parlement y siégeaient sans scrupule, et leur présence n'était point une garantie pour les prévenus. Les magistrats croyaient que leur affaire était de découvrir des criminels ; ils se montraient peu scrupuleux sur les preuves, et dès qu'ils les avaient acquises, ils exerçaient leur esprit à inventer les supplices les plus atroces. Chalais fut condamné sur le témoignage de Louvigny, son ami, devenu son rival auprès de madame de Chevreuse ; on y joignit celui de deux espions qu'on avait placés auprès de lui dans sa prison pour recueillir ses plaintes. Richelieu, dont les mémoires, depuis son entrée au ministère, paraissent n'être plus qu'une compilation de tous les papiers de sa main qu'il avait remis à ses secrétaires, et que ceux-ci n'osaient point abrégier, énumère contre Chalais toutes les confidences reçues de Gaston, tous les conseils qu'il lui avait donnés, et non le seul crime dont il se fût rendu coupable, son complot pour assassiner le cardinal. La chambre judiciaire condamna Chalais à avoir la tête tranchée. Après avoir été soumis à la torture, son corps, partagé en quatre quartiers, devait être attaché à quatre potences, ses biens confisqués et sa postérité

¹ Fontenay Mar., p. 15.

² Le récit de l'exécution de Chalais est aux Archives curieuses, 2^e série, t. V, p. 151. Mais, comme presque toutes les pièces contenues dans ce recueil, c'est un récit fait par un écrivain à gages, pour le peuple, où l'on peut reconnaître seulement ce que Richelieu désirait qu'on dit de ses actions.

déchue de noblesse. Louis avait interdit à tous les parents de Chalais de solliciter pour lui ; il reçut pourtant une lettre fort touchante de sa mère , petite-fille de Blaise de Montluc , mais Louis XIII ne connut jamais la pitié ; il ne fit grâce à Chalais que des aggravations de la sentence qui devaient suivre son supplice. Ce jeune homme fut exécuté à Nantes le 19 août. Ses amis , croyant le sauver ainsi , avaient fait évader le bourreau ; le misérable qui s'offrit volontairement à le remplacer , ne réussit à séparer la tête du tronc , qu'après trente-quatre coups de hache ¹.

Le maréchal d'Ornano mourut dans sa prison le 2 septembre ; le grand prieur de Vendôme mourut aussi dans la sienne, mais ce fut seulement le 28 février 1629. On prétendit que l'un et l'autre avaient été empoisonnés par l'ordre de Richelieu. Ces crimes ne paraissent pas probables : le ministre craignait peu, et il avait peu lieu de craindre ceux qu'il accablait de sa puissance ; ce qu'il désirait, c'était moins leur mort que leur supplice , pour frapper de terreur ses adversaires, et bien convaincre toute la France qu'aucune grandeur n'était une sauvegarde contre son courroux. Il dit d'Ornano : « Le roi fut marri que » la justice de Dieu eût prévenu la sienne, et qu'il fût mort avant le » jugement de son procès, qui eût justifié à toute la France sa déten- » tion. » A l'aide du procès de Chalais, c'était la reine régnante, c'était Gaston, l'héritier présomptif du trône , que Richelieu voulait humilier. La duchesse de Chevreuse fut décrétée de prise de corps et examinée devant la commission, puis elle reçut ordre de se retirer en Lorraine. La reine fut appelée par le roi , dans sa chambre , en présence de la reine mère et du cardinal, et là on lui répéta les dépositions qu'on prétendait avoir obtenues de Chalais, d'après lesquelles Anne d'Autriche projetait d'épouser un jour le duc d'Orléans. Elle répondit avec dédain qu'elle ne gagnerait pas assez au change ² ; l'accusation n'était pourtant pas sans fondement. Un an plus tard, sur la nouvelle d'une grave maladie de Louis XIII, Philippe IV communiqua de nouveau ce projet à son ambassadeur le marquis de Mirabel ³. Le roi

¹ Richelieu, l. XVII, p. 125. — Fontenay Mar., t. II, p. 25. — Bassompierre, t. XXI, p. 56. — Brienne, t. XXXV, p. 452. — Rohan, t. XVIII, p. 295. — Montglas, t. XLIX, p. 42. — Gaston, duc d'Orléans, t. XXXI, p. 56. — Bazin, t. II, p. 505. — Capefigue, t. IV, p. 55-58. — Le Vassor, l. XXIII, p. 52.

² Mém. de madame de Motteville, t. XXXVI, p. 555.

³ Lettre dans Capefigue, t. IV, p. 125.

dit à la reine qu'il lui pardonnait : néanmoins l'ordre fut donné de n'admettre des hommes dans sa chambre que lorsque le roi y serait, et toute la cour fut instruite de son humiliation ¹.

Anne d'Autriche était fière, et Richelieu jugeait nécessaire de la disgracier, peut-être de la renvoyer en Espagne. Gaston était bas, et il suffisait au cardinal de le déshonorer, puis de le récompenser. Gaston donna une déclaration signée en présence du roi, de sa mère, du cardinal, et des commissaires nommés pour juger Chalais, dans laquelle il reconnaissait les avis que ce malheureux lui avait donnés, et les démarches qu'il avait faites pour lui procurer un asile ou à la Rochelle, ou à Metz, s'il quittait la cour : ce fut la principale pièce sur laquelle fut fondée sa condamnation. En retour, le cardinal fit fixer avec libéralité l'apanage de Gaston, qui jusqu'alors avait porté le titre de duc d'Anjou, quoique sa mère eût la jouissance de ce duché. Son revenu fut élevé à un million de francs ; il fut créé duc d'Orléans, et dès lors il fut désigné par ce titre. Le 5 août il fut marié à Nantes à mademoiselle de Montpensier, et tandis que le malheureux jeune homme qui s'était perdu pour le servir expirait dans les tourments, il passait son temps dans les fêtes et les réjouissances ².

Pour achever de triompher de tout ce qui pouvait lui faire obstacle à la cour, Richelieu fit éloigner Tronçon, Marcillac, Sauveterre, et tous les autres courtisans qui furent accusés d'avoir parlé au roi contre le mariage de son frère. Il fit annoncer par Louis aux états de Bretagne que, quelle que fût l'issue du procès du duc de Vendôme, il ne lui rendrait jamais le gouvernement de cette province, à laquelle il destina le maréchal de Thémines ; que jamais aucun descendant des anciens ducs de Bretagne n'y aurait de commandement, et qu'il y ferait raser toutes les forteresses qui ne servaient pas à sa défense. Lorsque ensuite la cour fut de retour à Paris, Richelieu fit congédier par le roi, le 2 décembre, Barradas, son premier écuyer et son favori, parce qu'il découvrit que ce jeune homme avait, comme les autres, blâmé le mariage du duc d'Orléans, ce que Louis XIII avait jusqu'alors nié. Claude de Saint-Simon, âgé de dix-huit ans, page de la même écurie que Bar-

¹ Bazin, t. II, p. 515. — Capefigue, t. IV, p. 59. — Le Vassor, l. XXIII, p. 62. — Bassompierre, p. 57.

² Richelieu, l. XVII, p. 116. — Voyez aussi les confessions de Gaston à la charge du mar. d'Ornano. *Ibid.*, p. 130-133. — Mém. de Gaston, p. 59. — Brienne, t. XXXV, p. 452.

radas, remplaça celui-ci dans la faveur du roi, et fut dès lors soigné avec la même affection enfantine ¹. C'est le père du duc connu par ses mémoires, et l'auteur de la grandeur de sa maison.

Les coups répétés que Richelieu venait de frapper sur ce qu'il y avait de plus grand dans le royaume, n'humiliaient pas seulement ceux qui en étaient atteints; tous les grands seigneurs tremblaient également, avertis que le moment était passé où ils pouvaient troubler l'État par des complots ou des guerres civiles, puis se retirer quand cela leur convenait, en sacrifiant leurs subalternes et en demeurant assurés que les châtimens ne les atteindraient jamais eux-mêmes. Chacun se sentait désormais responsable de ses œuvres, et c'était là ce qu'avait voulu Richelieu. En déjouant quelques intrigues de cour, il avait eu surtout en vue de frapper de terreur tous ceux qui, depuis la mort de Henri IV, avaient fait si souvent une opposition armée au gouvernement. Richelieu voulait n'être plus gêné par cette opposition; il voulait tenir en mains toutes les forces de la France, pour les diriger contre un seul objet à la fois, et attaquer ses ennemis l'un après l'autre. Son but désormais était d'anéantir les huguenots comme parti politique. C'était, comme il en convenait ouvertement, pour les ruiner qu'il avait fait la paix avec eux. Mais avant de se mettre à l'œuvre, il voulait d'une part décrier à leurs yeux les chefs qui les dirigeaient, pour que les églises disséminées dans les provinces cessassent d'agir de concert; d'autre part il voulait se créer une marine toute française, pour ne plus éprouver les embarras dans lesquels il s'était jeté, lorsqu'il avait demandé aux Anglais et aux Hollandais des vaisseaux pour combattre les protestants de France ².

Le progrès des années faisait disparaître les uns après les autres ces chefs qui avaient eu longtemps le pouvoir de faire courir aux armes les huguenots. Le connétable de Lesdiguières était mort à Valence, le 28 septembre, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans ³. Sully, qui ne mourut, il est vrai, qu'à la fin de l'année 1644, était complètement oublié; Soubise était toujours réfugié en Angleterre; Frédéric-Maurice de la Tour, duc de Bouillon, fils du grand chef de parti, montrait peu de zèle pour la religion réformée, qu'il abjura en 1657. Il ne restait en

¹ Bazin, t. II, p. 517. — Rohan, p. 295. — Bassompierre, p. 78. — Le Vassor, l. XXIII, p. 79. — Richelieu, l. XVII, p. 217.

² Richelieu, l. XVII, p. 1. — Bazin, t. II, p. 519.

³ Le Vassor, l. XXIII, p. 12. — Tallemant des Réaux, t. I, p. 84.

évidence que le duc de Rohan, et Richelieu travaillait avec adresse à le ruiner dans son parti, à le brouiller avec le synode de Castres, et avec le consulat de Nîmes ¹. En même temps Richelieu poursuivait son projet de relever la marine en France, en la fondant sur le commerce. Il institua, pour la navigation de long cours, aux Indes et en Amérique, une compagnie qui devait avoir son siège au Morbihan, y bâtir une ville et y jouir d'une juridiction indépendante ². Mais les privilèges attachés aux charges de grand amiral de France et d'amiral de Bretagne le gênaient dans tous ses projets de réforme. Il profita de la disgrâce du duc de Vendôme pour supprimer la dernière; il racheta du duc de Montmorency celle de grand amiral, et il se fit attribuer à lui-même la surintendance de la navigation et du commerce. Après quoi il s'attacha avec ardeur à faire construire des vaisseaux de toute espèce, tant dans les ports de France que dans ceux de Hollande ³.

Tous les projets de Richelieu demandaient de l'argent, et le ministre n'aimait pas prendre sur lui seul la responsabilité ou d'établir de nouveaux impôts, ou de réformer les abus qui enrichissaient les partisans. Il crut donc devoir se donner l'appui de quelque espèce d'assemblée nationale; il réunit le 2 décembre 1626, dans la grande salle du château des Tuileries, une assemblée des notables; mais il avait eu soin d'en désigner lui-même les membres de manière à n'avoir pas lieu de redouter leur opposition. Ce n'étaient point des grands seigneurs, mais des bourgeois ou des magistrats rapprochés de la bourgeoisie, dont il condescendait à écouter les opinions. Aucun prince du sang ne fut appelé à cette assemblée, sauf le duc d'Orléans, frère du roi. On y voyait un seul cardinal, celui de la Valette, qui mettait toute son ambition à plaire à Richelieu; les seuls maréchaux de la Force et de Bassompierre, puis douze prélats, autant de gentilshommes, et un nombre assez considérable d'officiers de toutes les cours souveraines du royaume, de conseillers d'État et d'intendants des finances ⁴.

Le roi fit l'ouverture de l'assemblée en fort peu de mots, suivant son ordinaire. Il dit seulement à ceux qu'il voyait réunis, qu'il les avait convoqués pour remédier aux désordres et dérèglements de son État, et

¹ Rohan, l. IV, p. 281.

² Richelieu, l. XVII, p. 127.

³ Lettre de création. Isambert, Lois franç., t. XVI, p. 194. — Bazin, t. II, p. 521.

⁴ États généraux sous Louis XIII, t. XVIII, p. 206.

que M. le garde des sceaux leur ferait entendre plus amplement sa volonté. Celui-ci, Marillac, qui parla ensuite, rappela toutes les assemblées, ou d'états généraux ou de notables, qui avaient été convoquées depuis le règne de Henri II. Il les compara à la statue de Memnon, qui rendait des oracles seulement quand elle était frappée par les rayons du soleil levant. Ce soleil était le roi qui devait faire parler les députés de la nation, et il en prit occasion de faire du premier le plus magnifique éloge ¹. Il insista ensuite sur la nécessité de réprimer plus promptement, de punir plus sévèrement le péculat dans l'administration des finances, et les rébellions et conjurations contre l'État. Le maréchal de Schomberg exposa ensuite les besoins de l'armée, que le roi voulait porter à trente mille hommes, constamment entretenus. Puis Richelieu annonça la félicité que le royaume devait désormais attendre de l'union parfaite du roi avec sa mère et avec son frère ; il montra la nécessité de maintenir la France grande et puissante, pour qu'elle ne fût pas opprimée par ses voisins. Il appela l'attention de l'assemblée sur les retranchements de dépenses et les augmentations de recettes nécessaires pour rétablir l'équilibre. Les retranchements, qui devaient porter surtout sur les maisons du roi et de la reine, ne pouvaient pas produire plus de trois millions ; il espérait d'augmenter de vingt millions la recette par le rachat des domaines, des greffes, et autres droits engagés, et avec l'aide de l'assemblée, il se flattait qu'il pourrait l'accomplir dans le cours de six années ².

Mais le discours le plus important entre ceux qui nous ont été conservés, celui qui nous révèle le mieux le but de l'assemblée et la détresse du royaume, fut prononcé dans une autre séance par le marquis d'Effiat, qui avait été appelé à la surintendance des finances en même temps que Marillac aux sceaux. Il montra comment, en raison de l'instabilité du gouvernement, et du manque de protection de la justice, les ventes d'offices ou de portions du domaine ne pouvaient se faire au-dessus du denier dix ; comment les fermiers, sous divers prétextes, retenaient plus du tiers de ce qu'ils avaient promis ; comment tous les comptes entre les trésoriers de l'épargne et les fermiers généraux n'étant jamais soldés, il était impossible à un surintendant de savoir ce qu'il pouvait réclamer de chacun. « On ne sait, dit-il, comment reconnoître ceux auxquels il est dû, ni de qui on doit recevoir

¹ États généraux, p. 207.

² *Ibid.*, p. 223-253.

» l'argent pour les payer , chaque receveur alléguant avoir fourni ce
 » qu'il devoit longtemps avant le terme échu... Si l'on s'adresse à ceux
 » qui sont en exercice en l'année 1626, ils disent avoir fourni à
 » l'épargne ce qu'ils doivent dès l'année 1625, d'autres en 1624 , et
 » il s'en trouve même qui disent avoir payé en 1622 ou 1625. Que si,
 » pour vérifier leurs acquits, on se veut régler sur les états par estima-
 » tion, vous les trouverez ne monter qu'à vingt ou vingt-deux millions,
 » et par les états au vrai ils se montent à trente, même quarante mil-
 » lions de livres. Que si l'on veut entrer à la connoissance du détail,
 » ils renvoient à des supérieurs et chefs de charge , desquels la nais-
 » sance et l'autorité sont si grandes qu'ils nous ferment la bouche, et
 » nous disent qu'ils ne rendent compte à personne qu'au roi ¹. »

D'après ce même discours , les dépenses annuelles montaient à cinquante millions , et comme le marc d'argent valait alors vingt livres cinq sols quatre deniers, la livre équivalait à environ deux francs cinquante de nos jours, ou la dépense annuelle à cent vingt-cinq millions. La taille. montant à dix-neuf millions, monnaie d'alors, passait par les mains de vingt-deux mille collecteurs , et il n'en rentrait pas plus de six millions au trésor. Quand le marquis d'Effiat fut appelé aux finances au mois de juin 1626 , il ne trouva point d'argent dans l'épargne; il n'y avait plus rien à recevoir de toute l'année; la recette de 1627 était entamée bien avant; toutes les garnisons réclamaient leur solde des années 1625 et 1626, et aux armées actives on devait leur montre des mois de novembre et décembre 1625, et de toute l'année 1626. On devait encore toutes les gratifications promises par le roi pendant les deux dernières années, tous les appointements des officiers de la couronne, des domestiques de la maison du roi, des conseillers dans les compagnies souveraines, et toutes les pensions étrangères pour la dernière année. D'Effiat n'avait pu faire face au plus pressé que par un emprunt dont les intérêts montaient à un million de livres ². Cet état de dilapidation et de désordre , qu'on ne saurait comparer qu'à celui d'un dissipateur dans les derniers moments de sa ruine, était la condition où la France était tombée avant les grandes guerres où Richelieu ne tarda pas à l'engager, et l'on ne saurait penser sans frémir à l'aggravation que devait y apporter une lutte aussi prolongée, et à tout ce

¹ États généraux sous Louis XIII, t. XVIII, p. 249. — L'ensemble, p. 238-265. — Richelieu, l. XVII, p. 215.

² Richelieu, p. 256, 262.

que le peuple français était appelé à souffrir encore, si c'était là son point de départ ¹.

(1627.) Comme l'assemblée des notables n'exerçait aucun pouvoir législatif, comme elle ne formulait pas même en projets les réformes qu'elle paraissait désirer, on ne voit point au premier coup d'œil quel fut le résultat de ses travaux, qui se prolongèrent plus de deux mois. Elle fut close par le roi le 24 février 1627. Elle renforça cependant le pouvoir royal par l'expression de plusieurs vœux que le ministre lui avait suggérés. La première des demandes de Richelieu, il est vrai, fut rejetée par l'assemblée, mais tout le monde crut que le ministre lui-même avait désiré une manifestation de l'opinion contraire à celle qu'il avait exprimée. Au milieu de l'été, il avait demandé au roi de donner contre les duellistes « un édit d'une peine plus douce, puisque la » rigueur des peines des autres édits les avoit rendus inobservables. » Le parlement, toujours avide de supplices, et regardant tout adoucissement des lois comme une abrogation de son autorité, « adressa » des remontrances à S. M. pour la supplier de ne rien relâcher de la » rigueur des précédents édits ². » A l'assemblée des notables, Richelieu demanda de faire l'application des mêmes principes à tous les criminels d'État.

« Faire une loi et ne la pas faire exécuter, disait-il, c'étoit autoriser » la chose qu'on vouloit défendre ; partant il valoit beaucoup mieux ré- » duire l'édit en un point où il pût être infailliblement observé, que » le rendre plus terrible en apparence, pour n'être pas suivi d'effet. » Il proposait de punir les désobéissances des grands, pour la première ou la seconde offense, par la seule privation de leurs charges ou de leurs pensions, insistant seulement sur ce qu'il ne fallait jamais faire grâce d'un tel châtiment. Les parlementaires, qui faisaient la majorité de l'assemblée, se récrièrent sur ce que c'était désarmer l'autorité royale que de ne pas punir de mort la rébellion, ainsi que toutes les trames contre l'État ; et l'on prétend que Richelieu fut charmé de se voir contraint, par un vœu exprimé au nom de tous, d'être plus sévère qu'il n'avait annoncé vouloir l'être ³.

Richelieu engagea l'assemblée des notables à demander la démolition

¹ Bazin, t. II, p. 557. — Capefigue, t. IV, p. 41. — Le Vassor, l. XXIV, p. 84. — Richelieu, l. XVIII, p. 257. — Bassompierre, p. 78.

² Richelieu, l. XVII, p. 44. L'édit fut cependant vérifié le 14 mars 1626.

³ *Ibid.*, l. XVIII, p. 270, note. — Le Vassor, l. XXIV, p. 92.

des places fortes qui n'étaient pas sur les frontières, et qui, coûtant beaucoup à l'État, ne servaient presque jamais, si ce n'est d'asile aux mécontents qui préparaient quelque révolte. Le duc de Guise, gouverneur de Provence, et le maréchal de Créquy, lieutenant général en Dauphiné, essayèrent seuls, mais vainement, de défendre les intérêts des gouverneurs par opposition à ceux de la couronne. L'édit qui avait déjà été rendu à Nantes, et enregistré au parlement de Bretagne, reçut alors une sanction nouvelle ; il fut exécuté avec vigueur, et à dater de cette importante mesure politique, les grands, qui étaient demeurés jusqu'alors maîtres dans les provinces, furent obligés de courber sous l'autorité royale ¹.

L'assemblée des notables proposa encore de défendre à tous particuliers de visiter les ambassadeurs et les ministres des princes étrangers, de leur écrire, et de conférer ou traiter avec eux en aucune manière. Malgré les vives réclamations du clergé, le nonce du pape ne fut point excepté de cette interdiction. C'était une mesure hardie que de séparer ainsi les évêques catholiques du chef de leur église ; mais Richelieu, qui en sentait la nécessité, n'aurait point osé la prendre s'il ne s'était assuré de l'appui d'une assemblée qui paraissait populaire ². Quant aux finances, l'assemblée donna son approbation aux projets de Richelieu pour racheter les domaines et les droits engagés, et elle lui accorda ainsi les plus grands moyens d'amener les traitants à consentir aux sacrifices qu'il exigeait d'eux. Aussi, en la congédiant, lui adressa-t-il les plus belles promesses de travailler désormais à rétablir le commerce et le remettre en honneur, de diminuer les charges du pauvre peuple, et de réduire toutes les dépenses inutiles ³.

Le rétablissement des finances et l'encouragement du commerce demandaient la paix : la guerre cependant était imminente ; elle contrariait les vues de Richelieu, qui avait toujours désiré une alliance avec l'Angleterre et tous les protestants de l'Europe ; tandis qu'il voyait l'Angleterre chercher à dessein à se brouiller avec la France. Richelieu accepta cette querelle qu'il n'avait point désirée, et il la mit à profit pour accomplir son projet de ruiner en France le parti huguenot.

C'était pour cimenter une union plus étroite entre l'Angleterre et la France que la fille de Henri IV avait été mariée à Charles I^{er}. Mais

¹ Isambert, Lois franç., t. XVI, p. 192. — Le Vassor, l. XXIII, p. 94.

² Le Vassor, l. XXIII, p. 96.

³ Bazin, t. II, p. 534. — Richelieu, l. XVIII, p. 257.

les mariages des rois garantissent rarement leurs alliances, et Henriette de France, par ses imprudences, contribua pour beaucoup à brouiller son mari avec son frère, et, d'autre part, à le brouiller avec ses sujets. Elle portait en Angleterre, au milieu d'un peuple où fermentaient toutes les jalousies, toutes les haines contre le papisme, un esprit inquiet, remuant, une volonté arrêtée de protester hautement contre l'hérésie ; elle comptait rappeler au catholicisme, par l'exemple d'une cour nombreuse de chevaliers et de dames, animés du même zèle qu'elle, ainsi que par les pompes du culte que célébraient les prêtres fanatiques dont elle était entourée, une nation qu'elle croyait encore vacillante entre les deux religions. Dès les premiers jours de son arrivée à Londres, Henriette refusa d'être couronnée avec son mari, parce qu'elle ne voulait pas s'agenouiller devant un prélat hérétique, dans l'église hérétique de Westminster. Peu de jours après, avec ses prêtres français et toute sa cour française et catholique, elle alla faire un pèlerinage à Tyburn, pour honorer les cendres de ceux qui avaient péri, sous les règnes de Henri VIII et d'Élisabeth, pour des conspirations où la religion avait eu part, et qu'elle vénérât comme des martyrs. Elle s'agenouilla sur leurs tombes, et y fit célébrer des messes d'expiation ¹. Ces démonstrations de zèle religieux étaient d'autant plus déplacées, que déjà Charles I^{er} avait commencé une lutte infiniment dangereuse avec son parlement, où l'esprit de liberté politique s'unissait à l'esprit puritain, et où le roi et son favori Buckingham étaient accusés de conjurer contre la religion nationale. Pour sauver son ministre, Charles I^{er} fut réduit à casser son parlement ; c'était déjà le second qu'il était obligé de dissoudre sans avoir pu s'entendre avec lui. Mais il sentait le besoin de ne pas augmenter la fermentation religieuse en donnant dans son palais même l'exemple d'un zèle fanatique que la nation repoussait ².

Ce fut le jour même du retour de l'imprudent pèlerinage à Tyburn que Charles I^{er} déclara à sa femme qu'il était résolu à faire sortir d'Angleterre tous les Français et les Françaises qu'elle avait amenés avec elle, sans en excepter son chapelain, ni son confesseur, qui seraient remplacés par des Anglais ³. L'on trouve en outre dans les mémoires de Richelieu de longs détails sur les petites querelles, les petites

¹ Capefigue, t. IV, p. 70. — Le Vassor, l. XXIII, p. 16. — Richelieu, l. XVII, p. 163. — Flissan, Diplom., l. IV, p. 409.

² Hume's History ; Charles I, t. IX, c. 1, p. 109.

³ Lettre de l'ambass. marq. de Mirabel à Philippe IV, dans Capefigue, p. 73.

tracasseries entre le roi et la reine d'Angleterre, sans cesse aigries par Buckingham, et où Blainville, ambassadeur de France, se trouvait à son tour compromis ¹. En même temps Buckingham permettait aux corsaires anglais d'arrêter des vaisseaux français, et il les faisait condamner par l'amirauté comme chargés de marchandises espagnoles. Après une nouvelle querelle entre les époux, le 9 août 1626, toutes les dames françaises et tous les prêtres furent enlevés à la reine Henriette avec une grande violence. Le roi avait vingt-six ans, la reine n'en avait que dix-sept, et dans toute leur conduite, dans toutes leurs brouilleries, on pouvait reconnaître les passions et les caprices de deux jeunes étourdis, qu'un favori plus étourdi qu'eux, quoique plus âgé, se plaisait à aigrir ; c'étaient cependant ces imprudences qui devaient brouiller les deux royaumes ². Peut-être Buckingham croyait-il recouvrer la faveur publique en chassant du palais ce que le peuple nommait l'idolâtrie : peut-être se flattait-il que la guerre distrairait les Anglais de leurs passions politiques. A ces motifs, on est bien forcé de joindre celui qui est rapporté par les contemporains, son amour audacieux pour la reine de France, et le désir de se donner de l'importance à ses yeux ³.

Richelieu, qui désirait éviter la guerre, mais qui se sentait obligé de protéger une princesse française, de maintenir le traité conclu pour son mariage, de ressentir des affronts faits aux sujets français qui l'avaient suivie et aux ambassadeurs de France, envoya Bassompierre en mission extraordinaire à Charles I^{er} pour apaiser ces querelles, s'il était encore possible de le faire. Bassompierre arriva le 2 octobre 1626 à Douvres ⁴. Il conduisait avec lui comme son aumônier le père Sancy, qui avait été le confesseur de la reine, et qu'on voulut d'abord le forcer à renvoyer. Cependant, par sa fermeté, par l'adresse de son esprit, et plus encore par la considération qu'inspiraient à Buckingham son élégance et sa galanterie, Bassompierre réussit dans la mission dont il était chargé ; il obtint entre autres que la chapelle de la reine d'Angleterre fût composée d'un évêque et de douze prêtres français. Tout semblait réglé, et l'ambassadeur français, qui avait eu son audience de congé, attendait à Douvres que le mauvais temps lui permit de s'em-

¹ Richelieu, l. XVII, p. 162.

² *Ibid.*, p. 175.

³ Rohan, l. IV, p. 500. — Hume, t. IX, c. 1, p. 141.

⁴ Bassompierre, t. XXI, p. 58. — Richelieu, l. XVII, p. 212.

barquer, quand Buckingham y vint lui rendre visite, et lui annoncer qu'il était lui-même chargé d'une ambassade extraordinaire à la cour de France pour mettre la dernière main au traité ¹.

Après la manière dont Buckingham s'était conduit en France, il aurait fallu que Louis XIII oubliât complètement tous les devoirs d'un époux aussi bien que ceux d'un roi, pour l'y laisser revenir. On se racontait à l'oreille que lorsque le bel Anglais prit congé de la reine, dans un jardin près d'Amiens, où il se trouvait seul auprès d'elle, elle fut contrainte, pour se défendre contre lui, d'appeler à grands cris sa dame d'honneur, qui s'était éloignée, et qui ne voulait point entendre ². On y ajoutait des détails qui montraient plus d'audace encore. Ce n'étaient point de telles raisons que le roi pouvait alléguer, ou auxquelles Richelieu fait allusion dans ses mémoires ; mais Louis fit dire à Charles, « qu'il ne pouvait avec honneur recevoir personne de la part du roi » son frère, qu'auparavant la contravention qui avait été faite au traité de mariage n'eût été réparée. » Buckingham, offensé, promit protection aux corsaires anglais qui inquiéteraient le commerce de France ; et en effet, tous les vaisseaux qu'ils pouvaient rencontrer en mer, tous ceux qui par quelque accident relâchaient sur leurs côtes, devenaient leur proie. Ils s'emparèrent même de tous les vaisseaux marchands français qu'ils trouvèrent au Conquet, et sur la côte de Normandie ³. En même temps l'ambassadeur espagnol et le nonce du pape s'efforcèrent d'aigrir la France contre l'Angleterre. Il leur semblait servir la cause de la religion s'ils pouvaient brouiller le roi très-chrétien avec le plus puissant d'entre les rois hérétiques ⁴.

En effet, Richelieu avait renoncé à sa politique habituelle ; il s'était rapproché de l'Espagne, et l'ambassadeur ordinaire à Madrid, du Fargis, signa, le 20 mars 1627, avec le comte duc d'Olivarès, un traité d'alliance qui n'allait à rien moins qu'à envahir l'Angleterre, la conquérir à frais communs, la partager entre les deux couronnes, et y rétablir la foi catholique. Richelieu assure que du Fargis, selon son usage, avait dépassé ses instructions ; que lui-même ne tarda pas à reconnaître que

¹ Richelieu, l. XVII, p. 236. — Bassompierre, p. 77. — Le Vassor, l. XXIII, p. 73. — Rohan, l. IV, p. 300.

² Tallemant des Réaux, t. I, p. 354. — Selon madame de Motteville, ce fut son écuyer Putange qu'elle rappela, t. XXXVI, p. 344.

³ Richelieu, l. XVIII, p. 227.

⁴ Dépêches, dans Capefigue, t. IV, p. 79 et 84.

les Espagnols voulaient l'engager dans cette entreprise pour l'abandonner ensuite, et faire leur paix séparée à de meilleures conditions. Cependant Louis XIII consentit à ratifier purement et simplement ce traité, le 20 avril ¹.

Buckingham, de son côté, travaillait à allumer une guerre civile en France. Le duc de Soubise était toujours réfugié à Londres; il lui promit de seconder puissamment les huguenots, s'ils saisissaient un moment si favorable de reprendre les armes. Il l'engagea à écrire à son frère, le duc de Rohan, pour lui remontrer qu'on n'exécuterait rien de ce qui lui avait été promis. Les deux frères croyaient encore à la haute puissance du roi d'Angleterre; ils ne soupçonnaient guère que ses différends avec son parlement pourraient faire crouler son trône, ou qu'un peuple qui paraissait si ardent pour la cause de la réforme refuserait des subsides pour une guerre de religion. En même temps les réformés comptaient sur l'assistance du duc de Savoie. Charles-Emmanuel se plaignait d'avoir été joué par la France, lorsqu'elle avait conclu le traité de Monçon; il voulait se venger, et il y était encore excité par le comte de Soissons, qui s'était réfugié auprès de lui. Le nouveau duc de Lorraine; Charles IV, faisait aussi espérer son appui. La duchesse de Chevreuse, alors établie à sa cour, mettait en œuvre sa beauté, sa coquetterie et son esprit d'intrigue, pour l'associer à son ressentiment, à celui d'une grande partie de la France contre le cardinal de Richelieu ².

Toutefois les grands seigneurs mécontents, les amis des princes de Vendôme prisonniers, et les huguenots, comptaient, pour le renouvellement de la guerre civile, sur un allié qui devait leur manquer. Ils se figuraient que l'héritier du trône, Gaston, duc d'Orléans, qui avait nourri leurs ressentiments, qui avait encouragé leurs complots, et pour qui le maréchal d'Ornano et le comte de Chalais avaient déjà souffert, ne leur refuserait pas l'appui de son nom, de sa richesse, et de sa puissante influence. Au contraire, Gaston s'abandonnait alors aux plaisirs que sa nouvelle situation avait mis à sa portée; l'apanage qu'il venait d'obtenir, et les économies faites sur la fortune de sa femme pendant sa longue minorité, l'avaient mis dans l'opulence, et il en profitait pour se livrer à la mollesse et à la débauche. Bien moins actif que son frère,

¹ Richelieu, l. XVIII, p. 285. — Capefigue, t. IV, p. 86. — Le Vassor, l. XXIV, p. 107.

² *Ibid.*, p. 279. — Bazin, t. II, p. 546. — Le Vassor, l. XXIV, p. 110. — Rohan, l. IV, p. 298.

et bien moins habile aux exercices du corps, il n'avait pas de goût pour la chasse ; mais il réunissait chez lui des assemblées nombreuses et licencieuses, ou bien il parcourait la ville, de nuit, sous divers déguisements. Il attendait avec impatience les couches de sa femme, qui devaient, il le croyait, donner un héritier au trône. Elle accoucha d'une fille le 29 mai. Ce fut la grande mademoiselle du règne de Louis XIV ; et dès le 4 juin suivant, la mère mourut des suites de ses couches ¹.

Bien peu de jours après, le 22 juin, on vit tomber la tête du comte de Boutteville, issue de la maison de Montmorency, et celle du comte des Chapelles, qui lui avait servi de second dans son dernier duel. Boutteville s'était acquis une grande réputation à la cour, pour avoir combattu dans vingt-deux duels. A la suite d'une de ces affaires, il était alors réfugié à Bruxelles ; mais ayant pris querelle avec le marquis de Beuvron, il déclara qu'il voulait se battre contre lui, en plein midi, sur la place Royale. Les combattants étaient trois contre trois. Bussy d'Amboise, second de Beuvron, fut tué par le comte des Chapelles ; les autres ne se firent point de mal, et se mirent à temps en sûreté ; mais les deux premiers furent arrêtés dans leur fuite, et malgré les supplications du duc d'Orléans, de la princesse de Condé, de la duchesse d'Angoulême et des Montmorency, Louis XIII résolut d'en faire un exemple. « Il se » railloit, dit Tallemant, de ceux qui ne se battoient pas, en même » temps qu'il faisait une déclaration contre ceux qui se battoient. Il » disoit : Je pense que tels et tels sont bien aises de mon édit des » duels ². » Et comme il était fort médisant, aussi bien que sans pitié, la condition des gentilshommes était cruelle, sans cesse pressés qu'ils étaient entre le déshonneur et l'échafaud. Mais Richelieu voyait dans le duel un commencement de rébellion et de guerre civile : il voulait détruire cet esprit d'indépendance qui se manifestait tour à tour par des combats singuliers et des résistances à ma main armée. Dans le cas de Boutteville surtout, il saisissait avec empressement une occasion de montrer à tout le royaume que le grand nom de Montmorency ne pouvait sauver celui qui désobéissait aux lois ³. Le supplice de ce seigneur frappa en effet toute la noblesse de terreur, comme un acte d'une

¹ Mém. de Gaston, duc d'Orléans, t. XXXI, p. 65, 65. — Bazin, t. II, p. 548. — Le Vassor, l. XXIV, p. 114. — Richelieu, l. XVIII, p. 505.

² Tallemant. Historiettes, t. II, p. 78.

³ Peu après la mort de Boutteville, sa femme accoucha d'un posthume, qui fut plus tard le maréchal duc de Luxembourg.

cruauté inouïe. Cependant, si l'on ne punissait point l'audace avec laquelle il était venu braver le roi jusqu'au milieu de sa capitale, il y aurait eu une flagrante injustice à livrer aux tribunaux des duellistes plus obscurs ¹.

L'Angleterre n'avait point déclaré la guerre; mais le mécontentement allait croissant entre les deux gouvernements. On savait que Buckingham préparait une flotte pour attaquer la France, et qu'il voulait la commander lui-même. Tout à coup elle parut, le 20 juillet 1627, devant l'île de Ré, portant seize mille hommes de débarquement; et elle répandit sur le rivage un manifeste, où le roi d'Angleterre annonçait n'avoir d'autre but que de restituer les églises de France à leur ancienne splendeur, et de porter des secours à la Rochelle qu'il voyait menacée par de grands préparatifs d'attaque. En effet cette ville était entourée de forts destinés à la bloquer. Après le fort Louis en terre ferme, le fort de la Prée avait été bâti sur l'île de Ré, puis le fort de Saint-Martin qui n'était pas encore achevé; mais quoique les Rochelois ne pussent point se faire illusion sur les desseins formés contre eux, loin d'avoir imploré le secours des Anglais, ils ne pouvaient se résoudre à recevoir leur assistance; ils s'effrayaient de la responsabilité qu'ils encouraient, s'ils tiraient les premiers l'épée contre leur souverain, s'ils renonçaient les premiers aux édits qui faisaient toute leur garantie. Le maire et les jurats firent fermer la porte du havre pour que Buckingham n'y pût point entrer. Ce fut la duchesse douairière de Rohan, qui depuis quelque temps habitait la Rochelle avec sa fille, à laquelle Soubise son fils, qui arrivait avec la flotte anglaise, s'adressa. Elle alla le chercher dans sa chaloupe avec un secrétaire de Buckingham, et leur fit accorder audience par la bourgeoisie. Toutefois les Rochelois déclarèrent encore qu'ils étaient unis par serment au corps entier des réformés, et qu'ils ne prendraient point les armes sans eux ².

Les Rochelois se seraient montrés plus ardents si les Anglais, ainsi que le leur suggérait Soubise, avaient commencé par le siège du fort Louis. Mais Buckingham tenait à se rendre maître de l'île de Ré; il

¹ Bassompierre, p. 83. — Gaston, duc d'Orléans, p. 67. — Richelieu, l. XVIII, p. 290. — Le Vassor, l. XXIV, p. 115. — Bazin, t. II, p. 349. — Capefigue, t. IV, p. 12.

² Fontenay Mareuil, t. II, p. 52. — Rohan, l. IV, p. 503. — Le Vassor, l. XXIV, p. 155. — Capefigue, p. 115, 117, 147. — Bazin, t. II, p. 556. — Richelieu, l. XVIII, p. 317. — Une relation du siège de la Rochelle, dans les Archives curieuses, 2^e série, t. III, p. 55, ne vaut pas la peine d'être citée.

regardait cette situation comme excellente pour des corsaires qui harçèleraient à la fois le commerce de France et d'Espagne, et qui pourraient se passer des subsides que le parlement lui refusait. D'ailleurs ce seigneur vaniteux n'avait aucune expérience militaire : après un combat assez vif, lorsqu'il prit terre dans l'île de Ré, il n'avait point su presser le comte de Thoiras qui, avec une faible garnison, défendait les travaux à peine commencés du fort Saint-Martin, et qui sut s'y maintenir trois mois, avec une constance et une bravoure admirables. Les secours du roi sur lesquels il avait compté tardaient beaucoup plus qu'il n'aurait dû s'y attendre. Louis XIII partit de Paris le 28 juin, au sortir d'un lit de justice qu'il avait tenu pour faire enregistrer divers édits. Mais là même il avait ressenti les premières atteintes d'une fièvre qui le força de s'arrêter à Villeroy. Sa maladie donna assez d'inquiétude. Gaston d'Orléans fut chargé de commander l'armée à sa place, aidé de l'expérience du duc d'Angoulême. Toutefois il ne se fit rien de considérable jusqu'à l'arrivée du roi, qui, lorsqu'il se sentit rétabli, se mit en route le 2 octobre pour son armée de Poitou; il y arriva le 12¹.

Avant l'arrivée du roi, les Rochelois avaient enfin été entraînés à se joindre aux Anglais, et à publier un manifeste, où ils motivaient leur rébellion sur la violation de leurs privilèges et sur l'enceinte de forts par lesquels on les bloquait au milieu de la paix. Travaillés par d'ardents fanatiques, ils prenaient cette résolution, lorsque déjà ils auraient pu reconnaître et le manque de talents de Buckingham, et l'issue fatale de la guerre civile où ils allaient s'engager. Le cardinal de Richelieu, qui avait dans sa jeunesse essayé de la carrière militaire, qui avait l'esprit propre à tout, et qui semblait surtout mettre son amour-propre à bien entendre la guerre, apportait une activité extraordinaire à ravitailler les forteresses des îles de Ré et d'Oléron. Il était secondé par un prélat non moins guerrier, Sourdis, évêque de Maillezais et général des galères de France². Le roi de son côté fit choix lui-même des plus braves soldats pour une expédition destinée à la délivrance de l'île de Ré : elle prit terre sous le fort de la Prée, le 30 octobre. Thoiras, toujours assiégé dans le fort de Saint-Martin, repoussa un dernier assaut le 6 novembre, et Buckingham découragé leva le siège. Il se retirait vers l'île d'Oie, où il comptait s'embarquer. Lorsqu'il fut entré sur

¹ Bassompierre, p. 86-96. — Fontenay Mar., p. 37. — Richelieu, l. XVIII, p. 369.

² Leur correspondance, dans Capefigue, t. IV, p. 128-142.

l'étroite chaussée qui y conduit, la cavalerie française s'élança sur lui, et par une charge furieuse mit le désordre dans les rangs anglais. Ils furent rompus et poursuivis pendant le reste de la journée. Le matin suivant, les Anglais étaient remontés sur leurs vaisseaux, mais ils laissèrent le rivage jonché de morts ; quatre canons, quarante drapeaux et beaucoup de prisonniers demeurèrent aux mains des vainqueurs ¹. Buckingham mit à la voile pour l'Angleterre, abandonnant les Rochelois aux vengeances du roi qu'il leur avait fait provoquer.

Pendant ce temps le duc de Rohan avait, de son côté, pris les armes en Languedoc, et publié son manifeste. Comme général du parti réformé, il avait signé le dernier traité de paix, et il se croyait appelé à le garantir, tout comme à en requérir l'exécution; or, ce traité était violé dans toutes ses parties : Rohan confessait qu'il s'était vu obligé d'invoquer l'aide du roi d'Angleterre, et de commencer la guerre sans y être autorisé par l'assemblée générale des églises, parce que cette assemblée, interdite par le roi, ne pouvait être convoquée que sous la protection d'une armée de la religion. En effet Rohan, dès qu'il eut pris les armes, envoya aux principales églises pour leur demander d'accréditer des députés auprès de lui, et c'est ainsi qu'il forma une assemblée de qui il reçut, le 11 septembre, la confirmation de ses pouvoirs. Rohan accusait les assemblées populaires de n'avoir point assez de résolution pour oser ce qui était désiré de tous : ce n'est pas cependant l'audace qui leur manque quand elles sont une fois échauffées ; mais il y avait peu de prudence à entraîner par surprise, dans une guerre civile, un parti qui ne la désirait pas et qui n'y était pas contraint par d'intolérables violences. Chaque huguenot, malgré l'appel de ses chefs, malgré les déclarations des assemblées et des synodes, restait le maître de prendre ou de ne pas prendre les armes ; et la plupart se refusaient à jouer leur existence, celle de leur fortune et de leur famille, quand ils n'en voyaient point la nécessité. Rohan rassembla avec peine quatre mille fantassins et quinze cents reiters, avec lesquels il commença à parcourir le Languedoc, non pour faire des conquêtes sur les catholiques, mais pour déterminer l'une après l'autre les villes protestantes, tantôt en les échauffant, tantôt en les intimidant, à se joindre à lui. Pendant ce temps le duc de Montmorency, gouverneur de la pro-

¹ Richelieu, t. III, l. XVIII, p. 388-416. — Lettres de Richelieu, dans Capefigue, p. 166. — Rohan, l. IV, p. 313, 329, 334. — Fontenay Mar., p. 47-59. — Bassompierre, p. 96-114. — Le Vassor, l. XXIV, p. 149-157. — Bazin, t. II, p. 365.

vince, levait des troupes pour lui tenir tête, sans attendre l'ordre du roi ou du cardinal, et le prince de Condé, auquel le roi n'avait point encore voulu permettre de revenir à la cour, mais qui adressait au cardinal des lettres remplies de la plus basse flatterie, pour rentrer en faveur, obtenait enfin la permission de rassembler une armée dans son gouvernement de Berri, et d'entrer en Languedoc par le Vivarais ¹.

Comme Buckingham s'était retiré, comme Rohan, après une incursion dans le comté de Foix, était revenu dans le Languedoc où il était pressé par des forces supérieures, Richelieu jugea que le moment était venu d'entreprendre et de pousser vigoureusement ce siège de la Rochelle, qu'il avait, dit-il lui-même, médité dès sa plus tendre jeunesse. La Rochelle, depuis qu'elle avait secoué le joug des Anglais au temps de Charles VII, jouissait des privilèges qui en faisaient presque une république au sein de la France. Elle était gouvernée par son maire et les officiers municipaux qu'elle nommait elle-même; elle ne souffrait dans ses murs ni gouverneur, ni commandant militaire, ni garnison. Un vaste marais qu'on ne passait que sur une chaussée étroite, protégée par un fort, la couvrait en partie; ses bastions modernes passaient pour plus grands et plus beaux que ceux de toute autre forteresse; ils n'étaient commandés d'aucune part, la colline sur laquelle on avait bâti le fort Louis étant trop éloignée pour l'incommoder. Aussi ne pouvait-on espérer de les soumettre que par le blocus; mais les Rochelois, maîtres de la mer, le redoutaient peu. Depuis qu'ils avaient adopté la réforme, et qu'en 1618 ils avaient donné asile dans leurs murs à Condé et à Coligny, ils avaient formé une marine audacieuse qui allait attendre les Espagnols et les Portugais à leur retour des deux Indes, et qui n'hésitait point à attaquer leurs galions, quelle que fût la supériorité apparente de leurs forces. C'était comme corsaires, bien plus que comme marchands, que les Rochelois s'étaient enrichis; aussi leur ville était remplie d'artillerie, de munitions de guerre et d'excellents soldats; ou plutôt, sur une population de trente ou quarante mille âmes, tous les habitants d'un âge viril étaient également propres au combat. Peu soucieux de leurs campagnes, ils ne craignaient rien dans l'enceinte de leurs murs, et ils regardaient la guerre civile comme une occasion nouvelle d'armer en course. Aussi tous les mécontents de France croyaient toujours pouvoir entraîner la Rochelle dans leur rébel-

¹ Rohan, l. IV, p. 509-525. — Le Vassor, l. XXIV, p. 161. — Bazin, t. II, p. 570-576. Richelieu, l. XVIII, p. 436.

lion ; les seigneurs regardaient cette ville forte comme un asile et une garantie pour leur fortune. « Vous verrez que nous serons si fols que » de prendre la Rochelle, » disait Bassompierre ; mais c'était justement pour cette raison même la folie que Richelieu voulait leur faire faire ¹.

Les Rochelois avaient élu un nouveau maire, depuis l'arrivée du roi devant leurs murs : il se nommait Guiton ; il s'était fait un nom comme corsaire ; et dans la précédente guerre civile il avait commandé la flotte de la Rochelle. Il refusa d'abord d'accepter la charge qu'on lui offrait ; mais vaincu par les instances de ses concitoyens : « Eh bien, dit-il, je » serai maire puisque vous le voulez ; mais c'est à condition qu'il me » sera permis d'enfoncer ce poignard dans le sein du premier qui parlera de se rendre ; je consens qu'on en use de même contre moi dès » que je proposerai de capituler. Le poignard demeurera tout exprès » sur la table de la chambre où nous nous assemblons dans la maison » de ville. » Toute la conduite de Guiton répondit jusqu'au bout à ces premières paroles ².

Il n'était pas facile à Louis XIII ou à Richelieu de mettre d'accord les généraux, qui comme princes du sang, comme lieutenants généraux ou comme maréchaux de France, prétendaient ne pouvoir recevoir d'ordres que de la bouche du roi. Il fallut enfin donner à chacun à commander un corps d'armée indépendant. Le maréchal de Bassompierre occupa la gauche de la rade, depuis le cap de chef de baie qui ferme son large bassin, jusqu'au port ; le duc d'Angoulême occupa le rivage opposé qui se termine à la pointe de Coreille ; le maréchal de Schomberg eut son poste derrière la ville, et Gaston, duc d'Orléans, repartit pour Paris. Le cardinal de Richelieu était cependant le vrai général de toute l'armée, le vrai directeur du siège, qui commença le 16 novembre. Le roi, de son côté, donnait dans plus d'une occasion des preuves de son intrépidité, de son intelligence dans la manœuvre, de tous les petits talents qu'il possédait, et qui l'auraient rendu propre à obéir, tandis que l'absence complète de suite dans les pensées, de généralisation dans l'esprit, de force dans la volonté, le rendait, de toute son armée, l'homme le moins propre à commander ³.

¹ Fontenay Mar., p. 41 et p. 74.—Bassompierre, p. 117.—Richelieu, l. XVIII, p. 464. — Mém. de Pontis, t. XXXII, p. 1.

² Le Vassor, l. XXIV, p. 160.

³ Bassompierre, p. 116. — Fontenay Mar., p. 61.

(1628.) Le cardinal de Richelieu entreprit de faire construire près de l'entrée de la rade qui précède le port, et hors de la portée du canon de la Rochelle, une longue digue ou jetée en pierre, ouverte au milieu, pour laisser passer le flux et le reflux, et appuyée aux deux bouts par deux forts sur le rivage. Ce travail, continué pendant une grande partie de l'hiver, fut souvent contrarié par les mauvais temps ; mais les Rochelois ne réussirent point à l'interrompre ; leurs vaisseaux, en effet, ne pouvaient sans trop de danger, sortir l'un après l'autre du port, et rencontrer dans la rade la flotte française, alors portée à trente-deux vaisseaux, et soutenue par les batteries de côte. Au commencement de l'année suivante, le 21 janvier 1628, les Rochelois virent encore paraître une flotte espagnole de vingt-huit vaisseaux qui venaient se joindre à leurs ennemis. Philippe IV avait voulu accomplir ainsi les obligations qu'il avait contractées par son traité de l'année précédente avec son beau-frère ; il y était excité par sa haine contre les huguenots, contre les corsaires rochelais et les Anglais. Cependant la jalousie de la France l'emportait encore en lui sur le fanatisme religieux ; et de même Richelieu, au sein de cette nouvelle alliance, ne pouvait oublier sa haine profonde contre l'Espagne. Les vaisseaux espagnols étaient si pauvrement équipés, à ce qu'assure Richelieu, qu'ils ne pouvaient rendre aucun service ; et dès qu'ils apprirent que quelques vaisseaux anglais s'approchaient pour ravitailler la Rochelle, déterminés qu'ils étaient à ne point combattre, ils se retirèrent le 28 janvier ¹.

Richelieu poursuivait avec obstination, malgré les rigueurs de l'hiver, ses efforts pour élever sa digue, et resserrer toujours plus le blocus de la Rochelle ; il sacrifiait tous les autres services à celui-là, et il se faisait une affaire d'assurer à l'armée royale une solde régulière, qui, pour la première fois, n'était pas volée par les capitaines, des habits chauds et des munitions en abondance ; mais Louis XIII, qui était un peu fanfaron, et qui avait paru s'animer dans les occasions où l'on assurait qu'il avait couru quelque danger, s'ennuyait mortellement d'une campagne où il fallait agir de la tête plus que de la main. Il voulait s'en aller ; il affirmait que sa santé était altérée, et qu'il mourrait s'il demeurait plus longtemps dans le camp ; mais il craignait que sa réputation de bravoure ne souffrît de son départ. Il voulait que Richelieu le forçât de partir, et lui donnât auparavant l'honneur d'avoir

¹ Mém. de Richelieu, t. IV, l. XIX, p. 28. — Le Vassor, l. XXV, p. 169.

résisté ; et Richelieu ne s'étant pas prêté assez tôt à cette comédie, il en conçut tant d'humeur, que peu s'en fallut que le cardinal ne fût disgracié. « Le cardinal, dit celui-ci dans ses mémoires, ne sachant point » la grande envie que Sa Majesté avoit de se retirer, s'y opposa autant » que cela lui étoit possible, représentant qu'il y alloit de sa réputation » s'il se retiroit. Cette vérité déplaisoit tellement au roi, qu'il s'en » prenoit à celui qui la disoit, jusque-là qu'il tomba aucunement dans » sa disgrâce.... L'ayant découvert au bout de quelques jours, il » adoucit cette piqure le plus qu'il lui fut possible. Enfin le roi s'en » alla le 10 février ¹. »

Louis avait beaucoup d'humeur de ce que, tandis qu'il était dévoré par l'ennui devant la Rochelle, on lui rapportait que sa mère, sa femme et son frère passaient joyeusement leur temps dans la capitale. Les uns comme les autres respiraient plus à l'aise quand il n'était pas présent. La reine mère commençait à ressentir beaucoup de jalousie de ce que le cardinal Richelieu, qu'elle avait élevé, témoignait plus de dévouement à son fils qu'à elle, et paraissait la négliger ; aussi donnait-elle toujours plus sa confiance au cardinal de Bérulle, et le confesseur était déjà beaucoup plus écouté que l'amant. La princesse de Conti et madame d'Elbeuf, qui étaient dans la confidence de Marie, saisissaient toutes les occasions qui s'offraient pour l'aigrir contre son ancien protégé, devenu son maître ². Richelieu, de son côté, avait donné à entendre à Louis que toutes les affections de Marie de Médicis étaient pour son second fils, et que l'empressement qu'elle témoignait de le marier de nouveau, de donner par lui un successeur au trône, dénotait un complot contre la sûreté du roi ; déjà, disait-il, quelques propos lui avaient donné occasion de soupçonner que cette reine songeait à enfermer son fils aîné dans un couvent, comme incapable, et le remplacer par le second ; car le ressentiment qu'avait allumé le meurtre du maréchal d'Ancre n'était pas éteint dans son cœur. A l'arrivée de Louis XIII à Paris, le 24 février, il laissa entrevoir à sa mère sa défiance, et se prononça rudement contre le projet de marier son frère. Gaston, qui s'abandonnait au libertinage, au point de compromettre sa santé et sa vie, se souciait alors peu de se marier ; mais, voyant que la préférence de sa mère pour lui causait au roi une vive jalousie, il feignit de s'attacher à Marie de

¹ Richelieu, t. IV, l. XIX, p. 59, 40. — Le Vassor, l. XXV, p. 173. — Fontenay Mareuil, p. 71.

² Fontenay Mareuil, p. 79-84.

Gonzague, fille du duc de Nevers, qui venait d'être appelé à la succession de Mantoue. Marie de Médicis, de son côté, protesta qu'elle détestait cette princesse, que les Gonzague avaient toujours été ses ennemis, et qu'elle ne souffrirait jamais ce mariage. La mère et le fils parurent mettre beaucoup de chaleur à leur contestation, et Louis, tranquilisé par cette brouillerie à sa cour et dans sa famille, après s'être donné quelque temps le plaisir de la chasse, repartit au mois d'avril pour le siège de la Rochelle ¹.

Pendant son absence, le cardinal avait poursuivi les travaux avec activité : la ligne de circonvallation, qui avait quatre lieues de tour, était achevée et garnie de forts et de redoutes ; la digue était fort avancée ; les deux rives de la rade étaient garnies de batteries ; un grand nombre de vaisseaux occupaient cette rade ; d'autres, liés les uns aux autres, formaient, en avant de la digue, une sorte de palissade flottante ; enfin l'armée, qui avait toujours été bien payée et bien approvisionnée, comptait vingt-cinq mille hommes sous les armes ².

A son arrivée, le roi avait fait sommer les Rochelois de lui ouvrir leurs portes ; ils commençaient déjà à se trouver courts de vivres ; car, pendant le séjour de Buckingham à l'île de Ré, ils avaient été obligés de le nourrir avec sa flotte, et de lui laisser emporter trois cents tonneaux de blé ; d'autre part, sa présence les avait empêchés de faire leurs récoltes ; ils avaient ainsi épuisé leurs magasins ; mais les nouvelles qu'ils venaient de recevoir d'Angleterre ranimaient leurs espérances. Aux touchantes supplications qu'ils avaient adressées à Charles I^{er} ³, celui-ci avait répondu en faisant préparer une flotte de trente vaisseaux, tant grands que petits, et vingt barques chargées de vivres et de munitions, qui tiraient assez peu d'eau pour qu'on se flattât de leur faire passer l'estacade. Avec cette flotte, le comte de Denbigh, beau-frère de Buckingham, mit à la voile à Portsmouth. Il se présenta devant l'île de Ré le 11 mai. Le capitaine Bragneau, de la Rochelle, qui était sur cette flotte, profitant du vent de la marée, traversa l'estacade avec une petite chaloupe, et vint annoncer à ses compatriotes l'heureuse nouvelle du puissant renfort qui leur arrivait. La ville fut quelques jours dans l'ivresse de la joie ; mais Denbigh, résistant aux instances de Soubise,

¹ Mém. de Gaston, duc d'Orléans, p. 75-86. — Richelieu, l. XIX, p. 76. — Le Vassor, l. XXV, p. 173. — Bassompierre, p. 160. — Fontenay Mar., p. 109.

² Richelieu, l. XIX, p. 44 et 84.

³ Leur requête est dans Capefigue, t. IV, p. 171. — Le Vassor, l. XXV, p. 182.

des Rochelois qui étaient sur sa flotte, et des signaux de la ville, manqua de résolution ; et après avoir tiré, le 18 mai, quelques volées de canon contre l'estacade, sans produire aucun effet, il remit à la voile pour l'Angleterre. Une clameur universelle accusa Denbigh de lâcheté, Buckingham de trahison, et le roi lui-même vit plus tard alléguer contre lui, parmi les griefs sur lesquels il fut jugé, le secours ineffectif de la Rochelle. L'esprit de parti ne tint point compte cependant des obstacles réels que l'amiral anglais avait à surmonter : la flotte française, prête au combat dans la rade, montait alors à trente-huit voiles ; la digue était terminée ; elle était couverte par l'estacade, et l'armée royale, maîtresse des deux rives, avait disposé de toutes parts de puissantes batteries qui auraient foudroyé les Anglais. Denbigh aurait mieux fait peut-être, pour son honneur, de tenter le combat ; mais il est peu probable qu'il y eût obtenu un plein succès ¹.

Après la retraite de la flotte anglaise, il ne restait plus d'espoir pour la Rochelle ; les vivres étaient épuisés ; quelques gens riches, la duchesse de Rohan et sa fille, pouvaient encore se procurer de la chair de cheval et quelques onces de pain ; les autres étaient réduits aux cuirs bouillis, aux poissons et aux coquillages qu'on trouvait encore dans le port, aux herbes arrachées des murailles, enfin à tous ces aliments rebutants et malsains auxquels la faim réduit les malheureux dans les villes assiégées. Il n'y avait aucune chance, pas l'espérance la plus éloignée de voir arriver le duc de Rohan, ou aucun autre général huguenot au secours de la ville. Toute espérance, il est vrai, n'était pas perdue du côté de l'Angleterre ; Buckingham faisait armer une nouvelle flotte ; on ne sait à quelle époque les assiégés en eurent connaissance ; mais deux fois déjà les Anglais s'étaient approchés et ils n'avaient pu entrer dans le port. Loin d'avoir lieu d'espérer qu'une troisième flotte eût plus de succès, les Rochelois pouvaient observer les progrès journaliers des ouvrages élevés contre eux, l'impossibilité toujours plus grande d'enfoncer la barrière qui les séparait de la mer. Cependant, la mort du duc de Mantoue, l'appel du duc de Nevers à recueillir sa succession et la détermination de l'empereur Ferdinand de lui refuser l'investiture de Mantoue, tandis que le duc de Savoie voulait s'emparer du Montferrat ; tous ces mouvements de l'Italie faisaient sentir à Richelieu qu'il

¹ Le Vassor, l. XXV, p. 198. — Rohan, l. IV, p. 363. — Richelieu, l. XIX, p. 101-122. — Bassompierre, p. 149-152. — Fontenay Mar., p. 94. — Bazin, t. II, p. 401.

ne pouvait tarder à s'engager dans une nouvelle guerre ; aussi désirait-il ardemment terminer avec honneur le siège de la Rochelle : il offrait aux assiégés leur pardon, la conservation de leurs biens, celle de leur culte, et même celle de leurs murailles. Les magistrats du présidial, chargés de rendre la justice à la Rochelle, s'étant assemblés, déclarèrent que le seul parti qui leur restât à prendre était de traiter ¹.

Mais les Rochelois avaient confié le commandement de leur ville à un homme d'une énergie sauvage, le maire Guiton, qui, sans calculer les espérances qui lui restaient, le but qu'il pouvait se proposer d'atteindre, les calamités que son obstination pouvait attirer sur son parti, l'effroyable souffrance de ses concitoyens, auxquels il faisait briser tous les liens les plus sacrés de la nature, avait concentré toute sa politique ; tout le sentiment de ses devoirs, dans une seule idée, celle de résistance jusqu'à la mort ; lorsqu'il apprenait que les uns après les autres les bourgeois succombaient à la faim, il répondait seulement : « C'est » assez qu'il en reste un pour fermer les portes ². » Parmi les guerriers ce caractère de fer passait pour de l'héroïsme, et il inspirait une haute admiration aux assiégeants eux-mêmes. Il contribua pour beaucoup cependant, non pas seulement à la ruine de la Rochelle, mais à l'écrasement final du parti des huguenots en France. Guiton donna un soufflet au juge du présidial qui avait parlé de traiter, déclarant qu'un avis si lâche ne méritait pas d'autre réponse. Le tribunal tout entier paraissait prêt à ressentir cette insulte ; mais quelques ministres fanatiques annonçant le secours de Dieu, qui n'abandonnerait pas ses saints, appelèrent aux armes ceux qui voulaient la guerre, et tous les juges du présidial furent réduits à s'enfuir dans le camp des assiégeants ³. On les y reçut ; mais la même faveur ne fut point accordée à ceux qui voulaient échapper à la famine. La duchesse de Rohan, qui jusqu'alors avait montré tant de résolution, qui à l'âge de soixante et dix ans écrivait encore à son fils pour lui rappeler la devise de Jeanne d'Albret : *Paix assurée, victoire entière, ou mort honnête*, fut réduite à écrire au roi pour lui demander la permission de sortir de la ville, avec sa fille et deux cents femmes qui leur étaient attachées. Cette permission lui fut refusée ; plus tard de malheureux affamés, des femmes,

¹ Le Vassor, l. XXV, p. 220. — Richelieu, l. XIX, p. 123, 153.

² *Ibid.*, l. XXIV, p. 160. — Mém. de Pontis, t. XXXII, p. 76, 80.

³ *Ibid.*, l. XXV, p. 220.

des enfants, des vieillards essayèrent de sortir de la ville en suppliants; on les y fit rentrer à coups de fouets ou à coups de fourches, après avoir mis les hommes tout nus, et les femmes en chemise. D'autres essayèrent de s'échapper pendant la nuit, mais toutes les fois qu'ils étaient arrêtés ils étaient pendus ¹.

Si les Rochelois avaient mis quelque espérance dans les grands seigneurs qui appartenaient à leur parti, les événements qui se succédaient rapidement étaient bien faits pour les désabuser. Le duc de la Trémouille, qui tenait parmi eux un rang distingué, qu'on regardait comme le chef de toute la noblesse protestante du Poitou, qui était neveu du prince d'Orange et du duc de Bouillon, qui était pupille de Duplessis Mornay, vint au camp royal pour donner au cardinal de Richelieu, par une basse flatterie, l'honneur de le convertir; il fit abjuration devant la Rochelle, le 18 juillet ². Le comte de Soissons, le second entre les princes du sang, qui avait d'abord fait assurer les protestants qu'il n'oublierait point les obligations que leur avait sa famille, et qui, réfugié auprès du duc de Savoie, l'avait excité dans sa haine contre la France, et lui avait proposé d'envahir le Dauphiné, et d'y armer les huguenots, avait reconnu ensuite qu'il était plus avantageux pour lui de se soumettre, et il était arrivé au camp le 25 juillet, pour faire sa paix avec le roi et avec le cardinal ³. Charles I^{er} promettait toujours, il est vrai, des secours au duc de Soubise; il faisait armer une nouvelle flotte, pour laquelle il avait obtenu des subsides de son parlement; mais en même temps ce parlement invoquait avec plus de chaleur que jamais les anciennes libertés de l'Angleterre, il témoignait sa profonde défiance de Buckingham, il poursuivait le docteur Manwaring pour avoir professé dans un sermon les doctrines du pouvoir absolu. On présentait déjà la lutte qui ne pouvait tarder à s'engager entre le parti de la couronne et celui de la liberté. Charles I^{er}, sur son trône ébranlé, devait bien plus songer à se défendre qu'à porter un secours efficace à la Rochelle; d'ailleurs comme sa flotte était près de mettre à la voile, un Écossais fanatique, nommé Felton, tua, le 25 août, le duc de Buckingham à Portsmouth ⁴.

¹ Le Vassor, l. XXV, p. 221. — Fontenay Mar., p. 99, 107. — Richelieu, l. XIX, p. 125. ² Bazin, t. II, p. 407. — Le Vassor, l. XXV, p. 219.

³ Bassompierre, p. 165. — Fontenay Mar., p. 105. — Richelieu, l. XIX, p. 125. — Le Vassor, l. XXV, p. 180.

⁴ Fontenay Mar., p. 100-105. — Richelieu, l. XIX, p. 158. — Avec une lettre d'un Rochelois, témoin oculaire. — Le Vassor, l. XXV, p. 226.

Les Rochelois pouvaient moins encore attendre des secours du duc de Rohan. Celui-ci, il est vrai, continuait, dans le Languedoc, la petite guerre, mais il y était entouré de forces supérieures, et il ne pouvait pas même nourrir la pensée de franchir la distance qui le séparait de la ville où sa mère était assiégée, pour venir la délivrer. Il s'était retiré à Nîmes, en décembre 1627, tandis que le prince de Condé s'était avancé jusqu'à Montpellier, et lorsque celui-ci s'en retourna à Toulouse, il se rapprocha de Montpellier, dont le baron de Meslay lui avait promis de lui livrer la citadelle. Mais le traité était double, comme on s'exprimait alors ; celui qui lui avait promis de trahir son prince, le trahissait lui-même : les hommes d'élite que Meslay introduisit dans sa citadelle, y tombèrent dans l'embuscade qu'il leur avait dressée, et ils furent tous tués ou faits prisonniers ¹. Lorsque le parlement de Toulouse reçut la nouvelle de cet échec, il crut le moment venu de signaler son zèle pour le roi, en faisant la guerre à sa manière. Il condamna le duc de Rohan à être traîné sur la claie, comme traître, écartelé, puis ses membres brûlés et ses cendres jetées au vent. Cette sentence féroce contre un général encore à la tête de son armée ne pouvait, il est vrai, être exécutée qu'en effigie ².

Le duc de Rohan, peu troublé par les arrêts du parlement, poursuivait en même temps et ses entreprises militaires et ses négociations. Tandis qu'il pressait Charles I^{er} de hâter ses secours, s'il voulait sauver les malheureux Rochelois, il prêtait aussi l'oreille aux ouvertures qui lui étaient faites par le duc de Savoie : on lui parlait de lui faire obtenir des secours de cette cour même de Madrid, toujours si acharnée contre les huguenots. L'intrigant abbé Scaglia, l'ambassadeur de Charles-Emmanuel, était alors auprès du comte duc d'Olivarès, et il n'avait pas eu de peine à lui persuader que les intérêts du catholicisme devaient céder, au moins momentanément, au désir d'embarrasser Louis XIII et de diviser les forces de la France. Rohan dépêcha un de ses confidents, nommé Clauzel, en Espagne, pour négocier un traité de subsides, et promettre qu'il entretiendrait la guerre civile aussi longtemps qu'on lui payerait la subvention qu'on lui faisait espérer ³. Pendant ce temps, Rohan était entré, dans le Vivarais, en même temps que le prince de

¹ Rohan, l. IV, p. 343. — Fontenay Mar., p. 67. — Pontis, t. XXXII, p. 83. — Richelieu, l. XIX, p. 20. — Bazin, t. II, p. 454.

² Richelieu, t. IV, p. 21. — Bazin, t. II, p. 456.

³ Rohan, l. IV, p. 374. — Le Vassor, l. XXV, p. 200.

Condé allait ravager le comté de Foix : les deux généraux semblaient s'ôter à dessein toute chance de se rencontrer. Condé avait probablement des ordres de Richelieu d'éviter toute action, puisqu'un échec serait cent fois plus fatal à la cause royale qu'une victoire ne pouvait lui être avantageuse. Rohan était trop faible pour rechercher lui-même de telles chances ; aussi toutes les misères de la guerre tombaient, de part et d'autre, sur de malheureux paysans désarmés, ou sur des villes de peu de défense. Dans cette campagne, toutefois, Rohan justifia sa réputation de général habile, par des marches hasardeuses où il recueillait de petits succès, en même temps qu'il se déroba aux ducs de Montmorency et de Ventadour, qui étaient à ses trousses. Condé, de son côté, ne démentit point la sienne ; il s'y montra tel qu'on l'avait vu dans les précédentes, comme un général dur et avide, mais de peu de talents, qui ne savait tirer aucun avantage de la faiblesse de son ennemi, et qui désirait seulement acquérir la réputation du plus fanatique entre les généraux catholiques et du plus âpre contre les réformés, afin d'effacer ainsi le préjugé que les bigots pourraient avoir contre lui, parce qu'il était fils et petit-fils des chefs les plus dévoués du parti huguenot ¹.

Le maire de la Rochelle continuait à opposer son courage indomptable et son obstination aux nouvelles désastreuses qui lui parvenaient de temps en temps, aux instances, quelquefois même aux menaces de ceux qui devaient partager avec lui l'autorité dans la ville assiégée. On faisait monter à seize mille le nombre des personnes qui y étaient déjà mortes de misère ou de faim ². Si quelqu'un cependant parlait de se rendre, Guiton le faisait jeter en prison, quelquefois même il le faisait pendre. Il était résolu d'attendre la flotte que, pour la troisième fois, le roi Charles envoyait à son secours. Cette flotte, commandée par le comte de Lindsey, parut en vue de la Rochelle le 28 septembre ; on y comptait cent quarante voiles, et six mille hommes de débarquement. Le duc de Soubise, le comte de Laval, frère du duc de la Trémouille, s'y étaient embarqués avec un grand nombre de réfugiés français. Mais depuis une année que Richelieu faisait poursuivre avec autant d'intelligence que d'assiduité les travaux du siège, les lignes françaises, les digues, et la flotte qui les défendaient avaient été mises à l'abri de toute attaque :

¹ Rohan, l. IV, p. 552. — Le Vassor, l. XXV, p. 201. 248. — Bazin, t. II, p. 459. — Capefigue, t. IV, p. 107.

² Capefigue, t. IV, p. 174. — Richelieu, l. XIX, p. 163. — Fontenay Mar., p. 107 et 119.

de redoutables batteries garnissaient les deux rivages, l'armée était nombreuse, bien approvisionnée et impatiente de combattre sous les yeux du roi. Celui-ci était venu se loger au camp du maréchal Bassompierre, où l'on s'attendait que le feu serait le plus vif ¹.

Lindsey parut bientôt reconnaître que les obstacles qui lui barraient le chemin étaient insurmontables. Le 29 septembre, il vint échanger quelques canonnades avec les batteries de chef de baie ; le 30, il essaya vainement de diriger des machines incendiaires contre la flotte du roi ; le 3 octobre, il abandonna aussi au vent et à la marée un vaisseau chargé d'une lourde maçonnerie sous laquelle étaient placés douze milliers de poudre. On comptait qu'il ferait explosion tout contre l'estacade et la renverserait, mais il éclata au milieu de la baie sans faire aucun dommage. La flotte anglaise suivait cependant avec un vent favorable ; elle arriva jusqu'à l'estacade, qu'elle canonna pendant trois heures sans produire sur cette barrière aucun effet. Cinq mille coups de canon furent tirés dans cette bataille où l'armée française ne perdit que vingt-huit hommes. Le lendemain, la flotte anglaise revint à la charge et recommença à lâcher ses bordées, mais l'ardeur des matelots était ralentie ; évidemment ils ne comptaient plus sur le succès : et quand la flotte se retira avec la marée, lord Lindsey n'hésita point à reconnaître qu'il était impossible de forcer l'entrée du port. Soubise et Laval insistaient sur une nouvelle tentative qu'ils offraient de diriger eux-mêmes, mais l'amiral anglais ne crut pas devoir livrer la flotte qui lui était confiée aux conseils désespérés de quelques émigrés ².

Il jugea plus convenable d'entamer quelques négociations. Il envoya au cardinal un Anglais nommé Montaigu, fort connu à la cour de France, où on l'avait vu à la suite de Buckingham ; il avait été admis aux confidences de la reine Anne d'Autriche, puis mêlé aux intrigues de madame de Chevreuse ; Richelieu l'avait fait arrêter contre le droit des gens, sur le territoire neutre de Lorraine, mais l'avait ensuite laissé sortir de la Bastille. Montaigu fit quelques ouvertures, pour une pacification avec l'Angleterre, dans laquelle le parti huguenot serait compris, et croyant que le cardinal était disposé à les accepter, il partit pour l'Angleterre, afin de les communiquer à Charles I^{er} ³ ; mais les

¹ Bassompierre, p. 168. — Richelieu, l. XIX, p. 164. — Fontenay Mareuil, p. 110.

² *Ibid.*, p. 172 — *Ibid.*, p. 167. — *Ibid.*, p. 112.

³ Richelieu, t. XXIII, l. XVIII, p. 511, 422, 432 ; t. XXIV, l. XIX, p. 73, 82 et 169. — Bassompierre, p. 176. — Fontenay Mar., p. 115.

malheureux, assiégés n'avaient plus la force d'attendre ni la suite de ces négociations ni son retour. Leurs dernières ressources étaient épuisées; la mortalité parmi eux était effrayante, et les rues et les places publiques étaient encombrées de cadavres, qu'ils étaient trop faibles pour ensevelir. Le 27 octobre, on vit arriver au quartier où était le roi deux députés des réfugiés qui étaient sur la flotte de Soubise, et quatre députés de la ville. Richelieu permit à ces hommes unis dans la même cause, mais séparés depuis plusieurs mois, et qui avaient tant de souffrances à se raconter, de s'embrasser en sa présence, pourvu qu'ils ne proférassent pas un mot; puis, les séparant de nouveau, il profita de leur apparition inattendue pour faire croire aux uns comme aux autres que ceux qu'ils avaient rencontrés en sa présence s'en étaient remis à sa discrétion ¹.

Louis XIII était par caractère dur et impitoyable; la douleur physique était pour lui un spectacle qui le réjouissait; il s'était amusé à voir, dans les fossés d'un château où il logeait, des prisonniers huguenots laissés sans eau et mangés par les mouches, et il s'était diverti longtemps à contrefaire les grimaces des mourants; aussi un jour qu'il envoyait demander des nouvelles du comte de la Rocheguyon, alors à l'extrémité, celui-ci répondit : « Dites au roi que dans peu il en aura » le divertissement; vous n'avez guère à attendre : je commencerai » bientôt mes grimaces. Je lui ai aidé bien des fois à contrefaire les » autres : j'aurai mon tour à cette heure ². » Richelieu n'était pas plus susceptible de compassion envers ceux qui résistaient à sa volonté, encore que sa cruauté fût moins brutale. Le courage ni le malheur des Rochelois ne lui inspiraient aucun respect. « L'audace, dit-il, qui accompagne toujours la rébellion étoit si profondément empreinte en » l'esprit de ces misérables, que quoiqu'ils ne fussent plus qu'ombres » d'hommes vivant, et qu'il ne leur restât plus de vie qu'en la clémence » du roi, dont ils étoient indignes, ils osèrent néanmoins bien encore » proposer au cardinal qu'ils vouloient faire un traité général pour » tous ceux de leur parti, et avoir la continuation de tous leurs anciens » privilèges, franchises et immunités, fors ceux qui pouvoient donner » ombrage de nouveaux troubles ³. »

¹ Richelieu, l. XIX, p. 170. — Bassompierre, p. 178. — Le Vassor, l. XXV, p. 235-240. — Fontenay Mareuil, p. 114.

² Tallemaut, des Réaux, t. II, p. 66.

³ Richelieu, l. XIX, p. 170.

Les conditions accordées aux Rochelois furent cependant moins rigoureuses qu'on n'aurait pu l'attendre de la dureté de leurs vainqueurs. Richelieu écrivit de sa main, le 25 octobre, en présence des députés qui lui furent amenés dans les carrosses de Bassompierre, car ils n'avaient plus la force de se traîner : « On promettra la vie aux habitants, la » jouissance de leurs biens, l'abolition de leur crime, et le libre exercice » de la religion. » Voilà tout, ajouta le cardinal, nous ne pouvons pas autre chose ¹. Une grande députation de douze bourgeois fut présentée ensuite au roi, le 29 octobre ; ces pauvres gens ayant protesté qu'ils avaient regret et horreur de leur rébellion, et demandé miséricorde, il leur répondit « qu'il prioit Dieu que ce fût de cœur qu'ils lui » portassent honneur, et non pas par la nécessité où ils étoient ; qu'il » savoit bien qu'ils avoient toujours été malicieux, et qu'ils avoient » fait tout ce qui leur avoit été possible pour secouer le joug de son » obéissance ; qu'il leur pardonnoit toutefois leurs rébellions, et que » s'ils lui étoient fidèles sujets, il leur seroit bon prince ². »

Le lendemain, les troupes royales entrèrent dans la Rochelle ; le maire Guiton les attendait à la porte, et leur adressa une courte harangue ; le maréchal de Schomberg lui répondit qu'il n'était plus maire. Richelieu, à qui il se présenta encore le lendemain, lui dit que le roi était désormais seul maire et maître dans la Rochelle. Les troupes défilaient cependant au milieu de ces rues encombrées de morts, que les assiégés n'avaient plus eu la force d'enterrer. Les soldats, qui portaient chacun un pain sur leur havre-sac, s'empressèrent de le partager avec des malheureux qui n'en avaient point tâté depuis cinq mois. Le roi donna ordre aux vivandiers d'amener des vivres, et de les vendre au prix ordinaire. En même temps on nettoyait les rues, les places et les maisons ; on purifiait les églises qu'on voulait rendre au culte catholique, et les deux prélats guerriers, le cardinal, et son lieutenant sur sa flotte, Henri de Sourdis, évêque de Maillezais, qu'il avait promu à l'archevêché de Bordeaux, y dirent dès le lendemain la messe ³.

Enfin, le 10 novembre, une déclaration du roi fixa la condition future de la Rochelle. L'exercice de la religion catholique y fut rétabli,

¹ Capefigue, t. IV, p. 188. — Bassompierre, p. 178.

² Richelieu, l. XIX, p. 172. — Bassompierre, p. 180. — Le Vassor, l. XXV, p. 244. — Fontenay Mar., p. 116.

³ *Ibid.*, p. 175. — Le Vassor, l. XXV, p. 246. — Fontenay Mareuil, p. 118.

les églises restituées, les ecclésiastiques et les hôpitaux remis en possession de leurs biens. Les crimes des habitants furent abolis, et l'exercice de leur religion leur fut permis en un lieu qui serait plus tard déterminé, celui dont ils s'étaient servis jusque-là devant être changé en une église cathédrale, que le pape serait prié d'ériger en évêché. Les privilèges de la ville demeuraient éteints et abolis, et l'hôtel de ville réuni au domaine. Les fortifications devaient être rasées, sauf celles qui regardaient la mer, en sorte que, de tous côtés, l'entrée et l'accès de la ville fussent libres et faciles. Défense était faite à tout étranger de s'y établir sans permission du roi ; pareille défense à tout sujet du roi, professant la religion réformée, s'il n'y avait déjà son domicile avant la descente des Anglais. Enfin il était interdit à tous les habitants d'avoir en leur possession aucune arme ni munition de guerre. Un intendant de justice demeurait chargé de l'exécution de toutes ces dispositions. Après avoir subjugué la capitale du protestantisme en France, le roi reprit à petites journées, avec le cardinal, le chemin de Paris ¹.

¹ Le texte de l'édit aux Archives curieuses, 2^e série, t. III, p. 121-136, et au Mercure français, t. XIV, p. 720. — Bazin, t. II, p. 429. — Capefigue, t. IV, p. 192. — Le Vassor, l. XXV, p. 254.

CHAPITRE XVI.

Guerre de la succession de Mantoue. Fin de la guerre des huguenots en Languedoc. La reine mère laisse éclater sa haine contre Richelieu. Situation critique de l'Europe. Journée des Dupes. Le duc d'Orléans et sa mère sortent de France. — 1628-1631.

(1628.) La prise de la Rochelle avait rendu à Louis XIII la disposition des forces de la monarchie française ; par elle il recouvrait en Europe l'influence à laquelle il avait droit de prétendre. Les huguenots, il est vrai, n'étaient pas encore complètement subjugués ; le duc de Rohan était toujours à leur tête en Languedoc, et avec sa petite armée il disputait encore le terrain aux troupes royales ; mais il voyait lui-même qu'une plus longue résistance n'était guère possible ; que sa fin et celle de son parti approchaient ; et s'il désirait la paix, ceux des religionnaires qui n'avaient pas pris les armes avec lui la désiraient plus vivement encore, car ils sentaient que les calamités que la guerre civile attirait sur les provinces du midi, les rendaient odieux au gouvernement et au peuple. Les princes, les grands, qui, dans la période qui venait de s'écouler, s'étaient montrés si prompts à prendre les armes, si susceptibles pour la moindre offense, si confiants dans leurs forteresses, leurs gouvernements, et les gentilshommes attachés à leurs personnes, s'avaient qu'ils avaient été vaincus, à la Rochelle, plus encore que les huguenots. Ils ne gardaient plus d'espoir de s'élever au même rang que les ducs d'Allemagne et d'Italie, ou d'établir leur indépendance. Ils sentaient qu'un parti armé ne pouvait se maintenir en France qu'autant qu'il conservait, par une place réputée imprenable, une communication toujours ouverte avec l'étranger. La paix était désormais le refuge des partis vaincus, comme l'espérance des peuples.

Mais la paix ne convenait pas à la politique de Richelieu. Il voyait bien que le roi, jaloux, défiant, morose, était fatigué de l'importance

de son ministre ; qu'il s'irritait en secret de ce qu'un autre régnait en sa place, de ce qu'un autre était craint et flatté, de ce que toutes les ambitions se tournaient vers un autre que lui. Richelieu savait que, pour retenir Louis XIII, il ne devait compter sur aucune affection de sa part ; il n'avait d'appui que dans sa paresse d'esprit et sa timidité. Les flatteurs du roi, ses jeunes favoris, le pressaient de gouverner lui-même ; toujours il leur répondait qu'il voulait le faire, qu'il attendait seulement d'être hors de l'embarras actuel. Richelieu sentait donc qu'il lui convenait que l'embarras actuel durât toujours ; que d'une difficulté naquit une autre difficulté, d'un obstacle un autre obstacle ; que la situation fût toujours si compliquée que son génie seul suffît à la maîtriser. Il avait besoin de maintenir la guerre à perpétuité, soit qu'il y engageât directement la France, ou qu'il la fît intervenir seulement comme auxiliaire dans les querelles de ses voisins.

Toutefois, dans l'esprit de Richelieu, des motifs qu'il croyait patriotiques, des sentiments qu'il estimait lui-même généreux, se confondaient avec son intérêt personnel. Il ressentait lui aussi cette haine et cette jalousie que de longues hostilités avaient inspirées à Henri IV, et à presque toute sa noblesse, contre l'Espagne et la politique espagnole ; il croyait faire acte de bon Français en rabaissant les ennemis héréditaires de la France ; il croyait que la gloire de la maison de Bourbon consistait à humilier la maison d'Autriche ; que la France ne se montrait grande que lorsqu'elle se faisait craindre par ses voisins, ou obéir implicitement par ses alliés ; que lorsqu'elle s'agrandissait par des conquêtes : si c'était là des illusions de son esprit, il les avait en commun avec tous ses contemporains, avec toute la noblesse militaire de son pays.

Aussi l'action que Richelieu exerçait sur l'Europe, le travail continu par lequel il ébranlait l'ordre social chez les nations étrangères, et maintenait la guerre, non pour obtenir par elle un traité de paix plus avantageux, mais pour ruiner plus complètement ses rivaux en prolongeant leurs calamités, cette action, disons-nous, quoiqu'elle soit réellement la portion la plus criminelle de sa conduite, constitue précisément ce qu'on nomme sa gloire et la gloire de la France pendant son administration ; c'est aussi celle qui fut le plus longtemps imitée : après lui, Mazarin jugea de même que son intérêt personnel de premier ministre demandait la continuation de la guerre ; puis Louis XIV fut à son tour enivré par cette fausse gloire, parce qu'en

commençant à régner il ne trouva chez ses courtisans, chez tout son peuple, d'autre idée de grandeur que celle qui s'attachait à l'arrogance avec laquelle il traitait tous les autres, à la valeur de ses soldats et à ses conquêtes. Ce fut le cardinal de Richelieu qui fit entrer le gouvernement français dans cette carrière d'usurpation, d'agrandissement, d'oppression qui fut poursuivie si longtemps pour le malheur de l'humanité, et qui, après trois quarts de siècle, amena enfin, dans la vieillesse de Louis XIV, une réaction si funeste pour la nation française et pour son chef.

Si Richelieu voulait la guerre, s'il ne cherchait point à l'éloigner ou à la terminer promptement par des négociations de bonne foi, il ne rencontrait non plus aucune bonne foi dans les puissances voisines avec lesquelles il avait quelques intérêts à démêler. Aussi l'Espagne, l'empereur et le duc de Savoie lui fournissaient, par d'injustes agressions, des sujets fort légitimes de prendre les armes. Le duc Vincent II de Mantoue, troisième et dernier fils du duc Vincent I^{er}, était mort le 26 décembre 1627. Son héritier légitime pour le duché de Mantoue était Charles, duc de Nevers, arrière-petit-fils de Frédéric II, duc de Mantoue, leur aïeul commun. César, duc de Guastalla, d'une branche cadette des Gonzague, issu du père de Frédéric II, fit mine cependant de lui disputer des droits incontestables. Quant au marquisat de Montferrat, érigé en duché en 1574, c'était un fief féminin qui, de droit, devait appartenir à Marie de Gonzague, fille de François III, le seul des trois derniers ducs qui eût eu un enfant. Mais cette jeune personne fut mariée la veille de la mort de son oncle, par l'ordre de celui-ci, et avec dispense du pape, à Charles de Réthel, qui était alors à Mantoue, tandis que le duc de Nevers, père de Réthel, se trouvait encore en France. Ainsi l'héritage entier des Gonzague devait passer à la branche cadette, celle des ducs de Nevers. Toutefois Charles-Emmanuel, duc de Savoie, disputait les droits de Marie, fille de sa fille, pour faire revivre ceux que la maison de Savoie avait prétendu, un siècle auparavant, avoir sur le Montferrat, et que Charles-Quint avait condamnés en 1556¹.

Les droits du nouveau souverain, Charles II, duc de Mantoue, étaient si clairs, qu'il fallait manquer à toute pudeur pour les contester; mais il était né en France où son père avait acquis le duché de Nevers

¹ Art de vérifier les dates, t. XVII, p. 316 et suiv.

par un mariage ; il inspirait de la défiance à la maison d'Autriche, comme sujet français, encore qu'il n'eût guère marqué que par la part qu'il avait prise aux guerres civiles contre l'autorité royale ; il était faible et bon à dépouiller : aussi, quoiqu'il eût été appelé par le dernier duc, qu'à son arrivée, le 17 janvier, il eût été accueilli avec empressement par les peuples et par les soldats, et qu'il fût maître des forteresses, l'empereur Ferdinand le sommait de tout restituer à son compétiteur, le duc de Guastalla, qu'il avait nommé commissaire impérial, et de venir en personne à sa cour pour faire valoir ses droits ; tandis que Charles-Emmanuel et Gonzalès de Cordoue, gouverneur espagnol du Milanais, étaient convenus de partager entre eux le Montferrat, et l'avaient immédiatement attaqué, chacun de son côté ¹.

Richelieu, non plus que Louis XIII, n'avait aucune affection pour le nouveau duc de Mantoue, qui, comme duc de Nevers, s'était montré un sujet fort remuant. Marie de Médicis se prétendait offensée de ce qu'il avait dit que ses ancêtres étaient depuis longtemps princes, à l'époque où ceux de cette reine n'étaient que marchands ; elle avait protesté avec violence que son fils Gaston n'épouserait jamais une Gonzague. Toutefois, Richelieu jugeait que l'honneur du roi serait compromis, si l'Autriche faisait éprouver à Nevers une criante injustice, uniquement parce qu'il était Français ; d'ailleurs l'Italie, déjà opprimée par la prépondérance espagnole, le serait toujours davantage, si l'héritage de Gonzague était réuni aux États de l'une ou l'autre branche de la maison d'Autriche. Une telle réunion alarmait surtout les Vénitiens, seuls alliés qui fussent restés à la France dans la Péninsule. Pendant que Richelieu retenait le roi au siège de la Rochelle, ce fut surtout aux Vénitiens qu'il recommanda les intérêts du duc de Nevers ², ou plutôt il chercha à les mettre en jeu à cette occasion ; car il voulait venger le duc de Nevers bien plutôt que le défendre ; il voulait empêcher que les voisins de la France s'agrandissent à ses dépens, sans se soucier de le sauver, et moins encore de sauver ses peuples.

Le nouveau duc de Mantoue ne s'était pas abandonné lui-même : engageant les grands biens qu'il possédait en France, il y avait fait lever une armée de douze mille fantassins et quinze cents chevaux que

¹ Aless. Zilioli, *Historie memor.*, p. III, l. III, p. 86-89. — Batt. Nani, *Stor. Veneta*, l. VII, p. 348 et seq. — Botta, *Storia d'Italia*, t. IV, l. XIX, p. 559. — Bazin, *Hist. de Louis XIII*, t. II p. 465. — Mém. de Richelieu, t. XXIV, l. XIX, p. 48.

² Battista Nani, *Storia Veneta*, lib. VII, p. 551. — Richelieu, l. XIX, p. 493.

lui amenait le marquis d'Uxelles, par la vallée de Barcelonnette ; c'était au mois d'août 1628, et Marie de Médicis représentait encore le roi à Paris : écoutant ses petites haines et ses petites jalousies contre la maison de Gonzague, ou sa prédilection pour l'Espagne et celle du cardinal de Bérulle, directeur de sa conscience, elle invita le maréchal de Créqui, commandant en Dauphiné, à contrarier l'expédition du marquis d'Uxelles. On lui refusa des vivres, on favorisa la désertion de ses soldats, on lui retrancha toutes les facilités sur lesquelles il comptait, d'après les encouragements de Richelieu. Il s'avança, toutefois, par la route de Château-Dauphin, mais son avant-garde eut à peine passé la frontière qu'elle fut surprise dans la vallée de Saint-Pierre par le duc de Savoie, secondé par quatre mille Espagnols ; elle fut mise en fuite ; en se repliant sur l'armée, elle y porta le désordre, et bientôt toute la troupe du marquis d'Uxelles, étant rentrée sur le territoire de France, se débanda ¹.

Les Vénitiens prêtaient bien quelque argent au duc de Mantoue ; ils lui donnaient des facilités pour acheter des vivres et enrôler des soldats, mais ils redoutaient de se brouiller avec la puissante maison d'Autriche, qui les tenait enserrés entre ses États, et ils savaient bien le peu de fond qu'ils avaient à faire sur les promesses de la France. La cour de Rome négociait en faveur du duc de Mantoue, mais elle s'en tenait pour lui à de bonnes paroles. Avec ses seules forces, ce duc continua cependant à se défendre ; il avait dans Mantoue six mille fantassins et mille chevaux, pour la plupart français, qui lui étaient arrivés par l'État de Venise ou la Valteline ; et à Casal de Monferrat, outre les milices du pays, il avait quatre mille hommes et quatre cents chevaux qui y avaient filé un à un, avec beaucoup de dangers et de difficultés, par l'État de Gênes ou le Valais. Le marquis de Beuvron, l'adversaire de Boutteville, s'y était réfugié après son duel ; il prit le commandement de la garnison, de concert avec M. de Guron, le négociateur que Richelieu avait chargé de soutenir les intérêts du duc de Mantoue en Italie ; ils défendirent Casal avec autant de valeur que d'intelligence contre Gonzalès de Cordoue qui s'était vanté de l'emporter en peu de semaines ; mais, pendant ce temps, Charles-Emmanuel faisait la conquête de la partie du

¹ Batt. Nani, *St. Venet.*, l. VII, p. 570. — Alessandro Zilioli, p. III, l. III, p. 93. — Muratori, *Annali*, t. XV, p. 228. — Botta, *Storia d'Italia*, t. IV, l. XX, p. 403. — Le Vassor, *Hist. de Louis XIII*, t. III, l. XXV, p. 218. — Bazin, t. II, p. 469. — Richelieu, l. XIX, p. 143, 147. — Guichenon, t. II, p. 419.

Montferrat qu'il s'était réservée par son traité de partage avec le lieutenant du roi d'Espagne ¹.

Richelieu avait compté que le duc de Savoie entendrait mieux ses propres intérêts que d'aider les Espagnols à se rendre maîtres d'une ville aussi forte que Casal, à moins de vingt lieues de Turin; car cette place, entre les mains d'un voisin ambitieux, ôterait au Piémont toute indépendance : mais Charles-Emmanuel n'avait qu'une mince opinion des talents militaires de Gonzalès de Cordoue auquel il s'était associé; il comptait bien qu'avec douze mille fantassins et deux mille chevaux, le général espagnol, mal pourvu de munitions et d'argent, s'épuiserait à ce siège sans prendre la ville; il laissait même, dans ce but, passer de temps en temps des vivres et des soldats qui parvenaient aux assiégés. Charles-Emmanuel était aussi habile dans les intrigues que dans la conduite des armées; mais inquiet, ambitieux, sans foi, il éprouvait les inconvénients de la réputation qu'il s'était faite. Il comptait que se trouvant avec une bonne armée, des places fortes, des magasins sur le théâtre de la guerre, il pourrait, au moment le plus critique, se faire payer au plus haut prix une perfidie, puisqu'il dépendrait de lui de ruiner l'allié auquel il aurait promis son assistance. Il offrait bien aux Espagnols de fermer les passages aux Français, mais c'était sous condition que les premiers l'aidassent à s'emparer de Gênes; de même il offrait aux Français de trahir pour eux les Espagnols, mais il demandait en retour la couronne de Lombardie, et en attendant, comme gage de bonne volonté, l'abandon de la ville de Genève : de part et d'autre, on écoutait ses demandes, on lui faisait des offres, mais c'était avec tant de défiance, que rien ne pouvait se terminer ².

Charles-Emmanuel crut qu'il avancerait plus ses affaires en se mettant lui-même en possession de la récompense qu'il demandait; il donna les mains, en conséquence, à une atroce conspiration contre la république de Gênes. Profitant de la discorde entre les nobles de l'ancien et du nouveau portique, et de la jalousie du peuple contre les uns et les autres, il avait excité un nommé Jules-César Vachero, que son audace et ses forfaits avaient signalé à l'admiration de la populace, à conjurer contre l'existence même de la république. Il lui avait fourni de l'argent, des munitions et des soldats, pour s'emparer du palais public : le doge et les sénateurs devaient être jetés par les fenêtres; en même temps, tous

¹ Batt. Nani, l. VII, p. 367. — Carlo Botta, l. XIX, p. 339; et l. XX, p. 397.

² *Ibid.*, p. 333.

les nobles qui s'assembloient aux places des Banchi et de San-Siro devaient être massacrés ; puis les conspirateurs devaient se répandre dans leurs maisons pour les piller et pour égorger leurs femmes et leurs enfants ¹. C'était par de tels moyens que Charles-Emmanuel comptait étendre sa domination : le sort qu'il destinait alors à Gènes, il l'avait destiné auparavant à Genève. Un des complices ayant révélé le complot, et la plupart des conjurés ayant été arrêtés, le duc les envoya redemander à Gènes, protestant qu'il traiterait des nobles Génois qu'il avait entre les mains comme le sénat traiterait Vachero et ses complices. En même temps, il exigea de Gonzalès de Cordoue qu'il fit une semblable demande à la république, et Gonzalès redoutait si fort de voir le Savoyard embrasser l'alliance française, qu'il se joignit au duc pour réclamer la mise en liberté des conjurés. Cette intervention ne les sauva point du supplice ; mais elle aliéna les Génois des Espagnols auxquels ils avaient été jusqu'alors si dévoués, et elle leur fit rechercher l'alliance de la France ².

Le moment était enfin venu où cette alliance pouvait être appuyée par une force imposante ; la nouvelle de la prise de la Rochelle fut accueillie par les États italiens, auxquels l'indépendance de leur patrie était encore chère, comme le signal de leur délivrance. Richelieu leur avait annoncé à plusieurs reprises qu'il n'attendait que cet événement pour agir avec vigueur au delà des Alpes, et en effet il avait l'intention d'engager Louis XIII à descendre lui-même en Piémont, au printemps suivant, avec une puissante armée. Louis XIII, brave et un peu fanfaron, était toujours séduit par la gloire de marcher lui-même à la tête de ses armées, tandis que son adversaire Philippe IV ne s'était jamais montré à ses soldats. D'autre part, sa mère, Marie de Médicis, était jalouse de ce que Richelieu l'entraînait toujours loin d'elle. C'était dans les camps qu'il s'accoutumait à ne consulter que son ministre et à ne plus écouter sa mère. Outre ce motif tout personnel, son cœur s'était d'autant plus attaché à la politique espagnole qu'il s'était plus tourné vers la bigoterie ; et le directeur de sa conscience, le cardinal de Bérulle, lui représentait les alliances que Richelieu faisait contracter à son fils avec les hérétiques, comme une révolte contre l'Église elle-

¹ Filippo Casoni, *Ann. di Genova*, t. V, l. III, p. 149. — Botta, l. XIX, p. 341.

² Batt. Nani, l. VII, p. 365. — Fil. Casoni, l. III, p. 156. — Botta, l. XIX, p. 370. — Muratori, *Ann.*, t. XV, p. 227.

même. Marie s'opposait donc de tout son crédit à l'expédition que Richelieu proposait à son fils, et elle justifiait sa répugnance par sa tendresse de mère, par sa crainte d'exposer son fils chéri au danger des combats, à de nouvelles fatigues, et aux maladies. Richelieu croyait peu à cette tendresse, mais il se sentait contrarié, sous ce prétexte, dans toutes ses opérations ¹.

(1629.) Richelieu avait envoyé en Espagne un homme fort spirituel, Bautru, pour traiter avec le comte duc d'Olivarès, et proposer quelque expédient pour éviter la guerre, tel que de remettre la ville de Casal en dépôt, entre les mains d'une puissance neutre, pendant que les prétentions réciproques seraient discutées : dans ses Mémoires, il rapporte avec beaucoup de complaisance leurs longs entretiens, et les réponses piquantes que Bautru faisait à Olivarès ; mais quoique celui ci insistât pour prolonger la négociation, il ne faisait aucune offre raisonnable, et il voulait évidemment mettre à profit les habitudes dilatoires des Espagnols, comptant que, tandis qu'on discuterait encore, Casal succomberait à la famine ². Richelieu fit comprendre au roi qu'à ces lenteurs affectées il fallait opposer toute l'impétuosité française et presser tellement ses préparatifs pendant l'hiver que Casal fût secouru le 15 mars, deux mois avant que les Espagnols songeassent à se mettre en mouvement ³. Louis XIII promit de partir dans deux jours, et consentit à ce que son ministre lui lût le soir même, en présence de la reine sa mère seulement et du père Suffren, son confesseur, un mémoire dans lequel était exposée toute la conduite qu'il lui conseillait de suivre. Tout en ne s'adressant qu'au roi seul, Richelieu tenait à avoir pour auditeurs la reine mère et le confesseur, afin de déjouer d'avance les intrigues qui prendraient pour base ou le soin de la santé du roi ou celui de sa conscience.

Ce mémoire est remarquable et par la clarté et la précision des vues politiques, et par la hardiesse de l'homme d'État qui profite de son caractère ecclésiastique pour donner une leçon à son souverain. La première partie est fort courte, la seconde fort longue au contraire. Richelieu remontrait au roi que sa tâche consistait désormais, pour l'intérieur

¹ Mém. de Richelieu, t. IV, l. XIX, p. 176, seq. — On est confondu de voir tous les petits rapports, tous les bavardages dont le grand ministre remplit à cette occasion ses mémoires. — Fontenay Mareuil, t. II, p. 124.

² *Ibid.*, l. XIX, p. 199-232

³ *Ibid.*, l. XX, p. 238-246.

du royaume, à achever de dompter les hérétiques du Languedoc, à raser toutes les places qui n'étaient pas aux frontières, à ramener les parlements à l'obéissance, et à racheter le domaine, ce qui suffirait pour doubler son revenu. Pour le dehors, la France ne devait pas songer à étendre ses limites, mais à se donner la facilité de protéger tous les États faibles contre l'oppression de l'Espagne, et pour cela à s'assurer des postes pour pénétrer dans tous les pays voisins. Une puissante marine suffirait déjà pour ouvrir l'abord à toutes les contrées du monde ; mais il convenait de plus de fortifier Metz et d'acquérir Strasbourg, pour avoir une entrée en Allemagne ; de faire une citadelle à Versoix et d'acquérir la principauté de Neuchâtel, pour se rendre puissant en Savoie et en Suisse ; de recouvrer le marquisat de Saluces, pour tenir les portes de l'Italie, et plus tard on pourrait songer encore à reconquérir la Navarre et à soumettre la Franche-Comté ¹.

Richelieu passe ensuite aux conseils qu'il donne au roi sur la réforme de son propre caractère ; il y consacre trente pages, et aucun souverain ne s'était encore entendu donner des leçons si sévères, ni qui décelassent une connaissance si profonde de son esprit et de ses faiblesses. Comme de raison, le ministre commence bien par quelques éloges. « Il représenta que sa majesté étoit très-bon, vertueux, secret, courageux, et amateur de gloire ; mais qu'on pouvoit dire avec vérité » qu'il étoit extrêmement prompt, soupçonneux, jaloux, quelquefois » susceptible de diverses aversions passagères, et des premières impressions, au préjudice du tiers et du quart ; enfin, sujet à quelque » variété d'humeur, et diverses inclinations. » Puis, quand Richelieu reprend une à une ces faiblesses, on y voit Louis XIII tout entier, haïssable et méprisable, tel à peu près que l'a jugé la postérité. Si soupçonneux « que si deux personnes parloient ensemble, il en entroit en » ombrage ! Si jaloux de son frère et si médisant qu'il ne pouvoit se » tenir d'en mal parler, ainsi que de ceux qui étoient auprès de lui, » ce qui ne manquoit jamais de leur être rapporté ensuite ; si défiant » de ses ministres qu'il ne leur permettoit de rien prendre sur eux, » encore qu'il ne pût point se résoudre à vaquer lui-même à ses affaires » avec assiduité et autorité tout ensemble. » Richelieu demandait au roi « de s'étudier à faire perdre l'opinion que beaucoup avoient, qu'un » service rendu à S. M. étoit tellement perdu en sa mémoire qu'elle

¹ Mém. de Richelieu, l. XX, p. 247-250.

» ne s'en souvenoit plus trois jours après ; que l'honneur du sujet n'a
 » point de prix dans la bouche de son prince, et qu'au lieu d'excuser
 » les défauts de ceux qui sont sous sa charge, il les relève, et ravale
 » les bonnes actions qu'il devoit faire valoir... que S. M. donnoit si
 » peu d'attention à ses affaires, et improuvoit si facilement les expé-
 » dients qu'on lui proposoit pour les faire réussir, qu'elle étouffoit les
 » meilleurs desseins dans l'esprit et le cœur de ceux qui étoient les
 » plus capables. » Il lui rappelait « que M. de Luynes avoit souvent
 » dit qu'il avoit remarqué que S. M., de son inclination naturelle, se
 » portoit plus volontiers aux sévérités qu'aux grâces, et qu'il avoit plus
 » d'aversion à faire du bien que du mal... qu'une des choses qui pré-
 » judicioient au règne de S. M. étoit qu'on pensoit qu'elle n'agissoit
 » pas d'elle-même ; qu'elle s'attachoit plus volontiers aux choses petites
 » qu'aux grandes et importantes, et que le gouvernement de l'État lui
 » étoit indifférent... que l'humeur du roi le portoit à aimer mieux
 » faire du bien à des personnes presque inconnues qu'à des proches,
 » alliés ou amis de ceux qui avoient l'honneur de le servir auprès de
 » sa personne ¹. »

Richelieu assure que le roi entendit le tout « avec autant de patience
 » que *l'humeur de la plus grande part des grands en donne aux plus*
 » *importantes affaires* : il dit au cardinal qu'il étoit résolu d'en faire
 » profit, mais qu'il ne falloit point parler de sa retraite, » car Riche-
 lieu l'avait de nouveau demandée sous prétexte de sa santé. La patience
 de la reine mère avait bien aussi été mise à l'épreuve, car quelques traits
 du pinceau en faisant le portrait de son fils avaient porté sur elle. Pour
 calmer son mécontentement, le roi, dans un lit de justice qu'il tint au
 commencement de janvier 1629, la déclara régente, pendant son ab-
 sence, des provinces situées en deçà de la Loire, et le même jour il se
 mit en route pour le Dauphiné ².

Dans ce même lit de justice, le garde des sceaux, Michel de Marillac
 présenta une longue ordonnance, ou plutôt un code tout entier, sur la
 juridiction ecclésiastique, l'administration de la justice, le droit civil,
 le droit criminel, les revenus et le droit maritime, qu'il avait compilé
 avec beaucoup de soin d'après les cahiers des états généraux et des
 assemblées des notables. Mais le parlement avait déjà, une première

¹ Mém. de Richelieu, l. XX, p. 250-284.

² Selon Richelieu, c'étoit le 4 janvier, les autres disent le 15, l. XX, p. 284. —
 Le Vassor, l. XXVI, p. 288. — Bazin, t. III, p. 15. — Bassompierre, t. III, p. 187.

fois, repoussé cette ordonnance, sans entrer dans l'examen du fond, et uniquement d'après la jalousie qu'il ressentait toujours contre le pouvoir législatif des assemblées nationales. Il l'avait nommée en dérision le code Michau ¹. Son auteur, Michel de Marillac, avait compté y attacher sa renommée ; aussi le discours qu'il adressa au parlement, en présentant de nouveau ce code dans un lit de justice, avec tout le déploiement de l'autorité royale, était-il sévère ; il y prenait à tâche de ne laisser au corps judiciaire aucune autorité législative. « Nos rois, disait-il, » ne sont pas sur le pied des autres rois de la terre ; ils ont des prérogatives particulières, et une éminence de pouvoir et d'autorité que » les autres n'ont point. Quand ils nous parlent, nous ne considérons » que la puissance de celui qui commande ; son pouvoir souverain est » la règle de notre obéissance. » Il affirmait que les rois ne faisaient enregistrer leurs ordonnances au parlement que pour garantir leur authenticité, et leur conservation dans un dépôt inviolable. Ils avaient, il est vrai, souvent écouté à cette occasion les remontrances des hommes sages qui se trouvaient dans cette compagnie, comme ils auraient écouté celles du moindre de leurs sujets, « sans opinion d'autorité ni » créance d'attribution. » Mais le parlement ayant quelquefois, dans le temps où l'État était faible, cherché à se faire un droit de ces remontrances, le roi voulait désormais que ses ordonnances fussent gardées et observées nonobstant toutes remontrances, nonobstant aussi qu'elles n'aient été publiées dans aucune des cours ². Ces doctrines étaient bien conformes aux sentiments de Richelieu à l'égard du parlement ; mais il n'aimait pas Marillac, il le regardait comme le successeur que lui destinait la reine mère ; il vit avec plaisir le parlement s'irriter contre lui, et couvrir de ridicule le code Michau, sans se donner la peine d'examiner tout ce qu'il contenait de bon et d'utile : des remontrances furent adressées presque chaque jour à la reine, pour la faire surseoir à l'envoi du code dans les provinces jusqu'au retour du roi, après lequel Richelieu le laissa tomber dans l'oubli ³.

Le roi partit le 4 janvier en sortant du parlement. Il prenait son chemin par la Champagne et la Bourgogne ; il évitait la route de Roanne et de Lyon, où la peste s'était déclarée ; dans la dernière ville elle avait

¹ Isambert, Anc. lois, t. XVI, p. 225-344.

² Code Michau, § 1. — Lois franç., t. XVI, p. 225. — Le Vassor, l. XXVI, p. 290. — Bazin, t. III, p. 14.

³ Lois françaises, t. XVI, p. 542. — Mémoires de Richelieu, l. XX, p. 284-294.

enlevé quarante mille personnes ; on l'attribuait aux troupes que le marquis d'Uxelles y avait rassemblées l'été précédent pour les conduire en Italie. Les effroyables souffrances de la guerre faisaient éclater la peste dans les pays dont les habitants étaient réduits au désespoir, puis la marche des armées et leur intempérance la répandait ensuite de contrées en contrées. Entre les soldats, que Louis XIII devait conduire en Piémont, plusieurs avaient traversé Lyon pendant que la contagion y était le plus épouvantable, ce fut aussi la route que suivit Bassompierre ¹. Toutefois les Italiens attribuèrent la peste qui peu de mois plus tard ravagea leur malheureux pays, aux troupes féroces que Collalto y amena d'Allemagne. En France comme en Lombardie, le peuple, rendu furieux par cette calamité, se figura qu'il y avait des hommes qui se plaisaient à la répandre, et beaucoup de malheureux furent déchirés par des insurgés, beaucoup d'autres furent envoyés à l'échafaud par des juges, comme « engraisseurs de portes et infecteurs publics » ².

Monsieur le prince (de Condé) se présenta au roi à son passage à Bray sur Seine pour obtenir de rentrer en grâce et de revenir à la cour. Il eut aussi un entretien secret avec Richelieu, où il n'épargna pour le gagner, ni les bassesses, ni les dénonciations contre tous ceux qui prenant confiance en lui, lui avaient laissé entrevoir leur mécontentement. Il obtint ainsi permission d'aller faire un tour à Paris, pourvu qu'il n'y fit pas un long séjour ³. Monsieur (Gaston duc d'Orléans) devait faire la campagne avec le roi, et il avait reçu cinquante mille écus pour faire ses préparatifs, mais il prétendit qu'il n'aurait point à l'armée un poste digne de sa naissance, car le cardinal y ferait non pas seulement sa charge, mais celle du roi encore. Il quitta donc les troupes en marche pour se retirer dans sa principauté de Dombes ⁴. Le cardinal comprit fort bien que tous ses ennemis, encouragés par la reine mère, allaient profiter de son absence pour intriguer contre lui. Il lui arrivait en même temps chaque jour de nouvelles propositions d'Espagne, mais tellement contradictoires, qu'il était évident que le comte duc Olivarès ne songeait qu'à amuser la France jusqu'à ce que Casal eût été réduit à capituler. Aussi M. de Bautru eut ordre de demander son audience de congé ⁵.

¹ Bassompierre, t. III, p. 187.

² Bazin, t. III, p. 17. — Richelieu, t. V, l. XX, p. 314.

³ Richelieu, t. V, l. XX, p. 305.

⁴ Bassompierre, p. 187.

⁵ Richelieu, l. XX, p. 307-324.

Le roi et le cardinal étaient arrivés à Grenoble le 14 février ; les maréchaux de Schomberg, de Bassompierre et de Créqui vinrent les y joindre. Les ordres donnés d'avance avaient été mal exécutés, et le cardinal ne trouva rien de prêt pour passer la montagne ; mais avec sa rare activité , réunissant les offices de général, de surintendant et de munitionnaire, il fit arriver les vivres qui manquaient encore, et engager l'artillerie dans les pénibles sentiers du Mont-Genève, qui débouchent à Suse. Le roi partit de Grenoble le 22 février, et le 1^{er} mars, quoique le temps fût très-rigoureux, il passa le Mont Genève et vint coucher à Oux, toujours sur terre de France ¹. C'est là que le prince de Piémont, son beau-frère, vint le trouver le 4 mars. Il assura qu'il était venu « pour offrir au roi tout ce qui dépendoit des états de M. de » Savoie, et trouver un moyen honorable pour se dégager d'avec les » Espagnols. » Les négociateurs savoyards qui l'avaient précédé, avaient de nouveau offert la coopération de leur maître, pourvu que la France ne l'empêchât point de conquérir Gênes et Genève. Le prince de Piémont ne se compromit pas par des offres si déloyales, et Richelieu, de son côté, lui déclara que l'intention du roi était de secourir Casal, sans troubler le reste de l'Italie ; qu'il maintenait au duc de Savoie l'offre qu'il lui avait faite dès le commencement de lui abandonner Trino en Montferrat, avec un district rapportant quinze mille écus de rente en contributions. Que par cet arrangement l'honneur du duc était à couvert, puisque encore qu'il cédât à la force, il ne compromettrait nullement ses alliés. Le prince de Piémont parut persuadé, il emporta le projet de traité, promettant de le renvoyer le lendemain signé par son père, mais le lendemain il demanda un nouveau délai ².

Charles-Emmanuel comptait sur les barricades qu'il avait élevées auprès de Suse ; il y a là une gorge étroite au travers des rochers, où l'armée devait s'engager dès qu'elle avait dépassé les frontières de France. Les Savoyards l'avaient fermée de trois rangs d'épaisses palissades garnies de soldats ; le comte de Verrue s'y trouvait avec environ deux mille hommes ; mais le duc de Savoie et son fils arrivaient avec des forces plus considérables, auxquelles Gonzalès de Cordoue avait joint quatre mille Espagnols. Toutefois, deux petits corps de chasseurs des montagnes français, s'avancant par des sentiers escarpés, avaient

¹ Richelieu, l. XX, p. 524. — Bassompierre, t. III, p. 189.

² *Ibid.*, p. 545. — Bassompierre, t. III, p. 189. — Fontenay Mareuil, t. II, p. 152. — Le Vassor, l. XXVI, p. 515. — Bazin, t. III, p. 19.

réussi à tourner les barricades, en même temps qu'on les attaquait de front avec de l'artillerie. C'était le 6 mars, et la terre était couverte de neiges profondes ; cependant l'attaque, commencée à huit heures du matin, dura fort peu ; les barricades furent emportées avec cette impétuosité française, longtemps le caractère de la noblesse seulement, mais qui était devenu celui de toute l'armée ; plus de deux cents des plus grands seigneurs de la cour s'étaient rangés parmi les volontaires ¹.

Ce brillant fait d'armes avait fait sentir au duc de Savoie le danger de la résistance, mais d'autre part, Richelieu était impatient d'en profiter pour traiter avec lui. Les vivres qu'il avait fait apporter de loin se consumaient rapidement dans ces montagnes désertes ; Casal était réduit à la dernière extrémité, et l'armée, avant d'y arriver, avait encore bien des passages où les Savoyards, secondés par les Espagnols, pouvaient lui opposer une résistance obstinée. Comme vainqueur, le roi avait, de meilleure grâce, à faire les premières démarches pour offrir la paix. Louis envoya Senneterre déclarer au duc Charles-Emmanuel qu'il était bien fâché que le beau-père de sa sœur l'eût contraint à prendre par force ce qu'il avait compté obtenir de sa courtoisie ; que cependant il ne voulait point se prévaloir de ses avantages, et que si le duc voulait vivre avec Sa Majesté, comme il devait, il lui donnait parole de ne rien entreprendre contre ses États, où il ne voulait que passer en payant, et vivre en ami. La négociation fut bientôt conclue, et un traité fut signé le 11 mars, par lequel le duc de Savoie s'engageait à accorder le passage à l'armée qui se dirigeait sur le Montferrat tant pour l'aller que pour le retour, et à fournir pour le ravitaillement de la ville de Casal, les vivres, les munitions de guerre, et autres choses nécessaires que le roi payerait au prix des trois derniers marchés. Le roi promettait que le duc de Mantoue céderait à celui de Savoie, en compensation de ses droits sur le Montferrat, Trino, avec un district valant quinze mille écus d'or de rente. La ville et la citadelle de Suse étaient livrées aux Français pour garantie de ce traité ².

C'était avec l'assentiment de Gonzalès de Cordoue que le duc de

¹ Richelieu, l. XX, p. 550. — Bassompierre, t. III, p. 191. — Fontenay Mar., t. II, p. 153. — Le Vassor, l. XXVI, p. 318. — Botta, l. XX, p. 406. — Bazin, t. III, p. 20. — Guichenon, p. 422.

² *Ibid.*, p. 559. — *Ibid.*, p. 197. — *Ibid.*, p. 155. — *Ibid.*, l. XXVI, p. 521. — Flassan, Diplom. franç., t. II, l. IV, p. 420. — Botta, Storia d'Italia, l. XX, p. 406. — Bazin, t. III, p. 22.

Savoie avait traité. Ce général se sentait trop faible pour défendre la Lombardie, si Louis, avec sa belle armée qui passait trente mille hommes, venait à l'attaquer. Il consentit donc à retirer ses troupes du Montferrat, avant que les Français s'y montrassent. Il promit que sa cour ratifierait le traité de Suse dans six semaines, et que l'empereur accorderait au duc de Mantoue l'investiture qu'il demandait. Richelieu comptait fort peu, il est vrai, sur l'exécution de ces promesses. Aussi, tandis que M. de Thoiras conduisait à Casal cinq mille Français, et qu'on y introduisait les vivres et les munitions promis par le duc de Savoie, il travaillait avec activité à conclure une ligue entre la France, la république de Venise, les ducs de Savoie et de Mantoue et le pape, pour le maintien de l'indépendance de l'Italie, et la garantie de ses États. Les quatre premières puissances signèrent cette ligue le 8 avril, mais le pape qui était entré d'abord avec zèle dans la négociation, s'en retira en déclarant que son devoir était de demeurer neutre entre les parties ¹.

Richelieu sentait fort bien que les affaires d'Italie n'étaient point terminées, encore que mille charges de blé et une provision de vins fussent entrés dans Casal, le 18 mars, et que la garnison nouvelle y fût arrivée sous les ordres de Thoiras. Mais le duc de Guise qui s'était engagé à ravitailler cette ville par la rivière de Gênes, avec la flotte provençale, avait tellement manqué ou d'habileté ou de zèle, que le cardinal en conservait contre lui un vif ressentiment ; les Espagnols s'étaient retirés du Montferrat avec de belles promesses, que la cour de Madrid pouvait ne pas se croire tenue d'exécuter : il était moins probable encore que l'empereur se regardât comme lié par les engagements de Gonzalès de Cordoue, et le duc de Mantoue lui même n'espérait point recevoir l'investiture. Pendant ce temps, les négociations recommençaient avec Charles-Emmanuel ; il offrait de nouveau son alliance pour tromper les Espagnols, et les chasser de la Lombardie ; il assurait que toutes les puissances italiennes soupiraient après le moment où les Français reparaitraient en deçà des Alpes, et qu'elles verraient en eux des libérateurs ; mais, pour changer de parti, il demandait une récompense immédiate, et il voulait que la France lui abandonnât ou Genève ou Gênes. Richelieu mit en délibération laquelle de ces deux républiques il lui conviendrait le mieux de sacrifier. En abandonnant

¹ Richelieu, l. XX, p. 563. — Fontenay Mar., p. 158. — Bassompierre, p. 201. — Batt. Nani, l. VII, p. 588. — Aless. Zilioli, p. III, l. III, p. 120. — Le Vassor l. XXVI, p. 530.

Genève, il perdait toute communication avec la Suisse, car la Franche-Comté était toujours espagnole, et l'on regardait encore les régiments suisses comme une partie essentielle des armées françaises; en sacrifiant Gênes, c'était au contraire la communication de l'Espagne avec l'Italie qu'il interceptait. « Toutes ces considérations bien balancées, dit Richelieu, le roi se résolut d'offrir à M. de Savoie d'entendre à l'entreprise de Gênes... Mais tout cela enfin se réduisit à rien, à cause de l'irrésolution de l'esprit du duc de Savoie, foible et rusé, qui donnoit toutes sortes d'ouvertures, et ne résolvoit aucune chose ¹. »

Richelieu avait dit au roi, dans son mémoire, qu'un des défauts du monarque était de se dégoûter de ses affaires avant que d'en être au milieu, et d'imputer ensuite le mauvais succès de celles qu'il abandonnait prématurément, à ceux qui les avaient conseillées ². Louis XIII avait fort bien bravé le froid, la fatigue et le danger, pour pénétrer jusqu'à Suse au commencement de mars; arrivé là, il s'ennuyait dans l'inaction, et l'on courait à toute heure le risque de le voir repartir, quand même il devrait tout perdre. Richelieu essaya de le fixer par le traité qu'il négociait alors même avec l'Angleterre; bientôt il vit que Louis n'y donnait ni assez d'attention, ni assez d'intérêt pour le comprendre. Il s'agissait toujours de contenir et d'humilier la maison d'Autriche. Le Danemark, la Hollande et Venise, qui désiraient replacer la France à la tête des défenseurs des libertés politiques et religieuses de l'Europe, avaient travaillé avec ardeur à la réconcilier avec l'Angleterre, car ils se figuraient trouver encore dans celle-ci la puissance qu'elle exerçait au temps d'Élisabeth, et ils ne voyaient point que la lutte entre Charles I^{er} et son peuple le laissait sans forces au dehors. Le roi anglais insistait toujours pour faire comprendre les huguenots de France dans son traité; Richelieu s'y refusa absolument. Il fut plus coulant, quant à l'exécution des conditions du contrat de mariage relatives aux Français de la maison de la reine, il en laissa la décision à la reine elle-même; aucun autre article ne présentait de difficulté, en sorte que tout fut conclu à Londres, le 4 avril, par les ambassadeurs des puissances médiatrices; la paix fut signée à Suse, le 24 avril, et publiée seulement le 20 mai ³.

¹ Mém. de Richelieu, l. XX, p. 372-381.

² *Ibid.*, p. 260.

³ *Ibid.*, p. 417-424. — Le Vassor, l. XXVI, p. 533. — Vittorio Siri, Mem. recondit, t. VI, p. 653.

Le roi était reparti de Suse, le 28 avril, pour repasser les monts, et joindre une autre armée qu'il faisait assembler à Valence. En vain l'ambassadeur de Venise lui avait remontré qu'il compromettrait par là sa puissance en Italie; que l'empereur et le roi d'Espagne recommenceraient les hostilités contre Mantoue dès qu'ils le verraient s'éloigner; que le duc de Savoie changerait de nouveau de parti, et que la ligue d'Italie, qui n'était encore que sur le papier, se dissoudrait. Peut-être Richelieu en jugeait-il lui-même ainsi; mais il fallait, avant tout, pourvoir à l'inquiétude et à l'ennui de Louis, de même qu'aux intrigues qui pullulaient autour de Marie de Médicis contre le premier ministre. Le maréchal de Schomberg fut chargé d'assembler des forces au Pont-de-Beauvoisin, afin d'être prêt à entrer en Savoie, et de contenir par cette crainte le duc Charles-Emmanuel, tandis que Louis XIII se chargea de poursuivre la guerre contre le duc de Rohan et les huguenots, et de leur enlever Privas ¹.

Le duc de Rohan, dont la persistance dans la guerre civile était funeste aux intérêts du protestantisme en Europe, paraissait sentir lui-même qu'il était réduit aux dernières extrémités; aussi se résigna-t-il à accepter l'assistance des ennemis tout ensemble de sa patrie et de sa religion. Son agent, nommé Clauzel, signa le 5 mai, à Madrid, avec un secrétaire d'État de la cour d'Espagne, un traité par lequel Philippe IV promettait de lui payer annuellement 500,000 ducats pour maintenir son armée, et 40,000 pour lui-même, tandis que Rohan s'engageait, en retour, à entretenir quatorze mille hommes sur pied, et à continuer la guerre civile, pour faire ainsi une diversion puissante en faveur du roi d'Espagne ².

Le parti huguenot, pour lequel Rohan acceptait les subsides de ses plus ardents persécuteurs, n'était pas seulement infiniment réduit, il était encore divisé par la discorde et la défiance. Chaque ville protestante redoutait d'être entraînée par le général du parti plus loin qu'elle ne voulait aller, puis d'être sacrifiée s'il venait à traiter. Rohan avait bien obtenu, d'une assemblée de députés qu'il avait convoquée à Nismes, une protestation violente contre les déclarations du roi; mais les communes mêmes qui avaient envoyé ces députés ne se tenaient point pour liées par leurs délibérations; c'étaient autant de républiques dont la

¹ Bassompierre, t. III, p. 211. — Richelieu, l. XX, p. 590. — Batt. Nani, *Storia Veneta*, l. VII, p. 592. — Le Vassor, l. XXVI, p. 534.

² Le Vassor, l. XXVI, p. 510. — Bazin, t. III, p. 26.

fédération était mal affermie, et qui ne voulaient point laisser sortir de leurs murailles ni leurs hommes ni leur argent ¹.

Richelieu traça lui-même le plan de la campagne qu'il engageait le roi à commencer. Le maréchal d'Estrées, le duc de Montmorency et le maréchal de Schomberg devaient, s'il était possible, rassembler cinquante mille hommes dans le midi, dont une partie serait destinée au siège de Privas, et à ruiner les villes huguenotes ; l'autre serait prête pour renforcer l'armée d'Italie ². Louis XIII, arrivé le 8 mai à Valence, en repartit le 14 pour le Vivarais. Dès le 19, Richelieu vint le rejoindre avec Bassompierre et neuf mille hommes qu'il lui amenait de l'armée d'Italie. Le cardinal, qui ambitionnait avant toute autre la réputation de grand homme de guerre, assure qu'il indiqua, le premier, par quel côté on pouvait attaquer Privas avec avantage. Les habitants, qui avaient soutenu avec valeur les premiers assauts, furent tout à coup saisis d'une terreur panique; ils s'enfuirent dans la campagne pendant une trêve qui leur avait été accordée pour quelques heures, tandis que les soldats se retirèrent dans l'un des forts. C'était le 28 mai; André Montbrun, qui commandait dans ce fort, offrit de capituler; mais Louis XIII regardait les huit cents soldats que Montbrun avait sous ses ordres comme les meilleurs de l'armée rebelle; il ne voulut les recevoir qu'à discrétion; l'explosion d'un magasin à poudre, comme ils ouvraient leurs portes, servit de prétexte à la fureur des vainqueurs: tout fut égargé. En même temps les troupes royales ramenaient les bourgeois qui s'étaient enfuis dans les montagnes; cinquante d'entre eux furent pendus, les autres furent envoyés aux galères, et la florissante ville de Privas fut détruite par l'incendie. Richelieu était au lit, malade, pendant cette horrible exécution; mais c'était dans de telles occasions que Louis XIII faisait le roi, et se croyait vraiment général d'armée. Il déclara tous les biens des habitants de Privas confisqués à la couronne ³.

L'armée du roi entra ensuite dans les Cévennes; en même temps, Condé et Épernon ravageaient les campagnes autour de Montauban, le duc d'Estrées faisait le dégât dans celles de Nîmes, d'autres corps des troupes royales ruinaient les entours de Castres et de Milhau; de toutes parts

¹ Mém du duc de Rohan, t. XVIII, p. 408.

² Richelieu, l. XX, p. 591.

³ *Ibid.*, p. 454-458. — Rohan, p. 416-421. — Bassompierre, p. 216-219. — Le Vassor, l. XXVI, p. 555 — Vittorio Siri, t. XI, p. 670. — Bazin, t. III, p. 30-35.

on invoquait les secours du duc de Rohan, qui, loin de pouvoir diviser ses forces, n'était pas en état, en les tenant rassemblées, de faire tête à l'ennemi. Il jugea enfin lui-même qu'une lutte plus prolongée, en aggravant les calamités du Languedoc, servirait de prétexte au roi pour supprimer toutes les garanties accordées jusqu'alors aux religionnaires. Un nouvel orage grondait sur l'Italie. Le général impérial Collalto forçait les passages des Grisons. Richelieu devait, de son côté, désirer la paix à l'intérieur. Le duc de Rohan la lui fit demander; il lui remontra l'imprudence de pousser au désespoir des hommes qui avaient fait preuve de bravoure. Richelieu voulait la paix en effet; mais il voulait aussi que ce fût la dernière. Il avait contraint les grands, et les gouverneurs de province à lui remettre leurs places fortes; il ne voulait pas en laisser aux huguenots. Il répondit que la démolition de toutes les fortifications des villes protestantes était la seule base sur laquelle il voulût traiter. Rohan avait engagé l'assemblée des députés de la religion à se transporter à Anduze. Il réussit à lui faire comprendre que le moment de céder était arrivé. Il n'eut pas le même succès dans les conseils des villes. Chacune, concentrant tout son intérêt sur elle-même, s'était refusée aux grands efforts qu'on lui demandait pour la cause commune; mais chacun aussi protestait qu'elle défendrait à outrance ses remparts ¹.

Enfin la paix, qui mit un terme aux guerres de religion, fut conclue à Alais, le 28 juin 1629. Par elle le roi recevait en grâce les ducs de Rohan et de Soubise, et les villes armées de Languedoc, Vivarais et Guienne, sous la seule condition de poser les armes, de raser leurs fortifications, et de faire serment de fidélité au roi. Le culte catholique devait être rétabli partout où il avait été interrompu, mais l'exercice libre de leur religion était garanti aux réformés. On promit au duc de Rohan cent mille écus, comme indemnité de ses maisons détruites et de ses forêts abattues, et il put, sous la protection du roi, se retirer à Venise, où sa femme se trouvait déjà. La seule ville de Montauban, jusqu'alors forteresse imprenable des protestants, résista longtemps avant d'accepter cette paix; il fallut faire avancer des troupes contre elle; toutefois, les hostilités ne se renouvelèrent point. Bassompierre fut reçu le 18 août dans la ville. Richelieu y fit lui-même son entrée le 20

¹ Mém. de Richelieu, l. XX, p. 441-467. — Rohan. p. 425-451. — Bassompierre, p. 120. — Fontenay-Mar., p. 164. — Le Vassor, l. XXVI, p. 361. — Bazin, t. III, p. 56.

août; il fit commencer sous ses yeux la démolition des fortifications, et il dit la première messe dans l'église, qu'il fit rendre au culte catholique ¹.

Richelieu, occupé de rétablir quelque ordre dans les finances, voulait supprimer les privilèges du Languedoc, relatifs aux tailles, et dans ce but, établir un bureau ou siège d'élection dans chacun des vingt-deux diocèses de la province; l'édit qu'il fit rendre par le roi dans ce but fut repoussé par l'assemblée des états, qui était alors réunie à Pézenas. Il n'était pas facile de faire céder Richelieu: il était jaloux du crédit du duc de Montmorency dans cette province dont il était gouverneur; il ne voulut écouter ni les plaintes des Languedociens ruinés par la guerre civile, et désolés en même temps par la peste qui avait éclaté dans plusieurs villes, ni leur répugnance pour les procédés vexatoires des sièges d'élection. Il obtint de la faiblesse de Montmorency qu'il abandonnerait les privilèges de ses administrés; il réunit la cour des comptes avec la cour des aides à Montpellier, pour les rendre plus souples en les remaniant; enfin, le 2 août 1629, il cassa les états du Languedoc, en donnant à attendre qu'ils demeureraient supprimés pour jamais; cependant, deux ans plus tard, il en permit le rétablissement ².

Richelieu avait fait repartir le roi pour Paris, pour le soustraire au mauvais air et à la contagion de la peste; lui-même, quoique sans cesse arrêté par la maladie, il avait bravé tous les dangers, et il avait dompté toutes les résistances. Au milieu de septembre il rejoignit à Fontainebleau le roi qui y était depuis deux mois. De plus grandes affaires l'y attendaient encore, car des nouvelles désastreuses étaient arrivées d'Italie, où la guerre éclatait de nouveau de toutes parts. Mais tandis que toute la puissance de son génie était réclamée par les plus graves intérêts, il se trouva à la cour traversé par de misérables intrigues, qui menaçaient son crédit et son existence même. Son ancienne protectrice, Marie de Médicis, était parvenue à l'âge de cinquante-sept ans; Richelieu ne lui montrait plus cette déférence affectueuse avec laquelle il l'approchait dans sa jeunesse, et la reine voyait dans ce changement la preuve de l'ingratitude et de la présomption de son ancien

¹ Richelieu, p. 167-491. — Rohan, p. 432-441. — Bassompierre, p. 223-231. — Fontenay Mar., p. 163. — Le Vassor, l. XXVI, p. 563-567.

² Hist. gén. de Languedoc, l. XLIII, p. 573-576. — Richelieu, l. XX, p. 474. — Le Vassor, l. XXVII, p. 372.

favori ; en même temps ses inclinations avaient toujours été espagnoles, et depuis qu'elle avait pris pour directeur de sa conscience le cardinal de Bérulle, elle s'était confirmée dans ses préventions ; elle se scandalisait de l'appui que Richelieu voulait donner aux protestants ennemis de l'Autriche, et elle ne voulait pas que son fils se proposât d'autre but dans sa politique que l'extirpation de l'hérésie.

Aux ressentiments de la reine se mêlaient ceux de Gaston, duc d'Orléans, son second fils, pour qui elle avait de la prédilection ; d'autant que, jusqu'à un certain point, il était dépendant d'elle, tandis qu'elle-même dépendait de l'ainé. En 1628, le duc d'Orléans avait annoncé son désir d'épouser Marie de Gonzague, fille du duc de Nevers, et sa mère avait protesté avec chaleur contre cette alliance. On a dit, il est vrai, que l'un jouait l'amour et l'autre la colère pour dissiper la jalousie que le roi ressentait de l'intimité de Gaston avec sa mère. Si c'était un jeu, il fut poussé assez loin ; Gaston feignit de vouloir enlever la princesse qui était à Coulommiers, chez sa tante la duchesse de Longueville ; il le fit savoir cependant à sa mère, qui fit aussitôt, le 11 mars, enfermer la tante et la nièce au château de Vincennes. C'était justement le moment où le roi passait les Alpes pour secourir le père de cette princesse. Au bout de peu de jours ces dames furent relâchées ; mais au lieu de se plaindre de sa mère, ce fut contre le roi et son ministre que Gaston bouda ; il ne voulut pas se trouver sur le passage de Louis XIII comme celui-ci revenait à Paris, et peu de jours avant l'arrivée de Richelieu à Fontainebleau il se retira à la cour du duc de Lorraine, déclarant qu'il ne se croyait pas en sûreté dans le royaume, tandis qu'un ministre favori y était investi d'un si grand pouvoir ¹.

Le 14 septembre, quand Richelieu arriva à Fontainebleau, le roi lui fit fort bon accueil, mais la reine mère lui témoigna son humeur et sa colère, avec toute la passion, toute l'imprudence qu'elle avait toujours mise dans sa conduite. Le cardinal affecta le plus vif désespoir, il parla à la reine mère, il lui écrivit avec une extrême soumission : il offrit sa démission, déclarant qu'il ne se croyait plus propre au pouvoir dès l'instant qu'il ne lui était plus agréable. Le roi se chargea de les réconcilier ; et, en effet, pour quelque temps l'harmonie parut rétablie entre eux. La mort du cardinal de Bérulle, survenue le 2 octobre, contribua peut-être à abattre le courage de Marie, aussi les ennemis de

¹ Mém. de Richelieu, t. V, l. XX, p. 8-48. — Mém. de Gaston, duc d'Orléans, t. XXXI, p. 87. — Le Vassor, l. XXVI, p. 555. — Bazin, t. III, p. 47.

Richelieu prétendirent-ils qu'il l'avait fait empoisonner ¹. La réconciliation du ministre avec Gaston, qui était toujours l'héritier présomptif du royaume, importait davantage encore : toute sa bouderie aboutissait à demander qu'on le consultât sur les affaires d'État, et surtout qu'on augmentât son apanage, qu'on lui donnât quelque gouvernement ou quelque place forte. Richelieu ne voulait pas abandonner pour cet esprit faible et capricieux la politique qu'il avait suivie jusqu'alors avec tant de succès, celle qui ôtait aux grands tout moyen de faire la guerre au roi. Il consentit toutefois à investir Gaston du gouvernement d'Orléans, dont il lui avait déjà donné le titre ; il y ajouta cent mille livres à prendre sur le duché de Valois. Gaston accepta ces propositions et rentra en France le 2 janvier 1650. Mais comme un enfant mutin, il continua à bouder, et ne voulut pas revenir à la cour ².

Les détails infinis, dans lesquels entrent les Mémoires de Richelieu sur ces intrigues, font sentir à quel point elles préoccupaient le grand ministre au moment même où il jugeait que la position de la France était devenue le plus critique vis-à-vis du reste de l'Europe. S'il ne venait pas au secours des États qui faisaient encore obstacle à l'ambition autrichienne, il voyait bien que cette puissance rivale, après avoir rétabli la communication entre ses quatre souverainetés d'Espagne, d'Italie, d'Autriche et des Pays-Bas, reviendrait accabler la France de tout son poids. Richelieu avait peu de respect pour la justice, pour la bonne foi, pour l'humanité, mais il était opposé à des adversaires qui en avaient bien moins encore ; il s'était persuadé à lui-même que tous ces principes sacrés parmi les hommes, devaient être subordonnés à la raison d'État ; toutefois, comme il en reconnaissait l'existence en les violant, il conservait à leur égard quelque mesure. Les deux chefs fanatiques de la maison d'Autriche, Philippe IV et Ferdinand II, croyaient au contraire que la fin qu'ils se proposaient, l'extermination de l'hérésie, sanctifierait tous les moyens. Aussi aucune hésitation, aucun remords ne les arrêtaient jamais ou dans leur férocité contre leurs ennemis, ou dans leur perfidie envers leurs alliés, ou dans leur exécrable oppression envers leurs sujets. Après avoir médité le crime, ils s'enfermaient dans leur oratoire pour implorer sur son accomplissement les bénédictions du ciel. L'expérience avait montré cependant que de tels souverains,

¹ Richelieu, t. V, p. 58-60 — Capefigue, t. IV, p. 510.

² *Ibid.*, l. XX, p. 78-104. — Bazin, t. III, p. 54. — Bassompierre, t. III, p. 256.

sans pitié pour leurs sujets, et sans foi pour le reste du monde, ne ménageant rien, ne redoutant point la famine ou la peste dans leurs propres États, pourvu qu'ils pussent ensuite les déverser sur les États voisins, étaient les plus redoutables des ennemis. Ils se détruisaient rapidement eux-mêmes, mais ils détruisaient les autres bien plus rapidement encore. Philippe et Ferdinand écrasaient l'agriculture et l'industrie en Espagne, en Lombardie, dans les Deux-Sicules, en Autriche, en Hongrie, en Bohême ; ils y laissaient dépérir la population, mais ils incendiaient les villes de leurs voisins, et ils faisaient mourir de faim les paysans de leurs campagnes. Depuis onze ans que Ferdinand II était monté sur le trône, des succès effrayants avaient couronné ses entreprises.

Nous avons vu que Richelieu avait encouragé le cercle de basse Saxe à faire un effort vigoureux pour se défendre, lorsqu'il avait été attaqué par l'armée de la ligue catholique, et que la diète de Lawembourg avait confié, le 25 mars 1625, le commandement des troupes de ce cercle au roi Christian IV de Danemark. Presque tous les habitants de la basse Saxe avaient embrassé la réforme, aussi les biens de l'Église avaient passé presque en entier aux mains des princes, et les entreprises de Tilly, général bavarois de la ligue catholique, qui voulait reprendre tous ces biens, leur paraissaient une attaque personnelle ¹. Du côté des catholiques on trouvait alors en Allemagne et les talents supérieurs et la longue pratique des armes ; leurs soldats étaient pleins d'ardeur pour une guerre où tous les excès leur étaient permis. Tilly remporta le 27 août 1626 une grande victoire à Lutter, près de Wolfenbüttel, sur le roi de Danemark, et dès lors les affaires des protestants n'avaient pas cessé d'empirer. A la même époque Ferdinand II, qui avait dû jusqu'alors tous ses succès au duc de Bavière et à la ligue catholique, avait voulu se rendre indépendant de leur protection, et faire entrer en campagne une armée qui se dît tout à l'Empereur. Dans ce but il avait autorisé Wallenstein à lui en former une à ses frais, et à la faire vivre uniquement sur les pays où il ferait la guerre. Wallenstein devait seul en nommer tous les officiers, et la commander sans partage. Il avait promis de seconder Tilly, mais au lieu de subordonner ses opérations à celles de ce grand général, dont il était jaloux, il s'était emparé du passage de l'Elbe à Dessau, et pénétrant par là dans des pays que la guerre

¹ Schiller, *Geschichte des dreissigjährigen Kriegs*, t. I, l. II, p. 237. — Coxe, *Hist. de la maison d'Autriche*, t. III, p. 193.

n'avait point encore ravagés, il avait marché si avant en les dévastant, qu'il s'était trouvé derrière l'armée danoise, et qu'il avait fort contribué à sa défaite ¹.

Christian IV, après sa déroute de Lutter, avait séparé ses troupes pour défendre le passage des rivières et l'entrée dans son pays ; mais Tilly lui enlevait un poste après l'autre et le réduisait à une détresse toujours plus grande ; tandis que Wallenstein, que Ferdinand avait fait duc de Friedland, s'était porté sur la Hongrie, attaquée en même temps par le pacha de Bude avec une puissante armée turque, et par Bethlem Gabor, prince de Transylvanie ; tout prospérait à Ferdinand II : les Turcs furent repoussés et des troubles intérieurs les empêchèrent de renouveler leur attaque. Mansfeld, qui était accouru à l'aide de Bethlem Gabor, laissa dissiper sa redoutable armée d'aventuriers, et mourut à Zara de chagrin et de maladie ; Christian de Brunswick, son émule dans la guerre et le brigandage, mourut vers le même temps. Bethlem Gabor mourut aussi en 1628, et Wallenstein recueillit seul tous ces aventuriers sans patrie et sans religion, qui se vouaient à la guerre uniquement par amour du meurtre et du pillage. Wallenstein était né protestant et s'était fait catholique ; toutefois la religion occupait peu sa pensée ; tout ce qu'il avait de foi, il le réservait pour l'astrologie judiciaire ; il ne s'informait point de la croyance de ses soldats ; aussi l'armée impériale était, le plus souvent, le refuge de tous ces malheureux luthériens, traqués, proscrits, persécutés par les généraux mêmes sous les drapeaux desquels ils venaient s'engager. Wallenstein avait l'art de se faire chérir d'eux tous ; à de rares talents militaires, il joignait une grande habileté dans les négociations et l'intrigue et une dureté impitoyable pour tout ce qui n'était pas soldat ; sans elle il n'aurait pu fonder sa grandeur sur les effroyables souffrances de tous ses compatriotes.

Ferdinand II, bien plus bigot que Wallenstein, était tout aussi impitoyable et tout aussi ambitieux. Loin de conserver de la reconnaissance pour le duc de Bavière qui avait été son sauveur, il sentait son orgueil offensé des obligations qu'il lui avait ; il voulait désormais lui enseigner à obéir, aussi bien qu'à tous les princes de la ligue catholique ; enflé d'orgueil par ses succès, il croyait que rien n'était impos-

¹ Schiller, l. II, p. 246. — Coxe, t. III, p. 214. — Pufendorfi rerum Suecicarum lib. I, cap. 45-46, p. 17. — Cespedes Historia de Felipe IV, lib. VII, c. 4, f. 262. — Mallet, Hist. de Danemark, t. VII, l. X, p. 384.

sible à ses armes. D'ailleurs depuis qu'il avait appris à faire la guerre sans qu'il lui en coûtât rien, il avait besoin de trouver de nouveaux ennemis, pour nourrir de nouvelles armées. De rares talents pour l'art militaire s'étaient développés parmi ses capitaines, en même temps qu'une épouvantable férocité; Gallas, Collalto, Papenheim et bien d'autres se montraient dignes de commander en chef; les armées de l'Empereur devenaient toujours plus nombreuses, en raison même du désespoir auquel il réduisait les peuples de l'Allemagne, et il avait besoin de les pousser au dehors, comme des essaims, sur l'Italie, la Pologne ou la Scandinavie, pour trouver des contrées qui ne fussent pas encore épuisées; ce fut dans ce but que Wallenstein assiégea Stralsund, riche ville hanséatique, qui, en lui donnant un port sur la Baltique, aurait pu lui ouvrir aussi la Suède. Il y consacra presque toute la campagne de 1628, et il y perdit douze mille hommes; dans le même temps il avait conquis les duchés de Mecklembourg, dont l'Empereur lui avait donné la souveraineté; il ravageait toute la basse Saxe; il occupait les duchés de Holstein et de Sleswick et il avait pourchassé les Danois jusque dans le Jutland. Ceux-ci accablés par tant de calamités, sollicitaient avec instance une paix qu'ils conclurent enfin à Lubeck le 12 mai 1629. Par elle Christian IV abandonnait tous ses alliés et s'engageait à ne plus se mêler des affaires d'Allemagne. D'autre part c'était Gustave-Adolphe, roi de Suède, qui l'année précédente avait ravitaillé et sauvé Stralsund, et qui avait ainsi annoncé à l'Europe le nouveau défenseur qui allait s'armer pour ses libertés ¹.

Les persécutions religieuses de Ferdinand II avaient été atroces dans l'Autriche, et surtout dans la Bohême, dont les trois quarts des habitants étaient protestants. Non-seulement il y avait interdit tout autre culte que le catholique, il avait annulé les mariages, les baptêmes et les testaments faits par des protestants, il avait livré ceux qu'il nommait hérétiques aux outrages de la soldatesque, il les avait pourchassés dans les bois et les montagnes, et il avait réussi à supprimer presque absolument la réforme, dans ses États héréditaires, sans se soucier de ce qu'en même temps il ruinait leur industrie et leur population. C'était le même sort qu'il préparait à l'Allemagne, et s'il n'osait pas encore y violer ouvertement la paix de religion, il y publia du moins le 16 mars

¹ Schiller, t. I, l. II, p. 264-271. — Pufendorf, lib. I, cap. 52-54, p. 19-21. — Mallet, l. X, p. 406-442. — Coxe, t. III, c. 50, p. 209-211. — Richelieu t. V, p. 107.

1629 son édit de restitution; par lequel il exigeait que l'église catholique fût remise en possession de tous ses biens, menaçant du ban de l'Empire quiconque s'y opposerait, et confiant l'exécution de cet édit à la terrible armée de Wallenstein. Cette armée, distribuée dans toute l'Allemagne, levait sur ses États indépendants d'énormes contributions, et pillait également amis et ennemis.

La résistance avait cessé, l'Empereur n'avait plus d'ennemis qui osassent se montrer; cependant, loin de licencier des troupes souillées par tant de brigandages; il en augmentait sans cesse le nombre. Ce fut après la paix de Lubeck que Wallenstein se vanta que son maître avait cent soixante mille hommes sur pied. Pour les faire vivre aux dépens de ses voisins, il en envoya un corps très-considérable en Pologne, sous prétexte de secourir le roi Sigismond; un autre marcha contre les Provinces-Unies, tandis que le 24 mai, le comte de Collalto, avec vingt mille fantassins et trois mille cinq cents chevaux, s'était jeté inopinément dans le pays des Grisons. Le comte de Mérode, qui commandait son avant-garde, était entré dans Coire, et y avait fait prisonnier le résident de France, nommé Mesmin¹. De là il descendit en Italie au commencement de septembre par la Valteline, et il n'avait point quitté la Rhétie qu'il n'eût dévoré tout ce que le pays pouvait produire; aussi la misère, la faim, le désespoir, avec les maladies dont les soldats eux-mêmes étaient infectés, y firent éclater une peste épouvantable, que l'armée de Collalto répandit ensuite dans une grande partie de l'Italie.

L'orgueil de Ferdinand lui avait fait cependant dépasser les bornes de la prudence et provoquer trop d'ennemis à la fois. Les princes de la ligue catholique commençaient à repousser son joug avec autant d'indignation que les protestants; le duc de Bavière réunit leurs députés à Heidelberg, pour sommer Ferdinand de convoquer une diète qui rendît la paix à l'Europe, et qui fit cesser le brigandage des armées impériales: Richelieu, délivré des inquiétudes que lui avaient données jusqu'alors les huguenots, se sentait enfin les mains libres, et il voulait les employer pour sauver les libertés de l'Allemagne, et peut-être l'existence de la civilisation en Europe, menacée par des armées qui

¹ Vittorio Siri, Mem. recondite, t. VI, p. 680. — Coxe, Hist. de la Maison d'Autriche, t. III, ch. 51, p. 221. — Muratori, Annali, t. XV, p. 254. — Botta, Storia d'Italia, t. XX, p. 408. — Alessandro Zilioli, part. III, lib. III, p. 103. — Richelieu, t. V, p. 229.

ne subsistaient què par sa destruction. Il envoya le baron de Charnacé en Allemagne pour encourager ces États divers à la résistance. Il voulait d'abord rétablir la paix entre la ligue eatholique et le roi de Danemark, pour ôter à l'Empereur le masque de religion dont il se couvrait. Le duc de Bavière y était fort disposé, mais Christian IV se sentait si abattu, qu'au lieu de suivre cette négociation, il se pressa de signer la paix de Lubeck avec Ferdinand II ¹. Alors Charnacé rechercha Gustave-Adolphe, roi de Suède, qui, âgé à cette époque de trente-cinq ans, dont il avait régné dix-huit, s'était déjà signalé par des victoires sur les Danois, les Moscovites et les Polonais. Il était alors en paix avec les deux premiers peuples, et Charnacé, par son activité, fit signer, le 13 septembre 1629, une trêve de six ans entre la Suède et la Pologne ². Dans le même temps le capucin Joseph de la Tremblaye, le confident de Richelieu et le plus habile de ses émissaires, poursuivait les négociations entamées avec les princes de la ligue catholique, et les encourageait à demander le licenciement de l'armée formidable de Wallenstein, et le renvoi de ce général, avant de vouloir consentir à la nomination du fils de Ferdinand pour roi des Romains. La diète, assemblée à Ratisbonne en juin 1630, retentit d'accusations si violentes contre Wallenstein, que l'Empereur en fut effrayé. Le Brandebourg estimait à vingt millions d'écus les dommages qu'il avait éprouvés; la Poméranie réclamait dix millions, la Hesse sept, les autres États à proportion; les ambassadeurs d'Espagne se joignirent eux-mêmes à la clameur universelle. Ferdinand sentait trop tout ce qu'il devait à Wallenstein pour n'être pas jaloux de lui et ne pas le haïr: il consentit d'abord à licencier jusqu'à dix-huit mille hommes de cavalerie; il destitua ensuite Wallenstein, sans obtenir, comme il s'en flattait, la nomination de son fils pour roi des Romains ³.

La violation de la neutralité des Grisons par l'Empereur, la descente du comte de Collalto en Italie avec sa formidable armée, et l'envoi simultané du marquis Ambroise Spinola par la cour d'Espagne pour gouverner la Lombardie, ne laissèrent point le temps au cardinal de Richelieu d'attendre l'issue de ces négociations. Il voyait que le duc de Savoie se détachait tous les jours davantage de la France, qu'il

¹ Richelieu, Mém., t. V, p. 109-122.

² *Ibid.*, p. 124-144.

³ Schiller, Geschichte, I, II, p. 282. — Pfeffel, Hist. d'Allemagne, t. II, p. 300. — Coxe, t. III, c. 51, p. 227. — Richelieu, t. V, p. 318.

répugnait à exécuter le traité de Suse auquel la force des armes l'avait obligé à se soumettre, qu'il rendait chaque jour plus difficile l'approvisionnement de Casal sous prétexte de la disette qu'éprouvait en effet le Piémont, et qu'en chicanant sur l'évaluation des terres qui devaient lui être cédées en Montferrat, il empêchait un arrangement final ¹. Richelieu avait très-mauvaise opinion du duc de Savoie, et il jugeait bien qu'on n'obtiendrait quelque chose de lui qu'en le menaçant : cependant, depuis le milieu de septembre, qu'il était revenu à la cour, jusqu'à la fin de l'année, il mit en mouvement tous ses négociateurs pour maintenir la paix ; il fit solliciter, par M. de Sabran, Ferdinand d'accorder l'investiture au duc de Mantoue ; il parut prêt à condescendre aux expédients divers que lui faisaient proposer le comte duc d'Olivarès, Collalto et Spinola. Mais bientôt il reconnut que sa présence et celle d'une armée étaient nécessaires pour les décider ². La peste était si violente en Lyonnais, en Languedoc et en Dauphiné, qu'il ne pouvait conseiller au roi de s'aventurer dans ces provinces. Ces considérations ne l'arrêtèrent point pour lui-même, non plus que le danger de laisser Louis XIII exposé aux intrigues de sa mère, de son frère, et de tous les ennemis du cardinal. Il s'était mis au-dessus des lois de l'Église, qui interdisent à un prêtre de faire la guerre ; il avait confiance dans ses talents militaires, et, en effet, il était si heureusement doué qu'il semblait aussi bien pouvoir prendre une place parmi les grands capitaines que parmi les grands hommes d'État. Le 21 novembre il se fit nommer premier ou principal ministre, et le 29 décembre il partit pour rejoindre, comme généralissime, l'armée qu'il dirigeait sur le Piémont ³.

(1630.) Le cardinal de Richelieu avait évalué à 35,000 hommes de pied et 4,000 chevaux, bien fournis de vivres et d'argent, la force dont il avait besoin pour sauver le duc de Mantoue, et il déploya cette activité que personne n'avait au même degré que lui, pour rassembler les soldats, les munitions, les vivres, et se mettre en état de passer les Alpes à l'ouverture du printemps. Ces fonctions militaires le forcèrent à séjourner à Lyon, à Grenoble, à Gap, et à Embrun, d'où il négociait avec le duc de Savoie et les princes d'Italie. L'inquiétude d'esprit du premier, Charles-Emmanuel, semblait augmenter avec l'âge ; peut-être

¹ Richelieu, t. V, p. 233-242.

² *Ibid.*, p. 278-303.

³ *Ibid.*, p. 314-330, 342. — Bassompierre, p. III, t. 237.

aussi était-elle excitée par les calamités effroyables qu'il avait attirées sur son pays. C'était son esprit brouillon qui avait fait du Piémont, du Montferrat et du Mantouan, le théâtre de la guerre : les troupes espagnoles et allemandes s'y comportaient avec une férocité que l'Italie n'avait encore jamais éprouvée. Dans le Mantouan, la plupart des villages, et presque toutes les maisons éparses dans les champs, avaient été brûlés, et si les paysans manifestaient quelque mécontentement lorsque les brigands allemands, conduits par Collalto, vidaient leurs étables ou leurs granges, ils étaient aussitôt égorgés. En même temps la peste circulait lentement dans leurs cantonnements, jusqu'au moment où les chaleurs de l'été la firent éclater partout avec violence ¹. Les Espagnols ne se montraient ni moins avides ni moins féroces dans le Piémont, et les Français suivaient souvent à leur tour ces exemples ; des Alpes jusqu'aux Apennins, les paysans, en proie en même temps à la peste, la guerre et la famine, étaient partout réduits au désespoir. Charles-Emmanuel, au lieu de s'accuser lui-même de ces calamités, s'en prenait aux Français, aux Allemands, aux Espagnols ; il aurait voulu les tromper tous à la fois, les détruire tous les uns par les autres. Il aurait voulu surtout ôter Casal aux Français, sans le donner aux Espagnols ; chaque jour il faisait parvenir à Richelieu de nouvelles propositions qu'il abandonnait avant de se donner le temps d'y recevoir une réponse ².

Cependant l'armée française avait traversé les Alpes, et le cardinal était lui-même arrivé à Suse le 4 mars, mais il reconnut bientôt que la route de Casal lui était de nouveau fermée. Charles-Emmanuel avait profité du temps consommé en négociations pour fortifier Avigliana, sur le chemin entre Suse et Turin, et il se trouvait auprès de cette place avec douze mille fantassins et deux mille cinq cents chevaux. Richelieu sentit bientôt que les vivres qui lui arrivaient de France ne suffiraient point à nourrir son armée ; il menaça, il demanda que le duc rasât Avigliana, qu'il dispersât ses soldats : il crut l'emporter par la terreur et de haute lutte, disant qu'au pis aller, mieux valait pour lui avoir le duc de Savoie pour ennemi que de négocier plus longtemps ; aussi, encore que le prince de Piémont lui fût venu rendre visite, commença-

¹ C'est cette peste qui a été si admirablement décrite par Manzoni dans les *Promessi Sposi*.

² Muratori, t. XV, p. 237. — Batt. Nani, l. VII, p. 406. — Richelieu, t. V, p. 316, et l. XXI, p. 333-426.

t-il brusquement les hostilités. Il débuta par une perfidie, se croyant tout permis avec un prince auquel il ne cessait de reprocher sa mauvaise foi. Par condescendance aux demandes de la France, Charles-Emmanuel avait séparé les troupes qui occupaient Avigliana, et avait reculé jusqu'à Rivoli. Richelieu donna ordre à la Force de pénétrer de grand matin, le 19 mars, jusqu'à cette maison de plaisance, et d'y enlever le duc et son fils : mais Montmorency, dont la maison était liée par l'amitié et la reconnaissance depuis un demi-siècle à celle de Savoie, ne put souffrir cette trahison, et avertit le duc à temps pour qu'il pût s'enfuir à Turin. Charles-Emmanuel, transporté de colère, et ne voulant cependant pas compromettre Montmorency, fit arrêter tous les Français qui s'étaient rendus dans cette ville pour rendre hommage à madame Royale, sœur de Louis XIII ¹, les accusant d'avoir comploté pour se saisir de la place.

Le duc, qui jusqu'alors avait négocié, qui avait cru pouvoir se maintenir neutre et demeurer l'arbitre de la paix ou de la guerre entre deux puissants rivaux, appela à Turin Spinola et Collalto, et se jeta entièrement entre leurs bras. Richelieu ne s'y était point attendu ; il avait cru que de deux ennemis, celui qui était déjà dans la maison ferait le plus de peur, et que Charles-Emmanuel, forcé à se décider, s'unirait à la France. Il s'aperçut qu'il avait fait une faute en jetant le duc, son armée, ses places fortes et tout son peuple dans le parti de ses ennemis. Il crut la réparer, en poursuivant son attaque avec vigueur ; il chargea Créqui de surprendre Pignerol ; la ville se rendit à lui le 25 mars, le château, le 31. Cette forteresse était la clef d'un passage important des Alpes, et de tout le pays des Vaudois ; elle donnait à l'armée une communication plus facile avec la France ; mais d'autre part il n'y avait plus moyen de faire passer des vivres à Casal, depuis que le Piémont était ennemi. Malgré les instances de Charles-Emmanuel, Collalto et Spinola se refusèrent à attaquer Suse et Pignerol, pour rechasser les Français au delà des Alpes ; ils mirent le siège devant Casal qu'ils savaient mal pourvu de vivres, et le Piémont, devenu le théâtre de la guerre, se trouva exposé aux ravages de toutes les armées à la fois ².

¹ Guichenon, Hist. de Savoie, t. II, p. 450. — Muratori, t. XV, p. 258. — Botta, l. XX, p. 416. — Richelieu, qui dit qu'il n'avait pas le projet d'enlever le duc, t. V, p. 441-484. — Batt. Nani, l. VIII, p. 419. — Le Vassor, l. XXVII, p. 452.

² *Ibid.*, p. 451. — Mém. de Richelieu, t. VI, p. 1-30. — Batt. Nani, l. VIII, p. 416.

Richelieu avait vingt mille hommes de pied dans son armée et deux mille quatre cents chevaux ; l'armée de Spinola, de Collalto et de Savoie montait à vingt deux mille fantassins et quatre mille chevaux. Les forces étaient donc égales, et Richelieu n'osait se hasarder à emporter d'assaut les passages et marcher à l'ennemi, parce que tous les vivres lui venant du Dauphiné, les Français n'en avaient que tout juste de quoi se maintenir jour par jour ¹. Bassompierre s'efforçait bien d'exciter le ressentiment des Suisses pour l'affront que leur avaient fait les impériaux en violant la neutralité des Grisons ; mais les Grisons eux-mêmes, effrayés de voir les Autrichiens maîtres chez eux, demandaient avec instance qu'on ne les forçât pas à sortir de cette neutralité sous laquelle ils trouvaient encore quelque protection. Richelieu demandait aussi aux Vénitiens d'attaquer la Lombardie, mais ceux-ci, entourés de toutes parts d'armées autrichiennes, croyaient beaucoup faire de défendre leurs frontières. Il voulait que les Hollandais refusassent la trêve que l'Espagne leur faisait offrir, et attaquassent les Pays-Bas ; de tous côtés, il demandait à ses alliés des efforts vigoureux, tandis que la puissante France, maîtresse des portes de l'Italie, se refusait à les passer ².

Quoique Richelieu fit valoir dans ses dépêches la prise de Pignerol comme une conquête de la plus haute importance, il sentait bien que la France compromettait sa réputation, lorsque son armée était ainsi arrêtée dès les premiers pas. Il engagea donc Louis XIII à faire la conquête de la Savoie ; c'était une expédition qui augmentait la détresse de Charles-Emmanuel, qui flattait la vanité du roi, et qui ne pouvait présenter aucune difficulté. En effet, Louis XIII, avec les maréchaux de Créqui, de Bassompierre et de Châtillon, huit mille fantassins et deux mille chevaux, entra en Savoie vers le milieu de mai. Au reste, Richelieu n'avait point l'intention de l'y laisser agir seul. Pendant le mois d'avril, il avait fait travailler aux fortifications de Pignerol, et d'autres châteaux dans les gorges des Alpes ; il voyait que les Espagnols, occupés au siège de Casal, laisseraient en paix l'armée française ; il la confia aux maréchaux de la Force et de Schomberg, et le 2 mai, il la quitta pour se rendre à Grenoble par la vallée de Barcelonnette ³. Le roi y arriva presque en même temps que lui, et le 14 mai, les premières

¹ Richelieu, t. VI, p. 59.

² *Ibid.*, p. 11-22 et 50. — Bassompierre, t. III, p. 244.

³ *Ibid.*, p. 68.

troupes françaises entrèrent en Savoie. Avant le milieu de juin, la Savoie entière était conquise, à la réserve de Montmélian, et le prince Thomas, troisième fils du duc, qui avait fait mine de le défendre, s'était retiré dans la vallée d'Aoste ¹.

La conquête de la Savoie semblait jeter quelque lustre sur les armes du roi, mais, après tout, le but qu'on s'était proposé par la guerre était complètement manqué. L'armée qui était entrée en Piémont, mais qui n'avait point dépassé Suse et Pignerol, se fondait rapidement sous l'influence de la peste qui régnait à Suse, de la famine et du découragement. Thoiras, que Richelieu n'aimait pas, et qu'il ne nomme jamais sans rejeter sur lui quelque blâme, continuait à se défendre à Casal avec quatre mille Français, au milieu de souffrances infinies; mais l'on ne songeait pas même à le ravitailler ou le délivrer. Collalto avait détaché deux de ses lieutenants, Altringer et Gallas, pour renouveler leurs ravages dans le Mantouan, qui déjà était en proie à toutes les calamités. La peste, après avoir désolé cette province, autrefois si riche, alors si dépouillée de tout ce qui est nécessaire à l'homme, avait pénétré dans la capitale, et y avait fait périr vingt-cinq mille habitants. Ce fut au plus fort de la contagion, que le 18 juillet, Gallas et Altringer furent introduits dans la ville par quelques traîtres. Le duc, le maréchal d'Estrées et la princesse Marie, s'enfuirent précipitamment vers le port, tandis que les généraux impériaux abandonnèrent la ville au pillage. Ce sac épouvantable dura pendant trois jours et trois nuits; rien ne fut respecté, ni les personnes, ni les choses sacrées. Le palais, avec ses magnifiques galeries, et son musée, où les Gonzague avaient accumulé depuis des siècles tous les prodiges des arts, fut dépouillé par des barbares qui ne connaissaient pas le prix de ces richesses; rien de ce qui pouvait être enlevé ne fut laissé ni dans les palais de la noblesse, ni dans les cabanes du pauvre; aucun outrage ne fut épargné aux femmes, objets de la lubricité des vainqueurs, non plus qu'aux hommes, à qui on espérait faire révéler par des tortures leurs trésors cachés. La destruction de Mantoue causa d'autant plus d'horreur et d'effroi, que la femme du souverain qui l'avait permise, l'impératrice Éléonore de Gonzague, était de Mantoue ².

¹ Richelieu, t. VI, p. 109. — Bassompierre, p. III, p. 257. — Le Vassor, l. XXVIII, p. 449.

² Batt. Nani, l. VIII, p. 434. — Alessandro Zilioli, p. III, l. III, p. 119. — Botta, l. XX, p. 419. — Muratori, t. XV, p. 242. — Richelieu, t. VI, p. 189-194. — Le Vassor, l. XXVIII, p. 471.

Avant d'être instruit de ce funeste événement, le cardinal avait résolu d'envoyer une seconde armée en Italie pour se joindre à celle de Pignerol, et marcher ensemble à la délivrance de Casal. Il jugeait lui-même qu'il ne convenait point que le roi s'avancât dans un pays désolé par la peste, mais il affirmait que si l'on ne croyait pas universellement que le roi voulait se mettre à la tête de son armée, au lieu de trente mille hommes, il n'en passerait pas dix mille en Piémont. Il demandait donc à Louis XIII de s'avancer jusque dans la Maurienne, tandis que vingt mille hommes de pied et douze cents chevaux, s'engageant le 25 juin dans les gorges du Mont-Cenis, devaient être réunis à Saint-Ambroise le 1^{er} juillet ¹. Le roi s'avança bien jusqu'à Saint-Jean de Maurienne; mais la reine, sa mère, avait repris le plus grand ascendant sur lui : elle était à Lyon avec le garde de sceaux et d'autres mécontents, qui dès le commencement avaient blâmé la guerre d'Italie, et qui voulaient à tout prix faire la paix. Cette paix se négociait toujours; le pape Urbain VIII s'était offert pour médiateur; il y employait un gentilhomme, âgé de vingt-huit ans, né à Rome de parents siciliens, Jules Mazarin, qu'il avait nommé internonce pour seconder son légat Pancirolo; Mazarin courait sans cesse d'un parti à l'autre, avec des propositions nouvelles, déployant un talent et une adresse qui charmèrent Richelieu, et qui l'engagèrent à le faire entrer à tout prix dans les intérêts de la France. Mais le cardinal se plaignait que la reine et son parti rendaient la paix impossible, par la vivacité avec laquelle ils déclaraient la désirer, par l'importance qu'ils mettaient aux négociations de Mazarin, par l'inquiétude qu'ils affectaient pour la santé du roi, et leur terreur de la peste. Ces dispositions étaient connues des alliés, aussi ils se rendaient d'autant plus difficiles, qu'ils croyaient aux Français plus d'envie de traiter ².

Pour obtenir la paix, il fallait quelque acte de vigueur de la part des armées françaises, mais surtout il fallait délivrer Casal déjà réduit à de grandes extrémités. Le duc de Montmorency partit de Saint-Jean de Maurienne le 6 juillet, et vint prendre le commandement des troupes. Pour se réunir à l'armée de la Force qui était à Pignerol, il fallait passer une gorge étroite au pied des montagnes, et presque sous les murs d'Avigliana, où le duc de Savoie avait pu mettre une forte garnison, car Spinola avait renforcé son armée de 6,000 Espagnols, et

¹ Richelieu, t. VI, p. 126.

² *Ibid.*, p. 158-152.

Collalto de 7,000 Allemands. Le 10 juillet, la moitié de l'armée française avait franchi ce défilé, lorsque l'arrière-garde fut attaquée par les ennemis que conduisait le prince de Piémont : l'engagement fut très-vif et très-meurtrier ; les Français enfin l'emportèrent, les Piémontais perdirent mille hommes, trois cents prisonniers et dix-sept drapeaux. Ce brillant fait d'armes ouvrant aux Français une province nouvelle, ils purent se fournir des blés et des fourrages qu'on venait de récolter, au moment où ils commençaient à en manquer. Ils s'emparèrent encore de Saluces le 20 juillet, puis ils attaquèrent Rével ; mais dans tout le Piémont la peste faisait des ravages épouvantables. Les troupes qui arrivaient de France furent bientôt atteintes par la contagion plus encore que celles qui commençaient à s'acclimater, et l'armée, suffisant à peine à enterrer ses morts, fut de nouveau hors d'état d'agir ¹.

La prise de Saluces par les Français, celle de Mantoue par les Allemands, frappèrent d'effroi et de stupeur Charles-Emmanuel, qui se reprochait d'avoir attiré tant de calamités sur son pays. On assure qu'à cette dernière nouvelle, il resta quelques heures sans voix et sans mouvement ; il fut porté sur son lit, et au bout d'une maladie de trois jours seulement, il mourut à Savigliano, le 26 juillet, à l'âge de soixante-huit ans ². Son fils aîné, Victor Amédée, qui lui succéda, était âgé de quarante-trois ans ; il était marié à une sœur de Louis XIII, et l'on croyait probable qu'il chercherait à rentrer dans l'alliance française. Cependant ses premiers efforts furent dirigés contre les Français, que le maréchal de la Force avait remis en mouvement, et qui s'efforçaient de passer le Pô pour marcher au secours de Casal. Dans les derniers jours de juillet, ils s'étaient rendus maîtres de Villefranche, Pancalier, Vigon et Carignan. La peste était partout, et les ennemis se retiraient le plus souvent sans livrer de combat. Cependant il y eut une assez chaude mêlée, le 6 août, à la tête du pont de Carignan, où les Français déployèrent de nouveau cette brillante valeur que la peste et la misère n'avaient pu éteindre ³. Au milieu d'août le cardinal de Richelieu envoya en Piémont un nouveau corps d'armée, conduit par le maréchal de Schomberg, qui, en passant, se rendit maître d'Avi-

¹ Richelieu, t. VI, p. 170-188. — Batt. Nani, l. VIII, p. 439. — Guichenon, p. 433. — Le Vassor, l. XXVIII, p. 439.

² Guichenon, t. II, p. 455. — Botta, Storia d'Italia, l. XX, p. 421. — Richelieu, t. VI, p. 196. — Batt. Nani, l. VIII, p. 440.

³ Richelieu, t. VI, p. 230.

giana, le 27 août. La communication continuelle sur la route que suivaient les armées avait répandu la peste en Savoie ; elle avait éclaté à Saint-Jean de Maurienne, d'où le cardinal renvoya d'abord le roi, puis il en partit, le 17 août, pour rejoindre Louis XIII à Lyon ¹.

Il y avait quelque chose d'effroyable dans cette guerre qui continuait au milieu de la plus terrible des calamités. On avait beau envoyer sans cesse de nouveaux renforts aux armées, la mort ou la désertion les détruisaient plus rapidement qu'on ne les recrutait. Casal tenait toujours, parce que la peste, en moissonnant les habitants, avait épargné les vivres, mais il ne s'y trouvait plus assez d'hommes pour occuper les postes les plus nécessaires. Mazarin courait sans cesse d'un quartier à l'autre avec des propositions nouvelles de trêve, de dépôt des places en mains neutres, ou de paix. Mais Spinola croyait son honneur intéressé à entrer dans Casal, comme Collalto était entré dans Mantoue. D'ailleurs, les ordres qu'on recevait du cabinet de Vienne, de celui de Madrid et de celui de Lyon, contredisaient les arrangements que les généraux paraissaient disposés à prendre sur les lieux. Richelieu, Olivares et Ferdinand II, s'accusaient réciproquement de faire naître des obstacles à la paix, qu'en effet ils ne désiraient pas si vivement que ceux qui voyaient de leurs yeux l'épouvantable état du pays et des armées. Enfin, par le zèle et l'activité de Mazarin, une trêve fut signée le 1^{er} septembre, pour durer jusqu'au 15 octobre ². La ville et le château de Casal devaient être remis immédiatement au marquis Spinola ; la citadelle, qui demeurait seule aux Français, devait lui être remise également le 51 octobre, si entre le 15 et le 51 elle n'était pas secourue.

Il fallait de nouvelles troupes pour cette expédition qui devait débloquent Casal, et Richelieu rappela de Champagne le maréchal de Marillac qui y avait assemblé un corps d'observation, pour s'opposer à quelques mouvements qu'on paraissait craindre de la part du duc de Lorraine. Marillac, avec ses troupes, avait rejoint le 14 octobre les maréchaux de Schomberg et de la Force, et tous trois se mirent en marche le 15 à midi dans la direction de Casal. L'entreprise était hasardeuse ; ils avaient quarante lieues de marche à faire en pays ennemi, et pour ravitailler

¹ Richelieu, t. VI, p. 261.

² *Ibid.*, p. 267. — Guichenon, t. III, p. 16. — Le Vassor, l. XXVIII, p. 485.

Casal, ils devaient compter sur les vivres qu'ils trouveraient dans la campagne. Leur illustre antagoniste, le marquis Ambroise Spinola, était mort de maladie le 23 septembre; mais son successeur Santa-Croce les attendait retranché dans ses lignes devant Casal. Il y avait eu tant de négociations contradictoires, tant de jalousie entre les alliés, tant de mystères, tant de perfidies, qu'on ne savait guère si Collalto et le nouveau duc de Savoie seconderaient ou non le général espagnol. La peste continuait cependant toujours avec la même violence, et si elle disposait à mettre moins de prix à la vie, elle éteignait d'autre part cet enthousiasme, cette confiance dans ses forces, avec lesquelles les armées dignes de la victoire se portent au combat. Cependant les Français, ayant passé le Pô au-dessous de Saluces, s'avançaient par San-Damiano, Raconigi et Cerisoles, sans vouloir écouter l'avis qu'on leur donnait que la paix avait été conclue le 15 octobre à Ratisbonne ¹; le 26 octobre ils arrivèrent en vue de Casal, et déjà quelques mousquetades avaient été échangées entre les deux armées, lorsqu'ils virent s'élaner de la position espagnole un cavalier élevant son mouchoir blanc au bout d'un bâton, bravant le feu des deux armées, et criant à tue-tête : *pace! pace! alto! alto!* C'était Mazarin, dont l'esprit souple et fertile avait trouvé de nouveaux expédients pour contenter l'amour-propre et la défiance des généraux des deux partis ².

L'accord que Mazarin avait ménagé, pour mettre à exécution le traité qu'on savait avoir été signé à Ratisbonne, obligeait les Espagnols et les Français à évacuer en même temps Casal et tout le Montferrat. Les uns devaient livrer la ville, les autres la citadelle, au second fils du duc de Mantoue, Ferdinand, fort jeune homme qui avait hérité de sa mère le duché de Mayenne. Un commissaire impérial devait rester dans la ville avec lui, en attendant l'investiture que, d'après le traité de Ratisbonne, l'Empereur devait accorder au nouveau duc de Mantoue; et des soldats montferrins devaient remplacer les soldats français qu'on s'engageait à retirer tous. Les Français éludèrent cet engagement avec une insigne mauvaise foi; les Montferrins laissés dans Casal n'étaient autres que les soldats français auxquels on avait fait changer d'uniforme.

¹ Traités de paix, t. III, § 137, p. 501.

² Richelieu, t. VI, p. 520-540. — Guichenon, t. III, p. 18. — Batt. Nani, l. VIII, p. 445. — Botta, l. XX, p. 450. — Muratori, t. XV, p. 249. — Flassan, l. IV, p. 452. — Bazin, t. III, p. 91. — Capefigue, t. IV, p. 351. — Mém. de Pontis, t. XXXII, p. 132-140.

Quand les Espagnols eurent repassé le Pô, deux régiments français revinrent tout à coup en arrière, et introduisirent dans Casal un convoi de provisions; de nouvelles négociations les ayant déterminés à se retirer encore une fois, ils laissèrent quatre cents Français cachés dans les caves de la citadelle. Le général espagnol Santa-Croce fut victime de cette tromperie; mais comme la mort de Collalto suivit de près celle de Spinola, et comme Richelieu était déjà entré dans de secrètes négociations avec le nouveau duc de Savoie, par l'entremise de Mazarin, les hostilités ne furent point renouvelées; au contraire, le 6 avril 1651, un nouveau traité signé à Cherasco, entre Gallas pour l'Empereur, Servien et Thoiras pour la France, termina la guerre de la Succession de Mantoue¹. L'Empereur consentit à donner l'investiture des deux duchés de Mantoue et de Montferrat à Charles de Nevers, mais sous condition qu'il céderait au bon allié de l'Empereur, Victor-Amédée, Alba, Trino et une riche partie du Montferrat; que la France lui rendrait de son côté tout ce qu'elle occupait en Savoie et en Piémont. Plusieurs délais furent apportés dans cette double évacuation, qui ne fut pas effectuée avant le 2 juillet 1651. C'était la France qui retardait à dessein la sortie des troupes impériales d'Italie, pour seconder les projets du nouvel adversaire qu'elle avait suscité à l'Autriche en Allemagne. Ce ne fut qu'après que tout fut accompli qu'on apprit pourquoi la France avait été si libérale des terres de son allié le duc de Mantoue, en faveur de son ennemi Victor-Amédée; un accord secret avait été fait avec celui-ci; il acceptait l'alliance de Louis XIII son beau-frère, et il lui laissait Pignerol avec les autres forteresses du pays des Vaudois, de manière à lui assurer en tout temps les passages du Dauphiné jusqu'aux plaines du Piémont².

Richelieu avait atteint le but qu'il s'était proposé, il avait relevé en Italie l'influence française, soit en recouvrant un passage pour traverser les Alpes sans obstacle toutes les fois que le roi voudrait y faire avancer ses armées, soit en rattachant à l'alliance de la France les deux ducs de Savoie et de Mantoue; mais ce but n'avait été atteint qu'au prix d'effroyables calamités infligées au pays où il avait porté la guerre et introduit la peste, et par un immense sacrifice des soldats et des

¹ Traité de paix, t. III, § 163. p. 517. — Richelieu, t. VI, p. 521.

² Richelieu, t. VI, p. 543, 551, 579, 584. — Guichenon, t. III, p. 19-23. — Batt. Nani, l. VIII, p. 454. — Flassan, l. IV, p. 456. — Botta, l. XX, p. 432. — Bazin, t. III, p. 151.

trésors de la France. Aussi, loin d'en avoir de la reconnaissance, chacun lui reprochait intérieurement cette guerre désastreuse : les généraux sentaient qu'ils n'y avaient point acquis une gloire proportionnée aux dangers qu'ils y avaient courus, car tandis que leurs soldats succombaient par milliers à la peste et à la famine, ils avaient eu peu de combats à livrer. Dans le cours d'une seule campagne on avait vu Schomberg, Créquy, Châtillon, la Force, Bassompierre, Thoiras, Montmorency, d'Effiat, Marillac, employés à une même armée, avec une inconstance tout à fait extraordinaire, ou peut-être avec une méfiance plus blessante encore ; presque toujours trois maréchaux de France commandaient à tour, chacun un jour, en sorte qu'on ne pouvait attendre d'eux ni unité de conception dans leurs projets, ni audace dans l'exécution, quand la responsabilité était ainsi partagée. Les mémoires de Richelieu, dont la prolixité pour cette époque est devenue assommante, nous révèlent avant tout la sévérité et l'injustice de ses jugements sur les capitaines qu'il employait.

Son langage devait provoquer la haine, et la haine en effet éclatait contre lui à la cour. Elle fit explosion à la fin de septembre à l'occasion d'une maladie que Louis XIII eut à Lyon, et durant laquelle on désespéra cinq jours de sa vie. Il y avait longtemps qu'on voyait s'accroître en lui la tristesse et l'abattement ; rien ne pouvait le distraire de sa profonde mélancolie, tandis que Richelieu, qui craignait les influences de cour sur lui, l'entraînait avec lui, en toute saison, dans les climats les plus dangereux ou les plus rudes, et jusque dans les lieux infectés de la peste. Ce fut le 22 septembre qu'il se mit au lit, et le 30, on le tint pour mort ; toutefois un abcès intérieur s'ouvrit de lui-même et le soulagea ¹. Au plus fort de sa maladie, les deux reines, sa mère et sa femme, lui prodiguèrent tant de soins, et parurent affectées d'une si vive douleur, qu'il en fut profondément touché. Durant sa convalescence, il y eut entre eux des épanchements de cœur ; les deux reines attribuaient toutes leurs humiliations, toutes leurs souffrances au cardinal ; elles firent voir au roi que seul aussi il avait excité sa défiance contre elles, et il avait noirci toutes leurs actions. Louis n'aimait point son ministre ; il était profondément jaloux de lui, encore que, par paresse d'esprit, il rejetât sur lui toutes les affaires. Avant de quitter Lyon, il leur promit que dès que cette guerre, qui lui causait tant de

¹ Richelieu, l. VI, p. 296.

soucis, serait terminée, il disgracierait un ministre odieux à tout le monde ¹.

Dès que Louis eut regagné assez de forces pour supporter le voyage, il se mit en route pour Paris, croyant que l'air natal lui rendrait la santé. Durant ce voyage, Richelieu chercha à se rapprocher de la reine mère et à regagner son ancien crédit sur elle. Son état habituel de maladie le contraignait à se ménager autant qu'elle; comme elle, il monta en bateau sur la Loire; souvent il se tenait à genoux auprès de son lit; c'était la mode à la cour; et la reine en retour l'appelait *mio caro*, *amico del cor mio*. Cependant elle comptait éclater dès son arrivée à Paris: elle était en étroite intelligence avec sa belle-fille Anne d'Autriche, et avec le duc d'Orléans; elle destinait la place de premier ministre à Marillac, le garde des sceaux, dont le frère lui répondait de l'armée d'Italie. Les ducs de Bellegarde et de Guise, gouverneurs de Bourgogne et de Provence, étaient d'ardents ennemis du cardinal; la duchesse d'Elbeuf et la princesse de Conti étaient les plus intimes confidents de la reine ².

Le roi avait prié sa mère de ne pas presser le renvoi du cardinal, mais Marie de Médicis était impatiente; elle était venue se loger au Luxembourg; le 9 novembre elle avait déjà maltraité de paroles le cardinal et sa nièce, madame de Combalet, dame d'atour auprès d'elle. Le matin du 10 novembre, elle donna ordre que quand son fils serait entré dans la chambre où elle l'attendait, on ne permît plus à personne de passer. Richelieu la veillait cependant, et dès que Louis XIII fut auprès de sa mère, il voulut entrer aussi: il trouva les portes fermées, et personne ne répondit à son appel; mais il connaissait les portes secrètes de la chambre de la reine, et faisant le tour de la galerie, il entra par la petite chapelle et se trouva tout à coup entre la mère et le fils, au moment où celle-ci était le plus animée. « Le voici, s'écria le roi. — Vous parliez de moi? — Non faisons, dit le roi. — Avouez-le, Madame. — Eh bien oui, reprit la reine, nous en parlions comme du plus ingrat et du plus méchant des hommes. » Puis s'abandonnant

¹ Fontenay Mareuil, t. II, p. 168. — Bazin, t. III, p. 97. — Capefigue, t. IV, p. 546.

² *Ibid.*, p. 172. — Bassompierre, p. III, p. 268, 274. — Capefigue, t. IV, p. 550. — La Rochefoucault joint des intrigues d'amour à ces intrigues politiques; selon lui, la reine mère dit au roi que le cardinal était amoureux de sa femme. 2^e série, t. LI, p. 545.

à son emportement, elle l'accabla, moitié en français, moitié en italien, de plaintes amères et d'épithètes injurieuses. Richelieu essaya de la fléchir par les plus humbles prières, mais la digue était rompue, et elle ne pouvait plus contenir son emportement. Louis XIII s'était enfui, comme s'il avait eu peur de l'un et de l'autre, disant seulement qu'il se faisait tard, et que, voulant aller à Versailles, il était temps de partir. Richelieu, qui n'avait pu le joindre avant qu'il fût monté dans son carrosse, ne douta point que le roi ne l'eût sacrifié. Rentré chez lui, il donna ordre de charger ses équipages et de les diriger sur Pontoise, d'où il comptait se rendre ensuite au Havre de Grâce, ville qui était à lui, et où il voulait se mettre en sûreté contre la vengeance de ses ennemis ¹.

Le roi tenait cependant par la main Saint-Simon, son favori, qui l'avait accompagné dans le cabinet de la reine, et qui, par quelques mots qu'il lui entendit dire, jugea que Louis XIII était plus irrité contre la reine pour avoir révélé avant le temps un projet qu'il ajournait, que contre son ministre; Saint-Simon, qui était tout dans les intérêts de Richelieu, trouva moyen de le dire au cardinal de la Vallette, dévoué comme lui au premier ministre. La Vallette courut chez Richelieu, et lui conseilla de ne point abandonner la partie, mais d'aller lui-même à Versailles, sans s'y faire voir cependant. La reine mère fit la faute contraire; elle crut son triomphe assuré, et elle demeura au Luxembourg pour en jouir, au lieu de garder son fils toujours sous ses yeux. Le bruit de la disgrâce du cardinal s'était bientôt répandu; tout le monde accourait auprès de la reine pour la féliciter, pour se féliciter soi-même, pour maudire la tyrannie du ministre disgracié. Louis XIII cependant, seul avec Saint-Simon dans Versailles, qui n'était encore qu'un très-petit château, se livrait tour à tour à sa colère contre sa mère qui avait précipité un éclat qu'il voulait différer, ou à sa terreur du poids des affaires qui allait l'accabler. Il se disait qu'il allait retomber dans tous les embarras, toutes les humiliations de la régence. Saint-Simon lui dit alors qu'il était toujours le maître, car le cardinal était à Versailles: Louis XIII le fit aussitôt appeler.

Ce changement subit du roi, qui, après avoir promis à sa mère le renvoi de son ministre, se remettait de nouveau sans partage entre ses

¹ Fontenay Mareuil, t. II, p. 174. — Bassompierre, p. III, p. 276. — Richelieu, t. VI, p. 427. — Le Vassor, l. XXIX, p. 548. — Vittorio Siri, *Memorie recondite*, t. VII, p. 285. — Capefigue, t. IV, p. 556. — Bazin, t. III, p. 99.

mains, se manifesta le jour de Saint-Martin, 11 novembre, qui reçut le nom de la Journée des Dupes. Ceux qui se croyaient vainqueurs furent en effet, non-seulement privés du pouvoir, mais punis de leurs espérances. Dès le 12 novembre, les sceaux furent redemandés à Marillac, et donnés à Châteauneuf, en qui Richelieu avait une pleine confiance; un ordre fut expédié aux maréchaux de Schomberg et de la Force; d'arrêter le maréchal de Marillac, frère du garde des sceaux, qui commandait avec eux l'armée de Piémont, et cet ordre, jusqu'alors inouï, et qui frappa de stupeur les soldats, fut exécuté dès le 20 novembre ¹. La veille, Marillac avait reçu un courrier qui lui annonçait le triomphe de la reine et la disgrâce de Richelieu. Nicolas le Jay fut nommé premier président du parlement de Paris. La foule des courtisans, rassemblée au Luxembourg, lorsqu'elle apprit toutes ces nouvelles, le déserta tout à la fois. Cependant Marie de Médicis, loin d'accepter les soumissions du cardinal, et de feindre de se réconcilier avec lui, se roidissait dans sa haine et son emportement. Elle chassa d'auprès d'elle avec des injures grossières sa dame d'atour, madame de Combalet, nièce du cardinal, la Meilleraye, capitaine de ses gardes, qui était aussi de ses parents, et toutes ses créatures. Les mémoires du temps sont inépuisables en anecdotes piquantes sur l'état de la cour dans les journées des 9, 10, 11 et 12 novembre: ce serait leur ôter tout leur charme que de les abréger. C'est avec regret que nous y renvoyons le lecteur ².

Richelieu, qui, dans les circonstances les plus critiques, se voyait sans cesse arrêté ou contrarié par des intrigues de cour, désirait que sa victoire fût complète, mais il ne savait point jusqu'où il pourrait pousser le ressentiment du roi contre sa mère; il craignait de plus de s'afficher comme le persécuteur de son ancienne bienfaitrice; ainsi la lutte dura quelque temps avant qu'il prît sur lui de renoncer à l'attitude de suppliant. Dans l'intervalle, il voulut fortifier son parti en distribuant quelques grâces. Le 19 novembre il donna le bâton de maréchal au duc de Montmorency et au comte de Thoiras, quoiqu'il n'aimât ni l'un ni l'autre. Le 30 décembre il remit en liberté le duc de Vendôme, en lui faisant signer de sa main une confession de toutes ses fautes, et renoncer

¹ Pontis, l. X, p. 147.

² Le Vassor en rapporte le plus grand nombre, l. XXIX, p. 546-574. — Bas-sompierre, p. 275-280. — Fontenay Mar., p. 175-188. — Mém. de Gaston, p. 91, 92. — Vittorio Siri, *Memorie recondite*, t. VII, p. 284-290. — Bazin, t. III, p. 100-104. — Capefigue, t. IV, p. 562; et t. V, p. 10.

au gouvernement de Bretagne. Le courage de ce fils chéri d'Henri IV, qui avait passé quatre ans et sept mois en prison, avait été subjugué par sa captivité. Richelieu gagna encore les deux confidents du duc d'Orléans; à Le Coigneux il promit un chapeau de cardinal, et à Puy-Laurens un duché. Ces deux hommes faisaient à leur gré mouvoir Gaston comme une marionnette, dont ils tenaient les fils entre leurs mains, et ils l'engagèrent à signer un écrit par lequel le prince promettait d'aimer, assister et protéger le ministre de son frère. Mais Richelieu, qui avait commencé par leur donner de l'argent, craignit de déshonorer les deux dignités de cardinal et de duc et pair en les faisant conférer à de tels hommes, et il fit naître des difficultés sur l'accomplissement de sa promesse; alors Gaston d'Orléans, le 31 janvier 1631, vint surprendre le cardinal dans son hôtel, accompagné de quinze gentilshommes, et déclarer avec menaces qu'il ne pouvait plus rester l'ami d'un homme qui se conduisait comme il faisait envers sa mère, qu'il savait bien qu'il ferait mieux d'en finir, et qu'il se repentirait d'avoir respecté son caractère de prêtre; que du moins il partait pour son apauvrissement d'Orléans, où il saurait se défendre ¹.

(1631.) La reine mère avait cependant reçu deux fois le cardinal chez elle; mais si elle avait contenu ses emportements, elle avait laissé percer beaucoup d'aigreur dans ses propos. Anne d'Autriche était encore plus mécontente; on avait su que la comtesse du Fargis, sa dame d'atour, pendant la maladie du roi, avait proposé à Gaston, si Louis XIII mourait, d'épouser sa belle-sœur : ce n'était pas la première fois, comme nous l'avons vu, qu'il était question de cet arrangement assez scandaleux. Madame du Fargis fut renvoyée, madame de Chevreuse, au contraire, eut permission de revenir à la cour. On fit aussi passer de la cour de la reine à celle d'Anne d'Autriche, madame de la Flotte avec sa petite-fille, madame de Hautefort, fort belle personne et fort spirituelle, pour qui le roi témoignait assez de goût; la reine feignit d'en être jalouse, mais madame de Hautefort était aussi sage dans sa conduite, que Louis XIII était réservé dans ses amours ².

La lutte continuait; on ne prévoyait point qui l'emporterait du ministre ou des deux reines que secondait le frère du roi. Ce doute

¹ Richelieu, t. VI, p. 431; l. XXII, p. 457-444. — Gaston, t. XXXI, p. 94. — Le Vassor, l. XXIX, p. 572, 580. — Bazin, t. III, p. 115. — Capefigue, t. V, p. 24, 26.

² Bazin, t. III, p. 112. — Capefigue, t. V, p. 20.

désorganisait le ministère et le pouvoir royal. Pour en finir, Richelieu emmena, le 17 février, le roi à Compiègne, comptant bien que sa mère l'y suivrait et se trouverait ainsi, momentanément, séparée de toute sa cabale. Le roi fit à Compiègne encore quelques tentatives pour réconcilier sa mère avec son ministre. Mais Marie, qui voyait dans Richelieu un serviteur ingrat, un amant infidèle, un confident devenu son maître, ne pouvait pas se modérer. D'ailleurs elle croyait, avec toute la cour, que Louis n'avait pas pour longtemps à vivre ; quoiqu'il eût été fort soulagé par la rupture de l'abcès qui s'était opérée naturellement à Lyon, il était dès lors demeuré si faible, qu'on supposait qu'un nouvel abcès s'était formé. Dans peu de jours peut-être le règne de Gaston allait commencer : c'était cette pensée qui l'avait déterminé de s'enfermer à Orléans, qui l'avait empêché de faire tuer le cardinal sous ses yeux, le 31 janvier, comme il l'avait projeté d'abord, et qui empêchait sa mère de faire des avances à un homme prêt à tomber. Richelieu fit adroitement connaître à Louis XIII que telle était l'opinion de ses proches, et sa jalousie s'éveillant aussitôt, il fut plus empressé de prononcer leur disgrâce que ne le souhaitait le cardinal lui-même. Il convint avec lui, le 22 février, que comme il serait difficile de renvoyer sa mère, il serait plus simple que lui-même il s'éloignât d'elle, et la laissât en quelque sorte en exil. En effet, le 25 février, de grand matin, il délogea sans bruit de Compiègne, tandis que sa femme et toute sa maison étaient encore couchés. Quelques heures plus tard, le maréchal d'Estrées, porteur d'une instruction écrite, fit réveiller la reine régnante, en l'invitant à partir aussitôt pour suivre son mari, qui l'attendait au couvent des capucins, d'où il se rendrait à Senlis. Anne, avant de s'habiller, alla embrasser sa belle-mère dans son lit, et lui annoncer la catastrophe qui les atteignait tous. Bientôt après d'Estrées entra auprès de Marie, et lui dit qu'elle devait attendre les ordres du roi à Compiègne. En même temps la princesse de Conti, sœur du duc de Guise, fut exilée à Eu, où elle mourut deux mois après. Les duchesses d'Elbeuf, d'Ornano, de Lesdiguières et de Rouanès, furent aussi exilées ; le maréchal de Bassompierre, qui, à la journée des Dupes, dupe lui-même, n'avait pas deviné où s'arrêterait le pouvoir, fut arrêté et conduit à la Bastille, avec quelques autres ; d'Épernon, Créqui, et d'autres grands seigneurs, essayèrent de faire leur paix en s'humiliant ¹.

¹ Richelieu, t. VI, l. XXII, p. 433, 448-446. — Le Vassor, l. XXIX, p. 597-609.

Le lendemain, 24 février, le comte de Brienne apporta à Marie une invitation du roi de se rendre pour quelque temps à Moulins. La reine éclata en protestations de son innocence ; ses discours commencés avec assez de calme, finirent par des sanglots ; mais elle ne dit point si elle obéirait, et d'Estrées, sans le presser davantage, restait auprès d'elle comme pour lui rendre honneur, et en même temps la garder. A cette occasion le roi avait écrit aux parlements et aux gouverneurs des provinces, que « de méchants esprits avoient aigri sa mère contre le cardinal, qu'il avoit fait ce qu'il avoit pu pour l'adoucir, et que ne » pouvant consentir à laisser un tel serviteur s'éloigner de sa personne, » il avoit été contraint, après une longue patience, de se séparer pour » quelque temps de sa mère, espérant que la bonté de son naturel la » ramèneroit bientôt ¹. »

Richelieu aurait probablement désiré éviter un pareil éclat, mais une fois survenu, il voulait pousser ses ennemis à bout et que la rupture fût complète. Ce n'est pas que le ressentiment du duc d'Orléans, héritier présomptif d'un roi dont la santé était aussi chancelante, ne lui donnât beaucoup d'inquiétude. Il essaya de le regagner en lui offrant de lui laisser épouser cette Marie de Gonzague que Gaston prétendait aimer si passionnément. Cet amour n'était probablement qu'un stratagème, et Gaston, au lieu d'accepter l'offre qui lui était faite, eut quelque pensée de commencer la guerre civile ; mais il ne trouva point les grands disposés à hasarder leur tête pour lui ; d'ailleurs Richelieu ne lui en laissa pas le temps. Il engagea Louis XIII, en même qu'il négociait avec son frère, à s'approcher d'Orléans avec ce qu'il put rassembler de troupes. Dès que Gaston sut qu'il s'avancait, il partit d'Orléans le 11 mars, avec une centaine de cavaliers que commandait le comte de Moret, l'un des fils naturels de Henri IV. Il se rendit d'abord à Seurre, place alors fortifiée, sur la Saône, qui appartenait à Bellegarde, et d'où il n'avait que peu de chemin à faire pour se réfugier en Franche-Comté. C'est le parti qu'il prit dès qu'il sut que le roi, avec le même petit corps d'armée, était entré en Bourgogne. De là il se rendit auprès du duc de Lorraine. Cependant Richelieu voulait que les grands sussent bien que leur union avec l'héritier de la couronne ne

— Bassompierre. p. 282-290. — Bazin, t. III, p. 120. — Capefigue, t. V, p. 52. — Fontenay Marcuil. p. 180.

¹ Le Vassor, l. XXIX, p. 609. — Bazin, t. III, p. 123. — Capefigue, t. V, p. 55. — Fontenay Mar., p. 183. — Brienne, t. XXXVI, p. 27.

les justifierait pas dans la résistance. Dès le 31 mars, il fit adresser par le roi à tous les parlements une déclaration portant que le comte de Moret, les ducs d'Elbeuf, de Bellegarde et de Rouanès, le président le Coigneux, et le sieur de Puy-Laurens, s'étaient rendus coupables de lèse-majesté, pour avoir accompagné son frère dans sa sortie du royaume. Le parlement de Paris, ayant voulu faire des remontrances avant d'enregistrer cette déclaration, fut mandé au Louvre le 25 mai : le garde des sceaux lui adressa une sévère réprimande, puis le roi déchira de ses mains l'arrêt que la cour avait rendu, et lui interdit de s'ingérer à l'avenir des affaires de l'État ¹.

Pendant ce temps, la reine mère refusait toujours de se rendre à Moulins; elle alléguait, pour s'y refuser, l'état de sa santé, mais elle craignait surtout qu'une fois en voyage, on ne la forçât à avancer jusqu'à ce qu'on l'eût reconduite en Toscane. Elle cherchait à intéresser le public sur sa captivité à Compiègne; elle voulait faire croire qu'il ne lui était pas même permis de prendre l'air. La France était inondée de brochures que faisaient publier tour à tour et la reine mère, et le cardinal de Richelieu, et le duc d'Orléans. Ce dernier, plus violent que les deux autres, donnait à entendre que Richelieu avait fait empoisonner le maréchal d'Ornano, le grand prieur de Vendôme et le cardinal de Bérulle ². Richelieu aimait la guerre de pamphlets; il en écrivait lui-même, et il s'attachait à grand prix d'habiles écrivains pour la soutenir. Cependant, il lui importait de mettre un terme à cette lutte avec la reine mère. Il donna ordre au maréchal d'Estrées de se retirer le 4 juin de Compiègne avec les troupes qu'il commandait, pour que chacun pût bien voir que la mère du roi était parfaitement libre. Il prévoyait sans doute l'usage qu'elle ferait de cette liberté; déjà le duc de Guise venait de partir, pour faire, disait-il, un pèlerinage à Lorette ³; son gouvernement lui fut ôté, aussi bien que celui de Picardie à Elbeuf, et celui de Bourgogne à Bellegarde; Marie de Médicis, à son tour, le 18 juillet, à dix heures du soir, monta dans une voiture à six chevaux qui ne fut point remarquée; elle avait alors l'intention de s'arrêter dans la petite forteresse de la Capelle, appartenant au marquis de

¹ Le Vassor, l. XXX, p. 618-630-633. — Bazin, t. III, p. 126. — Capefigue, t. V, p. 48. — Fontenay Mar., p. 186.

² *Ibid.*, p. 633-641-644-646. — Bazin, t. III, p. 134. — Capefigue, t. V, p. 43-61.

³ *Ibid.*, p. 647.

Vardes, mais n'y ayant pas été reçue, elle poussa jusqu'à la frontière des Pays-Bas; elle y fut accueillie à Avesnes, le 20 juillet, par le marquis de Crèvecœur, avec tous les honneurs que pouvait réclamer son rang. C'était ce que Richelieu désirait alors le plus ¹.

¹ Le Vassor. l. XXX. p. 648-659. — Bazin, t. III, p. 138. — Capefigue, t. V, p. 71-82. — Fontenay Mareuil, p. 189.

CHAPITRE XVII.

Victoires de Gustave-Adolphe en Allemagne. Rigueurs de Richelieu envers ses ennemis. Supplice de Marillac. Défaite de Gaston à Castelnaudary et supplice de Montmorency. Saisie de la Lorraine. Mort de Gustave-Adolphe, puis de Wallenstein. Soumission de Gaston duc d'Orléans. — 1631-1635.

(1631.) La retraite hors du royaume de la reine mère, et celle du frère du roi, héritier présomptif de la couronne, portaient le cardinal de Richelieu au plus haut terme de sa puissance. Il restait bien en France des gens qui pouvaient être jaloux de lui, mais aucun qui osât lui faire obstacle. L'ordre avait été rétabli dans les finances du roi, l'obéissance dans ses armées ; les places fortes avaient été retirées des mains des grands, presque toutes celles qui n'étaient pas aux frontières étaient démolies ; les gouverneurs de province sentaient désormais leur faiblesse et leur impuissance pour résister aux ordres de la cour ; sans crédit pour sauver leurs créatures des mains de la justice, auxquelles ils ne pouvaient quelquefois se dérober eux-mêmes, ils trouvaient les gentilshommes beaucoup moins empressés à se dévouer pour eux. La résistance intérieure avait presque absolument cessé. Louis XIII, homme minutieusement actif, qui, après s'être fatigué à la chasse ou en voyage, revenait écrire des mémoires militaires, ou travailler de ses mains à polir ou à perfectionner des mousquets, se confiait aveuglément à Richelieu pour la direction politique de son royaume, et lorsqu'il avait à écrire lui-même, il copiait de sa main les minutes qui lui avaient été préparées par son ministre ¹. On a dit de lui qu'aucun homme n'aima moins Dieu et ne craignit plus le diable ². Mais aimer n'était pas dans sa nature. Quoiqu'il eût toujours des favoris, il ne les aimait point ; il jouait avec eux comme Henri III avec ses petits chiens ;

¹ Capefigue, t. V, c. 56, p. 237.

² Bazin, t. IV, p. 28.

indifférent, dès qu'il les avait éloignés de lui, à leur ruine ou à leur supplice ; il n'aimait point son premier ministre, mais il reconnaissait en lui l'amour du pouvoir absolu et le talent de le fonder. Aucun homme n'avait plus de haine pour toute espèce d'opposition que Louis XIII, et peut-être que son bégaiement, qui lui rendait d'autant plus difficile de s'exprimer qu'il était plus ému, contribuait à lui faire prendre en aversion quiconque l'appelait à discuter. On voit dans les mémoires de Richelieu que le ministre se gardait bien de rien prescrire à son maître : il lui présentait toujours tous les partis divers qu'on pouvait prendre, en l'invitant à décider lui-même. Il est vrai que cette exposition était faite de manière à ne laisser jamais l'esprit du roi en doute. Le cardinal était toujours sûr de faire du roi ce qu'il voulait, en lui soumettant ces discussions préparatoires dont les dix volumes de ses mémoires sont remplis. Mais un entretien de Louis XIII avec sa mère, ou même avec son frère, pouvait tout bouleverser ; car à leur impétuosité et à leur flux de paroles, il ne pouvait opposer que sa crainte d'exprimer sa pensée et son bégaiement.

Richelieu avait donc un grand intérêt à ne point laisser rentrer la reine mère, une fois que d'elle-même elle était sortie du royaume ; à ne point laisser rentrer le duc d'Orléans, à moins de l'avoir humilié, dompté, circonvenu par les favoris auxquels il se livrait. La reine Anne d'Autriche, aussi bien que la reine mère et le frère du roi, détestait le ministre et son système ; mais elle n'avait inspiré à son mari aucune affection, elle n'en avait aucune pour lui, et elle n'essayait point de lutter contre Richelieu autrement que par de petites intrigues. Quoique tout son cœur fût attaché à l'Espagne, quoiqu'elle embrassât, comme la reine mère et tous les mécontents, le système de la politique espagnole, non-seulement elle n'essayait pas d'y ramener son mari par la discussion, mais quand elle demeura à la tête des affaires, elle l'abandonna elle-même ; car sa paresse d'esprit s'accommodait mieux de suivre une politique contraire à ses affections, que d'en faire prévaloir une nouvelle. Il y avait cependant quelque chose de singulièrement hardi dans Richelieu, lorsqu'il osait affronter l'Église et tout le parti des dévots, tous les fanatiques désireux de persécution, unis à tous les membres de la famille royale, tandis que, valétudinaire lui-même, il s'appuyait seulement sur un roi plus valétudinaire encore. Il était atteint d'une maladie de vessie, dont les paroxysmes fréquents l'exposaient à de cruelles douleurs, et Louis XIII avait une maladie de foie, accompagnée

de fréquents abcès intérieurs, dont chacun pouvait causer sa mort, et qui, lors même qu'ils s'ouvraient naturellement, l'affaiblissaient et le maigrissaient tous les jours davantage.

Brulart de Léon et le père Joseph, capucin, plénipotentiaires choisis par Richelieu, avaient signé, le 15 octobre 1650, à Ratisbonne, la paix de la France avec l'empereur Ferdinand II; mais c'était une paix destinée à tromper une puissance rivale, et non à se réconcilier avec elle. Ces deux hommes, dont le premier était alors ambassadeur en Suisse, et le second était le confident le plus intime du cardinal, avaient été envoyés par lui à la diète que l'Empereur avait convoquée au mois de juin, dans l'espérance d'y faire élire son fils comme roi des Romains; mais les députés de l'Empire, catholiques et protestants, avaient fait retentir Ratisbonne de leurs plaintes contre les effroyables exactions exercées par l'armée de Wallenstein. Ils demandaient que l'Empereur licenciât une partie de son armée, et qu'il renvoyât Wallenstein. Le duc de Bavière et les ministres d'Espagne ne montraient pas moins de ressentiment contre ce général, qui les offensait à toute heure par son arrogance, que les princes du nord de l'Allemagne qu'il avait dépouillés. Les négociateurs français, chargés de justifier l'intervention de la France en faveur du duc de Mantoue, et de solliciter pour lui l'investiture de ses deux duchés, avaient commencé par attiser le feu; mais lorsqu'ils avaient reconnu que Ferdinand était sur le point de céder aux sollicitations des princes allemands, et que, pour gagner la faveur des électeurs, il ne refuserait pas de sacrifier son général, ils avaient cru devoir faciliter ce sacrifice en signant la paix, puisque la diète ne pouvait forcer l'Empereur à désarmer tant qu'il avait la guerre en Italie¹. Cette paix, qu'ils avaient signée, n'était nullement désavantageuse à la France; cependant ils savaient probablement qu'elle ne serait point ratifiée. En effet, Richelieu feignit contre eux la plus violente colère, et le maréchal de Schomberg, qui était dans sa confiance, continua à s'avancer contre Casal, comme si aucune paix n'avait été conclue. Nous avons vu comment le zèle de Mazarin prévint une bataille, et comment le traité même de Cherasco, du 6 avril 1651, qui modifiait celui de Ratisbonne, fut éludé avec mauvaise foi. Les ravages de la peste, qui faisaient perdre tout courage aux Espagnols et aux impériaux, les empêchèrent seuls de faire éclater leur ressentiment².

¹ Flissan, *Diplomatie franç.*, t. II, l. IV, p. 456.

² *Mém. de Richelieu*, t. VI, p. 275, 281, 530, 539. — Bazin, t. III, p. 94.

La France et l'Empire avaient cependant accepté le traité de Ratisbonne. Par ce traité, le roi de France avait promis « qu'il n'assisteroit » de force ni de conseil, argent, armes, vivres et munitions, ou en quelque autre sorte et manière que ce soit, les ennemis de S. M. impériale et du sacré Empire ¹; » ce qui n'empêcha pas que trois mois plus tard, le 15 janvier 1651, un traité ne fût signé à Bernwald, entre le baron de Charnacé, au nom de la France, et Gustave de Horn, au nom de la Suède, par lequel Louis XIII contractait avec Gustave-Adolphe une confédération et alliance, dont le but était d'engager le roi de Suède à faire la guerre en Allemagne, avec trente mille hommes de pied et six mille chevaux, pour remettre tous les princes et États de l'Empire en l'état où ils étaient avant le commencement des troubles. De son côté, la France promettait au roi de Suède 400,000 écus par an, pendant cinq ans, pour les frais de la guerre ².

Le prince héroïque avec lequel la France concluait cette alliance était alors dans la Marche de Brandebourg. Déjà illustré par ses victoires sur les Danois, les Polonais, les Russes, il était chéri de ses sujets; ses finances étaient en bon ordre, son armée pleine d'ardeur et de confiance en lui; ses ambassadeurs avaient été repoussés avec mépris, par Ferdinand II, des conférences de Lubeck; mais c'était bien moins le ressentiment de cette offense personnelle qui lui mettait les armes à la main, que la pitié pour l'Allemagne opprimée, le zèle pour la réforme persécutée, la ruine dont était menacée la liberté de toute l'Europe ³. Le 24 juin 1650, il avait débarqué dans la Poméranie; il y avait obtenu des succès rapides sur les troupes impériales, qui, disséminées pour ravager le pays, et ne songeant qu'au pillage, avaient abandonné toute discipline. Toute la province lui avait bientôt été soumise. Toutefois les princes protestants, découragés par le sort des Danois, n'osaient prendre en lui aucune confiance, et refusaient ses secours. Ferdinand II avait vu avec joie qu'une attaque nouvelle donnerait de nouvelles occupations à ses troupes, et leur ouvrirait de nouvelles provinces à piller. L'annonce des desseins de Gustave-Adolphe n'avait pas même retardé la satisfaction qu'il avait promise à la diète de Ratisbonne. En septembre 1650, Wallenstein fut destitué; l'armée autrichienne fut réduite à quarante mille hommes, auxquels il fallait joindre les trente

¹ Traité de paix, t. III, n. 157, § I, p. 502.

² *Ibid.*, n. 160, p. 511. — Flassan, t. II, l. IV, p. 446. — Richelieu, t. VI, p. 531.

³ Pufendorffii rerum Suecicar., lib. II, cap. 1, ad. 17, p. 27.

mille de la ligue catholique. Ceux que Ferdinand renvoyait étant pour la plupart des aventuriers qui ne demandaient que la guerre et le pillage, ils s'engagèrent presque tous sous les drapeaux suédois ¹.

Richelieu ne se croyait point lié par le traité de Ratisbonne, qui faisait cependant la seule base des rapports de la France avec l'Empereur. Il voulait l'abaissement de la maison d'Autriche plutôt que le succès des protestants. Ses agents promettaient au duc de Bavière et aux princes catholiques, que, dans tous les cas, il préserverait leur religion et la sienne du joug des hérétiques, aussi il les engageait à refuser à Ferdinand cette nomination de son fils pour roi des Romains, que l'empereur croyait avoir achetée par de si grands sacrifices. Le comte de Tilly, général du duc de Bavière, fut chargé de tenir tête aux Suédois. Parvenu à l'âge de soixante et douze ans, il était vainqueur de sept grandes batailles, et n'avait jamais éprouvé de revers. Son approche inspira une telle terreur aux princes protestants du nord de l'Allemagne, qu'aucun d'eux n'osa accepter l'appui que leur offrait ce Gustave, qui ne demandait qu'à être leur libérateur ². Tilly avait mis le siège devant Magdebourg, dont les citoyens, pleins d'une ardeur républicaine, s'étaient trop tôt déclarés pour la cause de la liberté. Gustave Adolphe, qui voulait voler à leur secours, fut arrêté par les hésitations de l'électeur de Brandebourg, qui ne voulait pas lui ouvrir ses forteresses, puis par l'obstination de l'électeur de Saxe, qui lui refusa le passage. Magdebourg fut emporté d'assaut le 10 mai 1651, et la férocité des vainqueurs, que Tilly refusa de contenir, épouvanta l'Europe plus encore que n'avait fait tout récemment le sac de Mantoue. Tous les forfaits qui peuvent souiller l'imagination y avaient déjà été commis, lorsque les impériaux mirent le feu à la ville, et se firent un féroce divertissement de repousser dans les flammes tous ceux qui s'efforçaient de leur échapper. On avait compté trente mille habitants dans cette ville prospérante; à peine mille d'entre eux, qui s'étaient réfugiés dans la cathédrale, et qui y passèrent trois jours et deux nuits sans nourriture, échappèrent-ils à la mort ³.

¹ Pufendorf. lib. I, c. 58, p. 23. — Schiller. Geschichte des dreissigjährigen Kriegs, l. II, p. 284. — Coxe, Hist. de la maison d'Autriche, t. III, ch. 52, p. 257. — Richelieu, t. VI, p. 527. — Bazin, t. III, p. 147. — Vittorio Siri, Memor. recondite, t. VII, p. 180.

² Schiller, l. II, p. 555.

³ *Ibid.*, p. 555-572. — Pufendorf, l. III, c. 15, p. 46. — Gualdo Priorato, l. I, p. 29. — Coxe, ch. 52, p. 250. — Richelieu, t. VI, p. 556.

Le désastre de Magdebourg commençait à faire craindre que l'intervention du roi de Suède ne fût aussi funeste à l'Allemagne que l'avait été celle du roi de Danemark. L'arrogance et la férocité de Tilly, et le fanatisme persécuteur de Ferdinand II, relevèrent la fortune de ses adversaires. Le premier, après avoir visité les ruines fumantes de sa conquête, écrivait à l'Empereur que depuis la ruine de Troie et celle de Jérusalem, le monde n'avait point vu un exploit plus glorieux. En même temps, sans vouloir reconnaître la neutralité dans laquelle les princes protestants voulaient se renfermer, il attaqua la Hesse avec fureur, il menaça la Saxe, le Brandebourg, et il ne laissa aux princes qui hésitaient encore que le choix entre l'alliance du roi de Suède et le servage de l'Empereur. Tandis que les États protestants s'unissaient les uns après les autres à Gustave-Adolphe, et qu'il recevait aussi dans son armée six mille volontaires anglais, Tilly voyait ses soldats désertir avec le butin trempé de sang dont ils étaient chargés. D'autre part, il est vrai, divers corps impériaux se réunissaient à lui. Il essaya de nouveau d'intimider par ses menaces l'électeur de Saxe pour le décider à joindre ses troupes à celles de l'Empereur. A plusieurs reprises déjà, ce prince, et son favori Arnheim, qui recevait une pension de l'Autriche, avaient trahi la cause protestante. Tilly l'avait épargné en conséquence, et la Saxe était le seul pays encore riche qu'il pût espérer de piller. Il en recherchait l'occasion peut-être lorsqu'il poussait à bout l'électeur, et celui-ci ne trompa pas son attente en se réunissant aux Suédois ¹.

Alors deux armées, chacune forte d'environ quarante mille hommes, marchèrent à la rencontre l'une de l'autre, sous les ordres des deux plus grands généraux du siècle. Tilly venait de s'emparer de Leipzig, et il avait pris en avant de cette ville une forte position, où il voulait attendre les généraux Altringer et Tiefenbach, qu'il avait rappelés à lui ; c'est là qu'il fut attaqué le 7 septembre par Gustave-Adolphe. Les Saxons furent bientôt mis en déroute par Tilly, mais Pappenheim éprouva, au contraire, la double supériorité des Suédois, et dans leur ordre de bataille et dans la bravoure de leurs soldats : engagés tour à tour avec les deux ailes de l'armée impériale, ils les enfoncèrent l'une après l'autre. Tilly, grièvement blessé, laissa sur le champ de bataille sept mille morts, cinq mille prisonniers, toute son artillerie, tous ses drapeaux, et dans leur fuite à Halle et à Halberstadt, Tilly ne put pas

¹ Schiller, l. II, p. 585.

réunir plus de six cents hommes, et Pappenheim plus de quatorze cents ¹.

La victoire de Leipzig manifesta quelle effroyable oppression avait éprouvée l'Allemagne, et quel degré de haine avait inspiré l'Empereur. Au moment où la puissance du souverain persécuteur fut désarmée par cette dérouté, on eût dit que l'Empire n'était plus peuplé que de protestants. Tous les États, si longtemps accablés par la tyrannie, reprenaient les armes. Gustave-Adolphe, se confiant aux alliés que lui avait donnés la fortune, et leur laissant le soin de maintenir la longue ligne de communication entre son armée et ses propres états, s'avança tout au travers de la Franconie et du bas Palatinat jusque sur le Rhin ; le 16 novembre il fut reçu dans Francfort ; le 15 décembre dans Mayence ; il passa même le Rhin, et la France vit s'approcher de ses frontières le conquérant qu'elle avait appelé du fond de la Scandinavie. Partout Gustave était reçu comme un libérateur, aux acclamations des peuples. Les généraux Horn, Todt, Bannier, Bernard de Saxe-Weimar, le landgrave de Hesse, les ducs de Mecklembourg, de Saxe-Lawembourg, avec des armées qui semblaient sortir de terre, s'étendaient en tout sens en Allemagne, pour accomplir la même révolution : tandis que l'électeur de Saxe entrait en Bohême et s'emparait de Prague ².

On ne pouvait s'empêcher de comparer cette glorieuse campagne à celles que les Français avaient faites si récemment en Italie. Là, plus encore qu'en Allemagne, les peuples soupiraient après la venue d'un libérateur ; la haine du joug autrichien était universelle, et une victoire des Français aurait été suivie d'un soulèvement général ; la valeur n'avait point manqué aux soldats, ni peut-être les talents militaires à leurs chefs : les Français étaient plus nombreux que les Suédois, mieux pourvus d'argent et de munitions de tout genre ; et cependant ils débouchèrent à peine de quelques étroites vallées du Piémont, ils ne sauvèrent point l'allié, au secours duquel ils marchaient, de la prise et de la ruine de sa capitale ; ils firent éprouver à toute la Lombardie les calamités de la peste et de la famine ; leurs armées furent à leur tour moissonnées par ces fléaux. La perte pour l'humanité fut immense, l'avantage nul ; mais tandis que le héros suédois, au milieu de son armée victorieuse, ne prenait conseil que de lui-même, les généraux

¹ Schillers Geschichte, l. II, p. 394. — Gualdo Priorato, lib. II, p. 42. — Pufendorf, l. III, c. 29, p. 51. — Coxe, ch. 53, p. 259. — Richelieu, t. IV, p. 559.

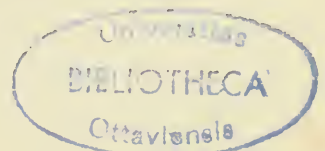
² Coxe, ch. 53, p. 264. — Pufendorf, l. III, c. 53, p. 54.

français n'osaient rien faire sans l'assentiment d'un homme de génie, il est vrai, d'un homme toutefois éloigné de la scène des combats, distrait par des intrigues de cour, forcé d'écouter ses jalousies avant les intérêts de l'armée, et semant lui-même la division chez ceux qu'il chargeait d'accomplir ses grands desseins.

Le sentiment qu'une telle comparaison pourrait lui être désavantageuse, détermina Richelieu à faire paraître Louis XIII à la tête d'une armée française, au moment où l'Allemagne retentissait du bruit des victoires de Gustave-Adolphe. Celles-ci avaient dépassé les désirs autant que les prévisions du cardinal. Il n'avait garde de vouloir transmettre la souveraineté de l'Empire au roi de Suède, ou en relevant les protestants, d'abaisser les catholiques sous leur joug. Par le traité de Bernwald, il était convenu : « que le roi de Suède, dans les places qu'il conquerra, ne pourra altérer ni changer les religions, mais qu'il en laissera le libre exercice aux habitants. » La dignité de la France exigeait qu'elle ne laissât pas l'interprétation de cette clause à un prince victorieux qui n'aurait pas de peine à trouver des torts à ceux qu'il aurait combattus ; d'ailleurs Richelieu s'annonçait à la cour de Rome, et à toutes les puissances neutres, comme le protecteur des catholiques au milieu des troubles de l'Allemagne. Il conduisit donc, le 25 octobre, Louis XIII à l'armée que le maréchal de la Force avait rassemblée en Champagne. Tandis que le roi prenait possession de l'héritage du comte de Saint-Paul, cadet de la maison de Longueville, qui venait de mourir sans enfants, qu'il contraignait la maréchale douairière de Bouillon à prêter au nom de son fils serment de fidélité pour la principauté de Sedan, qu'il faisait attaquer Vic et Moyenvic, forteresses dont l'évêque de Metz disputait la souveraineté au duc de Lorraine, Richelieu travaillait, par le marquis de Brézé, son beau-frère, à détacher le duc de Bavière, les électeurs catholiques et l'évêque de Würzbourg, de l'alliance de l'Autriche, et à faire reconnaître leur neutralité par le roi de Suède. Il désirait conserver intactes les forces d'une partie imposante de l'Allemagne, avec lesquelles il aurait pu porter au trône impérial le duc de Bavière si Ferdinand était abattu ; mais ce duc, quoiqu'il cherchât, au moment du danger, à profiter de la protection de la France, était résolu à demeurer fidèle à la maison d'Autriche ¹.

Parmi les vassaux de l'Empire, un des plus zélés pour la maison d'Autriche

¹ Mém de Richelieu, t. VI, p. 542. — Le Vassor, t. IV, l. XXXI, p. 37. — Bazin, t. III, p. 167.



triche et la cause catholique, était le duc Charles de Lorraine ; ce vaillant soldat, homme de plaisir, imprudent et chevaleresque, venait de conduire huit mille hommes de pied et deux mille chevaux à son oncle, le duc de Bavière, pour tenir tête au roi de Suède ¹. Le duc de Lorraine, qui relevait de la couronne de France pour le duché de Barrois, avait deux fois donné asile à Gaston, duc d'Orléans, lorsqu'il boudait contre son frère, et il prétendait l'avoir fait par respect pour la maison de France. Gaston était alors même à Nancy où on le disait amoureux de Marguerite, l'une des sœurs du duc, tandis que son favori, Puy-Laurens, qui le dirigeait uniquement, était amoureux de sa sœur aînée, la princesse de Phalsbourg. Charles, à son retour d'Allemagne, se rendit à Metz le 26 décembre auprès de Louis XIII, pour effacer les impressions fâcheuses que ce roi pouvait avoir reçues contre lui. Richelieu lui fit faire un accueil honorable, dans l'espoir de l'employer à ramener le duc de Bavière à la neutralité ; il l'avertit cependant que le roi ne consentirait jamais à ce que son frère épousât Marguerite de Lorraine, ou à ce que ses États devinssent le refuge de tous les mécontents de France. Le duc, qui s'aperçut qu'il ne serait point maître de se retirer quand il voudrait, accepta les conditions qui lui étaient imposées par un traité signé à Vic le 31 décembre, et modifié le 6 janvier 1652. Il renonçait à toute autre alliance que celle de France, et nommément à celle de l'Empereur et du roi d'Espagne ; il promettait de donner en tout temps passage aux armées du roi au travers de ses États, et de n'y recevoir point les mécontents de France, et en particulier la mère et le frère du roi ; enfin, pour gage de sa bonne conduite, il livrait aux Français sa forteresse de Marsal. Le duc de Lorraine exécuta ce traité ; il engagea Gaston à aller rejoindre sa mère à Bruxelles, mais ce ne fut qu'après avoir épousé secrètement, le 3 janvier, la princesse Marguerite. Le duc de Lorraine, loin d'être gagné, conservait un profond ressentiment de la violence qui lui avait été faite ².

(1652.) Les traités que Richelieu avait proposés aux princes catholiques pour assurer leur neutralité, ne furent pas acceptés avec plus de bonne foi. Le duc de Bavière, qui avait déjà signé le 50 mai 1651 un traité d'alliance avec la France, qu'il avait tenu secret, signa par la médiation de la France, à Mayence, le 29 janvier 1652, un traité par

¹ Mém. de Bassompierre, p. III, p. 292.

² Richelieu, t. VII, p. 4-15. — Vittorio Siri, Mem. recond., t. VII, p. 447. — Le Vassor, t. IV, l. XXXI, p. 45. — Traité de paix, t. III, n. 171, p. 326.

lequel il s'engageait, de même que tous les princes de la ligue catholique, à observer envers la Suède, et tous les princes protestants de l'Allemagne la plus stricte neutralité; les Suédois de leur côté promettaient de la respecter, pourvu que les États ligués restituassent tout ce qu'ils avaient usurpé depuis l'année 1618. Mais au moment même où le duc de Bavière signait ce traité, il levait de nouvelles troupes, il fortifiait ses places, et il se préparait à recommencer les hostilités au retour de la belle saison ¹.

A l'intérieur, la France commençait à devenir obéissante et silencieuse : la plupart des auteurs de mémoires avaient déjà posé la plume; Bassompierre avait été arrêté le 23 février 1651, pour avoir cru au succès de la reine, à la journée des Dupes, plutôt que pour aucune part qu'il eût réellement prise à ses intrigues ². Fontenay Mareuil laisse dans ses mémoires des lacunes de plusieurs années : personne ne semblait plus oser juger un gouvernement qui ne permettait pas d'hésitation dans l'obéissance. Le parlement ayant réclamé contre l'établissement d'une chambre d'enquête à l'Arsenal, qui lui paraissait contraire à ses privilèges, et à laquelle on avait renvoyé le jugement de quelques faux monnayeurs, son arrêt fut cassé par le conseil d'État; une nombreuse députation de ce premier corps judiciaire fut forcée de se rendre à Metz, pour y recevoir de la bouche du roi, puis de celle du chancelier, une sévère réprimande; et Louis XIII, en permettant aux autres de retourner faire leur charge, ordonna que cinq d'entre eux restassent à sa suite jusqu'à nouvel ordre, pour apprendre des soldats et des courtisans leur devoir de sujets. Richelieu l'ayant sollicité en faveur de ces derniers, il lui répondit : « Mon cousin, je vous accorderois » volontiers ce que vous me demandez pour les cinq robes noires ; » mais outre qu'il y a plaisir à les voir un peu promener à la suite de » la cour, plus on se relâche avec de telles gens, et plus ils en » abusent. Quand un de mes mousquetaires manque à se trouver à » l'exercice d'un quart d'heure, il entre en prison. S'il désobéit à son » capitaine, il est cassé. Sera-t-il dit que les robes longues me désobéiront librement, et je demeurerai du côté du vent ? Par arrêt » donné à Sainte-Menehould, il n'en sera pas ainsi. Il est ordonné que » vous serez moins facile et apitoyé pour lesdits seigneurs lorsqu'ils

¹ Traité de paix, t. III, n. 172, p. 327. — Le Vassor, Hist. de Louis XIII, t. IV, l. XXXI, p. 52.

² Bassompierre, p. 288.

» sont punis pour avoir méprisé ce qu'ils doivent au maître de la boutique ¹. »

Si Louis le Juste se faisait une telle idée de ses juges, et s'il prétendait que l'obéissance qu'ils lui devaient fût leur seule règle en rendant la justice, Richelieu de son côté ne voulait voir en eux que des instruments de punition avec lesquels il pouvait frapper à volonté ceux qui lui auraient opposé quelque résistance. Il se faisait nommer le cardinal duc, depuis que, le 5 septembre 1651, le roi avait érigé sa terre de Richelieu en duché pairie ²; mais sa nouvelle dignité ne lui avait pas inspiré plus d'indulgence pour l'ordre auquel il venait de s'associer. Il fit condamner par la chambre de l'Arsenal Louis Gouffier, duc de Rouanès, à la peine de mort avec confiscation des biens, pour crime de fausse monnaie; le comte de Moret, le duc d'Elbeuf, le duc de Bellegarde, le marquis de la Vieuville, furent également condamnés à avoir la tête tranchée et leurs biens confisqués, pour être sortis du royaume, et être allés trouver Monsieur et la reine mère, contre les défenses portées par la déclaration du roi du 12 août 1651. On ne les tenait point, il est vrai, mais leurs biens furent saisis, et ceux de la Vieuville enrichirent le favori Claude de St.-Simon ³.

On aurait pu s'attendre à ce que Richelieu ressentit pour ceux qui lui faisaient obstacle plus de mépris que de haine, à ce que jugeant leur incapacité sur ce qu'ils ne savaient pas le comprendre, il se contentât de les écarter de son chemin, et ne recherchât leur châtement qu'autant qu'il pouvait servir au but qu'il s'était proposé. Mais dans ses mémoires, ouvrage de ses secrétaires corrigé de sa main, on trouve beaucoup plus de petitesse qu'on n'en aurait attendu de ses hauts desseins. Il paraît sans cesse occupé de tous les moindres rapports de la malveillance, de tous les détails qu'on ne saurait désigner que par le nom de commérages, et qui grossissent le journal de chaque année en le portant à trois ou quatre cents pages; en même temps son jugement sur presque tous les personnages qu'il nomme est empreint de haine; presque toujours il leur refuse en même temps les talents et l'intégrité, et ses mordantes réflexions préparent aux sentences de ses tribunaux. Il s'occupait alors de frapper ceux qu'il avait battus dans

¹ Richelieu, t. VI, p. 515, et t. VII, p. 59. — Bazin, t. III, p. 159 et 171. — Capéfigue, t. V, p. 87 et 214.

² Bazin, t. III, p. 158. — Le Vassor, t. IV, l. XXXI, p. 2.

³ Richelieu, t. VII, p. 180. — Bazin, t. III, p. 161. — Capéfigue, t. V, p. 216.

la journée des Dupes. Il en voulait surtout aux deux Marillac, l'un garde des sceaux, l'autre maréchal de France, en qui Marie de Médicis avait mis toute sa confiance, et qu'elle avait destinés à le remplacer.

Le garde des sceaux Marillac approchait de soixante et dix ans ; il s'était signalé par sa probité, son savoir et sa dévotion. On lui doit une traduction de l'Imitation de Jésus-Christ qui a eu plus de cinquante éditions. Sa grande ordonnance, que les gens de loi tournèrent en ridicule, en l'appelant le code Michau, introduisait des progrès notables dans la jurisprudence. Arrêté le lendemain de la journée des Dupes, il fut conduit d'abord au château de Caen, d'où on le transféra ensuite à Lisieux. C'était bien lui que Richelieu regardait comme le représentant de la politique opposée à la sienne, et l'âme du conseil de la reine mère ; mais on ne pouvait fonder une accusation sur les opinions qu'il avait loyalement émises au conseil du roi, et son intégrité le tenait à l'abri de tout autre reproche. Il ne fut point mis en jugement, mais il mourut en prison deux mois après son frère.

Le maréchal de Marillac n'avait que soixante ans ; on avait rapporté à Richelieu qu'il avait conseillé à la reine mère, pendant la maladie du roi à Lyon, de faire arrêter le cardinal, dès que Louis XIII aurait rendu le dernier soupir, ou même de le faire mourir. C'était là l'offense qu'il voulait punir et que cependant il ne pouvait pas poursuivre. Il s'était flatté que dans les papiers du maréchal qu'on avait saisis, en même temps qu'on l'enlevait au milieu de son armée, on trouverait quelque correspondance sur laquelle on pourrait fonder une accusation de trahison ; mais aucun d'eux ne put donner lieu au moindre reproche. Le cardinal se rejeta alors sur une accusation de malversations et de péculat, pendant que Marillac commandait l'armée en Champagne et qu'il faisait construire la citadelle de Verdun, de laquelle il savait bien qu'aucun des généraux ou capitaines de France ne pourrait sortir innocent. Laffemas, maître des requêtes, qui avait déjà montré une habileté singulière à faire paraître coupables tous ceux qu'il plaisait au pouvoir de faire condamner, fut chargé de prendre les informations. Marillac n'était pas sans reproches en effet : il ne s'était point enrichi à beaucoup près autant qu'aucun de ses collègues, mais il avait détourné de l'argent sur le pain de munition, sur les fourrages, sur les matériaux fournis pour la citadelle de Verdun, sur les dédommagements accordés à ceux dont les maisons avaient été prises et démolies. C'était par une application forcée des lois, que la peine de mort pouvait être décernée

contre de telles offenses ; tout au plus avait-on songé à en faire l'application à des commissaires des guerres, non à des généraux ; Marillac par sa naissance et sa dignité n'était justiciable que du parlement de Paris, le seul des corps judiciaires qui conservât quelque indépendance ; mais le parlement de Dijon, et celui que Richelieu venait tout récemment de fonder à Metz, ne songeaient à se distinguer que par leur complaisance. Ce fut à ces deux corps que Richelieu emprunta les membres d'une commission qu'il institua pour juger le maréchal à Verdun. Deux fois le parlement de Paris intervint pour rappeler à lui la cause ; on ne tint aucun compte de ses arrêts. La commission de Verdun, n'allant pas assez vite, fut dissoute ; mais ceux de ses membres qui avaient montré les dispositions les plus sévères, furent appelés à une commission nouvelle, présidée par le nouveau garde des sceaux, Châteauneuf, que Richelieu ne rougit pas de faire siéger dans son château de Ruel. C'est là qu'à la majorité d'une seule voix, Louis de Marillac fut, le 8 mai 1652, condamné à avoir la tête tranchée, ce qui fut exécuté le surlendemain sur la place de Grève ¹.

Marie de Médicis et son fils Gaston avaient pris un vif intérêt au sort de Marillac ; ils avaient sollicité leurs amis pour lui, ils avaient même été jusqu'à menacer ses juges de les prendre à partie dans un nouveau règne que l'on croyait toujours proche. Excepté dans cette occasion, leurs deux petites cours, réfugiées à Bruxelles, n'étaient guère d'accord. Les favoris de la reine et ceux de Gaston s'étaient brouillés. Bellegarde et le Coigneux n'avaient pas voulu accompagner le prince en Brabant ; c'était désormais Puy-Laurens seul qui le dirigeait, et tous deux passaient les nuits dans les plaisirs et la débauche. Marie de Médicis, au contraire, sous la direction du père Chanteloube et de Saint-Germain, s'entourait d'écrivains par lesquels elle faisait composer des brochures contre le cardinal, ou des requêtes qu'elle adressait au parlement de Paris. La nouvelle de l'exécution de Marillac, où la mère et le fils reconnurent une menace dirigée contre tous ceux qui leur étaient dévoués, les détermina à de nouveaux efforts. Gaston partit le 18 mai de Bruxelles pour l'armée que Gonzalès de Cordoue rassemblait dans l'électorat de Trèves ².

¹ Richelieu, t. VII, p. 70-79.—Le Vassor, l. XXXII, p. 94-109.—Bazin t. III, p. 177-184. — Capefigue, t. V, p. 90-108. — Pontis, t. II, l. X, p. 150-164. — Biogr. univ., t. XXVII, p. 146.

² Mém. de Gaston, duc d'Orléans, p. 125. — Bazin, t. III, p. 185.

Cette armée était destinée à seconder les efforts de Ferdinand II pour relever en Allemagne la cause impériale. Tilly, après la bataille de Leipzig, s'était retiré sur le haut Danube pour y reformer son armée; il avait passé l'hiver près de Nordlingen; mais, dès le mois de mars il était rentré en campagne et avait pris Bamberg. Aussitôt Gustave-Adolphe, rappelant à lui les corps détachés sous Horn, Bannier et Saxe-Lawembourg, se dirigea à grandes journées vers Tilly. De son côté ce général se repliait sur la Bavière et l'Autriche. Ne pouvant défendre le passage du Danube, il alla enfin prendre une forte position derrière le Leck. C'est de là que Gustave-Adolphe le força, par une furieuse canonnade qui l'atteignait au travers de la rivière, à se retirer le 5 avril. Tilly, grièvement blessé, alla mourir au bout de peu de jours à Ingoldstadt. Altringer, blessé aussi, se rétablit à la longue. Le duc de Bavière demeura chargé du commandement des débris de l'armée qui se réunit sous les murs d'Ingoldstadt. Augsbourg ouvrit ses portes au vainqueur, puis la plupart des villes de la Bavière, et enfin Munich, où Gustave-Adolphe entra accompagné par ce même électeur palatin, Frédéric V, que le duc de Bavière avait dépouillé ¹.

Mais encore que le parti catholique eût éprouvé pour la seconde fois en Allemagne un échec désastreux, l'humiliation même de Ferdinand lui avait été profitable, puisqu'elle l'avait déterminé à accepter les dures conditions que lui imposait l'homme qui l'avait déjà sauvé une fois, qui pouvait le sauver encore. Immédiatement après la déroute de Leipzig, l'Empereur avait offert de nouveau à Wallenstein le commandement de ses armées, et celui-ci avait alors laissé voir combien il gardait le ressentiment de sa récente destitution. Il avait prétendu renoncer à toute ambition, préférer son repos à tout le pouvoir, à toutes les récompenses qu'on lui offrait, et quand enfin il avait consenti à prendre de nouveau les armes pour l'Empereur, il avait exigé qu'on le laissât seul maître de son armée; il devait en nommer ou en destituer à volonté tous les officiers, décider seul de ses opérations, la conduire où il voudrait, ne recevoir aucun ordre du conseil aulique, aucun de l'Empereur ou de son fils; mais, au contraire, toutes les armées autrichiennes, dans quelque partie de l'Empire qu'elles se trouvassent, devaient obéir à ses ordres. Ni l'Empereur enfin, ni son fils, ne pouvaient paraître dans son camp sans son consentement. Lorsque des con-

¹ Pufendorffii rer. Succ., lib. IV, cap. 14 à 20, p. 64. — Coxe, ch. 53, p. 275. — Richelieu, t. VII, p. 52. — Schiller, t. III, p. 78.

ditions imposées avec tant d'arrogance furent acceptées, l'armée que Wallenstein avait promise, sortit en quelque sorte de dessous terre. Tous les illustres capitaines qui avaient servi sous ses ordres lui étaient restés attachés ; son immense fortune lui avait permis de les entretenir autour de lui dans l'abondance ; dès qu'il appela à lui des soldats, ils accoururent de toutes parts, même des camps ennemis, pour profiter de son bonheur et de sa libéralité ; en peu de temps il se trouva à la tête de quarante mille hommes. Il refusa de marcher avec cette armée au secours du duc de Bavière, dont le pays était envahi par les Suédois ; la dévastation et la ruine de son ancien rival était une vengeance qu'il ne voulait point se refuser ; mais, partant au mois d'avril de Znaïm, en Moravie, il entra en Bohême ; l'indolence de l'électeur de Saxe, la trahison de son ministre Arnheim, et l'indiscipline des soldats saxons, qui par leurs voleries s'étaient rendus odieux dans un pays où ils avaient été reçus comme libérateurs, le secondèrent, et il reconquit ce royaume tout entier en aussi peu de temps que les Autrichiens l'avaient perdu ¹.

Les succès de Wallenstein en Bohême, ceux de Pappenheim dans la Saxe, l'arrivée des troupes espagnoles dans l'électorat de Trèves, avaient relevé les espérances des catholiques, qui ne voulaient plus observer la neutralité que la France avait ménagée pour eux. Le duc de Lorraine rêvait de nouveau qu'une carrière de gloire lui était ouverte en s'associant à la maison d'Autriche ; c'était remplir son devoir de prince de l'Empire, et Ferdinand II avait excité son zèle en promettant de créer pour lui un nouvel électorat. Aussi il fortifiait ses places avec précipitation, il y faisait de grands approvisionnements de blés, il engageait ses terres pour avoir de l'argent, et il levait des gens de guerre de toutes parts. Mais Richelieu veillait sur lui ; sa correspondance avec son père, le vieux comte de Vaudemont, celle de sa sœur avec Puy-Laurens, ses lettres enfin à Wallenstein et à l'Empereur avaient été interceptées, et avant qu'il eût commencé à agir, Louis XIII était déjà sur les frontières de Lorraine, avec les maréchaux de la Force et d'Effiat, qui avaient réuni assez de troupes pour ne lui laisser pas même l'espoir de la résistance ². La France, à ce qu'affirme Richelieu, avait alors cent mille hommes sur pied, mais il lui aurait été impos-

¹ Schiller, dreissigjähriger Krieg, t. II, l. III, p. 150. — Pufendorfii rer. Succ., lib. IV, c. 24, p. 67. — Coxe, ch. 54, p. 288. — Richelieu, l. VII, p. 252.

² Mém. de Richelieu, t. VII, p. 86.

sible de les entretenir longtemps. Le 9 juin, Gaston d'Orléans était arrivé à Nancy avec environ deux mille cavaliers que lui avait prêtés Gonzalve de Cordoue ; il en repartit, le 15 juin, pour entrer en Bourgogne par le Bassigny ; il n'en fallut pas davantage aux yeux de Richelieu, pour l'autoriser à commencer les hostilités contre la Lorraine. Le maréchal d'Effiat eut ordre d'attaquer Pont-à-Mousson, qui n'opposa aucune résistance ; Bar-le-Duc et Saint-Mihiel furent pris de même : le roi, arrivé le 19 juin à Vaubecourt, fut averti qu'il y avait à quelques lieues de là deux régiments lorrains de cavalerie, cantonnés sans aucune défiance, car la guerre n'était point déclarée : il les fit surprendre dans leurs quartiers, où presque tous ces cavaliers furent massacrés. Puis le 25 juin il se présenta devant Nancy. Le duc était hors d'état de faire la guerre à la France ; les Espagnols, sur lesquels il avait compté, et qui avaient occupé la ville et la plus grande partie de l'électorat de Trèves, tandis que la forteresse d'Ehrenbreitstein avait été livrée aux Français par l'électeur, venaient d'être chassés l'avant-veille de Coblenz, et étaient en pleine déroute devant le général Horn. Le duc de Lorraine envoyait messagers sur messagers au maréchal d'Effiat et au roi pour les supplier de suspendre les hostilités et d'accepter ses soumissions. Enfin il signa, le 26 juin, à Liverdun, un second traité confirmatif de celui de Vic, par lequel il s'engageait à joindre en toute occasion ses troupes à celles du roi, auquel il remettait, comme garantie de sa fidélité, les forteresses de Stenay, de Jametz et de Clermont en Argonne ¹.

Richelieu n'était pas sans inquiétude sur la marche de Gaston, duc d'Orléans, qui, après avoir traversé la Lorraine, franchissait aussi rapidement la Bourgogne, à la tête de son petit corps de cavalerie espagnole, sans que personne jusqu'alors se fût réuni à lui, mais aussi sans que personne osât faire résistance à l'héritier présomptif de la couronne ². Richelieu avait détaché le maréchal de la Force avec dix mille hommes pour le suivre ; mais il avait voulu terminer les affaires de Lorraine avant de s'occuper davantage de lui. Après le traité de Liverdun, il fit encore partir le maréchal de Schomberg, pour aller devancer Gaston dans l'Albigeois ; mais il n'en laissa pas moins le maréchal d'Effiat avec vingt mille hommes de pied et quatre mille chevaux

¹ Richelieu, t. VII. p. 92, 110, 114, 120. — Le Vassor, l. XXXII. p. 123. — Pufendorf, l. IV, c. 57, p. 72.

² *Ibid.*, p. 63 et 146. — Bazin, t. III, p. 189.

dans les évêchés de Spire et de Trèves, pour seconder les Suédois ¹.

Gaston, duc d'Orléans, se dirigeait vers le Languedoc, et c'était sur le gouverneur de cette province, Henri, maréchal duc de Montmorency, qu'il comptait pour commencer la guerre civile en France, de concert avec les Espagnols. Montmorency était alors âgé de trente-sept ans; aucun seigneur français ne l'égalait pour la beauté, la grâce, l'élégance et la valeur; il était adoré de sa femme, Marie Félicie Orsini, de Rome; il était le favori de toutes les dames de la cour, l'idole du peuple et des soldats; il se les attachait par des mots heureux, des manières aimables autant que par sa magnificence et ses largesses. Au reste, il ne s'était intéressé dans aucun parti, il n'avait pris part à aucune intrigue, il s'occupait peu de politique, et semblait à peine avoir réfléchi sur ses devoirs envers l'État. Pendant la maladie du roi à Lyon, il avait offert au cardinal de le défendre contre ses ennemis. On assure qu'il attendait de lui la dignité de connétable que Richelieu était résolu à supprimer. Son seul titre à cette première des dignités militaires, était le souvenir de l'avoir vue quatre fois dans sa famille; car, du reste, quoiqu'il eût brillé dans plus d'une occasion, et surtout à Avigliana et à Carignan, par sa bravoure, il n'avait donné aucune preuve de son génie militaire, il n'avait pas même commandé en chef. Marie de Médicis et son fils Gaston s'étaient adressés à lui par l'entremise de cet abbé del Bene, Florentin, qui s'était mêlé à toutes les intrigues du commencement de ce règne, et qui était devenu évêque d'Alby. Il paraît que Montmorency accueillit l'appel de Gaston, comme il aurait accueilli sa demande de lui servir de second dans un duel, sans se soucier de la justice de la cause pour laquelle il allait se battre, sans consulter l'intérêt public, celui de la province qu'il gouvernait ni le sien propre, et seulement comme exercice de sa bravoure ².

Le duc de Montmorency était revenu de Paris en Languedoc à la fin de l'année précédente, pour tenir les états de la province, dont il fit l'ouverture à Pézénas le 12 décembre. Le cardinal avait accordé à ses instances le rétablissement de ces états, et la révocation des élus pour l'assiette des tailles. Cependant le maréchal d'Effiat, surintendant des finances, était attaché au système nouveau qui faisait produire da-

¹ Richelieu, t. VII, p. 125. — Le Vassor, l. XXXII, p. 125. — Bazin, t. III, p. 195.

² *Ibid.*, p. 149. — Mém. de Gaston d'Orléans, collec., t. XXXI, p. 127. — Le Vassor, l. XXXII, p. 114.

vantage aux tailles rendues uniformes par tout le royaume ; il accusait Montmorency de ne s'intéresser aux états provinciaux que parce qu'il obtenait d'eux chaque année un don gratuit de cent mille francs. Il restait à fixer la somme à laquelle la province se taxerait elle-même ; d'Effiat élevait très-haut ses prétentions, tandis que les députés d'une province récemment dévastée par la guerre des huguenots et depuis par la peste et la famine, cherchaient à donner le moins possible. Montmorency, qui agissait entre eux comme arbitre, voulut d'abord favoriser le ministère ; mais lorsqu'il fut entré en secrète correspondance avec Gaston, il prit à tâche d'aigrir les députés de la province, et de les amener enfin à une résistance ouverte à l'autorité ¹.

Montmorency ayant promis de se joindre à la rébellion, ne reculait devant aucun acte, quelque criminel qu'il fût, dès qu'il lui paraissait ennobli par le danger ; tandis qu'il levait des troupes dans sa province, il en attendait d'autres que devait lui amener d'Espagne le commandeur de Valançay, auquel Richelieu venait d'ôter le gouvernement du Palais : une somme considérable lui était aussi promise par le cabinet de Madrid, qui se flattait, par les créatures de Marie de Médicis, de bouleverser toute la monarchie. Le duc de Guise, toujours en Italie, devait être assisté par des troupes de débarquement italiennes et espagnoles pour rentrer dans son gouvernement de Provence ; les conspirateurs comptaient sur le duc d'Épernon pour soulever la Guyenne, sur le maréchal de Créqui pour faire révolter le Dauphiné. L'ancien projet des grands de démembrer la monarchie pour faire de chaque gouvernement une souveraineté indépendante, se reproduisait de nouveau ².

Les préparatifs de Montmorency demandaient du temps, et ce fut avec une grande surprise qu'il apprit que le duc d'Orléans s'approchait de sa province, deux mois plus tôt qu'il ne l'attendait, avec dix-huit cents chevaux seulement ; mais plus la situation était désespérée, plus il se crut engagé d'honneur à tenir ses promesses. Sur la proposition de l'évêque d'Alby, les états, le 22 juillet, firent l'octroi au duc de Montmorency pour le roi, des sommes qu'ils avaient coutume de payer, et signèrent un acte d'union avec lui, « avec très-instantes prières à

¹ Hist. génér. de Languedoc, l. XLIII, p. 378. — Richelieu, t. VII, p. 151. — Le Vassor, l. XXXII, p. 118. — Bazin, t. III, 199.

² On en trouve des preuves dans la correspondance espagnole rapportée par Capefigue, t. V, p. 120-152. — Bazin, t. III, p. 201.

» mondit seigneur, d'unir inséparablement ses intérêts à ceux dudit
 » pays, comme ledit pays s'attache de sa part aux siens, et proteste de
 » ne s'en point séparer, afin d'agir tous ensemble, plus efficacement
 » pour le service du roi, au bien et soulagement du pays ¹. » L'arche-
 vêque de Narbonne, chef de la députation, qui jusqu'alors avait montré
 beaucoup de zèle pour le maintien des privilèges de la province, vit
 dans cet acte d'union, ce qui ne paraît nullement dans les termes, mais
 ce qui apparemment était dans l'esprit de ceux qui le signèrent, un
 acte de rébellion, et il s'opposa de toutes ses forces à son adoption.
 Montmorency le fit arrêter au sortir des états, aussi bien que les deux
 commissaires du roi auprès des états, Miron et d'Hemeri. Puis profi-
 tant de la terreur que causa cette violence, il contraignit tous les
 députés à signer l'acte d'union, et le greffier des états à contre-signer
 les commissions pour la levée des impositions, qu'il mit aussitôt en
 recouvrement. Après quoi il rendit la liberté à ses prisonniers, et il
 partit pour Lunel où il devait recevoir le duc d'Orléans ².

Gaston arrivé à Andelot en Bassigny y publia son manifeste, dans
 lequel il déclarait que son unique intention était « de faire connoître
 » à S. M. qu'elle étoit trompée par les artifices et les calomnies du
 » cardinal; » il appelait à lui tous les bons et fidèles serviteurs du roi,
 et il déclarait qu'il poursuivrait en justice les complices, les suppôts,
 et les ministres de la tyrannie du cardinal. Il prenait le titre de lieute-
 nant général du roi; mais comme personne n'osait ni lui résister à force
 ouverte, ni lui obéir, chacun abandonnait la campagne pour se retirer
 dans les villes, et la troupe de Gaston, où l'on trouvait avec les Espa-
 gnols, des Allemands, des Croates et des Napolitains, ne vivait que de
 pillage et commettait de grands désordres. Langres, puis Dijon lui
 avaient fermé leurs portes; il passa la Loire à Digoin, puis l'Allier
 à Vichy; il traversa la Limagne d'Auvergne, et entra enfin en Rouergue,
 sans qu'aucune ville, aucune communauté, aucun gentilhomme se fût
 déclaré en sa faveur. Au commencement du mois d'août il arriva enfin
 à Lunel, première ville de Languedoc sur cette route ³.

Montmorency, en recevant Gaston à Lunel et en lui amenant

¹ Toute la délibération est aux preuves de l'Hist. de Languedoc, n. 175, p. 579.

² Hist. de Languedoc, l. XLIII, p. 582. — Richelieu, t. VII, p. 155, 161. — Le Vassor, l. XXXII, p. 128. — Bazin, t. III, p. 205. — Vittorio Siri, Memorie recon-dite, t. VII, p. 552.

³ Le Vassor, l. XXXII, p. 125.

toutes les troupes qu'il venait de lever pour son service, proclamait sa rébellion ; à cette nouvelle Richelieu fit mettre le scellé sur l'hôtel du maréchal à Paris : on y trouva une somme de cinq cent cinquante mille livres qu'il n'avait pas eu la précaution de faire prendre, tant il joignait d'étourderie à l'acte le plus sérieux auquel un homme public puisse se laisser entraîner. Il avait déterminé à se joindre à la rébellion Béziers, Alais et Alby, par l'affection qu'il avait inspirée aux habitants de ces villes ; mais Narbonne, Montpellier, Nîmes, Beaucaire, et les protestants des Cévennes, avaient résisté à toutes ses sollicitations. Le parlement de Toulouse avait, le 7 août, annulé les délibérations des états, lettres et commissions du gouverneur, et défendu d'y avoir égard. Le 12 août, le roi s'était rendu au parlement de Paris, avec le prince de Condé et le comte de Soissons, pour y faire enregistrer une déclaration contre les serviteurs et adhérents de son frère, qu'il dénonçait comme rebelles, criminels de lèse-majesté, et perturbateurs du repos public. La répugnance qu'avaient montrée les provinces à se joindre à eux témoignait assez que les mécontents ne formaient point un parti nombreux dans le royaume ; mais, d'autre part, ni capitaines, ni soldats, n'osaient combattre contre le frère du roi, héritier présomptif de la couronne. Richelieu jugea que Louis XIII devait s'approcher de ses armées pour les encourager ; et le 12 août, en sortant du parlement, il partit avec lui pour le midi ¹.

Mais la révolte, qui avait commencé étourdiment, était déjà terminée par les suites d'une même étourderie, avant que le roi fût arrivé jusqu'à Lyon. Montmorency pouvait juger combien sa situation était mauvaise ; il n'avait pu obtenir de la cour d'Espagne, toujours à court d'argent, que cinquante mille écus. Le comte duc d'Olivarès avait été forcé à faire partir pour les Pays-Bas les troupes qu'il avait d'abord destinées au Languedoc et à la Provence ; le duc d'Épernon et le maréchal de Créqui, loin de se joindre à Gaston, avaient pris des mesures vigoureuses pour contenir la Guyenne et le Dauphiné dans l'obéissance du roi ; une proclamation de Louis XIII, signée à Cosne, le 25 août, déclarait Henri de Montmorency criminel de lèse-majesté, déchu de tous ses grades, honneurs et dignités, et déférait son jugement au parlement de Toulouse, nonobstant son privilège de pairie dont il s'était

¹ Richelieu. t. VII, p. 161, 175, 181. — Le Vassor, l. XXX, p. 130. — Hist. de Languedoc, l. XLIII, p. 584. — Bazin, t. III, p. 206. — Capéfigue, t. p. 136, 139.

rendu indigne. De tristes pressentiments commençaient à assiéger Montmorency ; les combats seuls pouvaient les dissiper. Des jalousies de commandement éclataient dans la petite cour de Monsieur. Puy-Laurens, son favori, prétendait commander à tous, parce que son maître n'écoutait que lui ; le duc d'Elbeuf, cadet de la maison de Lorraine, se disait lieutenant général, et voulait que Montmorency lui obéît ; on fut obligé de les séparer et d'envoyer Elbeuf, avec une partie de l'armée, pour tenir tête au maréchal de la Force. L'autre partie, dont Montmorency garda le commandement sous Gaston, montait encore à treize mille hommes, lorsqu'elle s'avança contre Schomberg qui n'en avait que sept mille, et qui, le 1^{er} septembre, se trouvait à demi-lieue en avant de Castelnaudary ¹.

Montmorency qui, avec cinq cents hommes, avait été reconnaître la position des ennemis, et qui avait repoussé un de leurs postes, revint fort gai vers Monsieur, et lui dit : « Ah, Monsieur ! voici le jour où » vous serez victorieux de tous vos ennemis, où vous rejoindrez le » fils avec la mère... , mais il faut rougir cette épée jusqu'à la garde. » — Oh ! M. de Montmorency, reprit Monsieur, vous ne quitterez » jamais vos rodomontades ; il y a longtemps que vous me promettez » de grandes victoires, et je n'ai encore eu que des espérances. Quant » à moi, je veux bien que vous sachiez que je saurai bien toujours faire » ma paix, et me retirer moi troisième. » Sur cela quelques paroles de chaleur furent dites de part et d'autre, et le duc de Montmorency s'étant retiré dans un coin de la salle où étaient les comtes de Moret et de Rieux, « notre homme saigne du nez, leur dit-il, il parle de s'en » fuir lui troisième ; mais ce ne sera ni vous M. de Moret, ni vous » M. de Rieux, ni moi, qui lui servirons de troisième dans sa » retraite ². »

Ce n'étaient pas eux en effet qui auraient reculé au moment du combat ; mais à la bravoure la plus brillante, il semble qu'ils unissaient la plus complète ignorance de l'art militaire ou des devoirs des généraux. Les armées s'avancant l'une contre l'autre, le comte de Moret avait son poste à la gauche, et Montmorency à la droite ; l'ordre était donné qu'on n'attaquerait point que toute l'infanterie et l'artillerie n'eussent joint, et qu'on n'eût tenu encore un conseil de guerre. Ce-

¹ Toutes les relations contemporaines sont rapportées textuellement par le Vassor, et comparées, l. XXXII, 149-161.

² Mém. de Pontis, l. X, p. 166.

pendant, à la vue des ennemis, quoique Français comme eux, et quoiqu'ils n'eussent contre eux aucun sujet de ressentiment, l'enivrement des batailles leur fit oublier et l'ordre convenu, et la responsabilité dont ils s'étaient chargés. Moret à gauche, Montmorency avec Rieux à droite, s'élançant sur les lignes opposées; à peine chacun d'eux est suivi par une vingtaine de cavaliers; ils sautent les fossés, ils sautent les haies, faisant le coup de pistolet, sans regarder derrière eux. Bientôt Moret est tué à un bout de la ligne, Rieux est tué à l'autre bout, Montmorency, atteint de dix blessures, est renversé sous son cheval et fait prisonnier. Toute l'armée avait pu voir le sort de ces braves; il n'était plus temps de les secourir, on ne put entraîner les soldats à marcher en avant pour les venger. Tout est perdu, dit Gaston en se mettant à siffler, comme il faisait quand il se sentait ému. Je n'ai pas d'ordre d'aller là, répondit Puy-Laurens au vicomte de Pujol, qui voulait le conduire au lieu où Montmorency se défendait encore. Bientôt les Languedociens, qui n'aimaient que leur gouverneur, qui n'avaient pris les armes que pour lui, se débandèrent; on voyait de tous côtés des compagnies entières se sauver à bride abattue. Si Schomberg avait fait une seule charge sur eux, il aurait pris facilement le duc d'Orléans et tous ceux qui étaient avec lui; mais il était trop bon politique pour s'exposer à tuer ou à faire prisonnier l'héritier du trône. Il laissa Monsieur se retirer vers Béziers, tandis qu'il reprit le chemin de Castelnaudary où il avait fait transporter Montmorency ¹.

Les archers des gardes du roi qui avaient relevé Montmorency, le portèrent aussi dans cette ville avec les soins les plus affectueux. Il y fut entouré de tous les secours de la médecine, de tous ceux de la religion; bientôt on reconnut que ses blessures n'étaient point mortelles; l'intérêt le plus vif se manifestait pour lui dans tout son gouvernement, même parmi ceux qui avaient le plus blâmé sa rébellion. D'autre part, l'épouvante avait gagné tout le parti, et le duc d'Orléans reconnut bientôt qu'il ne lui restait plus de moyens de se défendre. S'il s'était hâté de se retirer en Espagne, il aurait pu traiter encore pour ceux qu'il avait compromis. Il apprenait que plusieurs d'entre eux, Capestan, d'Estrange, d'Entragues, Deshais, Courmenin, avaient eu la tête tranchée. Le dernier avait été dépêché par lui au roi de

¹ Le Vassor, l. XXXII, p. 159. — Richelieu, t. VII, p. 182. — Pontis, l. X, p. 167. — Mém. de Gaston, p. 141. — Hist. de Languedoc, t. V, l. XLIII, p. 587. — Vittorio Siri, t. VII, p. 555. — Bazin, t. III, p. 215. — Capefigue, t. V, p. 144.

Suède, car, avec l'étourderie qui le caractérisait, il croyait pouvoir armer en même temps contre la France les deux ennemis qui se faisaient la guerre; Gaston ne se pressa point, étant bien sûr, comme il l'avait dit à Montmorency, qu'il pourrait toujours se retirer lui troisième ¹.

Aux premières propositions de réconciliation qui lui furent faites à Béziers par Claude de Bullion et le marquis des Fossés, il répondit par des demandes aussi exagérées que s'il était encore à la tête d'une puissante armée, mais les négociateurs n'eurent pas de peine à le ramener au sentiment de sa faiblesse; alors en trois jours il descendit aux dernières concessions, et il les signa le 29 septembre. Il renonçait à toute intelligence avec l'Espagne, la Lorraine, et la reine sa mère. Il promettait, § 6 : « Ne prendre aucun intérêt à ceux qui s'étoient liés à lui » en ces occasions, et ne prétendre pas avoir sujet de se plaindre, » quand le roi leur fera subir ce qu'ils méritent. Bien entendu cependant qu'au nombre de telles gens, les domestiques de Monsieur, » qui sont présentement auprès de sa personne, ne sont pas compris. » Ces derniers, d'autre part, et au nom de tous, le sieur de Puy-Laurens, promettait, § 10, « qu'il avertira sincèrement de tout ce qui s'est » traité par le passé, qui pourroit être préjudiciable à l'État, aux » intérêts du roi et de ceux qui ont l'honneur de le servir, » ou, en d'autres termes, qu'il servirait de témoin à charge contre ses associés; à ces flétrissantes conditions, « le roi reçoit Monsieur en ses bonnes » grâces, le rétablit en tous ses biens, et trouve bon qu'il demeure » paisiblement en telle de ses maisons qu'il plaira au roi lui désigner, » avec des domestiques auxquels il pardonne aussi ². »

Le traité que Gaston venait de signer lui faisait assez connaître comment sa rébellion se terminerait pour ses malheureux associés. Montmorency, qui avait d'abord été gardé à Lectoure, fut conduit le 27 octobre à Toulouse. Le roi s'y était rendu de son côté pour rappeler les juges à la sévérité, et empêcher qu'ils ne fussent éblouis par l'immense popularité du prévenu. Le parlement de Toulouse, auquel le jugement de Montmorency avait été attribué par lettres patentes, fut présidé par le garde des sceaux Châteauneuf; la rébellion, l'usurpation

¹ Le Vassor, l. XXXII, p. 154. — Bazin, t. III, p. 219, 223.

² Traité de paix, t. III, n° 182, p. 337. — Richelieu, t. VII, p. 190, 194, 202, — Le Vassor, l. XXXII, p. 161. — Bazin, t. III, p. 220. — Caefigue, t. V, p. 149, 155.

des pouvoirs, l'attaque contre les troupes du roi, étaient trop notoires pour qu'il y eût hésitation sur le jugement. Le duc, en effet, amené sur la sellette le 50 octobre, n'essaya point de justifier les sentiments qui lui avaient fait prendre les armes ; il n'exprima dans ses réponses qu'une douce résignation et un repentir sincère. Quand il fut retiré, la cour rendit son arrêt, par lequel elle le condamnait à avoir la tête tranchée : elle confisquait ses biens et enlevait à ses terres le titre de pairie ¹.

Mais on aurait pu attendre de tout autre que de Louis XIII la grâce d'un seigneur si universellement chéri. Richelieu, donnant selon son usage un mémoire où il pesait les raisons pour et contre le pardon, paraissait conclure à garder le prisonnier comme otage de la fidélité du duc d'Orléans. La duchesse de Montmorency sa femme, la princesse de Condé sa sœur, le duc d'Angoulême son beau-frère, intercédèrent de loin, car Louis XIII ne leur permit point de l'approcher. Le vieux duc d'Épernon se jeta à ses genoux ; presque tous les seigneurs de la cour renouvelèrent leurs instances, malgré la froideur ou la dureté avec lesquelles elles étaient repoussées ; les temples ne désemplissaient pas de gens qui priaient pour le duc. Mais c'était quand il fallait punir que Louis se sentait régner, et qu'il ne prenait conseil que de son propre cœur. Il donna froidement ses ordres pour l'exécution, accordant seulement par grâce spéciale qu'elle se fit dans l'hôtel de ville de Toulouse : le même jour, 50 octobre, la tête de Henri de Montmorency tomba sur l'échafaud. Nous croyons devoir passer d'autant plus rapidement sur cette tragique histoire, qu'elle est racontée avec détail d'une manière plus touchante par un grand nombre d'historiens ².

Lorsque le duc d'Orléans reçut à Tours la nouvelle du supplice de Montmorency, il sentit dans quelle dégradation il était tombé lui-même, et quels reproches lui adresserait la France ; d'ailleurs il n'était point tranquille sur sa propre liberté ou celle de Puy-Laurens. Questionné sur son mariage avec la princesse de Lorraine, quand il avait vu qu'on le qualifiait de crime d'État, il l'avait nié effrontément. En conséquence, ce mariage n'était point pardonné, et comme rien n'était plus facile que d'en obtenir la preuve, le cardinal en pouvait faire la

¹ Le Vassor, l. XXXIII, p. 195.

² *Ibid.*, p. 200. — Hist. de Languedoc, l. XLIII, p. 598. — Vitt. Siri, t. VII, p. 564. — Richelieu, t. VII, p. 206-216. — Bazin, t. III, p. 257. — Capéfigue, t. V, p. 175.

matière d'un nouveau procès. Il partit donc de Tours précipitamment le 10 novembre pour se retirer de nouveau en Flandre ; en même temps il adressa de Montereau au roi une lettre dans laquelle il prétendit que s'il avait promis de ne point solliciter pour Montmorency, c'est que Bullion, qui traitait avec lui, lui avait fait espérer que le roi ferait de lui-même grâce à ce seigneur. Dans sa réponse, le roi lui disait : « Les » termes des conditions qui vous ont été accordées de ma part sont si » éloignés de votre prétention, que leur lecture seule sert de réponse à » ce que vous dites..... Je ne veux point répondre à ce que vous dites » que l'espérance qu'on vous donna de sa vie vous a porté à vous sou- » mettre aux conditions que je vous ai accordées. Chacun sait quelle » était la situation de vos affaires ; aviez-vous un autre parti à » prendre ¹ ? »

Il semblait que la défaite de Castelnaudary, la mort d'un des fils de Henri IV, le supplice de Montmorency, la fuite de Gaston, la soumission de toute la province, devaient faire perdre l'espoir aux mécontents ; mais la santé du roi ou celle du cardinal leur offrait toujours des chances nouvelles. A cette époque justement Richelieu eut une nouvelle crise de sa maladie, à Bordeaux, où la cour s'était rendue, et l'on désespéra de sa vie. Le roi était reparti en poste pour Paris le lendemain de la mort de Montmorency, mais la reine et toute la cour étaient restées avec le ministre. Au plus fort de la maladie de Richelieu, la reine parut se complaire à toutes les fêtes qu'on lui donna ; jamais elle ne s'était montrée si gaie ; Châteauneuf, le garde des sceaux, paraissait également se réjouir de ce que son servage allait finir. L'orgueilleux duc d'Épernon, qui était là dans son gouvernement, semblait vouloir insulter le cardinal par son faste, ou lui faire peur de ses gardes. En même temps, Richelieu apprenait que sa nièce, la marquise de Combalet, avait failli être enlevée à Paris par des agents de la reine mère, qui voulait trouver en elle un otage ; que Gaston, dès son arrivée aux Pays-Bas, avait sollicité de nouveau les Espagnols et Wallenstein de lui fournir une armée étrangère pour faire une seconde invasion en France ². Des nouvelles plus inquiétantes encore lui étaient

¹ Le Vassor, l. XXXIII, p. 209 et suiv., avec les pièces originales. — Vittorio Siri, t. VII, p. 578. — Richelieu, t. VII, p. 248. — Bazin, t. III, p. 238. — Capefigue, t. V, p. 200.

² *Ibid.*, p. 294. — Vittorio Siri, t. VII, p. 575. — Richelieu, t. VII, p. 247. — Bazin, t. III, p. 244. — Capefigue, t. V, d. 215.

arrivées d'Allemagne ; aussi Richelieu était fort impatient de rejoindre le roi. Dès qu'il put supporter le voyage, il se mit en route ; Louis XIII vint au-devant de lui, sur la route d'Étampes, jusqu'à un château nommé Rochefort, où ils se rencontrèrent le 5 janvier 1635.

(1635.) Dès que le cardinal fut assuré par l'accueil affectueux de Louis XIII qu'il était toujours le maître, il jugea convenable de punir ceux qui ne lui avaient pas montré assez d'affection ou de reconnaissance. Le garde des sceaux, Châteauneuf, l'avait offensé par son attachement à l'intrigante duchesse de Chevreuse, par son désir de plaire à la reine Anne, par des correspondances trop intimes avec la cour d'Angleterre. Richelieu ne se contenta point de lui redemander les sceaux, il le fit arrêter dans son logis le 25 février, et conduire au château d'Angoulême : à cette nouvelle, son frère s'enfuit en Hollande, son neveu Louville fut mis à la Bastille ; le chevalier de Jars, qui vivait dans son intimité, fut condamné à mort, mais il reçut sa grâce au pied de l'échafaud. Son ami le maréchal d'Estrées, qui avait succédé dans le commandement de l'armée d'Allemagne au maréchal d'Effiat, mort le 27 juillet, et qui s'était illustré le 19 août par la prise de la ville de Trèves, enlevée aux Espagnols, ne douta pas que le cardinal ne le traitât comme il avait traité le maréchal de Marillac, en sorte qu'il se déroba de son camp et se cacha jusqu'à ce qu'il fût assuré qu'on ne songeait pas à lui ¹. Le président Pierre Séguier fut donné pour successeur à Châteauneuf.

En même temps, des intendants de justice parcouraient les provinces, pour faire exécuter les déclarations rendues contre les rebelles qui avaient suivi le parti d'Orléans, pour raser leurs châteaux, confisquer leurs biens, et punir tout au moins en effigie les contumaces. Parmi ceux-ci trois magistrats, le président le Coigneux, le maître des comptes Monsigot, et le conseiller au parlement des Landes-Payen, avaient été déclarés criminels de lèse-majesté. Le roi prononça que leurs offices étaient confisqués, et voulut les remplacer tout de suite : le parlement prétendit que la loi leur accordait cinq ans pour purger leur contumace, et cette contestation soumit la plus haute cour du royaume à être traitée avec une arrogance royale, dans le lit de justice que Louis XIII vint y tenir le 12 avril ². Peu de jours après, le roi

¹ Richelieu, t. VII, p. 125-129, 138, 145, 525. — Bazin, t. III, p. 195, 250. — Le Vassor, l. XXXIII, p. 220.

² *Ibid.*, p. 350. — Bazin, t. III, p. 254. — Le Vassor, l. XXXIII, p. 275.

envoya au parlement de Toulouse une abolition générale, qui remettait en « leur bonne fame et renommée » les seigneurs, gentilshommes, et autres rebelles du Languedoc, pourvu qu'avant trois mois ils fussent rentrés dans leurs maisons. Il exceptait toutefois de cette grâce quinze personnes, parmi lesquelles se trouvaient cinq évêques. Puis aux fêtes de Pentecôte, le roi fit une promotion générale dans l'ordre du Saint-Esprit. Les cardinaux de Richelieu et de la Valette étaient les premiers des nouveaux chevaliers ; après eux venaient trois archevêques, et quarante-quatre princes, seigneurs et gentilshommes ¹.

Les événements de la dernière campagne en Allemagne avaient apporté un grand bouleversement dans les projets politiques de Richelieu, et c'était là l'objet qui l'avait rappelé encore malade auprès du roi, et qui l'avait décidé à raffermir son autorité sur la France par des châtimens et des grâces distribués d'une main vigoureuse. Nous avons vu qu'au printemps de 1632, Wallenstein, ayant formé une puissante armée, avait conquis la Bohême et en avait chassé les Saxons. Il avait paru se complaire à l'humiliation du duc de Bavière, qu'il avait exposé pendant le même temps à tous les ravages des Suédois. Mais lorsqu'il le crut assez puni, il se porta tout à coup sur Égra, où il se réunit à l'armée bavaroise. Son intention était de tomber sur Nuremberg, de traiter cette ville comme Tilly avait traité Magdebourg, et d'imprimer ainsi dans l'esprit des peuples la pensée qu'il n'y avait que des calamités à attendre des secours des Suédois. Quoiqu'il cherchât à faire croire qu'il projetait une attaque sur la Saxe, Gustave-Adolphe le devina, et vint occuper devant Nuremberg un camp retranché, où il rappela successivement ses divisions éparses. La lutte entre les deux rivaux, égaux en gloire, égaux en science militaire, prit alors un caractère nouveau de précaution, d'obstination, et de manœuvres habiles. Les armées demeurèrent soixante et douze jours en présence auprès de Nuremberg, essayant vainement, par les attaques les plus hardies, de forcer les positions l'une de l'autre. La famine et les maladies les ruinèrent bien plus que n'avaient fait jusqu'alors les combats ; lorsque enfin les Suédois se retirèrent, le 8 septembre 1632, l'une et l'autre armée était diminuée de moitié ².

¹ Richelieu, t. VII, p. 534. — Bazin, t. III, p. 257. — Le Vassor, l. XXXIII, p. 276.

² Schillers dreissigjährigen Kriegs, lib. III, p. 157. — Pufendorffii rer. Suecicarum, lib. IV, p. 75. — Gualdo Priorato, lib. III, p. 91 ; l. IV, p. 112. — Coxe, ch. 54, p. 292.

Les deux rivaux, en s'éloignant l'un de l'autre, allèrent chercher des ennemis plus faciles à vaincre, et sur lesquels il y eût plus de butin à enlever. Wallenstein ravagea la Saxe, et Gustave-Adolphe la Bavière. Tout à coup ils revinrent l'un sur l'autre, réunissant par des marches habiles leurs partis détachés, et ils se rencontrèrent sous les murs de Lutzen, avec deux armées à peu près de même force, ou de trente mille hommes chacune. La bataille s'engagea le 16 novembre 1632, à onze heures du matin ; elle avait duré déjà quelque temps avec acharnement, lorsqu'on vint annoncer à Gustave-Adolphe que sa gauche pliait sous le feu terrible de Pappenheim. Il y accourut et fut tué d'une balle dans la poitrine. Ses soldats, qui reconnurent son cheval galopant devant leurs lignes sans cavalier, redoublèrent de fureur pour le venger ; Pappenheim fut tué, l'armée impériale fut renversée, mais la nuit et le brouillard qui survinrent, lui permirent de faire sa retraite, en abandonnant toute son artillerie à l'ennemi ¹.

Richelieu n'avait pas toujours été sans inquiétude sur les victoires surprenantes de Gustave-Adolphe ; c'était un soutien pour un parti défaillant, qu'il avait cru appeler en Allemagne ; il ne s'était pas attendu à ce que ce fût un vainqueur et un maître qui disposât de l'Empire, sans trop écouter ses conseils. Mais la mort de Gustave-Adolphe, qui fut célébrée avec des transports de joie par les cours de Vienne, de Madrid et de Rome, pouvait tout à coup renverser ce parti protestant, auquel le cardinal avait voulu rendre l'ascendant. Richelieu le sentit, et renonçant à la jalousie dont il avait donné quelques signes, il ne songea plus qu'à resserrer l'union entre les princes d'Allemagne et les Suédois, et à promettre son appui au sénat de Suède, qui, sous la direction du chancelier Oxenstiern, venait de faire couronner Christine, fille unique de Gustave, âgée de sept ans, et de se prononcer pour la continuation de la guerre, en ordonnant la levée des impôts nécessaires pour la soutenir ².

Les Suédois, sur le champ de bataille, avaient reconnu pour chef Bernard de Saxe-Weimar, le plus habile comme le plus audacieux entre les généraux du roi de Suède ; autour de lui s'étaient rangés Gustave Horn, Kniphausen, Bannier, et ses autres dignes élèves : ce

¹ Schiller, l. III, p. 194. — Pufendorfii, l. IV, p. 82. — Gualdo, lib. IV, p. 116. — Coxe, ch. 54, p. 300. — Richelieu, t. VII, p. 236. — Bazin, t. III, p. 243.

² *Ibid.*, l. IV, p. 232. — Pufendorfii, l. V, p. 90. — Coxe, ch. 55, p. 308. — Richelieu, t. VII, p. 278.

fut à eux que s'adressa d'abord le marquis de Feuquières, envoyé par Richelieu en Allemagne, pour leur inspirer la résolution de poursuivre l'accomplissement des projets de leur grand monarque, et de le venger. La plus grande difficulté qu'on eut à surmonter, c'était de maintenir leur union avec Jean-George, électeur de Saxe, prince appesanti par l'intempérance, faible et emporté, qui s'était toujours montré jaloux de la gloire de Gustave, qui de plus était entièrement dominé par son grand maréchal Arnheim; et ce dernier, qui avait servi sous Wallenstein, passait pour lui être secrètement vendu. Heureusement les Français eurent tout l'hiver pour leurs négociations : Wallenstein s'était retiré en Bohême; à peine lui restait-il un de ses lieutenants qui ne fût pas blessé; aussi avait-il sollicité Ferdinand II de profiter de la circonstance pour offrir aux Allemands la liberté de conscience, une amnistie et la paix; mais l'Empereur croyait tous ses dangers dissipés par la mort de son redoutable adversaire, et il ne voulut faire aucune concession ¹.

Les ambassadeurs de France, d'Angleterre et de Hollande mirent à profit le repos de l'hiver pour resserrer la confédération protestante. Les députés des quatre cercles de Souabe, de Franconie, du haut et du bas Rhin, se réunirent à Heilbron, sous la présidence d'Oxenstiern, chancelier de Suède, et ils y signèrent le 15 avril une confédération avec cette couronne, par laquelle tous ces États s'engageaient réciproquement à pousser avec vigueur les hostilités, jusqu'à ce que la Suède eût été indemnisée, que les libertés de l'Allemagne fussent garanties, et que les princes dépossédés par la maison d'Autriche fussent rétablis dans leurs États ². L'alliance de la France avec la Suède fut en même temps renouvelée sur les bases du traité de Bernwald. Le chancelier Oxenstiern, au nom de la Suède, promettait les hommes et les armes, et la France, pour les frais de la guerre, promettait un million de livres tournois, à payer par moitié le 15 mai et le 15 novembre.

Richelieu mettait encore une grande importance à empêcher les Hollandais d'écouter les propositions que leur faisait la gouvernante des Pays-Bas, pour une trêve séparée, puisque l'armée espagnole en aurait profité pour venir joindre les impériaux. Le baron de Charnacé fut chargé de troubler cette négociation. Les Hollandais se déclaraient prêts à s'unir sincèrement à la France, et à travailler à la conquête de

¹ Bazin, t. III, p. 247. — Coxe, ch. 55, p. 508. — Schiller, l. IV, p. 246.

² Traité de paix, t. III, art. 186 à 189, p. 540, seq. — Schiller, l. IV, p. 250. — Richelieu, t. VII, p. 556. — Coxe, ch. 55, p. 512. — Bazin, t. III, p. 260.

de la Flandre, avec et pour le roi, pourvu que celui-ci voulût déclarer franchement la guerre à l'Espagne ; mais Richelieu préférait se couvrir toujours du manteau de la paix, tout en faisant à ses voisins tout le mal qu'il pouvait leur faire. Il offrit donc assez libéralement des subsides, et même dix mille soldats et cinq cents chevaux, pourvu que des vaisseaux hollandais les vinsent chercher dans les ports de France, et les passassent en quelque sorte en contrebande ; mais il prétendait le faire sans déclarer la guerre. Les états se prêtaient difficilement à cette politique frauduleuse ; mais le supplice de quelques Belges que la France avait excités à conjurer pour rejeter le joug espagnol, aigrit tout à coup les esprits ; les négociations furent rompues, et la guerre recommença ¹.

Il est difficile de décider sur qui pèse surtout la responsabilité des longues calamités de l'Europe, entre Richelieu et Ferdinand II. Le second, avec une obstination qu'on a qualifiée de grandeur d'âme, ne se laissait abattre par aucun revers, ne renonçait jamais à son projet de détruire dans l'Empire, et s'il était possible en Europe, toute liberté de conscience, toute liberté politique. On ne saurait croire que ce fût à la défense de ces deux libertés que s'intéressât réellement Richelieu, mais il voulait abaisser la maison d'Autriche, il la poursuivait de sa haine, il intervenait toujours et partout pour empêcher ses ennemis de se réconcilier avec elle, et il comptait encore que la France pourrait profiter de cette longue agonie pour s'approprier quelques débris d'un Empire qu'il s'efforçait de faire tomber en dissolution. Aussi, lorsqu'il eut rallumé sur toute la frontière septentrionale de la France une guerre prête à s'éteindre, jugea-t-il convenable que le roi s'en approchât avec une armée imposante. Il lui fallait une guerre pour justifier ce déploiement de forces, mais une guerre qui n'entraînât à aucun danger, et le malheureux duc de Lorraine était l'ennemi qui lui convenait le mieux pour atteindre ce but.

Charles, duc de Lorraine, s'était bien engagé, par les traités de Vic et de Liverdun, à s'unir étroitement à la France, à ne fournir aucunes troupes à l'Empereur ; mais la violence même qu'il avait éprouvée redoublait son éloignement pour la France, et son dévouement à la cause catholique. Il avait dû livrer ses troupes au maréchal d'Effiat, tandis que les Lorrains, comme leur maître, étaient tout dévoués à l'Autriche ;

¹ Richelieu, t. VII, p. 549-568. — Le Vassor, l. XXXIII, p. 222-252. — Bazin, t. III, p. 264.

bientôt officiers et soldats avaient déserté, et les Suédois se plaignaient de ne rencontrer en Alsace que des troupes lorraines sous les drapeaux impériaux. En même temps, Richelieu regardait comme une offense faite à la France le mariage de la princesse Marguerite de Lorraine avec l'héritier du trône ; enfin, le parlement chercha querelle au duc pour n'avoir pas encore rendu en personne hommage pour le duché de Bar, qui relevait de la couronne de France. Quelques offres de satisfaction que fit le duc, ou qu'il fit faire par son frère le cardinal, on ne voulut entendre à aucune, et une armée française se présenta le 26 août devant Nancy ¹.

Le duc de Lorraine paraît avoir été un homme brave, et qui entendait la guerre, mais inconsidéré, dissipateur, faux par inconséquence plus que par calcul, et prêt à tout sacrifier à ses passions. Il savait se soumettre aux privations et supporter le malheur avec quelque grandeur d'âme, mais c'était un mauvais souverain, et il attira sur les peuples qui lui étaient soumis de longues calamités. On ne peut toutefois voir sans regret et sans indignation à quel point son puissant voisin abusait de sa faiblesse. Charles qui, à tout prix, voulait la paix, et dont les soldats passés sous les drapeaux de l'Empire, venaient d'être défaits par les Suédois, à Hagenau, offrit successivement de faire annuler le mariage de sa sœur Marguerite, de remettre même cette princesse à la cour de France, puis enfin d'abdiquer sa souveraineté en faveur de son frère le cardinal. Richelieu déclara que son roi ne serait satisfait qu'autant que le duc de Lorraine lui remettrait Nancy, sa capitale. Pendant la négociation, le cardinal de Lorraine lui-même fit évader sa sœur, qui alla rejoindre le duc d'Orléans à Bruxelles. Enfin, le traité fut signé le 20 septembre, par lequel le duc consentait à remettre pour quatre ans sa ville de Nancy entre les mains du roi. Mais Richelieu ne rougit point d'expliquer dans ses mémoires quelles chicanes il avait préparées, pour ne pas faire cette restitution au terme convenu. Le roi entra le 24 septembre à Nancy, il y établit une garnison de six mille hommes, et il en repartit le 1^{er} octobre ².

Richelieu s'avancait vers l'accomplissement de ses projets, d'accoutumer la Lorraine et l'Alsace au séjour des troupes françaises, à la

¹ Richelieu, t. VII, p. 373, 383-425. — Le Vassor, l. XXXIV, p. 337. — Vittorio Siri, t. VII, p. 662. — Bazin, t. III, p. 269.

² *Ibid.*, p. 425, 439, 440, 442. — Bazin, t. III, p. 273-282. — Le Vassor, l. XXXIV, p. 359 à 368. — Vittorio Siri, t. VII, p. 663-674.

protection des Français, et de les préparer ainsi à une réunion finale avec la France, que les peuples demanderaient eux-mêmes pour se soustraire aux fléaux de la guerre. Mais au milieu de ses prospérités, Richelieu ne se relâchait jamais de ses rigueurs. Il poursuivait toujours la reine mère avec le même acharnement. Il ne redoutait rien tant que de se trouver en présence de son ancienne bienfaitrice, ou de laisser réveiller en Louis XIII aucun sentiment de respect filial pour sa mère. Marie de Médicis avait été malade; elle avait quitté Bruxelles pour s'établir à Gand; son confident, le père Chanteloube, s'était brouillé avec Puy-Laurens, le favori de Gaston; dès lors la mère et le fils étaient mal ensemble, et Marie redoublait d'instances pour avoir la permission de revenir. La découverte d'un complot pour assassiner Richelieu vint fort à propos pour lui fournir un motif de ne pas laisser rentrer la reine. Un gentilhomme champenois, nommé Alpheston, fut condamné par le nouveau parlement de Metz, que le cardinal avait rempli de ses créatures, à être rompu vif et exposé sur la roue, ce qui fut exécuté le 25 septembre, pour avoir voulu assassiner Richelieu. Il avait été dénoncé par deux soldats partis avec lui de Bruxelles. Un autre malheureux, nommé Chavagnac, fut accusé d'avoir voulu empoisonner Richelieu avec une lettre; un prêtre d'avoir voulu le faire périr par des arts magiques et des imprécations prononcées au milieu de la messe. Tous furent exécutés; mais ce qui importait davantage au ministre, ils accusèrent le père Chanteloube, confident de Marie, et la Roche, son intendant, de les avoir subornés. Le parlement de Metz, procédant contre ces deux derniers, les condamna par contumace à périr sur la roue. Du Fargis, qui avait été ambassadeur en Espagne, d'abord pour le roi, ensuite pour la reine mère, fut condamné en contumace par le présidial de Troyes que dirigeait l'odieux Laffémas, à être tiré à quatre chevaux et écartelé vif pour crime de lèse-majesté. Enfin, le conseil du roi décida qu'il ne pouvait y avoir de réconciliation avec la reine mère qu'autant qu'elle se justifierait des attentats qui lui étaient imputés contre le cardinal, et qu'elle livrerait les coupables ¹.

Tandis que Richelieu faisait dépendre le retour de la reine mère de conditions déshonorantes; qu'il repoussait presque avec une égale hauteur les tentatives de l'héritier présomptif de la couronne pour se

¹ Richelieu, t. VII, p. 446, 448, 454-466. — Bazin, t. III, p. 280-287. — Le Vassor, l. XXXIV, p. 569. — Vittorio Siri, t. VII, p. 695. — Mém. de Gaston, p. 152, 155.

réconcilier avec lui ; qu'il engageait Louis XIII à humilier sa femme, à la traiter avec défiance, et que cette princesse, disgraciée au milieu de sa cour, détestait l'époux et le ministre qui lui faisaient un sort si rude ; que les plus grands seigneurs, les ducs et pairs, les maréchaux de France avaient appris que le gouvernement n'hésiterait point, à la moindre désobéissance, à faire rouler leur tête sur l'échafaud ; un seul des grands seigneurs, le duc d'Épernon, gouverneur de Guienne, conservait son faste et son insolence. Richelieu saisit avec empressement une occasion que lui offrit ce colérique vieillard, de l'humilier à son tour. Sourdis, qui s'était distingué comme marin, quoique homme d'église, et qui, tandis qu'il était évêque de Maillezais, avait été en quelque sorte le lieutenant de Richelieu au siège de la Rochelle, avait été promu, après le cardinal son frère, à l'archevêché de Bordeaux. Le duc d'Épernon l'avait pris en haine, et aucun homme ne s'entendait comme lui à faire perdre patience à ceux qu'il n'aimait pas ; un jour maigre, il faisait fermer, aux gens de l'archevêque, le marché aux poissons ; une autre fois, il faisait arrêter sa voiture par une troupe de gens armés, sous prétexte qu'on voulait seulement lui donner occasion de voir les gens du gouverneur, afin qu'il pût reconnaître parmi eux ceux qui lui avaient manqué de respect. D'Épernon riait de la peur ou de la colère du prélat ; celui-ci à son tour eut recours aux armes ecclésiastiques et aux excommunications. Elles n'étaient encore dirigées que contre des subalternes : mais d'Épernon, quoiqu'il eût alors soixante et dix-neuf ans, ayant rencontré l'archevêque dans la rue, leva sa canne sur lui, et fit sauter son chapeau de sa tête. Alors Sourdis excommunia nominativement le duc d'Épernon, et le roi lui ordonna de se soumettre à l'autorité de l'Église, de quitter son gouvernement, de se retirer dans un de ses châteaux en Saintonge, et de solliciter son pardon à Rome. On le lui fit attendre quatre mois, et le superbe gouverneur dut le recevoir à genoux, de la bouche même de l'archevêque, devant la porte de l'église paroissiale de Coutras ¹.

(1634.) Quelle que fût la vigueur du gouvernement, chacun avait le sentiment que ce n'était qu'un pouvoir viager, et d'autant plus précaire que Richelieu avait de fréquentes attaques de son mal, et qu'on voyait Louis XIII devenir chaque jour plus maigre, plus faible, plus triste et plus languissant. Le cardinal, pour dissiper des prévisions

¹ Richelieu, t. VII, p. 315, et t. VIII, p. 191-199. — Le Vassor, l. XXXIV, p. 320-329. — Vittorio Siri, t. VIII, p. 65. — Bazin, t. III, p. 289.

funestes, crut devoir faire naître quelque occasion de parler en public. Le 18 janvier 1634, le roi se rendit au parlement pour y tenir un lit de justice. Le prince de Condé et le comte de Soissons l'y accompagnèrent, le cardinal l'y avait précédé ; quatre ducs et pairs, deux maréchaux de France et plusieurs grands seigneurs avaient aussi pris siège au parlement. Louis XIII, selon son usage, ne dit que deux ou trois phrases ; son bégaiement lui rendait très-pénible de parler en public, mais le garde des sceaux fit un long discours ; Richelieu parla plus longuement encore ; c'était un panégyrique du roi qu'il entreprenait, et il s'excusait de faire tant souffrir la modestie de Louis, sur ce que personne dans ce monde ne devait être exempt de mortification. Ses actions merveilleuses sont en si grand nombre, disait-il, qu'il est impossible de les raconter en peu de temps ; en effet il faisait un long tableau de ses victoires dans les guerres civiles, de celles des alliés dans les guerres étrangères. Il touchait légèrement aux dissensions de la maison royale : mais il voulait faire admirer la conscience scrupuleuse de Louis XIII qui avait tenu la balance si juste entre ce qu'il devait à sa mère et ce qu'il devait à l'État ; il demandait non moins d'admiration pour la conduite de Louis envers son frère ; car, disait-il, selon les théologiens, convertir une âme, c'est plus que de créer le monde ; or que n'avait pas tenté le roi pour convertir son frère, et le ramener à son devoir ? Après quelques autres discours, la séance finit par la lecture et l'enregistrement d'une longue déclaration contre le mariage du duc d'Orléans. Richelieu voulait soustraire la connaissance de cette cause matrimoniale aux tribunaux ecclésiastiques ; pour cela il en faisait une cause criminelle, et il accusait Marguerite de Lorraine de rapt commis en la personne du duc d'Orléans. Mais les membres du parlement avaient eux-mêmes des scrupules, et c'était pour leur imposer silence que Louis XIII était venu s'asseoir en son lit de justice au milieu d'eux ¹.

Le lendemain même de ce jour, le 19 janvier, Charles, duc de Lorraine, signait à Mirecourt un acte d'abdication en faveur de son frère, le cardinal François de Lorraine ; comme souverain il avait été toujours vexé et opprimé par son puissant voisin. Il lui semblait qu'en abdiquant, il recouvrerait de l'indépendance, qu'il atteindrait dans les armées la gloire pour laquelle il se croyait fait : la carrière qu'il ambitionnait était celle d'un *condottiere*, tel que le comte de Mansfeld, avec lequel

¹ Richelieu, t. VIII, p. 2 et 65-73. — Le Vassor, l. XXXV, p. 419-428. — Bazin, t. III, p. 297-305. — Capefigue, t. V, p. 219.

on lui trouvait des rapports ; d'ailleurs il n'aimait point Nicolle de Lorraine, fille de son prédécesseur, qu'il avait épousée pour réunir à ses droits ceux de la ligne féminine, et il comptait renoncer à sa femme en même temps qu'à sa souveraineté. Le cardinal François, en prenant la couronne ducal, avait également besoin de réunir les droits des deux lignes masculine et féminine ; il chercha donc à épouser Claude, sœur de Nicolle : mais il fallait se presser, et dans une même soirée, à Lunéville, il demanda sa main ; il profita pour la dernière fois de son caractère d'évêque, pour s'accorder à lui-même la dispense des bans, et se promettre au nom du pape celle de consanguinité ; puis déposant l'habit ecclésiastique, il se présenta à la cérémonie nuptiale, et consumma le mariage le 1^{er} février. Le pape sanctionna plus tard ces procédés qui paraissaient assez peu canoniques ; mais la France ne s'en tint pas moins offensée. Il avait été question de faire épouser au cardinal François mademoiselle de Combalet, nièce du cardinal de Richelieu, et celui-ci pouvait se plaindre d'un affront fait à sa nièce. D'ailleurs il avait déjà songé à faire valoir les droits de la ligne féminine sur la Lorraine, et le mariage des deux filles du duc Henri avec les deux fils de son frère, le comte de Vaudemont, contrariait ses projets. Le maréchal de la Force, qui commandait au pays Messin, entra donc le 21 février avec des troupes dans Lunéville, il arrêta les nouveaux mariés dans leur logis, et les fit conduire à Nancy, avec la duchesse Nicolle, et la princesse de Phalsbourg, sœur du duc. Les premiers trouvèrent cependant moyen de s'enfuir les uns après les autres sur la terre d'Empire, la princesse Nicolle fut conduite à Paris, et le reste du duché de Lorraine fut envahi par les armées françaises ¹.

La guerre juridique contre la Lorraine continuait en même temps que celle des armées ; le procès commencé dès le mois de janvier au parlement de Paris, contre le mariage du duc d'Orléans, avait été suspendu à plusieurs reprises, pour ménager le pape, mais enfin la cour rendit son arrêt le 5 septembre, et il était d'une scandaleuse injustice : non-seulement il déclarait le mariage de Gaston avec Marguerite, nul et non valablement contracté, mais il prononçait que le rapt commis par les ducs Charles et François de Lorraine et par la princesse de Phalsbourg, leur sœur, sur la personne du frère du roi, les rendait

¹ Richelieu, t. VIII, p. 53, 87. — Le Vassor, l. XXXV, p. 431-448. — Bassompierre, t. XXI, p. 302. — Vittorio Siri, t. VII, p. 750. — Gualdo Priorato, l. VIII, p. 219. — Bazin, t. III, p. 309-313.

criminels de lèse-majesté, de félonie et de rébellion ; il les bannissait à perpétuité de France ; il confisquait le duché de Bar, et il suppliait en sus le roi de se faire raison par les armes sur les biens de son vassal non situés en France. On remarque avec douleur que les conclusions sont signées par le procureur général Molé ; et l'on cherche en vain dans le parquet et dans les juges, ces hautes vertus parlementaires dont la réputation se conserve encore : au contraire, les magistrats, dans toutes les causes politiques, prêtaient basement la sanction des formes judiciaires aux plus criantes injustices ¹.

Les parlements essayaient cependant quelquefois de défendre leur juridiction, même contre Richelieu ; mais c'était par esprit de corps, par jalousie de leurs attributions, et leur opposition cessait quand on s'adressait à eux pour commettre les injustices qu'ils s'indignaient de voir demander à d'autres. Ils prêtaient même assez volontiers leur ministère quand on choisissait dans leurs corps les juges dont on formait des commissions extraordinaires. Telle était entre autres celle qui, sous le nom des Grands jours de Poitiers, ouvrit ses séances le 11 septembre 1634 dans cette ville, pour juger sommairement tous les désordres et les crimes qu'on disait s'être multipliés dans les provinces d'Anjou, Maine, Touraine, Poitou, Angoumois, Aunis et Limousin. Cette ouverture se fit, dit Richelieu, avec une grande terreur des plus coupables, dont les uns furent châtiés en leurs personnes et les autres en leurs biens, en même temps que ces juges extraordinaires en prirent occasion de restreindre notablement les privilèges des huguenots dans la France occidentale ².

Ces mêmes provinces venaient d'être le théâtre d'une procédure qui a laissé après elle un sentiment d'effroi et d'horreur, et qui nous fait sentir en effet combien, malgré le progrès des lumières, le fanatisme avait conservé de puissance, et combien il y avait encore de férocité chez les prêtres, comme chez les juges. Urbain Grandier, curé de Saint-Pierre de Loudun, était un homme distingué par son esprit et par sa figure, mais dont les mœurs étaient fort relâchées, et qui s'était fait beaucoup d'ennemis par ses galanteries. Il paraît que le bruit de ses aventures, et la croyance qu'il devait ses succès à un pacte fait avec le diable, étaient parvenus aux oreilles des religieuses ursulines de Loudun.

¹ Richelieu, t. VIII, p. 73. — Le Vassor, l. XXXVI, p. 579. — Bazin, t. III, p. 349.

² *Ibid.*, p. 185.

Bientôt elles se crurent exposées à son obsession ; leur imagination excitée leur fit éprouver des attaques de nerfs, des syncopes, qui, par une sorte de contagion, se multipliaient et s'aggravaient à la vue les unes des autres. D'une commune voix, toutes ces religieuses accusèrent Urbain Grandier d'avoir mis les diables à leur poursuite. Leurs confesseurs les soumièrent à des exorcismes, puis ils y appelèrent des prêtres du dehors, et enfin des magistrats pour en être témoins, prétendant que les dépositions du diable, lorsqu'il est contraint par l'autorité de l'Église à parler, sont la plus infaillible de toutes les preuves judiciaires.

L'évêque de Poitiers ne douta point de la possession ; Sourdis, archevêque de Bordeaux, montra un peu plus de défiance, et son intervention suspendit pour un temps ces scènes scandaleuses. Urbain Grandier déploya beaucoup de talent et d'activité pour repousser une accusation que le clergé en général favorisait, ou par jalousie ou par amour pour tout ce qui est surnaturel. On dit que Grandier avait été dénoncé à Richelieu comme l'auteur de l'un des libelles que la reine mère avait fait publier contre lui ; mais dans ses mémoires, le cardinal ne parle point de lui avec l'amertume qu'il manifeste ordinairement contre ceux dont il avait résolu la perte. Vers la fin de l'année 1655, un conseiller d'État intendant de justice, nommé Laubardemont, arriva dans le pays pour faire démolir le vieux château de Loudun. Il entendit parler de l'accusation, et avec cette avidité pour les crimes et les supplices qu'on rencontrait alors fréquemment chez les magistrats, il écrivit en cour, pour qu'on lui permit de commencer un procès ; il obtint en effet une commission très-ample, et au mois de décembre 1655, il fit mettre en prison Urbain Grandier. Le procès se fit selon les formes voulues par les lois ; mais ces formes ne donnaient aucune protection ni à l'accusé, ni à la justice, ni à la raison publique. Les religieuses persistèrent à accuser Grandier avec acharnement. Les exorcistes et surtout les capucins et les récollets s'attachèrent à produire le genre de preuves qui devait faire le plus d'effet sur le peuple. Ils annonçaient qu'aux places marquées par le diable, Grandier, qui s'était donné à lui, devait être insensible ; et le chirurgien, promenant la sonde sur son corps d'une main adroite, tantôt lui arrachait des cris de douleur en l'enfonçant dans les chairs, tantôt le touchait à peine, là où l'on annonçait que le patient ne pouvait éprouver de douleur. On désirait que le peuple lui vît repousser le crucifix, et l'on avait pris la précaution de le faire rougir

au feu , avant de l'approcher de ses lèvres. L'évêque de Poitiers et les docteurs de Sorbonne déclarèrent que les faits de possession étaient constants ; lorsque le bailli de la ville, avec quelques citoyens recommandables, voulut élever des doutes sur les dénonciations des exorcistes, ou sur le témoignage des diables qu'ils faisaient parler, on les accusa d'être huguenots. Une commission de treize magistrats, présidée par Laubardemont, soumit le prévenu à une effroyable torture, mais encore qu'on n'entendît de lui que des paroles de piété et de résignation, et qu'il ne cessât de protester de son innocence, on ne lui tint aucun compte de ses dénégations. Enfin cette commission prononça son arrêt le 18 août 1634, et la sentence fut exécutée le même jour. Urbain Grandier, attaché à un poteau, fut brûlé vif sur la place du marché de Loudun. Le récollet Lactance, qui l'avait exorcisé, mit lui-même le feu au bûcher ¹.

Au temps même où Richelieu appesantissait sur la France la main de fer avec laquelle il tenait le sceptre, toute son attention semblait se diriger vers les Pays-Bas, et se concentrer sur les misérables intrigues des deux cours émigrées de Marie de Médicis et de Gaston d'Orléans. L'infante Isabelle d'Autriche, la fille chérie de Philippe II, qui avait accueilli les émigrés de France avec une hospitalité généreuse, était morte le 1^{er} décembre 1633, après avoir gouverné la Belgique pendant trente-cinq ans. Ni Marie de Médicis, ni Gaston, ne se croyaient aussi assurés de la bienveillance du marquis d'Ayestone qui la remplaçait provisoirement. Il est vrai que l'un et l'autre semblaient prendre à tâche de dégoûter d'eux les protecteurs aux dépens desquels ils vivaient. Marie était dominée par le père Chanteloube ; Gaston, par son favori Puy-Laurens : ces deux hommes se haïssaient ; tout moyen leur semblait permis pour se défaire d'un adversaire odieux. Il y eut plusieurs combats entre les gentilshommes attachés à l'un et à l'autre, et le marquis d'Ayestone disait que les gens de la reine mère et de Monsieur lui causaient plus de peine qu'il n'en avait à gouverner tous les sujets du roi son maître dans les Pays-Bas ². Puy-Laurens lui-même fut légèrement atteint d'un coup de carabine, le 5 mai, comme il rentrait dans les appartements de son maître, et deux gentilshommes qui le

¹ Richelieu, t. VIII, p. 187-190. — Le Vassor, l. XXXVI, p. 559-569. — Les pièces diverses du procès d'Urbain Grandier, aux Archives curieuses, 2^e série, t. V, p. 183-280. — Bazin, t. III, p. 328-358.

² Le Vassor, l. XXXV, p. 451.

suivaient furent grièvement blessés ¹. Le gouvernement espagnol, quand il connut d'où le coup était parti, cessa bien vite les poursuites. Gaston appelait ce guet-apens une chanteloubade, et laissait assez voir qu'il croyait que sa mère s'en était mêlée; celle-ci protestait, comme elle avait fait pour les diverses tentatives d'assassinat sur Richelieu, comme elle avait fait pour l'assassinat de son mari, qu'elle ne gardait point des assassins dans sa maison, qu'on ne l'avait jamais accusée de faire tuer les gens dont elle avait à se plaindre ². Cependant la brouillerie ouverte entre la mère et le fils rendait toujours plus pénible pour eux le séjour en pays étranger. Tous deux négociaient à l'envi l'un de l'autre avec Richelieu pour obtenir la permission de rentrer en France; il n'y avait point de soumission à laquelle Marie se refusât, point de déclaration d'estime, d'affection pour le premier ministre qu'elle ne fût prête à faire; mais celui-ci craignait autant que Puy-Laurens les *chanteloubades*, et il exigeait qu'au préalable les assassins fussent livrés à la justice. Il se montrait plus coulant avec le duc d'Orléans; mais d'autre part celui-ci, et son favori Puy-Laurens, capricieux, inconséquents, menteurs, savaient beaucoup moins que la reine ce qu'ils voulaient eux-mêmes. Le 12 mai, Gaston venait encore de signer avec le marquis d'Ayetone un traité par lequel il s'engageait à n'entendre à aucun accommodement avec le roi son frère, quelque avantage qu'on pût lui faire; et au cas où la guerre se déclarerait entre la France et l'Espagne, à combattre pour le roi d'Espagne, qui mettrait sous ses ordres une armée de quinze mille hommes ³.

Il est vrai que cet engagement solennel n'empêchait point Gaston de continuer ses négociations avec son frère, et d'être convenu presque de toutes les conditions de son retour; mais il voulait se conduire d'après l'aspect que prendrait la guerre en Allemagne, et celle-ci avait, à plusieurs reprises, trompé déjà l'attente commune.

Dès le mois de septembre 1655, une armée espagnole rassemblée à Milan avait traversé la Valteline, s'était jointe au maréchal Altringer, et par la basse Souabe s'était dirigée vers l'Alsace ⁴. Wallenstein s'était plaint avec hauteur de ce qu'une armée, destinée à servir l'Empereur,

¹ Le Vassor, l. XXXV, p. 498. — Mém. de Montrésor, 2^e série, t. LIV, p. 256.

² *Ibid.*, p. 502. — Vittorio Siri, Mem. recondite, t. VIII, p. 76.

³ Richelieu, t. VIII, p. 9. — Bazin, t. III, p. 522. — Capefigue, t. V, p. 220. — Le Vassor, l. XXXV, p. 504.

⁴ *Ibid.*, p. 95.

était entrée en Allemagne sans lui être soumise. Depuis la bataille de Lutzen, il s'était retiré en Bohême pour y rétablir ses troupes; mais sa conduite donnait lieu de soupçonner qu'il voulait garder pour lui-même la souveraineté de ce royaume. Il en avait écarté les Saxons et les Suédois, tout en négociant avec les uns et avec les autres. Il avait paru se complaire aux désastres qu'éprouvait la Bavière, et ne voir dans le duc Maximilien que le rival qui l'avait fait destituer. Il excitait la jalousie des Espagnols; il était détesté par les jésuites qu'il accusait de bigoterie, et qui, à leur tour, lui faisaient un crime d'avoir relâché plusieurs prisonniers qu'ils auraient voulu voir livrer aux tribunaux comme rebelles. En vain Ferdinand l'appelait à secourir le midi de l'Allemagne: c'était toujours vers le nord qu'il voulait porter ses coups, afin de s'emparer des bords de la Baltique, et de couper ainsi aux Suédois toute communication avec leur patrie ¹.

Depuis la mort de Gustave-Adolphe, Ferdinand II ne se croyait plus en danger d'être détrôné par son ennemi; c'était la jalousie qu'il ressentait de son sujet qui troublait son repos. Quoiqu'il eût formellement renoncé à toute autorité sur Wallenstein et sur son armée, il recommençait à lui prescrire des plans de campagne; il exigeait, pour l'affaiblir, qu'il envoyât des détachements dans les provinces les plus éloignées; il cherchait à séduire ses lieutenants, à exciter leur défiance contre leur chef. De son côté Wallenstein était entré avec Richelieu dans des négociations secrètes; il s'était montré disposé à recevoir de lui un subside; il avait aussi fait des propositions aux Suédois et aux Saxons. La perfidie universelle à cette époque dans les relations diplomatiques, ne permet point de tirer de conclusion de ces démarches tortueuses. On ignore qui de son maître ou de ses ennemis Wallenstein voulut tromper, peut-être l'ignorait-il lui-même, car cet homme, d'un courage, si ferme dans les combats, avait de l'irrésolution dans le caractère et il laissait diriger à son astrologue les déterminations qu'il aurait dû puiser dans sa politique. Une nouvelle marque de la défiance de Ferdinand lui fit tout à coup reconnaître que celui-ci avait l'intention de le destituer. Alors il recourut à ses troupes; il leur annonça la disgrâce où il était tombé; il exprima ses regrets pour ses soldats qu'un maître jaloux allait priver des récompenses qu'il leur avait promises. Ses généraux s'échauffèrent; ils signèrent à Pilsen, le 12 février 1654, l'en-

¹ Schiller, dreissigjähriger Krieg, l. IV, p. 278. — Gualdo Priorato, l. VII, p. 191-195. — Pufendorfii, l. V, p. 123.

gagement de lui consacrer leurs biens et leurs vies, pourvu qu'il ne résignât pas le commandement. Wallenstein consentit à le garder, et entra décidément dans la voie de la révolte. Ferdinand prononça sa destitution, nomma Gallas pour commander l'armée à sa place, et confia plus particulièrement à Octave Piccolomini le soin de sa vengeance. Celui-ci gagna des traîtres parmi les officiers de fortune écosais et irlandais que Wallenstein s'était attachés, et le 25 février les généraux les plus dévoués à Wallenstein furent assassinés dans un festin, après quoi les mêmes assassins se précipitèrent dans la chambre à coucher de leur général et ils l'y tuèrent à son tour ¹.

Richelieu, nous le voyons par ses mémoires, fut profondément ému de ce grand acte d'ingratitude royale; il comprit toute la défiance que les rois ressentent contre ceux qui leur ont rendu de grands services; et tout en exprimant son intérêt pour Wallenstein, il laisse percer les retours qu'il faisait sur lui-même ². Il croyait alors que Ferdinand aurait bientôt lieu de se repentir de s'être privé des services du plus grand général de son siècle. Ce ne fut pas sans quelque mortification qu'il lui fallut reconnaître combien la mort d'un puissant génie politique laisse peu de vide dans le monde. Le fils aîné de l'empereur Ferdinand, qui portait le titre de roi de Hongrie, fut nommé généralissime sous la direction de Gallas; un autre Ferdinand, le cardinal infant, frère du roi d'Espagne, destiné à remplacer en Flandre l'infante Isabelle, arrivait sur le Danube avec une armée espagnole formée dans le Milanais. Les généraux suédois et les princes protestants de la ligue d'Heilbronn, ne surent point se mettre d'accord sur les moyens de résister à l'un et à l'autre. Richelieu s'était donné la tâche d'empêcher aucun des ennemis de la maison d'Autriche de faire la paix avec elle. Par un traité du 15 avril 1654, il avait augmenté les subsides annuels qu'il payait aux Provinces-Unies, sous condition que de toute une année elles ne fissent aucun traité avec l'Espagne ³. Il avait excité les mécontents des Pays-Bas catholiques à réclamer leurs droits; il se flattait de les faire éclater en une révolte ouverte qu'il promettait d'appuyer, et que l'arrestation du duc d'Aerschot à Madrid déconcerta ⁴. Mais si Richelieu, par ses

¹ Richelieu, t. VIII, p. 92-100. — Schiller, l. IV, p. 502, 515-538. — Gualdo Priato, l. IV, p. 204-210. — Pufendorfii rerum Suecic., l. VI, p. 157-140. — Le Vassor, l. XXXV, p. 470. — Coxe, c. 55, p. 515-525. — Bazin, t. III, p. 342.

² *Ibid.*, p. 100.

³ Traités de paix. t. III, n° 195, p. 549.

⁴ Richelieu, t. VIII, p. 111-120. — Le Vassor, l. XXXV, p. 487.

adroites négociations, savait susciter des ennemis aux deux branches de la maison d'Autriche, par son caractère défiant et jaloux il les empêchait d'agir de concert et sous une direction unique ; d'ailleurs il lui semblait voir un rival dans le chancelier Oxenstiern , digne héritier du génie de Gustave-Adolphe, et il entravait toutes ses opérations ¹.

Le roi de Hongrie s'était, au printemps, approché de Ratisbonne , et au commencement de juin il avait entrepris le siège de cette grande ville. Les Suédois, devant rassembler leurs corps d'armée épars pour lui tenir tête, consentirent à remettre aux Français les villes qu'ils devaient évacuer dans l'Alsace et dans l'électorat de Trvesè. De cette manière Richelieu atteignit le but qu'il s'était proposé, et les drapeaux français flottèrent sur toute la rive gauche du Rhin. Mais les généraux suédois Bernard de Saxe-Weimar, le rhingrave Othon, Bannier et Gustave Horn, ou arrivèrent trop tard, ou n'agirent point avec assez de concert : ils laissèrent prendre Ratisbonne le 28 juin. Ce malheur ne fut que l'avant-coureur d'un plus grand désastre : Ferdinand avait entrepris au mois d'août le siège de Nordlingen ; Bernard de Weimar, pour délivrer cette ville, attaqua le 6 septembre l'armée du roi de Hongrie ; la bataille fut terrible, mais les Suédois y furent défaits, ils laissèrent huit mille morts sur le carreau, avec quatre-vingts canons et tous leurs bagages. Gustave Horn, demeuré prisonnier des impériaux, fut présenté au roi de Hongrie qui le traita avec générosité ².

La bataille de Nordlingen ne fut pas moins fatale aux protestants que celle de Leipzig l'avait été trois ans auparavant aux catholiques. Les premiers furent chassés de la Bavière et du Palatinat ; les débris des troupes suédoises se mutinèrent faute de solde, et n'obéirent plus à une direction commune ; l'électeur de Saxe demanda à l'Empereur une paix qu'il signa à Prague, le 30 mai 1633 ; il abandonna les calvinistes, pour lesquels il ne réclamait aucune tolérance ; mais il s'entremet pour détacher aussi de la cause commune l'électeur de Brandebourg ; le cardinal infant conduisit son armée victorieuse dans les Pays-Bas ; ce fut aussi là que le duc Charles de Lorraine, qui s'était distingué à la bataille de Nordlingen, vint prendre ses quartiers

¹ Pufendorfii, l. VI, p. 150.

² Richelieu, t. VIII, p. 176. — Pufendorfii rerum Suëcicar., l. VI, p. 162. — Gualdo Priorato, l. IX, p. 242. — Coxe, c. 56, p. 337. — Schiller, l. IV, p. 346.

d'hiver, se disposant à chasser, au printemps suivant, les Français de l'Alsace, et à reconquérir ses propres États ¹.

On devait croire qu'à cette époque la maison d'Autriche, qui, pendant qu'elle se sentait écrasée sous le poids de l'adversité, avait dissimulé les insultes de la France, profiterait des faveurs nouvelles de la fortune pour se venger, et qu'elle préférerait une guerre ouverte à des hostilités si mal déguisées, et qui avaient pris un tel caractère d'acharnement. Richelieu, de son côté, ne voulait point laisser périr ses alliés protestants, ou renoncer au projet qu'il avait toujours poursuivi d'abaisser la maison d'Autriche. Le moment lui paraissait venu où les États de l'Empire, dans leur détresse, consentiraient à acheter, au prix le plus élevé, l'assistance de la France, qui pouvait seule les sauver de leur ruine. La barrière du Rhin était la limite qu'il ambitionnait; si il faisait la guerre, il voulait que le prix des victoires pût être la possession de la Lorraine, de l'Alsace et de la Franche-Comté. L'abandon de ces provinces qui relevaient de l'Empire coûtait peu au chancelier Oxenstiern; mais il fallait que les princes allemands fussent bien abattus par les revers pour qu'on osât leur proposer un si grand démembrement de la patrie commune; les princes de la haute Allemagne firent en effet le premier pas; ils envoyèrent offrir de mettre sous la protection française Philipsbourg, Brisach et toutes les places du haut Rhin, pourvu que la France prît part à la guerre. L'exemple de Metz, Toul et Verdun, placés temporairement, en 1551, sous la même garde, avait déjà enseigné ce qu'on devait entendre par la protection française; mais ceux mêmes qui se résignaient à cet immense sacrifice s'indignaient contre la politique de Richelieu, qui depuis tant d'années maintenait en Allemagne le feu de la guerre, et ruinait tour à tour les partis, afin de les rendre tous également incapables de maintenir l'indépendance nationale ².

Richelieu voyait approcher sans inquiétude le moment de commencer une guerre active: depuis la dernière assemblée des notables, le public n'avait plus rien su de l'état des finances; mais Richelieu nous apprend que le maréchal d'Effiat, qu'il avait nommé surintendant, y avait rétabli l'ordre, et que le trésor, malgré les subsides qu'il payait généreusement à tous les ennemis de la maison d'Autriche,

¹ Schiller, l. IV, p. 551. — Pufendorf, l. VI, p. 164. — Coxe, c. 56, p. 558, — Richelieu, t. VIII, p. 181. — Bazin, t. III, p. 548, 561.

² *Ibid.*, p. 555. — Le Vassor, l. XXXVII, p. 620, 650, 657.

était bien garni ¹. les arsenaux étaient bien approvisionnés, les armées étaient plus nombreuses qu'on ne les eût vues depuis des siècles, et, ce qui était plus nouveau encore, elles étaient toutes composées de soldats français. La possession de la plus grande partie de la Lorraine et de l'Alsace ouvrait l'Allemagne à ces armées; celle de Pignerol leur ouvrait l'Italie ². Une seule chose faisait hésiter le premier ministre; l'héritier présomptif de la couronne était aux mains des ennemis, et s'était engagé à servir sous leurs étendards. Comment se hasarder à lui faire la guerre au nom d'un roi dont la moitié de la France attendait la mort tous les six mois? Avant toute chose il fallait donc engager le duc d'Orléans à rentrer dans le royaume.

Ce duc, au reste, y était déjà fort disposé. L'acharnement de la reine sa mère contre Puy-Laurens allait croissant, et il pouvait craindre à toute heure pour lui un nouvel assassinat : la princesse de Phalsbourg, sœur de la duchesse d'Orléans et maîtresse de Puy-Laurens, était jalouse de lui, et le faisait trembler par ses emportements; le duc d'Elbeuf avait embrassé le parti de Marie de Médicis contre son fils; tous de concert le surveillaient, épiaient le chevalier del Bene, qui s'était chargé des négociations entre Gaston et Richelieu, et le dénonçaient aux Espagnols. Gaston avait demandé d'abord des villes de sûreté, il y renonça; il consentit à ne faire aucune condition pour sa mère, pour le duc d'Elbeuf, ni pour aucun de ceux qui avaient suivi son parti; il consentit à ce que la validité de son mariage, qu'il avait publiquement reconnu à Bruxelles, fût jugée par les lois du royaume. Une seule chose semblait lui tenir à cœur, la sûreté de Puy-Laurens, et ce n'était pas sans raison qu'il en doutait, car nous voyons, dans les mémoires de Richelieu, que, dès la fin de l'année 1635, le cardinal se proposait cette question, « si on pouvoit avec conscience, honneur et » utilité, promettre à Monsieur une des plus fortes places de Bour- » gogne pour faire venir Puy-Laurens, puis arrêter cet homme au » lieu de donner la forteresse, » et il se répondait qu'on le pouvoit en conscience; que toutefois l'honneur en éprouverait quelque préjudice, que d'ailleurs on n'y trouverait aucune utilité ³.

L'expédient auquel on s'arrêta pour calmer les inquiétudes de Puy-Laurens, fut de lui faire épouser une cousine du cardinal de Richelieu,

¹ Richelieu, t. VII, p. 159.

² *Ibid.*, t. VIII, p. 182.

³ *Ibid.*, t. VII, p. 474.

filles du baron de Pont-Château. Un duché devait en même temps être assuré au favori du prince. Le cardinal ne refusa point son propre sang pour attirer Puy-Laurens dans le piège. Tout étant convenu, le 8 octobre, le duc d'Orléans sortit de grand matin avec quelques amis de Bruxelles, comme s'il allait à la chasse aux renards. Ils n'étaient que six maîtres et quelques domestiques ; dès qu'ils ne furent plus observés, ils partirent au galop, et, poussant leurs chevaux sans s'arrêter, ils arrivèrent le soir à la Capelle, première ville de France, sans avoir bu ni mangé de tout le jour ¹.

L'entrevue des deux frères eut lieu à Saint-Germain, le 21 octobre, en présence de toute la cour : ils se firent de grandes démonstrations d'amitié ; le prince demanda pardon ; le roi promit oubli et affection sincère. Quand le cardinal de Richelieu survint, le duc l'embrassa de toute sa force, et promit de l'aimer comme lui-même. Il ne parla point de sa femme Marguerite de Lorraine, à qui il avait soigneusement caché toute négociation et sa fuite de Bruxelles ; en revanche il parla avec abandon de la reine sa mère, du père Chanteloube et de tous ceux qu'il avait laissés aux Pays-Bas ; et il ne se fit aucun scrupule de convenir que Chanteloube était l'auteur de tous les projets d'assassinat contre Richelieu, et que la reine mère entretenait des traîtres dans un grand nombre de villes de France, pour les faire tomber aux mains des Espagnols ². Gaston passa deux jours seulement dans les fêtes, auprès de son frère, après quoi il se rendit à Orléans, puis à Blois, où il fixa son séjour. Puy-Laurens reçut, de son côté, la récompense qui lui avait été promise. Il fut marié, le 26 novembre, à mademoiselle de Pont-Château, fille d'un cousin du cardinal de Richelieu, et la terre d'Aiguillon, qui fut achetée pour lui, fut érigée le lendemain en duché pairie sous le nom de Puy-Laurens ³. Toutefois Richelieu ne voulait pas qu'un homme pût se vanter de l'avoir fait capituler en lui tenant tête ; il aimait beaucoup sa petite nièce, mais il n'avait point pardonné à son mari. Le duc d'Orléans étant revenu à Paris avec son favori pour prendre part aux divertissements du carnaval, comme il se rendait au Louvre, le 14 février 1633, pour répéter un ballet,

¹ Richelieu, t. VII, t. VIII, p. 78, 82. — Le Vassor, l. XXXVI, p. 553 ; l. XXXVII, p. 661. — Mém. de Montrésor, p. 261. — Vittorio Siri Memor. recon-dite, t. VIII, p. 101, 102. — Mém. de Gaston, p. 167. — Capéfigue, t. V, p. 228. — Bazin, t. III, p. 533.

² *Ibid.*, p. 85.

³ *Ibid.*, p. 84, 88. — Bazin, t. III, p. 539.

Puy-Laurens qui le suivait fut arrêté dans le cabinet du roi par le capitaine des gardes de service, et conduit à Vincennes ; personne ne s'était attendu à cet acte de rigueur, et l'on n'en a jamais bien expliqué les motifs. Le duc d'Orléans n'en fut que médiocrement troublé ; son favori était perdu cependant. Puy-Laurens, après quatre mois de captivité, mourut à Vincennes d'une fièvre pourprée. On y avait vu mourir de même le maréchal d'Ornano et le grand prieur de Vendôme ; et la triple répétition d'une même catastrophe fit renaître des soupçons qu'on s'était d'abord efforcé de repousser¹.

¹ Richelieu, t. VIII, p. 92 et 215. — Montrésor, p. 271. — Le Vassor, l. XXXVII, p. 670, 673, 678. — Vittorio Siri, t. VIII, p. 202, 554. — Bazin, t. III, p. 564. — Il y a lieu de croire que Richelieu comptait sur l'air corrompu de ces cachots, plus que sur un poison proprement dit.

CHAPITRE XVIII.

La France déclare la guerre à la maison d'Autriche ; elle l'attaque aux Pays-Bas, en Allemagne, en Italie et en Espagne. Désolation des frontières sans succès éclatants. Naissance du dauphin, qui depuis fut Louis XIV. — 1635-1638.

(1635.) Il y avait tout près de douze ans que Richelieu gouvernait la France sous le nom de Louis XIII, et dès lors il avait marché avec une constance inébranlable vers le but qu'il s'était proposé. Il avait voulu réunir toutes les forces de la France, les soumettre à la main royale, puis les employer à contenir, à humilier, à ruiner la maison d'Autriche. Il semblait avoir hérité de toute la haine que François I^{er} avait transmise à ses descendants contre Charles-Quint et sa race, et cette haine que des offenses mutuelles avaient sans cesse accrue depuis un siècle, la nation l'avait adoptée, et la prenait pour du patriotisme.

« Qu'est-ce que les Espagnols ont fait autre chose, depuis le traité
» de Vervins, dit Richelieu dans ses mémoires, que de s'agrandir aux
» dépens de leurs foibles voisins ? et comme un feu toujours allumé
» à qui la matière plus proche sert de passage pour arriver à la plus
» éloignée, et la consumer, passer de province en province, et se les
» assujettir l'une après l'autre, selon que chacune est plus voisine de la
» dernière occupée ? Ils prétendoient faire le même de tous les États
» de l'Europe, et parvenir par ce moyen à la monarchie universelle de
» la chrétienté. Ce qu'ils appellent paix n'est qu'un vain nom, dénué
» de toute réalité ; mais en vérité ils ont une guerre perpétuelle avec
» tout le monde. Cette grandeur si injuste, sans respect de traités, de
» serments et d'alliances, croissant ainsi continuellement par la ruine
» de nos voisins ne nous imposoit-elle pas une assez grande nécessité
» de faire la guerre pour nous en défendre ? Y a-t-il prudence et jus-
» tice qui permette d'attendre que les autres soient dévorés pour l'être

» les derniers? N'étions-nous pas assurés qu'ils vouloient venir à nous
 » par tant d'entreprises qu'ils avoient tentées sur diverses places de
 » cet État ¹? »

Les Espagnols, il est vrai, n'avaient pas moins de raison d'accuser Richelieu de « leur faire une guerre couverte sous le nom trompeur de paix. » Il n'avait cessé de leur susciter des ennemis dans toute l'Europe; il payait des subsides à quiconque voulait les combattre; il imposait aux Hollandais, aux Suédois, aux Allemands, comme condition fondamentale de son alliance et de ses secours, qu'ils ne feraient ni paix ni trêve, sans son consentement, avec l'Empereur ou le roi d'Espagne. Le baron de Charnacé, qui poussait les Hollandais à la guerre, fut nommé mestre de camp du régiment levé pour leur service; sans renoncer à ses fonctions d'ambassadeur, il se fit tuer sous leurs drapeaux au siège de Breda ². Feuquières fut envoyé à Worms, auprès des quatre cercles de l'Allemagne supérieure, pour relever leur courage abattu par la bataille de Nordlingen, et les détourner d'accepter les conditions que l'Empereur offrait alors, à Pirna, aux électeurs de Saxe et de Brandebourg ³. D'Avaux, envoyé aux cours du nord, fut chargé de hâter la paix entre la Pologne et la Suède, de calmer la jalousie du Danemark, de diriger enfin tous ses efforts au grand but de conserver aux Suédois les mains libres pour combattre d'Autriche ⁴.

Richelieu reconnut de bonne heure cependant que les efforts de la diplomatie ne suffisaient plus pour maintenir la lutte, sans une coopération directe et puissante de la France. La défection faisait, parmi les princes de l'Empire, des progrès rapides et effrayants. Les électeurs de Saxe et de Brandebourg, ne pouvant se résigner plus longtemps à la désolation de leurs États, où des populations entières périssaient rapidement par la famine, se défiant d'ailleurs des Français et des Suédois, qui demandoient déjà des indemnités aux dépens de l'Empire, montraient un grand empressement à traiter avec Ferdinand II. Leur paix avec l'Empereur fut enfin signée à Prague, le 30 mai 1635, et il devenait probable qu'elle déterminerait les Suédois à repasser la Baltique. L'Empereur abandonnait aux princes de la confession d'Augsbourg les propriétés ecclésiastiques qu'ils avaient sécularisées; permettait la

¹ Mém. de Richelieu, t. VIII ou XXVIII de la 2^e série, l. XXVI, p. 215.

² Flassan, Hist. de la diplomatie, t. III, l. V, p. 22.

³ Richelieu, t. VIII, p. 229. — Le Vassor, t. IV, l. XXXVII, p. 686.

⁴ *Ibid.*, p. 252. — *Ibid.*, l. XXXVI, p. 604.

célébration de leur culte, en Allemagne, à la noblesse immédiate et aux villes impériales qui ne s'étaient pas engagées à l'abandonner; mais l'interdisait dans tous les États d'Autriche : aucune indulgence n'était montrée au culte calviniste. A ces conditions, la paix était offerte à tous les sujets de l'Empire, sauf les princes de Wurtemberg, de Bade et de Hesse, et tous les sujets autrichiens révoltés, qui en étaient formellement exclus. Quelque dures que fussent ces conditions, elles furent successivement acceptées par les divers États de l'Allemagne, qui ne pouvaient plus supporter de si effroyables souffrances, et avant la fin de septembre de la même année, la confédération d'Heilbronn, qui jusqu'alors avait fait tête à la maison d'Autriche, se trouva dissoute ¹.

Longtemps avant que cette paix fût signée, Richelieu avait pu prévoir que ses alliés allemands seraient forcés de renoncer aux combats. Il n'en ressentait cependant qu'une médiocre inquiétude; il avait eu le temps de rétablir les finances de la France, ses armées, et ses arsenaux; il entra dans la lice avec toute la puissance d'une grande nation; il comptait trouver l'Espagne épuisée par sa détestable administration et la guerre éternelle qu'elle entretenait dans les Pays-Bas, et l'Autriche plus ruinée encore par le fanatisme avec lequel elle avait persécuté ses propres sujets. Cette puissance de la monarchie française, il sentait qu'elle serait dirigée par un homme de génie. En se comparant avec le comte duc d'Olivarès, qu'il détestait, il ne doutait point de sa propre supériorité. En effet, aucun homme en Europe n'avait encore, comme lui, conservé l'image entière du théâtre de la guerre toujours présente à ses yeux, avec tous les intérêts et toutes les ressources de toutes les parties belligérantes; aucun ne réunissait l'appréciation juste des hommes et des choses, à une intelligence si nette de la politique et de la guerre; aucun n'avait montré, comme lui, une activité toujours suffisante pour faire marcher de concert et pour approvisionner cinq ou six armées qu'il faisait agir en même temps. Son esprit, toujours rempli des plus misérables intrigues de cour, n'en était jamais surchargé, et il retrouvait toute sa fraîcheur et sa vigueur pour les grandes affaires. Après avoir reconnu l'immense supériorité du cardinal de Richelieu sur ses adversaires, on s'étonne d'abord de ne lui en pas voir

¹ Schiller, t. II, l. IV, p. 556. — Coxe, Hist. d'Autriche, ch. 56, p. 545. — Richelieu, l. VIII, p. 548. — Le Vassor, l. XXXVIII, p. 796. — Pufendorffii rer. Suecic., lib. VII, cap. 8 à 45, p. 182.

recueillir plus de fruit ; on en éprouve ensuite une satisfaction morale ; car c'est son cœur , et jamais son talent , qui a manqué à sa fortune. Ses plus hautes conceptions échouèrent parce que la haine, la défiance, la jalousie, venaient corrompre tous ses rapports avec les hommes qu'il employait, et que les combinaisons de son esprit ne pouvaient triompher des vices de son caractère.

La guerre était résolue, mais Richelieu désirait qu'un prétexte suffisamment spécieux lui fût fourni par ses adversaires pour la commencer. Les calamités de son allié, l'électeur de Trèves, lui offrirent l'occasion qu'il cherchait, de paraître en même temps juste et généreux. L'alliance de cet électeur lui avait été précieuse, et il en avait fait grand bruit pour persuader aux catholiques que son but n'avait pas moins été de protéger les membres catholiques de l'Empire contre les Suédois, que les libertés de tous les Allemands contre l'Empereur. Dans sa correspondance avec Rome, il revenait fréquemment sur la garantie qu'il avait accordée aux souverains catholiques plus rapprochés de la France. Il n'y avait cependant rien de bien méritoire dans cette alliance. Philippe-Christophe de Soetteren, évêque de Spire dès 1611, et élu archevêque de Trèves le 25 septembre 1625, était un homme d'un naturel sombre, ambitieux, colère ; « un homme dangereux et pour son trou- » peau et pour l'Empire, » avait dit l'électeur de Cologne en apprenant sa nomination. Bientôt sa tyrannie était devenue insupportable aux deux principautés ecclésiastiques soumises à sa domination. A la redoutable forteresse d'Hermanstein , ou Ehrenbreitstein , il en avait joint une autre qu'il nommait Philipswald. Il avait bâti celle de Philipsbourg ; il agrandissait son château de Trèves. Mais ses revenus ne suffisant point à tant d'entreprises, il accablait ses sujets d'impôts, établis de sa seule autorité ; il faisait tour à tour jeter dans les cachots ou les membres des états, ou les chanoines de son chapitre qui protestaient contre ses extorsions. Aussi la haine qu'il excitait éclatait de toutes parts en révoltes contre lui. Les dangers qu'il avait ainsi provoqués l'avaient forcé à recourir à la protection française : il avait livré aux Français Ehrenbreitstein et Coblenz ; il avait ainsi attiré la guerre dans son pays ; sa capitale elle-même avait été prise et reprise. Les Français y étaient alors établis ; mais, le 24 janvier 1655 , Gallas s'empara de Philipsbourg par surprise ; le 26 mars, les Espagnols entrèrent aussi dans Trèves, et Philippe-Christophe, également odieux à ses peuples et à ses prêtres, fut arrêté lui-même, et conduit à Anvers, d'où il fut trans-

féfé à Lintz en Autriche : il y languit dix ans dans la captivité ¹.

Mais quelque odieux que se fût rendu l'électeur de Trèves dans son pays, peu de gens en France ou en Europe connaissaient son caractère : on respectait sa double qualité de souverain et d'archevêque, et la France paraissait agir avec générosité quand elle demandait justice par les armes pour un souverain allié et un prélat qu'on traitait avec indignité. Le résident de France en Flandre réclama, le 21 avril, la mise en liberté de Philippe-Christophe; l'ambassadeur français quitta Madrid, l'ambassadeur espagnol partit de Paris sans voir le roi; des manifestes furent publiés, et un héraut d'armes, selon les antiques usages, vint porter à Bruxelles, le 26 mai, un défi qu'il jeta par terre, car on ne voulut pas le recevoir ².

Mais Richelieu n'avait pas attendu l'outrage fait à l'électeur de Trèves, pour se décider à la guerre. Dès le 8 février, le roi avait signé à Paris un traité d'alliance offensive et défensive avec les Provinces-Unies; il leur avait promis d'attaquer les Pays-Bas avec vingt-cinq mille fantassins et cinq mille chevaux, dès que les ratifications seraient échangées : l'armée des états généraux devait être de même force; le projet des alliés était de pousser les Belges à la révolte, et ils s'engageaient à les reconnaître comme un État libre, sitôt que trois ou quatre villes se seraient insurgées contre les Espagnols; lors même que ces peuples ne feraient aucun mouvement, la France et la Hollande s'engageaient à poursuivre la guerre dans les Pays-Bas, jusqu'à ce que les Espagnols en fussent absolument chassés; après quoi toute la Belgique serait partagée entre la France et les états généraux d'après des bases déterminées. Quelques ouvertures furent faites à Charles I^{er} d'Angleterre, pour l'attirer aussi dans cette alliance : mais les mécontentements croissants de ses sujets lui donnaient trop d'occupation pour qu'il pût songer à la politique étrangère ³.

Dans le même temps, l'ambassadeur en Suisse avait commission de réconcilier les cantons catholiques et protestants, qui étaient bien près d'en venir à une guerre civile, et de les affermir tous dans l'alliance

¹ Gallia Christiana, t. XIII, p. 500. — Art de vérifier les dates, t. XV, p. 516. — Richelieu, t. VIII, p. 219, 227. — Le Vassor, l. XXXVII, p. 685, 705.

² Richelieu, t. VIII, p. 297. — Le Vassor, l. XXVII, p. 702, et XXVIII p. 712-724. — Bazin, t. III, p. 575, 587. — Capéfigue, t. V, p. 288.

³ Traité de paix, t. III, n. 201, p. 559. — Flassan, t. III p. 25. — Richelieu, t. VIII, p. 257, 260. — Le Vassor, t. IV, p. 698. — Bazin, t. III, p. 577. — Capéfigue, t. V, p. 264.

de la France, en leur promettant de leur payer désormais plus régulièrement les subsides convenus ; de nouveaux négociateurs avaient été envoyés en Italie, pour rattacher à l'alliance française le duc de Savoie, et les ducs de Mantoue et de Parme. Le premier, quoique beau-frère du roi, redoutait une alliance qui pouvait attirer la guerre dans son pays ; il savait bien que les petits n'ont jamais rien à gagner à servir les grands dans leurs batailles, et il n'était peut-être pas étranger à la résolution qu'avait prise le prince Thomas son frère, de s'engager au service du roi d'Espagne. De cette manière, la maison de Savoie avait d'étroites alliances avec les deux parties belligérantes. Le duc de Nevers, devenu duc de Mantoue, était cassé par l'âge et plus encore par les chagrins, car dans l'année 1651 ses deux fils étaient morts avant lui. Par lui-même il ne pouvait rien ; mais sa ville de Casal en Montferrat, où les Français tenaient garnison, était leur meilleure place de guerre au delà des Alpes. Le duc de Parme, Édouard Farnèse, était un jeune homme ardent, présomptueux, qui se croyait doué de tous les talents de son grand-père Alexandre : oubliant la faiblesse de ses États ouverts de toutes parts aux Espagnols, il s'engagea avec zèle dans l'alliance de la France, et promit une coopération qui dépassait de beaucoup ses moyens ¹.

L'alliance la plus importante pour le succès de la guerre qui allait commencer était encore celle de la Suède, et Richelieu mit toute son adresse à la raffermir. Il y avait eu entre lui et le chancelier Oxenstiern, qui dirigeait cette monarchie depuis la mort du héros, son ami, beaucoup de jalousie. Les Suédois, nouvellement appelés à jouer un rôle important en Europe, semblaient, comme des parvenus, pointilleux sur les égards qu'on leur montrait, et toujours disposés à croire qu'on ne faisait pas assez de cas d'eux. L'illustre Hugo Grotius, que la Suède avait choisi pour son ambassadeur à Paris, ne plaisait pas à Richelieu, qui avait plusieurs fois demandé son rappel, et c'était justement pourquoi Oxenstiern s'obstinait à le maintenir à son poste ². Mais l'état désastreux où étaient réduites les affaires des protestants en Allemagne, fit sentir à ces deux grands ministres combien ils avaient besoin de se rapprocher. Oxenstiern résolut de venir lui-même en France ; il fut

¹ Richelieu, t. VIII, p. 265, 271. — Le Vassor, l. XXXVI, p. 600, 602, 704. — Vitt. Siri, t. VII, p. 149.

² Flassan, *Diplomat.*, t. III, p. 26. — Le Vassor, t. IV, p. 692. — Capcfigue, t. V, p. 270.

présenté à Louis XIII à Compiègne le 26 avril ; il eut ensuite de longs entretiens avec Richelieu , en latin , car cet homme d'État ne savait point le français : puis le 28 avril , l'un et l'autre signèrent un traité ampliatif entre la France et la Suède , par lequel les deux couronnes s'engageaient à ne point faire de paix l'une sans l'autre avec la maison d'Autriche , et les Suédois promettaient de laisser libre l'exercice du culte catholique , dans les pays occupés par leurs armées. Le duc Bernard de Saxe-Weimar, qui jusqu'alors avait été considéré comme un général suédois, s'engagea à continuer désormais la guerre dans la portion de l'Allemagne plus rapprochée de la France, et il reçut en conséquence directement un subside français, pour maintenir son armée aventurière ¹.

La campagne s'ouvrit avec des forces plus imposantes que la France n'en eût encore jamais mises sur pied : dès son commencement, Richelieu avait au moins quatre armées qui devaient agir dans les Pays-Bas, en Alsace, dans les Grisons et en Piémont ; avant la fin de l'année, quelques autres corps d'armée furent encore mis sur pied. Richelieu se piquait de les faire toutes agir de son cabinet, et d'avoir arrêté le vaste plan d'opérations qui les faisait concourir vers un même but sur des théâtres si éloignés. Mais en conséquence il demandait à ses généraux de le servir de la main plus que de la tête. Leurs calculs stratégiques auraient dérangé les siens. Il lui suffisait de trouver en eux et bravoure et obéissance ; aussi divisait-il les commandements les plus importants, pour qu'à la tête de chaque armée deux rivaux se surveillassent toujours l'un l'autre.

L'armée du nord, qui s'était rassemblée à Mézières, sous les ordres des maréchaux de Châtillon et de Brézé, passait vingt-cinq mille hommes ; le premier était protestant, le second catholique et beau-frère de Richelieu. Ils devaient rencontrer à Rochefort, dans le Luxembourg, l'armée du prince d'Orange égale en force à la leur ; mais ce prince avait été retenu par une maladie, et ils résolurent d'avancer jusqu'à Maestricht pour le joindre. Les deux maréchaux, n'écoutant que leur jalousie, avaient partagé leur armée et marchaient à quelque distance l'un de l'autre. Le prince Thomas de Savoie, par une marche hardie jusqu'à la témérité, vint avec douze mille hommes de pied et

¹ Richelieu, t. VIII, p. 545. — Le Vassor, l. XXXVII, p. 695. — Bazin, t. III, p. 585. — Pufendorf. rer. Succ., l. VII, c. 52, p. 191. — Traité de paix, t. III, n. 202, p. 365.

trois mille chevaux se placer entre leurs deux divisions, se flattant de les battre séparément. Heureusement pour Brézé qui le rencontra le 20 mai, dans la plaine d'Avain, comme il s'y attendait le moins, Châtillon avait été averti à temps, et il arriva par une marche forcée lorsque le combat était à peine commencé. Le prince Thomas n'était pas de force à lutter avec tous deux à la fois; il fut battu avec une perte considérable; les Français assurent que plusieurs milliers de morts restèrent sur le champ de bataille, et qu'ils prirent une cinquantaine de drapeaux. Après la victoire d'Avain, ils traversèrent le pays de Liège sans y rencontrer de résistance, et ils opérèrent le 29 mai, devant Maestricht, leur réunion avec le prince d'Orange ¹.

L'armée réunie passait alors cinquante mille hommes; encouragée par cette première victoire, on en attendait de grands exploits; elle ne fit cependant dès lors plus rien de considérable. Le 9 juin, elle attaqua Tirlemont; la ville, qui n'avait que de mauvais remparts et une faible garnison, fut prise d'assaut et pillée; au bout de peu d'heures, toutefois, les deux généraux rappelèrent leurs soldats suffisamment chargés de butin. Mais le lendemain, chaque armée parut craindre que l'autre ne recommençât seule cette œuvre de spoliation; elles s'y précipitèrent à l'envi, malgré tous les efforts de leurs chefs, et cette fois, en moins de deux heures, tous les crimes et toutes les cruautés furent accumulées sur cette malheureuse cité. Les couvents de religieuses éprouvèrent les derniers outrages, la profanation semblant ajouter un nouvel attrait au libertinage; puis bientôt, comme la honte et le remords se réveillaient, les vainqueurs mirent le feu aux édifices qu'ils avaient souillés pour faire périr la mémoire de leurs forfaits avec leurs victimes. Le sac de Tirlemont fut pour les peuples des Pays-Bas un effroyable avertissement de se défendre à outrance; dès lors, les habitants, qui avaient un moment hésité dans leur fidélité, se déclarèrent contre les Français. Les alliés entreprirent le 25 juin le siège de Louvain; mais Piccolomini, qui arrivait d'Allemagne avec l'armée de l'Empire, les força à le lever le 4 juillet. Le 28 du même mois, il s'empara du fort de Schenk à la séparation du Rhin et du Wahal. Dès lors, l'armée combinée se tint sur la défensive dans les environs de Ruremonde; et Richelieu, qui n'en attendait plus rien de brillant, en soutirait successivement des régi-

¹ Richelieu, t. VIII, p. 311. — Le Vassor, t. IV, p. 724. — Vittor. Siri, t. VIII, p. 318. — Gualdo, lib. X, p. 171. — Bassompierre, t. III, p. 317. — Bazin, t. III, p. 386. — Capefigue, t. V, p. 310.

ments pour renforcer l'armée de Picardie et de Lorraine, tandis que le reste se fondait dans ses cantonnements de Hollande, victime du découragement, de l'ennui et des maladies ¹.

L'armée d'Allemagne était confiée en partie au maréchal de la Force, en partie au duc de Saxe-Weimar : Richelieu avait joint au premier le cardinal de la Valette, troisième fils du duc d'Épernon, qui s'était entièrement dévoué à lui. D'ailleurs, il aimait employer les gens d'église à la guerre : il lui semblait y voir une confirmation des talents militaires qu'il se croyait, ou une justification de sa propre politique toute guerrière. Au près de la Force se trouvait le vicomte de Turenne, frère puîné du duc de Bouillon, qui, dans un commandement subalterne, commençait à signaler ses rares talents pour la guerre. La Force attaqua près de Montbéliard, le 24 mai, l'arrière-garde du duc de Lorraine, qui avait fait une pointe dans son pays pour appeler sous ses étendards ses anciens sujets qui lui étaient toujours dévoués. Le cardinal montrant tant d'ardeur dans ce combat que Richelieu, et le secrétaire d'État Servien, crurent devoir lui écrire de modérer son courage et de ne pas s'exposer autant. Le duc de Lorraine, après avoir laissé six cents morts sur le champ de bataille et trois cents prisonniers, fit sa retraite sur BÉfort. Richelieu aurait voulu qu'on le chassât au delà du Rhin et qu'on fermât aux ennemis le chemin de la Franche-Comté, province de la monarchie espagnole, mais qui, depuis plus d'un siècle, s'était engagée à la neutralité sous la garantie des Suisses ².

Richelieu, pour témoigner au cardinal de la Valette sa satisfaction, lui donna le commandement d'une armée nouvelle de quinze mille hommes qu'il formait à Langres. Il s'agissait de la conduire au duc Bernard de Saxe-Weimar, qui, abandonné des Suédois et de tous les princes protestants de l'Allemagne, soutenait seul en Alsace l'effort du général impérial Gallas. Dix mille hommes de ses meilleures troupes étaient bloqués dans Mayence ; avec sept mille autres environ il se défendait à Saarbruck. La ville libre de Strasbourg était remplie des émigrés allemands qui n'avaient pas voulu accepter la paix de Prague ; un des meilleurs régiments de l'armée suédoise était assiégé à Kaiserslautern. Cependant Bernard assurait que si une armée française arrivait jusqu'à lui, il rallierait ses garnisons éparses et se trouverait à

¹ Richelieu, t. VIII, p. 323. — Le Vassor, t. IV, p. 738, 801, 815. — Gualdo, l. X, p. 272. — Bazin, t. III, p. 394.

² Le Vassor, t. IV, p. 752. — Richelieu, t. VIII, p. 323. — Bazin, t. III, p. 394.

la tête de forces assez imposantes pour chasser Gallas des bords du Rhin, donner rendez-vous au landgrave de Hesse à Francfort, et s'emparer de cette ville. La Valette joignit Bernard à Saarbruck, vers la fin de juillet ; mais à cette époque Kaiserslautern et Worms avaient déjà ouvert leurs portes aux impériaux. Cependant ils débloquèrent ensemble Mayence, ils passèrent le Rhin et offrirent la bataille à Gallas dans le voisinage de Francfort. Jusqu'alors, Richelieu était transporté de joie des succès militaires de son collègue au sacré collège ; il regardait le prélat comme le seul général de France qui pût mener à bien une entreprise hasardeuse. Toutefois dès l'entrée du mois de septembre, les difficultés avaient commencé pour le cardinal aventureux. Le landgrave de Hesse avait refusé de s'avancer hors de son pays, de peur de compromettre ainsi les Suédois ; Bernard demandait de nouveaux renforts, il demandait qu'on portât le subsidie qui lui était promis, à quatre millions de livres, pour entretenir douze mille hommes de pied et six mille chevaux ; il fallait en passer par ce qu'il voulait, au risque de le voir faire sa paix avec l'empereur, et abandonner les Français à une grande distance de leurs frontières : les maladies se multipliaient dans le camp ; les vivres diminuaient. Il fallut enfin se résoudre à la retraite ; elle s'effectua du 15 au 28 septembre avec une souffrance infinie, à cause des mauvais chemins, du manque de vivres et de la poursuite des Croates de Gallas. Enfin le cardinal de la Valette rentra à Metz avec son armée épuisée, découragée et réduite de moitié ¹.

Ainsi les deux armées, qui, en Belgique et en Allemagne, avaient ouvert la campagne avec tant de succès, la terminaient par des revers. Le maréchal duc de Chaulieu, gouverneur de Picardie, avait peine à défendre sa frontière contre Piccolomini ; tandis que l'armée de Châtillon avait pris ses quartiers d'hiver en Hollande, les Croates venaient piller et brûler les villages français ². En même temps, le duc de Lorraine avait profité de ce que la Valette et Bernard s'étaient avancés jusqu'à Francfort, pour rentrer dans son duché, et y prendre la ville de Saint-Mihiel. Le roi, avec une nouvelle armée où se trouvaient le maréchal de la Force, le duc d'Angoulême et le comte de Soissons, s'avança pour la reprendre, ce qu'il fit le 2 octobre ; mais sa dureté

¹ Le Vassor, t. V, l. XXXIX, p. 49-52, avec les dépêches officielles. — Richelieu, t. VIII, p. 358. — Bassompierre, p. 323. — Bazin, t. III, p. 401. — Nani, Stor. Veneta, lib. X, p. 535.

² Le Vassor, t. V, p. 49. — Bazin, t. III, p. 408.

habituelle était augmentée par le manque de succès de ses généraux. Aussi il fit pendre plusieurs bourgeois de Saint-Mihiel, et plusieurs soldats qui avaient pris les armes pour leur souverain légitime ; tout le reste de la garnison, au nombre de quatorze cents hommes, il l'envoya aux galères ¹. Le roi se retira ensuite, et laissa les débris de trois armées couvrir la Champagne et la Lorraine que menaçait Gallas. Quant à l'Alsace, Louis XIII, reconnaissant combien il lui était difficile de défendre les places de guerre qu'il y possédait, la céda en souveraineté sous le titre de landgraviat, avec le bailliage de Haguenau, par un traité signé le 27 octobre à Saint-Germain, au duc Bernard de Saxe-Weimar. Quatre millions de livres devaient être payés annuellement à ce prince, qui, en retour, s'obligeait à tenir au service de France 12,000 hommes de pied et 6,000 chevaux ².

Nous avons vu dans une occasion précédente combien Richelieu attachait d'importance à couper la communication par la Valteline, entre l'Autriche et la Lombardie ; aussi reprit-il ce projet dès qu'il se fut déterminé à la guerre. C'était sa troisième ligne d'opérations. Il en confia la conduite au duc de Rohan, qui se trouvait alors en Alsace auprès du duc Bernard de Weimar. Richelieu lui avait permis de faire un choix sur un corps de douze mille fantassins et cinq cents chevaux, qui était sous les ordres de Bernard dès le commencement de l'année. Il y avait déjà dans les Grisons quelques troupes françaises sous les ordres de Landé ; l'ordre leur fut donné de passer la montagne et de s'emparer de Bormio, de Chiavenna et de Riva, au moment où, le 1^{er} avril, le duc de Rohan entra en Suisse avec sept régiments, par le canton de Bâle. Il avançait rapidement, demandant le passage à chaque canton comme il arrivait sur la frontière, et, profitant de l'affection que tous les réformés avaient pour lui, il obtenait qu'on le laissât avancer avant qu'on eût eu le temps d'en calculer les conséquences. C'est ainsi que le 12 avril, et en douze jours de marche, il arriva à Coire. Les sept régiments qu'il avait amenés ne faisaient pas plus de quatre mille hommes ; Landé en avait autant, entre Suisses et Grisons, y compris 1,500 hommes de milice ; la cavalerie ne montait qu'à quatre cents chevaux, et les places fortes qu'il fallait occuper tant du côté du Mila-

¹ Le Vassor, t. V, p. 45. — Richelieu, t. VIII, p. 399. — Bazin, t. III, p. 406. — Mém. de Campion, p. 57.

² *Ibid.*, p. 36, 63. — *Ibid.*, p. 387 et 462. — *Ibid.*, p. 410. — Traités de paix, t. III, n. 208, p. 373.

nais que du Tyrol, en absorbaient cinq mille. C'était donc avec trois mille hommes seulement et quatre cents chevaux qu'il pouvait accourir, tantôt au nord, tantôt au midi, pour la défense des passages menacés ¹. Il se hâta, il est vrai, de fortifier son armée avec les levées qu'il fit soit en Suisse, soit dans les Grisons; et comme il était presque oublié par son gouvernement, qu'on ne lui donnait point d'ordre et point de surveillance, comme il avait déjà développé ses grands talents durant les guerres civiles, dans les circonstances les plus difficiles de toutes, il fut le seul des généraux français dont les succès ne se démentirent point pendant toute cette campagne. Le comte de Serbelloni l'attaquait par le Milanais, le baron de Fernamont par le Tyrol et l'Engadine; chacun d'eux avait plus de troupes que lui : les Valtelins lui étaient contraires, et les Grisons, dont les passages avaient été forcés par les Autrichiens, étaient consternés et menacés par des soulèvements. Le 10 juin, il surprit les Allemands à Luvino, et les mit en fuite; il n'était pas assez fort pour les poursuivre, aussi fallut-il recommencer le 3 juillet à Tirano, où il battit de nouveau Fernamont et les Allemands. Serbelloni fut attaqué à son tour, et forcé d'évacuer la vallée pour se retirer dans le Milanais; les forteresses que les impériaux tenaient encore leur furent enlevées : Rohan put alors jouir de quelque repos jusqu'au 24 octobre que Fernamont fit une nouvelle tentative pour forcer le passage de la Valteline et pénétrer dans le Milanais; mais il se laissa enfermer dans le Val de Fresle, et, le 31 octobre, il y fut attaqué par les Français avec tant de valeur, qu'il ne s'arrêta dans sa fuite qu'après avoir atteint le Tyrol ². Enfin par un dernier combat, à Morbegne, Rohan chassa également, de la Valteline, Serbelloni avec les Espagnols qui s'y étaient retranchés.

La quatrième ligne d'attaque de Richelieu se dirigeait sur l'Italie. Le président de Bellièvre y avait été envoyé pour conclure avec les États de cette contrée une ligue dont le but devait être de lui faire secouer le joug de l'Espagne. La république de Venise, le grand duc de Toscane et le pape, refusèrent de s'écarter de leur système de paix et de neutralité; les ducs de Modène et de la Mirandole ne se laissèrent point troubler par les menaces qu'on leur fit; le duc de Savoie, prince maladif, asthmatique et qu'on croyait ne pouvoir vivre longtemps, insistait

¹ Mém. du duc de Rohan, t. XIX, l. II, p. 70-84.

² *Ibid.*, p. 85-118. — Richelieu, t. VIII, p. 450. — Le Vassor, t. V, l. XXXIX, p. 3. — Botta, l. XXI, p. 35. — Bazin, t. III, p. 49.

pour demeurer neutre ; mais Richelieu lui faisait sans cesse répéter qu'il fallait qu'il choisît , entre la ligue ou la guerre, et il se décida enfin pour la première : cette ligue fut signée à Rivoli le 14 juillet 1653, entre le roi de France, le duc de Savoie, le duc de Parme et celui de Mantoue. Les princes alliés devaient conquérir le Milanais pour Victor-Emmanuel, qui prendrait le titre de roi de Lombardie ; quelques échanges de territoire devaient arrondir les possessions des princes qui lui étaient associés ; et le Savoyard céda à la France les vallées protestantes des Alpes, où il venait, récemment encore, d'exercer de cruelles persécutions. Pour exécuter ces projets, le maréchal de Créqui descendit en Piémont avec douze mille fantassins et deux mille chevaux ; cette armée fut plus que doublée par l'union des troupes de Savoie et de Parme, et si l'attaque avait été rapide et énergique, le gouverneur du Milanais, qui n'avait pas à moitié autant de monde, n'aurait pu y résister. En effet, le duc de Parme insistait pour que l'armée combinée marchât droit sur Milan ; mais le duc de Savoie, entraîné à la guerre malgré lui, ne souhaitait pas plus les succès des Français que ceux des Espagnols, et il évitait toute action décisive. Créqui enfin n'avait, pour conduire une armée, d'autre mérite que la bravoure ; les plaisirs et l'indolence lui faisaient tour à tour négliger les affaires. Il ne fut prêt qu'à la fin d'août pour entrer en campagne : alors il entreprit le siège de Valenza sur le Pô.

D'après le traité, le commandement de l'armée alliée devait appartenir au duc de Savoie ; mais Créqui prétendait que ce n'était là qu'une distinction honorifique, et que la direction stratégique était réservée à lui seul ; les disputes étaient fréquentes : une défiance extrême régnait entre eux ; bientôt elle fit place à la haine. Chacun croyait que son allié ne l'appelait à la communion des dangers que pour l'y abandonner et le sacrifier ; aussi rien ne leur réussissait : l'armée échoua à l'attaque de Frascarolo, où les Espagnols s'étaient retranchés ; elle laissa coup sur coup entrer des renforts d'hommes et de munitions dans Valenza, et enfin, après cinquante jours de siège, elle fut obligée de se retirer. Le malheureux duc de Parme, qui seul avait agi avec vigueur, se voyait abandonné à un ennemi plus puissant que lui ; le duc de Savoie avait attiré la guerre dans ses États ; le maréchal de Créqui avait compromis la réputation des armes de France, et partout, de la Flandre jusqu'au Piémont, les revers tenaient à la même cause ; partout le commandement était partagé ; partout Richelieu n'avait pas plus tôt

nommé des chefs qu'il s'était défié d'eux, et qu'il leur avait donné des surveillants ; partout il avait voulu faire tout lui-même, dresser les plans de la campagne, diriger les marches, et il n'avait laissé aux hommes de guerre que l'exécution de ses ordres ; partout enfin la bravoure était demeurée inutile, parce que la volonté et l'intelligence étaient trop séparées de l'action. Ainsi la France demeurait humiliée après une campagne où elle avait mis à la fois plus d'armées sur pied, qu'on ne lui en avait vu depuis le commencement de la monarchie ¹.

La guerre, comme il arrive toujours, avait attiré à elle seule toute l'attention du public ; les mémoires du temps diminuaient en nombre comme en intérêt, et les intrigues d'une cour devenue craintive et silencieuse n'y occupaient plus beaucoup de place. Le commencement de cette année avait cependant été marqué par un grand événement littéraire : ce fut le 29 janvier 1655 que fut autorisée, par lettres patentes, la fondation de l'Académie française. C'était une réunion de gens de lettres dont le plus distingué était Boisrobert, bouffon du cardinal, mais homme d'esprit et d'un caractère obligeant : ils étaient depuis quelque temps dans l'habitude de s'assembler pour se soumettre réciproquement leurs ouvrages et les critiquer sous le rapport de la langue. Dans ce moment de fermentation littéraire, les mots occupaient les esprits plus que les pensées, et cette direction des études était avantageuse, puisqu'elle perfectionnait par avance l'instrument qui serait bientôt employé à créer des chefs-d'œuvre ; Richelieu lui-même n'était guère moins fier de son mérite comme écrivain, que de l'administration de la monarchie. Quand il offrit sa protection à cette réunion de gens de lettres, il n'y avait pas moyen de la refuser. Le garde des sceaux, des conseillers d'État et des maîtres des requêtes, voulurent y être affiliés ; c'est ainsi que le nombre des académiciens fut porté à quarante. Par leur charte ils avaient la mission « de tenir des assemblées » et conférences, sous la protection du cardinal de Richelieu, pour « rendre le langage français, non-seulement élégant, mais capable de » traiter tous les arts et toutes les sciences. » Le parlement, toujours jaloux de toute illustration littéraire, fit beaucoup de difficultés pour enregistrer ces lettres patentes, et quelques-uns des conseillers par-

¹ Richelieu, t. VIII, p. 422. — Le Vassor, t. V, p. 16. — Gualdo Priorato, l. X, p. 278. — Batt. Nani, Storia Veneta, lib. X, p. 528. — Vitt. Siri, t. VIII, p. 294. — Guichenon, t. III, p. 32. — Botta, t. V, l. XXI, p. 46-56. — Muratori, t. XV, p. 270.

lèrent avec un souverain mépris des futilités dont voulait s'entretenir cette société de gens de lettres ¹.

Après la campagne qui avait en si peu de succès, les réflexions de la cour et de la ville prirent un caractère plus triste. Tour à tour on blâmait ou l'indiscipline des soldats, ou l'incapacité des généraux, ou la défiance du cabinet, et sa prétention de tout conduire ; de quelque part que vint la faute, les Français se sentaient humiliés et mécontents, et ils murmuraient sur cette guerre entreprise contre la religion catholique, de concert avec tous les hérétiques de l'Europe : le roi, dirent-ils, ne confiait ses armées qu'à des huguenots, Châtillon, la Force, Rohan, Bernard de Weimar, auxquels il fallait joindre encore les officiers plus jeunes de la même religion, tels que Rantzau, Gassion, Turenne, qui commençaient à se faire un nom. La reine mère, qui jugeait cette disposition des esprits favorable à ses intrigues, adressait d'Anvers, où elle s'était retirée, de nouvelles exhortations à son fils en faveur de la paix ; elle offrait sa médiation entre lui et son gendre ; elle renouvelait aussi ses instances pour rentrer en France ; mais elle choisit, pour faire parvenir ses lettres au roi, Giulio Mazzarini, qui y était récemment revenu comme nonce du pape, et qu'elle avait connu au temps de la guerre de Piémont. Ce n'était pas la cour de Rome que Mazarin avait choisie pour la carrière de son ambition : il avait reconnu que Richelieu appréciait ses talents ; personne mieux que lui ne pouvait les récompenser ; aussi se dévoua-t-il tout à lui, et ne mit-il aucune chaleur à servir la reine mère, qui n'obtint que des réponses décourageantes ; elles furent d'autant plus froides qu'une intrigue que Marie de Médicis avait voulu nouer avec le duc de Rohan avait justement alors été découverte ².

Richelieu était bien résolu à ne point demander la paix, à ne point la faire par l'entremise de la reine mère ; il s'occupait donc à rassembler de l'argent pour la campagne suivante. Il eut recours entre autres au moyen toujours facile de la création de nouvelles charges : outre un grand nombre d'autres offices, il institua tout à la fois vingt-quatre nouveaux conseillers et un président au parlement. Cette création diminuait tout ensemble la considération, l'autorité et les profits des

¹ Bazin, t. III, p. 568. — Capefigue, t. V, p. 248. — Le Vassor, t. IV, p. 777-795. — Tallemant, t. II, p. 451.

² *Ibid.*, p. 416-420. — Le Vassor, t. IV, p. 757-776. — Richelieu, t. VIII, p. 408.

anciens ; aussi, pour faire enregistrer l'édit, fallut-il un lit de justice que le roi vint tenir le 20 décembre. La compagnie observa dans cette occasion le respect dû à la présence royale ; mais dès le surlendemain les remontrances commencèrent, et le parlement continua sa lutte avec un courage et une obstination qui ne lui manquaient jamais lorsqu'il s'agissait de ses intérêts propres. Il se passa bien des années avant que les acquéreurs des nouvelles charges trouvassent l'occasion de se réhabiliter aux yeux de leurs collègues, et d'obtenir que ceux-ci les missent désormais sur un pied d'égalité avec les anciens conseillers ¹.

Les besoins du trésor public n'avaient point interrompu les fêtes ; aux yeux de Richelieu la politique exigeait que le roi déployât toujours la même magnificence, surtout à l'occasion de l'arrivée du duc de Parme, Édouard Farnèse, et de Bernard de Weimar à Paris : Louis XIII lui-même dansa avec son frère un ballet le 12 février 1656. Celui-ci cependant recommençait à faire de l'opposition à sa manière. L'affaire de son mariage était toujours en suspens ; l'assemblée du clergé de France avait déclaré que le mariage de l'héritier présomptif du trône était nul, s'il était fait contre la volonté du roi. Le pape n'avait pas voulu confirmer cette décision. Gaston mettait son point d'honneur à répéter que la princesse Marguerite de Lorraine serait toujours sa femme. Au reste, il ne témoignait aucun empressement à se réunir à elle ; entouré de la société la plus licencieuse de France, il donnait la préférence, sur tous les autres, à l'abbé Louis Barbier de la Rivière, qui s'était élevé dans sa faveur par ses contes orduriers. Parmi ces parasites, quelques-uns s'étaient vendus au cardinal, entre autres l'abbé del Bene, que Gaston chassa d'auprès de lui avec ignominie. Par une sorte de représailles Richelieu fit enlever, le 5 mars, d'auprès du duc d'Orléans, l'abbé de la Rivière, et il le fit enfermer à la Bastille avec quatre autres des domestiques de ce prince ².

La campagne de 1656 recommença avec tout autant d'armées et tout autant de généraux qu'on en avait employé dans la précédente. Le cardinal de la Valette fut chargé, avec le duc Bernard, de ravitailler les villes conquises en Alsace, surtout Colmar et Haguenau, et de soumettre celle de Saverne ; ce fut là leur occupation de tout l'été : ils

¹ Bazin, t. III, p. 422. — Le Vassor, t. V, p. 67. — Mém. d'Omer Talon, t. LX, p. 122.

² Le Vassor, t. V, l. XXXIX, p. 69-70. — Montrésor, t. LIV, p. 285. — Bazin, t. III, p. 427.

atteignirent ce but, mais ils ne réussirent point à provoquer à une bataille Gallas où le roi de Hongrie qui leur étaient opposés ¹. Dans les Pays-Bas on n'essaya point, cette année, de combiner des opérations avec les Hollandais ; ceux-ci, après un siège de neuf mois, avaient enfin réussi à reprendre, le 30 avril, le fort de Schenk, et épuisés par leurs efforts, ils ne demandaient désormais qu'à se tenir tranquilles ². Le prince de Condé, gouverneur de Bourgogne, secondé par le marquis de la Meilleraye, auquel le vieux duc de Sully avait récemment cédé sa charge de grand maître de l'artillerie, fut chargé de conquérir la Franche-Comté, qu'on accusait de n'avoir pas bien observé la neutralité qui faisait sa garantie : c'était là pour cette année le projet de prédilection de Richelieu, et ce fut à l'armée de Condé qu'il destina ses meilleurs régiments et ses meilleurs officiers. Cette armée se présenta devant Dôle le 1^{er} juin pour en entreprendre le siège ; mais la place était bien fortifiée, elle contenait sept cents hommes de garnison outre la milice. Le prince de Condé, dans son meilleur temps, n'avait jamais montré de grands talents militaires, et l'avarice semblait alors étouffer toutes ses autres facultés. Il ne s'était point encore rendu maître de la place le 14 août, lorsque Richelieu fut obligé de le rappeler pour l'opposer aux ennemis qui avaient fait une irruption en France ³.

Ce fut le 3 juillet que le cardinal infant parut tout à coup devant la Capelle, et presque aussitôt après il y fut rejoint par deux corps d'armée qu'on avait cru jusqu'alors destinés à réprimer une insurrection de la ville de Liège ; l'un était sous les ordres de Piccolomini, l'autre, de Jean de Werth, soldat de fortune du pays de Gueldre, qui s'était déjà acquis, comme chef de partisans, une grande renommée à la bataille de Nordlingen. Pour leur faire tête, le maréchal de Brézé avait ramené au duc de Chaulieu, gouverneur de Picardie, les restes de l'armée des Pays Bas : le comte de Soissons avait en même temps été rappelé de Champagne, et le prince de Condé de Bourgogne ; mais ni ces nombreux généraux, ni leurs régiments qui arrivaient à la file, ne purent empêcher que la frontière ne fût franchie. La Capelle, Fonsommes, Fervaques, le Catelet, se rendirent précipitamment. Soissons essaya de défendre le passage de la Somme, mais il fut forcé, le 1^{er} août, à Cerisy, au-dessus de Bray. Roye ouvrit ses portes sans faire aucune résistance : Corbie,

¹ Richelieu, t. IX, p. 176. — *Ibid.*, t. V, p. 74. — Bazin, t. III, p. 428.

² *Ibid.*, p. 70. — *Ibid.*, l. XL, p. 112. — *Ibid.*, p. 430.

³ *Ibid.*, p. 184. — *Ibid.*, t. V, p. 155-163. — *Ibid.*, p. 432.

qui avait une bonne garnison de seize cents hommes, se rendit aussi le 15 août. On assure que toutes les places de la frontière étaient mal approvisionnées, et que leurs fortifications étaient en ruines. Richelieu, plutôt que d'en convenir, aima mieux accuser les commandants de lâcheté ou de trahison¹. Ceux de la Capelle, du Catelet et de Corbie furent condamnés par contumace à être écartelés. Le duc de Saint-Simon, favori de Louis XIII, neveu de Saint-Léger, commandant du Catelet, voulut prendre la défense de son oncle; il fut entraîné dans sa disgrâce, et obligé de s'enfermer dans son gouvernement de Blaye. Saint-Léger, après la capitulation, s'était retiré à Ham. Son neveu apprit que l'ordre était donné de l'arrêter; il lui envoya un courrier pour l'engager à se mettre en sûreté: le courrier ne précéda que de deux heures l'exempt qui venait se saisir de lui. Quand le roi en fut informé, il proposa de comprendre son favori dans le procès de l'homme qu'il avait sauvé. Richelieu sentit ce qu'il y aurait d'odieux à ôter la vie à un jeune homme pour un acte de dévouement envers son plus proche parent, et il conseilla à Louis de se contenter de l'exiler de la cour².

Lorsque le comte de Soissons, qui commandait l'armée, sut que le cardinal infant était maître du passage à Bray, il prit immédiatement le parti de se retirer la nuit même à Noyon, d'y mettre une bonne garnison, d'envoyer aussi des renforts à toutes les villes qu'on tenait encore sur la Somme, puis de se retirer de nouveau sur Compiègne, de couper les ponts de l'Oise, et de ne s'occuper plus qu'à empêcher le passage de cette rivière et couvrir Paris. Peu s'en fallut que l'armée ne s'enfuit tout à la débandade pendant cette retraite de nuit: le cri de sauve qui peut se fit entendre dans ses rangs; mais les Espagnols n'avaient pas encore passé la Somme, en sorte qu'ils n'étaient nullement en mesure de poursuivre. On estimait alors en France que l'armée ennemie avait plus de dix-huit mille hommes de pied et quinze mille chevaux, et que Soissons n'avait en tout que dix à douze mille hommes; il est vrai qu'il lui arrivait tous les jours du monde, et que les rangs de son armée se remplissaient très-rapidement; mais il était très-faible en

¹ Richelieu, t. IX, p. 219, 225, 229. — Le Vassor, l. XL, p. 166-199. — Bassompierre, t. III, p. 556. — Brienne, t. XXXVI, p. 56. — Montglat, t. XLIX, p. 126. — Bazin, t. III, p. 440. — Capefiguc, t. V, p. 514-518. — Fontenay Marcuil, t. II, p. 246.

² Lettre de Richelieu au cardinal de la Valette, dans le Vassor, l. XL, p. 210.

artillerie : la poudre était presque épuisée : un nommé Sabatier en avait obtenu le monopole; il avait mal pris ses mesures, et n'en avait pas fabriqué la moitié de ce qu'il en fallait aux armées, et les marchands n'en tenaient plus : en sorte que la France se serait trouvée tout à fait désarmée si des vents favorables n'avaient permis d'en faire arriver de Hollande. Boufflers, et d'autres capitaines, envoyés à Saint-Quentin, à Beauvais, à Corbie, avant que cette ville fût rendue, trouvèrent toutes les places de la frontière en si mauvais état que la défense en était presque impossible; de larges brèches étaient ouvertes aux murs; les fossés étaient comblés; les canons couchés à terre sans affûts, les arsenaux vides : une clameur universelle s'élevait contre l'homme d'église qui avait voulu faire seul un métier qu'il n'entendait pas, et qui n'écoutait jamais ni conseil ni remontrances : enfin, le commandement de l'armée, de qui dépendait le salut de la capitale, était confié non au plus habile, mais au plus élevé en dignité, au comte de Soissons, parce qu'il était prince du sang; et non-seulement ce comte avait peu de talent ou d'expérience, mais encore on le soupçonna bientôt de trahison, parce qu'il s'obstina à ne vouloir mettre à Noyon, pour garnison, que des Irlandais, qu'on avait lieu de croire bien plus dévoués à l'Espagne qu'à la France ¹.

La nouvelle de l'abandon de toute la rive droite de l'Oise, de l'approche des ennemis jusqu'à vingt lieues de Paris, de la chute précipitée des forteresses sur lesquelles on avait compté pour défendre la frontière, répandit un effroi extrême dans la capitale. C'était Jean de Werth qui s'aventurait le plus à la tête de la cavalerie allemande, et son nom seul faisait trembler toute l'Ile-de-France. L'émigration des Parisiens qui s'enfuyaient vers Orléans était universelle; ceux qui restaient s'attroupaient dans les rues; ils accusaient par leurs cris le cardinal de Richelieu qui avait provoqué cette guerre et qui avait si mal pourvu à la défense du royaume. Longtemps la mémoire se conserva de *l'année de Corbie* et de l'effroi qu'on avait senti. On assure que, dans ce moment, Richelieu perdit courage, qu'il s'enferma dans son palais défendu par une triple rangée de mousquetaires, mais que le père Joseph, ce capucin qu'il avait employé dans ses négociations, et le nonce du pape, Mazarin, lui firent sentir qu'il était perdu s'il ne montrait pas de l'énergie; en effet, il monta en voiture pour se rendre

¹ Fontenay Mareuil, t. II, p. 250, 254, 258.

à l'hôtel de ville, n'ayant que trois ou quatre hommes à cheval derrière sa voiture ; aussitôt cette foule qu'il devait percer, où l'on ne parlait que de le tuer, se tut dès qu'elle le vit approcher, ou bien elle pria Dieu pour le bon succès de son voyage ¹.

L'effroi redoubla encore quand on apprit que le duc de Lorraine était entré en Bourgogne, que Gallas, avec une armée de trente mille hommes, était en marche pour l'y joindre ; que le roi Ferdinand de Hongrie devait s'y trouver aussi ; et qu'ils paraissaient s'être tous donné rendez-vous devant Paris. Quelque alarme que Richelieu pût ressentir lui-même, il ne négligea point cette occasion d'exploiter celle du public. Il sentait bien qu'en face d'un si grave danger, on ne lui refuserait aucun effort, aucun sacrifice. En effet, le parlement promit de lever deux mille cinq cents hommes de pied ; la chambre des comptes, sept cents ; la cour des aides, quatre cents ; les secrétaires du roi, quatre cents ; le chancelier, les deux surintendants des finances et leurs commis, cinq cents chevaux ; l'hôtel de ville de Paris, six mille cinq cents hommes ; les petites villes et les bourgs du voisinage, quatre mille cinq cents ; les célestins et les chartreux, chacun quatre cents hommes. Mais le parlement n'eut pas plus tôt fait son offre, qu'il annonça la prétention d'avoir l'œil à ce que les sommes fournies au roi « fussent bien employées. » Louis XIII eût mieux aimé perdre la moitié de son royaume que de souffrir cette usurpation de pouvoirs, et d'autre part, les membres du parlement étaient les hommes les moins propres à l'exercer. Le même jour, le roi appela auprès de lui les présidents des diverses chambres. « Mêlez-vous uniquement des choses de » votre ressort, leur dit-il, je saurai bien sans vous gouverner mon » royaume ². »

Les régiments que les magistrats et les bourgeois de Paris avaient promis de lever, et les laquais qu'ils faisaient monter sur leurs chevaux de carrosse, auraient probablement mal tenu tête aux vieilles bandes espagnoles, ou aux carabiniers de Jean de Werth. Mais le cardinal infant s'était déjà résolu à se retirer. La cavalerie, qui faisait sa force, s'était rapidement dissipée, car dès qu'un aventurier avait fait quelque butin un peu considérable, il désertait pour aller en dépenser la valeur dans la débauche. Les deux armées qui revenaient de Dôle et de Hollande étaient arrivées. Il y avait dans l'armée du roi passé douze

¹ Fontenay Marceuil, t. II, p. 256. — Le Vassor, l. XL, p. 189. — Capefigue, t. V, p. 514-518. ² Le Vassor, l. XL, p. 195.

mille chevaux et trente mille hommes de pied. Richelieu, par défiance de monsieur le comte, y avait appelé Monsieur le frère du roi, comptant sur la jalousie qui avait toujours régné entre ces deux princes, et ne considérant point que le duc d'Orléans était un plus mauvais général encore que Soissons. Cependant ils se réunirent bientôt en une haine commune contre lui-même. L'armée conduite par les deux princes, ayant sous eux les deux maréchaux de la Force et de Châtillon, repassa l'Oise le 15 septembre, prit le chemin de Péronne, pour y traverser la Somme, soumit Roye en avançant, et à la persuasion du comte de Soissons, fit une pointe dans les Pays-Bas pour s'y venger des ravages que les Allemands et Espagnols avaient commis en France. Après trois ou quatre jours, elle revint devant Corbie pour en entreprendre le siège; Fontenay Mareuil avait été chargé de veiller devant cette place pour qu'on n'y introduisît ni vivres ni soldats ¹.

Cependant le roi et le cardinal avaient résolu de se réserver pour eux-mêmes la gloire de la reprise de Corbie. Ils vinrent s'établir à Amiens, le 2 octobre, pour de là diriger l'armée. Gaston d'Orléans avait alors pour favori Claude de Bourdeille, comte de Montrésor; et le cousin de celui-ci, Saint-Ibal, n'avait pas moins de crédit sur le comte de Soissons. Ces deux personnages, après avoir réconcilié les deux princes, et avoir examiné avec eux s'il y avait quelque apparence « de » faire connoître au roi que le malheur de la guerre avait été attiré sur » son royaume par l'ambition du cardinal, qui, pour se rendre néces- » saire, avoit voulu embarquer Sa Majesté dans des affaires qu'il s'es- » timoit seul capable de conduire,.... revinrent à un autre avis, qui » étoit plus court et plus décisif, parce qu'il ne mettait point l'État en » compromis, et ne touchoit en façon du monde à l'autorité royale, » consistant à décider en une heure de temps les guerres étrangères et » civiles, si on vouloit se rendre maître de la personne du cardinal de » Richelieu (c'est-à-dire l'assassiner). » Cette décision fut prise entre Monsieur et M. le comte. Ce dernier chargea de l'exécution Saint-Ibal, Varicarville et Campion, auxquels Monsieur adjoignit le seul Montrésor. Les deux princes se rendirent à Amiens avec cinq cents gentilshommes à leur suite, et quasi tous les officiers de l'armée. Monsieur était convenu qu'il donnerait le signal à la sortie du conseil, lorsque le roi serait parti dans son carrosse pour retourner dans son quartier, de

¹ Fontenay Mareuil, t. II, p. 260. — Richelieu, t. IX, p. 255. — Le Vassor, l. XLI, p. 219.

l'autre côté de la Somme ; alors Richelieu, qui logeait à Amiens, demeurerait, selon son usage, quelque temps sans gardes dans la cour, ayant les deux princes, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche. Un instant auparavant, tous deux dirent à Montrésor qu'ils persistaient dans leur résolution ; mais au moment décisif, lorsque Montrésor fixait au visage Monsieur, pour saisir le signal, celui-ci remonta l'escalier avec une promptitude qui ne se peut imaginer, et son gentilhomme, qui le suivit précipitamment, n'en put tirer que des paroles confuses qui n'aboutissaient qu'à témoigner « qu'il n'avoit pas l'intention ni la » force de le commander ni de l'entreprendre. » C'est à Montrésor lui-même que nous devons cette singulière relation, et il me semble s'y complaire, comme dans une de ces actions dont un homme d'honneur peut se charger, au lieu de s'avilir par de basses intrigues de cour ¹.

Richelieu ayant échappé à ce danger sans l'avoir seulement soupçonné, la grande armée royale poursuivit le siège de Corbie avec un déploiement de travaux immenses ; ils formaient un circuit de sept lieues autour de la ville, et leur étendue faisait ressortir la rapidité avec laquelle les ennemis s'en étaient emparés. Corbie capitula enfin le 14 novembre, et Louis XIII en fit pendre quelques habitants, qui avaient paru trop favorables aux Espagnols ². Précisément le même jour, Gallas et le duc de Lorraine, qui étaient entrés en Bourgogne et qui y avaient brûlé quelques villages, levèrent le siège de Saint-Jean de Losne en voyant approcher le cardinal de la Valette et le duc Bernard, qui avaient quitté l'Alsace pour marcher contre eux ³.

L'intention de Richelieu avait été de pousser, cette année, la guerre en Italie avec plus de vigueur que partout ailleurs. Il l'avait promis à Édouard Farnèse, lorsque ce prince, qui s'était si imprudemment aventuré par amour de la France, était venu à Paris lui demander des secours. Il avait pris soin de réconcilier Créqui avec Victor-Amédée, et celui-ci, qui voyait les Français maîtres de la plus grande partie de ses États, s'étudiait à calmer leurs soupçons, à bien convaincre Richelieu qu'il n'avoit aucune négociation avec l'Espagne, et à se couvrir de la protection de la duchesse sa femme, sœur de Louis XIII ⁴. Créqui et

¹ Montrésor, l. LIV, p. 296. — Montglat est plus explicite encore, l. XLIX, p. 43. — Le Vassor, t. V, p. 225. — Bazin, t. III, p. 442. — Fontenay Mar., p. 286. — Card. de Retz, l. XLIV, p. 108. — La Rochefoucault, l. LI, p. 551.

² Ba in, t. III, p. 446. — Fontenay Mar., p. 263.

³ Richelieu, t. IX, p. 263. — Le Vassor, l. XLI, p. 229. — Bazin, t. III, p. 448.

⁴ Botta, t. V, l. XXI, p. 58. — Le Vassor, l. XL, p. 150. — Richelieu, t. IX, p. 124.

Victor-Amédée semblaient toutefois moins occupés de faire des conquêtes, ou de gagner quelque avantage sur l'armée ennemie par des marches ou des attaques bien concertées, que de faire vivre aux dépens de l'ennemi des troupes qui épuisaient le Piémont, ou de forcer par la terreur les riches, dont ils ravageaient les terres, à se racheter. Tout à coup ils se jetèrent dans l'État de Modène, parce que le petit souverain de ce duché était demeuré fidèle à l'alliance d'Espagne. Puis le marquis de Leganez, gouverneur du Milanais, ayant envoyé quatre mille Espagnols au secours du duc de Modène, ils se retirèrent, après un combat assez brillant sur les bords de la Lenza, où l'avantage demeura aux Piémontais. Les Espagnols et les Modénois entrèrent alors dans le Parmésan, et commencèrent à le ravager; pour les rappeler chez eux, Créqui et le duc de Savoie vinrent attaquer le Milanais du côté de Vigevano. C'était à la fin de février; Leganez marcha à leur rencontre, et les contraignit à repasser la Sesia. Après trois mois de repos, ils rentrèrent dans le Novarrois, et le 14 juin ils prirent Fontaneto d'assaut. C'est là que le maréchal de Thoiras, qui était venu les joindre comme volontaire, fut tué. Depuis trois ans, Richelieu lui faisait expier par l'exil la gloire qu'il avait acquise et la jalousie qu'il avait excitée ¹.

Créqui et le duc de Savoie, en se rapprochant des lacs et du pied des montagnes, avaient quelque espérance de combiner leurs mouvements avec ceux du duc de Rohan dans la Valteline. Ils étaient parvenus jusqu'aux bords du Tésin, à Tornavento; mais il y avait encore plus de vingt lieues à faire de là jusqu'à l'entrée de la vallée, et d'ailleurs Rohan ne pouvait pas s'éloigner de ces montagnes, dont il était si important qu'il continuât à fermer le passage. Créqui passa le Tésin à Tornavento; il voulait marcher sur Milan. Tous les paysans s'enfuyaient vers cette ville; la terreur y était extrême, et l'on envoyait courriers sur courriers à Leganez pour le rappeler du duché de Plaisance, qu'il ravageait alors. Victor-Amédée regarda cette marche comme trop hasardeuse; il insista plutôt pour que les deux armées remontassent vers le lac Majeur, lui sur la rive droite, et Créqui sur la gauche. Il l'emporta; mais les deux généraux s'aigrirent de nouveau dans cette dispute, qui leur fit perdre du temps. Bientôt ils apprirent que Leganez marchait en effet sur eux; alors ils revinrent à Tornavento, et s'y couvrirent de retranchements. Ils y furent attaqués le 22 juin; la bataille, à ce qu'on

¹ Le Vassor, l. XL, p. 158. — Botta, l. XXI, p. 62. — Muratori, t. XV, p. 276. — Bazin, t. III, p. 450.

assure , fut continuée pendant quinze heures entières avec un excessif acharnement. Les Espagnols y perdirent plus de deux mille hommes ; les Français et Piémontais demeurèrent maîtres du champ de bataille. Ils essayèrent ensuite de faire quelques conquêtes le long du lac Majeur ; mais repoussés à l'attaque de tous les châteaux , ils se retirèrent , les Français à Pignerol , les Piémontais au delà de la Sesia , et il ne se fit plus rien d'important en Italie de toute l'année. Les Espagnols , il est vrai , profitèrent du répit qui leur était laissé pour accabler le malheureux duc de Parme , dont l'État fut tout entier livré au pillage. Ils eurent toutefois peine à vaincre son obstination , et ce fut seulement au commencement de l'année suivante qu'il abandonna l'alliance de la France , et qu'il s'engagea à ne recevoir dans ses États d'autres soldats étrangers que ceux qui seraient agréables à la cour d'Espagne ¹.

On se battait encore dans d'autres quartiers ; dans la Rhétie , Rohan était tout occupé de résister aux instances des Grisons qui exigeaient que la souveraineté absolue de la Valteline leur fût rendue , puisque c'était sous le seul prétexte de la recouvrer pour ses anciens maîtres , que les Français y étaient entrés ; mais Rohan sentait bien que le joug des Grisons protestants pousserait de nouveau les Valtelins à la révolte , et rouvrirait la vallée aux Espagnols et aux Autrichiens. Il s'efforçait donc de gagner du temps , au risque de perdre toujours plus sa popularité en Suisse , quoiqu'elle fit toute sa sûreté ². Sur la Méditerranée , une flotte espagnole s'était emparée , au mois d'octobre 1655 , des îles de Sainte-Marguerite et Saint-Honorat , ou îles Lerins , sur la côte de Provence. Richelieu chargea Sourdis , l'archevêque de Bordeaux , de les reprendre avec une flotte qui avait été rassemblée sur toutes les côtes de l'Océan , et avec laquelle il entra dans la Méditerranée ; mais il fallait agir de concert avec le gouverneur de Provence qui était alors le maréchal de Vitry. Il semble que Sourdis joignait l'insolence sacerdotale à l'insolence militaire , en sorte qu'il était fort difficile de s'accorder avec lui ; en effet , ce prélat qui avait reçu des coups de bâton du duc d'Épernon , gouverneur de Guyenne , en reçut encore du maréchal de Vitry , gouverneur de Provence. Ce scandale causa un tel désordre sur la flotte , qu'on fut pour cette année obligé de renoncer à l'expédition ;

¹ Botta , l. XXI , p. 70. — Gualdo , p. II , l. I , p. 8. — Nani , l. X , p. 545. — Le Vassor , l. XL , p. 148 , et XLI , p. 299. — Richelieu , t. X , p. 7.

² Rohan , t. XIX , l. III , p. 125.

les îles ne furent reprises qu'au commencement de l'année 1637 ¹.

Enfin, sur la frontière des Pyrénées, une armée espagnole s'était emparée de Saint Jean de Luz, ville qui avait été laissée sans défense. Cependant on ne paraissait pas croire que la France fût menacée de ce côté d'une sérieuse invasion ; ce qui donnait plus d'inquiétude, c'était la révolte de tous les paysans de la Guienne, qui se plaignaient qu'au mépris des privilèges de la province tous les impôts avaient été démesurément augmentés, et la manière de les percevoir rendue plus dure et plus arbitraire. Le duc de la Valette, qui savait combien il était suspect à Richelieu, voulut rentrer en grâce par la vigueur avec laquelle il agit contre ces malheureux que la faim avait poussés à la rébellion, et que l'on nommait les croquants ; il les attaqua à la Saucetat où il leur tua plus de douze cents hommes ; il les poursuivit à Bergerac, et il les harcela si bien qu'il les força enfin à se disperser ; un grand nombre d'entre eux avaient péri dans les combats, plusieurs furent envoyés au supplice, et comme il arrivait toujours en France, on crut avoir pacifié une province en détruisant ceux d'entre ses habitants qui avaient le plus de droit de se plaindre ².

Richelieu n'avait guère plus de succès dans les négociations que dans les armes. Il avait prétendu combattre pour la liberté germanique, mais tous les princes allemands, à la réserve du seul landgrave de Hesse, s'étaient soumis à l'Empereur. Bannier, demeuré à la tête de l'armée suédoise qui ne comptait plus que douze mille hommes, s'était retiré jusque dans la Poméranie. Cependant il remporta, le 4 octobre, à Wistock, une grande victoire sur les impériaux unis aux Saxons, qui lui permit d'étendre ses quartiers d'hiver dans la Saxe. Pendant ce temps l'empereur Ferdinand II était venu présider une diète électorale à Ratisbonne, et il avait réussi à y faire nommer roi des Romains, le 22 décembre, son fils, de même nom que lui : succès d'autant plus important que chacun reconnaissait, au déclin rapide de sa santé, que ce monarque, dont le fanatisme avait fait répandre tant de sang, n'avait pas pour longtemps à vivre ³.

¹ Richelieu, t. VIII, p. 274, 452 ; t. IX, p. 505, et t. X, p. 162. — Le Vassor, l. XXXVIII, p. 810 ; XL, p. 150, et XLII, p. 525. — Bazin, t. III, p. 455. — Bouche, Hist. de Provence, t. II, p. 899.

² Le Vassor, t. V, l. XLII, p. 529-556 — Richelieu, t. IX, p. 516 et 525.

³ Coxe, Hist. de la maison d'Autriche, c. 556, p. 52. — Le Vassor, l. XL, p. 128. — Richelieu, l. IX, p. 76. — Bazin, t. III, p. 45.

L'opinion publique accusait Richelieu de tous ces mauvais succès, comme ayant entraîné la France dans une guerre que personne ne désirait ou ne jugeait nécessaire ; mais cette opinion avait désormais peu de ressort, on tremblait devant le ministre ; aucun général, aucun gouverneur de province ne se croyait plus le pouvoir de lui résister : les princes seuls paraissaient assez puissants pour faire de l'opposition, et ceux-ci ne s'en sentaient pas le courage. Le cardinal, de son côté, ne voulait point croire que le manque de succès fût jamais provenu de sa faute ; ses plans lui paraissaient parfaits, encore après qu'ils avaient échoué, et il rejetait l'événement sur l'incapacité de ceux qui auraient dû les exécuter ; souvent même il accusait de lâcheté jusqu'aux plus braves militaires, et ses mémoires sont remplis de paroles d'une extrême sévérité contre des généraux qui ne méritaient que des éloges. Les hommes ne manquaient point aux armées ; les levées, quoique beaucoup plus nombreuses qu'elles n'eussent jamais été, n'épuisaient point la population ; au contraire, la misère croissante augmentait le nombre de ceux qui aspiraient à trouver du moins du pain aux armées. Mais l'argent manquait tout à fait, et quoique Richelieu ne permit plus au public de connaître ou ses besoins ou ses moyens d'y faire face, il paraît que sa détresse le fit recourir quelquefois à d'étranges expédients ; il fut entre autres la dupe, à ce que raconte Grotius, alors ambassadeur de Suède, d'un imposteur nommé Boisnailli, qui prétendait avoir trouvé la pierre philosophale, et qui promettait de lui fournir deux cent mille écus par semaine ¹. L'alchimiste n'ayant pas tenu parole, il fallut bien recourir aux moyens ordinaires de lever de l'argent et multiplier les édits dont l'enregistrement était demandé au parlement. Lorsque celui-ci s'y refusait et présentait quelques remontrances, il attirait sur lui de nouvelles humiliations. Au reste, les financiers eux-mêmes répugnaient quelquefois aux rigueurs qu'on exigeait d'eux. « Combien que les présidents et trésoriers généraux de France, » dit le roi dans son édit du 16 mai 1655, soient obligés, tant par » le devoir de leur charge, que par le serment qu'ils nous ont prêté » de nous servir bien et dument en l'exercice d'icelles, néanmoins, » depuis quelques années, ils se sont rendus tellement difficiles à l'exécution de nos édits et commissions, qu'il semble qu'ils s'y soient » voulu directement opposer et les traverser ². » Ce fut le motif d'une

¹ Sa lettre dans le Vassor, t. V, l. XLI, p. 216.

² Édit de création des intendants, Lois françaises, t. XVI, p. 445.

grande innovation qui changea la forme de l'administration intérieure, savoir la création des intendants, chargés « de faire observer en chaque bureau les édits, ordonnances et règlements faits sur l'administration des finances. » Ils remplacèrent trois mille trésoriers de France ou élus qui avaient acheté leurs charges déclarées héréditaires. Richelieu promit le remboursement de ces charges et ne le paya jamais. C'était une grande iniquité ; mais l'institution nouvelle porta l'ordre, la célérité et l'économie là où il n'existait que confusion, lenteur et gaspillage ¹. Les intendants n'ayant point acheté leurs charges, pouvaient en être privés à la volonté du ministre qui les avait nommés ; comme leurs attributions d'administration, de police et de finance n'avaient plus rien de judiciaire, ils n'étaient astreints, pour prononcer, à aucune forme de justice, et le ministre pouvait seul réformer leurs décisions.

La terreur qu'avait causée à Paris l'approche des ennemis jusqu'à Corbie, la répugnance du public pour une guerre qu'on regardait comme entreprise sans justes motifs, le poids des impôts, la misère publique, donnaient un corps aux plaintes et au mécontentement de la noblesse de cour ; celle-ci presque toute détestait Richelieu, comme faisant obstacle à l'ambition ou la cupidité de chacun. Au commencement de ce règne, les princes et les seigneurs se regardaient encore comme de petits souverains ; ils se croyaient, ou voulaient être les égaux des princes d'Allemagne ou d'Italie, et le puissant cardinal les avait réduits à n'être plus que des courtisans ou des valets. Cependant par eux-mêmes il leur était impossible de lutter contre la puissance royale que dirigeait le génie d'un grand ministre ; mais les courtisans de l'héritier du trône ne cessaient de lui dire que c'était à lui à faire entendre son opposition, et que dès qu'il montrerait de la vigueur il serait soutenu. On ne saurait comprendre comment ceux qui approchaient le duc d'Orléans pouvaient être tellement sous le prestige du sang royal, que de demander de la vigueur à Gaston. Il s'était donné à connaître dans un trop grand nombre d'occasions pour que personne pût douter que c'était le plus lâche, le plus égoïste, et le plus méprisable caractère de toute la cour. Mais Montrésor, qui alors avait surtout son oreille, explique ainsi sa confiance : « La condition des princes est » tout à fait différente, dit-il, de celle des particuliers ; leur naissance

¹ Sainte-Aulaire, Introd. à l'Hist. de la Fronde, t. I, p. 17.

» a cet avantage, avec une infinité d'autres, qu'ils regagnent fort
» aisément, quand il leur plaît de se faire valoir, leur réputation
» perdue; comme ils ne succombent pas, dans les fautes qu'ils ont
» commises, ainsi que font les personnes privées, qui ne s'en relèvent
» jamais. J'estimois que Monsieur se pourroit remettre en créance,
» les fautes dans lesquelles il étoit tombé ci-devant, étant en partie
» rejetées sur ceux qu'il avoit employés à son service ¹. »

Si Monsieur avoit été un homme d'un grand talent et d'un grand caractère, il auroit pu sans doute tenter une opposition franche et loyale dans les conseils; montrer comment Richelieu mettoit en danger la monarchie, et tracer un plan de conduite pour la sauver. Cette conduite auroit été d'accord avec l'honneur; il est fort douteux cependant qu'elle eût réussi, car Louis XIII étoit plus jaloux de son frère que de son ministre, et les meilleures raisons du monde n'auraient pas prévalu contre sa défiance; mais Gaston étant ce qu'il étoit, on ne pouvoit attendre de lui ni habileté supérieure dans le conseil, ni constance dans l'exécution. Ceux qu'il admettoit dans sa familiarité, lorsqu'ils l'exhortaient à sauver la France et le roi des mains d'un ministre odieux, savaient donc fort bien que tout ce qu'ils pouvoient attendre de lui c'étoit une conspiration ou une tentative de guerre civile. Jean-François-Paul de Gondi, alors jeune abbé âgé de vingt-deux ans, depuis l'illustre cardinal de Retz, prit pour lui la conspiration, avec la Rochepot, son cousin germain, domestique du duc d'Orléans; ils projetèrent d'assassiner le cardinal en présence du duc d'Orléans, dans la chapelle des Tuileries, au moment où Richelieu tiendrait sur les fonts de baptême Mademoiselle, fille du duc, alors âgée de près de dix ans, et qui n'avoit encore été qu'ondoyée. Rochepot s'étoit chargé d'entretenir le duc d'Orléans « à tous les moments du jour, de la nécessité de se défaire
» du cardinal; de lui parler moins qu'à l'ordinaire du détail de l'action,
» afin d'en moins hasarder le secret; de se contenter de l'en entretenir
» en général et pour l'y accoutumer, et pour lui pouvoir dire en temps
» et lieu que l'on ne la lui avoit pas celée; que l'on avoit plusieurs
» expériences qu'il ne pouvoit être servi qu'en cette manière; qu'il
» l'avoit lui-même avoué maintes fois à Rochepot. » Ce complot si atroce dans toutes ses circonstances, ou quatre gentilshommes considérés s'engagèrent avec les deux principaux conjurés à porter le coup,

¹ Montrésor, t. LIV, p. 291.

échoua par hasard. « La fortune, dit Gondi, fut plus forte que la garde » du cardinal et le tira de ce pas ; il tomba malade, ou lui, ou Made- » moiselle, je ne m'en souviens pas précisément ; la cérémonie fut » différée, il n'y eut plus d'occasion. Monsieur s'en retourna à » Blois ¹. »

Le projet de guerre civile avait été confié à Montrésor. Un seul grand seigneur, le duc d'Épernon, était demeuré assez indépendant pour qu'on pût espérer qu'il lèverait dans son gouvernement de Guienne l'étendard de la révolte ; son fils, le duc de la Valette, qui avait déjà éprouvé toute la haine de Richelieu, s'y était engagé pour lui ; Monsieur, et le comte de Soissons, chargèrent Montrésor d'aller en Guienne trouver ces deux ducs, et les déterminer à former un parti contre l'autorité du cardinal. Les princes ne manquaient point de résolution quand il s'agissait d'une chose qui se ferait si loin d'eux, et à la responsabilité de laquelle ils pourraient échapper. Montrésor au contraire se chargeait à regret de cette commission, « persuadé que, n'ayant pas » été capables de venir à bout des choses les plus aisées (l'assassinat), » ils rencontreroient des obstacles infinis dans celles qui étoient plus » difficiles. » Cependant Montrésor s'acquitta fidèlement de sa mission ; mais le duc de la Valette lui avoua avec larmes, qu'il n'avait pas trouvé le duc d'Épernon disposé à s'embarquer dans cette affaire ; et quand Montrésor insista, et voulut parler à celui-ci, d'Épernon l'interrompit en alléguant beaucoup d'exemples des difficultés et des embarras de telles entreprises ; il rappela par trois fois le sort de Chalais ; il déclara qu'il était trop vieux pour s'y jeter, que d'ailleurs son fils, le cardinal de la Valette, était tout à Richelieu, et comme Montrésor insistait, d'Épernon lui donna à entendre qu'il pourrait bien le faire arrêter ².

A cette époque, les deux princes avaient déjà pris un parti qui aurait causé la ruine du duc d'Épernon et de son fils, s'ils étaient entrés dans leur projet. Ils furent avertis, ou ils crurent deviner que Richelieu était instruit de leur complot pour l'assassiner à Amiens, ou de leur trame actuelle, et le 20 novembre 1656, ils quittèrent précipitamment la cour. Cependant Gaston se retira seulement à Blois, tandis que monsieur le comte alla demander un asile au duc de Bouillon à Sedan ; tous deux prétendirent s'être mis en sûreté parce qu'on avait voulu les arrêter ; Richelieu déclara qu'il n'en avait pas eu la pensée, ce qui

¹ Mém. du cardinal de Retz, l. XLIV, p. 110.

² Montrésor, p. 298-302.

rendait la terreur des deux princes assez ridicule ; bientôt celle de Gaston fut marquée par cette méprisable bassesse qui se retrouvait toujours dans son caractère. Il promettait à Soissons d'aller le rejoindre à Sedan, mais il entra en négociations avec Richelieu ; il employait toute son adresse à tromper ses propres serviteurs ; déjà il commençait à dénoncer ses complices et à les accuser auprès du roi de tout ce qu'ils avaient concerté en commun. Séparant sa cause de celle de ses associés, il déclara qu'il serait entièrement satisfait, et obligé à la bonté du roi, s'il plaisait à S. M. de donner son consentement à son mariage, et lui accorder une place de sûreté. Richelieu répondait que le roi ne pouvait reconnaître le mariage de son frère comme ayant déjà été solennisé sans son consentement, mais qu'il consentirait à ce qu'il épousât désormais la princesse Marguerite, pourvu qu'il n'embrassât point à cette occasion les intérêts du duc de Lorraine son beau-frère. Il lui offrait aussi comme place de sûreté Mouzon, la plus mauvaise forteresse du royaume.

« Monsieur, dit Montrésor, ne me donnoit aucune part de cette négociation, et me regardoit avec toute l'indifférence dont un prince puisse user envers un gentilhomme, son domestique, auquel il avoit plus de confiance qu'en aucun autre qui avoit l'honneur de l'approcher. Une seconde alarme étant portée à son altesse, qui la reçut avec des frayeurs qui vont au delà de ce qu'elles se peuvent imaginer, elle m'envoya chercher aussitôt. Je priai ceux qui en avoient pris la peine de vouloir lui dire qu'ils ne m'avoient pas trouvé. Les messagers revinrent si souvent que j'allai parler à lui, qui me recommença les mêmes discours qu'il m'avoit tenus lorsqu'il étoit dans quelque embarras, et que la crainte de sa personne, qui est la seule qui m'a paru qu'il ait eue durant tout le temps que je l'ai servi, le pressoit, ne lui en ayant jamais vu pour aucun des siens, en quelques périls qu'ils fussent exposés pour son service. » Sur ces entrefaites, Louis XIII s'avança jusqu'à Orléans, avec ses gendarmes et ses cheval-légers, et Gaston, effrayé au plus haut degré, se rendit auprès de lui le 8 février 1657, après avoir congédié Montrésor, sans pouvoir d'aucune manière à sa sûreté¹.

Le caractère du comte de Soissons était un peu plus relevé que celui de Gaston, mais son influence dans le royaume était beaucoup moindre,

¹ Montrésor, t. LIV, p. 309-329. — Fontenay Mar., p. 275. — Richelieu, t. IX, p. 280, 290, 528, 552. — Le Vassor, l. XL, p. 207, et XLI, p. 252-284. — Bazin, t. III, p. 460.

aussi Richelieu se montra-t-il assez indifférent à son absence , encore qu'il entrât en négociation avec lui. Il lui déclara que, pourvu qu'il prit l'engagement de n'avoir plus aucune pratique ni aucune intelligence suspecte, le roi lui permettrait de vivre à son gré ou dedans ou dehors le royaume. Il l'autorisa même à séjourner pendant quatre ans à Sedan, puisque cela lui plaisait, sans perdre pour son absence les émoluments de ses charges : à cette condition son traité fut signé le 26 juillet 1657 ¹.

Jusqu'à la retraite des deux princes, on avait paru croire que si les grands n'avaient plus le moyen de limiter la puissance de Richelieu, du moins l'héritier présomptif de la couronne, secondé par un prince du sang, avait assez de crédit pour se faire écouter ; mais leur dernière escapade venait de donner la mesure de leur faiblesse ; dès lors tous les autres ennemis du puissant ministre paraissaient devenir tous les jours plus petits et plus méprisables. Tandis qu'il les bravait avec hauteur, il affectait aussi de ne pas croire à la misère publique, ou de n'en prendre aucun souci. Il semble même qu'il croyait raffermir son crédit et donner une preuve de l'opulence de la France, en étalant la sienne propre. Il venait d'achever la construction d'un palais magnifique, le Palais-Royal, qu'il bâtissait au centre de Paris, et il en avait fait don au roi, en s'en réservant la jouissance pour sa vie seulement ; mais il avait attaché à ce don la condition que cet édifice alors nommé Palais-Cardinal serait exclusivement réservé à l'habitation du roi, ou à celle de l'héritier du trône. Il n'avait pas déployé moins de faste dans sa maison de campagne de Ruel, ou pour la construction de son château de Richelieu. Il venait de dépenser cent mille écus pour la représentation chez lui d'une comédie. Il venait de fonder à la Sorbonne un collège pour l'éducation des jeunes gentilshommes, auquel il avait attribué vingt-deux mille livres de rente. Il avait attaché à sa personne par des pensions, à titre de *domestiques*, un nombre considérable de gens de lettres ; quelquefois il les occupait de rédiger pour lui des pamphlets, mais plus souvent il ne leur demandait que de se vouer à cultiver quelque branche de littérature. Il encourageait de préférence le théâtre pour lequel il travaillait lui-même. Au nombre de ceux auxquels il garantissait les loisirs nécessaires à l'étude par une pension, était Pierre Corneille qui, cette année même, fit représenter pour la

¹ Richelieu, t. IX, p. 284 à 578. — Le Vassor, l. XLI, p. 256-296. — Bazin, t. III, p. 465.

première fois le *Cid*, et transporta d'admiration le public français, par l'expression noble et poétique des sentiments les plus vrais. Jusqu'alors la tragédie avait été une œuvre plutôt érudite que profondément sentie, et l'accent de la vérité qu'on entendait pour la première fois sur le théâtre dans le *Cid*, bouleversait tout le système dramatique que les pédants de l'Académie française avaient adopté, et que le cardinal avait pris sous sa protection ; aussi parut-il se complaire aux attaques des envieux contre cette pièce, encore qu'il l'eût fait jouer deux fois sur son théâtre ; et depuis qu'elle a pris rang parmi les chefs-d'œuvre, quelque ridicule s'est attaché au cardinal, pour avoir déferé à l'Académie française un procès solennel entre Corneille et Scudéry sur la première tragédie qui honorât le nouveau théâtre ¹.

La campagne de 1657 fut entreprise avec un nombre de troupes tout aussi formidable, avec une dépense tout aussi ruineuse que la précédente, et quoiqu'elle ne fût pas signalée comme elle par de grands revers, elle amena tout aussi peu de résultats. Avant même le renouvellement des hostilités, la Valteline et les Grisons étaient perdus ; et le duc de Rohan avait été forcé d'abandonner cette position si importante, qui coupait toute la ligne des ennemis, de telle sorte qu'ils ne pouvaient agir de concert en Allemagne et en Italie. Ce désastre était l'un des résultats de la terreur qu'on avait éprouvée en France quand les Espagnols s'étaient rendus maîtres de Corbie. Richelieu avait sacrifié tous les autres services au rassemblement de l'armée qui devait leur tenir tête. Les troupes de Rohan n'avaient dès lors reçu ni solde ni vivres. On devait aux Grisons au service de France un million pour des soldes arriérées ; l'argent promis, et déjà tout préparé, fut détourné pour un autre usage. Les trois ligues demandaient avec instance que les Français, comme ils l'avaient promis, leur rendissent la souveraineté de la Valteline ; le traité était déjà signé ; Richelieu, au lieu de le ratifier, le renvoya avec des clauses nouvelles qui le dénaturaient entièrement. La peste, à cette époque, régnait dans la Valteline, et Rohan, au mois d'août 1656, fut si malade à Sondrio, qu'il ne put plus conserver la direction des affaires ; après une longue léthargie, pendant laquelle on le crut mort, il fut pendant plusieurs semaines incapable de parler d'affaires. Les Autrichiens profitèrent de cette circonstance pour lier des intrigues nouvelles dans les Grisons ; ils promirent à ces

¹ Bazin, t. III, p. 467-471. — Tallemant, t. I, p. 372.

peuples que ce seraient eux qui rétabliraient leur souveraineté sur la Valteline, pourvu qu'ils se déclarassent contre la France. Lorsque Rohan fut convalescent, il se rendit à Coire le 11 octobre, et il essaya de rompre la négociation que les Grisons avaient entamée à Inspruck ; mais, on ne lui envoyait de France que 100,000 livres pour satisfaire ceux à qui l'on devait un million, et le résident de France, Lasnier, qui lui était associé pour toutes les affaires diplomatiques, aigrissait les peuples par son insolence et ses menaces ¹.

Pendant ce temps, le traité des Grisons avec l'Autriche avait été conclu à Inspruck ; mais les députés continuaient à le cacher à la diète des trois ligues. La peste détruisait rapidement ce qui restait de l'armée française dans la Valteline ; les vivres y manquaient complètement ; il n'arrivait point d'argent de France, et point de réponse aux instantes demandes de Rohan ; ce général, envoyé à une si grande distance, était oublié par le ministère. Cependant il était averti que les Grisons étaient convenus de prendre les armes, le 1^{er} mai, contre les Français, et de publier ce jour-là leur traité avec l'Autriche. Avant ce terme, Rohan espérait ou recevoir de Richelieu les secours et les subsides qui lui étaient si nécessaires pour se maintenir dans le pays, ou tout au moins l'ordre de retirer ses troupes honorablement, et de les ramener en France ; mais il savait aussi que le jour où il quitterait Coire, pour retourner prendre le commandement de sa petite armée dans la Valteline, il serait arrêté, et qu'il accélérerait ainsi une révolution qu'il lui convenait de différer. Tandis qu'il s'efforçait de gagner du temps, les Grisons, pressés par l'Autriche, se déterminèrent à devancer le terme qu'ils s'étaient fixé. Le 18 mars, ils prirent tout à coup les armes. Rohan, tout malade encore, n'eut que le temps de se jeter dans le fort du Rhin, à Reichenau, où Gérard de Saint-Simon, cousin du favori du roi, commandait deux cents Français et un régiment suisse. Ce fort était presque sans vivres ; les ouvrages dont il devait se composer n'étaient point terminés ; toute communication était coupée avec l'armée de la Valteline ; Gallas menaçait d'entrer dans le pays des Grisons par le passage du Steig, Serbelloni dans la Valteline par le fort de Fuentes. Il fallut donc capituler. Au milieu d'avril, Rohan promit que toutes les troupes françaises seraient retirées avant le 5 mai de la Valteline, en passant par les Grisons, et pendant les vingt jours que demandait cette opéra-

¹ Rohan, t. XIX, l. IV, p. 146-174. — Botta, Storia d'Italia, t. V, l. XXI, p. 76. — Le Vassor, t. V, l. XLI, p. 302-316. — Richelieu, t. IX, p. 422.

tion, Rohan consentait à demeurer en otage à Coire, tandis que le fort du Rhin serait occupé par un régiment suisse. La capitulation s'exécuta honorablement. Les Français livrèrent aux Grisons tous les forts de la Valteline, et rentrèrent en France par la Suisse. Rohan, remis ensuite en liberté, se retira à Genève. La maison d'Autriche reconnut la souveraineté des Grisons sur la Valteline, par son traité du 3 septembre ; mais Richelieu, qui, en abandonnant Rohan pendant si longtemps, l'avait réduit à la nécessité de capituler, ne le lui pardonna pas. « Cette » honte, dit-il, étoit telle qu'elle ne pouvoit être réparée, et quelque » excuse qu'il pût donner à sa faute, et le plus favorable nom qu'elle » pût recevoir de ceux mêmes qui seroient plus ses amis, étoit celui de » manque de cœur ¹. »

Richelieu étoit déjà averti de l'obligation où étoit le duc de Rohan d'évacuer les Grisons, lorsqu'il fit commencer les hostilités sur les frontières orientale et septentrionale de la France, depuis les Vosges jusqu'à l'Océan; mais si l'homme de guerre peut trouver quelque intérêt et quelque instruction dans cette suite de petits efforts, dirigés par un grand nombre de généraux sur une longue ligne, sans aucun succès éclatant, nous confessons que nous ne ressentons que de la fatigue à promener nos regards sur cette scène mouvante, qui ne nous présente partout que la répétition d'une même souffrance. A l'extrême droite de cette longue ligne, le duc de Longueville avait été chargé de commander l'armée formée dès le mois de mars en Bourgogne, et d'attaquer le marquis de Conflans et le duc Charles de Lorraine, qui se trouvaient alors dans la Franche-Comté. Au lieu de conquérir toute cette province, comme on l'avait fait espérer, il y prit seulement Lons le Saunier et Bletterans ². Longueville étoit appuyé à sa gauche par le duc Bernard de Saxe-Weimar, qui devait agir dans la Lorraine et l'Alsace. Il repoussa le duc Charles, qui voulait rentrer dans son ancienne souveraineté; puis il poursuivit ses conquêtes sur la rive gauche du Rhin. Il y prit Ensisheim d'assaut, et il retint dans cette province Jean de Werth, que l'Empereur avait destiné à marcher contre les Suédois. Ceux-ci, sous les ordres du général Bannier, s'étaient avancés dans la Saxe jusqu'à Torgau, à Wittemberg, à Leipzig; mais après des avantages remportés dans ces lieux divers, ils avaient été refoulés vers la

¹ Richelieu, t. IX, p. 448. — Rohan, l. IV, p. 175-206. — Botta, t. V, p. 79. — Bassompierre, t. III, p. 348. — Bazin, t. III, p. 478. — Le Vassor. t. V, p. 316.

² *Ibid.*, p. 421, 456.

Poméranie ¹. Jean de Werth cependant assiégeait Ehrenbreitstein, et il s'en rendit maître le 21 juin, le colonel de Rantzau n'ayant pu déterminer le landgrave de Hesse à s'avancer à temps pour délivrer cette forteresse.

En arrière du duc de Weimar, le maréchal de Châtillon commandait l'armée qui devait couvrir la Champagne et nettoyer les bords de la Meuse, à supposer que Piccolomini qui traversait le Luxembourg voulût pénétrer en France ; mais ce général impérial se dirigea vers le Hainaut, et Châtillon entra alors dans le Luxembourg, y prit Damvilliers le 27 octobre ². Enfin à l'extrémité de gauche de cette longue ligne, le cardinal de la Valette avec le duc de Candale, son frère, et le vicomte de Turenne devaient s'avancer dans les Pays-Bas, pour agir de concert avec les Hollandais ; ceux-ci s'étaient emparés de Breda, mais ils avaient perdu Venloo et Ruremonde ; la Valette, de son côté, le général favori de Richelieu, et celui dont l'armée était le mieux approvisionnée, soumit successivement Landrecies, Cateau-Cambrasis et la Capelle ; mais l'approche de Piccolomini qui s'était réuni avec le cardinal infant, le força ensuite à évacuer Maubeuge, où il avait voulu se fortifier ³.

Dans le midi, la campagne ne fut non plus illustrée par aucune action décisive. Henri de Sourdis, archevêque de Bordeaux, auquel Richelieu avait donné le commandement de la flotte, reprit au mois de mai sur les Espagnols les îles Lerins, ou Sainte-Marguerite et Saint-Honorat ; au mois de septembre, avec cette même flotte, il seconda le duc d'Halluin, gouverneur de Languedoc, qui avait été attaqué par les Espagnols. Le comte Serbelloni, au commencement de septembre, s'était emparé de Leucate ; il en fut chassé le 28 du même mois. L'année précédente les Espagnols s'étaient aussi rendus maîtres de Saint-Jean de Luz ; ils évacuèrent volontairement cette ville le 25 octobre, et rentrèrent en Biscaye ⁴. Enfin, en Italie, la campagne se passa en marches et en contre-marches. Les Espagnols avaient porté la guerre dans le Montferrat ; ils s'emparèrent de Ponzone, Nizza della Paglia et Agliano ; d'autre part ils furent battus à Monbaldone, par le marquis Villa, gé-

¹ Pufendorffii rer. Suecicar., l. IX, p. 274. — Le Vassor, t. V, l. XLII, p. 350.

² Richelieu, t. IX, p. 475.

³ *Ibid.*, p. 485 et 519. — Le Vassor, t. V, l. XLII, p. 396, 407 et 418. — Bazin, t. III, p. 482-488.

⁴ *Ibid.*, t. X, p. 166 et 185. — Le Vassor, l. XLII, p. 537-548. — Bazin, t. III, p. 489-492.

néral du duc de Savoie ; ce dernier survint sur la fin du combat, et acheva de les mettre en déroute : mais ce fut là son dernier exploit ¹.

En effet, la mort qui frappa coup sur coup, pendant cette campagne, plusieurs des souverains de l'Europe, devait influencer plus que le sort des armes sur la suite des événements. Ferdinand II avait été retiré le premier, le 14 février 1637, de cette terre qu'il avait ensanglantée par tant de combats et sur laquelle il avait attiré tant de calamités. Il était âgé de cinquante-neuf ans, et déjà il sentait qu'il approchait du terme de sa vie, lorsque le 22 décembre précédent, il avait fait nommer roi des Romains son fils aîné, qui lui succéda sous le nom de Ferdinand III. On avait trouvé des rapports entre Ferdinand II et Philippe II ; tous deux avaient montré la même intelligence des affaires et des hommes, la même constance, la même dévotion fanatique, la même indifférence aux souffrances de l'humanité, lorsqu'ils pouvaient par elles arriver à leur but. Dans ses relations domestiques, Ferdinand II montrait de la bienveillance et même de l'indulgence : aussi a-t-on loué l'humanité et la clémence de celui de tous les empereurs d'Allemagne qui a fait éprouver le plus de calamités au genre humain. Son fils Ferdinand III avait au contraire des rapports avec Maximilien II ; quoique élevé par les jésuites, il avait de la tolérance, des lumières, de la douceur, mais moins de talents que son père et moins de vigueur de caractère. Il aurait volontiers rendu la paix à l'Europe, si Richelieu l'avait voulu permettre. Celui-ci empêcha la France et la Suède de reconnaître le nouvel empereur, sous prétexte que l'électeur palatin et l'électeur de Trèves n'avaient point été admis à la diète qui l'avait élu ².

La mort de Bogeslas, duc de Poméranie, au mois de mars 1637, affaiblit la cause protestante en Allemagne, parce que les Suédois disputèrent sa succession au duc de Brandebourg, et firent sentir à cette occasion combien leur aide avait été intéressée. La mort du landgrave de Hesse, le 1^{er} octobre, porta un coup plus funeste encore à ce parti ; car ce prince guerrier était le seul qui fût demeuré fidèle à la confédération d'Heilbronn et à l'alliance de la France : désormais Richelieu, qui se disait toujours le protecteur des libertés germaniques, n'avait plus d'autres alliés en Allemagne que des exilés ou des captifs. Le landgrave

¹ Botta, l. XXI, p. 71. — Bazin, t. III, p. 481. — Muratori, t. XV, p. 280.

² Le Vassor, t. V, l. XLI, p. 268 et 279. — Coxe, Hist. de la maison d'Autriche, t. III, ch. 56, p. 554. — Muratori, t. XV, p. 279. — Bazin, t. III, p. 475.

laissait pour lui succéder un fils de neuf ans, sous la régence de sa veuve ¹. En Italie aussi Charles duc de Mantoue, qui comme duc de Nevers avait eu tant de part aux troubles de la France, mourut le 23 septembre, à l'âge de soixante et un ans ; ses deux fils étaient morts avant lui, et son petit fils lui succéda sous la régence de sa mère, qui avait peu d'affection pour la France. Enfin, le 7 octobre, Victor-Amédée, duc de Savoie, mourut à Verceil, laissant son fils aîné, François-Hyacinthe, âgé de cinq ans, sous la régence de sa mère, Christine de France ².

Victor Amédée avait dîné le 26 septembre chez le maréchal de Créqui, avec le comte de Verrue, son premier ministre, et le marquis de Villa, son meilleur général. Tous trois tombèrent malades en même temps ; le duc et Verrue moururent en peu de jours ; Villa, qui était plus robuste, se rétablit. On savait que le duc et Créqui avaient été dès le commencement de la guerre sans cesse en dissentiment l'un avec l'autre, et dans leurs querelles ils avaient quelquefois manifesté une extrême aigreur ; les Italiens savaient par expérience que non-seulement les Français étaient toujours prêts à les accuser des crimes les plus odieux, mais encore qu'ils croyaient pouvoir se permettre envers eux tous les actes coupables qu'ils les soupçonnaient de pratiquer ; aussi une clameur universelle en Piémont accusa Créqui d'avoir empoisonné le duc ; mais son corps fut ouvert, et les médecins déclarèrent qu'il ne présentait aucun symptôme suspect, qu'au contraire ils avaient reconnu dès le commencement que leur duc était atteint d'une fièvre pernicieuse, qui avait suivi son cours naturel ³. La conduite des Français, au moment de la catastrophe, avait cependant profondément blessé les sentiments nationaux, comme la bonne foi. Emery, ambassadeur de France, demanda à Créqui de profiter du trouble où était jetée la cour de Savoie, pour faire entrer, la nuit même, des troupes françaises à Verceil et à Turin, de manière à s'assurer de ces deux forteresses, et à y retenir dans une honnête captivité la duchesse et ses deux fils. Créqui manifesta de la répugnance pour cette trahison ; mais lorsqu'il fut menacé par Emery de la colère de Richelieu, il n'osa pas refuser son assentiment. Leur altercation cependant avait été entendue par une

¹ Mallet, Hist. de Hesse, t. III, p. 240. — Richelieu, t. IX. p. 413, et X, p. 34. — Le Vassor, l. XLII, p. 374. — Bazin, t. III, p. 483.

² Richelieu, t. X, p. 28 et 31. — Botta, t. V, p. 73. — Bazin, t. III, p. 481.

³ Botta, t. V, p. 72. — Muratori, p. 181. — Richelieu, t. X, p. 57.

femme de service qui en avertit la duchesse ; et lorsque les troupes françaises se présentèrent le matin suivant aux portes des deux forteresses, elles les trouvèrent fermées et les postes doublés : le marquis de Villa avait pourvu à tout ¹.

La duchesse Christine, sœur de Louis XIII et régente de Savoie, qu'on appelait madame Royale, ressemblait plus à son père Henri IV par son penchant pour la galanterie que par aucune de ses vertus ; elle avait deux fils et quatre filles, mais le public ne voulait pas croire que ces enfants appartenissent à son mari : l'amant en titre était alors un comte Philippe d'Aglié que l'ambassadeur de France eut soin de voir dès la nuit même de la mort du duc, pour convenir avec lui de la forme à donner à l'administration des états de Savoie, et empêcher que le cardinal Maurice qui était à Rome, et le prince Thomas qui était aux Pays-Bas, tous deux frères du duc défunt, ne revinssent à Turin disputer la régence de sa veuve. Celle-ci avait cependant auprès d'elle un père Monod, jésuite, son confesseur, homme de beaucoup d'esprit et de beaucoup d'intrigue, qui avait sur elle autant de crédit que son amant. Monod avait été envoyé en France l'année précédente pour y soutenir les intérêts de son prince ; mais Richelieu l'accusait d'avoir été beaucoup plus occupé de questions d'étiquette, et des prééminences qu'il réclamait pour son souverain, que de vraie politique ; les deux hommes d'église s'étaient mutuellement repoussés : Monod avait recherché l'amitié des ennemis de Richelieu ; en même temps, dans les conseils de madame Royale, il cherchait à faire prévaloir une politique toute savoyarde sur la politique française ².

Les jésuites étaient trop habiles pour se montrer à découvert comme les ennemis de Richelieu ; cependant l'ordre entier détestait le cardinal ; il voyait en lui l'appui des protestants et l'ennemi de Ferdinand II le fils chéri de l'Église. Lorsque le père Monod s'était rendu à Paris, dans l'été de 1637, chargé d'obtenir les honneurs royaux pour la maison de Savoie, en raison de ses prétentions à la couronne de Chypre, il s'était particulièrement lié avec le père Caussin, autre jésuite qui venait d'être appelé à diriger la conscience de Louis XIII. Tous deux avaient cru pouvoir tirer parti du goût que manifestait le roi pour Louise de Lafayette, jeune fille de dix-sept ans, attachée à la reine. Louis XIII, in-

¹ Botta, t. V, l. XXI, p. 73. — Guichenon, t. III, p. 47. — Muratori, t. XV, p. 282. — Le Vassor, l. XLII, p. 379.

² Richelieu, t. X, p. 11 et 59.

timidé par son bégaiement, tourmenté par sa bigoterie, défiant, triste, jaloux, haïssant ceux qui le gouvernaient en raison même du pouvoir qu'il leur avait abandonné, était à ce qu'il semble aussi ennuyeux qu'habituellement ennuyé ; il avait fatigué mademoiselle de Hautefort de son chaste amour, de ses assiduités sans désirs, et elle s'était moquée de lui ; mademoiselle de Lafayette au contraire écoutait avec bienveillance ses récits de chasse, ses confidences sur sa santé, ou ses conseils dévots, seuls objets de sa conversation. Dès que les ennemis de Richelieu avaient remarqué le goût naissant du roi, ils avaient essayé de le mettre à profit, pour aigrir le monarque contre son ministre par le moyen de cette demoiselle. On dit même que le capucin Joseph, à qui Richelieu avait promis un chapeau de cardinal, impatienté de ce que ce chapeau n'arrivait point, s'était prêté à cette intrigue avec le père Caussin et le père Monod. D'autre part, les parents de mademoiselle de Lafayette avaient été fort alarmés, quand ils s'étaient aperçus qu'on avait profité de l'exaltation religieuse de cette jeune fille pour en faire une ennemie déclarée du puissant cardinal. Ils cherchèrent à lui donner des scrupules sur sa liaison avec le roi ; le confesseur, en revanche, se chargea de tranquilliser sa conscience et celle de Louis XIII, assurant qu'une liaison aussi pure n'avait rien de condamnable. Toutefois il ne put empêcher Louise de Lafayette de s'enfermer le 19 mai au couvent de la Visitation. Pendant trois mois, le roi se soumit à ne pas voir son amie. Tout à coup il recommença au mois d'août à lui faire des visites à la grille de son couvent. Le père Caussin lui avait ménagé cette douceur, d'autant qu'il avait engagé la jeune religieuse à profiter de son ascendant pour faire renoncer le monarque à une politique anticatholique. Apparemment que Louise, timide et ignorante des affaires d'État, ne savait exciter dans son ami royal que des inquiétudes et des scrupules. On remarquait en effet que toutes les fois qu'il revenait du couvent de la Visitation, il montrait plus de découragement, de tristesse et d'humeur contre ses ministres. Enfin le père Caussin se détermina à parler lui-même au roi : le 8 décembre, il l'attaqua sur le pouvoir qu'il avait laissé usurper à un cardinal ennemi de l'Église ; il excita en lui tour à tour la honte, la pitié, le remords sur tout ce qui s'était fait en son nom. Le roi pâlit, trembla, balbutia, et finit par dire qu'il ne connaissait personne qui pût porter le poids des affaires à la place de Richelieu. Le père Caussin nomma le duc d'Angoulême et courut le chercher ; mais il avait mal jugé l'homme qu'il avait choisi

pour le mettre à la tête d'une si grande entreprise. Angoulême éperdu s'empressa de tout révéler au cardinal de Richelieu, et dès le surlendemain, le 10 décembre, le père Caussin fut dégradé par sa compagnie, et envoyé en exil à Quimper-Corentin ¹.

Le père Monod avait déjà depuis quelques mois été renvoyé en Piémont, et Richelieu avait fortement recommandé à la duchesse de ne pas se fier à lui. Il l'avait avertie que le père Monod s'était intimement lié avec le père Silvio, autre jésuite, confesseur du cardinal Maurice de Savoie, le rival que la duchesse devait le plus craindre, beau-frère de Mazarin; que le père Monod « parloit méchamment contre elle, qu'il avoit écrit au père Silvio que le comte Philippe d'Aglié faisoit le maréchal d'Ancre, qu'il étoit le père des enfants de Savoie, en sorte que le cardinal Maurice étoit le vrai duc. » Mais madame Royale, séduite par l'esprit du père Monod, et dominée par l'autorité qu'il exerçait comme son confesseur, ne pouvait se brouiller avec lui. D'ailleurs elle s'était jusqu'alors démêlée heureusement des inquiétudes que lui donnaient ses deux beaux-frères. Le cardinal Maurice, qui portait à Rome le titre de protecteur de la couronne d'Espagne, s'était mis en route pour Turin dès qu'il avait appris la mort de son frère; mais Christine envoya sur tous les chemins par lesquels il pouvait arriver, pour l'avertir que l'ambassadeur de France avait déclaré qu'il ne souffrirait jamais sa présence en Piémont, qu'en conséquence elle lui envoyait des gardes pour le protéger contre toute insulte des Français et le reconduire jusqu'en dehors des frontières; il fut obligé de s'y soumettre. Christine avait également écrit au prince Thomas que les engagements qu'elle avait contractés envers la France ne pouvaient lui permettre de le laisser entrer en Piémont ².

Dans le temps même où Richelieu s'efforçait d'éloigner son maître de son amie Louise de Lafayette, où il lui ôtait son confesseur, et où il le remplaçait par Jacques Sirmond, jésuite érudit, âgé de 78 ans, auquel il fit prendre l'engagement solennel de ne jamais faire intervenir le confessionnal dans les affaires d'État, il le brouillait encore et tou-

¹ Richelieu, t. X, p. 16, 191, 194. — Le Vassor, l. XXXIX, p. 95; l. XLII, p. 353, 364. — Vitt. Siri, t. VIII, p. 674. — Brienne, l. XXXVI, p. 63. — Capefigue, t. V, p. 341. — Bazin, t. IV, p. 3-15. — Tallemant des Réaux, t. I, p. 375. — Mad. de Motteville. l. XXXVI, p. 388.

² *Ibid.*, p. 349. — Botta, t. V, l. XXII, p. 95. — Batt. Nani, l. X, p. 564. — Vitt. Siri, l. VIII, p. 484. — Le Vassor, l. XLII, p. 584-588.

jours plus avec sa femme Anne d'Autriche. Il prenait en effet à tâche de l'isoler de toutes ses affections ; on aurait dit qu'il avait résolu de le gouverner par la tristesse et l'ennui. Il avait, il est vrai, découvert qu'Anne d'Autriche, qui n'avait jamais eu aucune raison d'estimer ou d'aimer son mari, entretenait une correspondance secrète avec son frère le roi d'Espagne, avec le cardinal infant son autre frère, général des armées espagnoles aux Pays Bas, et avec le duc de Lorraine. La duchesse de Chevreuse, alors exilée à Tours, avait contribué à nouer cette correspondance ; mais c'était au couvent du Val-de-Grâce, où la reine s'était ménagé un appartement et où elle allait faire des retraites de dévotion ; qu'elle cachait ses papiers les plus secrets, et qu'elle se croyait assez en liberté pour se livrer à des pratiques si dangereuses. Son domestique la Porte était celui qui se chargeait de faire parvenir ses lettres, et de les mettre en chiffres. Richelieu en ayant eu quelque soupçon, la Porte fut arrêté, le 12 août, nanti d'une lettre de la reine à madame de Chevreuse, et conduit à la Bastille ¹.

Le chancelier, se faisant accompagner par l'archevêque de Paris, fit alors une descente au Val-de-Grâce ; la supérieure en avait été écartée, la reine était alors avec le roi à Chantilly. On fouilla scrupuleusement l'appartement et l'oratoire d'Anne d'Autriche dans ce couvent ; cependant on n'y trouva que des papiers insignifiants ; sauf une lettre adressée à M. de Mirabel, ambassadeur d'Espagne. La reine avait juré solennellement, après avoir communiqué, qu'elle n'avait écrit à personne sauf à madame de Chevreuse ; le chancelier lui présenta cette lettre qui la convainquit de mensonge ; Anne la prit et la mit dans son sein ; le chancelier fit mine de vouloir l'y reprendre. Cependant la reine

¹ Richelieu, t. X, p. 493. — Le Vassor, l. XLII, p. 336. — Brienne, l. XXXVI, p. 63. — Capefigue, t. V, p. 541. — Bazin, t. IV, p. 15. — La Porte, l. LIX, p. 533 à 580. Avec tous les détails de ses interrogatoires et de sa résistance.

La Rochefoucault raconte que « dans cette extrémité, abandonnée de tout le monde, manquant de toute sorte de secours, et n'osant se confier qu'à mademoiselle de Hautefort et à moi, elle (la reine) me proposa de les enlever toutes deux, et de les emmener à Bruxelles. Quelque difficulté et quelque péril qui me parussent dans un tel projet, je puis dire qu'il me donna plus de joie que je n'en avois eu de ma vie. J'étois dans un âge où l'on aime à faire des choses extraordinaires et éclatantes, et je ne trouvois pas que rien le fût davantage que d'enlever en même temps la reine au roi son mari, et au cardinal de Richelieu qui en étoit jaloux, et d'ôter mademoiselle de Hautefort au roi qui en étoit amoureux. Heureusement les choses changèrent, la reine ne se trouva pas coupable. » Mémoires de la Rochefoucault, 2^e série, t. LI, p. 533.

sentait qu'il s'agissait pour elle d'un divorce, ou peut-être d'un supplice. Elle demanda à parler tête à tête au cardinal, et là elle écrivit, apparemment sous sa dictée, une déclaration par laquelle elle confessait « avoir écrit plusieurs fois à M. le cardinal infant notre frère ; au » marquis de Mirabel ; à Gerbier, résident d'Angleterre en Flandre, » et avoir reçu souvent de leurs lettres... que nous avons donné avis » du voyage d'un minime en Espagne, pour que l'on eût l'œil ouvert » à prendre garde à quel dessein on l'envoyoit ; que nous avons donné » avis audit marquis que l'on parloit ici de l'accommodement de » M. de Lorraine avec le roi, et que l'on y prit garde ; que nous avons » témoigné être en peine de ce que l'on disoit que les Anglais s'accom- » modoient avec la France, au lieu de demeurer unis avec l'Espagne,... » nous promettons de ne retourner jamais à pareilles fautes, et de » vivre avec le roi, notre très-honoré seigneur et époux, comme une » personne qui ne veut avoir autre intérêt que ceux de sa personne » et de son État. Chantilly, 17 août 1637. Signé ANNE ¹. »

La reine disait encore : « Nous avons écrit les susdites lettres dans » notre cabinet, nous confiant seulement à la Porte, notre porte-man- » teau ordinaire, à qui nous donnions nos lettres, qui les portoit à » Anger, secrétaire de l'ambassadeur d'Angleterre, lequel les faisoit » tenir au dit Gerbier. » Il y en avait assez de cet aveu pour envoyer au supplice le pauvre la Porte qui, avec une fidélité exemplaire, avait résisté à toutes les menaces de torture, et n'avait avoué jamais que tout juste ce que sa maîtresse lui faisoit dire qu'on savoit par une autre voie. Toutefois Richelieu n'avait voulu qu'humilier la reine et lui faire sentir son pouvoir. Le jour même où Anne avait signé cette déclaration, Richelieu lui fit rencontrer son époux, qui lui pardonna, et ils s'em brassèrent en sa présence. La Porte demeura à la Bastille, mais il y fut traité avec moins de rigueur. Madame de Chevreuse, avertie qu'une de ses lettres avait été saisie, s'échappa de Tours en habits d'homme, le 6 septembre, et après mille aventures romanesques arriva enfin en Espagne ².

C'était à l'époque où le roi était toujours attaché à Louise de La-

¹ Capefigue, t. V, p. 245. D'après la copie remise au cardinal, qui se trouve dans les manuscrits du duc de Richelieu.

² Richelieu, t. X, l. XXVIII, p. 222, 226, 228. — Bazin, t. IV, p. 20-26. — Le Vassor, t. V, p. 337-364. — Capefigue, t. V, p. 346-348. — Bassompierre, l. XXI, p. 361. — La Rochefoucault, p. 333.

fayette avec laquelle il avait à la grille des conversations mystiques, et où, en même temps, il s'était réconcilié avec la reine, que dans un accès de dévotion, peut-être excité par la nouvelle que la reine se disait enceinte, il prononça ce qu'on a nommé le vœu de Louis XIII, c'est-à-dire qu'il mit sa personne et le royaume de France sous la protection spéciale de la vierge Marie. Vers le milieu de janvier 1658, les serviteurs de la reine annoncèrent pour la première fois sa grossesse; et la déclaration du roi qui fonda la procession solennelle qui se célèbre à la fête de l'Assomption en commémoration de ce vœu, porte la date du 10 février 1658 ¹.

Cependant il fallait se préparer pour la campagne nouvelle : les dépenses étaient excessives, l'argent manquait; Richelieu semblait renoncer à l'ordre qu'il avait établi dans les finances au commencement de son administration, et il se figurait par une rigueur excessive pouvoir imposer silence aux plaintes qu'il excitait. Les rentes constituées sur l'hôtel de ville montaient à 11 millions qui devaient être acquittés avec les produits des gabelles; mais plusieurs quartiers étaient déjà échus au mois de mars 1658, et l'argent dû aux rentiers était détourné pour d'autres services : ces pauvres gens, trompés par le trésor public, et réduits à la dernière détresse, portèrent leurs plaintes au conseil d'une manière tumultueuse, et insultèrent un intendant. On fit aussitôt mettre trois de ces rentiers à la Bastille : les autres présentèrent requête au parlement; mais le premier président produisit une lettre de cachet portant défense de délibérer sur ce sujet. Quelques conseillers essayèrent encore de parler en faveur des rentiers; dès le lendemain, ils furent arrêtés et renvoyés dans des châteaux forts. Un autre manque de foi avait en même temps offensé les provinces. On leur avait persuadé de s'imposer elles-mêmes pour nourrir les troupes qu'on mettait chez elles en quartier d'hiver; et elles avaient avancé l'argent nécessaire pour deux ou trois mois d'entretien de ces soldats, afin d'épargner ainsi aux habitants les vexations des gens de guerre. Richelieu fit saisir tout cet argent chez les receveurs, et l'employa à d'autres usages, laissant les soldats vivre à discrétion sur les provinces qui avaient déjà payé pour se racheter de leur rapacité. Non-seulement les pauvres paysans éprouvèrent d'horribles vexations, en conséquence de ce manque de foi, les troupes

¹ Anciennes Lois franç., t. XVI, p. 485. — Richelieu, t. X, p. 145 et 550. — Le Vassor, l. XLIII, p. 547. — Capéfigue, t. V, p. 558. — Bazin, t. IV, p. 28.

elles-mêmes furent désorganisées. Les soldats, enrichis par le pillage, désertaient en foule, et les compagnies se trouvèrent réduites au quart de ce qu'elles devaient être. Le roi se rendit alors sur la frontière de Picardie, pour que sa présence et la rigueur des châtimens ramenassent la discipline parmi les troupes ¹.

La campagne de 1658 ne présenta pas plus que les précédentes, ou de ces habiles manœuvres qui font faire des progrès à l'art de la guerre, ou de ces grands événements qui déterminent les souverains à acheter la paix en faisant taire leur orgueil. Le plus beau rôle dans cette campagne fut réservé au duc Bernard de Saxe-Weimar. Il avait pris ses quartiers d'hiver dans l'évêché de Bâle, et il y avait recruté des troupes avec l'argent qu'il se faisait donner par la France. Le 28 janvier, il passa le Rhin entre Bâle et Schaffhouse pour entrer en Souabe, et il s'y empara de Seckingen, Lauffenbourg et Waldshutt, trois des villes connues sous le nom de forrestières; il en assiégeait une quatrième, Rheinfeld, lorsque ses lignes furent attaquées par Jean de Werth, qui commandait dans cette contrée l'armée impériale. C'était le 28 février. Le duc de Rohan, qui s'était aperçu que Richelieu voyait d'un mauvais œil son séjour à Genève, était venu joindre Bernard : il fut blessé dangereusement dans cette rencontre; l'armée de Bernard fut mise en déroute avec perte d'un millier de combattants; elle se retira à Lauffenbourg. Cependant les vainqueurs n'obéissaient pas à une seule direction; à de Werth, se trouvaient associés trois autres généraux, Savelli, Eckenfort et Sperruyter; ils avaient chacun leur corps d'armée. Ils s'arrêtèrent à Rheinfeld, pour jouir de leur victoire; Bernard qui en fut averti, et qui avait appelé à lui quelques renforts, persuada à ses soldats de tenter à leur tour de surprendre les impériaux. Dans la nuit du 2 au 3 mars, ils franchirent la distance de Lauffenbourg à Rheinfeld, ils tombèrent sur les Impériaux qui croyaient n'avoir plus rien à craindre de ceux qu'ils venaient de vaincre, ils les mirent dans une complète déroute; les quatre généraux demeurèrent prisonniers, leur armée frappée de terreur fut entièrement dissipée, tout le bagage et l'artillerie tombèrent aux mains des vainqueurs. Louis XIII demanda que Jean de Werth lui fût livré, pour consoler les Parisiens, en le leur montrant captif, de ce qu'il les avait fait trembler deux ans auparavant; il fut enfermé à Vincennes, et les brocards du peuple, ainsi qu'une

¹ Bassompierre, l. XXI, p. 569-575. — Le Vassor, l. XLIII, p. 462.

expression proverbiale conservée jusqu'à nos jours, témoignèrent qu'on avait cessé *de se soucier de lui* ¹.

Le duc de Rohan n'avait point pu prendre part à cette seconde action; blessé de deux coups de mousquet, à l'épaule et à la cuisse droite, il s'était fait transporter à Zurich, puis à l'abbaye de Kœnigsfelden, dans le canton de Berne. Lorsqu'on tenta d'extraire la balle qui s'était logée dans sa cuisse, la douleur fut si vive qu'elle lui causa une apoplexie dont il mourut le 15 avril 1658, à l'âge de cinquante-neuf ans. C'était le dernier des grands hommes que le parti protestant avait produits en France dans les guerres civiles. Les républiques des Suisses comme celle de Venise, l'entouraient de leur affection et de leur respect. Son corps fut transporté avec pompe à Genève, et la ville de Calvin, qui n'accordait aux morts aucun monument, qui n'en avait pas même érigé un à son réformateur, lui éleva dans son principal temple un superbe mausolée ².

La victoire de Rheinfeld avait assuré à Bernard de Weimar une grande supériorité sur les impériaux, dans les provinces que baigne le Rhin; il en profita pour mettre au mois de juin le siège devant Brisach. C'était la ville la plus importante que conservât l'Autriche dans cette contrée, aussi fit-elle de grands efforts pour la délivrer. Le duc Savelli qui, fait prisonnier à Rheinfeld, avaient réussi à s'échapper, et le comte de Goetz, général du duc de Bavière, avait réuni dix-huit mille hommes avec lesquels ils s'approchaient pour délivrer Brisach. Bernard marcha à leur rencontre, les atteignit le 18 août à Wirthenwiél, leur tua trois mille hommes et leur prit quatre-vingts drapeaux et onze canons ³. Bernard battit encore, le 15 octobre, près de Thann, le duc de Lorraine, et le 25 octobre, il repoussa pour la seconde fois le comte de Goetz qui venait l'attaquer de nouveau; enfin le 14 décembre, la ville de Brisach qui lui avait coûté tant d'efforts, lui ouvrit ses portes, et c'est ainsi que se termina la campagne en Alsace ⁴.

Bernard de Weimar, quoiqu'il fût à la solde de France, ne prenait guère conseil que de lui-même, et son indépendance était la cause

¹ Richelieu, l. X, p. 523. — Bascompierre, t. III, p. 565. — Le Vassor, l. XLIII, p. 471. — Bazin, t. IV, p. 59.

² Notice sur le duc de Rohan, t. XVIII, p. 79. — Le Vassor, l. XLIII, p. 476.

³ Le Vassor, l. XLIII, p. 537. — Richelieu, l. X, p. 529.

⁴ Richelieu, l. X, p. 535-539. — Le Vassor, l. XLIV, p. 599. — Bazin, t. IV, p. 61.

principale de ses succès. La France fut beaucoup moins heureuse dans les Pays-Bas, où elle devait combiner ses mouvements avec ceux du prince d'Orange. Richelieu avait destiné trois armées à en faire la conquête, sous les trois maréchaux de Châtillon, de la Force et de Brézé. Il avait même joint au premier, qu'on accusait de lenteur, l'évêque d'Auxerre, pour le surveiller et exciter son zèle. L'ordre était donné à Châtillon d'assiéger Saint-Omer; mais pour cette entreprise, ce maréchal avait jugé que quinze mille hommes lui étaient nécessaires, et il n'avait pu les obtenir, aussi ne put-il empêcher le prince Thomas de Savoie de jeter le 8 juin du secours dans la ville qu'il assiégeait. Alors seulement la Force reçut l'ordre de se réunir à Châtillon. Pendant ce temps, le prince d'Orange avait été battu près d'Anvers le 21 juin; le général Piccolomini qui l'avait repoussé du théâtre de la guerre, était revenu contre les deux maréchaux protestants, Châtillon et la Force, et il les contraignit au commencement d'août à lever le siège de Saint-Omer. La troisième armée française dans les Pays-Bas, que le maréchal de Brézé avait quittée dans un moment d'humeur, reprit le 18 septembre le Catelet, qui avait été perdu deux ans auparavant. Ce fut le seul résultat qu'obtint Richelieu par d'aussi prodigieux efforts ¹.

C'était, il est vrai, vers les Pyrénées que le puissant ministre avait dirigé cette année les forces de la France, et qu'il avait mis ses espérances. Il avait chargé le prince de Condé de commander l'armée qui devait entrer en Biscaye et s'emparer de Fontarabie. Condé avait montré de la bravoure personnelle dans les guerres civiles, mais fort peu de talents. Richelieu avait toujours fait peu d'estime de lui, et l'avait longtemps retenu exilé loin de la cour, mais la soumission et le dévouement que Condé professait pour le grand ministre avaient fini par le gagner. Le commandement dont il fut chargé était cependant hérissé de difficultés. Il devait agir dans la province du vieux duc d'Épernon, le plus hautain, le plus querelleur, le plus difficile à vivre de tous ces seigneurs que Richelieu avait pris à tâche de dompter. Seul aussi il avait conservé un pouvoir que les autres avaient dès longtemps perdu. C'était par ménagement pour son orgueil qu'on avait choisi le premier prince du sang pour commander l'armée qui se rassemblait dans sa province, car il semblait impossible qu'il voulût lui disputer le premier

¹ Richelieu, t. X, p. 245 et 515. — Le Vassor, t. V, l. XLIII, p. 479-508, 514, 521, 552. — Bazin, t. IV, p. 42. — G. Gualdo, p. II, l. IV, p. 96, 102, 106.

rang. Bientôt cependant Condé et d'Épernon reconnurent qu'ils ne pouvaient s'entendre, et Richelieu ordonna au second de se retirer à son château de Plassac, et de ne point en sortir, tant que le prince serait en Guienne ¹.

L'armée française, conduite par le prince de Condé, entra en Espagne le 50 juin, par le pas de Béhobie. Ce prince s'empara d'Irun, qu'il livra au pillage, et du port du Passage, où il prit plusieurs caraques et plus de cent pièces de canon. Il arriva ensuite devant Fontarabie, dont le gouverneur était absent, et où la garnison était réduite à trois cents hommes. Cependant il ne put empêcher que dans le mois de juillet il y entrât à deux reprises du renfort. Les batteries de siège ne furent pas ouvertes avant le 2 août. Condé avait attendu l'assistance de Sourdis, archevêque de Bordeaux, que Richelieu avait chargé d'amener devant Fontarabie la flotte française. Celui-ci était à peine arrivé lorsqu'il apprit qu'une puissante flotte espagnole s'approchait pour ravitailler la place assiégée : il alla à la rencontre de la flotte que le vent avait forcée d'entrer dans la rade de Gattari ; l'archevêque l'y poursuivit, il réussit à y mettre le feu, et il annonça à Richelieu que dix-sept vaisseaux y avaient été consumés sous ses yeux avec tous les matelots qui les montaient, et trois mille hommes de débarquement ; c'était le 22 août. Sourdis retourna ensuite au port du Passage, qu'il étoit essentiel de garder ; mais bientôt, apprenant que Condé voulait donner un assaut à Fontarabie, il abandonna ce poste, pour se présenter devant la place. Condé donna l'ordre au duc de la Valette de céder à Sourdis la conduite de l'assaut du côté où il commandait. La mine avait fait aux murs de Fontarabie des brèches qui n'étaient point suffisamment praticables ; il paraît que tandis que la Valette se retirait à une lieue de distance, indigné de ce qu'on lui faisait céder le poste d'honneur à un prélat ennemi personnel de son père, et tandis que Condé et Sourdis s'engageaient dans un assaut imprudent, l'amiral de Castille avec une armée beaucoup moins nombreuse, mais bien disciplinée, attaqua brusquement, le 7 septembre, les lignes des Français, les força, leur tua deux mille hommes, et détermina Condé et Sourdis à s'enfuir assez honteusement vers la flotte où ils s'embarquèrent ; pendant ce temps Saint-Simon, Grammont, la Force, fils du maréchal, Gesvres et quelques autres, se retirèrent vers le quartier de la Valette, d'où ils

¹ Le Vassor, t. V, l. XLIII, p. 540. — Bassompierre, l. XXI, p. 579.

repassèrent en toute hâte la Bidassoa ; en sorte que dès le soir même, il ne restait plus un Français sur le territoire d'Espagne ¹.

Un revers si sanglant, et dont Grotius parle dans ses dépêches comme de la plus grande tache qui eût été imprimée depuis longtemps à la gloire française, ne pouvait être accepté par Richelieu ; au lieu d'y voir le résultat de mesures mal prises, ou du mauvais choix de son général, il cria à la trahison. Le duc de la Vallette lui était odieux depuis longtemps, lui seul dut répondre du désastre de Fontarabie. Il l'aurait probablement payé de sa tête, s'il ne s'était hâté de se retirer en Angleterre. En même temps ce fut une consolation pour Richelieu d'apprendre que son neveu, le marquis de Pontcourlay, avait, le 2 septembre, battu devant Gênes une flotte espagnole chargée de troupes de débarquement ².

On n'avait, cette année, fait passer que peu de forces en Italie, et on n'y attendait pas d'événements majeurs. Le marquis de Leganez, gouverneur espagnol, vint assiéger, dès le commencement du printemps, la petite forteresse de Brème, sur le Pô, où commandait M. de Montgaillard, qui y avait accumulé de grandes richesses par ses voleries. Le maréchal de Créqui, parti de Casal pour secourir Brème, s'était approché avec quatre ou cinq chevaux seulement en avant de ses troupes, et il examinait avec une lunette les positions des Espagnols, lorsqu'il fut tué, le 17 mars, d'un coup de fauconneau. A cette nouvelle, Montgaillard, qui craignait pour son trésor, se rendit sans attendre d'y être contraint ; mais il ne fut pas plus tôt arrivé au quartier français, que l'ambassadeur d'Émery le traduisit devant un conseil de guerre qui lui fit trancher la tête ³.

Richelieu chargea le cardinal de la Valette de remplacer Créqui dans le commandement de l'armée du Piémont, encore que le pape eût déjà témoigné son mécontentement de ce que la France s'obstinait à employer pour la guerre un homme d'église. Ce prélat, de son côté, reconnut avec inquiétude que l'armée qui lui était confiée, outre les troupes françaises et piémontaises, ne montait pas à plus de dix mille

¹ Richelieu, t. X, p. 262-296. — Le Vassor, l. XLIV, p. 554. — Bassompierre, p. 592. — Conte Gualdo Prior., p. II, lib. IV, p. 101, 112. — B. Nani, l. X, p. 575. — Bazin, t. IV, p. 48.

² *Ibid.*, p. 297. — Le Vassor, l. XLIII, p. 506. — Bazin, t. III, p. 51.

³ Gal. Gualdo, part. II, lib. III, p. 87. — Richelieu, l. X, p. 569, 571. — Le Vassor, l. XLIII, p. 490.

hommes de pied et trois mille chevaux, tandis que Leganez en avait au moins un tiers en sus. Sa position était d'autant plus difficile que les deux duchesses de Mantoue et de Savoie étaient fatiguées de la guerre, qu'elles traitaient avec les Espagnols et se montraient disposées à accepter tout au moins la neutralité que leur offrait le gouverneur de la Lombardie. Le commandant de Casal, pour la duchesse de Mantoue, fut même accusé d'avoir voulu introduire les Espagnols dans sa forteresse ; les Français l'arrêtèrent et lui firent trancher la tête, déclarant en même temps qu'ils ne souffriraient plus qu'aucun sujet de la duchesse, leur alliée, eût un commandement militaire dans ses États. Il ne fallut guère moins de violence pour maintenir la duchesse de Savoie dans le parti de la France ; le père Monod avait déjà réussi à faire reconnaître sa neutralité par les Espagnols ; mais l'ambassadeur français prit à tâche d'alarmer madame Royale pour son amant Philippe d'Aglié, à qui les deux beaux-frères de la régente ne manqueraient pas de faire un mauvais parti, si elle les laissait rentrer en Piémont. Elle consentit donc à renouveler le 5 juin son alliance avec la France, et à exiler le père Monod. En même temps, les désastres se multipliaient et pour son pays et pour sa famille. Le cardinal de la Valette ne put empêcher les Espagnols de prendre Verceil le 5 juillet ; et d'autre part, son fils, âgé de dix ans, François-Hyacinthe, au nom duquel elle régnait, mourut le 4 octobre. Elle fit proclamer l'autre, Charles-Emmanuel II, qui n'avait que quatre ans, tandis que la moitié de ses sujets déclaraient qu'avec la mort du premier elle avait cessé d'être régente ¹.

Ainsi la guerre, qui avait déjà duré quatre ans, n'avait apporté à la France ni profit, ni gloire, ni puissance : elle avait seulement rendu toujours plus nécessaire le ministère de Richelieu, qui seul semblait capable de tenir dans sa main les fils d'affaires si compliquées ; elle avait en même temps achevé d'abaisser les grands et d'humilier le duc d'Épernon, qui s'était maintenu après tous les autres ; elle avait fait disparaître enfin tous ceux qui jusqu'alors avaient osé s'élever contre le roi, lorsqu'un événement tout à fait inespéré donna à ce gouvernement le seul élément de puissance qui lui manquait, la confiance dans sa durée. Il avait fallu une incroyable audace à Richelieu, maladif comme il l'était et comme l'était son maître, pour braver ainsi qu'il l'avait fait

¹ Richelieu, l. X, p. 278, 294, 554, 562, 567, 415. — Le Vassor, p. 491, 505. — Gualdo, p. II. l. IV, p. 93. — Carlo Botta, l. XXI, p. 75, et l. XXII, p. 96, 101. — Bazin, t. IV, p. 56, 58.

le frère du roi qui était son unique héritier, sa mère, sa femme, tous les grands seigneurs et tous les parlements. Jamais il ne s'était passé six mois sans que les ennemis du cardinal eussent eu quelque occasion de se flatter que Louis XIII, ou son ministre, étaient arrivés au terme de leur vie. Peut-être que Richelieu, sentant lui-même que ses jours étaient comptés, s'inquiétait moins pour un avenir qui ne lui était pas réservé. Quelque sévérité qu'il eût montrée à la reine, et encore qu'il eût provoqué son inimitié, il sentait bien que la naissance d'un fils du roi était l'événement qui pouvait le mieux affermir son système. Mais il y avait plus de vingt ans que Louis XIII était marié, et son union était toujours demeurée stérile. Même au mois de janvier 1638, lorsque les amis de la reine annoncèrent qu'elle était enceinte, peu de gens espéraient que, dans sa trente-septième année, elle amenât à bien son enfant. Toutefois, dès cette époque, les attentions du roi indiquèrent de sa part un retour de tendresse et une espérance dans l'événement qui s'approchait. Enfin, le dimanche 5 septembre, à onze heures et demie du matin, Anne d'Autriche, alors au château de Saint-Germain en Laye, mit au monde un fils qui depuis fut Louis XIV. Le duc d'Orléans, la princesse de Condé, la comtesse de Soissons et la duchesse de Vendôme, furent présents à ces couches. Jamais encore la naissance d'un enfant n'avait été accueillie par des transports de joie si universels, et en effet, la France avait tout lieu de s'applaudir de ce qu'elle échappait ainsi au lâche et honteux gouvernement de Gaston, duc d'Orléans, ainsi qu'à la probabilité d'une guerre civile ¹.

¹ Richelieu, t. X, p. 534, fin de ses mémoires. — Bassompierre, p. 393. — Brienne, l. XXXVI, p. 66. — Le Vassor, l. XLIV, p. 552. — Capefigue, t. V, p. 557. — Bazin, t. IV, p. 96.

CHAPITRE XIX.

Continuation de la guerre. Oppression croissante des peuples, que le désespoir force enfin à se soulever. Révoltes de la Catalogne et du Portugal contre Philippe IV ; des États de Savoie contre madame Royale ; du comte de Soissons, Bouillon et Guise, contre Richelieu. Soissons est tué à la Marfée. — 1638-1641.

Il y avait déjà vingt ans que l'Allemagne était dévastée par la guerre, et les souffrances de cette malheureuse contrée dépassaient toutes celles que la chrétienté avait éprouvées, même dans les temps les plus barbares. Les soldats, en effet, devaient compter presque uniquement pour vivre sur ce qu'ils pouvaient arracher par leurs brigandages aux paysans ou aux bourgeois ; ils s'étaient accoutumés à se faire un jeu de leurs souffrances, et l'on aurait plus aisément réveillé la pitié d'un Goth ou d'un Vandale, dans les anciennes invasions de l'Empire, que celle d'un aventurier de la guerre de trente ans. Ces soldats, tout barbares, étaient conduits par des chefs qui s'étaient formés dans une époque de civilisation et de connaissances étendues ; mais ceux-ci tiraient parti des progrès que le genre humain avait faits, non pour protéger les peuples, au contraire pour rendre l'oppression plus universelle, la spoliation plus systématique et plus dure. La France, depuis quatre ans seulement, s'était associée ouvertement à cette effroyable guerre ; mais elle en avait adopté le système dans toute sa férocité. Elle le regardait comme un usage convenu. Elle aussi faisait vivre ses soldats aux dépens des habitants des lieux qu'occupaient ses armées, et ni la compassion, ni la justice, ni même la prévoyance de l'avenir, ne pouvaient la déterminer à prendre quelque soin de dérober des malheureux, qui ne lui avaient fait aucune injure, aux derniers abus du droit du plus fort.

Les armées françaises avaient, à plusieurs reprises, forcé leur entrée dans la Belgique, l'Alsace, la Lorraine, la Franche-Comté, la Valteine et le Piémont ; on avait vu à plusieurs reprises, dans toutes ces

provinces, des villes pillées, des populations massacrées avec cet égarement forcené qui semble quelquefois saisir une armée à la suite d'un combat acharné. Quoique ces catastrophes effrayantes soient celles qui inspirent le plus d'horreur, ce ne sont pas celles qui abattent le plus le courage ou la vertu d'un peuple. Les faibles périssent avec leurs protecteurs, les enfants avec leurs pères. Le sac de Magdebourg et celui de Mantoue n'avaient laissé presque personne pour souffrir ou pour pleurer. C'est la longue misère, la longue oppression, la longue injustice qui dégradent l'homme; c'est la prolongation et l'excès des besoins physiques qui l'accoutument à ne songer plus qu'à lui-même, à oublier pour sa seule subsistance tous les sentiments de patrie, d'amitié, de famille. Les étreintes de la faim, longtemps combinées avec la terreur et le désespoir, détruisent tous les sentiments moraux, et rabaisent l'homme au-dessous de la brute. L'âme humaine ne supporte pas longtemps cette dégradation et cet accablement; elle demeure alors sans force contre la maladie, et partout, en effet, on voyait la peste marcher à la suite des armées, et emporter ceux que le fer avait épargnés.

Ces calamités s'étaient aussi étendues dans quelques-unes des provinces de la France. La Picardie, la Champagne et la Bourgogne avaient été visitées par quelques armées ennemies; mais leur séjour n'y avait pas été prolongé; des districts peu considérables avaient été laissés aux mains de l'ennemi; d'ailleurs les souffrances du pauvre ne causaient dans le royaume aucun retentissement. On commençait bien à voir circuler quelques gazettes en petit nombre; mais il ne leur était point permis d'attirer l'attention sur ceux qui avaient à se plaindre; aussi les ravages qu'avait pu faire l'ennemi étaient ignorés du reste du royaume. Partout sans doute on souffrait cruellement de la pesanteur des impôts, et de la dureté impitoyable avec laquelle on faisait payer à ceux à qui il restait quelque chose, pour ceux à qui il ne restait plus rien. Toutefois le ministre avait une qualité essentielle, l'amour de l'ordre, et le roi avait un défaut qui n'était guerre moins précieux, l'avarice; en sorte qu'ils faisaient plus, avec les ressources de la France, que n'aurait fait tout autre gouvernement. Aussi Richelieu ne rougissait point de célébrer *la Félicité* dont jouissait la France; ce fut même le sujet du magnifique ballet qu'il fit danser trois fois à la cour, dans l'hiver qui suivit les couches de la reine ¹.

¹ Bazin, Hist. de France sous Louis XIII, t. IV, p. 125.

Mais si la France pouvait sans succomber supporter le fléau de la guerre, encore doit-on se demander pourquoi elle s'y résignait, dans quel but elle la continuait d'année en année ; et c'est une question à laquelle il est presque impossible de trouver une réponse. Richelieu, avant d'entreprendre cette guerre, avait pu rêver la conquête de la Belgique et le partage de ses provinces avec la Hollande ; il avait pu espérer la conquête de la Lombardie, et les échanges qu'elle lui permettrait de faire avec la maison de Savoie. Il avait dépouillé le duc de Lorraine de ses États, et il voulait l'empêcher d'y rentrer. Il avait conçu le désir d'étendre les frontières de la France jusqu'au Jura et au Rhin, et il s'était flatté que ses armées pourraient conquérir l'Alsace et la Franche-Comté. Mais l'expérience avait dissipé toutes ces illusions de l'ambition ; la guerre durait déjà depuis quatre ans, et malgré des efforts prodigieux, la France n'était pas plus avancée qu'à l'ouverture des hostilités. Il semble donc que la guerre était seulement l'explosion de la colère, de l'envie, de la haine ; elle satisfaisait l'ambition des chefs qui voulaient s'avancer dans l'armée, la cupidité des soldats, le besoin d'émotion de tous. Une foule de mauvaises passions se cachaient sous le nom de patriotisme, et se résumaient toutes dans le désir de faire du mal aux Espagnols. Louis XIII, Richelieu, une grande partie de la noblesse, de l'armée, du peuple, s'abandonnaient sans réflexion à cette haine, en se rendant le témoignage que par là ils se montraient bons Français. Les Espagnols se faisaient également un devoir de haïr la France et de lui nuire ; le nom d'hérétique s'alliait toujours dans leur bouche à celui de Français, et encore que le parti huguenot eût perdu en France sa puissance et ses garanties, les Espagnols paraissaient croire que la France entière était calviniste, puisqu'elle tolérait leur existence. Quant au comte duc d'Olivarès, il exerçait sur Philippe IV un empire non moins absolu que Richelieu sur Louis XIII ; mais ce n'était pas par les mêmes moyens. Il avait encouragé son jeune roi dans la recherche de tous les plaisirs, il l'avait énervé par la volupté, il ne l'avait associé à aucune affaire ; il avait seulement entretenu en lui l'orgueil de la toute-puissance, et il lui avait persuadé que sa grandeur consistait précisément à ignorer ce qu'il décidait par sa volonté ; car il serait au-dessous d'un roi d'Espagne de s'informer ou des convenances ou des obstacles : par cela même qu'il voulait une chose, elle était juste, et il devait la considérer comme faite.

Cependant ni Richelieu ni Olivarès ne pouvaient avouer à l'univers

qu'ils faisaient la guerre sans aucune intention d'arriver par elle à la paix.

Les calamités dont l'Europe était affligée d'une de ses extrémités à l'autre excitaient des réclamations universelles. Les puissances neutres, sans cesse froissées par les puissances belligérantes, et sans cesse menacées d'être à leur tour entraînées dans la guerre, offraient à l'envi leur médiation. Le pape, comme chef de la chrétienté, en faisait une affaire de conscience; mais Urbain VIII, faible, passionné et dominé par ses neveux les Barberini, n'avait ni le crédit, ni la modération, ni l'habileté nécessaires au succès. La république de Venise essayait aussi son entremise; aucun État n'avait tant à craindre de la guerre qui se faisait sur ses frontières; car l'Empereur, le roi d'Espagne et le roi de France, auraient également regardé comme de bonne prise tout ce qui aurait pu être enlevé à cet État, parce qu'il était libre. Les Vénitiens étaient plus particulièrement menacés par les efforts des Français et des Autrichiens pour dominer dans Mantoue, dont le jeune prince Charles II était Français, tandis que la régente sa mère était toute dévouée à l'Autriche. Ils tenaient sans cesse des troupes en observation sur les frontières du Mantouan; ils s'efforçaient d'y maintenir l'indépendance et la paix, d'y empêcher les surprises¹; mais par là même ils se trouvaient moins propres au rôle de médiateurs, parce qu'ils avaient tour à tour contrarié et la France et l'Autriche. Le roi de Danemark enfin offrait aussi son entremise; mais la jalousie qu'il ressentait de la Suède faisait révoquer en doute son impartialité.

Les cours de Paris, de Madrid, de Vienne et de Stockholm ne voulaient point de paix; cependant elles crurent que la décence ne leur permettait point de refuser les offres de médiation qui leur étaient faites; elles les acceptèrent toutes, mais elles s'attachèrent à les rendre illusoire, par des chicanes de forme et d'étiquette qui ne permettaient pas seulement d'aborder les difficultés réelles qu'on avait à lever. Lorsqu'on songe que les puissances belligérantes employèrent tout près de sept ans, ou depuis le commencement de la campagne de 1635, jusqu'à la signature des préliminaires à Hambourg, le 25 décembre 1641, à résoudre ces seules questions de forme et d'étiquette, on sent un mélange d'indignation et de pitié pour une si étrange mystification. Urbain VIII avait le premier suscité la difficulté qui donna le plus de

¹ Batt. Nani, Storia Veneta, t. X; p. 570.

peine à écarter. La guerre de trente ans était une guerre de religion, c'étaient les droits réciproques des catholiques et des protestants sur lesquels il s'agissait de transiger ; mais le pape déclara que, dans un congrès dont il était médiateur, il ne souffrirait point qu'on admît les députés d'aucun État protestant. Autant aurait valu déclarer que l'Église ne consentait à aucune paix, ni avec les infidèles ni avec les hérétiques, et à moins que le pape ne renonçât à cette prétention, démentie par l'histoire, il était absurde d'accepter sa médiation. Au contraire on se prêta à son caprice, et au mois d'octobre 1656, le pape envoya le cardinal Ginetti à Cologne pour y présider un congrès où seraient admis seulement les députés de l'Empereur, du roi de France et du roi d'Espagne ¹. Ces députés n'arrivèrent point, car pendant ce temps on cherchait quelque autre combinaison, pour traiter avec ceux dont il importait de régler les droits. On proposa que la république de Venise invitât à un congrès les députés du roi de Suède, des Hollandais et des autres princes protestants ; ce second congrès se serait assemblé à Hambourg ; ainsi l'on aurait ouvert en même temps deux congrès agissant de concert, et cependant placés à une grande distance l'un de l'autre.

On pouvait aisément prévoir combien il se perdrait de temps à faire passer les propositions d'un congrès à l'autre, et combien on ajoutait d'entraves à une négociation à laquelle devaient concourir tous les cabinets, de Stockholm à Madrid, et de Paris ou d'Amsterdam à Vienne ; mais ces lenteurs étaient augmentées encore par la défiance que les Suédois et les Hollandais ressentaient contre les Français leurs alliés, ou par l'arrogance de l'Empereur qui ne voulait admettre aucun député des princes protestants d'Allemagne, parce que tout ce qui les regardait devait être considéré comme réglé par le traité de Prague. Chaque députation à son tour fut l'objet d'une négociation longue et difficile ; chaque passe-port donné par une puissance belligérante contenait quelque clause offensante pour une autre ; l'année 1658 se passa tout entière, comme les précédentes, à négocier sur ces difficultés, sans qu'on pût arriver seulement jusqu'à l'ouverture du double congrès ².

Des négociations directes entre les deux puissants ministres auraient

¹ Flassan, *Hist. de la diplom.*, t. III, p. 69. — Le Vassor, t. V, l. XXXIX, p. 94.

² Bazin, t. IV, p. 67-78. — Flassan, t. III, p. 70-76. — Le Vassor, t. V, p. 98. — Pufendorff *rer. Suecic.*, lib. X, cap. 66, p. 544 et seq.

mené beaucoup plus promptement à la paix ; mais elles excitaient , et non sans raison, la plus vive défiance chez ceux qui n'y étaient pas appelés : aussi s'étudiait-on à les couvrir du plus épais mystère. Olivares dépêcha en 1658 don Miguel de Salamanque à Richelieu, qui eut avec lui quelques conférences secrètes ; d'autres furent reprises en 1640, par Breth, secrétaire pour les affaires des Pays-Bas ; de grandes protestations d'estime et de considération mutuelles, ou du vif désir que chacune des parties avait de la paix , furent échangées, sans amener à aucun résultat ¹.

De même que Richelieu entravait les négociations pour la paix générale tout en paraissant s'y prêter, il faisait aussi naître des obstacles pour empêcher une réconciliation de la famille royale de France, à laquelle il semblait travailler. La reine mère, Marie de Médicis, fatiguée d'avoir trainé pendant sept ans sa vie dans l'exil, faisait à son fils de nouvelles offres d'amitié, et de soumission à son ministre ; Richelieu lui faisait répondre que le maintien de la paix du royaume s'opposait à son retour en France ; qu'il désirait toutefois lui voir choisir sa résidence ailleurs que chez les ennemis de l'État, et que si elle s'établissait à Florence sa patrie, elle y pourrait jouir de tous ses revenus, et y recevrait un traitement conforme à sa dignité. Il y avait déjà trente-huit ans que Marie avait quitté Florence ; elle regardait comme la dernière des humiliations d'y retourner pour y vivre sans pouvoir, au sein d'une famille qu'elle ne connaissait plus. D'ailleurs elle se figurait toujours que son fils n'avait que peu de mois à vivre, et qu'exposé aux fréquents retours périodiques de sa maladie il ne tarderait pas à y succomber : alors elle voulait être assez rapprochée pour venir en toute hâte réclamer la régence durant la minorité de son petit-fils, et elle se tenait pour assurée de l'emporter sur Anne d'Autriche ². Toutefois elle crut qu'il valait mieux pour elle sortir d'un pays en guerre avec la France, et quoiqu'elle n'eût qu'à se louer de la générosité de son gendre Philippe IV, qui lui faisait un traitement magnifique dans un temps où l'argent manquait souvent à ses soldats, elle se déroba de ses États le 10 août 1658, annonçant qu'elle se rendait à Spa, pour sa santé, et elle tourna tout à coup vers Bois-le-Duc, où elle se mit sous la protection du prince d'Orange ³.

¹ Capefigue, t. VI, p. 15. — Le Vassor, t. VI, p. 60. — Vittor. Siri, t. VIII, p. 886. ² Bazin, t. IV, p. 101.

³ Richelieu, Mémoires, t. X, p. 467-485. — Le Vassor, t. V, l. XLIV, p. 565.

Lorsque les Hollandais virent arriver la reine mère, ils ne doutèrent point que ce ne fût un acheminement à sa réconciliation avec son fils, et ils la reçurent avec de grands témoignages de respect ; mais lorsqu'ils s'aperçurent que l'ambassadeur de France à La Haye avait ordre de ne point la voir, et que cette princesse, qui pouvait les mettre mal avec son fils, entendait encore d'être traitée à leurs frais comme une grande reine, ils la prièrent de ne point prolonger son séjour chez eux. En effet, au commencement de novembre, Marie de Médicis s'embarqua pour l'Angleterre, où elle vint se mettre sous la protection d'une autre de ses filles, la reine Henriette. Le roi Charles lui attribua dès son arrivée une pension de 100 livres sterling par jour sur la liste civile ; il vint la recevoir lui-même à Gravesend pour la conduire à son palais de Saint-James. Cependant jamais cette hospitalité ne pouvait lui être plus onéreuse : non-seulement il avait fort peu d'argent, dans un temps où, pour ne point assembler le parlement, il n'osait point lever de subsides sur ses sujets ; il voyait de plus que la présence de sa belle-mère, avec son cortège de prêtres, augmentait la fermentation parmi ses sujets contre les papistes. D'autre part, Marie avait immédiatement été entourée de tous les mécontents de France, de tous les ennemis de Richelieu qui étaient émigrés à Londres ; la mésintelligence entre les deux cours, qui datait déjà de loin, s'en était accrue : Charles I^{er} avait déclaré qu'il secourrait les Pays-Bas espagnols si la France tentait d'en faire la conquête, et Richelieu, qui n'hésitait jamais à faire à ses ennemis le plus de mal possible, à poursuivre la plus légère offense par le plus implacable ressentiment, offrit dès lors son assistance aux puritains d'Écosse qui, à cette époque, se confédéraient contre l'autorité royale par leur célèbre *Covenant*. La correspondance du comte d'Estrades, ambassadeur en Angleterre, fait foi que Richelieu fit exciter par lui les puritains, et qu'il leur envoya en Écosse un agent pour leur promettre son affection et sa protection. Sir William Temple fut informé plus tard que Richelieu leur fit passer dans ce but deux cent mille pistoles¹.

Les émigrés de tous les partis, qui se réunissaient à Londres autour de Marie de Médicis, lui semblaient une preuve que le ministre qui la persécutait s'était rendu odieux à toute la nation. Le duc de Soubise lui représentait les vieux protestants, la duchesse de Chevreuse les amis de la reine, le duc de la Valette les grands seigneurs des provinces,

¹ Bazin, t. IV, p. 106. — Le Vassor, t. V, p. 565. — Capefigue, t. VI, p. 6. — Sir W. Temple's works, t. II, p. 561. — Flassan, t. III, p. 43-48.

et chacun d'eux était entouré par un grand nombre de proscrits moins illustres. La Valette était accusé par le ministre comme l'auteur du revers de Fontarabie : ses frères, le duc de Candale et le cardinal de la Valette demandaient bassement à Richelieu de prescrire lui-même les termes de la lettre qu'ils ne pouvaient se dispenser d'écrire au roi pour intercéder en sa faveur. Son père, le duc d'Épernon, avait eu ordre de ne point sortir de son château de Plassac, et Condé avait été chargé du commandement et de l'administration de la province de Guienne, pendant l'absence du vieux duc, qui conservait cependant sa charge.

« Le duc de la Valette, » dit Omer Talon, alors second avocat général, « quoiqu'il eût épousé la parente de M. le cardinal de Richelieu, » n'honorait pas cette alliance comme il devoit ; il traitoit mal sa » femme, et même depuis son mariage il avoit eu des pensées contraires » à la bienséance de cette alliance, de sorte que, toutes ces choses accu- » mulées ensemble, il ne fut pas difficile de donner à la cour de » mauvaises impressions de lui ¹. » En effet, Richelieu ne le regarda pas comme suffisamment puni par l'exil, auquel il s'était volontairement condamné : le 3 février 1659, il manda à Saint-Germain les présidents du parlement, pour composer avec quelques grands seigneurs une commission extraordinaire, dont le roi, le cardinal et le chancelier faisaient partie. Omer Talon raconte avec orgueil comment les présidents au parlement maintinrent leurs places et demeurèrent assis et couverts ; mais c'est à cela que se borna leur courage, ils n'en montrèrent point pour défendre les garanties des accusés. Le premier président ayant demandé que le jugement de la Valette fût renvoyé au parlement, d'après son privilège de duc et pair, le roi se récria que ce privilège était une erreur, « qu'il vouloit que MM. du parlement sussent bien » qu'il étoit fort indigné contre eux de ce qu'ils prenoient tous les » jours occasion de le fâcher et de le contredire ;..... que tous ceux » qui soutenoient qu'il ne pouvoit pas faire faire le procès à ses sujets » qui l'auroient offensé, par telles personnes que bon lui sembleroit, » étoient indignes de posséder leurs charges. » Les magistrats ne se le firent pas dire deux fois ; après que le duc de la Valette eut été ajourné à trois brefs jours, et que le procès eut été mis en état par contumace, la sentence fut prononcée le 25 mai ; Richelieu s'était récusé comme parent. La Valette fut déclaré criminel de lèse-majesté, atteint et con-

¹ Mém. d'Omer Talon, t. LX, p. 186.

vaincu de perfidie, trahison, lâcheté et désobéissance ; pour réparation condamné d'avoir la tête tranchée, tous ses biens acquis et confisqués, ses terres mouvantes de la couronne réunies. L'exécution fut faite en effigie le 8 juin 1659, à Paris, en place de Grève, à Bordeaux et à Bayonne ¹.

Marie de Médicis, depuis son arrivée en Angleterre, avait cependant redoublé ses efforts pour obtenir la permission de rentrer en France ; ayant épuisé tous les autres moyens, elle arrêta l'ambassadeur français Bellièvre, dans les galeries de Whitehall, et le força à l'entendre, encore que celui-ci lui protestât à plusieurs reprises qu'il avait ordre de ne point se mêler de ses affaires. Elle lui répéta que les peines et les afflictions l'avaient bien changée, qu'elle ne désirait plus désormais que le repos dans quelque ville de son royaume que son fils voulût lui assigner, qu'elle ne se mêlerait d'aucune affaire, qu'elle chasserait de sa maison tous ceux qui seraient odieux ou suspects au roi. Quoique Bellièvre eût déclaré qu'il avait ordre de ne rien transmettre à sa cour concernant la reine, il ne manqua pas de rendre compte au ministre de la conversation qu'il venait d'avoir, et Richelieu dressa la minute de la réponse que Louis XIII écrivit de sa main à son ambassadeur ; il lui disait qu'il avait cru devoir déclarer dans son conseil qu'il ne pouvait désormais se fier aux protestations de sa mère, accoutumée à user de la plus profonde dissimulation avec lui ; il relevait, pour l'en accuser, toutes les marques d'inquiétude et d'impatience qu'elle avait données, et il déclarait enfin que Florence était la seule retraite convenable qu'il pût lui assigner ². Sur de nouvelles instances que Charles fit faire auprès de Louis par lord Germaine qui lui fut envoyé dans ce seul but, le roi se fit donner par écrit l'avis de cinq membres de son conseil, le chancelier Séguier, les surintendants des finances Bullion et Bouthillier, et les secrétaires d'État Chavigny et Sublet des Noyers. Tous cinq conclurent « que le roi ne pouvoit prendre aucune résolution sur ce qui » regardoit sa mère avant que l'établissement d'une bonne paix l'eût » mis dans le cas de moins soupçonner les intentions de cette prin- » cesse, dont on savoit les liaisons avec les ennemis de l'État ; et que » pour le même motif et par la crainte qu'elle ne fit mauvais usage de

¹ Mém. d'Omer Talon, p. 188-197. — Le Vassor, t. V, p. 560 et 623. — Bazin, t. IV, p. 127. — Capefigue, t. VI, p. 54. — Richelieu, t. X, p. 493-500. Ces mémoires finissent en 1658, et ne contiennent pas le reste du procès.

² Le Vassor, t. V, p. 570.

» ses revenus, on ne jugeoit pas à propos de les lui rendre ailleurs
» qu'à Florence ¹. »

Les négociations n'avaient point ralenti les préparatifs de Richelieu pour la campagne qui allait s'ouvrir. Il projetait de faire attaquer la maison d'Autriche par quatre points différents en même temps, en Alsace par le duc Bernard de Saxe-Weimar, en Piémont par le cardinal de la Valette, aux Pays-Bas par trois armées dont le roi serait supposé avoir la direction suprême, en Roussillon enfin par le prince de Condé.

L'armée de laquelle on semblait pouvoir attendre les succès les plus éclatants, en raison de ceux qu'elle avait obtenus l'année précédente, et surtout à cause du génie militaire qu'avait déployé son chef, et de l'indépendance avec laquelle il agissait, était celle du duc Bernard de Saxe-Weimar. Sa vie d'aventurier ne lui avait point fait oublier le sang dont il sortait, ni les intérêts généraux de l'Allemagne. Il recevait un subside de la France, mais c'était comme prince allemand armé pour mettre des bornes au pouvoir illimité de l'Empereur. Il voulait que Brisach dont il avait fait la conquête, fût la capitale d'une principauté nouvelle qu'il comptait fonder dans l'Empire ; il se flattait de l'appuyer sur la Hesse, et il avait fait demander la main de la princesse Amélie, veuve du dernier landgrave, qui, de son côté, avait maintenu avec courage l'indépendance de ses enfants. En même temps, il avait concerté ses opérations avec le général suédois Bannier : celui-ci devait entrer en Bohême, et Bernard en Bavière, et ils étaient convenus de se réunir dans les États héréditaires de la maison d'Autriche. En attendant que les campagnes se revêtissent de fourrages et de moissons, de manière à lui assurer des vivres lorsqu'il s'éloignerait de ses magasins, il avait au printemps fait la guerre en Franche Comté, et il avait soumis une grande partie de cette province, des frontières de l'Alsace jusqu'à Saint-Claude ².

Mais Richelieu désirait faire de Bernard un général français, et non un prince allemand qui se rendit indépendant. Il le sollicitait de lui remettre Brisach, ou tout au moins de consentir que la garnison de cette ville fût moitié allemande, moitié française ; il le pressait de venir à Paris pour jouir des honneurs que lui rendrait la cour : lorsque

¹ Le Vassor, t. V, l. XLIV, p. 616-619. — Bazin, t. IV, p. 130.

² Pufendorfii rer. Succ., lib. XI, cap. 38. p. 372. — Le Vassor, t. V, p. 489, et p. 613. — Coxe, Histoire de la maison d'Autriche, t. III, p. 568. — Bazin, t. IV, p. 136.

la saison de rentrer en campagne fut arrivée, il négociait encore avec lui, par l'entremise du comte de Guébriant, pour obtenir plus de déférence à la politique française, en retour pour des subsides plus abondants. Ces négociations furent brusquement interrompues par la maladie de Bernard. Pendant son séjour à Pontarlier quarante de ses soldats avaient été enlevés en deux jours par une fièvre pétéchiale ; les maladies, que le désespoir multipliait parmi les peuples, gagnaient à leur tour leurs oppresseurs : des pétéchies se montrèrent aussi sur le corps de Bernard, ce qui fit dire qu'il était empoisonné ; il mourut le 18 juillet, n. st. ¹.

Il importait du moins à Richelieu de ne pas laisser perdre les conquêtes de ce grand général, et dissiper son armée. La négociation dont le comte de Guébriant fut chargé, n'était pas sans difficulté. Bernard, mort à trente-six ans, sans avoir été marié, léguait ses conquêtes à celui de ses frères qui en accepterait la propriété, sous condition de les conserver à l'empire germanique, et de se maintenir dans l'alliance de la France et de la Suède ; il laissait le commandement de son armée au major général d'Erlach, assisté par les colonels des régiments. Plusieurs ambitieux songeaient à gagner cette armée, entre autres l'électeur palatin, fils de celui qui avait perdu ses États avec la couronne de Bohême. Ce prince, s'étant fait prêter 25,000 livres sterling par son oncle le roi Charles, crut pouvoir traverser la France, incognito, pour se rendre plus vite auprès de cette armée. Richelieu le fit arrêter à Moulins, puis transférer à Vincennes, de peur qu'il ne vint troubler sa négociation ². Les frères de Bernard avaient fait leur paix avec l'Empereur, et ses soldats répugnaient à leur livrer des places qu'ils avaient gagnées au prix de leur sang. Les Français répandaient de l'argent ; mais d'Erlach et les autres chefs de l'armée étaient hautains autant que cupides : il fallut ménager toutes leurs susceptibilités ; il fallut leur conserver le commandement des places dont Bernard les avait mis en possession. Enfin, un traité fut signé le 9 octobre, par lequel l'armée consentit à reconnaître pour chef le duc de Longueville, et à le servir en France, en Allemagne et dans les Pays-Bas, selon les ordres qu'elle recevrait du roi, moyennant que celui-ci assurât une solde de 700 mille écus par année ³. Pour appuyer ces négociations, la France avait eu

¹ Pufendorfii, l. XI, c. 41, p. 373. — G. Gualdo, p. II, l. V, p. 163. — Le Vassor, t. V, p. 610, 688. — Bazin, t. IV, p. 138. ² Le Vassor, t. V, p. 701.

³ *Ibid.*, p. 692-700. — Vitt. Siri, t. VIII, p. 766. — Pufendorfii, l. XI, c. 43, p. 374 et seq. — Bazin, t. IV, p. 143.

besoin de faire sur cette frontière un grand déploiement de forces, sans en tirer aucun parti ; elle ne put rien faire en Allemagne pendant toute cette campagne, et ce fut seulement le 28 décembre que le duc de Longueville passa le Rhin avec cette armée dont on avait eu tant de peine à obtenir l'obéissance ¹.

La guerre en Piémont eut, dans cette même année 1659, des résultats plus importants, encore que Richelieu ne se fût point proposé de diriger sur cette frontière les plus grands efforts de la France ; mais c'étaient les intrigues, c'étaient les révolutions de palais et de cabinet qui y préoccupaient les esprits, et qui devaient ensuite donner l'impulsion au mouvement des armées.

Les États de Savoie, situés sur l'un et l'autre versant des Alpes, pouvaient ouvrir aux ennemis de la France l'entrée de ses provinces orientales, depuis la Bourgogne jusqu'à la Provence, tout comme ils pouvaient ouvrir aux Français l'entrée de l'Italie ; mais ils étaient couverts d'une population belliqueuse, et tout hérissés de forteresses qui complétaient les moyens de défense préparés par la nature pour leurs défilés. La maison de Savoie se regardait comme la gardienne des Alpes ; son intérêt était évidemment d'en fermer les passages à toutes les armées, et le désir ardent des peuples de ces États était de demeurer neutres dans la guerre entre la France et la maison d'Autriche. Une funeste ambition avait au contraire porté Charles-Emmanuel, puis son fils Victor-Amédée, à vendre son alliance à l'une, puis à l'autre, dans l'espérance de quelque agrandissement de territoire ; mais la mort du dernier et la minorité de ses enfants rendaient la paix plus que jamais nécessaire aux États de Savoie, qui n'avaient plus rien à espérer des succès de la guerre, tandis qu'ils en éprouvaient toutes les calamités. Le désir ardent des Savoyards de demeurer en paix avec des voisins auxquels ils pardonnaient leurs injures, et de qui ils ne réclamaient rien, semblait s'accorder avec l'intérêt de la France et de la maison d'Autriche. La neutralité des États de Savoie aurait mis en sûreté une longue étendue de frontières, pour l'une et l'autre monarchie, et elle leur laissait cependant le choix entre bien d'autres champs de bataille. Le gouvernement de Savoie, dès la mort de Victor-Amédée, avait sollicité la France et l'Espagne de reconnaître sa neutralité ; mais ni le cardinal duc de Richelieu, ni le comte duc d'Olivarès ne voulaient

¹ Le Vassor, t. V, p. 751.

renoncer à aucun des moyens par lesquels ils pouvaient se nuire l'un à l'autre. L'un comme l'autre usait, pour parvenir à ses fins, des peuples ou des princes ses alliés, sans pitié, sans égards pour leurs désirs, leurs intérêts, leur existence même. Richelieu avait répondu aux Savoyards qu'il ne leur laissait de choix qu'entre l'alliance avec la France ou la guerre contre elle, et cette politique dure, hautaine, égoïste, que l'Europe s'accoutumait à regarder comme la politique française, nourrit chez les autres peuples des sentiments de haine, dont les effets, plus d'une fois, se firent cruellement sentir.

Toutefois on aurait dû croire que madame Royale, Christine, veuve de Victor-Amédée, et régente pour son fils, Charles-Emmanuel II, avait des droits aux égards de la France, comme sœur de Louis XIII et fille de Henri IV; mais Richelieu s'irritait contre tout ce qui lui inposait des obligations, et c'était surtout à la famille de ses maîtres qu'il se plaisait à faire sentir son pouvoir. Il est vrai aussi que cette femme libertine, capricieuse, arrogante, emportée, n'avait pu conserver l'estime ni de sa famille ni de ses sujets. Le comte Philippe d'Aglié, son amant, et le père Monod, son confesseur, étaient les deux hommes auxquels elle accordait le plus de confiance; c'étaient aussi ceux que Richelieu voulait surtout écarter d'elle, parce que l'un et l'autre, au lieu d'obéir aveuglément au ministre de France, prétendaient se conduire d'après des intérêts savoyards, rendre la paix à leur patrie, et réconcilier Madame avec ses deux beaux-frères.

Ces beaux-frères, les princes de Savoie, étaient des hommes de talent, mais ambitieux, égoïstes, et prêts à sacrifier l'honneur de leur famille et l'indépendance de leur patrie à leur propre avancement. L'aîné, le cardinal Maurice, aimait les lettres et faisait du bien à ceux qui les cultivaient; il était magnifique et dissipateur; il avait été pendant un temps, à Rome, ce qu'on nommait dans le sacré collège protecteur de la couronne de France; il avait renoncé, en 1654, à cette fonction, pour se faire protecteur de la couronne impériale¹. Le second, Thomas, prince de Carignan, avait acquis en Flandre, dans les armées d'Espagne, la réputation d'un bon capitaine. Les peuples auraient volontiers déféré la régence à l'un ou à l'autre, de préférence à madame Royale, soit parce qu'ils voyaient en eux des compatriotes, en elle une étrangère, soit parce que les maux présents effacent le souvenir des maux passés,

¹ Le Vassor, t. IV, p. 495.

et que les Français, dont on éprouvait les vexations, et qu'on voyait les alliés de Christine, paraissaient plus odieux que les Espagnols dont on était délivré.

Madame Royale ne se refusait pas à admettre ses beaux-frères à quelque partage de l'autorité; mais Richelieu exigeait qu'il ne leur fût pas même permis de rentrer dans les États de Savoie. D'autre part, le cardinal Maurice, qui n'était séparé du trône que par un enfant de quatre à cinq ans, dont la légitimité était révoquée en doute, aspirait à la souveraineté plutôt qu'à la régence. Ferdinand III, à sa sollicitation, rendit un décret qui, déclarant que les États de Savoie étaient des fiefs de l'empire romain, en confiait l'administration au cardinal Maurice, jusqu'à la majorité de son neveu. Les partisans de la duchesse témoignèrent une vive indignation de ce qu'un prince de Savoie, en acceptant ce décret, avait compromis l'indépendance de sa patrie ¹. En même temps, ce cardinal était arrivé à Chieri, avec une suite de sept ou huit personnes seulement; il écrivait à la duchesse que toutes ses actions prouvaient la sincérité de son affection, et qu'on ne pouvait sans violence l'éloigner de sa maison paternelle : or, dans ce moment même il ourdissait une conspiration pour s'emparer des citadelles de Carmagnole et de Turin; des traîtres lui avaient promis que la duchesse elle-même, avec le jeune duc son fils, et ses autres enfants, seraient livrés entre ses mains. Le complot fut découvert l'avant-veille de son exécution, le 15 novembre 1638. Christine se hâta de faire entrer dans la citadelle de Turin un régiment français, pour se mettre en sûreté contre ses propres sujets, oubliant qu'elle se mettait ainsi dans la dépendance de Richelieu, dont elle avait déjà éprouvé la dureté; elle fit arrêter les conspirateurs, dont quelques-uns furent plus tard livrés au supplice; enfin elle envoya un gentilhomme au cardinal Maurice, à Chieri, pour l'inviter à repasser la frontière, et l'accompagner jusque-là avec toutes les marques du respect. Maurice se conforma à cette invitation plus rapidement que Christine n'avait compté, car elle avait donné avis au cardinal de la Valette, qui commandait les Français en Piémont, de la route que l'autre cardinal devait suivre, et elle espérait qu'il l'arrêterait au passage, ce qu'il n'eut pas le temps d'exécuter ².

¹ C. Botta, *Storia d'Italia*, t. V, l. XXII, p. 126-148. — B. Nani, *Storia Veneta*, lib. XI, p. 598.

² Botta, t. V, p. 118, 120. — Conte G. Gualdo Priorato, p. II, lib. V, p. 151. — Guichenon, t. III, p. 56. — Muratori; *Annali d'Italia*, t. XV, p. 289.

Le cardinal Maurice, qui s'était mis en sûreté au château d'Annone, sur la frontière milanaise, protesta que l'accusation de complot pour surprendre les deux forteresses était fausse, que les malheureux qui avaient péri à cette occasion, avaient été condamnés injustement. Il invita son frère Thomas à revenir de Flandre pour le joindre et l'appuyer de sa réputation militaire, et de concert avec lui, il signa le 17 mars 1639, avec le marquis de Leganez, gouverneur du Milanais pour le roi d'Espagne, un traité par lequel celui-ci s'engageait à attaquer madame Royale pour la dépouiller de la régence, et en investir le cardinal Maurice. Les deux princes s'engageaient à assister de tout leur pouvoir les Espagnols, sous condition que les princes garderaient la possession de toutes les places qui se donneraient volontairement à eux ; tandis que toutes celles qui seraient soumises par la force, demeureraient aux mains des Espagnols jusqu'à la paix ¹. Richelieu ne perdait pas une occasion pour persuader à Christine que le cardinal de Savoie aurait recours contre elle à des moyens plus odieux encore ; aussi lui recommandait-il de veiller avec soin sur tout ce qu'elle mangeait, sur tout ce que mangeait son fils, car il était assuré, disait-il, que le cardinal Maurice avait fait provision à Gênes des poisons les plus subtils qu'on eût pu trouver pour lui dans cette ville ².

Tandis que madame Royale était troublée par les complots de ses beaux-frères, et par les avertissements que lui donnait son prétendu protecteur, le jésuite en qui elle avait le plus de confiance, le père Monod, lui fut enlevé. Des soldats français l'arrêtèrent, d'après les ordres du cardinal de la Valette, sur la route d'Ivrée à Villeneuve. Il fut d'abord enfermé à Pinerolo, puis à Cuneo. Il trouva moyen de s'échapper de cette dernière place ; mais il fut repris et envoyé à Montmélian, d'où il fut plus tard transféré au château de Miolans en Tarentaise, où il mourut en 1640 ³. Richelieu, pour noircir le père Monod dans l'esprit de Christine, avait eu soin de lui faire savoir que ce jésuite avait donné à entendre que le comte d'Aglié était le père de ses enfants. Elle fut obligée de se soumettre à cette dernière persécution, et d'écrire à Richelieu pour s'humilier et se recommander à sa protection.

¹ Botta, t. V, p. 127.

² *Ibid.*, p. 113, 126 et 174.

³ Cette arrestation est contée fort diversement par Botta, t. V, p. 154 ; Le Vassor, t. V, p. 632 ; et Bazin, t. IV, p. 149.

En effet Christine, attaquée par ses deux beaux-frères, attaquée par les Espagnols, menacée en même temps par la guerre civile et la guerre étrangère, demandait avec instance au roi son frère de lui envoyer de puissants secours. C'était au cardinal de la Valette que Richelieu avait donné le commandement de l'armée de Piémont. Il aimait employer les ecclésiastiques à la guerre, et pour maintenir ce cardinal dans son commandement militaire, il avait bravé les censures du pape. Cependant Richelieu n'avait pas la même confiance dans la Valette, depuis qu'il avait échoué en 1637, dans sa campagne de Picardie. Il lui avait laissé prendre avec lui son frère le duc de Candale, pour le seconder, tandis que son autre frère, le duc de la Valette, était condamné à mort par contumace, et que son vieux père, le duc d'Épernon, était relégué dans son château de Plassac. Mais, à son arrivée en Piémont, le cardinal avait reconnu avec douleur que l'armée qui lui était confiée ne comptait pas, entre Français et Piémontais, plus de dix mille hommes de pied et de trois mille chevaux ¹. Ses difficultés furent augmentées, lorsqu'au mois de février 1659, son frère le duc de Candale mourut à Casal de la fièvre. Dans le mois suivant, le marquis de Leganez, à la tête de l'armée espagnole, vint attaquer la petite forteresse de Cengio sur le revers des Apennins, dans la direction de Savone; le cardinal de la Valette accourut pour la défendre avec tout ce qu'il avait de forces; mais le prince Thomas, profitant de son absence, partit de nuit de Verceil, avec deux mousquetaires à cheval, passa la Dora-Baltea, et parut au point du jour devant Chivasso, à trois lieues de Turin : les bourgeois de la ville ne l'eurent pas plus tôt reconnu qu'ils forcèrent le commandant à lui ouvrir leurs portes, et qu'ils lui jurèrent fidélité, comme au tuteur du duc son neveu. Madame Royale fut elle-même témoin des transports de joie des habitants de Turin à cette nouvelle inattendue. Évidemment, la population presque entière lui était contraire : pour dérober le jeune duc et ses filles au danger d'un soulèvement, elles les fit à l'instant partir pour Chambéry; le cardinal de la Valette, averti de ce danger nouveau, abandonna Cengio à sa destinée, et revint en toute hâte pourvoir à la défense de la capitale : mais après avoir laissé des garnisons dans les lieux qu'il lui importait le plus de sauver, il ne lui restait pas plus de dix-huit cents hommes pour défendre Turin contre les ennemis et contre ses propres habitants. En même temps il

¹ Le Vassor, t. V, p. 495.

apprenait que trois armées soumettaient l'une après l'autre les forteresses du Piémont. Le prince Thomas avait pris Crescentino et Verrue; le cardinal Maurice, Biella, Ivree et la vallée d'Aoste; le marquis de Leganez après Cengio avait pris Moncalvo, puis se réunissant au prince Thomas, il avait forcé Asti à se rendre: et emporté d'assaut Trino qui fut soumis à un horrible pillage ¹.

Le Piémont se perdait, le cardinal de la Valette était loin d'avoir des forces suffisantes pour le défendre; mais il semblait aussi que le cardinal Richelieu ne se souciait point de le sauver, qu'il se plaisait à accumuler les humiliations sur un collègue auquel il se reprochait d'avoir cru des talents militaires; qu'il voulait même profiter des malheureuses circonstances où se trouvait la sœur de son roi, pour la contraindre à se mettre entièrement dans sa dépendance. Le secrétaire d'État, comte de Chavigny, fut envoyé à Turin comme ambassadeur extraordinaire, pour représenter à madame Royale que les Français pouvaient mal défendre le Piémont sans en être maîtres, qu'ils se croiraient sans cesse exposés à des trahisons, puisqu'on ne pouvait douter que le pays n'avait pas d'affection pour la régente; que la seule chance de salut pour elle, c'était donc de remettre ses enfants et ce qui lui restait de places fortes entre les mains du roi, qui redoublerait alors ses efforts en Italie; « mais que si la duchesse faisait difficulté et qu'elle » voulût toujours nager entre deux eaux, le roi se déchargeoit devant » Dieu et devant les hommes d'une protection qui deviendrait » inutile ². »

Madame Royale fut atterrée d'étonnement et de douleur quand elle vit que ses protecteurs n'étaient pas moins empressés à la dépouiller que ses ennemis. Elle assembla son conseil dans lequel le comte Philippe d'Aglié opina vivement pour le maintien de son indépendance, attirant ainsi sur lui-même tout le courroux de Richelieu: elle fit faire à ses beaux-frères des ouvertures d'accommodement qui furent repoussées; enfin elle consentit le 1^{er} juin à livrer aux Français Savigliano, Cherasco, et Carmagnole. De tout le Piémont les protestants vaudois lui étaient presque seuls demeurés fidèles; il était bien arrivé quelques nouvelles troupes de France, mais elles ne suffisaient pas à

¹ Botta, t. V, l. XXII, p. 157. — Muratori, p. 290. — Guichenon, p. 59, 60. — G. Gualdo, p. II, l. V, p. 142.

² Bazin, t. IV, p. 154. — Le Vassor, t. V, p. 655. — Nani, l. XI, p. 602. — Guichenon, t. III, p. 62. — C. Botta, t. V, p. 151.

tenir la campagne ; à peine pouvaient-elles fournir des garnisons aux places fortes. Le prince Thomas, trouvant toutes les routes ouvertes, s'approcha dans la nuit du 26 au 27 juillet de la porte Castello de Turin, qui lui fut livrée par des traîtres. La duchesse, réveillée en sursaut, recueillant ses bijoux et ses papiers les plus précieux, se retira à moitié vêtue dans la citadelle, traversant avec ses dames de cour, à la lueur des flambeaux, et sous la protection de quelques serviteurs dévoués, une populace déjà soulevée, et qui applaudissait aux princes de Savoie par ses acclamations. A peine Christine était entrée dans la citadelle que les canons placés sur ses murailles commencèrent à foudroyer la cité. Ni les princes cependant ni la régente ne pouvaient désirer la ruine de leur capitale, aussi l'on convint bientôt d'un armistice de deux mois et demi, entre la ville et la citadelle. La régente livra celle-ci le 14 août au cardinal de la Valette et se retira à Suse. Dès le 28 septembre, le cardinal mourut au château de Rivoli. Peu de généraux pouvaient à cette époque se flatter d'une longue vie. Les fléaux que les soldats infligeaient au pays, les atteignaient à leur tour ; les fièvres pernicieuses ou la peste suivaient partout les armées, et le cardinal de la Valette était plus exposé encore à leur invasion par l'anxiété de son esprit : il voyait sa famille succomber sous les persécutions de Richelieu, et lui-même, qui avait été une fois le favori de ce ministre, il s'apercevait qu'il était tombé dans sa disgrâce, et que les revers qu'il venait d'éprouver, et qu'il pouvait tous attribuer à l'abandon dans lequel on l'avait laissé, devenaient autant de chefs d'accusation contre lui ¹.

Madame Royale ne demeura pas longtemps à Suse : elle passa le mont Cenis, pour rejoindre ses enfants en Savoie ; mais elle s'aperçut bientôt que cette partie de ses États, qui n'avait pas encore éprouvé le fléau de la guerre, n'était pas moins irritée contre elle que le Piémont. On lui faisait un crime de son alliance avec la France, qui avait provoqué les attaques des Espagnols, et de sa brouillerie avec ses beaux-frères. On annonçait déjà le procès scandaleux que ne manqueraient pas de lui faire les princes de Savoie, pour prouver l'illégitimité de ses enfants. Dépouillée de presque tous ses États, ruinée, humiliée, désespérée, la fille de Henri IV n'avait de recours que dans ce même Richelieu, qui la traitait avec tant de dureté. Lorsqu'elle apprit qu'il arrivait

¹ Botta, t. V, l. XXII, p. 165-172. — Le Vassor, t. V, p. 641. — Bazin, t. IV, p. 137. — Montglat, p. 249.

à Grenoble, à la suite du roi Louis XIII son frère, elle se résolut à aller leur rendre visite le 25 septembre ; mais elle ne voulut pas conduire avec elle son fils, dans la crainte qu'on ne lui permit pas de le remmener. En sortant de Chambéry, elle écrivit au marquis de Saint-Germain, gouverneur de Montmélian, de ne rendre ni la place forte ni l'enfant qui lui étaient confiés, lors même qu'il s'agirait de la sauver à ce prix des plus grands dangers, ou que par la force ou les menaces on lui aurait arraché à elle-même un ordre de les livrer ; puis elle se présenta à son frère ¹.

Louis XIII avait promis d'avance de ne point faire de reproches à sa sœur sur sa conduite passée ; mais incapable d'affection et de pitié, ses manières furent froides et sèches avec cette princesse malheureuse ; d'ailleurs Richelieu veillait sur lui pour l'empêcher de s'attendrir. Celui-ci répéta à la duchesse ce qu'il lui avait déjà fait dire par Chavigny, que la seule voie de salut pour elle c'était de livrer toutes ses places de guerre, de recevoir dans Montmélian une garnison française, et de lui remettre le jeune duc pour qu'il fut élevé à Paris avec le dauphin. A l'ouïe de ces propositions, Christine fondit en larmes ; mais l'indignation avait autant de part que la douleur à ces larmes, et elle refusa avec fermeté. Richelieu se tourna vers le comte Philippe d'Aglié : il essaya tour à tour les promesses et les menaces ; mais il fut repoussé avec une égale détermination. Bientôt la nouvelle qu'un parti nombreux de gentilshommes savoyards s'était jeté dans Montmélian, pour conserver ce dernier asile à la maison de ces princes, rendit inutiles des sollicitations ultérieures ; mais lorsque d'Aglié prit congé du cardinal, celui-ci, lui serrant la main avec violence et le regardant de travers, lui dit qu'il pouvait se vanter désormais d'avoir fait à une tête couronnée l'affront le plus sanglant qu'elle eût jamais reçu ; puis il lui tourna le dos. D'Aglié, se hâta de monter à cheval et le pressant de l'éperon, il ne ralentit point sa course qu'il ne fût rentré dans les murs de Montmélian ².

Cependant Madame avait cédé pour toutes les autres forteresses ; elle avait livré aux Français, d'abord Suse, Avigliana et Cavours ; puis Charbonière, Bene, Fossano et Alba de Montferrat ; et de son côté,

¹ Botta, t. V, p. 179. — Le Vassor, t. V, p. 750.

² Carlo Botta, t. V, p. 181. — Le Vassor, t. V, p. 754. — Vittorio Siri, *Memorie recondite*, t. VIII, p. 747. — Batt. Nani, l. XI, p. 614. — Guichenon, t. III, p. 68. — Gualdo, p. II, l. VI, p. 187. — Muratori, t. XV, p. 294. — Montglat, p. 252.

Richelieu avait promis que la France agirait désormais avec plus de vigueur en Piémont. Cette fois il tint parole, parce qu'il eut le bonheur de choisir enfin un vrai capitaine : ce fut Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, qui quitta le commandement de la flotte de la Méditerranée pour recueillir l'armée qu'avait laissée sans chef le cardinal de la Valette. Après sa réunion avec le marquis Villa, qui commandait les Piémontais, il n'avait encore sous ses ordres que sept mille fantassins et deux mille chevaux ; cependant il partit de Carmagnole pour jeter du secours dans Casal, qui, assiégé par les Espagnols, était réduit à la dernière extrémité. En passant devant Chieri, il s'en empara par une brusque attaque, le 50 octobre, et les munitions qu'il trouva dans cette ville ennemie, lui servirent à fournir le convoi nécessaire pour ravitailler Casal ; toutefois il savait bien qu'il s'était par là exposé à manquer lui-même de vivres à Chieri, où il était resté de sa personne. Bientôt il y fut enveloppé par Thomas de Savoie et Leganez, qui, occupant toutes les hauteurs de Santena, Montcalieri, Poirino et Cambiano, ne laissèrent rien parvenir jusqu'à lui. La faim se faisait déjà cruellement sentir dans Chieri ; les ennemis, qui lui fermaient le chemin de Carmagnole, où il voulait retourner, étaient quatre fois plus nombreux que lui ; ils étaient vigilants, et ils occupaient des postes qui commandaient sa route ; cependant il partit dans la nuit du 50 novembre, et marchant avec autant de diligence que de silence, il avait déjà passé Santena et le pont de la Rotta sur l'un des bras du Pô, lorsque Leganez descendu de Poirino, et Thomas parti de Moncalieri, s'étant réunis, attaquèrent avec fureur Harcourt comme il allait passer le pont sur la seconde branche du fleuve : ils le repoussèrent, et s'emparèrent du passage. Toute l'armée française était perdue si Harcourt, ramenant ses soldats au combat, et leur donnant l'exemple de la valeur, ne s'était de nouveau rendu maître du pont, ne l'avait traversé malgré le nombre des ennemis, et profitant ensuite des bois qui longeaient sa route, n'avait, en combattant toujours, su la ramener jusqu'à Carignan, où s'arrêta leur poursuite ¹. Ce combat brillant fut désigné par le nom de *la Rotta*, ou Route.

Le comte d'Harcourt, qui, avec des forces si inférieures, avait traversé le pays ennemi pour ravitailler, avec les munitions de ses adversaires

¹ Botta, t. V, p. 185. — Mém. de Duplessis, t. LVII, p. 180, de la 2^e série. — Le Vassor, t. V, p. 756 — G. Gualdo, p. II, l. VII, p. 211. — Bazin, t. IV, p. 168. — Montglat, p. 253.

eux-mêmes, une ville assiégée, et s'était ensuite retiré sans se laisser entamer, avait terminé glorieusement la campagne de Piémont; mais son succès même attestait la faiblesse extrême de son armée. En effet, ce n'était point de ce côté, c'était vers la Flandre que Richelieu avait dirigé les forces principales de la monarchie; c'était là qu'il croyait avoir préparé à son maître une campagne royale qui flatterait son orgueil et lui ferait oublier tous les revers précédents. Il l'avait, dans ce but, conduit, au printemps de 1659, à Abbeville, d'où il devait diriger à la fois la marche de trois armées. La plus importante était commandée par le marquis de la Meilleraye, grand maître de l'artillerie, et cousin germain du cardinal. Elle se mit en marche d'Amiens, et, au milieu de mai, elle arriva devant Hesdin, dont elle entreprit le siège. Louis vint la joindre le 5 juin, pour presser les opérations. Le cardinal infant d'Espagne s'avança jusqu'à dix lieues de distance, comme s'il avait voulu secourir la place; mais il ne s'approcha pas davantage. Deux autres armées, il est vrai, étaient destinées à tenir les ennemis en échec, et à couvrir celle où le roi devait recueillir de la gloire. L'une, sous les ordres du maréchal de Châtillon, devait s'avancer, de Vervins, vers le Hainaut, l'autre, sous les ordres du marquis de Feuquières, devait entrer dans le Luxembourg, et assiéger Thionville. Ce fut celle-là seule qui fut exposée à supporter tout l'effort des ennemis; elle était cependant la plus faible; on n'y comptait guère que huit ou neuf mille fantassins et quatre mille chevaux. Elle arriva devant Thionville le 19 mai, et commença à s'y retrancher. Le général Piccolomini, qui était à Bastogne avec une forte armée impériale, en partit au commencement de juin, pour secourir la ville assiégée. Feuquières, conformément aux ordres qu'il avait reçus, n'osa point sortir de ses lignes. Châtillon, qui n'avait point trouvé d'ennemis devant lui, et qui avait eu la commission de secourir celle des deux armées qu'il jugerait la plus exposée, n'arriva point, peut-être par jalousie, au secours de Feuquières. Celui-ci fut forcé dans ses lignes, le 7 juin, par Piccolomini. Il perdit toute son artillerie et tout son bagage; il fut blessé, fait prisonnier et mourut de ses blessures, et son armée éprouva une déroute complète ¹.

Après sa victoire à Thionville, Piccolomini se réunit au cardinal infant, et ils mirent ensemble en délibération s'il était encore temps de secourir Hesdin; mais les opérations de ce siège avaient été con-

¹ Le Vassor, t. V, p. 669. — Vitt. Siri, t. VIII, p. 773. — Mém. de Montglat, l. XLIX, p. 223-250. — Bazin, t. IV, p. 159.

duites régulièrement sous les yeux du roi. Le gouverneur d'Hesdin, vieillard de quatre-vingts ans, qui avait été blessé d'un éclat de bombe, ne fit pas toute la résistance qu'on avait attendue de lui : il capitula le 29 juin. Louis XIII voulut entrer par la brèche dans la place qu'il venait de conquérir, et sur cette brèche il donna à M. de la Meilleraye le bâton de maréchal de France. Châtillon, pour réparer la faute qu'on lui avait reprochée, attaqua la petite ville d'Ivoy, et s'en rendit maître le 2 août. C'est ainsi que se termina de bonne heure la campagne de Picardie, à l'issue de laquelle nous avons vu que Louis XIII se rendit à Grenoble pour rencontrer sa sœur ¹.

De même que Richelieu voulait que dans le nord le roi eût tout l'honneur de la campagne, il voulait que dans le midi ce fût le prince de Condé. Il était flatté de voir le premier prince du sang lui faire bassement sa cour, l'avoir choisi pour le parrain du second de ses fils, et rechercher pour l'aîné une alliance avec sa famille. Celui-ci, le duc d'Enghien, âgé seulement de dix-sept ans, était promis à mademoiselle de Brézé, nièce du cardinal; et Condé écrivait à Richelieu : « Tenez-
» moi pour un homme tout à vous, et qui ne fonde ses desseins et
» désirs que dans votre amitié, protection et alliance ; » et ailleurs :
« ce sont des marques (le don de deux abbayes) de votre bonté envers
» une famille dont l'aîné est dédié à entrer dans la vôtre, et le jeune
» est votre filleul; quant au père, il ne respire que pour vous contenter
» et servir, et n'a nulle plus forte passion que de vous agréer ². »

Tant d'humilité méritait une récompense. Richelieu mit sous les ordres du prince seize mille hommes, avec une bonne artillerie, pour faire la conquête du Roussillon. Le maréchal de Schomberg ne le vit pas sans inquiétude arriver dans son gouvernement de Languedoc : il ne croyait pas à ses talents militaires; il connaissait son arrogance avec ses inférieurs, et il craignait le sort du duc d'Épernon. Il écrivit à Richelieu de ne pas croire aveuglément Condé s'il rejetait sur les subalternes les malheurs qui pourraient bien lui arriver. Cependant Condé entreprit le 12 juin le siège du petit château de Salses, sur l'étang de Leucate, à l'entrée du Roussillon : Schomberg, avec une partie de l'armée, se porta plus avant pour le couvrir du côté de Perpignan. Les Catalans comptaient parmi leurs privilèges celui de se défendre eux-

¹ Le Vassor, t. V, p. 676, 679. — Vitt. Siri, t. VIII, p. 775. — Montglat, p. 252-257. — Bazin, t. IV, p. 166.

² Bazin, t. IV, p. 171. — Le Vassor, t. V, p. 725.

mêmes: ils ne s'étaient point préparés à l'attaque des Français; le siège de Salses ne fut pas interrompu par eux, et la place capitula le 19 juillet. Mais les Catalans, qui n'avaient pu la défendre, s'obstinèrent à la recouvrer. La province entière prit les armes. Le clergé paya des décimes extraordinaires, la noblesse s'arma à ses frais, les villes firent avancer leurs milices : les chaleurs brûlantes de l'été, puis les pluies, exposèrent à de grandes souffrances l'armée catalane que conduisait Philippe, fils du fameux Ambroise Spinola; d'Espanan, qui commandait trois régiments français à Salses, défendit la place avec beaucoup d'intelligence et de bravoure; Condé, qui s'en était retourné en Languedoc pendant les grandes chaleurs, revint avec vingt mille hommes pour secourir Salses, au milieu d'octobre. Schomberg lui conseilla de se hâter de forcer les lignes des assiégeants, qui n'étaient point encore terminées; mais Condé attachait son point d'honneur à ne jamais suivre les conseils d'autrui : il temporisa, et un de ces orages du Roussillon, qui avaient été à plusieurs reprises funestes aux armées françaises, fondit sur son camp dans la nuit du 18 octobre. Ses tentes, ses bagages furent entraînés par une effroyable inondation; l'armée, épouvantée par la trombe qui semblait s'attacher à elle, se dispersa, et regagna, en fuyant, les frontières de France. Il fallut près d'un mois à Condé pour la réunir de nouveau, et lorsqu'il se présenta la seconde fois devant les lignes des Espagnols à Salses, le 14 novembre, il reconnut qu'il était impossible de les forcer. La place fut réduite à capituler à la fin de l'année ¹.

Ainsi, de tous les côtés également, la campagne pour laquelle Richelieu avait fait de si immenses préparatifs, se terminait d'une manière peu favorable à la France; mais les victoires que le roi n'avait pu remporter sur les ennemis de l'État, il les remporta sur ses propres sujets. La pesanteur des impôts était devenue intolérable; surtout les paysans étaient révoltés de la solidarité de la taille. En effet, après qu'ils avaient payé leur quote-part, ils voyaient tout à coup saisir leurs récoltes et leurs attelages, ou bien ils étaient jetés eux-mêmes en prison, pour les contraindre à payer la contribution de quelque voisin plus pauvre, chez lequel on n'avait rien trouvé à saisir. En Normandie, plusieurs de ces malheureux recoururent au parlement de Rouen et à la cour des

¹ Le Vassor, t. V, l. XLV, p. 724 seq. — Montglat, l. XLIX, p. 256. — Mém. de H. de Campion, p. 125-129. — G. Gualdo, p. II, l. VI, p. 195. — Fr. Manuel de Melo, p. 11. — Bazin, t. IV, p. 175.

aides, qui voyant qu'ils avaient payé leur quote-part, les élargirent de prison, avec défense de les inquiéter davantage. Le conseil du roi cassa tous ces arrêts; mais l'approbation des cours souveraines hâta l'explosion du mécontentement universel. Les habitants de la Basse-Normandie prirent les armes, sous le nom de *va-nu-pieds*, et se fortifièrent à Avranches. Le colonel Gassion fut détaché de l'armée de Picardie et envoyé en hâte contre eux avec quelques troupes. On avait choisi de préférence, pour les mettre sous ses ordres, des soldats étrangers, afin qu'ils fussent moins accessibles à la compassion. Gassion, après avoir désarmé les bourgeois de Caen, le 24 novembre, attaqua les insurgés qui s'étaient barricadés dans Avranches, et qui s'y défendirent bravement; mais les soldats avaient eu ordre de ne faire aucun quartier, et avant la fin de la journée du 30 novembre, tous les malheureux *va-nu-pieds*, ou avaient péri en combattant, ou, quand ils avaient voulu fuir, avaient été précipités dans la rivière. « Il prit et tua, dit Montglat, tout » ce qui étoit dedans les barricades; les prisonniers furent pendus, et » ainsi cette canaille fut dissipée ¹. »

Un si grand massacre aurait pu suffire aux rigueurs de Louis XIII, mais il croyait que la majesté royale demandait, dans les discordes civiles, qu'après le sabre des soldats la hache des bourreaux fût toujours employée. Le chancelier Séguier fit, le 2 janvier 1640, son entrée à Rouen, accompagné par le même colonel Gassion qui venait d'exterminer les paysans. Il déclara qu'il supprimait le parlement de Normandie, la cour des aides, le corps de ville, le lieutenant-général, et même les officiers de finance, tous suspects de s'être conduits envers les rebelles avec connivence ou avec mollesse. Il ajouta que la province serait désormais gouvernée par la volonté du roi, absolue, sans limites, et qu'il lui suffirait de notifier. Il institua sous sa présidence un tribunal composé des gens de loi qu'il avait amenés avec lui; ce tribunal condamna un grand nombre de prisonniers et de contumaces à être rompus vifs, pendus ou bannis. Il frappa Rouen d'une contribution extraordinaire d'un million quatre-vingt-cinq mille livres; enfin il insista pour qu'on ne laissât entre les mains du commun peuple aucune sorte d'armes, et il recommanda aux gentilshommes d'y tenir la main, et d'empêcher tout rassemblement sur leurs terres. Avant d'être choisi pour châtier la Normandie, le chancelier Séguier avait adressé au car-

¹ Mém. de Montglat, l. XLIX, p. 261. — Le Vassor, t. V, p. 754. — Capefigue, t. VI, p. 9. — Bazin, t. IV, p. 177. — Bassompierre, p. 419.

dinal un mémoire dans lequel il lui proposait des mesures plus sévères encore ¹.

Le pape Urbain VIII avait offert sa médiation pour rétablir la paix en Europe, mais non-seulement il ne voulait pas traiter avec les puissances protestantes, il montrait à la France elle-même une aigreur et des prétentions qui le rendaient bien peu propre au rôle de pacificateur. De son côté, le cardinal Richelieu avait moins d'égards pour le chef suprême de l'Église que n'en aurait eu aucun ministre séculier. Il y avait déjà plusieurs années que Richelieu avait demandé le chapeau de cardinal pour le capucin Joseph, François le Clerc du Tremblay. L'importance de cet homme a été exagérée à cause du contraste qui frappait tous les yeux entre son humble habit et le pouvoir qu'il exerçait. « Dans la vérité, dit M. Bazin, le père Joseph ne fut qu'un agent » utile, intelligent, prompt, hardi, laborieux, prêt à tout, propre à » tout; homme de conseil et d'exécution, quelquefois chargé de mis- » sions importantes, le plus souvent et le plus longtemps fixé auprès » du cardinal qui se déchargeoit sur lui de l'immense travail dont il » étoit accablé; quelque chose de plus qu'un secrétaire intime, parce » que la communication entière et constante des pensées et des intérêts » qu'il avoit à servir, le mettoit à même d'agir, d'écrire, de diriger, » de commander sans prendre l'ordre du ministre, et que le crédit de » son mandat étoit partout reconnu. C'est ainsi qu'on le voit en cor- » respondance active et continuelle avec les généraux, les ambassa- » deurs, les secrétaires d'État, parlant comme en son nom et de son » autorité. Le cardinal se servoit surtout de lui pour ébaucher les » affaires, pour soutenir ces premières approches des négociations poli- » tiques, où s'écoule ordinairement les prétextes, les prétentions » excessives, les propositions vagues et mal digérées. Sa parole un peu » rude déblayoit le chemin, et ses formes brusques et tranchantes pré- » paroient un meilleur accueil aux gracieuses façons du cardinal ². »

Richelieu a été accusé d'avoir lui-même engagé secrètement le pape à refuser le chapeau de cardinal qu'il lui demandait pour le capucin Joseph; mais Urbain VIII n'aimait ni Richelieu ni son confident; il

¹ Isambert. Anciennes Lois franç., t. XVI, p. 524, 525. — Capcfigue, t. VI, p. 11. — Bazin, t. IV, p. 182.

² Bazin, Hist. de Louis XIII, t. IV, p. 117. — On peut voir la contre-partie de ce jugement dans l'Histoire du père Joseph, par l'ab. Richard Archives; curieuses, 2^e série, t. IV, p. 115-575.

regardait leur politique comme funeste au catholicisme , et il s'était abstenu longtemps de faire aucune promotion de cardinaux , pour ne pas donner cette satisfaction à la France. Une attaque d'apoplexie survenue au père Joseph à Ruel, au mois de mai 1658 , qui fut suivie de paralysie , le fit renoncer à toutes ses ambitieuses espérances. Le cardinal Richelieu , de son côté , se hâta de révoquer la présentation du roi faite en sa faveur , et de mettre en première ligne comme l'élu de la France l'abbé Giulio Mazarini, qui, désormais tout dévoué à Richelieu et fixé définitivement en France dès le 4 janvier 1640, n'était pas mieux vu à Rome que celui qu'il remplaçait. Depuis cette première attaque, le père Joseph traîna sa languissante existence à Ruel jusqu'au 18 décembre 1658 qu'il mourut ¹.

De nouvelles causes d'aigreur entre les cours de France et de Rome étaient survenues. Le maréchal d'Estrées, ambassadeur auprès du pape, mettait son orgueil à soutenir toutes ces franchises attribuées aux palais d'ambassade qui sont si contraires à la police et à la sûreté de Rome : il s'irrita de ce qu'on avait enlevé cinq esclaves convertis, qui s'étaient réfugiés à la Trinité du Mont, où ils se disaient sous la protection de l'ambassade ; il permit à son écuyer Rouvray d'étaler les armes de France à la porte d'un brelan, où un Romain nommé Biasone tenait maison de jeu malgré la défense du pape. Ce Biasone ayant été condamné aux galères, Rouvray l'enleva de la chaîne à main armée ; mais la justice de Rome mit en revanche la tête de Rouvray à prix, et il fut tué d'un coup d'arquebuse : jusqu'à ce que la cour de Rome eût donné au roi une satisfaction convenable, le nonce fut averti de ne point se montrer à l'audience ; quelques mois plus tard cependant ces différends furent arrangés sans bruit ².

A cette époque, la cour était surtout occupée des progrès que Henri, marquis de Cinq-Mars, second fils du maréchal d'Effiat, faisait dans la faveur royale. C'était le cardinal qui l'avait placé auprès du roi, pour détruire l'influence de mademoiselle de Hautefort. Cette jolie et capricieuse dame de la reine était fatiguée et ennuyée des froids hommages de Louis XIII, qui n'avait jamais demandé à sa maîtresse autre chose que d'écouter ses récits de chasse, ses détails sur ses maladies, ou ses plaintes toujours renaissantes contre tous ceux qui l'approchaient, sur-

¹ Le Vassor, t. V, p. 608. — Flassan, Hist. de la Diplom., t. III, p. 49. — Gualdo, p. II, l. V, p. 158.

² Le Vassor, t. V, p. 758. — Flassan, t. III, p. 50-54. — Bazin, t. IV, p. 183-184.

tout les confidences de son humeur contre Richelieu qu'on ne pouvait pas entendre sans danger. Mademoiselle de Hautefort était vertueuse, mais elle aurait mieux aimé être sous la sauvegarde de sa propre vertu, que de celle du roi ; elle aimait la reine, et par conséquent elle détestait Richelieu, aussi la seule confidence qu'elle écoutât avec plaisir, c'était celle de la haine du roi pour son ministre, et c'était justement celle qu'elle n'aurait pas dû encourager. Le cardinal savait que le roi, qui se laissait prendre par les yeux, n'aurait jamais qu'une amitié à la fois, soit d'homme, soit de femme, et il jugea que Cinq-Mars, alors d'une beauté remarquable, et âgé seulement de dix-neuf ans, chasserait aisément mademoiselle de Hautefort de son cœur ; il le plaça auprès de lui comme capitaine dans le régiment de ses gardes et comme grand maître de la garde-robe. Pendant la campagne d'Hesdin, Louis XIII, ayant sans cesse Cinq-Mars autour de lui, voulut le réformer, lui donna des leçons et des conseils sur son luxe, ses dépenses et son amour désordonné du plaisir : il s'accoutuma ainsi à lui, il en fit son confident, il le nommait toujours *cher ami*, et quand il revint à Saint-Germain, il ne se souciait plus de mademoiselle de Hautefort et ne lui adressait plus la parole : bientôt il lui envoya ordre de sortir de la cour ; elle ne voulut le croire que quand il le lui eut confirmé de sa bouche. Il l'exila enfin au Mans ; ce ne fut que longtemps après cet exil qu'elle épousa le maréchal de Schomberg ¹.

On savait bien et l'on répétait que Louis XIII n'était point un Henri III ; la faveur exclusive de ce jeune homme avait cependant quelque chose de ridicule et de choquant : d'ailleurs Cinq-Mars était arrogant et présomptueux, il se croyait devenu l'égal des plus grands princes ; il faillit se battre avec le duc de Nemours, pour lui avoir lancé à table des noyaux de cerise dans les yeux ; le roi lui avait offert la place de premier écuyer, et avait dit qu'elle était comme attachée aux favoris, puisque Baradas et Saint-Simon l'avaient possédée l'un après l'autre : il reçut cette proposition comme une injure ; il répondit que c'était bon pour eux qui étaient de petits pages, mais que lui était fils d'un maréchal de France. Le roi lui permit donc d'acheter la charge de grand écuyer du vieux duc de Bellegarde qui, à l'âge de quatre-vingts ans, vivait exilé de la cour, et à qui l'on promit un retour de faveur à cette condition. Cinq-Mars, qu'on nomma dès lors Monsieur le Grand, se dit amoureux, et prétendit à la main de Marie de Gonzague, fille

¹ Mém. de Montglat, p. XLIX, p. 257 et suiv. — Mém. de Brienne, t. XXXVI, p. 70. — Le Vassor, t. V, p. 746. — Capefigue, t. VI, p. 48. — Bazin, t. IV, p. 189.

du duc de Mantoue ; il lui fit aisément croire que par quelque exploit signalé, il se rendrait digne de s'allier à une maison souveraine. En même temps, il était déjà fatigué de cette faveur du roi dont il s'enorgueillissait tant, et il laissait percer un indicible ennui dans ses éternels et tristes tête-à-tête ¹.

Richelieu se préparait cependant à une nouvelle campagne : il ne semblait pas que la France, épuisée par six années de guerre, eût de beaucoup meilleures chances en commençant la septième ; ce fut la rivale qu'elle avait à combattre, ce fut la cour d'Espagne qui, par l'excès de son insolence et de son despotisme, força ses propres peuples à la révolte et tourna contre elle-même la fortune de la guerre.

Les Catalans étaient fiers de la manière dont ils avaient défendu le Roussillon, l'une des cinq grandes divisions de leur province : ils avaient mis de côté tous leurs privilèges, pour ne songer qu'au salut de la patrie ; ils avaient largement contribué de leur bourse et de leurs bras, et ils se vantaient d'avoir fait reculer trois fois le prince de Condé à la tête de trois puissantes armées, l'année précédente, au mois d'octobre et au mois de novembre, et de nouveau dans les premiers jours de cette année 1640, au moment où Salses, d'après sa capitulation, avait dû ouvrir ses portes. Ils s'attendaient à ce que Philippe IV ou son ministre leur en témoignassent de la reconnaissance : ils furent profondément blessés du ton que le comte duc d'Olivarès prenait au contraire avec eux ². L'arrogant premier ministre faisait consister toute la gloire du roi d'Espagne dans l'empire absolu que devait exercer sa volonté sur les hommes et sur les choses. A peine dans les empires les plus despotiques de l'Asie, on était arrivé à cet excès d'orgueil, à ce mépris pour les souffrances des peuples. Pendant le siège de Salses, il écrivait au comte de Santa Coloma, vice-roi de Catalogne, le 3 octobre : « Non-seulement vous » doutez du succès du siège entrepris, mais vous délibérez même si » vous le lèverez : ce seroit, à mon avis, le plus grand déshonneur qui » pût arriver à la monarchie..... Je me contenterai de vous dire, à » propos de la disette des vivres et des fourrages qui commence dans » le camp, que si vous, le premier, tous les officiers de Sa Majesté » dans la principauté, la noblesse et les communautés, n'obligent les

¹ Montglat, p. 242. — Brienne, p. 68 et 70. — Relation de Fontrailles, l. LIV, p. 415. — Le Vassor, t. V, p. 745.

² Historia de los movimientos, separacion y guerra de Cataluna, escrita por D. Francisco Manuel de Melo, lib. I, cap. 52, p. 49.

» peuples à porter sur leurs épaules tout le bled , tout l'orge et toute
 » la paille qui se trouveront , vous manquerez les uns et les autres à
 » ce que vous devez à Dieu, et à votre roi, au sang qui coule dans vos
 » veines et à votre propre conservation..... Lorsque les François entrent
 » quelque part, la secte de Calvin y entre avec eux. Dans la conjoncture
 » présente, je dois parler sans déguisement : si les privilèges du pays
 » se peuvent accorder avec la maxime que je pose, il sera bon de les
 » ménager ; mais en cas qu'ils apportent seulement une heure de re-
 » tardement aux affaires, celui qui les allègue se déclare ennemi de
 » Dieu, du roi, de son propre sang et de la patrie. »..... Il ajoute de
 sa main en apostille : « Que tous les gens capables de travailler aillent
 » à la guerre ; que les femmes portent sur leurs épaules du foin , de
 » la paille , et tout ce qui sera nécessaire pour la cavalerie et pour
 » l'armée ; il n'est pas temps de prier , mais de commander et de faire
 » exécuter. Les Catalans sont tantôt de bonne volonté et tantôt revê-
 » ches ; le salut du peuple et de l'armée est préférable aux lois et aux
 » privilèges de la province. Les soldats doivent être commodément
 » logés et bien couchés : qu'on ôte les lits aux gentilshommes les plus
 » qualifiés du pays ; qu'on les réduise plutôt à coucher sur la dure que
 » de laisser souffrir les soldats. » Dans une dépêche du 14 octobre, il
 ajoute : « Si les pionniers ne veulent pas venir, il les faut forcer,
 » dùt-on les faire marcher liés et garrottés. Quand on crierait contre
 » vous, quand on menaceroit de vous lapider, que cela ne vous effraye
 » point. Choquez hardiment tout le monde : qu'on m'impute tout ce
 » que vous ferez, je ne m'en embarrasse pas ¹. »

Philippe IV écrivit à son tour le 8 novembre à Santa Coloma, et
 avec la même dureté : « Il m'a semblé bon de vous dire que la pro-
 » vince ne peut pas s'acquitter plus mal de son devoir qu'elle ne fait
 » au regard des assistances qu'elle doit donner ; ce défaut vient de
 » l'impunité. Si on avoit puni de mort quelques-uns des fuyards de
 » la province, la désertion n'auroit pas été si grande. En cas que vous
 » trouviez dans les magistrats de la résistance ou de la mollesse pour
 » l'exécution de mes ordres, mon intention est que vous procédiez
 » contre ceux qui ne vous seconderont pas dans une occasion où il
 » s'agit de mon plus grand service.... Faites arrêter, si bon vous
 » semble, quelques-uns des magistrats, ôtez-leur l'administration des

¹ Le Vassor, t. V, p. 726. — Bazin, t. IV, p. 250.

» deniers publics, qui seront employés aux besoins de l'armée, et con-
 » fisquez le bien de deux ou trois des plus coupables, afin de donner
 » de la terreur à la province. Il est bon qu'il y ait quelque châtement
 » exemplaire ¹. »

Ces lettres étaient en quelque sorte le résumé du système d'administration que Philippe IV et son ministre avaient suivi depuis le commencement de la guerre. Ils n'avaient voulu reconnaître ni droit public, ni droit privé, ni propriété ; ils avaient considéré les sujets de la monarchie comme des choses, non des personnes, dont le monarque pouvait user et abuser, sans en rendre compte ni à Dieu ni aux hommes ; ils ne s'étaient jamais demandé s'ils ruinaient le commerce, l'agriculture, la population, car c'étaient des biens qu'il fallait dépenser sans hésitation pour l'accomplissement de la volonté souveraine. Lorsque le roi et son ministre donnaient de tels ordres, on peut comprendre avec quelle rigueur ils étaient exécutés dans la province, avec quelle dureté l'armée fut approvisionnée pendant le siège de Salses, à quelles extorsions toute la Catalogne fut soumise, quand les soldats, à leur retour de cette campagne, y furent mis en quartiers d'hiver. Tant de rapines et de concussions, tant de temples profanés, tant de femmes déshonorées, tant de marchandises livrées au pillage, sans que les chefs songeassent seulement à y porter aucun remède, firent croire universellement qu'Olivarès avait saisi avec empressement cette occasion pour anéantir les libertés de la Catalogne ².

Mais Olivarès connaissait mal ceux qu'il se proposait de plier sous son orgueilleux despotisme. Les Catalans, élevés à la dure, taciturnes, vindicatifs, étaient, de tous les Espagnols, les plus attachés à leurs libertés légales, à leur indépendance personnelle. Dans leurs plaines, le long de la mer, on voyait des villes enrichies par le commerce et l'industrie s'élever au milieu de campagnes bien cultivées et d'une fertilité merveilleuse ; mais la plus grande partie de la province était couverte de bois et de rochers : là, se retiraient ceux que quelque mécontentement, quelque offense, quelque querelle, ou privée, ou publique, avaient déterminé à quitter leur domicile. Ils nommaient cet exil volontaire *andar en trabajo*, aller à la peine. Dans ces bois, ils se divisaient en *quadrilles*, ou escouades, sous des capitaines qui les faisaient

¹ Le Vassor, t. V, l. XLV, p. 728.

² Batt. Nani, Stor. Veneta, lib. XI, p. 629. — D. Francisce Manuel de Melo, lib. I, c. 34, p. 21.

vivre de brigandage : ces chefs s'accoutumaient ainsi à la petite guerre ; souvent ensuite ils passaient dans les armées, et y obtenaient les grades les plus élevés. Il y avait alors peu de Catalans, qui, pour un temps, n'eussent été *al trabajo* : ils n'y attachaient aucune honte, et ils étaient assurés de la sympathie comme de l'assistance de tous leurs parents, de tous leurs amis. Ils portaient tous, en bandoulière, et derrière l'épaule, une courte arquebuse, point d'épée, point de chapeau, mais un bonnet dont les couleurs indiquaient la quadrille sous laquelle ils s'étaient rangés ; des chaussures de cordelettes, une large cape de serge blanche, qui leur servait de tente et de lit aussi bien que de manteau ; plusieurs pains secs, enfilés à la corde qui leur servait de ceinture, et à laquelle pendait une gourde pleine d'eau, car ils ne buvaient presque jamais de vin. C'est dans cet équipement qu'ils habitaient les bois, qu'ils pillaient les voyageurs et les officiers du roi, et qu'ils étaient reçus en bons voisins par les villageois de la plaine ¹.

C'est parmi des hommes si redoutables et toujours si prêts au combat, que l'armée, qui avait repris Salses, fut cantonnée ; elle était commandée par Philippe Spinola, marquis de los Balbasès, et elle était composée de Napolitains et de Castellans. Spinola, accoutumé aux guerres d'Italie, ne se figurait pas que le paysan pût refuser de lui obéir. Il mit en quartiers ses soldats dans les villages de la Catalogne, pour y vivre à discrétion. Les Catalans, qui croyaient avoir pleinement accompli toutes leurs obligations, en fournissant jusqu'à trente mille volontaires pour la dernière campagne, se récriaient que leurs privilèges les dispensaient du logement gratuit des gens de guerre, tout comme de toute taxe arbitraire. Leur vice-roi, D. Dalmace de Queralt, comte de Santa Coloma, était un seigneur catalan qui avait joui d'abord d'une grande popularité ; mais depuis qu'il exécutait à la rigueur les ordres de la cour, on le regardait comme traître à sa patrie. De toutes parts, les villageois accouraient pour porter des plaintes contre les insolences et les voleries des soldats. Santa Coloma, qui savait que la magistrature jugerait conformément aux lois du pays, fit publier une défense à tout avocat, à tout juge de Barcelone, de recevoir aucune information contré des militaires. François de Tamarit, représentant de la noblesse, l'un des trois membres du gouvernement suprême qui

¹ D. F. M. de Melo, lib. I, c. 71-77, p. 45. L'auteur servait alors comme mestre de camp dans l'armée espagnole, mais il passa au Portugal, sa patrie, dès qu'elle eut secoué le joug.

porte en Catalogne le titre de Députation, s'étant rendu auprès de lui, avec deux conseillers, pour demander justice, il le fit mettre en prison ¹. Il n'en fallait pas tant pour provoquer un peuple toujours prêt à se faire justice à lui-même. Jamais les soldats ne parcouraient plus la campagne sans être salués à coups d'arquebuse lorsqu'ils passaient près des bois ou des rochers. Dans les maisons où ils étaient reçus, malheur à eux s'ils s'enivraient, s'ils s'endormaient trop pesamment : ils passaient bientôt de la table hospitalière à la sépulture. De leur côté, les soldats ne songeaient plus qu'à se venger ; tout paysan leur paraissait un ennemi ; ils pillaient, ils tuaient tous ceux qu'ils pouvaient atteindre ; ils brûlaient des villages entiers, ils brûlèrent même l'église de Riù de Arenas, et les Catalans, aussi fanatiques en religion qu'impaticiens de tout ordre civil, commencèrent à crier qu'on avait mis des hérétiques en quartiers chez eux ².

Au milieu de cette fermentation on arriva au 7 juin 1640, jour de la fête du Saint-Sacrement, où il est d'usage en Catalogne que des moissonneurs descendent de toutes les montagnes pour offrir leur travail aux fermiers. Barcelone se remplit en effet de ces hommes farouches, l'arquebuse à l'épaule, la faucille à la main, qui interrompaient leur vie de brigandage pour gagner pendant quelques semaines un salaire par les travaux des champs. Santa Coloma vit avec effroi se presser dans les rues tous ces brigands armés, dont plusieurs s'étaient déjà signalés à la justice par leurs forfaits : il avait demandé aux conseillers de Barcelone de leur refuser l'entrée de la ville ; ceux-ci répondirent qu'ils n'osaient pas violer l'antique franchise de ce jour solennel, et que l'apparence seule d'un soupçon de leur part ferait éclater la rébellion ³. D'autre part il y avait en même temps dans Barcelone un grand nombre de Castillans, officiers de l'armée ou employés civils, qui étaient réunis à l'occasion de la prochaine campagne ; on les reconnaissait de tout loin, à leurs habits et à leur langage ; bientôt ils furent attaqués par les moissonneurs, tandis qu'on entendait retentir dans toutes les rues le cri : *Vivent Catalogne et les Catalans ! meure le mauvais gouvernement de Philippe !* Quelques-uns essayèrent de se défendre, d'autres de s'enfuir, presque tous cependant furent massacrés. Bientôt la foule se rassembla autour du palais du vice-roi. Les triumvirs de la

¹ D. F. M. de Melo, lib. I, c. 53, p. 52, et c. 60, 61, p. 59..

² *Ibid.*, c. 55, p. 55.

³ *Ibid.*, cap. 83, p. 53.

députation et les magistrats de la ville accoururent auprès de Santa Coloma, le suppliant de se mettre en sûreté : deux galères génoises, à l'ancre devant le môle, pouvaient encore le recevoir ; mais le vice-roi crut devoir tenir tête à l'orage, il continua à donner des ordres que personne n'exécutait plus, à signer des proclamations que personne ne voulait plus lire, jusqu'au moment où la foule força enfin les portes du palais. Alors quand il voulut fuir, il n'était plus temps ; il fut tué par les furieux, comme il cherchait à s'échapper le long du rivage de la mer ¹.

Toutes les villes de Catalogne, Lerida, Balaguer, Gironne, suivirent rapidement l'exemple de la capitale ; tous les soldats de Philippe furent ou massacrés ou chassés. Tortose se contenta de renvoyer trois mille recrues (*bisognos*), en exigeant d'elles le serment qu'elles ne rentre- raient jamais en Catalogne ; l'évêque de Gironne frappa d'excommu- nication, comme hérétiques sacramentaires, deux régiments du roi qui avaient brûlé deux églises ². Perpignan ferma ses portes aux Cas- tillans qui du reste de la Catalogne voulaient se réfugier dans cette ville ; mais le château, où commandait un Castillan, ayant commencé à bombarder la cité, les bourgeois furent réduits à s'enfuir dans les montagnes, et les troupes royales rentrèrent dans la ville, qui n'était plus qu'un monceau de ruines, car elles y avaient brûlé quinze cents maisons ³.

Les Catalans ne songeaient point encore à se détacher de la mo- narchie espagnole ; ils croyaient n'avoir fait que défendre leurs privi- lèges : ils envoyaient des députés à la cour pour se plaindre d'une injuste attaque, pour s'excuser, et pour nier les faits les plus graves à leur charge. De leur côté, le roi et le ministre dissimulaient : ils écou- taient l'apologie des Catalans ; ils avaient nommé un nouveau vice-roi, Catalan lui-même, et auquel le peuple se fiait. Mais ces démonstra- tions pacifiques n'avaient pour but que de gagner du temps, de ras- sembler des troupes et de surprendre et accabler les insurgés, lorsqu'ils s'y attendraient le moins. La marche des armées révéla bientôt ces projets, et les Catalans qui, sous les rois d'Espagne, se gouvernaient presque en république, ne se laissèrent point prendre au dépourvu. La députation, composée d'un membre pour chacun des trois ordres, et

¹ D. F. M. de Melo, lib. I, cap. 90-99, p. 57

² *Ibid.*, lib. II, cap. 1-25, p. 70-87.

³ *Ibid.*, l. II, p. 92-95, c. 53.

assistée d'un conseil étroit et d'un sénat de cent personnes, secondée de plus par les municipalités de toutes les villes, était obéie de toute la Catalogne mieux que ne l'eût jamais été le roi ¹. Dès qu'elle reconnut qu'il fallait se préparer à la guerre, elle n'hésita point à envoyer en France D. Francisco de Vilaplana, cavalier de Perpignan, pour contracter alliance avec cette monarchie.

Richelieu, qui travaillait avec tant de persévérance à établir le despotisme en France, ne se faisait aucun scrupule de le combattre au nom de la liberté, dans tous les autres pays de la terre, de fournir même des armes pour détruire le principe monarchique. La première pensée des Catalans fut de former une république à l'image de celle des Provinces-Unies : il se déclara prêt à les soutenir dans cette entreprise ; il fit donner par le roi, le 29 août, à Amiens, des pouvoirs à Duplessis-Besançon, qui servait alors dans l'armée de Languedoc, pour traiter avec les députés des états, peuples et pays de Catalogne, de l'établissement, sous la protection du roi, d'une république dont Barcelone serait la capitale ². Le 16 décembre 1640, un traité de confédération fut en effet signé avec la principauté de Catalogne, et les comtés de Roussillon et de Cerdagne, par lequel le roi s'engageait à leur fournir un chef et des officiers pour commander leurs troupes, un lieutenant général d'artillerie et des ingénieurs, avec six mille hommes de pied et deux mille chevaux ³. Il est vrai que dans le même temps Richelieu faisait publier divers écrits pour rappeler que la Catalogne faisait partie de l'empire de Charlemagne, pour soutenir que les droits de la couronne de France sur elle étaient inaliénables ; et par ses agents secrets, il faisait représenter aux Catalans que le seul moyen de s'assurer d'une protection efficace, c'était de se donner à la France. Il paraît que ses députés eurent aussi soin d'insister sur cette proposition, de la présenter surtout aux états de Catalogne qui furent assemblés le 25 janvier 1641 ; l'approche des armées de Philippe IV contribua plus encore à la faire goûter aux Catalans ; le Vassor assure que six jours après la conclusion du premier traité la députation de Catalogne était déjà convenue d'en signer un second qui soumettait leur province à la

¹ D. F. M. de Melo, lib. III, c. 13-18, p. 151.—Le Vassor, t. VI, l. XLV, p. 6-18 et 63. — Vitt. Siri, t. VIII, p. 815.

² Le Vassor, t. VI, l. XLVI, p. 64. — D. F. M. de Melo, l. III, cap. 34, 42, p. 183-188.

³ Traité de paix, t. III, n. 256, p. 406. — Flassan, Dipl., t. III, p. 37.

couronne de France. Le second traité ne fut cependant accepté et signé par Louis XIII que le 19 septembre 1641 à Péronne ¹.

Nous avons cru devoir nous étendre sur une révolution qui soumit, pour un temps du moins, une province aussi importante de l'Espagne à la monarchie française; nous ne dirons que deux mots, au contraire, d'une autre révolution qui eut une influence tout aussi désastreuse sur la monarchie espagnole, mais à laquelle la France ne prit pas une part si directe : celle de Portugal. Nous avons vu ² que Philippe II avait été proclamé roi de Portugal aux cortès de Tomar, le 19 avril 1581, d'après les droits qu'il prétendait tenir de sa mère, fille du grand Emmanuel. Ces droits avaient toujours été niés par la nation portugaise, jalouse de son indépendance; elle prétendait que par sa loi fondamentale, établie en 1143, dans les cortès de Lamego, tout souverain étranger était exclu à perpétuité de la couronne. Philippe II n'avait pu se rendre maître du Portugal que par la force des armes, et il s'y était maintenu par d'effroyables cruautés. Il y avait cependant soixante ans que la monarchie portugaise, en Europe, en Asie et en Afrique, était réunie à celle d'Espagne. Le seul descendant par les femmes des anciens rois de Portugal, qui ne fût pas exclu du trône par la loi fondamentale de Lamego, n'étant ni étranger ni souverain, le duc Jean de Bragance, petit-fils d'une petite-fille d'Emmanuel, vivait dans ses terres en Portugal, timide, voluptueux, et ne songeant qu'à jouir de sa grande fortune. La nation portugaise avait perdu son énergie avec ses antiques libertés; elle était superstitieuse et corrompue; mais sa haine contre les Castillans, ses éternels rivaux devenus ses maîtres, veillait toujours.

La guerre de Catalogne fit éclater cette haine. Olivarès voulait se venger de cette province; il voulait anéantir ses libertés; mais il voulait en même temps profiter de cette convulsion pour soumettre tous les royaumes d'Espagne à un même despotisme, pour briser en particulier cet esprit d'indépendance qui se laissait deviner encore en Portugal. Il somma le duc de Bragance, et tous les chefs de la noblesse portugaise, de se rendre à Madrid, soit pour y voter des subsides extraordinaires, soit pour y suivre en personne le monarque, qui allait punir des sujets révoltés. Toutes les troupes du Portugal eurent ordre

¹ Le Vassor, t. VI, l. XLVII, p. 199. — Traité de paix, t. III, n. 245, p. 419.

² Hist. des Français, t. XII, ch. 26, p. 153-157.

de traverser la Péninsule pour prendre part à cette expédition. Mais les impôts nouveaux étaient odieux, la guerre ne plaisait point à la noblesse, les milices portugaises ne voulaient point aller combattre les Catalans, dont elles partageaient le ressentiment, l'archevêque de Lisbonne, avec la plus grande partie du clergé, ressentait contre les Castillans une haine et une jalousie qu'augmentaient les faveurs dont était comblé l'archevêque, né Castillan, de Braga. Le duc de Bragance évitait de se montrer; il ne semblait occupé que de chasse et de plaisir à sa superbe résidence de Villa-Viciosa. Il consentait qu'on conspirât pour lui, et qu'on lui donnât la couronne, sous condition qu'on ne le compromît point, et que si les conjurés périssaient pour lui, il ne courût point de risque de perdre sa vie ou sa fortune. Son secrétaire ou intendant, Pinto Ribeiro, accepta ces conditions. Il se chargea de soulever le clergé, le peuple et la noblesse; il le fit en vrai conspirateur, avec autant de secret que d'habileté et d'audace. Chaque groupe de conjurés s'était secrètement rendu au lieu qu'il lui avait assigné, lorsque, le samedi 1^{er} décembre, à huit heures du matin, Pinto donna le signal convenu en tirant un coup de pistolet dans la salle du palais. A l'instant, tous les conjurés sortirent de leurs cachettes en criant : *Vive la liberté ! vive notre roi D. Joun IV !* Ils attaquèrent avec fureur les gardes; ils pénétrèrent jusqu'à l'appartement de Vasconcellos, le secrétaire d'État, vrai chef du gouvernement; ils le poignardèrent, et jetèrent son corps par la fenêtre. Ils effrayèrent tellement la vice-reine, Marguerite de Savoie, duchesse douairière de Mantoue, qu'ils obtinrent d'elle l'ordre de leur remettre toutes les forteresses. Avant le milieu du mois, il ne restait pas un seul soldat castillan dans tout le Portugal. Le nouveau roi, alors âgé de trente-sept ans, et qui s'était tenu pendant la crise à trente lieues de Lisbonne, arriva lorsque tout était fini. Il reçut, le 15 décembre, le serment des sujets qui se donnaient à lui, serment confirmé, le 28 janvier 1641, par les cortès de Portugal, assemblées à Lisbonne ¹. Des instructions données par le cardinal de Richelieu, le 15 août 1638, à Saint-Pé (peut-être Sampaio), agent secret qu'il envoyait en Portugal, montrent qu'il s'était associé dès l'origine à ce complot: il fut aussi des premiers à en profiter; il signa à Paris, le 1^{er} juin 1641, un traité d'alliance avec le nouveau roi,

¹ Le Vassor, t. VI, l. XLVII, p. 139-193. — Batt. Nani, l. XI, p. 633. — G. Gualdo, p. II, l. X, p. 308. — Bazin, t. IV, p. 240.

par lequel il lui promettait l'assistance de vingt vaisseaux de guerre français ¹.

Les deux révolutions de Catalogne et de Portugal détournèrent les forces de l'Espagne pendant toute la campagne de 1640, et occupèrent presque uniquement ses conseils. Ni ses troupes ni son argent n'arrivèrent plus sur les divers théâtres de la guerre. Ses alliés étaient découragés, et commençaient à songer à traiter pour leur propre compte avec la France. Tout le sang versé par les armées françaises, toutes les habiles combinaisons de la politique de Richelieu avaient bien moins contribué à le rapprocher de son but, que l'arrogance de son puissant rival et la réaction qu'elle avait causée.

Pendant la campagne de 1640, Richelieu avait résolu de faire porter la guerre au delà du Rhin par le duc de Longueville ; de faire attaquer l'Artois par la Meilleraye, sous les yeux du roi, et de faire recouvrer par le comte d'Harcourt ce qui avait été perdu en Piémont. La partie la plus aventureuse de cette guerre était celle qui était confiée au duc de Longueville. Dès le 27 décembre 1639, il avait passé le Rhin pour marcher vers la Hesse, avec l'armée qui avait appartenu au duc Bernard de Weimar. Il raffermir en effet, dans l'alliance française, la princesse Amélie, veuve du dernier landgrave. Il réunit cinq mille Hessois sous ses drapeaux, et il entra en communication avec le général suédois Bannier, qui de Bohême était revenu à Erfurt ; mais ce général, qui faisait la guerre pour son compte, sans se soucier beaucoup des ordres du sénat de Suède, s'occupait secrètement de débaucher à Longueville les troupes de Bernard. Pendant ce temps, le général français tomba grièvement malade ; le comte de Guébriant, il est vrai, le remplaçait avec talent ; mais la campagne tout entière se passa, sans actions d'éclat, à disputer le terrain au général impérial Piccolomini, et à retenir sous les drapeaux de France des soldats aventuriers, toujours prêts à les abandonner. L'état de la santé de Longueville le força enfin à rentrer en France au mois de septembre, en laissant le comte de Guébriant pour tenir sa place ².

Les trois maréchaux de la Meilleraye, de Châtillon et de Chaulnes, étaient réunis à l'armée qui s'assemblait en Picardie, et que le roi

¹ Flassan, *Hist. diplom.*, t. III, l. V, p. 60-63. — *Traité de paix*, t. III, n. 239, p. 410.

² Le Vassor, t. VI, l. XLVI, p. 95-108. — *Pufendorffii rerum Suecic.*, lib. XII, c. 8-20, p. 594. — Bazin, t. IV, p. 202. — Montglat, l. XLIX, p. 267.

devait commander. Comme c'était à lui que devaient être attribués tous les succès, c'était aussi pour lui qu'étaient réservés les soins privilégiés, et les grands préparatifs de guerre. Dès le commencement du printemps, la Meilleraye investit Charlemont, et Châtillon s'approcha de Saint-Omer, mais leur but était seulement de faire prendre le change à l'ennemi, et lorsqu'ils furent avertis que celui-ci avait retiré une partie de la garnison d'Arras, pour la porter aux lieux qu'il croyait plus exposés, les deux maréchaux tournèrent tête en même temps, et par deux chemins opposés, arrivèrent le même jour, 15 juin, en vue d'Arras. Les habitants de cette grande ville, comptant sur la force de leurs murailles, n'avaient pas même cru qu'on pût songer à les attaquer. Mais les ingénieurs français avaient fait de grands progrès dans l'art de prendre les villes; désormais, si les opérations du siège n'étaient pas troublées, ils pouvaient annoncer avec certitude en combien de temps ils auraient renversé les ouvrages qui leur étaient opposés. Louis XIII, qui en faisait lui-même l'objet favori de ses études, vint de Soissons s'établir à Amiens, pour être plus près du siège; du 15 au 30 juin, la circonvallation qui avait cinq lieues de tour fut accomplie : les tranchées furent ouvertes le 4 juillet, et les travaux furent poussés avec ardeur. Les artilleurs d'Arras, de leur côté, montraient une grande habileté, et comme les seigneurs français se mettaient toujours à la tête des attaques les plus hasardeuses, le nombre des morts et des blessés du plus haut rang fut bientôt très-considérable. La faim commençait presque en même temps à se faire sentir dans le camp français. Le cardinal infant, gouverneur des Pays-Bas, avait rassemblé toutes les troupes de son gouvernement : le duc de Lorraine, avec toute la noblesse du pays, vint le rejoindre; ensemble ils formèrent une armée de 56,000 hommes, avec laquelle ils se saisirent du mont St.-Eloy, et se placèrent entre Doulens et Arras, de manière à couper les vivres à l'armée française ¹.

La situation de celle-ci commençait à devenir très-critique; plusieurs convois avaient été enlevés par l'ennemi. Le roi, il est vrai, avait rassemblé une nouvelle armée à Amiens, forte de dix-huit mille hommes; il s'était avancé jusqu'à Doulens avec un convoi de six mille charrettes; mais pour que ce convoi pût passer, il fallait que le maréchal de la Meilleraye vînt à sa rencontre, qu'il dégarnît ses lignes et ne laissât pour les défendre que le maréchal de Châtillon avec des forces

¹ Mém. de Montglat, t. XLIX, p. 272.

tout à fait insuffisantes. C'est ce qu'il fit dans la nuit du 1^{er} au 2 août. Les Espagnols s'en aperçurent ; ils pouvaient attaquer le corps d'armée et le convoi que conduisait du Hallier, ou bien la Meilleraye ou Châtillon ; ils perdirent du temps à délibérer, et quand ils se décidèrent pour le dernier, tous leurs mouvements eurent la lenteur qu'on leur reprochait en toute occasion : il était neuf heures du matin quand ils commencèrent leur attaque sur les retranchements français devant Arras. Ce temps perdu fut fatal pour eux : Châtillon se défendit avec vaillance malgré la grande disproportion du nombre ; enfin ses lignes furent forcées, et il allait être accablé, lorsque la Meilleraye, qui s'était réuni à l'armée partie de Dourlens, revint à son secours et chassa les Espagnols de l'intérieur des travaux français. Les assiégeants, ayant réuni leurs trois corps d'armée, n'avaient alors pas moins de quarante mille hommes ; l'abondance était revenue dans leur camp ; le cardinal infant ne pouvait plus espérer de les troubler : aussi Arras capitula le 9 août, ce qui termina glorieusement la campagne de Picardie ¹.

Au siège d'Arras, le duc d'Enghien, fils de Condé, qui n'avait que dix-neuf ans, faisait ses premières armes sous le maréchal de la Meilleraye. Pendant ce temps, le vicomte de Turenne, frère puîné du duc de Bouillon, commençait déjà à se faire connaître comme un maître dans l'art de la guerre. Né en 1611, il avait appris le métier des armes sous son oncle, Maurice de Nassau, sous Bernard de Weimar, et dans sa lutte contre Spinola. Après cinq ans passés en Hollande, il avait été attaché comme maréchal de camp au cardinal de la Valette, et c'était à lui, plus qu'à son chef, qu'il fallait attribuer tout ce qui avait fait supposer du génie militaire à ce prélat guerrier. Le comte d'Harcourt avait trouvé Turenne en Piémont, quand il avait succédé à la Valette, et Turenne avait eu une part brillante au ravitaillement de Casal et à la belle retraite de Chieri.

Mais si l'armée d'Italie était sous la direction d'un homme de génie, le cardinal de Richelieu n'avait point eu soin de la renforcer de manière à ce qu'elle pût accomplir les opérations dont elle était chargée. Les Français occupaient toujours la citadelle de Turin ; le prince Thomas de Savoie était dans la ville avec cinq mille fantassins et quinze cents chevaux ; la garde urbaine lui formait en sus près de cinq mille hommes

¹ Montglat, p. 280. — Brienne, t. XXXVI, p. 69. — Le Vassor, t. VI, p. 51-80. — Bazin, t. IV, p. 223.

de milice ¹. Thomas insistait auprès du marquis de Leganez, gouverneur du Milanais, pour qu'il achevât de le rendre maître de la capitale du Piémont, en assiégeant la citadelle ; mais Leganez se souciait peu de ce qui convenait aux princes de Savoie ; il voulait prendre Casal, que ses prédécesseurs avaient déjà attaqué en vain à plusieurs reprises ; et, le 8 avril, il parut tout à coup devant les murs de cette ville avec treize mille hommes de pied, six mille chevaux et dix-huit canons. En peu de jours il eut formé ses lignes, et il ouvrit la tranchée. La Tour, gouverneur de Casal, manda au comte d'Harcourt qu'il manquait de tout ce qui était nécessaire pour soutenir un siège, que sa garnison n'arrivait pas à douze cents hommes, et que, s'il n'était bientôt secouru, il serait réduit à de grandes extrémités ¹.

Le comte d'Harcourt, en recevant cette nouvelle à Pinerolo, sentit toute la gravité des circonstances. La perte de Casal entraînait celle de tout le Montferrat et de l'alliance de Mantoue. D'ailleurs la réputation des armes du roi était attachée à la garde de cette ville, d'après les efforts qu'il avait faits depuis douze ans pour la défendre. D'autre part, Harcourt ne pouvait pas mettre ensemble plus de sept mille hommes de pied et trois mille chevaux pour marcher à sa délivrance, et il avait pour cela au moins soixante milles à faire en pays ennemi. De concert avec Turenne, il résolut de suppléer au nombre par l'activité et la résolution. Passant par Carignano et Poirino, il arriva le 28 avril devant les lignes de Leganez ; il les attaqua le 29 au matin, par le côté des montagnes où le général espagnol se croyait le moins exposé. Turenne et du Plessis-Praslin conduisaient la colonne du centre par le penchant d'une colline ; la Motte-Houdancourt, avec la seconde, marchait par les hauteurs ; les marquis de Villa et de Pianezza, avec les Piémontais, arrivaient par la plaine. Trois fois Turenne et du Plessis furent repoussés ; trois fois ils ramenèrent leurs troupes à l'assaut avec un acharnement redoublé. Harcourt fit franchir d'un saut, à son cheval, le fossé à l'endroit où il était le plus étroit ; tous ses braves se précipitèrent à la suite de leur général. Les trois colonnes forcèrent également les lignes. Les Espagnols, confondus d'une attaque si audacieuse, furent mis en fuite ; le pont sur le Pô croula sous la foule des fuyards, qui périrent dans ses eaux. La caisse militaire, toute la correspondance, l'artillerie et les bagages tombèrent aux mains des vainqueurs. Les

¹ Botta, *Stor. d'Ital.*, t. V, l. XXII, p. 199.

² Montglat, l. XLIX, p. 285.

Espagnols perdirent environ trois mille morts et deux mille prisonniers ¹.

Harcourt, avec cette promptitude de résolution et cette audace auxquelles il devait ses succès, dix jours après sa victoire à Casal, entreprit le siège de Turin, encore que l'armée renfermée dans cette ville fût presque égale en force à la sienne. Il comptait sur l'appui de la citadelle, il comptait sur la terreur qu'il avait inspirée; mais Leganez, qui, après sa défaite, était resté beaucoup plus fort encore que son vainqueur, appela de plus à lui toutes les troupes éparses dans la Lombardie et le Tyrol, et le 50 mai, avec environ dix-huit mille hommes, il parut devant les lignes françaises, résolu à affamer leurs défenseurs. L'armée assiégeante fut dès lors assiégée. Tour à tour attaquée par la puissante garnison de la ville et par le camp ennemi, elle eut encore à souffrir du manque de vivres et de munitions. Beaucoup de sang fut répandu dans des combats presque journaliers; mais les Français, par leur promptitude et leur intrépidité, déjouèrent tous les efforts de Leganez et du prince Thomas pour concerter leurs attaques. Profitant de la lenteur devenue proverbiale des Espagnols, ils trouvaient toujours moyen de repousser l'un des assaillants avant que l'autre fût entré en ligne. Cette lutte, où ils déployèrent tant de talents et d'intrépidité, dura quatre mois et demi; elle fixa les regards de toute l'Italie plus encore que de la France. Turenne avait été chercher à Pinerolo, et avait ramené dans le camp français de nouvelles troupes; il y avait fait entrer quelques convois; tandis que les habitants de Turin, ne pouvant plus supporter leurs privations, décidèrent le prince Thomas à capituler le 22 septembre et à remettre au comte d'Harcourt la ville qu'ils avaient si vaillamment défendue ².

Cependant ce n'était pas uniquement à la force des armes qu'avait cédé le prince Thomas; depuis longtemps il s'apercevait que le marquis de Leganez profitait de son alliance et de son crédit sur les Piémontais pour avancer les affaires de l'Espagne, sans prendre aucun intérêt à celles de la maison de Savoie. Leganez s'était refusé à concourir au

¹ Montglat, p. 286. — Duplessis, t. LVII, p. 181. — Le Vassor, t. VI, p. 50. — B. Nani, l. XI, p. 620. — Botta, Stor. d'Italia, t. V, l. XXII, p. 192-197. — Muratori, t. XV, p. 296.

² Montglat, p. 287-296. — Duplessis, p. 182-188. — Le Vassor, t. VI, p. 55-42, et 85-86. — B. Nani, l. XI, p. 627. — Botta, Storia d'Italia, t. V, l. XXII, p. 198-259. — Bazin, t. IV, p. 208.

siège de la citadelle de Turin, parce que Thomas n'avait pas voulu consentir à ce qu'une garnison espagnole remplaçât la française ; et aux yeux du prince savoyard, tous les désastres de la campagne pouvaient être attribués à ce refus. Lorsque Leganez s'était approché de Turin, il semblait s'être fait un plaisir de manquer aux rendez-vous que lui donnait le Piémontais, et de le faire battre. La haine et la jalousie qu'il lui avait montrées prenaient presque les caractères de la perfidie. Cet allié si peu digne de foi perdait en même temps sa puissance. La révolte de la Catalogne était connue ; le mécontentement de tous les autres royaumes d'Espagne était soupçonné ; il était évident que le gouverneur du Milanais ne recevrait de longtemps des secours de la Péninsule. Tandis que l'aigreur allait croissant entre l'Espagne et les princes de Savoie, Richelieu faisait aux derniers des avances pour les rattacher à ses intérêts. Le cardinal ministre était impatient de secouer l'alliance de la sœur de son roi, en raison même de ce qu'il avait été si dur avec elle. C'était lui qui l'avait brouillée avec ses beaux-frères, et qui s'était opposé à ce qu'elle leur donnât aucune part au gouvernement, à ce qu'elle leur permit même de rentrer dans leur propre patrie ; mais désormais il avait reconnu, d'après les dispositions que manifestaient les Piémontais, qu'il y aurait plus de profit à s'allier à eux qu'à une femme inconsiderée et de mauvaises mœurs. Il entama avec eux une négociation dont la base devait être la neutralité des États de Savoie, et la restitution, tant par la France que par l'Espagne, de toutes les places que l'une ou l'autre puissance possédait en Piémont. Un traité fut même signé, le 2 décembre, par le comte d'Harcourt et Mazarin, au nom de la France, avec le prince Thomas, par lequel celui-ci s'engageait à s'attacher à la France, et à se rendre à Paris avant le 15 janvier suivant ; tandis que le roi lui promettait, en retour, le renouvellement de ses pensions et la garantie de son droit de succession. Le roi déclarait aussi qu'il aurait pour agréable que le prince Thomas envoyât un gentilhomme en Espagne, pour en faire revenir sa femme et ses enfants ; mais la cour de Madrid n'eut garde de laisser partir des otages aussi importants¹.

Cependant Christine, qui ne savait rien de ces négociations avec ses beaux-frères, s'était hâtée de revenir en Piémont. Elle fit sa rentrée dans Turin le 18 octobre, répondant avec une joie bien réelle aux dé-

¹ Traité de paix, t. III, § 255, p. 405. — Le Vassor, t. VI, p. 88. — Bazin, t. IV, p. 215.

monstrations forcées d'allégresse que lui donnaient les habitants. Richelieu avait ordonné qu'elle y fût reçue comme souveraine, et que, chaque jour, le commandant français, du Plessis-Praslin, allât prendre chez elle le mot d'ordre ; mais bientôt elle s'aperçut que c'était à cela que se bornait son autorité. Chaque jour, il est vrai, on lui donnait des fêtes. Le 30 décembre, elle fut invitée, ainsi que le comte Philippe d'Aglié, à un festin chez le gouverneur du Plessis. Le souper, qui était splendide, fut suivi d'un bal où l'on dansa jusque fort avant dans la nuit. Quand la duchesse se fut retirée, et que d'Aglié sortait aussi, les soldats de du Plessis mirent la main sur lui. Il fut d'abord entraîné dans la citadelle, puis conduit en France, et enfermé au château de Vincennes : le cardinal laissant entendre que, pour sauver la réputation de la sœur de son maître, il avait jugé convenable d'éloigner d'elle son amant ¹.

Ni la misère du peuple, ni l'embarras des finances, ni la tristesse habituelle du roi, ne faisaient renoncer aux fêtes qui revenaient chaque hiver. Rien n'égalait cependant la désolation de la famille royale. La santé de Louis XIII déclinait toujours davantage ; sa mère était en exil ; sa femme, quoiqu'elle eût mis au jour un second fils, le 22 septembre de cette année, était toujours traitée par lui avec la même défiance et la même froideur : de ses trois sœurs, la reine d'Espagne n'avait plus conservé de rapports avec la France ; la duchesse de Savoie accusait Richelieu de toutes ses calamités, de toutes ses humiliations ; la reine d'Angleterre voyait commencer cette longue série de malheurs qui devait conduire son mari à l'échafaud, elle et ses enfants à l'exil. Le covenant des Écossais, leur irruption en Angleterre, les conditions humiliantes qu'il fallut leur accorder, et l'assemblée du long parlement, appartiennent à l'année 1640.

Louis XIII était en même temps trop mélancolique et trop porté à l'avarice pour aimer les fêtes ; mais son ministre lui avait persuadé que leur magnificence s'accordait avec la politique, et inspirait du respect à ses ennemis. D'ailleurs le mariage du duc d'Enghien, fils aîné du prince de Condé, avec Claire-Clémence de Maillé-Brézé, nièce du cardinal de Richelieu, qui fut célébré le 9 février 1641, donna occasion à celui-ci d'étaler tout son faste. Le prince n'avait que dix-neuf ans ; c'était son père, qui, bas de caractère et avide d'argent, avait sollicité cette

¹ Le Vassor, t. VI, p. 93. — Botta, t. V, p. 240. — Duplessis, p. 188. — Bazin, t. IV, p. 216.

alliance, pour s'assurer l'appui de l'homme le plus puissant qu'eût encore vu la France, et pour avoir part à son héritage. La représentation de la tragédie de *Mirame*, qu'on attribuait à Richelieu, quoiqu'elle fût donnée sous le nom de Desmarets, et qui fut choisie pour l'inauguration du théâtre du cardinal, fut aussi au nombre des pompes les plus coûteuses de cette époque ¹. Les dépenses de la guerre, celles de la cour, celles que le roi faisait pour son favori Cinq-Mars, que Richelieu appelait, avec autant de mépris que de vérité, *le joujou du roi*, obligeaient cependant à puiser de nouveau dans la bourse des sujets. Le parlement de Paris, intimidé, n'osait guère faire de résistance aux charges nouvelles qu'on imposait au peuple; cependant Louis et son ministre voyaient avec impatience qu'on lui en supposât le droit. C'était le moment où le parlement d'Angleterre annonçait ses prétentions à partager la souveraineté avec le monarque. Il n'y avait, il est vrai, entre les deux corps, l'un politique, l'autre judiciaire, l'un élu par le peuple, l'autre ayant acheté ses charges du roi, d'autre rapport que celui de nom; toutefois Richelieu ne voulait pas que ce nom pût tromper personne. En conséquence, il conduisit Louis XIII, de grand matin, au parlement, le 21 février, pour y tenir son lit de justice, sans que les gens du roi pussent obtenir que l'ordonnance qu'il voulait y faire enregistrer leur fût communiquée d'avance ².

Cette ordonnance qu'on peut considérer comme l'établissement systématique du pouvoir despotique en France et l'abolition de toutes les anciennes libertés, annonçait dans son préambule, que « il n'y a rien » qui conserve et qui maintienne davantage les empires que la puissance du souverain également reconnue par les sujets; elle rallie et réunit si heureusement toutes les parties de l'État, qu'il naît de cette union une force qui assure sa grandeur et sa félicité... Mais comme cette autorité absolue porte les États au plus haut point de leur gloire, aussi, lorsqu'elle se trouve affoiblie, on les voit en peu de temps déchoir de leur dignité. » En preuve de ces propositions, Louis XIII rappelait comment l'autorité royale avait été affaiblie dans les temps de la ligue et dans ceux de sa propre minorité. « Notre cour de parlement de Paris, ajoutait-il, quoique portée d'un bon mouvement, entreprit, par une action qui n'a point d'exemple et qui blesse les lois fondamentales de cette monarchie, d'ordonner du gouver-

¹ Bazin, t. IV, p. 245. — Le Vassor, t. VI, p. 213.

² Mém. d'Omer Talon, t. LX, p. 205. — Bazin, t. IV, p. 254.

» nement de notre royaume et de notre personne... Ensuite les fac-
 » tions commencèrent à se former dans l'État, et nous pouvons dire
 » qu'elles n'y ont été dissipées que depuis que nous avons rendu à
 » l'autorité royale la force et la majesté qu'elle doit avoir dans un
 » État monarchique, qui ne peut souffrir qu'on mette la main au
 » sceptre du souverain, et qu'on partage son autorité.... Mais parce
 » qu'il ne suffit pas d'avoir élevé cet État en un si haut degré de puis-
 » sance, si nous ne l'affermissons en la personne même de nos succes-
 » seurs, nous désirons l'établir par de si bonnes lois, que la lignée dont
 » il a plu à Dieu d'honorer notre couche ait un règne si heureux, et
 » un trône si assuré, que rien n'y puisse apporter aucun changement. »

Louis XIII récapitule ensuite toutes les ordonnances rendues contre les libertés du royaume par lui même ou par les rois ses prédécesseurs, à commencer au roi Jean. Puis, de sa pleine puissance et autorité royale, il déclare que les parlements n'ont été établis que pour rendre la justice ; il leur fait très-expresses inhibitions et défenses de prendre à l'avenir connaissance d'aucunes affaires qui peuvent concerner l'État, administration et gouvernement d'icelui ; il déclare nuls toutes délibérations et arrêts qu'ils pourraient rendre à l'avenir contre cet ordre ; il ordonne que tous édits vérifiés en sa présence, lui séant en son lit de justice, soient immédiatement exécutés ; que ceux qu'il envoie à ses cours, sur le gouvernement et administration de l'État, soient publiés et enregistrés sans que le parlement en prenne même connaissance ; que ceux enfin qui regarderont les finances donnent seulement occasion au parlement de déduire les difficultés qui pourraient s'y trouver, mais non y apporter aucune modification ; et si le roi ne juge pas à propos d'y rien changer, il veut qu'ils soient enregistrés toute affaire cessante. Enfin, attendu que le parlement avait désobéi à l'édit qui créait quelques charges de conseillers, le roi, pour faire connaître aux désobéissants que la subsistance des charges ne dépend que de lui, et que leur suppression comme leur création est un effet de sa puissance, supprimait les charges d'un président et de quatre conseillers qui s'étaient signalés par leur opposition ¹.

Omer Talon, qui était alors second avocat général, rapporte avec quelque orgueil le discours qu'il prononça après que cette funeste déclaration eut été lue ; ce discours est cependant un monument de la

¹ Isambert, *Lois franç.*, t. XVI, § 342, p. 52¹.

faiblesse et de la servilité de la magistrature. « Sire, dit-il, les termes
 » de l'édit dont la lecture a été présentement faite nous annoncent les
 » nouvelles de l'indignation de Votre Majesté, qui surprennent nos
 » sens et troublent notre imagination de différentes pensées, dans
 » lesquelles il ne nous reste autre espérance que l'observation de ces
 » savants interprètes de la théologie des Hébreux, qui nous enseignent
 » que Dieu ne s'est jamais manifesté aux hommes auxquels il a fait
 » entendre ses volontés, que d'abord il ne les ait remplis d'étonnement
 » et de crainte ; leur esprit abattu et leur corps en langueur rendoient
 » témoignage de l'épouvante et de la confusion dont ils étoient saisis ;
 » mais il ne les quittoit point qu'il ne les eût assurés, et que, leur
 » donnant la main, comme parle l'Écriture, il n'eût fortifié leur esprit
 » et soulagé leur inquiétude.

» Heureux si nous pouvions obtenir quelque chose de semblable
 » dans une occasion de cette qualité, en laquelle, comme l'entrée de
 » Votre Majesté en ce lieu nous est toujours une journée difficile, parce
 » que le respect que nous devons à votre personne sacrée, et la crainte
 » des choses fâcheuses qui l'obligent d'y venir, produisent dans notre
 » esprit des portraits de frayeur, une glace intérieure qui nous rend
 » inutiles à nous-mêmes et aux fonctions ordinaires de nos charges,
 » nous souhaitons, sire, que votre sortie soit salutaire et bienfaisante ;
 » que si Votre Majesté nous donne de la terreur, d'autant que la place
 » en laquelle vous êtes assis est le siège d'une lumière laquelle nous
 » éblouit, descendez, sire, pour considérer la douleur de la première
 » compagnie de votre royaume ; abaissez, s'il vous plaît, le ciel lequel
 » vous habitez, et à l'exemple du Dieu vivant, duquel vous êtes
 » l'image sur la terre, visitez-nous pour nous faire grâce et diminuer
 » quelque chose de la rigueur de vos volontés ¹. »

Mais Louis XIII se laissa comparer en silence à la divinité, en silence il sortit de la salle, sans rien modifier de la rigueur de son ordonnance en faveur des cinq conseillers qu'il avait destitués ; et le lendemain Talon alla remercier le cardinal et le chancelier de ce qu'ils avaient adouci le roi à son égard ; car Louis, dit-il, était irrité de ce qu'il l'avait trop pressé ².

Quinze jours après cette séance royale, on vit arriver à Paris, et loger à l'hôtel d'Épernon, un hôte qu'on aurait peu dû y attendre,

¹ Omer Talon, p. 204.

² *Ibid.*, p. 210.

C'était le duc Charles de Lorraine, qui avait été traité par Richelieu avec tant d'indignité. Le roi n'avait point voulu reconnaître le mariage de son frère avec la sœur de ce duc, et il la tenait toujours séparée de son mari et exilée du royaume. Par des traités plus rigoureux l'un que l'autre, il lui avait successivement enlevé ses principales forteresses; il l'avait enfin dépouillé de tous ses États. Le duc de Lorraine s'était compromis pour l'Empereur et pour la cause catholique; il avait servi avec distinction dans ses armées; il était descendu, pour lui, du rang de souverain à celui de capitaine aventurier; et, dans la dernière campagne, il avait accepté la solde de l'Espagne, et il avait combattu avec gloire, contre les Français, dans les Pays-Bas. Mais il avait bientôt éprouvé combien le hautain caractère du comte d'Olivarès offensait sa propre fierté. Il était réduit à servir avec l'armée qu'il avait formée; cette armée ne pouvait subsister sans solde, et l'argent qu'on lui avait promis n'arrivait jamais. Il servait d'ailleurs sous condition que la maison d'Autriche travaillerait à lui faire recouvrer sa souveraineté; or, les Espagnols ne semblaient pas même s'en souvenir, et Olivarès répondait à ses instances que le roi d'Espagne était un trop grand monarque pour être lié par des obligations. En même temps, le cardinal infant, gouverneur des Pays-Bas, sous les ordres duquel il se trouvait placé, prétendait réformer ses mœurs, qui, à la vérité, étaient fort mauvaises. Le duc Charles avait été marié dix ans à la princesse Nicole, fille de son prédécesseur, qui lui avait apporté en dot les droits de la ligne féminine de Lorraine à la succession; en quittant son pays il avait aussi quitté sa femme, et il avait épousé publiquement Béatrix de Cosenza, veuve de Léopold de Granvelle, comte de Cautecroix¹. Ce fut celle-ci qui, blessée du rigorisme du cardinal infant, persuada à son prétendu mari d'essayer si Richelieu serait moins scrupuleux. Charles de Lorraine se soumit à demander à genoux le pardon du roi, « pour tous les mauvais procédés qu'il avait eus depuis dix ou douze ans envers Sa Majesté. » Le roi le remit en effet, par un traité du 29 mars, en possession des duchés de Lorraine et de Bar, sous condition, il est vrai, qu'il retiendrait les forteresses de Stenay, de Jametz et de Dun; qu'il ferait raser celle de Marsal, et qu'il garderait aussi, jusqu'à la paix générale, possession de la ville de Nancy. Le duc Charles rendit hommage, le 10 avril, pour le duché de Bar, qui relevait de la couronne de France, et le 14,

¹ Le Vassor, t. V, l. XLIV, p. 601.

il repartit pour la Lorraine, dont on le remit en possession, avec celle que son valet de chambre nommait imprudemment sa femme de campagne, propos pour lequel elle le fit pendre dès qu'elle eût été reçue en Lorraine ¹.

Vers le même temps, on apprit avec étonnement que le duc de Vendôme, frère naturel du roi, qui vivait retiré dans sa terre d'Anet, en était parti subitement, au mois de février, pour Cherbourg, d'où il avait passé en Angleterre. On apprit ensuite que deux ermites du voisinage de Vendôme, arrêtés à Paris, et accusés de divers crimes, avaient prétendu que, tandis qu'ils étaient en prison à Vendôme pour un autre procès criminel, le duc les avait vus en secret, et leur avait rendu la liberté sous condition qu'ils le délivreraient du cardinal de Richelieu. Il est assez probable qu'il avait eu des rapports avec eux pour la fausse monnaie; car Vendôme, prodigue et déréglé, ne se faisait pas plus de scrupule de cette industrie que l'autre bâtard de France, le duc d'Angoulême ². Sur cette accusation cependant, une commission de vingt-quatre juges s'assembla, le 22 mars, à Saint-Germain, pour juger le fils chéri de Henri IV. Louis XIII, qui les avait choisis parmi les maréchaux, les grands officiers de la couronne, les conseillers d'État et ceux du parlement, les présidait avec le chancelier. Après que Talon eut rapporté les dépositions, le chancelier dit qu'il devait y ajouter une circonstance nouvelle, c'est que Vendôme, en se présentant à la reine mère, à Londres, lui avait dit : « Vous voyez un pauvre banni, accusé » d'une entreprise qu'il voudrait bien avoir exécutée. » *Cela est vrai*, dit le roi, *car j'en ai lettre*. L'arrêt porta « que le duc de Vendôme serait pris au corps, et faute de ce, crié à trois briefs jours, et ses biens saisis. » Le duc n'ayant pas comparu, le jugement devait être rendu par contumace le 17 mai; mais dans cette seconde séance, le chancelier produisit une lettre de Richelieu, qui sollicitait le roi de faire grâce; et Louis XIII, sans l'accorder entière, dit qu'il réservait à sa personne le jugement définitif, et qu'il pardonnerait à son frère si ses actions futures le méritaient ³.

La réconciliation avec le duc de Lorraine et la sévérité envers le duc

¹ Le Vassor, t. VI, l. XLVII, p. 238. — Bazin, t. IV, p. 265. — Traité de paix, t. III, n. 258, p. 408.

² Mém. du card. de Retz, p. 140.

³ Le Vassor, t. VI, l. XLVII, p. 233. — G. Gualdo Priorato, part. III, lib. I, p. 24 — Bazin, t. IV, p. 273. — Capéfigue, t. VI, p. 54.

de Vendôme, se liaient dans la pensée du cardinal avec le projet de surmonter la dernière résistance qu'il rencontrât encore dans le royaume, c'était celle du comte de Soissons. Le frère du roi, Gaston de France, sommeillait heureux et oublié dans le vice et la mollesse; le premier prince du sang, Condé, se réjouissait d'avoir placé son fils dans la famille du cardinal, et se soumettait à sa protection : mais le second des princes, Soissons, qui depuis quatre ans était retiré à Sedan, et y jouissait, avec l'agrément de la cour, de ses charges et de ses revenus, se présentait comme l'organe des mécontents et le chef de ceux qui voulaient écarter le cardinal. Dans cette ville, il s'était lié étroitement avec le duc de Bouillon qui en était souverain. Celui-ci pendant sa jeunesse avait servi avec distinction en Hollande; mais ayant épousé une femme catholique, il avait lui-même changé de religion et renoncé dès lors au service des Provinces-Unies, en sorte que la France devait être le théâtre de son ambition. A Sedan aussi se trouvait alors Henri de Lorraine, archevêque de Reims, qui par la mort de son père, le duc de Guise, et par celle de son frère, le prince de Joinville, était devenu duc de Guise lui-même. On le disait marié avec la princesse Anne de Gonzague, et il traitait avec le cardinal pour sa réintégration dans les biens de son père, pour la reconnaissance de son mariage, et la conservation de quelques-uns de ses bénéfices ¹.

Richelieu ne se croyait point appelé à ménager de tels mécontents qui ne cherchaient dans les intérêts publics qu'un prétexte pour couvrir leurs intérêts particuliers. Le terme de quatre ans pendant lequel il avait été permis à Soissons de vivre dans la retraite, était écoulé: le cardinal voulait qu'il revint à la cour; il offrait de l'indulgence aux ducs de Bourbon et de Guise, pourvu que ceux-ci traitassent séparément, car il tenait avant tout à les diviser: il est probable qu'il aurait même consenti à prolonger le congé d'absence de Soissons, mais tous les mécontents sollicitaient sans relâche ce prince de prendre les armes; dans une lettre de celui-ci, communiquée par son ordre à l'abbé, depuis cardinal de Retz, il disait : « Les gens que vous connoissez n'oublient rien » pour m'obliger à traiter avec les ennemis; ils m'accusent de foiblesse, » parce que je redoute les exemples de Charles de Bourbon et de » Robert d'Artois. » François-Paul de Gondî, abbé de Retz, alors âgé de vingt-six ans, qui dès l'âge de dix-huit ans avait écrit avec enthous-

¹ Le Vassor, t. VI, p. 222. — Bazin, t. IV, p. 285. — Montglat, t. XLIX, p. 315.

siasme l'Histoire de la conjuration de Fieschi, et qui, avide d'aventures, d'intrigues, de complots, cherchait une conspiration, comme il avait cherché des duels et des maîtresses, pour se dérober à l'état ecclésiastique qu'il détestait, dissuada cependant Soissons d'entrer dans celle-là. Il ne trouvait pas au comte l'étoffe nécessaire pour un chef de parti, rôle qui, à ses yeux, demandait de plus grandes qualités que celui d'empereur de l'univers. Il avait, dit-il, « toute la hardiesse du cœur, » que l'on appelle communément vaillance, et il n'avait pas même » dans le degré le plus commun la hardiesse de l'esprit, qui est ce que » l'on nomme résolution..... Il n'avait pas un grain de ce jugement » héroïque dont le principal usage est de distinguer l'extraordinaire de » l'impossible; il étoit susceptible de toutes les injustes défiances, » tandis que la qualité la plus indispensable d'un bon chef de parti est » de supprimer en beaucoup d'occasions, et de cacher en toutes les » soupçons même le plus légitimes ¹. »

Pour détourner le comte de Soissons de la guerre civile, l'abbé de Retz lui tint un discours qui est bien caractéristique des opinions de ce temps-là, de l'importance qu'on donnait aux minuties de l'étiquette, et du mépris pour les lois du devoir. « Je pris, dit-il, la liberté de lui » représenter qu'un prince du sang doit plutôt faire une guerre civile, » que de rien remettre de sa réputation ou de sa dignité; mais aussi » qu'il n'y avoit rien que ces deux considérations qui l'y pussent judi- » cieusement obliger, parce qu'il hasarde l'une ou l'autre par le mou- » vement, toutes les fois que l'une ou l'autre ne le rend pas nécessaire; » qu'il me paroissoit bien éloigné de cette nécessité; que sa retraite à » Sedan le défendoit des bassesses auxquelles la cour avoit prétendu » l'obliger; *par exemple, à celle de recevoir la main gauche dans la » maison même de cardinal.* Que la haine que l'on avoit pour le mi- » nistre attachoit même à cette retraite la faveur publique, qui est » toujours beaucoup plus assurée par l'inaction que par l'action; parce » que la gloire de l'action dépend du succès dont personne ne se peut » répondre; et que celle que l'on rencontre en ces matières dans » l'inaction est toujours sûre, étant fondée sur la haine dont le public » ne se dément jamais à l'égard du ministre ². »

Le duc de Bouillon reprocha au jeune abbé d'avoir bien du sang-froid pour un homme de son âge, et Gondi lui répondit plus en mous-

¹ Mém. du card. de Retz, p. 113, 114, t. XLIV, de la 2^e série.

² *Ibid.* p. 116.

quetaire qu'en ecclésiastique, ce qui n'eut d'autre effet au reste que de fonder entre eux une amitié sincère. D'ailleurs Soissons ne savait se déterminer ni par la raison ni par la passion : en deux jours il changea cinq fois de résolution. M. de Bouillon le détermina à la fin ; l'on appela à Sedan D. Miguel de Salamanque, ministre d'Espagne, pour traiter avec lui ; et comme l'abbé, après avoir conseillé le comte dans ses véritables intérêts, était résolu à songer désormais aux siens propres, que désireux avant tout de rompre ses chaînes avec l'Église, il croyait avoir trouvé dans cette entreprise une occasion non-seulement honnête, mais illustre, il accepta la commission de seconder, par une conjuration à Paris, la guerre civile que les princes allaient commencer avec l'appui de l'Espagne. Il repartit de Sedan, chargé, dit-il, de plus de lettres qu'il n'en fallait pour faire le procès à deux cents hommes, et il se chargea de l'entreprise, qui semble bien téméraire, de se rendre maître de la Bastille, à l'aide des prisonniers mêmes qui y étaient détenus. Les maréchaux de Vitry et de Bassompierre, le comte de Cramail, du Fargis et du Coudray-Montpensier, y étaient en ce temps-là prisonniers, mais ils y étaient traités avec beaucoup d'honnêteté et de liberté. L'abbé de Retz, lié avec eux tous par du Fargis, son oncle, qu'il visitait souvent, ne voulut s'ouvrir qu'au comte de Cramail, vieillard de quatre-vingts ans, qui l'entendit à demi mot. Au bout de huit jours, Cramail lui donna sa réponse dans un papier qu'il lui coula dans la main ; en voici la substance : « Qu'il avoit parlé à M. le maréchal de Vitry, qui étoit » dans toutes les dispositions du monde de servir M. le comte ; qu'ils » répondoient l'un et l'autre de se rendre maîtres de la Bastille, où » toute la garnison était à eux ; qu'ils répondoient aussi de l'arsenal ; » qu'ils se déclareroient aussitôt que M. le comte auroit gagné une » bataille, à condition que je leur fisse voir au préalable, comme je » l'avois avancé, qu'ils seroient soutenus par un nombre considérable » d'officiers, des colonels de Paris ¹. »

Ainsi c'était l'armée de Sedan qui devait donner le signal, et comme elle ne répondit point à l'attente de l'abbé de Retz, la conspiration n'éclata pas : on n'en eut même aucune connaissance. Les préparatifs du duc de Bouillon n'échappèrent pas également à la vigilance de Richelieu ; ce duc avait mis les fortifications de Sedan en meilleur état, et il s'y était pourvu de tout ce qui était nécessaire à soutenir un

¹ Mém. du cardinal de Retz, p. 118-120.

siège ; il s'était assuré de plusieurs officiers de cavalerie et d'infanterie qu'il avait connus au service des états généraux ; il avait fait quelques levées dans le pays de Liège, et vers la fin de mai, le baron de Beauvais lui rapporta de Bruxelles un traité tel qu'il le pouvait désirer, signé par le cardinal infant, au nom de l'Empereur et du roi d'Espagne. Chacun d'eux promettait sept mille hommes, qui devaient se réunir aux environs de Sedan, avant le commencement de juin. Le général Lamboi amena en effet les troupes de l'Empereur ; celles d'Espagne n'arrivèrent point, non plus que deux cent mille écus que le cardinal infant avait promis ¹. Les trois princes comptaient, avec ces secours, marcher sur Paris au travers de la Champagne, et les émigrés d'Angleterre promettaient de faire en même temps un débarquement en Bretagne ou en Guienne. Le cardinal de Richelieu n'ignorait point ces projets ; mais il avait rassemblé en Picardie, sous le maréchal de la Meilleraye, une forte armée qui devait entrer dans l'Artois, et donner, à ce qu'il croyait, assez d'occupation aux Espagnols pour les détourner de leur entreprise, tandis que le maréchal de Châtillon devait s'approcher de Sedan, et dès que le duc de Lorraine l'aurait joint, comme il l'avait promis, il devait assiéger cette ville. Il est étrange que le cardinal de Richelieu se fiât à un homme auquel il avait donné de si justes sujets de ressentiment. Le duc de Lorraine, tout en traitant avec la France, n'était point étranger aux intrigues qui se nouaient à Sedan. Il annonçait toujours son arrivée à Châtillon, puis la différait sous de méchants prétextes ; enfin on apprit qu'il avait vu l'abbé de Mercy envoyé par l'Empereur, qu'il s'était ensuite abouché avec le duc de Guise à Luxembourg, et que son armée marchait de ce côté-là sans faire aucun acte d'hostilité sur les terres des Espagnols. Châtillon, dès lors, ne put plus douter que le puissant auxiliaire qu'on lui avait promis ne se joignît au contraire à ses ennemis ; quand on en fit des reproches au duc de Lorraine lui-même, il répondit « qu'il avoit rendu » ce qu'on lui avait prêté à Nancy ; et comme on lui avoit ôté son » pays en le trompant, il tâcheroit de le ravoit de même ². »

Il y avait eu quelques hostilités, le 23 juin, entre les troupes des princes et le maréchal de Châtillon : ils avaient fait occuper par leurs soldats le village de Torcy, sur terre de France ; le maréchal les en

¹ Le Vassor, t. VI, l. XLVII, p. 227.

² Montglat, p. 317. — Le Vassor, t. VI, l. XLVIII, p. 301. — Bazin, t. IV, p. 289.

chassa, et le canon de Sedan tira sur les troupes du roi à cette occasion. Déjà le roi avait donné, le 8 juin, à Abbeville, une déclaration contre le comte de Soissons, et les ducs de Guise, de Bouillon, de Soubise et de la Valette; il y exposait leurs intrigues, leur projet d'envahir le royaume par la Champagne en même temps et par les côtes de l'Océan, et l'offre qu'ils avaient faite au duc d'Orléans de lui déférer le commandement de leur armée, offre que celui-ci s'était hâté de révéler à S. M. ¹. Le 2 juillet, le chancelier Séguier alla au parlement de Paris, faire commencer les procédures criminelles contre les ducs de Guise et de Bouillon. Il fallait de plus grandes formalités avant d'entamer un procès contre le comte de Soissons, prince du sang royal. De leur côté, les princes publièrent leur manifeste, le 2 juillet. Ils s'intitulaient : « Le comte de Soissons, le duc de Bouillon et autres » princes et officiers de la couronne, unis pour avancer la paix générale, et principalement celle de France. « Ils protestaient, » que leur » but principal, c'est la gloire du roi, le repos de l'État, le désir de » remettre toutes choses sur l'ancien pied, de rétablir les lois renversées, » les immunités et les privilèges des provinces, des villes et des per- » sonnes; le bon ordre dans les conseils, dans la guerre et dans les » finances; d'avancer le retour des exilés, de donner le moyen aux gens » injustement dépossédés de rentrer dans leurs charges; de rendre la » liberté à ceux qu'une violente oppression retient dans les prisons; » aux bannis celle de revenir dans leur patrie, et aux personnes flétries » celle de poursuivre leur réhabilitation; de faire revivre le respect dû » au clergé et à la noblesse, la dignité des parlements, les richesses » du commerce : en un mot, de procurer à tous les douceurs et les » avantages de la paix ². » Dans ce manifeste, on ne trouve point l'accusation que les ennemis de Richelieu répétaient souvent contre lui : qu'il ne songeait qu'à s'assurer du pouvoir après la mort du roi; qu'il avait écarté tous les membres de la famille royale pour se faire déférer à lui-même la régence; qu'il voulait élever sa nièce chérie, la marquise de Combalet, à des honneurs presque royaux. Dans la vérité, Richelieu nous paraît bien plus occupé à faire triompher son système qu'à affermir sa propre grandeur. Dans son ambition démesurée, c'est de l'Europe qu'il s'occupe et non de sa personne, et souvent on serait tenté de croire qu'il sentait si bien combien il avait peu de

¹ Le Vassor, t. VI, l. XLVIII, p. 506-510.

² Le Vassor, t. VI, p. 515.

temps à vivre, qu'il jugeait inutile de prendre des précautions pour lui-même après le décès du roi, malgré toutes les haines qu'il savait avoir excitées.

Soissons et Bouillon engagèrent le baron de Lamboi à venir les rejoindre le 6 juillet, avec les troupes de l'Empereur, encore que celles d'Espagne ne fussent pas arrivées; Guise, de son côté, était absent, il avait passé dans le pays de Liège pour y faire quelques levées; ensemble, ils avaient sept mille hommes de pied, deux mille cinq cents chevaux et cinq cents dragons: ces derniers combattaient à pied comme à cheval. Châtillon, de son côté, avait huit mille hommes de pied et deux mille cinq cents chevaux. Les princes passèrent la Meuse et se mirent en bataille, sur la rive gauche, un peu au-dessus de Sedan; ils occupaient une plaine étroite entre la rivière et un petit bois nommé la Marfée. Châtillon mit ses troupes en bataille dès le point du jour pour aller les attaquer; une grande pluie qui dura de cinq à huit heures du matin, arrêta son mouvement. Il était fort brave, mais indolent et négligent: il fit marcher son armée en deux colonnes à dix heures du matin; il entra dans le bois, sans le garnir auparavant de tirailleurs; comme ce bois avait très-peu de profondeur, il comptait le traverser rapidement et culbuter l'armée des princes, qui lui paraissait resserrée dans une plaine trop étroite. Mais ses soldats étaient mécontents d'une retenue injuste qu'on avait faite sur leur paye; les officiers partageaient la haine que ressentait toute la France contre Richelieu. Quoiqu'ils eussent repoussé les premiers bataillons de l'Empereur, une décharge inattendue venant du bois leur inspira une terreur panique: la cavalerie, qui marchait en tête, se rejeta sur l'infanterie, la renversa et l'entraîna dans sa fuite; la seconde ligne, en voyant courir les soldats, jeta ses armes et ne songea qu'à se sauver. Châtillon se trouva tout à coup seul sur le champ de bataille avec sept ou huit personnes; tous ses efforts pour rallier les fuyards furent vains. Praslin et Chalancé, maréchaux de camp de l'armée du roi, et Senecey, colonel du régiment de Piémont, perdirent la vie. Roquelaure, Uxelles et Persan furent fait prisonniers avec quatre mille soldats et près de sept cents officiers; toute l'artillerie, le bagage et la caisse militaire contenant quatre cent mille livres, tombèrent au pouvoir des vainqueurs ¹.

¹ Le Vassor, t. VI, d'après quatre relations, p. 318-326. — Montglat, p. 318. — Brienne, p. 75. — Gualdo, p. III, l. II, p. 55. — Capefigue, t. VI, p. 45. — Bazin, t. IV, p. 298.

La bataille, perdue d'une manière si imprévue et si honteuse, n'avait pas duré une heure. Louis XIII et Richelieu, lorsqu'ils en reçurent la nouvelle à Péronne, se préparèrent à ramener à Paris le lendemain toutes les troupes qu'ils avaient autour d'eux, pour mettre en sûreté la capitale; mais dans la nuit du 7 au 8, un second courrier leur arriva à une heure du matin et porta la nouvelle que le comte de Soissons avait été tué, qu'un trompette des ennemis avait été adressé au maréchal de Châtillon, pour demander ce qu'ordonnait la comtesse douairière, quant à la sépulture de son corps. On assure que le comte de Soissons, comme l'armée de Châtillon était déjà en déroute, l'observait d'un tertre peu élevé; ses compagnons d'armes étaient disséminés autour de lui, les yeux fixés sur la même scène, lorsqu'ils entendirent un coup de pistolet, et le virent tomber mort de son cheval. La balle avait frappé à la racine du nez et la bourre était entrée dans la tête, en sorte que le coup avait été tiré à bout portant. Il avait la mauvaise habitude de relever et d'arranger la visière de son casque avec le pistolet qu'il tenait à la main, en sorte que l'explication la plus probable de cet événement étrange, c'est qu'il s'était tué lui-même par accident; on dit aussi cependant qu'un gendarme qui s'enfuyait, fut tué à peu de distance, et qu'il avait pu faire le coup sans être vu ¹.

La mort du prince du sang qui donnait de la consistance au parti, changeait pour Richelieu la déroute de la Marfée en victoire. Bouillon ne pouvait plus se flatter de faire par son seul crédit une révolution dans le royaume, et de succéder à Richelieu, comme ses amis de cour l'en avaient flatté; les émigrés d'Angleterre ne songèrent plus à faire une descente sur les côtes de France: l'abbé de Retz et les conjurés de la Bastille ensevelirent toutes leurs menées sous le plus profond secret, aussi bien que les seigneurs mécontents qui attendaient l'événement pour se déclarer. La reine Marie de Médicis, qui ne se lassait pas de faire des offres de soumission au ministre, et des vœux pour ceux qui conspiraient contre lui, et qui inquiète de l'animosité croissante de la populace de Londres contre elle et tous les catholiques, avait annoncé qu'elle quitterait l'Angleterre, partit en effet de Londres le 22 août, mais non plus pour Paris, comme elle s'en était flattée; elle débarqua en Hollande, où les états généraux lui déclarèrent que leur pays, appauvri par une longue guerre, ne pouvait subvenir à son entretien. Elle con-

¹ Le Vassor, t. VI, p. 324. — Monglat, p. 319. — Bazin, t. IV, p. 299.

tinua de cheminer jusqu'à Cologne, où elle fit son entrée le 12 octobre, et où on lui permit de s'arrêter, mais sans lui assurer les moyens d'y vivre ¹.

Le duc de Bouillon avait profité de sa victoire pour prendre Donchery le 14 juillet ; mais dès lors il sentait la nécessité de rompre son alliance avec l'Espagne, et de se réconcilier avec la cour de France ; Puységur, qui se chargea volontairement de la négociation, la raconte avec détail : elle fut quelque temps suspendue par l'obstination de Louis XIII, qui, contre l'avis du cardinal, voulait faire faire le procès au corps du comte de Soissons, et le faire traîner sur la claie. Enfin on lui persuada de renoncer à cette basse vengeance. Le duc de Guise s'en alla en Flandre avec le baron de Lamboi ; mais le duc de Bouillon se rendit le 5 août auprès du roi, à Mézières : il se jeta à ses genoux et lui demanda son pardon, tout en conservant une certaine dignité ; il en fut bien reçu ; l'acte d'abolition de sa rébellion lui fut expédié en bonne forme ; le cardinal se rendit garant de sa fidélité, engagement que le duc de Bouillon ratifia en ces termes : « Je conjure M. le cardinal de Richelieu » de répondre de ma fidélité au roi, lui promettant sur ma foi et sur » mon honneur, que je mourrai plutôt que d'y manquer en quoi que » ce puisse être ². »

¹ Le Vassor, t. VI, p. 298. — Bazin, t. IV, p. 353.

² *Ibid.*, p. 355. — *Ibid.*, p. 304.

CHAPITRE XX.

Suite de la guerre. Conjuratiou de Cinq-Mars. Campagne de Roussillon. Supplice de Cinq-Mars et d'Auguste de Thou. Pardon flétrissant accordé au duc d'Orléans. — Mort de Richelieu. Règlement de la régence. Mort de Louis XIII. — 1641-1645.

La domination du cardinal de Richelieu sur la France et sur son roi semblait plus affermie que jamais : la guerre ne lui avait pas, il est vrai, procuré les succès qu'il en avait attendus, mais il s'en consolait par le mal qu'il avait fait à l'ennemi; l'Espagne se ruinait bien plus rapidement encore que la France; les révoltes se succédaient l'une à l'autre dans la monarchie de Philippe IV, et les peuples étaient réduits au désespoir; tandis que dans celle de Louis XIII, si l'on souffrait aussi, on paraissait accoutumé à souffrir; la guerre était devenue un état habituel; elle plaisait d'ailleurs à la noblesse, qui la regardait comme la seule voie par laquelle elle pût arriver à la distinction. Le roi l'aimait davantage encore; il se sentait brave, et il se croyait un habile guerrier parce qu'il entendait tous les petits détails du service. Il croyait remplir son devoir et faire ce à quoi il était propre, quand il s'occupait à régulariser l'exercice, à disposer une troupe sur le terrain, à reconnaître des postes et à lever des plans d'attaque. La guerre, d'autre part, lui faisait sentir combien la forte tête de Richelieu lui était nécessaire, combien lui seul était capable de tenir en main les fils si compliqués de la politique de l'Europe, de soutenir une immense correspondance avec l'étranger, de diriger toutes les armées à la fois, de pourvoir à tous leurs approvisionnements, de faire arriver l'argent pour tous les besoins. Aussi, quoique Louis XIII n'eût aucune affection pour son ministre, était-il toujours plus déterminé à ne jamais se séparer de lui, à le préférer à toute chose et toute personne, à lui tout sacrifier. Le cardinal le sentait, il n'avait rien à craindre tant que durait la guerre, et c'était

pour lui une grande raison de faire échouer toutes les négociations destinées à y mettre un terme.

La courte guerre civile qui avait presque commencé et fini en un jour, au combat de la Marfée, avait apporté peu de dérangement au plan général de campagne que Richelieu avait arrêté pour l'année 1641. Il avait destiné la meilleure armée à poursuivre la conquête de l'Artois, et il en avait donné le commandement à son parent, le maréchal de la Meilleraye ; mais le roi devait se tenir auprès, pour recueillir la gloire de ses succès. Une autre armée, sous le maréchal de Schomberg, devait appuyer l'insurrection de Catalogne et prendre possession de cette province ; une troisième, sous le comte d'Harcourt, devait recueillir les fruits de l'alliance des princes de Savoie ; une quatrième enfin, sous le comte de Guébriant, devait s'avancer vers l'Allemagne septentrionale, pour y prêter quelque appui aux Suédois.

Le maréchal de la Meilleraye parut d'abord menacer Saint-Omer ; ce fut le 19 mai seulement, qu'ayant trompé l'ennemi sur ses intentions, il se présenta devant Aire en Artois, et en entreprit le siège. Il découragea par sa bonne contenance le cardinal infant qui, le 15 juin, s'était approché de ses lignes, et qui se retira sans livrer de combat. La ville fut enfin contrainte à se rendre le 26 juillet, après quarante-neuf jours de tranchée ouverte, pendant lesquels les Français perdirent beaucoup de monde. En perfectionnant l'art des sièges, on semblait aussi s'être accoutumé à exposer beaucoup plus la vie des hommes ; et les officiers, qui donnaient l'exemple de la bravoure, étaient tués ou blessés dans une proportion bien supérieure à celle des soldats ¹.

Le cardinal infant qui n'avait pu réussir à délivrer Aire, crut qu'il lui serait plus facile de reprendre cette place, puisque ses défenses avaient été ruinées par les premiers assiégeants. Il vint l'attaquer le 8 août ; les malheureux habitants n'eurent ainsi que treize jours de repos entre un siège et l'autre. Les Espagnols poursuivirent leur attaque avec tout autant de vigueur que l'avaient fait les Français : ils avaient alors trente-cinq mille hommes, car l'armée impériale et celle de Lorraine les avaient rejoints ; tandis que la Meilleraye, que Richelieu avait négligé pendant l'affaire de Sedan, n'en avait pas plus de quinze mille ; ce fut avec peine que celui-ci se replia sur Téroüane. Après la soumission de Bouillon, le maréchal de Brézé vint le joindre avec une nouvelle

¹ Mém. de Montglat, l. XLIX, p. 507-515. — Le Vassor, t. VI, p. 545. — Bazin, t. IV, p. 507.

armée; mais, malgré leur réunion, ils reconnurent l'impossibilité de forcer les lignes du cardinal infant. Ils essayèrent alors de le détourner de son entreprise en menaçant la Flandre; ils s'avancèrent jusqu'à Lille dont ils brûlèrent les faubourgs; puis, ils prirent Bapaume le 18 septembre. Rien ne put vaincre l'obstination des Espagnols; le cardinal infant, étant tombé malade au siège d'Aire, remit le commandement de son armée à D. Francisco de Mello, et se retira à Bruxelles où il mourut le 9 novembre. La garnison française, après s'être défendue dans Aire jusqu'au 7 décembre, fut enfin contrainte à capituler. La garnison espagnole, qui avait rendu Bapaume, se retirait sans armes vers Douai: elle fut surprise tout près de cette place par Saint-Preuil, gouverneur d'Arras, qui lui avait dressé une embuscade, et qui la passa au fil de l'épée. Les Espagnols réclamèrent contre cet acte de férocité et de violation de la foi publique: Richelieu leur donna satisfaction; Saint-Preuil fut arrêté et conduit à Amiens, où son procès lui fut fait et où il eut la tête tranchée. Les ennemis du ministre, au lieu d'applaudir à ce sévère châtement d'un grand crime, ne voulurent y voir qu'une vengeance privée du maréchal de la Meilleraye ou du secrétaire d'État des Noyers ¹.

Le maréchal de Schomberg, gouverneur de Languedoc, était le général auquel était naturellement dévolu le soin de protéger les insurgés de Catalogne. On lui envoya pour le seconder la Motte-Houdancourt, qui s'était déjà distingué en Piémont; le même Espenan, gouverneur de Leucate, qui avait acquis de la renommée par la défense de Salses, fut chargé de conduire à Barcelone les premiers secours français: ils consistaient en trois mille hommes de pied seulement et huit cents chevaux. Olivarès avait d'abord annoncé que Philippe IV viendrait lui-même châtier les Catalans avec dix-huit mille hommes de pied et quatre mille chevaux, mais la révolte de Portugal le fit renoncer à une expédition guerrière qui n'était pas dans ses habitudes; le marquis de Los Velez, plus renommé pour sa richesse et sa bigoterie que pour ses talents militaires, fut chargé de le remplacer comme vice-roi de Catalogne. Au commencement de l'année, il entra dans la province par Tortosa, qui ne fit pas de résistance. Cambrich, qui se trouvait ensuite sur sa route, en suivant le bord de la mer, n'avait que de mauvaises fortifications; un comte de Rocafuerte, qui y commandait deux mille

¹ Montglat, p. 521-528. — Le Vassor, t. VI, p. 545. — Pontis, l. XIII, p. 516. — Capefigue, t. VI, p. 40. — Bazin, t. IV, p. 511.

hommes, y arrêta cependant sept jours l'armée espagnole. Quand il parla ensuite de capituler, Los Velez répondit que c'était sacrilège de faire quartier à des rebelles. Il le fit pendre par les pieds aux créneaux des murailles avec ses officiers ; les soldats furent égorgés ou envoyés aux galères ; la ville fut pillée et brûlée. Ces atrocités glaçaient de terreur les Catalans : Espenan s'était avancé jusqu'à Tarragone avec la cavalerie française ; il trouva qu'un capucin avait été chargé d'en relever les fortifications, que la place n'était pas tenable, que le peuple avait perdu courage, et il fut trop heureux d'être compris dans la capitulation, sous condition qu'il retournerait en Languedoc avec sa troupe ¹.

Los Velez repartit de Tarragone, le 10 janvier, à la tête de sa puissante armée, se dirigeant sur Barcelone, où il ne croyait pas rencontrer de plus grandes difficultés. Mais il était entré dans Barcelone quelques troupes nouvelles arrivées de France, sous les ordres de Serignan et de Duplessis-Besançon ; les patriotes de toute la province réunis dans la capitale, retrouvèrent le courage du désespoir dans la certitude que Los Velez ne les épargnerait pas ; les ingénieurs français s'étaient hâtés de remettre quelque ordre dans les fortifications de Barcelone et de Montjoui, ruinées comme toutes celles de l'Espagne. Le 26 janvier, l'armée de Los Velez arriva en vue des murailles. Le duc de San-Giorgio, Napolitain, général de la cavalerie, se flatta d'emporter les ouvrages avancés, ou de mettre en fuite leurs défenseurs, par une charge impétueuse : il fut tué avec deux neveux du marquis de Los Velez et plusieurs officiers de marque. Une terreur panique succéda chez les Espagnols à leur audace, ils s'enfuirent en laissant devant les murs deux mille morts ou blessés ; si Duplessis Besançon avait eu seulement quatre mille Français sous ses ordres, il aurait défait toute leur armée. Philippe IV, à la nouvelle de cet échec, ordonna que ses troupes fussent mises en quartiers d'hiver à Tarragone et dans les villes conquises, et il fit passer Los Velez à l'ambassade de Rome ².

Les dangers qu'ils venaient de courir avaient cependant décidé les Catalans à renoncer à leur projet de république, et à se donner à la France par un acte que les états de la province signèrent le 25 janvier, et que le roi accepta à Péronne le 18 septembre. Il portait en substance que Louis XIII acceptait la principauté de Catalogne avec les

¹ Montglat, p. 537. — Le Vassor, t. VI, l. XLVII, p. 193. — Batt. Nani, Stor. Veneta, l. XI, p. 638. — Conte Gal. Gualdo Priorato, part. III, lib. I, p. 9.

² *Ibid.*, — Le Vassor, t. VI, p. 198. — Gualdo, p. III, l. I, p. 14.

deux comtés de Cerdagne et de Roussillon, comme partie indivisible de la monarchie. En même temps il jurait l'observation de toutes leurs libertés, lois et coutumes, le maintien de toutes leurs magistratures, soit nationales, soit communales; il abandonnait aux états le droit exclusif de lever des contributions: il ne s'en réservait pas même le cinquième, comme il paraît que faisait le roi d'Espagne; il promettait de n'accorder qu'à des Catalans les bénéfices ecclésiastiques et les emplois civils de la province; il y maintenait l'inquisition et l'observation des canons du concile de Trente; il supprimait la convocation du ban de la province, et il acceptait à sa place un corps de cinq mille fantassins et cinq cents cavaliers que les états s'engageaient à lever pour la défense exclusive de la principauté; en cas de contestation sur l'interprétation de ces privilèges, il les soumettait d'avance à la décision d'un tribunal arbitral. Enfin il confirmait aussi les distinctions honorifiques de la Catalogne: celle de donner le rang d'ambassadeur à ses députés auprès du trône, et celle des premiers magistrats de se couvrir devant le roi. D'après ce traité, la Catalogne restait réellement, malgré sa réunion à la France, une république indépendante. Mais Louis XIII, ni son ministre, ne s'inquiétaient pas beaucoup de l'étendue des privilèges qu'ils accordaient à une province réunie; car à leurs yeux le pouvoir royal était inaliénable, et ils se regardaient toujours comme ayant le droit de révoquer tout ce qu'ils auraient accordé ¹.

Richelieu destinait la vice-royauté de Catalogne à son parent le maréchal de Brézé. Mais avant que celui-ci pût s'y rendre, il ne voulut pas refuser au prince de Condé le plaisir de faire une nouvelle campagne en Roussillon. Ce prince entra dans la province au commencement de juin avec six mille hommes de pied et quinze cents chevaux; il y prit d'abord quelques petits châteaux, et ensuite Elna qui en était l'ancienne capitale: cette place se rendit le 26 juin après un siège en forme. Alors Condé se retira à Pézénas pour y prendre du repos, tandis que ses troupes, mises sous les ordres de la Motte Houdancourt, furent chargées, d'après les instantes prières des Catalans, de reprendre les deux villes de Tarragone et de Tortose, dont ils avaient investi la première dès le mois d'avril, et qu'ils voyaient avec un extrême regret séparées de leur province. L'archevêque de Bordeaux, Sourdis, avait reçu en même temps l'ordre de les seconder avec la flotte française. Ce

¹ Traité de paix, t. III, § 245, p. 419-422. — Le Vassor, t. VI, p. 199. — Gualdo, p. III, lib. I, p. 51.

prélat guerrier n'approuvait point une entreprise faite à une si grande distance des frontières ; il aurait voulu plutôt que la France réunît des forces imposantes pour s'emparer de Collioure , afin d'assurer la communication avec la Catalogne par le Roussillon ; Richelieu ne voulut pas le croire , et cependant il le rendit responsable des malheurs que Sourdis voulait éviter. Le siège de Tarragone se prolongea jusqu'aux grandes chaleurs ; l'armée espagnole, qui s'était enfin remise en mouvement sous les ordres du marquis de Leganez rappelé de Lombardie, menaçait les lignes des assiégeants et leur coupait les vivres , tandis qu'une flotte espagnole réunie à Carthagène et supérieure en force à celle de l'archevêque, devait introduire dans le port un puissant convoi. Le 20 août en effet, la flotte espagnole, favorisée par le vent, força son passage au travers la flotte française qui fut fort maltraitée, et qui dut se retirer vers les côtes de Provence pour se refaire. La Motte Houdancourt fut obligé de lever précipitamment le siège de Tarragone et de se replier sur Barcelone. Les ennemis de Sourdis, qui étaient nombreux, profitèrent de l'échec qu'il venait d'éprouver pour lui faire intimenter par Richelieu l'ordre de se retirer dans son diocèse. Bientôt on le menaça d'un procès criminel, et il s'enfuit à Carpentras, où il se mit sous la protection du pape ¹.

En commençant la campagne de 1641, la septième de cette guerre, Richelieu avait compté sur la coopération de deux nouveaux alliés, tous deux célèbres comme bons capitaines, le duc de Lorraine et le prince Thomas de Savoie ; ni l'un ni l'autre n'observa les engagements qu'il avait pris avec lui. Le duc Charles de Lorraine était reparti avec la comtesse de Cautecroix, prétendant qu'on l'avait averti qu'il y avait quelque dessein de se saisir de sa personne : dès qu'on eut appris en France qu'il avait joint l'armée espagnole, le comte de Grancey eut l'ordre de reprendre possession de la Lorraine et du duché de Bar, ce qu'il fit, presque sans résistance. En Italie, le prince Thomas ne fut pas plus fidèle au traité qu'il venait récemment de conclure : il déclara ne pouvoir l'exécuter parce que les Espagnols ne consentaient pas à lui rendre sa femme et ses enfants. Il aurait pu s'attendre à leurs refus ; mais il n'avait pas réussi à s'accorder avec la duchesse, sa belle-sœur : il prétendait, ainsi que son frère, qu'on leur cédât à chacun une province du Piémont avec ses places fortes pour leur sûreté ; et n'ayant pu

¹ Le Vassor, t. VI, l. XLVIII, p. 561-576. — Montglat, p. 540. — Gualdo, p. III, l. II, p. 67. — Bazin, t. IV, p. 280.

l'obtenir, il rentra dans l'alliance espagnole. La duchesse Christine intime, le 14 mars, à ses sujets la défense de rendre aucune obéissance à l'un et à l'autre ¹.

La guerre recommença, mais avec des armées toujours moins nombreuses; le comte de Siruela avait remplacé Leganez dans le gouvernement du Milanais: c'était une satisfaction donnée par Philippe au prince Thomas, ennemi juré du premier. Le comte d'Harcourt, qui avait passé l'hiver à la cour de France, était, de son côté, venu reprendre le commandement de l'armée de Piémont. Les Français prirent et reperdirent Montcalvo; ils attaquèrent Ivree le 25 avril et furent repoussés; ils forcèrent le prince Thomas à renoncer à son attaque sur Chivasso; ils prirent ensuite Ceva et Mondovi, et mirent enfin le siège devant Cuneo. Cette place, une des plus fortes de l'Italie, devenait surtout importante parce qu'elle assurait la communication de Nice où le cardinal Maurice était maître, avec le reste du Piémont. Harcourt avait environ onze mille hommes entre Français et Piémontais; la garnison de Cuneo ne passait pas quatorze cents hommes, Piémontais ou Espagnols. De part et d'autre on admira le talent des ingénieurs et la bravoure des troupes pendant cinquante-trois jours de tranchée ouverte; mais le prince Thomas, ni Siruela, ne purent jamais rassembler assez de troupes pour venir attaquer les lignes françaises, et Cuneo se rendit le 15 septembre quand ses munitions de guerre furent épuisées. La capitulation fut honorable et pour la garnison et pour les habitants. Par une sage politique, Harcourt rendit la forteresse à la duchesse, aussi bien que celle de Demonte; tandis qu'à la même époque Siruela aggravait le joug espagnol sur la partie du Piémont qu'il occupait, et faisait regretter aux princes de Savoie, qui voyaient la rapide décadence de leur fortune, de ne s'être pas accordés plutôt avec la France ². Un petit prince, leur voisin, qui, en raison de ce qu'il était infiniment plus faible qu'eux, avait plus encore à souffrir de l'insolence espagnole, Honoré II de Grimaldi, souverain de Monaco, ne voulut pas la supporter davantage. Dans la nuit du 18 au 19 novembre, il surprit, avec quelques-uns de ses sujets auxquels il avait distribué des armes, la garnison espagnole qui dès le temps de Charles-Quint occupait sa citadelle, il s'en

¹ Bazin, t. IV, p. 515. — Botta, Storia d'Italia, t. V, l. XXII, p. 244.

² Botta, t. V, p. 245. — Muratori, t. XV, p. 502. — Montglat, p. 551. — B. Nani, l. XI, p. 649. — G. Gualdo, p. III, l. II, p. 59. — Guichenon, t. III, p. 81. — Le Vassor, t. VI, p. 248.

rendit maître, il appela les Français à leur place, et fit alliance avec eux; et comme par cette révolution il perdit 25,000 écus de rente dans le royaume de Naples, il reçut du roi, en compensation, le Valentinois, avec titre de duché pairie ¹.

En Allemagne enfin, le comte de Guébriant commandait toujours l'armée d'aventuriers que Weimar avait formée, mais elle n'agissait que comme auxiliaire des Suédois. L'empereur Ferdinand III avait, dans l'hiver, assemblé une diète à Ratisbonne, qu'il vint présider; mais il avait trouvé les princes de l'Empire dégoûtés plus que jamais de la guerre, impatientes des obstacles qu'on mettait aux négociations, déterminés à donner aux députés des États protestants le moyen de se faire entendre, et par conséquent résolus à transférer les deux congrès de Cologne et de Hambourg, à Munster et à Osnabruck, qui étaient plus accessibles à la France et aux protestants ². Mais au milieu de ses délibérations, la diète fut troublée, le 17 janvier 1641, par l'apparition de Banner avec l'armée suédoise. Banner, qui ne vivait que de la guerre, voyait de mauvais œil ces dispositions pacifiques; il comptait sur d'immenses rançons s'il pouvait enlever dans Ratisbonne l'Empereur et tous les députés de l'Empire. Il lui suffisait de les affamer, car il savait bien que la ville n'était pas approvisionnée pour longtemps. Il avait compté traverser le Danube sur la glace, et battre ainsi la campagne sur l'une et l'autre rive. Dans ce but, il avait appelé Guébriant à se porter aussi sur Ratisbonne. Guébriant s'avança, et ne voyant point de chances de succès, il regagna bientôt ses anciens quartiers au delà du Mein. Banner, qui s'était obstiné, se trouva ensuite en grand danger, un dégel inattendu lui interdisant le passage du Danube, sur lequel il ne pouvait jeter de pont, au travers des énormes glaçons qu'il charriait. Le général suédois recourut de nouveau à Guébriant, qui éprouva de grandes difficultés pour arracher ses aventuriers indisciplinés au repos et à l'abondance dont ils jouissaient. Les officiers lui représentaient que Banner l'appelait à traverser un pays ruiné par les deux armées, et où, dans cette saison rigoureuse, il ne trouverait ni vivres ni fourrages; Richelieu lui avait donné l'ordre de ne s'écarter jamais à de grandes distances des frontières. Il répondit donc à Banner en l'invitant à se rapprocher du haut Danube pour rendre leur jonction plus facile. Pendant ce temps,

¹ Montglat, p. 555. — Le Vassor, t. VI, p. 594. — Flassan, t. III, p. 58.

² Pufendorffii rer. Succ., l. XII, c. 81, p. 426. — Le Vassor, t. VI, l. XLVII, p. 201.

la position de Bannier était devenue fort critique : toute l'armée d'Autriche et de Bavière, sous Piccolomini, s'était réunie contre lui ; un corps nombreux de Suédois avait été surpris à Neubourg et mis en pièces ; il opérait cependant, aussi rapidement qu'il pouvait, sa retraite par la Bohême ; enfin, Guébriant le joignit à Zwickau, sur la Mulda, après avoir traversé pendant trois jours un pays de montagnes où ses soldats avaient de la neige jusqu'aux genoux. C'était le 29 mars. Jamais secours ne fut plus opportun, car Bannier, suivi de près par Piccolomini, allait être accablé par le nombre. L'anxiété, la fatigue d'une retraite si longue au milieu de l'hiver, peut-être aussi les excès auxquels il s'était livré sans ménagement, l'avaient frappé à mort. Les médecins déclaraient qu'il n'y avait de chance de le sauver, qu'autant qu'il pourrait passer six semaines dans un repos absolu de corps et d'esprit. Au lieu de cela, on le portait, malgré une fièvre ardente, en litière, à la tête de ses troupes qui n'avaient de foi et d'espoir qu'en lui. Il ne trouva de repos qu'à Halberstadt, où Guébriant conduisit les deux armées réunies, et où Bannier mourut le 20 mai n. st., emportant la réputation d'un des plus habiles et des plus heureux généraux qu'eussent produits les temps modernes ¹.

Jamais général français n'avait eu une tâche plus difficile à remplir que celle de Guébriant : il commandait à l'extrémité de l'Allemagne une armée indisciplinée, composée d'aventuriers de tous les pays ; il était associé à l'armée suédoise qui, déjà sous le grand capitaine qu'elle venait de perdre, lui avait donné plusieurs preuves de jalousie et de mauvaise volonté ; il était pressé par une armée fort supérieure à la sienne en nombre, et dirigée par les talents éminents de Piccolomini ; cependant il lui livra bataille le 29 juin, près de Wolffenbittel, et il remporta sur elle un avantage signalé, lui tuant près de deux mille hommes, et lui enlevant quarante-cinq drapeaux. Il n'avait pas alors douze mille hommes sous ses ordres. Enfin Léonard Torstenson, que le sénat de Suède avait choisi pour remplacer Bannier, arriva le 27 novembre, avec un renfort de cinq mille hommes de pied et trois mille chevaux, et Guébriant, nommé lieutenant général de l'armée d'Allemagne, se sépara des Suédois le 3 décembre, et ramena ses troupes dans le duché de Juliers ².

¹ Le Vassor, d'après les lettres de Guébriant, t. VI, p. 200-208. — Pufendorff, l. XIII, c. 1 ad 14, p. 454.

² *Ibid.*, l. XLVIII, t. VI, p. 555. — Pufendorff, l. VIII, c. 23, p. 440.

En résumé, la campagne de 1641, en Artois, en Catalogne, en Italie et en Allemagne, avait été favorable à la France; mais il fallait des subsides extraordinaires pour maintenir tant d'armées à la fois : c'était au clergé que le cardinal les avait demandés au commencement de l'année. Il avait convoqué à Mantes, pour le 15 février 1641, une assemblée des représentants de l'église, qu'il invita à fournir une subvention extraordinaire de six millions payable en trois années. L'assemblée consentit bien à en offrir quatre, mais en même temps elle se montrait aigrie par cette demande d'argent; elle était prévenue de l'idée que Richelieu aspirait à se faire nommer légat apostolique en France, et qu'irrité par l'opiniâtre résistance du pape, il voulait soustraire le royaume à l'obéissance du saint-siège. Richelieu, quoique homme d'église, n'avait pas de plus grands ennemis que les ecclésiastiques; aussi dans cette question d'argent, ils faisaient toujours intervenir leur crainte du schisme. Après avoir longtemps disputé, l'assemblée vota enfin la somme demandée, mais elle avait montré tant de mauvaise volonté que le commissaire du roi, en la congédiant, intima l'ordre aux deux archevêques de Toulouse et de Sens et à quatre évêques, de se retirer dans leurs diocèses ¹.

A la fin de cette année, le ministre de Henri IV, le vieux duc de Sully, mourut presque ignoré, le 23 décembre, à l'âge de quatre-vingt et un ans, à sa terre de Villebon en Beauce. De son vivant, il semblait n'avoir excité que le ressentiment et la haine; durant les trente ans qu'il avait vécu retiré des affaires, on avait oublié ses défauts comme ses vertus, au point que les écrivains contemporains ne font jamais mention de son administration pour la comparer à celles qui l'avaient suivie. Ce n'est que depuis que l'abbé de l'Écluse a donné, en 1743, à ses mémoires, une forme attrayante, que sa réputation a grandi de nouveau. Trois semaines après lui, le vieux mignon de Henri III, qui longtemps avait été son rival, le duc d'Épernon, mourut aussi à Loches, le 15 janvier 1642, dans sa quatre-vingt-huitième année. Quoique cette ville fût un de ses gouvernements, il y avait été relégué l'été précédent par la jalousie de Richelieu, lorsque Soissons et ses amis étaient encore sous les armes ².

¹ Mém. contenant des particularités de la vie et du ministère du cardinal de Richelieu, par Charles de Montchal, archevêque de Toulouse, 2 vol. — Bazin, t. IV, p. 526.

² Le Vassor, t. VI, p. 451. — Bazin, t. IV, p. 530. — Mém. de Montglat, p. 548.

Malgré les succès des armées françaises, et presque en raison de ces succès, un mécontentement universel se faisait sentir dans tous les ordres du royaume. Le cardinal de Richelieu, presque seul en France, s'était pénétré de l'idée de l'importance de l'équilibre européen, et de la nécessité d'abaisser la maison d'Autriche. Ceux qui combattaient, et ceux qui se réjouissaient des victoires, se livraient sans y réfléchir, sans se proposer de but, à leur antipathie nationale ; mais les pertes sanglantes que faisaient les familles, aussi bien que l'accroissement des impôts, produisaient souvent une explosion de plaintes et d'exécutions contre les auteurs de cette guerre éternelle. Elle avait été entreprise, disait-on, pour soutenir l'hérésie ; elle ne se maintenait qu'avec l'aide des hérétiques de Suède, de Hollande et d'Allemagne. Aussi tout le clergé, tous les dévots, voyaient avec horreur la politique du gouvernement. Le catholicisme de la cour d'Espagne prédisposait tous les esprits à se rallier à elle. Loin de regarder comme des actes de trahison les correspondances secrètes avec Bruxelles ou avec Madrid, on les jugeait presque comme des actes religieux. La mère du roi, dans son exil, s'était mise d'abord sous la protection de l'Espagne. Sa femme était espagnole, et laissait voir qu'elle était plus attachée à son frère qu'à son mari. Le duc d'Orléans, le comte de Soissons, s'étaient à plusieurs reprises adressés à Philippe IV, pour obtenir de lui des secours, à l'aide desquels ils pussent renverser un ministre qui trompait la conscience du roi. Les grands, qui à l'avènement de Louis XIII étaient en possession des principaux gouvernements, étaient aussi tous entrés à leur tour dans ces correspondances avec l'Espagne, qui avaient précipité leur chute.

La tristesse et le mécontentement prévalaient donc dans le royaume ; mais le roi lui-même était plus triste et plus mécontent qu'aucun de ses sujets. Il obéissait au cardinal, il était entré dans ses vues et il avait besoin de sa capacité ; néanmoins son orgueil se révoltait de cette obéissance. Sa santé déplorable, ses fréquentes souffrances ajoutaient à son irritation. Il était, de son naturel, triste, capricieux, jaloux, emporté ; aussi tour à tour il laissait éclater son humeur avec le cardinal lui-même, ou, la contenant devant lui, il l'exhalait devant tous ceux qui l'approchaient, et il parlait de son ministre avec tant d'amertume, que les courtisans se flattaient toujours que le moment de sa disgrâce était enfin arrivé.

Le roi ne paraissait plus se soucier d'aucune jouissance, si ce n'est

celle qu'il trouvait dans la société constante du beau jeune homme qu'il s'était attaché. Il ne voulait pas que Cinq-Mars le quittât un seul instant, et c'était seulement pendant le sommeil du roi que Monsieur le Grand, comme on l'appelait, pouvait se dérober d'auprès de lui. Toute la journée, au mail, à la chasse ou dans son cabinet, il devait écouter patiemment les leçons de Louis, ses reproches, ou bien ses plaintes sur sa propre santé. Cinq-Mars avait alors vingt et un ans; il aimait passionnément le plaisir. Quand il pouvait s'échapper de Saint-Germain, tandis que le roi dormait, c'était pour courir chez la fameuse courtisane Marion de Lorme, ou pour visiter les brelans. Il avait montré de la bravoure dans les combats; mais il se refusait à toute étude, même à celle de l'art de la guerre; il ne s'occupait que de sa parure, et il se déclarait bien malheureux d'être attaché à un homme qui l'ennuyait depuis le matin jusqu'au soir. « Je laisserois, disait-il, » toutes les faveurs que Votre Majesté me donne pour une soirée entière » et libre en ma belle compagnie du Marais. » Mais cette faveur même du roi, qu'il méprisait, lui faisait croire qu'il était un grand personnage; et, avec une étourderie de jeune homme, il se persuadait que Richelieu seul était placé entre lui et l'absolu pouvoir, en sorte qu'il lui suffirait de se défaire du cardinal pour s'élever aussi haut que s'était élevé Luynes ¹.

Richelieu, impatienté de trouver toujours Cinq-Mars en tiers dans ses entretiens les plus sérieux avec le roi, lui fit dire, par M. de Saint-Yon, « qu'il ne trouvoit pas bon qu'il lui marchât toujours sur les » talons quand il étoit auprès de Sa Majesté, et qu'il avoit à l'entre- » tenir d'affaires qui ne requéroient point sa présence. Ce discours » surprit fort M. le Grand, qui fut dans le moment chez M. des Noyers » pour approfondir d'où venoit ce changement. Mais M. le cardinal, » qui le faisoit observer, y fut aussitôt que lui, où il le traita avec » autant d'aigreur et d'empire que s'il eût été le moindre de ses valets, » n'y ayant sorte d'injures et d'outrages qu'il ne lui fit recevoir. Lui » reprochant non-seulement ses bienfaits, son peu de capacité et de » mérite, il passa jusqu'à cette extrémité qu'il lui fit connoître, avec » le dernier mépris, qu'il ne faudroit qu'un homme tel que lui dans le » conseil pour perdre de réputation tous les ministres parmi les

¹ Lettre du roi à Richelieu, sur les défauts de Cinq-Mars, du 5 mars 1641. — Le Vassor, t. V, p. 749. — Bazin, t. IV, p. 540. — Capefigue, t. VI, p. 50. — Montglat, p. 571.

» étrangers ; et pour conclusion, il lui défendit de se trouver dans aucun
 » conseil, et le renvoya au roi pour lui demander s'il n'étoit pas de cet
 » avis ¹. »

L'homme qui raconte cette conversation, Louis d'Astarac, vicomte de Fontrailles, était un gentilhomme gascon qui avait eu une querelle avec M. d'Espenan, gouverneur de Salses, et qui avait été protégé par M. le Grand lorsque Richelieu avait donné l'ordre de le prendre mort ou vif. Dès lors il s'était attaché à Cinq-Mars, et il avait mis à son service la rare résolution, le jugement et l'habileté dont il était doué. A son dévouement il joignait encore sa haine personnelle pour Richelieu. Aussi lorsqu'il vit que M. le Grand, après l'affront qu'il avait reçu, n'avait trouvé d'autre consolation que de se retirer dans la chambre où était Fontrailles, et de sangloter, pour lui rendre l'espoir il lui fit entendre des paroles de vengeance.

Déjà, une première fois, lorsque Fontrailles arrivait à Paris, comme on venait d'y recevoir la nouvelle de la bataille de la Marfée, il avait trouvé M. le Grand dans le dernier désespoir de la mort de M. le comte; car il sentait bien que le secret de ses intrigues avec les princes était désormais entre les mains de gens qui n'étaient pas obligés à le taire. Fontrailles augmenta encore son inquiétude, et lui déclara qu'il fallait, ou quitter la cour, ou recourir aux moyens extrêmes; et Cinq-Mars ayant répondu qu'il ne pouvait y en avoir aucun qu'il ne voulût de bon cœur hasarder, Fontrailles rappela le projet d'assassiner Richelieu, en 1656, à Amiens, concerté entre le duc d'Orléans et le comte de Soissons, et déclara que le grand écuyer n'avait aucun autre moyen d'éviter sa perte; « il en tomba d'accord, et prit cet expédient avec grande
 » chaleur ². »

Le jour où Richelieu avait maltraité Cinq-Mars en paroles, « après qu'il
 » eut pleuré de rage et de colère, et sangloté longtemps, il ne put
 » trouver autre consolation que celle du souvenir du dessein qu'il avoit
 » pris de ne rien omettre pour perdre son ennemi. » Bouillon fit son accommodement, et aussitôt M. le Grand lui « donna à dîner, reçut de
 » lui les assurances du secret et de son amitié dans des termes qui
 » n'étoient pas absolument clairs, mais qui souffroient des explications
 » fort favorables. » A son tour, le duc d'Orléans vint joindre la cour à Amiens, et il eut avec Cinq-Mars et le duc de Bouillon plusieurs con-

¹ Relation de Fontrailles, t. LIV, p. 421. — Montglat, p. 375.

² *Ibid.*, p. 420.

férences, « entre autres une dans le jardin de M. de Chaulnes, où
 » Monsieur me dit que si M. le cardinal pouvoit mourir, nous serions
 » trop heureux. Je lui repartis incontinent, sans hésiter, qu'il n'avoit
 » qu'à donner son consentement, et qu'il se rencontreroit des gens qui
 » s'en déferoient en sa présence. Ces paroles expresses, n'ayant point
 » été concertées, surprirent moins son altesse que M. le Grand, qui
 » me témoigna que je les avois dites à contre-temps, et qu'il craignoit
 » que je n'eusse étonné Monsieur ; ce qui m'obligea à lui répondre
 » qu'il valoit mieux, si cela étoit, que ce fût au commencement d'une
 » affaire de cette considération, que lorsqu'elle seroit plus avancée,
 » et que nous serions embarqués ¹. »

Ainsi le projet débattu entre le frère du roi et les premiers seigneurs de France étoit celui d'assassiner un prêtre, un cardinal, qui étoit en même temps le premier ministre de la monarchie. Ils délibéraient sur le plus ou moins de danger de l'entreprise ; aucun d'eux ne paraissait songer seulement à ce qu'elle avoit de criminel. A cette époque, M. de Thou engagea le duc de Bouillon, dont il étoit ami et parent, « à pro-
 » mettre à M. le Grand d'être de ses amis contre M. le cardinal, et de
 » se rendre à Paris toutes les fois qu'il le désireroit. » Ce nouveau personnage, François-Auguste de Thou, fils de l'historien, étoit alors âgé de trente-cinq ans ; il étoit admis dans l'intimité de la reine et de madame de Chevreuse. Issu d'une famille distinguée dans la robe, il paraît qu'il eut avant tout la vanité de se mêler à la noblesse d'épée. Il avoit fait de bonnes études ; il avoit perfectionné son éducation par des voyages ; mais il ne vouloit point appartenir à la magistrature, et la fausse position qu'il s'étoit faite, ou sa répugnance à se fixer, lui firent probablement donner le surnom par lequel ses amis le désignaient : Son Inquiétude. Il ne paraissait point ressentir contre Richelieu une haine bien vive ; il n'appartenait point à un parti ; il ne s'étoit point échauffé pour des projets de réforme ou patriotiques ou chimériques. Il est difficile de savoir ce qu'il vouloit, et peut-être il ne le savoit pas lui-même ; mais il étoit évidemment flatté des relations que madame de Chevreuse lui avoit fait acquérir avec la reine. Son amour-propre le faisait aussi se complaire à se dire l'ami de celui que le roi nommoit son cher ami, de ce Cinq-Mars, qui, à l'âge de vingt et un ans, pouvoit briller par sa beauté et son élégance dans un cercle de femmes, mais

¹ Relation de Fontrailles, p. 425.

qui n'avait, avec un homme studieux comme de Thou, aucune espèce de rapports ou de goûts ou de caractère. En effet, dans tout le cours de cette intrigue, on vit de Thou visiter tour à tour les conjurés, leur porter des messages, et demander des blancs seings à la reine ; mais il se tint toujours en dehors de toutes les conférences, et il affecta de ne rien savoir ; soit qu'il ne prit réellement aucun intérêt au résultat que les autres voulaient atteindre, et qu'il fût seulement flatté d'être le compagnon de tant de grands seigneurs et de princes, soit que sa première éducation d'homme de loi lui eût appris qu'il importait à sa sûreté de pouvoir prouver qu'il n'était point présent dans les entrevues les plus importantes ¹. « M. de Thou était partout, dit Fontrailles ; » mais il ne vouloit rien savoir ; ainsi il fut jusqu'à la porte de l'hôtel » de Venise (où les dernières résolutions furent prises), sans y vouloir entrer. »

Cinq-Mars, comme Chalais, comme tous les étourdis qui, l'un après l'autre, conspirèrent contre Richelieu, croyait qu'un beau coup d'épée suffisait à la délivrance de l'État ; il faisait sans réflexion et sans objet les confidences les plus dangereuses ; il aurait considéré comme lâcheté de songer aux périls qu'il pourrait courir lui-même ; il n'entrait pas dans sa pensée de calculer ceux qu'il ferait courir à l'État. Confident habituel des plaintes du roi contre son ministre, il lui avait souvent entendu dire qu'il voudrait bien en être délivré, et il lui avait tout aussi souvent répondu qu'il était prêt à l'en délivrer lui-même, en sorte qu'il se croyait jusqu'à un certain point autorisé, dans le complot où il s'engageait, par le consentement de son maître ².

Fontrailles et Aubijoux, gentilshommes du duc d'Orléans, pressaient souvent Cinq-Mars d'en venir à une prompte résolution contre le cardinal ; mais celui-ci n'avait point oublié les obligations qu'il avait eues autrefois au ministre, et tout en se complaisant à rêver à l'assassinat, il ne trouvait jamais le moment venu pour un acte de si noire ingratitude. Le duc d'Orléans aurait fort aimé que la chose se fit sans lui ; mais encore qu'il désirât le crime, il n'avait pas assez de résolution pour l'ordonner. Le duc de Bouillon n'avait jamais voulu entendre les propos tenus devant lui, quelque clairs qu'ils fussent. Il se défiait des mauvaises

¹ Mém. de Brienne, p. 75, 78. — Relation de Fontrailles, p. 450. — Le Vassor, t. VI, l. XLVIII, p. 542. et l. XLIX, p. 447. — Capefigue, t. VI, p. 57. — Bazin, t. IV, p. 546.

² Le Vassor, t. VI, p. 456. — Montglat, p. 575.

têtes avec lesquelles il était associé, et il était reparti pour ses terres de Périgord. De Thou, dès le premier mot que lui en dit Cinq-Mars, l'interrompit, lui déclarant qu'il ne s'en voulait point mêler ; qu'il était ennemi du sang, et que, par son ministère, il ne s'en répandrait jamais. Cependant Fontrailles persuada à de Thou de partir pour le Périgord, de porter une lettre à M. de Bouillon, et d'engager sa parole « qu'il » laisseroit librement agir la volonté de celui-ci, sans user de persuasion vers lui, ni le dissuader ¹. »

Bouillon ne serait probablement pas revenu sur cette invitation si, au bout de peu de jours, elle n'avait été suivie d'une lettre du roi, qui lui déférait le commandement de l'armée d'Italie. Il arriva alors, et de Thou vint le prendre à Paris dans son carrosse, pour le conduire de nuit à Saint-Germain, et lui ménager une entrevue avec Cinq-Mars, avant qu'il eût vu ou Richelieu ou le roi. Cinq-Mars insista, auprès de Bouillon, sur ce que ce commandement de l'armée d'Italie était un piège qu'on lui tendait, sur ce que le roi était tout près de mourir, sur ce que Richelieu voulait alors se faire assurer la régence, sur ce qu'il ferait peut être périr les enfants du roi, afin d'assurer la couronne au duc d'Enghien, qui avait épousé sa nièce ; sur ce qu'enfin la sûreté du duc d'Orléans, de la reine, des enfants de France, et la sienne propre, exigeaient qu'ils eussent une place de refuge, comme Sedan, où ils pussent se mettre à l'abri en cas d'accident. Bouillon, sans examiner ce qu'il y avait de vrai dans cet exposé, protesta de son dévouement à la reine et aux enfants de France ; mais il déclara que Sedan ne pouvait se défendre si l'on n'était pas sûr d'une armée qui marcherait à sa délivrance. C'était dire qu'on ne pouvait rien tenter sans une alliance préalable avec l'Espagne. Il n'est pas bien certain que Bouillon donna des pouvoirs, ou même des blancs seings, pour traiter en son nom cette alliance : il ne tarda pas à partir pour l'Italie. Pendant ce temps, le duc d'Orléans, beaucoup moins scrupuleux, car il savait bien qu'il n'exposait que les autres, Cinq-Mars, qui n'hésitait jamais à s'exposer lui-même, et peut-être la reine, convinrent d'envoyer en Espagne pour conclure un traité avec les ennemis de l'État. Ils firent choix de Fontrailles pour cette dangereuse entreprise. Celui-ci, ainsi qu'Aubijoux, pressaient chaque jour Cinq-Mars de donner le signal pour qu'ils se défissent du cardinal ; mais, quoique tout disposés à ce crime, ils répu-

¹ Fontrailles, p. 426.

gnaient à celui de haute trahison. En réfléchissant ensemble, ils convinrent cependant qu'ils s'étaient engagés dans une méchante affaire ; qu'ils étaient perdus s'ils cherchaient à s'en retirer ; car ils deviendraient suspects du seul côté qui jusqu'alors eût été leur appui. Fontrailles consentit donc à se charger de la minute du traité proposé à l'Espagne, du projet de lettre de Monsieur à M. le comte duc d'Olivarès, et de deux blancs seings de son altesse, pour les remplir par la lettre au comte duc et au roi d'Espagne ¹.

La relation de Fontrailles fait trop connaître et les deux cours et l'esprit des partis, pour que nous hésitions à en rapporter de longs fragments. Il passa les montagnes, par la vallée d'Aspe jusqu'à Huesca, avec bien moins de dangers qu'il n'en avait attendu ; « enfin, dit-il, » j'arrivai à Madrid, où le même jour je vis sans difficulté le comte » duc, et quoique je fusse très mal-vêtu, il ne me voulut jamais parler » que je ne me fusse couvert et assis dans son carrosse, où je le ren- » contrai. Je reconnus visiblement qu'il recevoit une joie extrême » lorsqu'il vit le seing de Monsieur ; et me l'ayant fait connoître par » quelque discours qu'il envoya faire au roi son maître, dont il se repen- » tit, il essaya de réparer cette faute ; mais jamais cela ne se fait que » grossièrement.

» Je fus trois heures à me promener avec lui ; il m'entretint toujours » avec estime et respect de la personne de M. le cardinal, ce qui mar- » quoit de la crainte. Il connoissoit tous les gens de qualité de la cour » et leurs intérêts comme je pouvois faire. Me séparant de lui, il me » remit aux soins d'un secrétaire d'État, son confident, qui s'appeloit » Carnero. Il avoit continuellement un chapelet à la main, et ne lais- » soit pas de dire le mot sur le pape et sur la religion ; il croyoit que » je fusse huguenot, et pensoit me faire plaisir ; il me fit mettre dans » son carrosse, ne traitant jamais autrement, et ne vouloit point être » vu s'il n'étoit assis, où il avoit bonne mine, parce qu'il étoit si courbé » que son menton, quand il étoit debout, touchoit presque à ses genoux. » Je le vis une fois, mais ce fut par surprise, et je m'aperçus bien qu'il » en étoit fâché.

» Comme je fus dans son carrosse avec lui et Carnero, il me dit » qu'il avoit vu les demandes de M. le duc d'Orléans, qui étoient

¹ Relation de Fontrailles, p. 427-431. — Le Vassor, t. VI, p. 448. — Bazin, t. IV, p. 349. — Montglat, p. 377.

» grandes ; qu'il falloit que le roi d'Espagne fit dépense, et déboursât
 » trois millions d'or, et qu'il ne voyoit rien que d'imaginaire dans les
 » propositions de Monsieur, qui disoit avoir avec lui deux personnes
 » considérables qu'il ne vouloit pas nommer, une bonne place fron-
 » tière, et l'on ne savoit ce que c'étoit ; qu'il étoit juste que dans un
 » traité les conditions fussent égales ; que comme Monsieur demandoit
 » des choses effectives de Sa Majesté Catholique, il falloit aussi qu'il
 » fit voir de l'effectif de sa part dans celles qu'il promettoit ; que la
 » personne de son altesse étoit de très-grand prix, mais qu'il ne
 » paroissoit point qu'il eût de place ni de gouvernement ; qu'il n'étoit
 » plus héritier présomptif de la couronne, et qu'il s'étoit trouvé dans
 » de si fâcheuses affaires qui lui avoient si mal réussi, qu'il étoit
 » difficile de croire que beaucoup de gens se voulussent embarquer à
 » l'avenir avec lui ; qu'il avoit fait plusieurs traités avec le roi d'Es-
 » pagne, été reçu de lui dans ses États, et assisté dans ses disgrâces ; et
 » que trois jours après avoir signé le dernier fait entre eux, il s'en
 » étoit fui comme si l'on eût eu dessein d'user de mauvaise foi contre
 » sa personne ; qu'au surplus il ne devoit pas quels pouvoient être
 » les deux hommes si considérables ; que la Flandre et l'Angleterre
 » étoient remplies de personnes qualifiées de la France qui leur avoient
 » beaucoup promis, leur couïoient fort, et ne faisoient rien ¹. »

Fontrailles avait commandement exprès de ne nommer ces personnes qu'après que le traité serait signé. Il contesta longtemps, mais voyant enfin qu'il allait tout rompre, il les nomma, et Olivarès en témoigna une satisfaction extrême, ce qui ne l'empêcha pas de chicaner sur tous les articles ; tantôt sur les troupes, après sur l'argent, puis sur les qualités de son altesse, et enfin sur les avantages qu'il voulait donner à l'archiduc Léopold par-dessus elle. « Je ne pus, ajoute Fontrailles, » m'empêcher de lui faire sentir que je ne m'étonnois pas si les affaires » alloient si mal, puisqu'ils s'amusoient à des bagatelles, quand il étoit » questions de sauver Perpignan, qui étant perdu, leur ôtoit la Cata- » logue pour toujours, et partageoit quasi l'Espagne. Il me regarda, et » ne me répondit quasi plus rien. Il me retint quatre jours, et encore » me dit qu'il avoit fait aller le conseil en poste, à la française, contre » sa coutume et la pratique de sa nation. Il me fit voir le roi, après » que le traité fut signé, auquel je présentai la lettre de Monsieur,

¹ Relation de Fontrailles, t. LIV, p. 452-454.

» dont je ne tirai pas grandes paroles ; le favori faisant tout, avec
 » pareille autorité que M. le cardinal de Richelieu, agissant comme
 » lui généralement en toutes affaires ¹. »

Pendant qu'une conspiration si criminelle, si contraire aux lois de l'honneur, autant qu'à celles de tout peuple civilisé, se tramait avec tant d'audace et d'étourderie à la fois, le ministre poursuivait ses projets pour humilier l'Espagne. Depuis le 5 novembre 1641, le roi était rentré dans sa résidence d'hiver à Saint-Germain, et Richelieu à Ruel. Le premier avait eu une nouvelle attaque de sa maladie que chacun avait cru devoir être la dernière. Il avait aussi appris que sa mère était malade à Cologne, et il avait tiré de la Bastille son médecin Vautier pour le lui envoyer ; mais il ne lui fit point passer en même temps l'argent dont elle avait le plus pressant besoin. Son mal s'annonçait comme une hydropisie, dont elle se remit pour lors ².

Quelques grâces furent répandues à cette époque ; le procureur général Molé fut fait premier président du parlement de Paris ; le parlement de Rouen fut rétabli, mais en le partageant en deux moitiés qui siégeaient alternativement par semestres, ce qui diminuait les émoluments des juges et leur considération. Les bénéfices ecclésiastiques laissés par le duc de Guise et le comte de Soissons furent distribués entre ceux à qui le ministre voulait faire des grâces ; les querelles avec Rome furent arrangées, et le pape, sur la présentation de la France, nomma Jules Mazarin cardinal, le 16 décembre 1641. Le commencement de l'année ne fut cependant célébré par aucun des bruyants et ruineux divertissements qui avaient signalé les hivers précédents. Richelieu voulait réserver toutes ses ressources pour agir avec vigueur en Catalogne, et arracher décidément cette province à la monarchie espagnole. Il avait persuadé à Louis que le climat du midi convenait à sa santé, et que l'activité d'une campagne ferait diversion à ses chagrins. En effet, le roi et le cardinal se mirent en route le 27 janvier, pour se rapprocher de la frontière de Catalogne ; en même temps le prince de Condé fut rappelé à Paris pour y commander en leur absence ³.

Le roi arriva seulement le 17 février à Lyon ; il y fit chanter un *Te Deum* pour la victoire de Kempten dont la nouvelle venait de lui parvenir ; c'était le brave et habile comte de Guébriant qui l'avait rem-

¹ Relation de Fontrailles, t. LIV, p. 454, 456.

² Le Vassor, t. VI, p. 596. — Bazin, t. IV, p. 337.

³ *Ibid.*, p. 433. — Capefigue, t. VI, p. 73. — Bazin, t. IV, p. 340.

portée. Après s'être séparé du général suédois, il avait mis ses troupes en quartiers d'hiver dans le duché de Juliers pour se refaire, mais il s'inquiétait d'apprendre qu'à l'armée impériale du baron de Lamboi, déjà plus nombreuse que la sienne, allait se joindre celle du comte de Hatzfeld, général du duc de Bavière; il rassembla rapidement ses troupes, il attaqua Lamboi dans ses retranchements à Kempten le 17 janvier; il rompit ses barrières, s'empara de son canon et le pointa contre ses soldats; il lui tua deux mille hommes, et fit prisonniers Lamboi lui-même, Mercy, Landron, tous les colonels et cinq mille officiers ou soldats; l'artillerie, le bagage, les provisions, les drapeaux, les cornettes, tout fut pris, et l'armée française en Allemagne, bravement secondée par les Hessois, mais qui n'avait pas d'autres auxiliaires, put attendre désormais sans inquiétude le retour de la saison des combats. Louis XIII envoya au comte de Guébriant le bâton de maréchal, en récompense de ce beau fait d'armes ¹.

Le roi se trouvait à Lyon à la tête d'une belle armée : on y comptait quinze mille hommes de pied et quatre mille chevaux. C'étaient des troupes de choix parfaitement approvisionnées; le maréchal de la Meilleraye était chargé de les conduire en Roussillon et d'y assiéger les deux places de Perpignan et de Collioure; le maréchal de Brézé, avec les troupes qui étaient déjà dans le pays, s'était porté en avant; il avait été reçu à Barcelone en grande cérémonie, et il avait prêté serment, le 25 février, comme vice-roi de Catalogne. Le roi s'avancait lentement vers la frontière par Vienne, Valence, Nîmes, Montpellier, et Narbonne. Durant cette marche, la haine entre Cinq-Mars et Richelieu s'était plus ouvertement déclarée. Cinq-Mars accusait le ministre de ne songer qu'à l'avancement de ses parents, la Meilleraye et Brézé, qu'il prétendait avoir manqué d'habileté militaire. Il semblait avoir seul l'oreille du roi, aussi n'avait-il point voulu exécuter un projet de tuer Richelieu à Lyon, dont Chavagnac s'était chargé avec bon nombre de gentilshommes d'Auvergne. Richelieu, dont la santé était fort délabrée, ne voyageait point avec le roi, et ne le rejoignit qu'à Narbonne. Les gens de cour, aux paroles amères qui échappaient à Louis XIII, à l'arrogance de Cinq-Mars et à la tristesse du cardinal, ne doutaient point que la disgrâce du dernier ne fût résolue ².

¹ Le Vassor, t. VI, l. XLIX, p. 454. — Montglat, p. 550.

² *Ibid.*, p. 458. — Capefigue, t. VI, p. 74. — Bazin, t. IV, p. 353. — Montglat, p. 578.

Sur ces entrefaites, Richelieu était tombé gravement malade à Narbonne ; la fièvre l'avait pris le 18 mars ; un abcès survenu au bras lui avait ôté la possibilité d'écrire, et pendant un mois tout au moins la souffrance ne lui permit plus de donner aucune attention aux affaires d'État. Il se croyait en danger, et le 25 mai il dicta son testament à Narbonne ; mais toujours privé de l'usage de son bras, il ne put pas le signer ¹. Le roi l'avait laissé sur son lit de douleur ; la Meilleraye, ayant Turenne pour lieutenant général, assiégeait Collioure dès le 15 mars, avec une armée de 16,000 hommes. Il y avait dans cette place une garnison de trois mille hommes, mais les fortifications étaient à moitié ruinées. Cependant Olivarès savait bien que la perte de cette place maritime entraînerait celle de Perpignan. Il donna donc ordre au marquis de Povar de prendre toute la cavalerie de l'armée d'Aragon, formant environ trois mille hommes, et de marcher à son secours, traversant pour cela toute la Catalogne ; l'ordre était absurde et inexécutable ; Povar se permit quelques représentations ; mais la première vertu, aux yeux d'Olivarès, c'était l'obéissance aveugle : il fallut partir, et malgré sa bravoure et son habileté, Povar, harassé par une suite de combats, fut fait prisonnier le 25 mars, avec tout ce qui lui restait de soldats : la Motte Houdancourt, son vainqueur, reçut à cette occasion le bâton de maréchal de France ; puis Collioure capitula peu de jours après. Mais ces succès réveillant l'ambition guerrière de Louis, il arriva le 22 avril à l'armée avec laquelle la Meilleraye venait d'investir Perpignan ².

Perpignan ne pouvait être secouru ni par mer, depuis la prise de Collioure, ni par terre, depuis la défaite de Povar, qui avait augmenté l'orgueil des Catalans ; la ville devait donc nécessairement être prise par la famine, et l'on assurait qu'elle n'avait de vivres que jusqu'à la mi-juin. Louis XIII, qui se piquait d'entendre l'art des sièges, écrivait ou copiait de sa main le journal du siège de Perpignan qu'il envoyait à la Gazette de France ³. Cela lui donnait souvent occasion de se fâcher de l'arrogance et de la présomption de Cinq-Mars, qui, sans aucune étude, prétendait ouvrir des avis, critiquait les opérations, contrariait le roi, et le fatiguait de ses rodomontades, persuadé qu'il était que la bravoure personnelle suffisait à la guerre ⁴. L'impatience de Louis

¹ Le Vassor, p. 475.

² *Ibid.*, t. VI, p. 469. — Bazin, t. IV, p. 562. — Gualdo, p. III, l. III, p. 122.

³ Capefigue, t. VI, p. 77, note.

⁴ *Ibid.*, p. 88.

contre le bel adolescent qui se croyait premier ministre, augmenta lorsqu'il reçut de fâcheuses nouvelles de Picardie. Les comtes de Guiche et d'Harcourt avaient été chargés de défendre cette frontière avec environ vingt mille hommes ; ils ne purent empêcher cependant la prise de Lens et de la Bassée qui ouvrirent leurs portes aux Espagnols le 29 avril et le 15 mai. Don Francisco de Melo, qui commandait ceux-ci, trompa ensuite par ses manœuvres les généraux français, et les engagea à se séparer pour couvrir les provinces menacées. Harcourt se porta vers Ardres et Calais, Guiche se fortifia à l'abbaye de Hennecour : c'est là que don Francisco de Melo vint l'attaquer le 24 mai avec des forces du double supérieures. La bataille fut obstinée, d'une heure après midi à six ou sept heures du soir : l'armée de Guiche fut détruite ; de dix à douze mille hommes qu'il commandait, il n'en resta nulle part seize cents ensemble. L'effroi fut grand dans toute la province et jusqu'à Paris, presque autant qu'après la prise de Corbie ; mais don Francisco de Melo n'en profita pas, soit qu'il redoutât le comte d'Harcourt, ou Guébriant, qui pouvaient agir sur ses derrières ; soit qu'il attendit le signal que devaient lui donner le duc d'Orléans et Cinq-Mars en se retirant à Sedan ¹.

Pendant ce temps, les conspirateurs ne songeaient nullement qu'ils avaient hasardé leur tête par un acte de haute trahison. Le duc de Bouillon était arrivé à l'armée d'Italie, Gaston d'Orléans se tenait tranquillement à Blois, et Cinq-Mars ne quittait pas le roi. Quoiqu'il éprouvât quelquefois l'humeur de ce prince, il le cachait soigneusement à la cour ; et s'il arrivait que Louis XIII eût donné des ordres à l'huissier de sa chambre pour ne pas le recevoir de grand matin avant tous les autres, il se faisait cacher par cet huissier entre les deux portes, afin que ceux qui arrivaient le trouvassent toujours en tête à tête avec le roi. C'était dans un de ces moments de défaveur secrète que Fontrailles était arrivé à Narbonne, avant que la cour en fût partie, et qu'il avait pressé Cinq-Mars de se mettre immédiatement en sûreté à Sedan, ainsi que le duc d'Orléans, déclarant que pour lui il allait passer en Angleterre, parce que, disait-il, « M. le cardinal, sur le moindre doute, étoit » capable de me faire arrêter, et, vu sa grande autorité, de me faire » donner la gêne dans sa chambre ; qu'en cet état nul ne pouvoit » répondre de supporter les tourments, et que pour moi je ne savois

¹ Le Vassor, t. VI, l. XLIX, p. 476. — Montglat, p. 352. — Bazin, t. IV, p. 363.

» ce que je ferois en telle entremise, et si je pourrois me taire dans
 » dans les douleurs qu'on y endure ¹. » Ces raisons ne l'ayant pas
 persuadé, « Fontrailles lui dit en riant qu'il voyoit bien qu'il ne
 » se soucioit pas de perdre sa tête, parce qu'étant grand et bien fait,
 » cela ne le raccourciroit de guère; mais pour lui qui étoit petit et
 » ragot, qu'il seroit difforme sans tête ². » Il partit donc et promit
 seulement de se rendre à Sedan, dès qu'il saurait que les princes y
 seraient arrivés. A son passage à Carcassonne, il rencontra de Thou,
 qui lui parla du voyage qu'il venait de faire en Espagne et du traité
 qu'il y avait signé; c'étoit la reine qui l'avait instruit, elle le tenait de
 Gaston, et bien d'autres à la cour le savaient également. Après avoir
 fait visite à Monsieur, qu'il effraya fort, sans pouvoir le déterminer à
 l'action, Fontrailles, sur les instances de Cinq-Mars, revint encore de
 nuit le voir au camp devant Perpignan; celui-ci lui fit voir une lettre
 de la princesse Marie de Gonzague, qui lui disait que « son affaire étoit
 » sue aussi communément à Paris comme l'on savoit que la Seine
 » passoit sous le Pont-Neuf ³. »

Fontrailles fit encore de nouveaux efforts pour déterminer Cinq-Mars à s'évader sans différer d'un moment; mais l'état de santé du roi et de son ministre endormait les conjurés dans une fausse sécurité. Louis avait eu une rechute, et de jour en jour on attendait sa mort; on croyait aussi le cardinal à l'extrémité. Le 27 mai il avait quitté Narbonne pour se faire porter lentement vers la Provence où il espérait trouver un air meilleur. Le 11 juin il s'était embarqué sur le Rhône à Arles, pour Tarascon, où il se fixa. De son côté le roi s'était fait ordonner les eaux de Monfrin sur les bords du Rhône; il annonça qu'il ne quittait l'armée que pour quinze jours, et il se rendit d'abord à Narbonne. C'est là que Chavigny, secrétaire d'État, vint le trouver le 10 juin, et lui remit de la part de Richelieu une dépêche importante. C'était le traité négocié par Fontrailles, au nom du duc d'Orléans, avec l'Espagne. Louis XIII y vit que par ce traité, signé le 15 mars, le duc d'Orléans s'était engagé « à prendre les armes, pour établir une paix
 » générale et raisonnable entre l'Empereur et les deux couronnes, et
 » délivrer la noblesse et le peuple des oppressions qu'ils souffrent
 » depuis longtemps par une si sanglante guerre; » que le duc de

¹ Fontrailles, p. 437.

² Montglat, p. 383.

³ Fontrailles, p. 442.

Bouillon et le grand écuyer Cinq-Mars s'étaient engagés à se joindre à lui, et que la ville de Sedan était la place de sûreté où tous trois devaient se rendre pour commencer la guerre ; qu'ils se déclaraient aussi, dès maintenant, ennemis des Suédois et de tous autres ennemis de Leurs Majestés impériale et catholique, et qu'ils donneraient toute assistance possible pour les détruire ; qu'en retour Philippe IV leur promettait douze mille hommes de pied et cinq mille chevaux effectifs de ses vieilles troupes, un train d'artillerie, des munitions de guerre, des vivres jusqu'à ce que ces troupes fussent entrées en France et pussent vivre sur le pays, quatre cent mille écus pour que le duc d'Orléans pût lever des soldats de son côté, douze mille écus de pension par mois pour le duc, quatre-vingt mille ducats de pension par an entre Bouillon et Cinq-Mars, et cent mille livres par mois pour la solde des troupes rebelles ¹.

On ne sait point comment Richelieu était arrivé à se procurer la copie de ce traité ; lui-même ne voulut pas nommer ses auteurs, ce qui dans le procès fit naître assez de difficultés pour en obtenir la preuve. On soupçonna la Rivière et Goulas, deux misérables attachés au duc d'Orléans et qu'on dit vendus au cardinal ; on accusa aussi Montrésor, et même le maréchal de Schomberg. M. Bazin émet une conjecture qui semble la plus probable : c'est que la cour d'Espagne, voyant que personne ne remuait la France, trahit elle-même ses associés pour jeter le trouble dans le royaume, et pousser au désespoir des gens qui n'avaient pas le courage de se décider ². Quoi qu'il en soit, le roi, en recevant la preuve de cette trahison qui s'ourdissait dans son palais même, fit chercher Cinq-Mars. Il s'était caché lorsqu'il avait vu entrer dans le cabinet le confident du cardinal. On ferma aussitôt les portes de Narbonne ; et le grand écuyer, dénoncé par le crieur public, fut arrêté dans la maison d'un bourgeois, dont il avait séduit ou acheté la fille : il fut transféré de Narbonne dans la citadelle de Montpellier ; F. A. de Thou fut arrêté au camp devant Perpignan, et conduit à Tarascon. Un courrier fut expédié aux maréchaux de camp de l'armée de Piémont, leur donnant l'ordre de se saisir de leur général le duc de Bouillon. Ceux-ci

¹ Le traité, reconnu par le duc d'Orléans, se trouve à la suite de Fontrailles, p. 449-456. — M. Capefigue a trouvé, aux Archives de Simancas, un document espagnol un peu différent, qui paraît la première ébauche de celui-ci ; t. VI, p. 65.

² Le Vassor, t. VI, p. 580. — Bazin, t. IV, p. 572. — Brienne, p. 76. — Montglat, p. 384.

l'attirèrent le 23 juin à Casal, où ils comptaient l'arrêter après son souper ; ils excitèrent cependant sa défiance ; Bouillon s'échappa, mais toutes les avenues de la ville étaient gardées ; bientôt il fut retrouvé sous un tas de paille ; il fut conduit à Pignerol ¹.

Le roi cependant avait continué son voyage ; il était arrivé à Monfrin ; là il était assez près de Tarascon pour qu'une communication journalière pût s'établir entre Louis et son ministre. Dès qu'il en eut la force, il se fit porter lui-même à Tarascon ; ni le roi ni son ministre ne pouvaient se tenir debout, et ce fut dans deux lits, placés l'un près de l'autre, qu'ils eurent leur première conférence. Gaston, avant d'être instruit de l'arrestation du grand écuyer, était arrivé à Moulins, où il lui avait donné rendez-vous pour s'enfuir ensemble ; Richelieu l'y laissa quelque temps s'y morfondre d'inquiétude, pendant que tous ses complices étaient conduits en prison. Enfin Chavigny, secrétaire d'État, alla le trouver, et lui fit entendre que sa vie elle-même était exposée. Gaston, qui avait toujours compté qu'il en serait quitte pour la tête de quelques-uns de ses amis, se livra à un accès de terreur comme il n'en avait encore jamais éprouvé ; il supplia Chavigny, il supplia par lui le cardinal de le tirer de peine, et lorsqu'il apprit que le seul moyen qui lui fût offert, c'était de se faire l'accusateur de ses associés et de fournir des preuves pour les convaincre, il s'y résigna aussitôt, et fit partir l'abbé de la Rivière pour Tarascon, où cet abbé arriva le 25 juin, avec commission de tout avouer, et de donner tous les détails qu'on lui demanderait. La Rivière raconta tout ce qu'il savait, tout ce que son maître savait, qui pouvait servir à convaincre les prisonniers du crime de lèse-majesté. Le roi lui demanda de mettre tout cela par écrit ; il s'y refusa. Alors il faut l'envoyer en prison, dit le roi, et lui faire son procès comme complice. La terreur de la Rivière fut si grande, qu'il tomba presque en défaillance ; mais il se hâta d'écrire tout ce qu'on lui demandait. Ce n'était pas tout ; on le chargea de demander au duc d'Orléans lui-même une confession de sa main, avec détail et sans réserve, après quoi on lui permettrait d'aller passer quelque temps à Venise, et on lui assignerait pour vivre cette même pension de douze mille écus par mois qu'il avait demandée aux ennemis de l'État ².

¹ Le Vassor, t. VI, l. L, p. 583-594. — Duplessis, p. 189. — Montglat, p. 584. — B. Nani, l. XII, p. 696. — Capefigue, t. VI, p. 95-96. — Bazin, t. IV, p. 374. — Gualdo, p. III, l. III, p. 127.

² Le Vassor, avec les lettres originales de Chavigny, t. VI, l. L, p. 597. — Capefigue, t. VI, p. 98. — Bazin, t. VI, p. 578.

La santé de Louis XIII semblait cependant se remettre un peu, et il avait pris la route, non de l'armée, mais de Lyon ; c'est là que la Rivière le rejoignit, avec des lettres suppliantes de son frère, et sa confession, signée, le 7 juillet, à Aigueperse en Auvergne. Ce n'était point encore assez. Dans les instructions que Richelieu donne à Chavigny, le 15 juillet, il lui dit : « Sa Majesté lui peut déclarer (au duc) » que, pourvu qu'il consente à tout ce qu'il faudra pour faire châtier » les méchants qui l'ont voulu perdre en perdant l'État, elle lui peut » permettre de vivre en particulier dans le royaume, aux conditions » qui lui seront prescrites : c'est ce qu'il demande ; mais avant que » de rien accorder, il faut que lui et quelques-uns des siens soient » confrontés aux criminels, le plus noblement qu'il sera possible, de » manière que la preuve de leur crime soit complète. » Gaston renvoya la Rivière à Fontainebleau, où le roi était arrivé vers la fin de juillet, et lui donna ordre de promettre tout de sa part, pourvu qu'on lui épargnât la confusion d'être confronté avec les accusés. Il déclarait que Cinq-Mars l'avait sollicité le premier ; qu'il avait promis l'assistance de Bouillon, et l'avait engagé à donner deux blancs seings à Fontrailles pour négocier l'alliance avec l'Espagne. Il ne niait rien de ce qu'il y avait eu de plus criminel dans ses projets ; il s'efforçait seulement de rendre ses associés plus coupables encore que lui. Il compromettait aussi de Thou et Montrésor, quoique le dernier n'eût eu aucune part à cette dernière conspiration ¹.

L'humiliation que Gaston avait redoutée, d'être confronté avec ses amis et ses associés, pour que les preuves qu'il fournirait contre eux pussent servir à leur faire couper la tête, lui fut épargnée ; le chancelier Séguier ayant déclaré que, par le privilège de sa naissance, un fils de France ne pouvait être soumis à une confrontation, et s'étant fait appuyer par une consultation de trois jurisconsultes, Jacques Talon, Jérôme Bignon et Omer Talon. « La procédure que je propose » approche, dit-il, de la confrontation. La personne du témoin est » absente, à la vérité ; mais sa déclaration est lue aux accusés ; on leur » donne la liberté d'y répondre, et d'alléguer même ce qu'ils ont à » dire contre Monsieur ; on lui lira ensuite ce que les accusés auront » dit, et on recevra sa réplique. » On comprend cependant que ce

¹ Correspondance de Richelieu, Chavigny et Gaston, dans le Vassor, t. VI, l. I, p. 597-608. — Mém. de Montrésor, p. 545. — Fontrailles, p. 445.

ménagement, en épargnant de la honte au duc d'Orléans, et en lui sauvant des récriminations, aggravait la condition des accusés ¹.

Pendant que ce grand procès criminel se préparait, le roi et son ministre s'acheminaient lentement vers le nord de la France. Le roi était parti le premier, en laissant son ami dans les fers, son frère en surveillance, son ministre malade et mécontent. Il arriva, le 25 juillet, à Fontainebleau, et fit prendre le grand deuil à toute la cour. Sa mère, Marie de Médicis, était morte à Cologne, le 5 juillet. Depuis neuf ou dix mois qu'elle y résidait, ayant perdu les pensions d'Espagne et d'Angleterre, et ne pouvant obtenir de son fils, malgré ses instances et ses humiliations, ni secours d'argent ni réponse, elle était tombée dans une cruelle indigence. Vers la fin de juin, elle fut atteinte d'une fièvre ardente, avec une soif extraordinaire ; la rougeur enflammée de son visage fit d'abord croire à un érysipèle ; mais bientôt des taches de gangrène parurent à ses jambes et s'augmentèrent rapidement. Elle termina, dans des sentiments de dévotion, de résignation et de pardon, une vie qui avait été troublée par tant de passions, d'intrigues et de haines ².

Richelieu, que le roi avait rétabli dans la plénitude de son pouvoir, et qu'il avait laissé dans le midi pour gouverner à sa place, et terminer toutes les affaires qu'il avait commencées, se mit plus tard en route : sa santé était déplorable, son corps affaibli ne pouvait supporter le mouvement d'une voiture, son bras couvert de plaies ne pouvait tenir la plume, mais sa tête avait retrouvé toute sa vigueur. C'était par une constante sévérité qu'il avait établi et maintenu son pouvoir : il voulait poursuivre jusqu'au bout le même système ; et l'une des plus importantes affaires qu'il voulût terminer lui paraissait être la punition des derniers conspirateurs. Il invita le chancelier Séguier à se rendre à Lyon pour présider la commission qui jugerait les grands coupables ; il la composa de quatorze membres, le chancelier, le premier président de Paris, un président du parlement de Grenoble, quatre conseillers D'État, un maître des requêtes et six conseillers au parlement de Grenoble. Il donna des ordres pour que Bouillon fût amené devant eux de Pignerol, Cinq-Mars de Montpellier, et il se chargea lui-même de leur conduire de Thou, dont le bateau fut traîné à la remorque par celui dans lequel le cardinal remontait le Rhône.

¹ Mém. d'Omer Talon sur la déposition de Gaston, t. LX, p. 224-230. — Le Vassor, t. VI, p. 609. — Bazin, t. IV, p. 398-402.

² Le Vassor, t. VI, p. 596. — Capefigue, t. VI, p. 126. — Bazin, t. IV, p. 384.

Richelieu ne mit pas moins de dix-sept jours pour se rendre de Tarascon à Lyon ¹.

La commission se constitua en tribunal le 6 septembre ; le traité du 15 mars, dont le duc d'Orléans avait fourni une copie authentique, et la déposition écrite de ce duc suffisaient à la preuve ; le chancelier, accompagné de conseillers et de maîtres des requêtes, s'était transporté le 22 août auprès de Gaston pour recevoir de lui une nouvelle déposition, dans laquelle il ajouta plusieurs circonstances dont, dit-il, il ne s'était pas d'abord souvenu. Seaton, lieutenant des gardes écossais, qui avait été chargé de garder Cinq-Mars, déposa sur plusieurs aveux qu'il avait obtenus de lui, en affectant une perfide compassion. Le roi lui-même s'offrit comme témoin à charge ou plutôt comme délateur, dans une lettre qu'il adressa le 4 août aux parlements du royaume, aux gouverneurs et officiers de ses principales villes et à ses ambassadeurs. « Le » notable et visible changement qui a paru depuis un an dans la conduite du sieur de Cinq-Mars notre grand écuyer, dit Louis, nous fit » résoudre, aussitôt que nous nous en aperçûmes, à prendre soigneusement garde à ses actions et à ses paroles, afin de pénétrer quelle » en pouvait être la cause ; pour cet effet nous le laissâmes agir et » parler avec nous plus librement qu'auparavant. » Et ce sont ces entretiens secrets, ces imprudentes manifestations de ce que son *cher ami* avait dans l'âme que Louis révèle. Averti que Cinq-Mars avait dit à Seaton « qu'il n'avait jamais eu de dessein contre le cardinal qui ne » fût sçu et approuvé du roi, » Louis XIII adressa au chancelier une nouvelle lettre, pour figurer comme pièce au procès, où il appelait son favori, « un grand imposteur et calomniateur. » « Il est vrai, disait-il, que le sieur Cinq-Mars n'avait rien oublié pour m'échauffer contre » mondit cousin... mais quand il a passé jusqu'à me proposer qu'il » se falloit défaire du cardinal, et quand il s'est offert à l'exécuter, » j'ai eu en horreur ses mauvaises pensées et je les ai détestées : bien » qu'il me suffise de le dire pour que vous le croyiez, il n'y a personne » qui ne juge que cela doit avoir été ainsi, car autrement quel motif » auroit-il eu de se lier à l'Espagne contre moi, si j'avois approuvé ce » qu'il vouloit ² ? »

¹ Le Vassor, l. L, p. 612. — Capefigue, t. VI, p. 103. — Sainte-Aulaire, Hist. de la Fronde, t. I, ch. 1, p. 86.

² *Ibid.*, p. 611-618. — Lettre de M. de Marca, l'un des juges, t. LIV, p. 456. — Monglat, p. 385-389.

Les trois prisonniers furent interrogés séparément ; Cinq-Mars avoua tout, raconta tout avec détail ; Bouillon fit presque de même, sauf qu'il prétendit avoir improuvé et combattu le projet de traité avec l'Espagne : de Thou, plus expert en procès, s'attacha à soutenir qu'il n'avait rien appris du traité avec l'Espagne qu'après la chose faite et à son grand regret ; qu'ainsi sa faute se réduisait à la non-révéléation d'un crime d'État ; et quoique une ordonnance odieuse de Louis XI punit cette faute de mort, il soutenait qu'elle était abrogée par l'usage. Après qu'on eut rapporté au duc d'Orléans, qui s'était rapproché jusqu'à deux lieues de Lyon, les contredits des accusés sur sa déposition, et qu'on eut reçu ses réponses confirmatives, la commission se réunit le 12 septembre à sept heures du matin, pour le jugement. Cinq-Mars raconta de nouveau tout d'un trait l'histoire du complot, avec quelques paroles amères contre les ducs d'Orléans et de Bouillon, ses deux associés : de Thou fut amené ensuite sur la sellette, et se renferma dans le système de dénégation qu'il avait adopté. Comme cette défense était contraire en quelques points aux aveux du grand écuyer, les juges les mirent en présence l'un de l'autre. Cinq-Mars parut ému, il essaya de se rétracter, il balbutia. De Thou reprit la parole avec chaleur, il fixa avec précision le lieu et l'époque où il avait eu connaissance du traité ; il se justifia de ne l'avoir pas révélé, parce qu'il en croyait l'exécution impossible, et parce qu'il lui aurait fallu accuser tout ensemble un frère du roi, un prince souverain et un favori, tous bien plus puissants que lui. Après cette confrontation les deux accusés se retirèrent. Au bout d'une heure le rapporteur du procès, Laubardemont, conseiller d'État, vint leur annoncer qu'il fallait se préparer à entendre un arrêt de mort. « Eh bien, monsieur, dit alors de Thou à Cinq-Mars, humaine-
 » ment je pourrois me plaindre de vous ; vous m'avez accusé, vous me
 » faites mourir ; mais Dieu sait combien je vous aime : mourons,
 » monsieur, mourons courageusement, et gagnons paradis. » La conduite de tous deux jusqu'à leur exécution, qui se fit le même jour à cinq heures du soir, ne démentit point ces belles paroles ¹.

Le jour où Louis XIII pouvait supposer que l'arrêt recevait son exécution, il tira sa montre, et dit à ceux qui l'entouraient : « Cher ami
 » doit faire à présent une vilaine grimace ; » on se souvient qu'un de

¹ Le Vassor, t. VI, l. L. p. 611. — Bazin, t. IV, p. 410. — Capefigue, t. VI, p. 110. — Batt. Nani, l. XII, p. 698. — Sainte-Aulaire, t. I, p. 93 ; et pièces justificatives, t. III, p. 252.

ses divertissements était d'observer les grimaces des mourants. Il se trompait cependant : la contenance du jeune homme qu'il avait élevé si haut, qu'il avait tant caressé, fut jusqu'au bout, tout comme celle de son ami, noble et religieuse. Ce fut cette belle mort, ce fut aussi l'impatience universelle contre le joug si rude de Richelieu, qui inspirèrent une pitié si profonde pour les deux victimes, et qui les transformèrent presque, aux yeux du public et de la postérité, en grands patriotes qui s'étaient dévoués pour le bien de tous. Ils n'avaient point eux-mêmes une si haute idée de leur mission. Ils confessèrent leur crime, ils en demandèrent pardon à Dieu et au roi ; ils n'essayèrent de le justifier par aucun principe de patriotisme, par aucun sentiment de devoir ; et en effet leur complot, soit pour assassiner un vieillard, cardinal et premier ministre, soit pour introduire dans le pays les armées d'une puissance ennemie, devait dans tous les cas être considéré comme un crime. De Thou n'avait pas le droit de s'en justifier en disant qu'il n'y avait jamais consenti, puisque depuis le commencement il avait été l'agent le plus actif du complot, et qu'il le servait de toutes ses forces, en même temps qu'il se bouchait les oreilles dès qu'on parlait de ses deux seules issues, l'assassinat ou la trahison à l'ennemi ¹.

Le duc de Bouillon avait été retranché du procès ; le cardinal Mazarin, qui s'était lié d'amitié avec le vicomte de Turenne, son frère, mit beaucoup de zèle à lui faire obtenir sa grâce, en la lui faisant acheter, il est vrai, par l'abandon de sa forteresse de Sedan ; elle fut livrée le 29 septembre au capitaine Faber qui en fut nommé gouverneur pour le roi, et le 5 octobre Bouillon sortit de Pierre-Encise muni de lettres patentes qui portaient abolition de son crime ². Le duc d'Orléans, incapable de sentir ou la honte ou le remords, était reparti pour son beau château de Chambord, où il se délassait dans les plaisirs. Il avait déclaré que de Thou était allé trouver le duc de Beaufort de la part de Monsieur le Grand pour lui proposer de se lier avec lui, et que Beaufort avait répondu qu'il ne pouvait rien faire sans l'aveu du duc de Vendôme, son père ; que Beaufort lui avait fait

¹ Bazin, t. IV, p. 416. — Capefigue, t. VI, p. 124. — Mémoire de P. du Puy pour justifier F. A. de Thou, à la suite de l'Histoire de de Thou, t. X, p. 625-764. — Procès de MM. Cinq-Mars et de Thou, Archives curieuses, t. V, 2^e série, p. 285-344. On y trouve la lettre du roi ; la déclaration du duc d'Orléans, du 29 août, l'interrogatoire de Cinq-Mars et de de Thou, etc.

² Le Vassor, t. VI, p. 625. — Bazin, t. IV, p. 412. — Flassan, t. III, p. 77.

ensuite la même réponse à lui-même à Blois ¹. Le roi invita Beaufort à se rendre auprès de lui pour raconter sincèrement comment tout s'était passé; mais le jeune duc jugea plus prudent de se réfugier en Angleterre, auprès de son père; bien d'autres grands seigneurs y attendaient avec lui que la mort du roi ou celle de son ministre les délivrât de leurs terreurs ².

Pendant que les yeux de toute la France étaient fixés sur ce grand procès, où l'on s'obstinait à croire le roi complice de la conspiration contre son ministre qu'il avait punie dans son favori, les armées semblaient avoir d'autant plus de succès que le ministère se mêlait moins de les diriger. L'inquiétude qu'on avait ressentie à Paris après la défaite d'Hennecour s'était bientôt calmée; le comte d'Harcourt avait fait échouer les projets de don Francisco de Melo sur Ardres; le comte de Guébriant après sa victoire à Kempten s'était réuni au prince d'Orange, et leur approche avait déterminé les généraux autrichiens à s'éloigner des frontières de Picardie. Pendant ce temps le général suédois Torstenson avait reporté la guerre dans les États héréditaires d'Autriche; il avait pris Gross-Glogau, Schweidnitz et Olmutz, il avait battu un corps impérial en Silésie, il avait effrayé Vienne, et il avait terminé la campagne par la brillante victoire de Breitenfeld près de Leipzig, le 2 novembre; il l'avait remportée sur l'archiduc Léopold et Piccolomini, qui y avaient perdu dix mille hommes. Guébriant avait eu de son côté un nouvel avantage le 26 septembre sur Jean de Werth qui avait voulu le surprendre ³.

En Piémont, où le duc de Bouillon était à peine arrivé qu'il avait été arrêté, les opérations militaires demeurèrent quelque temps suspendues. D'autre part les négociations avec les deux princes de Savoie avaient recommencé. Tous deux étaient humiliés et offensés de ce que l'Espagne les employait à détruire l'indépendance de leur maison, et mettait ses garnisons dans toutes les places fortes du Piémont l'une après l'autre. Siruela venait encore de demander au cardinal Maurice de lui livrer le château de Nice; les princes firent quelques propositions à leur belle sœur qui n'était pas moins fatiguée de la guerre civile. Un

¹ Articles 10 et 11 de la déclaration du duc d'Orléans. Archives curieuses, 2^e série, t. V, p. 291.

² Mém. de Campion, p. 202-212.

³ Montglat, p. 550, 555, 559. — Le Vassor, l. I, p. 659. — Pufendorff, l. XIV, c. 12-26, p. 479-486. — G. Gualdo, p. III, l. III, p. 109 et 145.

si grand secret avait été observé dans cette correspondance, que les Espagnols furent pris par surprise. Par le traité signé le 14 juillet, Christine était reconnue pour régente, mais ses deux beaux-frères étaient nommés lieutenants généraux sous elle, et chef du conseil. Le cardinal, quoiqu'il eût déjà cinquante ans, renonçait à son chapeau, prenait le titre de duc d'Onelle, et épousait sa nièce qui n'en avait que treize; il gardait pour places de sûreté, jusqu'à la majorité du duc, Nice et Villefranche, et le prince Thomas, Ivrée : en même temps tous deux s'engageaient à s'unir aux Français pour chasser les Espagnols de leur pays, et les Piémontais, heureux de voir leurs princes réconciliés, et de combattre tous sous une même bannière, secondèrent avec tant de vigueur le duc de Longueville qui vint remplacer Bouillon, qu'en peu de temps Crescentino, Nice de la Paille, Tortone et Verrue furent enlevées aux Espagnols ¹.

En Roussillon, la Meilleraye avait continué le siège de Perpignan après le départ du roi. Toutes les voies étaient tellement fermées aux Espagnols, du côté des montagnes aussi bien que de la mer, qu'aucunes munitions ne pouvaient entrer dans la ville, aucun corps d'armée ne pouvait s'en approcher. Aussi le marquis de Flores d'Avila, qui y commandait, après une obstinée résistance, après avoir consumé tous ses vivres et mangé jusqu'au dernier animal vivant, capitula, et rendit la ville et la forteresse le 5 septembre. A la fin du mois, la ville de Salses se rendit aussi, en sorte que le Roussillon entier était conquis. Pendant ce temps, la Motte Houdancourt avait assiégé et pris le 14 juin, Monçon, place frontière de l'Aragon; et, le 17 octobre, il remporta une victoire sur Leganez, qui avait entrepris le siège de Lerida. Il délivra cette place, et il rentra, sur la fin de l'année, en triomphe à Barcelone, où il remplaça, comme vice-roi, Brézé, qui retournait en France ².

La vigueur que Richelieu semblait avoir recouvrée pour punir ses ennemis ne se soutint pas longtemps. Le jour même du supplice de Cinq-Mars et de Thou, il était parti de Lyon, le 12 septembre, non dans une voiture, dont il n'aurait pu supporter le mouvement, mais dans

¹ Montglat, p. 556. — Gualdo, p. III, l. III, p. 411, 456, 441. — Le Vassor, t. VI, l. XLIX, p. 495-502, et l. L. p. 639. — Botta, t. V, l. XXII, p. 252. — B. Nani, l. XII, p. 667. — Guichenon, t. III, p. 87. — Bazin, t. IV, p. 595.

² *Ibid.*, p. 566. — Gualdo, p. III, l. III, p. 429, 470. — Le Vassor, l. L, p. 652. — Bazin, t. IV, p. 419.

une sorte de vaste litière, portée par dix-huit de ses gardes, chapeau bas, bientôt relevés par dix-huit autres. Dans cette chambre mobile, couverte de damas rouge, il était étendu sur un lit, avec une table auprès de lui, et un siège pour celui qu'il admettait à lui tenir compagnie. On abattait des pans de murs, et on jetait des ponts, pour donner passage à cette vaste machine jusqu'au niveau des appartements qu'il devait occuper. Il arriva seulement le 17 octobre à Paris, après avoir été tour à tour embarqué sur la Loire et sur la Seine, et s'être reposé trois jours, auprès du roi, à Fontainebleau ¹. Des plaies qui se succédaient l'une à l'autre, des hémorragies, une extrême maigreur, paraissaient indiquer une décomposition de sang universelle, et des symptômes presque semblables annonçaient aussi que Louis XIII marchait rapidement vers sa fin. Une des indications du déclin de Richelieu était le sentiment de terreur dont il était poursuivi. Au lieu de songer que sa maladie l'entraînait à grands pas vers la mort, il craignait à toute heure d'être tué par l'ordre du roi. Il savait, il est vrai, avec certitude, que, lorsque la proposition en avait été faite à Louis XIII par Cinq-Mars, il ne l'avait pas décidément repoussée; que Troisville, capitaine des mousquetaires, Tilladet, des Essarts, et la Sale, capitaines aux gardes, s'étaient déclarés prêts à faire l'exécution, quand même le roi leur avait dit qu'ils seraient excommuniés pour avoir tué un prêtre et un cardinal; ils lui avaient répondu qu'ils ne s'en mettaient pas en peine, et qu'ils iraient à Rome pour se faire absoudre ². « La mémoire » du passé, dit Montglat, lui revenoit toujours dans l'esprit, ce qui » faisoit qu'il ne pouvoit s'assurer du roi, et qu'il étoit en perpétuelle » appréhension que quelqu'un ne lui persuadât de se défaire de lui... » Il ne put longtemps dissimuler la crainte qu'il avoit; c'est pourquoi » il envoya Chavigny trouver le roi de sa part, pour lui faire entendre » les soupçons qu'il avoit contre les quatre nommés ci-dessus, et lui » demander leur éloignement. Le roi reçut fort mal cette proposition, » et répondit qu'ils étoient tous quatre fort affectionnés à son service, » et qu'ils n'avoient rien fait qui méritât ce traitement. Ce refus ne le » rebuta point; mais il insista sur sa demande plus qu'auparavant, » jusqu'à lui dire que s'il ne les vouloit pas éloigner, il devoit trouver » bon que les gardes du cardinal ne quittassent plus les armes en sa » présence, pour le mettre en sûreté des insultes que ces gens-là lui

¹ Montglat, p. 591. — Bazin, t. IV, p. 405. — Le Vassor, t. VI, p. 612.

² *Ibid.*, p. 575.

» pourroient faire.... Cette demande parut au roi fort insolente, car il
 » étoit glorieux, et il ne pouvoit digérer une telle pensée d'un sujet
 » avec son maître.... Si son éminence savoit, dit Chavigny, qu'il y eût
 » chez lui quelqu'un qui déplût à Sa Majesté, il ne le verroit jamais :
 » et le roi lui repartit brusquement : Il ne vous verroit donc jamais, car
 » je ne saurois vous souffrir. Et en même temps il lui tourna le dos,
 » et le laissa là ¹. » Mais le roi n'osait se permettre de telles brusqueries
 avec le cardinal. Il céda enfin; il les renvoya tous quatre le 1^{er} décembre,
 quoique avec tant de déplaisir, qu'il en répandit des larmes.

Ce même jour, 1^{er} décembre, devait au reste être marqué par des
 événements plus importants. C'est la date que porte une déclaration
 de Louis contre son frère, qu'il remit au procureur général, en lui
 intimant, ainsi qu'au président Molé, qu'il voulait qu'elle fût vérifiée.

« Afin qu'il n'en puisse user mal avec la reine et avec mes enfants après
 » ma mort, je veux lui ôter toute espérance d'avoir jamais part au
 » gouvernement de mon royaume. » La déclaration avait probablement
 été concertée avec Richelieu; cependant il y a quelque lieu de croire
 qu'elle fut antidatée de quelques jours pour en rejeter plus complé-
 tement la responsabilité sur le ministre, qui ne pouvait plus songer à
 se venger au moment où Louis XIII satisfaisait le ressentiment qu'il
 nourrissait contre son frère. Cette ordonnance flétrissait, au reste, sans
 ménagement, l'homme méprisable auquel le roi n'aurait pu, sans une
 coupable incurie, confier l'administration de ses enfants et de son
 royaume, et qui n'était propre qu'à renouveler la honte et la misère du
 règne de Henri III. Elle récapitulait ses offenses à dater de l'an 1626,
 où il donna la première preuve de sa mauvaise volonté par sa conspi-
 ration avec Chalais; puis, en 1629, sa fuite en Lorraine; en 1651, sa
 seconde fuite, et son mariage conclu contre la volonté du roi; puis son
 séjour à Bruxelles, chez les ennemis de l'État; sa prise d'armes avec
 Montmorency, et après sa défaite, le troisième pardon qui lui avait été
 accordé; ce qui ne l'avait point empêché de se retirer de nouveau chez
 les Espagnols, puis de venir solliciter un quatrième pardon, après
 lequel il devint bientôt nécessaire d'ôter d'auprès de lui Puy Laurens,
 qui allait l'entraîner dans de nouveaux crimes. En 1656, il s'engagea
 dans une nouvelle conspiration avec le comte de Soissons, et il obtint
 un cinquième pardon. Enfin était venue la dernière conspiration, tramée

¹ Montglat, p. 595. — Bazin, t. IV, p. 426. — Capefigue, t. VI, p. 125. — Le Vassor,
 t. VI, p. 650. — Mademoiselle de Montpensier, p. 414. — Montrésor, p. 595.

contre le roi pendant sa campagne en Roussillon, ou il était en proie à une grave maladie. C'était dans ces circonstances que son frère avait appelé en France les ennemis de l'État, et s'était engagé à se mettre à la tête de leurs forces ; qu'il avait promis de ne point faire de paix qu'autant que la France aurait abandonné tous ses alliés, et restitué à l'Autriche toutes ses conquêtes. Louis XIII voulait bien accorder à son frère un sixième pardon ; mais en même temps il croyait juste de prendre désormais des précautions contre lui. « Aussi, disait-il, de » notre autorité royale, nous supprimons ses compagnies de gendarmes » et de cheveu légers, le privons de son gouvernement d'Auvergne, » et ordonnons qu'il ne pourra jamais, à l'avenir, avoir aucune admi- » nistration en ce royaume, ni être régent pendant la minorité de nos » enfants. » Cette déclaration fut enregistrée sans délibération, et avec la formule : « Par exprès commandement du roi ¹. »

Ce fut également le 1^{er} décembre 1642 que Richelieu éprouva une nouvelle et plus forte attaque de ses maux. Il avait eu l'imprudence d'arrêter des hémorroïdes dont il avait longtemps souffert ; c'est à dater de cette prétendue guérison qu'il avait été affecté d'un ulcère au bras, puis que s'étaient formés deux abcès au poumon, qu'on découvrit à l'ouverture de son corps. Le 1^{er} décembre, il fut saisi d'un violent accès de fièvre, d'une cruelle oppression à la poitrine et d'une vive douleur au côté. Le malade sentit lui-même alors que sa fin était prochaine ; il se confessa. Il reçut le lendemain la visite du roi ; il lui recommanda sa famille, il lui indiqua les personnes les plus capables de le servir, puis il se prépara à la mort. Le jour suivant, il reçut encore une visite du roi, qui avait quitté Saint-Germain pour le Louvre, afin de se rapprocher de lui. Comme les médecins déclaraient que leur art ne présentait plus de ressources, on essaya de celles d'un empirique, qui lui rendit en effet quelques heures de vigueur ; mais lui-même ne s'y trompa pas, et vers midi, le 4 décembre, il expira dans la cinquante-huitième année de son âge. Richelieu, de même que presque tous les personnages de ce siècle, fit ce qu'on nomme communément une belle mort, une mort chrétienne. Ceux qui furent, en si grand nombre, envoyés à l'échafaud, tout comme ceux qui les y envoyèrent, exprimèrent d'une manière touchante, dans leurs derniers moments, leur foi, leur résignation, leur confiance en Dieu et leur oubli des injures qu'ils

¹ Le Vassor la rapporte en son entier, t. VI. l. L, p. 658-664. — Bazin, t. IV, p. 450.

avaient reçues. Nous devons les estimer tous heureux d'avoir trouvé dans la religion des consolations et du courage ; mais nous ne devons pas juger leur caractère ou leurs actions d'après leur conduite à cette heure suprême. Soit que leur esprit fût trop troublé pour juger eux-mêmes la ligne qu'ils avaient parcourue, soit que leur illusion sur leur conduite fût entretenue par ceux qui les entouraient, on vit les plus malhonnêtes gens parler et sentir en vrais chrétiens ; on les vit quelquefois repentants de leurs petits péchés, jamais de leurs grands crimes. Richelieu, en recevant le saint sacrement, s'écria : « Voilà mon juge » devant qui je paroîtrai bientôt ; je le prie de bon cœur qu'il me condamne si j'ai eu autre intention que le bien de la religion et de l'État.... Je pardonne de tout mon cœur, dit-il encore, à mes ennemis, et comme je prie Dieu qu'il me pardonne à moi-même ¹. »

Le roi fut peu ému de la mort de Richelieu ; quelques-uns assurent même qu'il en témoigna de la joie. La maladie les avait aigris tous les deux ; ils se faisaient souffrir mutuellement, et Louis XIII était bien las de la tyrannie de son ministre ; toutefois il ne se sépara point de ceux que son ministre avait élevés. Le soir même, il appela le cardinal Mazarin à son conseil, et le lendemain il adressa aux parlements, aux gouverneurs de province, ainsi qu'aux ambassadeurs, une circulaire par laquelle il annonçait vouloir maintenir en ses conseils les mêmes personnes qui l'avaient servi pendant l'administration de Richelieu, y appeler Mazarin, maintenir la bonne intelligence avec ses alliés, et agir avec la même vigueur et la même fermeté qu'il avait montrées jusqu'à ce jour. Il fit faire au cardinal, le 15 décembre, les plus magnifiques obsèques ; il approuva la distribution de sa fortune et de ses charges qu'il faisait par son testament, et il accepta les legs splendides qui lui étaient destinés à lui-même ².

Le public, qui avait tremblé si longtemps devant Richelieu, lorsque la mort eut abattu celui qu'aucune intrigue, aucune conspiration n'avait pu ébranler, celui qui disposait de tous les tribunaux, et ouvrait ou fermait à son gré toutes les prisons du royaume, se livra bientôt à une haine que la peur avait augmentée en la comprimant. Le nombre

¹ Le Vassor. t. VI, l. L, p. 655. — Lettre à M. de Fontenay Mareuil, ambassadeur à Rome. Archives curieuses. 2^e série, t. V, p. 545-560. — Bazin, t. IV, p. 455. — Capetigue, t. VI, p. 128. — Montglat, p. 597. — Montrésor, p. 596.

² Montglat, p. 599. — Brienne, p. 77. — Card. de Retz, p. 141. — Le Vassor, l. L, p. 668. — Capetigue, t. VI, p. 147. — Bazin, t. IV, p. 459.

des victimes du pouvoir despotique était grand, surtout comme on ne voulait tenir aucun compte des crimes d'État par lesquels plusieurs avaient mérité leurs châtimens ; tous étaient attribués à une atroce vengeance ; aussi tous ceux qui vivaient encore dans les prisons ou l'exil, toutes les familles de ceux qui avaient péri, faisaient entendre en même temps leurs exécérations contre le ministre. On le rendait seul responsable de toutes ces rigueurs, dans l'espoir que le roi ne s'en ferait point solidaire, encore que le caractère triste, jaloux, capricieux, impitoyable de Louis XIII, et le plaisir qu'il éprouvait à voir la douleur physique, fussent entrés pour beaucoup dans la distribution des châtimens. Les regrets de la France ne portaient pas sur des libertés qui lui eussent été ravies ; ce que Richelieu avait contenu, ce qu'il avait supprimé, c'étaient surtout les droits anarchiques, les habitudes de violence des grands, des commandants de province, des gentils-hommes, des soldats ; c'étaient encore les voleries des financiers. Des milliers d'intérêts privés avaient été froissés ; tous ceux qu'avaient atteints les réformes faisaient entendre en même-temps leurs clameurs, tous se plaignaient d'une tyrannie intolérable. Le peuple, quoiqu'il eût été lui-même victime des abus, joignait sa voix aux plaintes de ceux qui les regrettaient, en haine de la terreur qu'il avait éprouvée, et parce que son fardeau n'avait pas été allégé ; car on lui avait fait payer au fisc ce qu'il payait auparavant à de petits tyranneaux. Chaque jour, le déchainement contre la mémoire du grand cardinal devenait plus violent ; des centaines de pièces de vers injurieuses, d'épithètes, de quatrains, circulaient contre lui. Au milieu des vagues imputations dont ils l'accablaient, on ne démêle cependant que deux reproches sérieux : l'un, que la France et l'humanité avaient tout droit de lui adresser, c'était sa volonté cruelle de maintenir la guerre dans toute l'Europe ; l'autre, où l'on reconnaît les mœurs licencieuses de la cour et de la nation à cette époque, mais qui peut-être n'avait aucun fondement, c'était l'accusation d'un commerce incestueux avec sa nièce favorite, madame de Combalet, qu'il avait faite duchesse d'Aiguillon ¹.

L'ami, le confident de Richelieu, le négociateur habile qu'il avait chargé de ses missions les plus difficiles, le prélat pour lequel il avait demandé deux ans la pourpre romaine, et qu'il en avait enfin revêtu, le cardinal Mazarin était naturellement appelé à continuer son système

¹ Bazin, t. IV, p. 449.

et à présider le conseil d'État ; mais il y était associé avec deux secrétaires d'État, Bouthillier de Chavigny et Sublet des Noyers, tous deux créatures de Richelieu, dont il entrevoyait déjà la jalousie, et qui cherchaient toutes les occasions de le supplanter. Il sentait aussi combien sa position était rendue difficile par le caractère du roi. « Celui-ci, dit » Montglat, devenoit si chagrin qu'on n'osoit plus parler à lui, et il » étoit de si méchante humeur qu'il gourmandoit tout le monde, et » faisoit des rebuffades à tous ceux qui l'abordoient ; en sorte que les » ministres le craignoient, et trembloient toujours devant lui. Cette » mauvaise humeur étoit causée par son peu de santé, qui empirait » tous les jours, et il devenoit si maigre et si pâle qu'on le voyoit diminuer à vue d'œil ¹. »

Mazarin voyait donc clairement que Louis XIII, sombre, jaloux, cruel, se refuserait à alléger le joug qui pesait sur la France, et s'irriterait de la moindre faveur qu'on voudrait montrer à sa femme, à son frère, aux princes du sang, qu'il avait si durement traités dans sa défiance ; il fallait aussi se garder de le blesser dans son goût pour la guerre, qu'il avait déclaré vouloir poursuivre avec la même vigueur qu'avait déployée son ministre. Mais, d'autre part, Mazarin voulait être prêt pour le moment de la mort du roi, qu'il voyait clairement être prochaine ; il ne voulait point accepter le funeste héritage de Richelieu, toutes ces haïnes qui grondaient déjà de toutes parts autour de lui, et qui éclateraient au moment où Louis XIII n'inspirerait plus de terreur. Le nouveau ministre était seulement âgé de quarante ans ; aussi, quoiqu'il désirât recevoir le pouvoir des mains du roi mourant, c'était vers un autre règne qu'il dirigeait son ambition, c'était durant la prochaine régence qu'il lui importait de gouverner. Il voyait bien que s'il ne trouvait pas moyen de se relâcher des rigueurs pratiquées par son prédécesseur, de se réconcilier avec les ennemis du pouvoir, de regagner quelque popularité, il courait risque d'être choisi comme victime expiatoire de ce terrible ministère. Mazarin entreprit donc, avec ses formes douces et polies, avec son caractère conciliant, de servir d'intermédiaire entre les partis, de calmant pour les passions ; de ménager à la fois les souvenirs de Richelieu, les traditions des deux secrétaires d'État, les rigueurs et la cruauté du roi, les intérêts de la reine, l'impatience des exilés et des incarcérés, et les ressentiments du public :

¹ Montglat, p. 405.

il voulut détendre tous les ressorts, tout adoucir, gagner partout de la reconnaissance, et cependant ne causer aucune secousse, n'amener aucun brusque changement de système ¹.

Le tout premier acte du ministère de Mazarin avait paru cependant être un acte de rigueur contre le second personnage de l'État, le frère du roi. Richelieu était encore exposé sur son lit de parade lorsque, le 9 décembre, le parlement enregistra le pardon flétrissant de Gaston. Ce prince lui-même ne le regarda que comme une dernière vengeance du ministre mort, et il sollicita aussitôt son successeur pour avoir la permission de revenir à Paris. Ce fut l'abbé de la Rivière qu'il chargea de traiter pour lui. La permission fut accordée, et il arriva le 15 janvier 1645. « Il vint descendre chez moi, dit sa fille, mademoiselle de » Montpensier, alors âgée de quinze ans; il soupa chez moi, où étoient » les vingt-quatre violons; il y fut aussi gai que si MM. de Cinq- » Mars et de Thou ne fussent pas demeurés par les chemins. J'avoue » que je ne le pus voir sans penser à eux, et que, dans ma joie, je sentis » que la sienne me donnoit du chagrin. Le lendemain il alla à Saint- » Germain, où il fut fort bien reçu du roi ². »

Le 19 janvier, le cardinal et M. de Chavigny obtinrent du roi qu'il remit en liberté les maréchaux de Vitry et de Bassompierre, et le comte de Cramail. « Ne voyant pas, dit la Châtre, que le roi y eût beaucoup » d'inclination, ils le prirent par son foible, et lui représentèrent que » ces trois prisonniers lui faisoient une extrême dépense dans la Bas- » tille, et que, n'étant pas en état de faire cabale dans le royaume, ils » seroient aussi bien dans leurs maisons, où ils ne lui coûteroient » rien. Ce biais leur réussit, ce prince étant préoccupé d'une si extraor- » dinaire avarice que tous ceux qui lui pouvoient demander de l'ar- » gent lui pesoient sur les épaules, jusque-là qu'après le retour de » Troisville et des autres, que la violence du feu cardinal l'avoit forcé » d'abandonner lorsqu'il mourut, il chercha une occasion de leur faire » une rebuffade à chacun, pour leur ôter l'espérance d'être récom- » pensés de ce qu'ils avoient souffert pour lui ³. » L'archevêque de Bordeaux fut rappelé au gouvernement, non de sa flotte, mais de son diocèse; le maréchal d'Estrées eut permission de revenir d'Italie; le duc de Mercœur, de revenir à la cour, et il obtint le rappel de son père

¹ Bazin, t. IV, p. 444.

² Mém. de mademoiselle de Montpensier, 2^e série, t. XL, p. 417.

³ Mém. de la Châtre, t. LI, p. 184.

et de son frère, les ducs de Vendôme et de Beaufort. Enfin le corps de la reine mère fut ramené, en grande pompe, de Cologne à Saint-Denis, où il fut déposé, le 8 mars, dans la sépulture des rois ; et ce retour fut aussi compté parmi les déviations du système de rigueur de Richelieu ¹.

Une nouvelle campagne allait s'ouvrir, et il semble que Mazarin, en distribuant le commandement des armées, ne montra ni la confiance en lui-même ni la défiance des autres qui avaient tant nui à la France sous son prédécesseur. Il ne traça point pour ses généraux les plans de campagne qu'ils devaient suivre ; il ne les associa point deux à deux pour qu'ils se surveillassent l'un l'autre. Le maréchal de Guébriant fut continué dans le commandement de l'armée d'Allemagne, sous la charge de concerter ses opérations avec le général suédois Torstenson. Le vicomte de Turenne fut choisi pour commander les Français en Italie, en déférant toutefois l'honneur de général en chef au prince Thomas de Savoie ; le maréchal de la Motte fut conservé dans la vice-royauté de Catalogne ; enfin Mazarin, par une heureuse audace, fit choix, pour commander l'armée de Picardie, d'un jeune homme de vingt et un ans et demi, le duc d'Enghien, fils du prince de Condé, auquel il donna pour conseillers le maréchal de Guiche et du Hallier. Peut-être songeait-il seulement à se concilier le premier prince du sang, et en même temps la famille de Richelieu à laquelle il s'était allié. Mais Enghien, en qui on avait remarqué seulement une brillante valeur et un caractère fier, emporté, fougueux, avait aussi le coup d'œil perçant du génie militaire, que l'étude ne donne pas, et qui naît avec les héros ².

Pendant qu'on se préparait à la guerre, pendant aussi qu'on était convenu que les conférences pour la paix commenceraient en même temps dans les villes de Munster et d'Osnabruck, on voyait déchoir rapidement la santé du roi. « Chacun désiroit du changement, dit Montglat ; aussi durant sa maladie qui fut fort longue, on connoissoit dans le visage des courtisans l'état de sa santé, car tout le monde étoit triste quand il se portoit mieux, et dès qu'il empirait la joie se remarquoit dans les yeux d'un chacun ³. » Il avait eu le 21 février, à Saint-Germain où il habitait, une crise alarmante ; il avait

¹ Le Vassor, t. VI, p. 679. — Capéfigue t. VI, p. 154. — Bazin, t. IV, p. 457.

² Bazin, t. IV, p. 461.

³ Montglat, p. 406.

paru s'en relever, mais bientôt il était retombé dans un état de langueur, durant lequel on ne permettait qu'à un bien petit nombre de personnes de parvenir jusqu'à lui. Mazarin, Chavigny, et des Noyers, voyaient bien que la régence devait être déferée à la femme du roi, plutôt qu'à un prince aussi décrié que l'était Gaston; en la servant ils voulaient d'ailleurs se faire des droits à sa reconnaissance; mais avant tout il fallait éviter d'effaroucher la susceptibilité du roi, qui conserva jusqu'au bout sa défiance et sa rancune ¹. Sublet des Noyers, qui par ses pratiques religieuses, par sa mine chétive et ses propos cagots, s'était acquis plus de crédit auprès de Louis XIII, manifesta avec trop d'empressement, aussi bien que le père Sirmond, confesseur du roi, son zèle pour la reine: l'un et l'autre furent renvoyés. « Il veut faire » le petit cardinal, dit Louis, il m'a mis le marché à la main; s'imagine-t-il être si nécessaire qu'on ne puisse se passer de lui? j'en trouverai un plus habile et plus capable de remplir son emploi ². » Le Tellier, qu'il lui donna pour successeur, était effectivement plus habile.

Mazarin et Chavigny comprirent alors que pour se conserver en faveur auprès du roi, il fallait affecter une mauvaise volonté obstinée contre la reine; qu'il fallait en même temps avertir celle-ci de ne pas se créer d'obligations envers trop de gens, puisqu'en réalité elle n'avait besoin de personne. Le cardinal qui personnellement, à ce qu'on assure, ne lui déplaisait pas, réussit, dans quelques entretiens secrets, à lui faire comprendre qu'elle ne devait point s'inquiéter des conditions auxquelles elle serait déclarée régente, car une fois instituée, les moyens ne lui manqueraient pas pour affermir son pouvoir et pour gouverner seule. Anne d'Autriche accepta le rôle de dissimulation qu'on lui suggérait: elle affecta une haine ouverte pour Mazarin et pour Chavigny, ce qui

¹ « J'ai su de M. de Chavigny même, dit la Rochefoucault, qu'étant allé trouver le roi de la part de la reine, pour lui demander pardon de tout ce qui avoit pu lui déplaire, elle le chargea particulièrement de le supplier de ne point croire qu'elle fût entrée dans l'affaire de Chalais, ni qu'elle eût jamais trempé dans le dessein d'épouser Monsieur, après que Chalais auroit exécuté la conjuration qu'il avoit faite contre la personne du roi. Il répondit à M. de Chavigny, sans s'émouvoir: « En l'état où je suis, je dois lui pardonner; mais je ne suis pas obligé de la croire. » Nous n'y sommes pas obligés non plus, et cette anecdote donne un caractère bien grave aux intrigues dans lesquelles Anne d'Autriche s'étoit engagée: elle ramène la pensée aux accusations qui pèsent sur la mémoire de Marie de Médicis. » — Mémoires de la Rochefoucault. t. LI. p. 569.

² Le Vassor, t. VI, p. 689. — Capefiguc, t. VI, p. 155. — Brienne, p. 81. — La Châtre, p. 178. 185. — Bazin, t. IV, p. 466.

fut cause que tous ceux qui s'étaient particulièrement attachés à la reine, MM. de Vendôme, de Metz, de Retz, de Marillac, de Fiesque, de Béthune et de la Châtre, s'éloignèrent absolument d'eux et ne les visitèrent plus ¹.

Le 20 avril, le roi, qui depuis dix-sept jours ne s'était pas habillé, qui la veille avait exigé du médecin qu'il lui fit connaître son état, et qui avait été averti par lui qu'il n'avait plus pour longtemps à vivre, convoqua dans sa chambre une assemblée solennelle. La reine s'y trouvait avec ses enfants, le duc d'Orléans, le prince de Condé, les ducs et pairs, les maréchaux de France, les grands seigneurs qui habitaient alors Paris, les principaux officiers de la couronne, le chancelier et les ministres. Le roi prononça quelques paroles d'un ton grave et d'une voix élevée ; le secrétaire d'État la Vrillière donna ensuite lecture de l'édit par lequel Louis réglait la régence et l'administration du royaume après sa mort. Des expressions de pitié et d'amour pour ses peuples servaient d'introduction à cette ordonnance ; puis le roi déclarait ne pouvoir rien faire de mieux que de suivre l'exemple de ses prédécesseurs « qui ont jugé avec » beaucoup de raison qu'ils ne pouvoient faire un choix plus judicieux » pour la régence du royaume, et pour l'instruction et l'éducation des » rois qui sont en âge de minorité, que dans la personne des reines leurs » mères. » Il ordonnait donc qu'en cas qu'il vînt à mourir avant que le dauphin fût entré dans sa quatorzième année, ou que le dauphin vînt à mourir avant la majorité de son second fils, la reine « sa chère et bien » aimée épouse et compagne » serait régente, mais avec l'avis d'un conseil dont les articles suivants réglaient l'institution. Le duc d'Orléans était nommé lieutenant général du roi mineur, sous l'autorité de la régente et du conseil, « nonobstant la déclaration qui le rend incapable de » toute espèce d'administration. Mais, ajoutait le roi, comme le far- » deau de la régence est si pesant que l'État se repose entièrement de » son salut sur celle qui est revêtue de cette charge, et qu'il est im- » possible qu'elle ait toutes les lumières nécessaires pour s'acquitter » d'un emploi si difficile... nous avons jugé à propos d'établir un con- » seil auprès d'elle pour la régence, par l'avis et autorité duquel les » affaires importantes de l'État seront examinées et résolues à la plura- » lité des voix. » Il le composait du prince de Condé, du cardinal Mazarin, du chancelier, du surintendant des finances Bouthillier et du

¹ La Châtre, p. 195. — Le Vassor, t. VI, p. 695. — Bazin, t. IV, p. 489. — Brienne, p. 81. — La Rochefoucault, p. 568.

secrétaire d'État Chavigny ; il défendait d'y apporter aucun changement pour l'augmenter ou le diminuer ; et en cas de vacance, c'était à la pluralité des voix des survivants qu'un remplacement devait être effectué. Il répétait « que toutes les affaires de paix et de guerre et autres » qui concernent l'État, comme aussi celles qui regardent la disposition de *nos* finances seroient décidées dans ledit conseil à la pluralité des suffrages ;..... que les charges de la couronne, celles de » surintendant des finances, de premier président de *notre* cour de parlement, de secrétaire d'État, celles de la guerre et des armées, et les » gouvernements des places fortes et frontières qui viendroient à » vaquer, soient remplies par la reine régente, avec l'avis du conseil, » sans lequel elle ne pourra disposer d'aucune desdites charges. » Ainsi il regardait le royaume comme étant toujours sa propriété même après sa mort, et il ne montrait pas moins de défiance du pouvoir absolu, dès que ce n'était plus le sien propre, que l'aurait pu faire aucun de ses sujets. Il voulait que pour la nomination des bénéfices ecclésiastiques la reine s'en rapportât au cardinal Mazarin, afin qu'il ne les conférât, comme Louis XIII déclarait l'avoir fait lui-même, « qu'à des » personnes d'un rare mérite et d'une piété singulière. » Il voulait que l'ancien garde des sceaux Châteauneuf, et la duchesse de Chevreuse, dont il craignait le crédit auprès de la reine, demeurassent l'un en prison à Angoulême, l'autre en exil jusqu'à la conclusion de la paix générale ; qu'alors même ils ne pussent recouvrer leur liberté que de l'avis du conseil, sans jamais pouvoir revenir à la cour. La rentrée de tous les autres exilés devait également être subordonnée à l'avis du conseil ¹.

Anne d'Autriche et Gaston signèrent ensuite la déclaration et prêtèrent serment l'un et l'autre de n'y point contrevenir. Le lendemain Gaston lui-même porta cette déclaration au parlement, où elle fut enregistrée. Aucun de ceux cependant qui venaient de prendre ces engagements n'avait intention de les tenir. La reine, qui à cette époque accordait toute sa confiance à l'évêque de Beauvais (Augustin Potier), qu'on regardait déjà comme devant être premier ministre, écrivit en secret une protestation qu'elle fit parapher en la suscription par des notaires, comme si elle avait voulu établir par acte authentique, qu'au moment

¹ L'ordonnance est dans Isambert, t. XVI, p. 550-556. — Le Vassor, t. VI, l. L, p. 692. — Bazin, t. IV, p. 472. — Capefigue, t. VI, p. 157. — Omer Talon, p. 235. — La Rochefoucault, p. 566.

où elle prêtait ce serment , elle avait l'intention de se parjurer.

Ce fut aussi le 21 avril que Louis XIII fit baptiser son fils, cérémonie qui avait été différée jusqu'alors, l'enfant ayant été ondoyé dès sa naissance. Il fut présenté au baptême par le cardinal Mazarin et la princesse de Condé. Le roi était persuadé lui-même qu'il devait mourir le vendredi, 24 avril ; il avait communié , béni ses enfants , pleuré avec sa femme et reçu l'extrême-onction. Celle-ci lui fut administrée le jeudi, 23 avril; en raison de l'agitation extraordinaire qui se manifesta ce jour-là, on le nomma le grand jeudi. Les exilés, les mécontents accouraient tous à Saint-Germain où était le roi, pour profiter du moment de sa mort afin de se remettre en possession de ce qui leur avait été ôté. Le duc de Vendôme en particulier , avec ses fils les ducs de Mercœur et de Beaufort , se préparaient à faire quelque violence au maréchal de la Meilleraye, pour le forcer à leur rendre le gouvernement de Bretagne dont ils se croyaient injustement dépouillés. La Meilleraye qui était grand maître de l'artillerie, appela à lui de Paris tous les officiers dépendants de sa charge ; il se trouva ainsi avoir de trois à quatre cents chevaux. Monsieur et le prince de Condé firent aussi venir les gens sur lesquels ils pouvaient compter ; Saint-Germain se remplit de gens armés. Toute la cour était logée au vieux château : le roi seul habitait le château neuf. La reine, en traversant la place pour se rendre auprès de lui, fut alarmée de ce tumulte ; elle croyait que son mari était sur le point de rendre l'âme, et dans ce moment d'émotion elle recourut à un homme pour lequel il paraît qu'elle avait du goût, le duc de Beaufort, second fils du duc de Vendôme, jeune, beau , hardi , présomptueux ; elle lui recommanda, avec une sorte d'effusion de tendresse, la sûreté de ses deux fils qu'elle avait laissés au château vieux²³ elle commanda à la Châtre, colonel général des Suisses, et à Charost, capitaine des gardes, de pourvoir avec leurs troupes à la défense du château. La terreur de voir enlever ses enfants par le duc d'Orléans, peut-être de les voir périr, l'avait saisie. La confiance de la reine fit tourner la tête à Beaufort ; il exagéra les précautions, la surveillance, de manière à blesser profondément le duc d'Orléans et le prince de Condé ; mais il sembla aussi prendre à tâche de faire croire qu'il était assuré de toute la faveur de la reine, et qu'il entraînait déjà dans les allures du plein pouvoir. A dater de ce jour, lui et ses amis furent nommés les *importants*¹.

¹ Le Vassor, l. L, p. 696. — Mém. de la Châtre, t. LI, p. 197. — Mém. de Cam-

Il paraît que les ministres surent profiter de la pétulante ambition de ce jeune imprudent, pour mettre la reine en garde contre lui, lui faire sentir qu'il la compromettait, et resserrer avec elle leur secrète alliance. Une amélioration momentanée dans la santé du roi leur en donna le temps. Celui-ci tout occupé désormais de ses sentiments religieux, semblait avoir déposé ses haines et sa défiance. Il consentit à recevoir l'un après l'autre tous les exilés dont il avait permis le retour; il vit Beringhen, son ancien valet de chambre, la duchesse de Guise et ses enfants, et le vieux duc de Bellegarde; il promit aussi de voir la princesse de Lorraine, duchesse d'Orléans, qu'un gentilhomme de son mari alla chercher à Bruxelles le 29 avril. Le 1^{er} mai, il retomba dans un douloureux accablement; souvent il appela la mort pour mettre un terme à ses souffrances: mais l'agonie se prolongea jusqu'au 14 mai 1645, qu'il expira à deux heures après midi, à l'âge de quarante-deux ans; trente-trois ans, jour pour jour, après l'assassinat de son père ¹.

pion, p. 221-226. — Brienne, t. XXXVI, p. 85. — La Rochefoucault, p. 572.

¹ Le Vassor, t. VI, p. 702. — Bazin, t. IV, p. 489. — Capefigue, t. VI, p. 162. — La Châtre, p. 206. — Omer Talon, p. 259. — B. Nani, l. XII, p. 717. — Mémoire de Dubois sur les choses qui se sont passées à la mort de Louis XIII. Archives curieuses, 2^e série, t. V, p. 425. — Mém. de madame de Motteville, t. XXXVI, p. 420. — Mém. de mademoiselle de Montpensier, t. XL, p. 425.

CHAPITRE XXI.

Régence d'Anne d'Autriche ; elle fait supprimer les limites que Louis XIII avait mises à son autorité ; elle la confie au cardinal Mazarin. Victoire du duc d'Enghien à Rocroy. Bataille de Fribourg ; surprise de Marienthal. Bataille de Nordlingen. Première opposition du parlement de Paris. — 1643-1648.

Le pouvoir de Louis XIII avait été plus absolu que celui d'aucun de ses prédécesseurs ; l'homme de génie qui l'avait fondé, qui l'avait exercé pour le roi, avait écarté tous les obstacles qui pouvaient contenir ou même ralentir les volontés royales ; mais Louis, accoutumé à voir tout céder devant lui, s'était figuré qu'il pouvait disposer de l'avenir comme du présent, qu'il pouvait étendre son règne par delà le terme de sa vie. Il avait légué son conseil d'État à son fils pour tout le temps de sa minorité ; il avait décidé que sa femme et son frère demeureraient après lui dans le même abaissement où il les avait tenus tant qu'il avait vécu. Toutefois si tous les corps de l'État, tous les grands personnages du royaume étaient demeurés tremblants autour de ce lit, où il avait passé tant de semaines dans une pénible agonie, à peine il eut rendu le dernier soupir que ses ordres furent oubliés, et que cette puissance absolue qu'il avait exercée retourna tout entière à ceux qui devant lui n'osaient pas avoir une volonté. L'enfant qui lui succéda sous le nom de Louis XIV était, au moment de sa mort, âgé de quatre ans huit mois et neuf jours. De longues années devaient s'écouler avant qu'on pût s'enquérir s'il avait une volonté. Cependant Richelieu avait fait dépendre le sort de l'État de la volonté royale ; plus il avait réussi dans ses projets de despotisme, plus il devenait difficile de substituer un conseil de régence à un roi absolu.

Aucune loi fondamentale de la monarchie n'avait réglé les régences pendant les minorités : l'analogie avec la seule loi qui fût reconnue comme supérieure aux volontés des rois, semblait en exclure les femmes.

Si aucune princesse du sang de France ne pouvait régner sur les Français, encore moins auraient-ils dû reconnaître une princesse étrangère et peut-être ennemie ; mais les souvenirs de Catherine de Médicis et de Marie de Médicis, toutes deux recueillant le pouvoir d'époux qui ne les aimaient et ne les considéraient point, étaient frais dans la mémoire des hommes. Il aurait paru étrange qu'une mère n'eût pas sur l'enfant qu'on nommait roi un pouvoir illimité, qu'elle ne le fit pas parler à sa guise. Déjà il ne semblait plus qu'on pût mettre en doute le titre de la reine mère à la régence, surtout quand on ne voyait en concurrence avec elle qu'un homme aussi décrié, aussi méprisable que le frère du roi mourant, l'oncle du nouveau roi. Louis XIII, qui n'avait pour sa femme ni affection ni estime, qui se défiait de sa vertu autant que de sa capacité, avait cru devoir lui-même lui conférer le titre de régente ; chacun sentit que ce titre lui conférerait l'autorité absolue, que toutes les réserves faites contre la reine seraient sacrifiées pour gagner sa bienveillance, par ceux mêmes en faveur desquels le roi son époux les aurait faites.

Anne-Marie d'Autriche, sœur de Philippe IV, était née à Burgos le 22 septembre 1601 ; elle était donc âgée de quarante-deux ans à la mort de son époux. Elle était grande, bien faite ; son air était bénin et majestueux en même temps ; ses yeux étaient parfaitement beaux, leur regard était doux et grave ; et elle conservait encore beaucoup du charme qui l'avait rendue une des plus remarquables beautés de son siècle. De même qu'elle avait souvent inspiré, elle avait souvent ressenti de l'amour. En vraie Espagnole, elle croyait pouvoir allier la galanterie avec la dévotion ; les voyages, les maladies, les veilles, les chagrins, les divertissements ni les affaires, ne lui firent jamais interrompre les heures de sa retraite et de ses prières ; mais elle aimait les hommages, elle n'avait jamais été sans quelque flamme plus ou moins avouée ; alors même on la croyait dominée par son sentiment pour le duc de Beaufort, le second des fils du duc de Vendôme ; hautaine et passionnée, elle ne pouvait concevoir d'opposition à ses volontés : la gloire d'un trône c'était, à ses yeux, le pouvoir absolu ; les limitations de ce pouvoir la révoltaient autant qu'ils auraient révolté les rois d'Espagne de qui elle était née, ou le roi de France auquel elle s'était unie ; mais elle était paresseuse autant qu'absolue : elle doutait de sa capacité, et se refusait à la fatigue d'étudier ou de vouloir. Elle prétendait au pouvoir illimité, parce que le lui ravir lui paraissait une insulte, mais elle voulait le posséder pour le remettre tout entier à un seul, parce qu'elle

ne voyait que du travail et des soucis à s'en charger elle-même ¹.

Ainsi , tout le monde sentait également que la reine ne se soumettrait point à l'acte de limitation de sa régence, et qu'il n'y aurait personne qui prît la défense de cet acte. Les membres du conseil de Louis XIII le savaient comme les autres ; seulement, ils n'avaient pas osé résister aux ordres du monarque mourant et aux traditions de Richelieu. Il paraît que Mazarin avait secrètement prévenu la reine qu'il avait accédé à ces limitations pour son avantage à elle-même ; car une fois qu'elle serait reconnue avec le nom de régente par son époux, tous les pouvoirs royaux seraient bientôt dévolus entre ses mains, tandis qu'en contrariant un malade ombrageux, on le porterait peut-être à faire un éclat contre elle. Le secrétaire d'État des Noyers avait pris une marche différente. Il s'était fait le champion des droits de la reine ; il s'était opposé à l'acte de régence, il demanda enfin instamment son congé , sans donner toutefois sa démission de la place de secrétaire d'État ² persuadé que , se retirant dans un temps où le roi ne pouvait plus guère vivre, la reine ne perdrait point le souvenir de ses services : qu'il rejetterait en même temps tout l'odieux de ces limitations de la régence sur ses collègues , Mazarin et Chavigny , et surtout sur le chancelier Séguier, qui déjà, au Val de Grâce , avait personnellement offensé la reine ².

Mazarin n'était point assuré que la reine eût compris le service qu'il lui avait réellement rendu ; il avait une grande souplesse d'esprit, des manières insinuantes, une conversation fort attachante , et une figure distinguée qui ne déplaisait point à la reine : il était le chef de l'ancien cabinet de Richelieu , le dépositaire de sa politique , le protecteur de sa famille et de son parti. A ce parti toute la maison de Condé s'était rattachée, par les bassesses et l'avarice du prince, le mariage du duc d'Enghien avec la nièce de Richelieu , et la liaison contractée par le prince de Conti. Il est vrai que la princesse de Condé , qui était fort bien avec la reine, abhorrait son mari, dont la figure était en effet fort repoussante. Tous les autres amis de la reine , tous ceux qui avaient conjuré avec elle et souffert avec elle, détestaient aussi, et la mémoire de Richelieu , et ses maximes, et les hommes qu'il avait élevés, très-particulièrement Mazarin. Aussi, celui ci avait-il de grandes raisons

¹ Portrait d'Anne d'Autriche, par madame de Motteville, t. XXXVI, p. 319-329.

— Portrait de la régente, par la duchesse de Nemours, t. XXXIV, p. 382.

² Mém. de la Châtre, t. LI, p. 188. — Mém. d'Omer Talon, t. LX, p. 243.

de craindre qu'il ne pût pas résister à une cabale si puissante; et dès le moment de la mort du roi, il annonça qu'il n'avait plus d'autre pensée que celle de se retirer en Italie, pour y jouir en paix des grâces qu'il avait obtenues du roi, et de son rang au sacré collège ¹.

Ce qu'on regardait alors comme le parti de la reine, c'était la cabale de messieurs de Vendôme, auxquels la disgrâce avait donné du lustre et des amis. Le père, dit madame de Motteville, « avait beaucoup » d'esprit, et c'étoit tout le bien qu'on en disoit; pour les deux princes » ses enfants, ils n'en avoient pas tant que lui; mais ils étoient tous » deux bien plus estimés que lui par la profession qu'ils faisoient l'un » et l'autre d'être fort hommes d'honneur, quoique d'une manière fort » différente: le duc de Mercœur ayant une douceur naturelle qui fai- » soit croire qu'il avoit pour tout le monde quelque bonté; et le duc » de Beaufort ayant une mine plus haute, ou pour mieux dire plus » fière, qui fesoit imaginer qu'il avoit quelque chose de grand dans » l'âme, quoiqu'au fond il y eût bien autant d'ostentation que de gé- » nérosité ². » Avec eux étoit uni l'évêque de Beauvais, grand au- » mônier de la reine, qu'elle paraissoit estimer et considérer, et qu'on croyait destiné à gouverner pendant la régence; mais le cardinal de Retz assure « que M. de Beaufort, qui étoit de tout temps à la reine, » et qui en faisoit même le galant, se mit en tête de gouverner, dont » il étoit moins capable que son valet de chambre; et M. l'évêque de » Beauvais, plus idiot que tous les idiots, prit la figure de premier » ministre; et il demanda dès le premier jour aux Hollandais qu'ils se » convertissent à la religion catholique s'ils vouloient demeurer dans » l'alliance de France. La reine eut honte de cette momerie ³. » Elle se sentit en même temps refroidie pour le duc de Beaufort, parce qu'elle découvrit qu'il étoit passionnément amoureux de madame de Montbazou, et que dans le temps même où il prétendait n'avoir des yeux que pour sa souveraine, il jurait à cette dame, l'une des plus belles de la cour, que son dévouement pour la mère de son roi étoit tout politique.

Dès le 9 mai, la reine avait fait avertir l'avocat général Talon par son aumônier, de se tenir prêt, « parce qu'aussitôt que Dieu auroit » disposé du roi, elle étoit résolue de venir à Paris, et d'amener dans

¹ Mém. du cardinal de Brienne, t. XXXVI, p. 85.

² Madame de Motteville, t. XXXVII, p. 2.

³ Mém. du cardinal de Retz, t. XLIV, p. 146.

» le parlement monseigneur le dauphin, pour y tenir son lit de justice... » Cet aumônier ajouta « que Monsieur, frère du roi, et monsieur le prince de Condé, avoient promis à la reine de se départir des clauses insérées dans la déclaration de régence, et consentir que la reine demeurât seule absolue et entière régente dans le royaume, et qu'en conséquence de ces déclarations, elle espéroit que le parlement ne feroit pas de difficulté de lui conserver son autorité tout entière. » C'était, disait-il, l'évêque de Beauvais qui avait le premier ménagé cette affaire si secrètement et si adroitement ; mais la reine s'était ensuite expliquée seule à seul avec Monsieur, frère du roi, et avec monsieur le prince ¹.

Au moment de la mort de Louis XIII, le 14 mai, la reine quitta le château neuf de Saint-Germain, où gisait le corps, pour revenir au château vieux où elle avait laissé ses enfants ; elle y fut suivie par le duc d'Orléans, le prince de Condé et toute la cour : bientôt elle s'y sentit étouffée par la foule ; elle demanda au duc de Beaufort de faire retirer tout le monde, et de la laisser seule avec son beau-frère. Beaufort, en donnant cet ordre, prit le ton de l'homme préféré, de l'homme de qui tout allait bientôt dépendre. Condé s'offensa, il lui répondit que ce n'était pas à lui à donner des ordres ; on les apaisa, mais dès ce premier instant on vit éclater l'inimitié des deux cabales qui devaient diviser la cour ².

Dès le lendemain, la reine quitta Saint-Germain et conduisit son fils au Louvre : le duc d'Orléans et tous les princes, ducs et pairs, maréchaux de France, chevaliers de l'ordre, avec une immense affluence de noblesse à cheval, l'accompagnèrent ; la reine, qui soupçonnait le duc d'Orléans de vouloir se rendre maître de la personne de ses deux fils, commanda au duc de Beaufort de se tenir auprès de la personne du roi, et à tous ceux qui dépendaient d'elle de lui obéir ; Beaufort ne manqua point de saisir cette occasion de jouer encore une fois le rôle de favori ³.

Richelieu avait formellement interdit au parlement de Paris de se mêler des affaires publiques ; et en effet, ce corps n'y était nullement propre : il n'avait aucun autre rapport que celui de nom avec le parlement

¹ Mém. d'Omer Talon, t. LX, p. 258.

² Mém. de Montglat, t. XLIX, p. 408. — Bazin, Hist. de Louis XIII, t. IV, p. 489. — Mém. de la Châtre, t. LI, p. 206.

³ Mém. de Brienne, t. XXXVI, p. 84.

d'Angleterre. Quoique tous ses membres eussent acheté leurs charges, ils ne furent jamais soupçonnés de vendre la justice ; c'étaient pour la plupart des hommes sévères, studieux, scrupuleux défenseurs de leur dignité, attachés aux formes, savants dans le droit, et absolument étrangers à toute notion de politique générale ou d'économie politique, en sorte qu'on aurait pu à peine trouver de plus mauvais conseillers ou pour les affaires étrangères ou pour les finances. A la tête du parlement était le premier président, Matthieu Molé, homme vertueux, d'une fermeté inébranlable lorsqu'il avait à défendre ou les formes, ou l'autorité du parlement, ou la prérogative royale ; mais d'un esprit étroit, suivant avec roideur un juste-milieu impraticable, et ne se rendant point compte à lui-même de ce qu'il voulait. Son influence était très-grande dans la grand'chambre, qui se regardait comme ayant la suprématie sur les autres, et comme résumant en elle toute la puissance du parlement. Cette grand'chambre était composée de neuf présidents à mortier¹ outre le premier président, de vingt-cinq conseillers laïques et de douze conseillers clercs ; les princes, les ducs pairs, le chancelier ou le garde des sceaux, les conseillers d'État, quatre maîtres des requêtes de l'hôtel, désignés par le roi, l'archevêque de Paris et le bailli de Cluny, y avaient séance. C'était elle qui jugeait les causes des pairs de France et les crimes de lèse-majesté. On n'y parvenait guère que dans un âge avancé, tandis que les jeunes magistrats, ardents, ambitieux, commençaient leur carrière parlementaire dans les chambres des enquêtes : il y avait cinq de ces chambres, chacune composée de deux présidents et de vingt-cinq conseillers ; elles jugeaient les appels des tribunaux inférieurs, en matière civile et correctionnelle. La chambre de la Tournelle, pour les appels au criminel, se composait à tour d'un président à mortier, dix conseillers de la grand'chambre et dix des enquêtes ; la chambre de l'édit était aussi tirée de la grand'chambre, avec un conseiller protestant ; les deux chambres des requêtes, composées chacune de trois présidents et de quinze conseillers, avaient une juridiction spéciale sur les ecclésiastiques et les privilèges².

Ainsi le parlement était un corps composé de deux cent dix-huit magistrats et juriconsultes, dont l'éducation s'était bornée à l'étude des lois, et ne les avait point préparés à juger les édits qu'on les chargeait d'enregistrer pour leur donner plus d'authenticité. Cependant

¹ Le mortier était le bonnet que portaient ces juges.

² Petitot, Notice sur Omer Talon, t. LX, p. 17.

c'était le seul pouvoir qui parût subsister par lui-même, le seul qui ne tombât pas avec la puissance royale qui l'avait institué, le seul par conséquent qui pût donner une apparente sanction aux changements que la reine voulait apporter à l'acte de régence. Il y eut pourtant quelques maladresses dans les premiers rapports de la reine avec le parlement. On les attribua tour à tour à l'évêque de Beauvais qui affecta avec ce corps une réserve déplacée, et au chancelier Séguier, homme dur, hautain, qui avait servi Richelieu dans l'exercice si âpre de son pouvoir, et qu'on accusait de s'y être démesurément enrichi. Le parlement fit réformer les lettres peu convenables qui lui étaient adressées, puis il envoya le 16 mai une députation à la reine au Louvre ; et celle-ci lui annonça que le 18 mai elle conduirait son fils au palais pour y tenir son premier lit de justice ¹.

La reine en effet se rendit au parlement le 18 mai 1645 ; son fils, revêtu d'une robe violette, et porté par son grand chambellan et l'un des capitaines des gardes, fut placé sur son trône. Le duc d'Orléans, les princes de Condé et de Conti, sept ducs et pairs, cinq maréchaux de France, et les grands officiers de France, formaient son cortège. L'enfant dit avec grâce la phrase qu'on lui avait fait apprendre : « Qu'il » étoit venu pour témoigner à la compagnie sa bonne volonté, et que » son chancelier lui diroit le reste. » Ce ne fut pourtant pas le chancelier qui parla le premier, mais la reine : elle assura que, dans l'excès de sa douleur, dans l'abattement de son esprit, elle était incapable de vaquer aux affaires ; qu'elle venait au parlement parce que ses députés l'en avaient suppliée, comme aussi pour lui témoigner qu'elle serait bien aise de se servir en toute occasion de ses conseils, et pour le prier de les donner au roi, monsieur son fils, et à elle, tels que les conseillers le jugeraient pour le mieux en leur conscience. Puis le duc d'Orléans déclara que la régence ayant été déférée à la reine par la volonté du roi défunt, il ne désirait pour lui-même d'autre part dans les affaires que celle qu'il plairait à cette princesse de lui donner, et ne prétendait aucun avantage de toutes les clauses particulières contenues en la déclaration. Le souvenir du pardon flétrissant qui lui avait été accordé peu de mois auparavant par le feu roi, lui faisait sentir qu'il n'aurait aucune chance s'il essayait de disputer à la reine la première place ; d'ailleurs celle-ci avait eu soin de gagner l'abbé de la Rivière, qui faisait faire au

¹ Mém. d'Omer Talon, t. LX, p. 259.

duc d'Orléans tout ce qu'il voulait. Le prince de Condé ne crut pas pouvoir réclamer ses droits, quand le duc d'Orléans abandonnait les siens : il le loua de sa générosité, il assura qu'à ses yeux les affaires n'avaient jamais de succès quand l'autorité était partagée, et il renonça aux droits qui lui étaient réservés, toutefois de moins bonne grâce que n'avait fait le premier ¹.

Les autres membres du conseil de régence institué par le feu roi n'osèrent pas même dire un mot pour réclamer ou pour eux-mêmes ou pour la nation des garanties contre la volonté absolue d'une femme qui, tout récemment encore, avait complété avec les ennemis de l'État, et qui s'était toujours fait connaître comme Espagnole et non comme Française. Le chancelier Séguier, le même qui précédemment avait porté les mains sur la reine pour la fouiller, protesta « que l'autorité » de cette sage princesse ne sauroit être trop grande, puisqu'elle se » trouvoit entre les mains de la vertu même. » L'avocat général Talon, dans ses conclusions, prétendit : « Que toutes les précautions contraires » à la liberté de ceux qui commandent, et les clauses dérogeantes aux » principes et à l'unité de la monarchie, ne nuisent pas seulement au » secret des affaires et à la promptitude de l'exécution, mais qu'elles » peuvent être des occasions de divisions et des empêchements de bien » faire. Il requit donc que la reine mère fût déclarée régente dans le » royaume, conformément à la volonté du roi défunt, mais qu'il demeu- » rât au pouvoir de la reine de faire choix de telles personnes que bon » lui sembleroit, pour délibérer aux conseils, sans être obligée de

¹ Limiers, *Hist. de Louis XIV*, t. I, p. 57. — Bazin, *Hist. de Louis XIII*, t. IV, p. 495. — *Mém. de madame de Motteville*, t. XXXVII, p. 7. — *Mém. de la Châtre*, t. LI, p. 207. — *Mém. de Montglat*, t. XLIX, p. 403. L'histoire du règne de Louis XIV a été écrite peu d'années après sa mort, avec beaucoup de prolixité, par trois auteurs différents, tous trois Français réfugiés, tous trois fort inférieurs à le Vassor, l'historien de Louis XIII. Aucun d'eux ne s'élève même à la médiocrité. Comme ils sont cependant à peu près contemporains, et comme ils ont fait entrer dans leur récit tous les matériaux connus de leur temps, ils nous servent le plus habituellement de guides. Le plus ancien, H. P. de Limiers, docteur en droit, fit paraître son *Histoire du règne de Louis XIV*, à Amsterdam, dès le mois d'avril 1717. Nous avons suivi la seconde édition en trois gros volumes in-4^o, imprimés à deux colonnes. Le second en date est de Larrey, conseiller du roi de Prusse, qui fit paraître, en 1758, son *Histoire de France sous le règne de Louis XIV*, en neuf volumes in-12, Rotterdam; le troisième et le meilleur est la Hode, dont l'*Histoire de la vie et du règne de Louis XIV* a été imprimée à Francfort en 1740, en six volumes in-4^o. Elle avait presque en même temps paru sans nom d'auteur, à La Haye. Dans tous trois on trouve la suite des faits, mais peu de philosophie et peu de critique.

» suivre la pluralité des voix. » Tous les conseillers au parlement ne virent dans cette circonstance qu'une seule chose, l'occasion de faire prononcer par ce corps la plus haute décision législative ; de lui faire enfreindre la volonté formelle du feu roi, reconnue, enregistrée par ce parlement lui-même, et de lui faire sanctionner un système tout opposé au sien. C'est sans doute une grande question dans une monarchie que celle de la transformer temporairement en république, en la faisant dépendre des délibérations d'un conseil inamovible pendant une minorité. On comprend qu'elle pouvait être controversée de bonne foi avec des arguments tirés de la nature du pouvoir et de celle de la liberté. Personne n'essaya de l'aborder : les mêmes conseillers qui avaient voté pour la limitation de la régence le 21 avril, votèrent contre le 18 mai, sans se donner la peine d'expliquer leur conduite. Le président Barillon proposa seulement de supplier humblement la reine de se servir de gens d'une probité reconnue, et d'éloigner d'elle les ministres de la tyrannie passée ; mais l'évêque de Beauvais répondit qu'il fallait laisser à la reine la gloire de se défaire elle seule de ces messieurs ; et l'on ne discuta pas davantage. Le parlement à l'unanimité adopta les conclusions du procureur général ¹.

Ni Mazarin, ni Chavigny, n'avaient paru au lit de justice : on les croyait accablés par l'abolition d'une déclaration qu'on regardait comme leur ouvrage ; on annonçait que Mazarin partait pour l'Italie ; mais au moment où le duc d'Orléans et le parlement eurent donné leur sanction à la nouvelle régence, la reine chargea publiquement le prince de Condé d'annoncer à Mazarin qu'elle le nommait chef de son conseil, et qu'elle confirmait Chavigny dans ses fonctions. Cette nomination fut un coup de foudre pour toute la cabale de Vendôme dont la reine s'était jouée pour son coup d'essai ; cependant les favoris ne voulurent convenir, ni avec les autres ni avec eux-mêmes, du déclin de leur crédit ; le duc de Beaufort raconta le soir même à ses associés, « que M. Beau-
» vais s'étant plaint modestement à la reine de ce qu'elle avoit fait,
» sans lui faire l'honneur de lui en rien communiquer, elle lui avoit
» répondu qu'elle s'étoit cru nécessitée à choisir et garder dans le
» commencement quelqu'un de ceux qui savoient le secret des affaires,
» et qu'elle n'en avoit point jugé de plus propre que le cardinal, parce
» qu'étant étranger il n'avoit nul intérêt ni nul appui en France ; que

¹ Bazin, Hist. de Louis XIII, t. IV, p. 497.—Sainte-Aulaire, Hist. de la Fronde, t. I, c. 2, p. 114. — Omer Talon, t. LX, p. 243. — La Châtre, t. LI, p. 208.

» cela ne devoit point donner l'alarme ni à lui, ni à ses autres serviteurs
 » qui n'étoient pas bien avec le cardinal, puisqu'elle promettoit de ne
 » les point délaisser ¹. »

Le duc d'Orléans s'étoit contenté d'être lieutenant général; monsieur le prince, d'être déclaré chef du conseil : au reste, le nouveau gouvernement ne se faisoit encore connaître que par des grâces universelles ;
 » tous les exilés, dit le cardinal de Retz, furent rappelés, tous les prisonniers remis en liberté, tous les criminels furent justifiés, tous ceux
 » qui avoient perdu des charges y rentrèrent ; on donnoit tout, on ne refusoit rien ; et madame de Beauvais, entre autres, eut permission
 » de bâtir dans la Place-Royale ; je ne me souviens plus du nom de celui à qui on expédia un brevet pour un impôt sur les messes...
 » L'on voyoit sur les degrés du trône, d'où l'àpre et redoutable Riche-
 » lieu avoit foudroyé plutôt que gouverné les humains, un successeur
 » doux et bénin, qui ne vouloit rien, qui étoit au désespoir de ce que
 » sa dignité de cardinal ne lui permettoit pas de s'humilier autant qu'il
 » l'eût souhaité devant tout le monde, qui marchoit dans les rues
 » avec deux petits laquais derrière son carrosse ². » Toute la langue, disoit-on, étoit réduite à ces deux petits mots : *la reine est si bonne* ; d'autres ajoutaient qu'elle avoit décidément le don des miracles, car les plus dévots avoient déjà oublié ses coquetteries.

L'évêque de Beauvais avoit été nommé ministre d'État, et désigné à Rome pour le prochain chapeau de cardinal. La duchesse d'Orléans, sœur du duc de Lorraine, étoit arrivée de Bruxelles au moment de la mort du roi, et trop tard pour le voir : la reine la reçut avec beaucoup de caresses ; elle exigea cependant qu'elle fit confirmer son mariage devant l'archevêque de Paris, autant que besoin seroit. Quant au duc, qui avoit supporté pour elle tant de persécutions, il parut se soucier fort peu de son retour ³. L'abbé de la Rivière, de qui il dépendoit uniquement, l'éloignoit alors de ceux qui paraissoient devoir former son parti, ou de Saint-Ibal, Montrésor, Fontrailles, Aubijoux, Béthune, Fiesque, la Châtre et Beaupuis ; tous-ceux-là prétendaient que la Rivière les avoit trahis lors des précédentes conjurations, et ils ne pardonnaient pas à ceux qui lui adressaient seulement la parole. Ces gen-

¹ La Châtre, t. LI, p. 209.

² Mém. du card. de Retz, t. XLIV, p. 156.

³ Mém. de Montglat, t. XLIX, p. 410. — Mém. de Mademoiselle, t. XLVII, p. 457.

tilshommes auraient voulu que le duc d'Orléans fit condamner la mémoire du cardinal de Richelieu, comme ennemi public et usurpateur de l'autorité royale. Par ce jugement on aurait en même temps reconnu que la reine, et le duc et eux-mêmes, s'étaient conduits en loyaux sujets lorsqu'ils avaient cherché à retirer le roi et la France de sous son joug : il leur fallut renoncer à cette justification éclatante, et se contenter de lettres d'abolition, puisque le nouveau ministre ne prétendait être que le continuateur de l'ancien ; mais ils ne s'en regardaient pas moins comme les seuls purs, les seuls loyaux serviteurs de la reine ; et comme le duc d'Orléans ne voulait pas leur sacrifier la Rivière, qu'il avait lui-même, disaient-ils, qualifié de traître et de coquin, ils ne voulaient reconnaître pour chefs que les princes de Vendôme et en particulier le duc de Beaufort. Ils déclarèrent qu'ils ne parleraient plus à quiconque parlerait seulement à la Rivière ; et qu'ils n'iraient point chez le cardinal, tant que celui-ci conserverait sa protection au chancelier Séguier, encore tout souillé du sang de Cinq-Mars et de de Thou. Ces hommes qui parlaient si haut, qui voulaient imposer leurs sentiments à tous, furent bientôt nommés à la cour *les importants* ¹.

Pendant ce temps Mazarin gagnait chaque jour du terrain : « Quoique » la reine protestât, dit la Châtre, qu'il ne pouvoit rien faire contre » ses véritables serviteurs, elle avouoit que sa conversation étoit char- » mante, et le louoit toujours d'être désintéressé : lui, de son côté, » faisoit des civilités extraordinaires à toutes les personnes de con- » dition ; et hors la maison de Vendôme qui s'étoit ouvertement dé- » clarée contre lui, il alla rendre visite à tous les princes, ducs, pairs, » et officiers de la couronne.... Les conversations qu'il avoit avec la » reine, au lieu d'une heure ou deux, emportoient toute la soirée : et » le pauvre M. de Beauvais, qui avoit accoutumé de prendre ce temps-là » pour l'entretenir, attendoit dans un autre cabinet, et n'avoit plus que » le loisir de lui dire son *benedicite*, et de la voir un instant après » souper ². »

Tout cela pouvait changer encore, il est vrai, par l'arrivée de madame de Chevreuse ; on s'attendait généralement à la cour à ce que cette dame fît pencher la balance en faveur du duc de Beaufort et des importants, par l'amitié que la reine avait toujours eue pour elle ; le duc de la Ro-

¹ La Châtre, t. LI, p. 210. — Montglat, t. XLIX, p. 411. — Card. de Retz, t. XLIV, p. 151. — La Rochefoucault, p. 578.

² *Ibid.*, p. 215, 216.

chefoucault, alors prince de Marsillac, qui était admis dans l'intimité de la reine, n'en jugeait point ainsi. Il remarquait que la reine lui en parlait avec froideur, et qu'elle aurait voulu que son retour en France eût été retardé : elle fit même difficulté de la laisser revenir à la cour, après l'expresse défense que le roi lui en avait faite en mourant; elle dit à Marsillac qu'elle l'aimait toujours, mais que, n'ayant plus de goût pour les amusements qui avaient fait leur liaison dans leur jeunesse, elle craignait de lui paraître changée ¹. Madame de Chevreuse n'était point changée; au contraire, quoiqu'elle eût alors quarante-cinq ans, elle avait autant de penchant pour la galanterie que dans sa première jeunesse, et comme alors, elle la mêlait à toutes ses intrigues politiques.

Marsillac alla jusqu'à Roye au-devant de madame de Chevreuse; il profita des liaisons intimes qu'il avait eues avec elle pour la mettre au fait du véritable état de la cour et des dispositions de la reine : il lui conseilla d'accepter les avances que lui faisait faire, en même temps, Mazarin, par l'Anglais Montaigu, dès longtemps attaché à la cour; il l'avertit d'éviter sur toute chose de laisser croire à la reine qu'elle revînt dans le dessein de la gouverner, puisque c'était le prétexte dont ses ennemis se servaient pour lui nuire. Madame de Chevreuse promit tout; mais éblouie par la manière affectueuse dont la reine la reçut, encore qu'un observateur attentif eût bien reconnu que ce n'était plus l'amitié d'autrefois, elle crut qu'elle ruinerait aisément le cardinal, pourvu qu'elle présentât à la reine quelqu'un pour le remplacer; elle jeta les yeux sur M. de Châteauneuf. « Son bon sens, dit la Rochefoucault, et sa longue » expérience dans les affaires étoient connus de la reine; il avoit souffert » une rigoureuse prison pour avoir été dans ses intérêts; il étoit ferme, » décisif; il aimoit l'État, et il étoit plus capable que nul autre de ré- » tablir l'ancienne forme du gouvernement que le cardinal de Richelieu » avoit commencé de détruire. Il étoit de plus intimement attaché à » madame de Chevreuse, et elle savoit assez les voies les plus certaines » de le gouverner ². »

Mais Mazarin connaissait, de son côté, la capacité de Châteauneuf; il le regardait comme le seul rival redoutable pour lui-même, et tandis qu'il se montrait coulant sur toutes les autres conditions, il était parfaitement résolu à ne point permettre son retour. Dès le lendemain de l'arrivée de madame de Chevreuse, Mazarin alla lui faire visite, et

¹ Mém. de la Rochefoucault, t. LI, p. 576.

² *Ibid.*, p. 580.

pour premier compliment il lui dit que « sachant que les assignations » de l'épargne venoient lentement, et qu'arrivant d'un long voyage » elle auroit peut-être besoin d'argent, il lui apportoit cinquante mille » écus ¹. » Dans les visites suivantes, il l'amusa par des paroles soumises » et galantes, et il essaya même quelquefois de lui faire croire qu'elle » lui donnoit de l'amour ². » Madame de Chevreuse acceptait toutes ces offres également, mais elle poursuivait toujours son but, sans se laisser détourner. Elle demandait que le gouvernement de Bretagne fût rendu au duc de Vendôme ; la Guienne, au duc de la Valette, devenu duc d'Épernon depuis la mort de son père ; la ville de Sedan, au duc de Bouillon ; le Havre de Grâce, au prince de Marsillac : Mazarin ne refusait rien, mais il gagnait du temps en négociant avec ceux qu'il fallait dépouiller en faveur des amis de madame de Chevreuse, et en même temps il cherchait à distraire ceux-ci, en leur faisant, tour à tour, dix offres diverses, sans donner suite à aucune. Il rejetait sans scrupule sur ses collègues les offenses que le ministère avait données aux amis de la reine avant la mort du roi ; aussi il consentit à renvoyer le secrétaire d'État Chavigny et son père Claude Bouthillier. Le président Bailleul remplaça Bouthillier dans la surintendance des finances, et le comte de Brienne, Chavigny ; à côté d'eux cependant, Mazarin élevait deux hommes qu'il avait connus à l'armée d'Italie, et qui lui étaient absolument dévoués, le Tellier auquel il fit avoir la charge de des Noyers, et d'Émery qu'il fit contrôleur des finances. Madame de Chevreuse crut avoir remporté une victoire par le renvoi de Chavigny ; mais quand elle voulut obtenir aussi le renvoi de Séguier, pour le faire remplacer par Châteauneuf, Mazarin lui opposa la répugnance invincible de la princesse de Condé, qui avait déclaré qu'elle quitterait plutôt la cour que d'y rencontrer le président de la commission qui avait fait périr son frère Henri de Montmorency ³.

Il n'y avait encore eu point de choc, point de brouillerie ouverte ; mais Mazarin s'affermissait chaque jour davantage dans l'esprit de la reine : il ne négligeait point les avantages que lui donnaient une belle figure et de tendres propos ; mais il avait plus de prise encore sur elle en flattant sa paresse et son orgueil ; il avait l'art de rendre le travail

¹ La Châtre, p. 225.

² La Rochefoucault, p. 583.

³ La Châtre, t. LI, p. 215. — La Rochefoucault, p. 581. — Madame de Motteville, p. 20.

de la royauté facile, et tandis que l'évêque de Beauvais, sur qui la reine avait d'abord compté, succombait à la fatigue, qu'il passait des heures à faire une seule dépêche, et qu'il demandait du repos, tandis que l'arriéré des affaires l'accablait déjà, Mazarin était toujours prêt, il avait remède à tout, il avait l'esprit si clair, qu'en exposant une question il la faisait toujours comprendre, et qu'en demandant des ordres il ne laissait pas éprouver un moment d'hésitation à celle qui croyait les donner. D'autre part la reine, en se confiant à Mazarin, avait offensé tous ses anciens amis, elle craignait leurs reproches, elle s'irritait de leur malveillance pour lui, et son orgueil se blessait de ce qu'on voulait influencer sur ses choix ; en sorte qu'elle écartait d'auprès d'elle, l'une après l'autre, toutes les personnes pour lesquelles on lui croyait le plus de goût, et à qui elle devait plus de reconnaissance ¹.

Les intrigues et les jalousies de quelques femmes galantes venaient aigrir encore les ressentiments entre les importants et le ministère, entre la maison de Vendôme et celle de Condé, qui faisait profession de protéger Mazarin. La fille du prince de Condé, la duchesse de Longueville, était une des plus belles personnes de la cour ; son mari, le duc de Longueville, avait été l'amant de la duchesse de Montbazon, une autre des beautés plus célèbres de la cour, qui était belle-mère de la duchesse de Chevreuse, et qui, en ce temps-là, était aimée par le duc de Beaufort ; aussi la duchesse de Montbazon avait embrassé avec passion la cabale des importants ; elle avait été humiliée par madame de Longueville, et elle désirait entacher sa réputation. Un jour qu'elle était malade et qu'un grand nombre de visites s'étaient succédé dans son appartement, une de ses femmes releva de terre deux lettres bien écrites, passionnées, et d'un beau caractère de femme, et les porta à la duchesse ; celle-ci prétendit aussitôt qu'elles étaient de la main de madame de Longueville, et qu'elles étaient sans doute tombées de la poche du chevalier de Coligny qui lui faisait la cour. Beaufort fit circuler ces lettres, et toute la cabale des importants prit à tâche de ternir, à cette occasion, la réputation de madame de Longueville : les lettres n'étaient point d'elle cependant, et n'étaient point adressées à Coligny ; lorsque l'écriture en eut été reconnue en présence de la reine et d'un petit nombre de personnes, elles furent brûlées par les soins de Marsillac, et madame de Montbazon fut forcée de faire des excuses à la princesse de

¹ Montglat, p. 457, 459. — Madame de Motteville, t. XXXVII, p. 50.

Condé qui, altière et vindicative, avait adopté avec passion la cause de sa fille. Les paroles qui devaient être dites de part et d'autre étaient convenues d'avance ; mais les deux dames qui les avaient écrites sur leurs éventails les prononcèrent avec tant de hauteur, et d'une manière si offensante qu'elles se séparèrent plus brouillées que jamais ¹.

La cabale des importants était encore si puissante que l'on compta jusqu'à quatorze princes qui vinrent offrir à madame de Montbazou leur épée et leur crédit pour le soutien de sa querelle. Mais en même temps que de part et d'autre on voulait vider par des duels ces disputes de femmes, les duchesses de Chevreuse et de Montbazou, et le duc de Beaufort, avaient résolu de se défaire du cardinal. Ce projet, dont ils furent accusés dans le temps et qu'ils nièrent, nous est révélé aujourd'hui dans toutes ses circonstances par l'un des principaux conjurés, Henri de Campion. Son frère, Alexandre de Campion, était alors l'amant de madame de Chevreuse, qui, depuis qu'elle avait perdu sa jeunesse, choisissait ses favoris dans un rang moins relevé. Ce fut à la fin du mois de juillet que le duc de Beaufort, Beaupuis, fils du comte de Mailli, et Alexandre de Campion, initièrent Henri de Campion dans leur conspiration. Beaufort lui dit « que Mazarin ayant entièrement » gagné l'esprit de la reine, et mis tous les ministres à sa dévotion, il » étoit impossible d'arrêter ses mauvais desseins qu'en lui ôtant la vie ; » que le bien public l'ayant fait résoudre à prendre cette voie, il l'en » instruisoit en le priant de l'assister de ses conseils et de sa personne » dans l'exécution ². »

Campion n'avait contre Mazarin aucun ressentiment, et il voyait sous ses vraies couleurs le crime qui lui était proposé, mais il se croyait, comme gentilhomme, obligé en honneur à obéir au prince auquel il s'étoit attaché. Il fit quelques représentations au duc de Beaufort, qui parurent l'ébranler ; mais celui-ci ayant revu les deux duchesses, fut confirmé dans sa première résolution. « Il me dit le soir, en présence » de Beaupuis, » continue Campion, « qu'il étoit décidé à exécuter » promptement ce qu'il m'avoit communiqué, et qu'ainsi il me prioit » de ne plus lui opposer de raisons, puisqu'elles seraient inutiles. Je

¹ Les deux lettres sont rapportées par mademoiselle de Montpensier, t. XL, p. 427. — La Rochefoucault, p. 586. — La Châtre, p. 186. — Madame de Motteville, p. 57-45. — Sainte-Aulaire, c. 11. p. 150.

² N^oém. de H. de Campion, édit. de 1807, p. 252 ; et à la collection de Petitot, t. LI, p. 258.

» répondis que cela étant, je ne lui en parlerois plus, et le servirois à son gré ; mais qu'avant d'aller plus loin, je lui demandois deux choses : l'une de ne point me faire mettre la main sur le cardinal, puisque je me tuerois plutôt moi-même que de faire une action de cette nature ; l'autre, que s'il faisoit entreprendre l'exécution hors de sa présence, je ne me résoudrois jamais à m'y trouver ; tandis que s'il y étoit lui-même, je me tiendrois sans scrupule auprès de sa personne pour le défendre dans les accidents qui pourroient arriver, mon emploi auprès de lui et mon affection m'y obligeant également. » Le duc de Beaufort ayant accordé ces deux conditions, et deux autres gentilshommes, de Lié, capitaine de ses gardes, et de Brillet, son écuyer, s'étant chargés de porter les coups, tandis qu'un grand nombre d'autres qu'on n'avait pas mis dans la confiance devaient les seconder, Campion se chargea de distribuer cette troupe dans les cabarets, autour de l'hôtel de Clèves qu'habitait le cardinal, près le Louvre ; de leur dire seulement de se tenir prêts pour seconder le duc dans la querelle de madame de Montbazon avec la princesse de Condé, et quand le cardinal paraîtrait avec sa voiture, Beaufort arriverait avec Beaupuis et Campion : deux des assassins arrêteraient le cocher, deux autres se présenteraient aux deux portières et tueraient le cardinal, après quoi toute la troupe se réunirait et sortirait de Paris ¹.

Trois fois, Campion, qui étoit au désespoir de la mauvaise action qu'on lui faisoit faire, engagea Beaufort à ajourner son entreprise, parce que Mazarin étoit dans la voiture ou du comte d'Harcourt ou du duc d'Orléans ; mais les duchesses étoient impatientes : elles engagèrent Beaufort à dresser son embuscade au cardinal, le soir, comme il sortirait du Louvre ; et la duchesse de Chevreuse pria le duc d'Épernon, son intime ami, de commander au premier sergent de la compagnie colonelle des gardes « que quelque bruit qui survint il empêchât les soldats de prendre parti pour personne, et leur fit seulement garder la porte du Louvre. » D'Épernon comprit de quoi il s'agissoit : il en fit son profit pour se réconcilier avec le cardinal avec lequel il avait jusqu'alors été très-froidement. Le cardinal, averti par lui, ne vint point au Louvre comme il avait accoutumé ; il ne bougea plus de chez lui, et fit épier ce qui se passait à l'hôtel de Vendôme. Cependant il n'avait appris qu'en gros le dessein du duc de Beaufort, et il ignorait ceux en

¹ Mém. de H. de Campion, édit. de 1307, p. 256 ; édit. de Petitot, p. 262.

qui le duc se confiait pour cette affaire ; aussi lorsqu'on dit le soir même à la cour que le duc de Beaufort avait voulu tuer le cardinal, la plupart des amis des importants prétendirent que c'était une calomnie ¹.

La reine n'acquiesça jamais la certitude de ce projet d'assassinat ; mais une querelle de femmes lui fournit l'occasion de frapper à la fois sur toute la cabale des importants. Elle avait accepté une collation que la duchesse de Chevreuse lui avait offerte au jardin Regnard, à l'extrémité des Tuileries, sous condition que madame de Montbazon n'y serait pas, pour que la princesse de Condé qu'elle voulait y conduire, ne l'y rencontrât pas. Madame de Montbazon y vint cependant, déclarant qu'elle ne voulait pas se laisser exclure de chez sa belle-fille. La reine fort offensée ressortit aussitôt avec la princesse de Condé et se retira au Louvre ; mais le lendemain 2 septembre, la reine envoya commander à madame de Montbazon de s'absenter de la cour et de s'en aller à une de ses maisons de campagne. Peu de jours après l'exil de madame de Montbazon, le duc de Beaufort, revenant de la chasse, rencontra à l'entrée du Louvre les duchesses de Guise et de Vendôme qui avaient accompagné la reine tout le jour, et qui avaient remarqué l'émotion que le bruit de l'assassinat avait fait paraître sur son visage : elles firent ce qu'elles purent pour empêcher ce prince de monter, l'avertissant du danger qu'il courait ; mais lui, sans s'étonner, poursuivit son chemin en leur répondant : *on n'oseroit*. La reine, qui croyait la dissimulation la première vertu des rois, le reçut amiablement et lui fit des questions sur sa chasse, mais au moment où elle se retira dans son cabinet pour tenir conseil avec le cardinal, Guitaut, capitaine des gardes, arrêta Beaufort prisonnier. Le lendemain il fut conduit à Vincennes : le duc et la duchesse de Vendôme, le duc de Mercœur et le duc de Guise furent exilés de la cour ; l'évêque de Beauvais fut renvoyé dans son diocèse, et la cour de Rome fut avertie que la présentation faite par la France en sa faveur, pour le chapeau de cardinal, était révoquée ; les comtes de Béthune et de Montrésor furent enfermés à la Bastille ; le duc de Vendôme, après avoir caché quelque temps les autres conjurés dans son château d'Anet, les fit partir pour les pays étrangers ; le marquis de la Châtre fut privé de sa charge de colonel général des Suisses ; madame

¹ Campion, Mém., p. 245. — Card. de Retz, p. 154. — Mad. de Motteville, p. 47. — Mademoiselle de Montpensier, p. 455. — La Châtre, p. 229, 258. — Brienne, p. 105.

de Chevreuse enfin fut renvoyée à Tours, d'où elle se sauva ensuite en Angleterre ¹. Le duc d'Enghien, à son retour de l'armée, ne pouvant pas se battre avec le duc de Beaufort qui était en prison, voulut du moins, pour venger la réputation de sa sœur, que Coligny se battit avec le duc de Guise : ils prirent leur rendez-vous à la Place-Royale, pour que leurs dames pussent les voir de derrière leurs jalousies ; mais Coligny, qui relevait de maladie, était faible et peu adroit : Guise le blessa dangereusement, et lorsqu'il le vit tomber, en lui ôtant son épée, il le frappa encore du plat de la sienne. Coligny, accablé de douleur, mourut quatre ou cinq mois après d'une maladie de langueur ².

Ainsi, moins de quatre mois après être parvenue au pouvoir, la reine était délivrée de tous ses anciens amis, de tous ses compagnons d'infortune, de tous ceux dont la vue seule la fatiguait en lui rappelant qu'elle leur devait des récompenses : ils étaient tous en prison ou en exil, et la cabale des importants était abattue. Cependant, son goût pour Beaufort n'était pas tout à fait éteint : elle loua la grandeur de courage qu'il avait témoigné au moment de son arrestation ; elle répandit beaucoup de larmes, et elle dit des importants à sa première femme de chambre en se couchant, « que comme elle les avoit tant aimés du » temps du feu roi, et que cette amitié avoit duré fort longtemps, elle » avoit eu de la peine à s'en détacher et à les perdre ³. »

Nous empruntons à madame de Motteville quelques détails sur la vie journalière de la reine, depuis qu'elle était en paisible possession du souverain pouvoir. « Elle s'éveilloit pour l'ordinaire à dix ou onze » heures, et les jours de dévotion à neuf, qu'elle faisoit une longue » prière avant que d'appeler celle qui couchoit auprès d'elle. Quand » on avoit annoncé son réveil, ses principaux officiers lui venoient » faire leur cour, ainsi que certaines dames qui venoient lui parler de » charités à faire à Paris, car ses aumônes étoient grandes... Les hommes » n'étoient pas exclus de ses audiences ; dans ces premières heures elle » en donnoit souvent à plusieurs... Le roi ne manquoit jamais, non » plus que Monsieur, de la venir voir dès le matin, pour ne la quitter » qu'à l'heure de leur retraite, excepté dans les heures de leurs repas et » de leurs jeux... Quand ceux qui avoient eu à parler à elle avoient eu

¹ Mém. de madame de Motteville, p. 42-50. — La Rochefoucault, p. 388. — La Châtre, p. 245. — Brienne, p. 100.

² La Rochefoucault, p. 591.

³ Madame de Motteville, p. 52.

» leur audience, elle se levoit, prenait une robe de chambre, et après
» avoir fait une seconde prière elle déjeûnoit de grand appétit. Elle
» prenoit ensuite sa chemise, que le roi lui donnoit, en la baisant ten-
» drement. Après avoir mis son corps de jupe avec un peignoir, elle
» entendoit la messe fort dévotement, et cette action finie, elle venait
» à sa toilette. Il y avoit alors un plaisir nonpareil à la voir coiffer et
» habiller. Elle étoit adroite; et ses belles mains, en cet emploi, fai-
» soient admirer toutes leurs perfections... De temps en temps elle
» gardoit la chambre un ou deux jours pour se reposer; dans les autres
» jours elle donnoit facilement audience à tous ceux qui la lui deman-
» doient, tant sur les affaires générales que sur les particulières... Dans
» la suite des temps elle devint plus paresseuse.

» La reine ne dînoit pas souvent en public servie par ses officiers,
» mais presque toujours dans son petit cabinet, servie par ses
» femmes. Après son dîner elle alloit tenir le cercle, ou bien elle
» sortoit, et alloit voir des religieuses. M. le duc d'Orléans, M. le
» prince et le duc d'Enghien la venoient voir, et le cardinal Mazarin
» n'y manquoit jamais, à la belle heure du soir, que la conversation
» se faisoit publiquement entre la reine, les princes et le ministre, ce
» qui faisoit qu'en ce temps-là la cour étoit fort grosse. La reine se re-
» tiroit ensuite en son particulier. Le duc d'Orléans, après un en-
» tretien secret, s'en alloit au Luxembourg, et laissoit le cardinal de
» Mazarin avec la reine. Ce ministre y demouroit quelquefois une
» heure, quelquefois plus; les portes du cabinet demouroient ouvertes.
» Après la sortie du duc d'Orléans, les gens de la cour, soit par leur
» dignité, soit par leur faveur, pouvoient entrer dans la petite chambre
» du palais royal joignant le cabinet, et y demeurer attendant la fin
» du conseil. Quand il étoit fini, la reine, peu de temps après, donnoit
» le bon soir à tout ce qui s'appeloit le grand monde. La foule des
» grands seigneurs et des courtisans demouroit dans le grand cabinet,
» et c'étoit là que se pratiquoit sans doute tout ce que la galanterie et
» les folles intrigues pouvoient produire. Peu d'hommes, avec quatre
» ou cinq personnes de notre sexe, avoient l'honneur de rester avec la
» reine à toutes les heures où elle étoit en son particulier. Ces hommes
» étoient le commandeur de Jars, Beringhen, Chandénier, capitaine
» des gardes du roi, Guitaut, capitaine des gardes de la reine, et
» Comminges, son neveu et son lieutenant. Quelquefois d'autres s'y
» fourroient, et la reine se plaignoit en riant de ce qu'ils y prenoient

» racine... Quand elle avoit donné le bon soir et que le cardinal Mazarin l'avoit quittée, elle entroit dans son oratoire où elle demouroit en prière plus d'une heure; puis après elle en sortoit pour souper à onze heures. Son souper fini, nous en mangions les restes sans ordre ni mesure.... Ensuite de ce festin nous allions la trouver dans son cabinet où recommençoit une conversation gaie et libre qui nous conduisoit jusqu'à minuit ou une heure; et quand elle étoit déshabillée et souvent couchée et prête à s'endormir, nous la quittions pour en aller faire autant ¹. »

Cette femme indolente, et qui partageait presque tout son temps entre le sommeil, les prières, la toilette et la conversation, soutenait cependant alors une guerre acharnée qui ensanglantait toute l'Europe, et une grande victoire du duc d'Enghien avait déjà répandu une auréole de gloire sur les premiers jours de la régence. C'étoit Mazarin qui avait donné au jeune duc d'Enghien le commandement de l'armée la plus importante de France, celle des Pays-Bas; il voulait attacher toujours plus fortement ce jeune prince aux créatures de Richelieu auquel il tenait par son mariage. Enghien, en partant pour l'armée lorsque Louis XIII touchait à sa fin, assura la reine de son dévouement en toute circonstance, et celle-ci lui promit en retour de le favoriser de préférence au duc d'Orléans, toutes les fois qu'elle pourrait le faire sans se brouiller ouvertement avec celui-ci.

Don Francisco de Melo et le vieux comte de Fuentes, qui s'étoit déjà illustré dès le règne de Philippe II, commandaient les Espagnols dans les Pays-Bas; dans leur armée on comptait vingt-six mille hommes, et elle étoit surtout redoutable parce qu'on y voyoit réunies sous les ordres de Fuentes ces vieilles bandes espagnoles, si longtemps la terreur des Pays-Bas par leur discipline, leur courage et leur férocité. On reconnut bientôt qu'ils se préparaient à faire le siège de quelque place frontière; mais ils avaient paru menacer tour à tour toutes celles de la Picardie, lorsqu'ils tournèrent tout à coup vers la Champagne et investirent Rocroy le 13 mai. Enghien rappela aussitôt les garnisons qu'il avait distribuées dans les villes de Picardie, et se trouvant à la tête de seize mille hommes de pied et sept mille chevaux, il marcha à l'ennemi. A peine s'étoit-il mis en mouvement qu'il reçut la nouvelle de la mort de Louis XIII. Le vieux maréchal de l'Hôpital, qui lui avait été donné

¹ Mém. de madame de Motteville, p. 70-74.

pour modérateur, lui représenta que dans ce moment critique il devait éviter une bataille : que s'il avait le malheur de la perdre dans les premiers jours d'une minorité, le gouvernement serait bouleversé et l'indépendance de la France compromise. Mais Enghien, qui en avançant en âge devait se distinguer toujours plus par sa prudence et ses savantes combinaisons, n'écoutait guère alors que les bouillonnements de son sang, et voulait signaler sa bravoure plutôt que son art militaire. Gassion, soldat de fortune, qui recherchait avec impatience toutes les occasions de se distinguer, appuya dans le conseil de guerre l'avis du prince du sang, général en chef, et les Français arrivèrent devant Rocroy. Cette ville est située à l'entrée des Ardennes, dans une plaine toute entourée de bois et de marais. L'Espagnol, qui désirait la bataille, fit beau jeu à son adversaire, et laissa libre le défilé par lequel il pouvait entrer dans cette enceinte. Il permit aux Français de venir occuper, le 18 mai dans l'après-midi, une éminence sur laquelle ils se rangèrent en bataille : les Espagnols étaient rangés sur une autre éminence en face ; ils avaient détaché quelques bataillons pour contenir la garnison de Rocroy. Les deux armées, qui étaient parfaitement égales en forces, se canonnèrent jusqu'à la nuit, qu'elles passèrent dans les positions qu'elles avaient choisies ¹.

Au point du jour, le 19 mai, le duc d'Enghien commença l'attaque. Il conduisait l'aile droite de l'armée française que Gassion commandait sous lui ; un petit bois occupé par mille mousquetaires masquait le centre des Espagnols ; il les en chassa, puis tombant sur l'aile gauche que commandait le duc d'Albuquerque, il la mit en déroute. Après la première ligne qu'il avait enfoncée, il enfonça également la seconde, et il voulait poursuivre les fuyards, mais Gassion l'arrêta ; il lui fit remarquer qu'à l'autre aile la fortune paraissait se déclarer contre les Français. En effet, don Francisco de Melo les avait enfoncés ; le maréchal de l'Hôpital était blessé, la Ferté Senneterre prisonnier, et le canon français tombé aux mains des ennemis tirait sur les fuyards. Enghien voulut d'abord faire marcher le corps de réserve que commandait Sirot au secours de cette aile ; on lui répondit qu'il n'était pas temps encore, mais lui-même avec sa cavalerie, traversant rapidement le champ de bataille d'une aile à l'autre, et passant devant les vieilles

¹ Mém. de Montglat, t. XLIX, p. 421.—La Hode, Hist de Louis XIV, l. I, p. 21. — Limiers, Histoire de Louis XIV, l. I, p. 59. — Larrey, Hist. de Louis XIV, l. I, p. 85. — Capefigue, t. VI, p. 190.

bandes espagnoles qui occupaient le centre, il vint tomber sur les troupes de Francisco de Melo qui pillaient les bagages; en même temps Gassion, qui avait passé derrière le centre espagnol, vint les attaquer aussi; alors Sirot s'avança avec le corps de réserve et acheva de les enclore. Cette aile, qui un moment auparavant, était victorieuse, mais qui s'était débandée pour piller, fut entièrement détruite; tout fut tué ou fait prisonnier. Le comte de Fuentes restait cependant avec sa vieille infanterie encore entière au centre du champ de bataille. Agé de quatre-vingt-deux ans et perclus de la goutte, il se faisait porter sur une chaise au milieu de ses bataillons. Enghien, qui avait mis en fuite l'aile gauche espagnole, et qui avait haché l'aile droite, revint sur ce corps de bataille qui semblait abandonné, et s'efforça de l'enfoncer par une charge vigoureuse de cavalerie. Mais peu s'en fallut que la bataille ne finît comme celle de Ravenne cent trente ans auparavant, où Gaston vainqueur tomba devant cette même redoutable infanterie. Deux fois Enghien conduisit ses escadrons à la charge, et deux fois ils furent repoussés avec une grande perte: les Espagnols, inébranlables au choc des chevaux, s'ouvraient dès que ceux-ci se retiraient, et une batterie de dix-huit pièces de canon, au centre de leur bataillon carré, les foudroyait dans leur retraite. Enfin l'armée victorieuse les entourant de toutes parts, le vieux comte de Fuentes ayant été tué sur sa chaise, et le duc ayant fait avancer du canon, les Français se précipitèrent au travers des brèches faites à ces murailles vivantes; tout fut tué ou pris: huit mille morts couvraient la campagne, sept mille prisonniers furent conduits en France, et les vieilles bandes espagnoles, qui avaient si longtemps fait la terreur de l'Europe, furent en quelque sorte anéanties à Rocroy¹.

Toute la gloire de cette victoire fut attribuée au duc d'Enghien qui avait entraîné malgré lui l'Hôpital au combat; elle augmenta le crédit de sa famille auprès de la régente, elle affermit Mazarin dans sa place, et elle fut considérée comme le présage de tous les triomphes du règne qui commençait. Elle fut d'ailleurs poursuivie avec cette vivacité qui seule recueille le fruit des combats. Thionville fut immédiatement investie par le marquis de Gesvres. Enghien, après avoir pris Binche, Vireton et d'autres petites places, vint le joindre le 18 juin. La circonvallation fut accomplie avant la fin du mois; les ouvrages avancés furent

¹ Mém. de Montglat, t. XLIX, p. 424. — Galeazzo Gualdo, p. III, l. IV, p. 183. — Batt. Nani. Storia Veneta, l. XII, p. 718. — La Hode, l. I, p. 22. — Limiers, l. I, p. 40. — Larrey, l. I, p. 86.

emportés les uns après les autres ; mais les jeunes gentilshommes se signalaient toujours aux postes les plus hasardeux, et chaque logement établi ou chaque sortie repoussée coûtaient quelques gens de marque. L'ingénieur Perceval, le marquis de Lénoncourt, gouverneur de Lorraine, le marquis de Gesvres, furent tués ; le brave Gassion fut blessé à la tête d'un coup de mousquet ; enfin Thionville capitula le 10 août. Alors Enghien détacha de son armée cinq mille hommes qu'il envoya joindre le maréchal de Guébriant en Allemagne, sous les ordres du lieutenant général Rantzau. Il eut lui-même une entrevue avec ce maréchal, puis il rejoignit son armée à Saarbruck, et il la ramena pour prendre ses quartiers d'hiver en France ¹.

Guébriant était demeuré à la tête de l'armée d'aventuriers qu'avait formée Bernard de Weimar : sa mission était difficile ; ces hommes féroces, sans foi et sans patrie, étaient sans cesse prêts à quitter les drapeaux de France ; les généraux suédois, avec lesquels il devait combiner ses mouvements, étaient jaloux de lui, et cherchaient souvent à lui débaucher des soldats ; le pays où il faisait la guerre n'avait cessé d'être dévasté depuis vingt années, et les protestants allemands, dont il se disait l'auxiliaire, étaient plus fatigués encore de leurs alliés que de leurs ennemis. Torstenson et Kœnigsmarck commandaient les deux armées suédoises ; le premier, après avoir vainement assiégé Freyberg, était entré dans la Bohême ; il avait ravagé ce royaume ainsi que la Silésie et la Moravie, toujours suivi par le général impérial Gallas, contre lequel ses succès et ses revers étaient balancés. Kœnigsmarck occupait la Franconie et étendait ses ravages tantôt vers la Saxe, tantôt vers la Souabe ; dans le récit de ses expéditions, on ne reconnaît qu'un but, celui de piller et de détruire les Allemands, quelle que fût leur persuasion ou leur parti ². Guébriant avait aussi passé l'hiver dans la Franconie, et au printemps il avait menacé Heilbronn, pillé le Wurtemberg et étendu ses ravages jusqu'au lac de Constance ; mais bientôt il avait vu se réunir contre lui l'habile général des Bavaois, Mercy, le redoutable aventurier Jean de Werth, à la tête de son intrépide cavalerie, et le duc Charles IV de Lorraine, qui préférait la vie de souldard au rang où il était né. Guébriant se démêla du milieu d'eux avec habileté, et par la forêt Noire il se replia jusqu'au Rhin, qu'il atteignit vers la fin de février. Pendant l'été il se maintint tour à tour dans le Brisgau

¹ Mém. de Montglat, t. XLIX, p. 426.

² Pufendorffii rerum Suecicar., l. XV, c. 1-20, p. 508-514.

ou dans l'Alsace, aux dépens des malheureux habitants, pillés et torturés par une soldatesque sans pitié. Les aventuriers étaient réduits à trois mille hommes de pied et trois mille chevaux, et l'on n'aurait su dire quels étaient les plus cupides et les plus cruels de ces soldats sans patrie, ou des Lorrains et des Bavares ¹.

Après que Rantzau eut rejoint Guébriant avec le corps d'armée que lui remettait le duc d'Enghien, et quelques autres renforts arrivés de France, il se trouva de nouveau à la tête de vingt mille hommes ; il rentra alors en Souabe vers la fin d'octobre, et il annonça l'intention de s'avancer dans la Bavière, et de forcer à Munich l'Électeur à renoncer à l'alliance impériale ; mais les Français et les Allemands réunis sous ses ordres ne purent pas s'accorder longtemps : les premiers, moins expérimentés dans l'art du pillage, mouraient de faim dans ces campagnes presque désertes ; dès qu'ils se rapprochaient des frontières de Suisse, ils désertaient en foule, et Guébriant n'avait déjà plus que quinze mille hommes lorsqu'il entreprit le siège de Rothwill sur le Necker. Il y eut le bras fracassé d'un coup de fauconneau : malgré la douleur qu'il ressentait, il ne voulut point quitter la tranchée, et la ville étant prise, il continua à donner ses ordres avec la même activité ² ; mais la blessure s'envenima par sa négligence, et il en mourut le 24 novembre. Aucun Français n'avait si bien gagné l'affection des Allemands, ou ne les avait accoutumés à une telle obéissance. Sa mort entraîna la ruine de son armée. Le colonel Ross fut attaqué comme il quittait son quartier, et il perdit trois cents chevaux et tout son bagage ; avec le reste de sa division il se retira vers Lauffenbourg ; Rantzau, plus malheureux, se laissa surprendre à Deutlingen : il y fut fait prisonnier le 5 décembre, avec ses trois maréchaux de camp, Noirmoutiers, Maugiron et Sirot, et trois mille soldats. Son canon, ses drapeaux, son bagage, tout tomba au pouvoir des Bavares ³.

En Piémont les succès furent balancés. Le comte de Siruela, gouverneur espagnol de Lombardie, reprit Tortone le 16 mai, après trois mois de siège ; le prince Thomas de Savoie, qui n'avait point pu porter de secours à la ville assiégée, prit du moins sa revanche en soumettant successivement Asti, Villanova d'Asti, et Trino. D'ailleurs l'attention de l'Italie se détournait de cette vieille guerre pour se concentrer sur

¹ Pufendorffii rerum Succicar, c. 20-52, p. 515-520. — Montglat, p. 428.

² *Ibid.*, c. 54, p. 521. — Galeazzo Gualdo, p. III, l. V, p. 219. — Montglat, p. 430. — Limiers, l. I, p. 42. — La Hode, l. I, p. 26.

celle qu'avaient commencée entre elles des puissances tout italiennes. Le vieux pape Urbain VIII, qui était déjà depuis plus de vingt ans sur le trône pontifical, avait entièrement résigné son pouvoir entre les mains des Barberini, ses neveux, dont il avait fait entrer deux dans le sacré collège. Ceux-ci désiraient acquérir de la maison Farnèse, ou par un mariage, ou à prix d'argent, le duché de Castro, ancien patrimoine de cette famille. Le duc de Parme, Édouard Farnèse, rejeta leurs offres avec hauteur ; il en résulta une guerre ridicule dans laquelle, au mois de septembre 1642, Farnèse mit en fuite une armée de vingt mille soldats du pape, sans avoir besoin pour cela de tirer un coup de fusil. L'année suivante les Vénitiens, le grand duc de Toscane et le duc de Modène avaient aussi pris les armes contre l'Église, sans que la guerre fût signalée par de plus hauts faits militaires. Cette guerre fut terminée seulement le 51 mars 1644 par un traité dont la France se rendit médiatrice. Les Barberini, qui avaient dépensé des sommes énormes pour cette guerre, ne tardèrent pas à perdre leur unique appui : leur oncle Urbain VIII mourut le 29 juillet suivant, et ils demeurèrent seuls chargés de la haine de toute l'Italie ¹.

En Espagne, une révolution ministérielle avait précédé l'ouverture de la campagne. La nation entière accusait le ministre don Gaspar de Gusman, comte d'Olivarès, de tous les désastres qui accablaient une monarchie que depuis vingt-deux ans il gouvernait sans partage. Il avait révolté les grands et le peuple par sa hauteur et sa dureté inflexible, et il semblait avoir aggravé tous les vices d'un gouvernement depuis longtemps si vicieux. L'empereur Ferdinand III pressait Philippe IV de renvoyer un ministre qui ruinait leur maison. Marguerite de Savoie, duchesse douairière de Mantoue, qui était vice-reine de Portugal au moment de la révolution, en rejetait toute la faute sur Olivarès ; Élisabeth de France, femme de Philippe, accusait le ministre d'avoir poussé le roi vers le dérèglement, pour l'éloigner également et d'elle et des affaires. Ce concert universel d'accusations n'avait encore fait aucune impression sur le monarque ; mais sa nourrice eut plus d'influence sur lui : elle révolta l'orgueil de Philippe en lui faisant observer que le favori réservait pour lui-même le premier appartement du palais, et n'en voulait donner qu'un fort inférieur à l'héritier du trône. Le 17 janvier 1645, Philippe écrivit à Olivarès qu'il voulait

¹ Muratori, Annali, t. XV, p. 509-520. — Montglat, p. 535.

désormais gouverner par lui-même, que don Louis de Haro, fils d'une sœur du ministre, suffirait à transmettre les ordres qui partiraient de sa propre volonté, et qu'Olivarès pouvait se retirer à l'une de ses maisons de campagne¹. Le roi d'Espagne avait alors trente-huit ans seulement ; il avait montré quelque talent pour la poésie, mais il ne connaissait pas les affaires, et il était incapable d'avoir une volonté, aussi ne tarda-t-il pas à retomber dans son indolence accoutumée.

Cependant la reine lui persuada de se montrer enfin à ses armées et de pourvoir à la défense de l'Aragon, où le maréchal de la Mothe Houdancourt avait pénétré avec une petite armée française, et où il s'efforçait d'exciter une révolution semblable à celle de Catalogne. Philippe IV partit de Madrid le 1^{er} juillet, confiant à la reine le gouvernement de sa capitale. Ses nouveaux conseillers lui représentèrent que s'il remplissait l'Aragon de troupes, les mêmes vexations y exciteraient les ressentiments qui avaient soulevé les Catalans ; qu'il fallait donc immédiatement porter la guerre en Catalogne, pour y rappeler les Français, et commencer par le siège de Lerida². Le général Piccolomini, que l'Empereur lui avait envoyé, fut mis à la tête de l'armée espagnole, et comme elle s'approchait des bords de la Sègre, La Mothe Houdancourt abandonna tout ce qu'il avait occupé en Aragon, à la réserve de la seule place de Monçon, et se replia sur Lérida, le 24 août. Deux jours après, une partie de sa cavalerie fut surprise par les Espagnols à Villanovetta. Cinquante Catalans s'y trouvèrent au nombre des prisonniers, qui s'attendaient à payer leur rébellion de leur tête. Le général espagnol, avec une clémence bien calculée, leur rendit au contraire la liberté en leur disant que son maître ne faisait pas la guerre à ses propres sujets. Piccolomini termina ensuite glorieusement la campagne le 5 décembre par la prise de Monçon, tandis que la Mothe se retira humilié à Barcelone³.

On ne parlait à la cour de la régente que des victoires remportées par la France : on ne voulait arrêter ses regards que sur la bataille de Rocroy et ses conséquences, et on les détournait de l'Allemagne et de l'Aragon ; cependant le résultat de cette campagne ne rendait pas la paix plus facile ; le cardinal regardait la guerre comme avantageuse à son crédit, comme exigeant les talents qu'il sentait en lui-même et dont

¹ Le Vassor, Hist. de Louis XIII, t. VI, l. V, p. 672-678.

² Galeazzo Gualdo, part. III, l. IV, p. 203.

³ *Ibid.*, l. V, p. 240.

ses adversaires étaient privés, comme occupant l'activité des Français, et lui donnant l'occasion de distribuer parmi les grands seigneurs des grades et des faveurs qui lui gagnaient des partisans. Quant à Anne d'Autriche, elle continuait la guerre contre son frère, contre sa nation, contre tout ce qui lui était cher, sans réflexion, sans examiner quel but elle se proposait, et seulement parce qu'elle était trop indolente pour changer une manière d'être qu'elle trouvait établie. Cependant les difficultés du gouvernement s'accroissaient par la guerre avec la misère des peuples, et dès l'année suivante elle commença à rencontrer des résistances qu'elle aurait évitées si elle s'était un peu plus occupée de ce qu'elle devait à l'humanité.

(1644.) Mazarin avait peut-être la capacité de Richelieu, son aptitude au travail, son intelligence et sa mémoire ; mais il n'avait aucune de ses vues élevées : il ne songeait ni à la balance politique de l'Europe, ni à l'avenir de la France ; il voulait se maintenir, se délivrer de ses adversaires, disposer de beaucoup d'argent et de pouvoir, et comme il était humble, souple et conciliant de caractère, il gagnait par des flatтерies, par des pensions et des présents tous ceux qui pouvaient arriver aux oreilles de la reine ; ou lorsque l'argent lui manquait, il leur accordait des monopoles et des grâces ruineuses ; mais il était faux et perfide autant que gracieux en propos, et il cherchait à perdre auprès de la reine, par des insinuations et des calomnies, ceux qu'il avait accueillis avec le plus de caresses. Quant au pauvre peuple, il n'en prenait aucun souci : pourvu qu'il fit arriver de l'argent au trésor, il ne se demandait point ce que cet argent coûtait au contribuable. Cependant la misère allait croissant ; en Rouergue, la rigueur avec laquelle les tailles étaient perçues causa un soulèvement : il éclata à Villefranche le 2 juin 1644 ; le comte de Noailles, gouverneur de la province, y accourut ; chargé de réprimer la sédition avec des soldats et des bourreaux, il chassa les insurgés de la ville, il les poursuivit dans les montagnes de Sainte-Marguerite, de Savignac et de Fondyey, et après les avoir dissipés à coups de sabre, il fit pendre les prisonniers qu'il leur avait faits ¹.

Le parlement de Paris se regardait comme le protecteur du contribuable, et depuis qu'il avait été consulté sur l'institution de la régence, il estimait qu'il était rentré dans toutes les prérogatives qu'il avait

¹ La Hode, Hist. de Louis XIV, l. I, p. 28. — Limiers, l. I, p. 45.

jamais exercées ou prétendues comme pouvoir politique. Mazarin le ménageait. Omer Talon raconte un long entretien qu'il eut avec le ministre, dans lequel on ne peut voir sans sourire comme le cardinal flat-tait le magistrat, avec quelle apparente bonhomie il lui contait ses affaires privées, il semblait vouloir s'éclairer de son expérience. « Puis, » il me parla, dit Talon, de la conduite des finances, desquelles il ne » se mêloit point dans le détail; mais qu'il seroit bien fâcheux si dans » toutes les occasions le parlement vouloit s'entremettre pour traverser » les desseins de la reine. Ensuite il me fit entendre que les Espagnols » ne vouloient point la paix, qu'ils n'avoient point donné de pouvoirs » légitimes à leurs ambassadeurs assemblés à Munster; qu'ils n'avoient » autre espérance que dans notre désordre, dans la division qu'ils dési- » roient exciter ou entre les princes, ou entre les parlements, ou bien » entre les peuples; qu'ils travailloient à cela plus puissamment que » non pas à lever des armées; que ceux qui avoient été emprisonnés » par les ordres de la reine n'avoient eu que ce dessein ¹. »

Ce ne fut en effet ni à l'occasion des impôts, ni à l'occasion de la guerre, ni à l'occasion des arrestations arbitraires que le parlement témoigna pour la première fois des mécontentements à la reine ou à son ministre, mais pour un manque d'égards à sa propre dignité. Les magistrats, traités avec dédain par les grands et la noblesse, confondus avec la bourgeoisie, dont ils étaient les chefs, prétendaient cependant que leur cour brillât de tout le reflet de la majesté royale; ils étaient très-irascibles pour le moindre manque de respect: seulement ils affirmaient que c'était par zèle pour l'honneur du monarque dont l'image était offensée en eux. L'entrée de deux huissiers apportant un arrêt du conseil du roi, le 1^{er} février, à la seconde chambre des enquêtes, avec la toque sur la tête, souleva tout le parlement ²; toutes les chambres furent assemblées, les huissiers furent décrétés de prise de corps, des remontrances furent adressées à la reine par le premier président; pendant tout le mois la justice fut suspendue, les chambres s'assemblèrent presque tous les jours, ne se contentant point de la satisfaction que leur donnait la reine et refusant celle qu'elle exigeait à son tour. Enfin, la reine et le chancelier cédèrent: les huissiers furent désavoués; ils

¹ Mém. d'Omer Talon, avocat général, t. LX, p. 510.

² L'arrêt était rendu pour protéger M. Madelaine, doyen de la seconde chambre des enquêtes, qui était de la religion réformée, et à qui ses collègues voulaient faire, à cause de sa religion, une sanglante injustice. — Limiers, l. I, p. 68.

vinrent faire amende honorable au parlement, et celui-ci conserva le registre privé où il avait inscrit toute sa procédure ¹.

A peine cette querelle était apaisée que la publication du livre de M. Arnauld, sur la fréquente communion, en fit éclater une autre. Les jésuites avaient critiqué ce livre, et c'était le commencement en quelque sorte de la rivalité entre eux et les jansénistes. La reine ordonna à M. Arnauld de se rendre à Rome, pour soumettre à la décision du pape les doctrines controversées ; la Sorbonne et le parlement prirent feu sur ce qui leur parut une violation des libertés de l'église gallicane, le renvoi d'un Français devant un tribunal ultramontain ; le premier président fit des remontrances à la reine, et les jeunes conseillers des enquêtes demandèrent l'assemblée des chambres, pour soutenir l'affaire avec plus de vigueur. La reine, ainsi que Mazarin et le chancelier, protestèrent qu'ils n'avaient point voulu soumettre un Français au jugement de la cour de Rome, mais seulement éclaircir à l'amiable un point de doctrine : en même temps ils insistèrent pour qu'on ne fit point de cette affaire l'objet de la convocation des chambres. La grand-chambre était jalouse des enquêtes, elle voulait réserver pour elle seule les affaires d'État, et ne pas les soumettre aux suffrages de conseillers beaucoup plus jeunes. Le premier président partageait cette répugnance. Les enquêtes prétendaient, au contraire, que l'assemblée des chambres était de droit, toutes les fois qu'une des chambres la demandait, et deux présidents aux enquêtes, Barillon et Gayant, exposèrent cette doctrine avec beaucoup de chaleur. Le 19 mars, tous messieurs des enquêtes vinrent à la grand-chambre occuper leurs places, comme si l'assemblée générale avait été convoquée. Le premier président ne pouvait les faire sortir, mais il s'obstina à ne rien mettre en délibération. Tous les jours suivants messieurs des enquêtes revinrent de la même manière : ils exposèrent leur droit de demander l'assemblée des chambres, mais ils ne purent jamais décider le premier président à leur communiquer le résultat de ses conférences avec la reine, ou à mettre le sujet controversé en délibération. Cependant le cours de la justice était absolument suspendu ; tous les tribunaux demeuraient déserts, tandis que tous les juges étaient rassemblés à la grand-chambre pour n'y rien faire. La reine déclara qu'elle ne prétendait point décider à qui appartenait le droit de convoquer les chambres, mais qu'elle entendait que ce scandale

¹ Omer Talon, t. LX, p. 247-279. — La Hogue, l. II, p. 55.

cessât, et que la justice ne fût pas plus longtemps interrompue. Enfin, le 22 avril les enquêtes et la grand'chambre convinrent de soumettre leurs prétentions respectives à une députation prise dans tous les corps ¹.

Avant que cette députation eût pu faire son rapport, une nouvelle affaire brouilla davantage encore le ministère avec le parlement. Le contrôleur général Particelli d'Émery avait découvert un ancien édit de 1548, qui interdisait de bâtir des maisons nouvelles dans les faubourgs de Paris, sous peine de démolition des maisons, confiscation des matériaux et amende arbitraire ; dès lors l'édit avait été oublié, et non-seulement des maisons, mais des rues et des quartiers entiers avaient été bâtis. Cet édit parut une bonne fortune pour le trésor ; il y avait là une propriété d'environ dix millions qu'il pouvait légalement confisquer. Une ordonnance du 15 mars 1644, qu'on nomma l'édit du toisé, enjoignit de démolir toutes ces maisons, si les possesseurs n'aimaient mieux les racheter à un prix fixé pour chaque toise. Les propriétaires réduits au désespoir recoururent au parlement ; celui-ci ne fit pas d'objections à l'édit lui-même, mais à ce que le lieutenant civil et autres officiers du Châtelet avaient été commis pour procéder au toisé, à la charge que les appellations des jugements qui seraient rendus seraient relevées au conseil du roi. Ainsi c'était pour leur droit de juridiction que ces magistrats se montraient offensés et non pour ceux des propriétaires ².

La reine témoigna beaucoup de mécontentement de ce que le parlement avait admis comme appelants les propriétaires des faubourgs ; cependant le toisé fut suspendu jusque sur la fin du mois de juin ; alors une nouvelle commission fut donnée, non plus aux officiers du Châtelet, mais à des conseillers d'État, qui se firent appuyer de deux compagnies du régiment des gardes. L'apparition des soldats causa quelque soulèvement, et le parlement en prit occasion pour faire à la reine des remontrances. En cette occasion, le premier président, Mathieu Molé, manifesta la fermeté de son caractère ; il maintint avec énergie les droits du parlement contre le ministère, en même temps qu'il refusa aux chambres des enquêtes la permission d'y intervenir ; il déclara que cette affaire regardait la seule grand'chambre, et qu'il refusait l'assemblée des chambres pour leur rendre compte de ses communications avec la reine. Une violente irritation se manifesta contre Mathieu Molé

¹ Omer Talon, t. LX, p. 278-364. — La Hode, l. II, p. 57.

² *Ibid.*, p. 365. — *Ibid.*, p. 49.

dans toutes les chambres des enquêtes ; on parla de le destituer , de l'arracher même de sa place. Cependant la reine avait modifié l'édit du toisé ; elle avait réduit à un million de livres la somme qu'elle demandait aux propriétaires des faubourgs, elle avait aussi accordé une surséance, et cette grande agitation s'apaisa peu à peu à la fin d'août, tout en laissant dans les enquêtes un vif ressentiment contre la grand-chambre et dans les gens de la cour la persuasion que le parlement avait affaibli l'autorité royale, et donné de l'appui aux séditeux ¹.

L'édit du toisé ne rapportant que fort peu d'argent, il fallait trouver quelque autre expédient pour subvenir aux frais énormes de la guerre, et le contrôleur général d'Émery, outre la difficulté de trouver une matière imposable, savait qu'il s'en présenterait une plus grande encore, celle de faire approuver une loi quelconque de finance au parlement ; car ce corps, qui prétendait être le conseiller des rois, surtout dans un temps de minorité, ne s'élevait jamais à des considérations de haute politique ; il ne connaissait ni les alliances, ni les intérêts extérieurs de l'État ; il ne comprenait pas mieux les intérêts du commerce, de l'industrie ou de l'agriculture, ni les principes d'après lesquels les impôts peuvent être plus ou moins onéreux : aussi, pour défendre l'argent du peuple et empêcher les malversations, il ne suivait qu'une seule règle, celle de refuser tout ce qu'il pouvait, et le plus longtemps qu'il pouvait. D'Émery ayant résolu de pourvoir aux besoins du trésor par un emprunt forcé, un secrétaire d'État annonça, le 27 août, à l'avocat général Talon, que la reine conduirait, le 5 septembre, le roi au parlement pour y tenir son lit de justice, et y faire enregistrer en sa présence et par son autorité absolue, un édit qui aliénerait 1,500,000 livres de rente sur les aides, pour être distribuées, au denier douze, aux plus riches et plus notables habitants de Paris, et 800,000 livres de rente sur les cinq grosses fermes, à distribuer aux mêmes conditions aux habitants des autres bonnes villes du royaume ².

Le parlement de Paris établissait en principe que le roi de France était absolu, que ses conseils divers étaient seulement appelés à éclairer sa conscience, avant qu'il prononcât définitivement sa volonté, mais que dans la force de l'âge et de la raison, il pouvait, en son lit de justice,

¹ Mém. d'Omer Talon, t. LX, p. 505-548. — Madame de Motteville, p. 78. — Mademoiselle de Montpensier, p. 459. — La Hode, l. II, p. 50-55. — Sainte-Aulaire, Hist. de la Fronde, t. I, c. 3, p. 146-150.

² *Ibid.*, p. 548.

venir déclarer au parlement qu'il avait tout examiné, que son parti était pris, qu'il ne voulait ni délibération ni remontrances, et que sa volonté devait être enregistrée en sa présence comme loi de l'État. Toutefois il fallait qu'il fût capable d'avoir une volonté pour la déclarer ; et l'avocat général répondit aussitôt au secrétaire d'État « que c'étoit chose » extraordinaire et sans exemple qu'un roi mineur pût tenir son lit » de justice, et faire vérifier des édits par puissance absolue. » Dès que le bruit se fut répandu que le ministère méditait ce coup d'État, les conseillers des enquêtes demandèrent l'assemblée de toutes les chambres. Le premier président était alors malade ; le président Novion qui le remplaçait, parut croire que la circonstance était assez grave pour les convoquer. La reine et le ministre redoutaient fort l'assemblée d'un corps si nombreux, dans lequel les jeunes conseillers des enquêtes avaient, en même temps, l'avantage du nombre et celui de l'audace : la guerre civile avait déjà commencé en Angleterre depuis deux ans ; on avait tout récemment reçu la nouvelle que l'armée du parlement britannique avait défait, à Marston-Moor, le 5 juillet 1644, l'armée du roi Charles I^{er}, et que la reine, sa femme, était venue chercher un refuge en France ¹ ; on hésitait, avec un tel exemple sous les yeux, à se brouiller avec le parlement de Paris.

Le chancelier fit donc prévenir l'avocat général et ses collègues qu'il renoncerait au lit de justice, si les gens du roi voulaient présenter l'édit à la compagnie, et si les plus sages conseillers, que seconderaient le duc d'Orléans et le prince de Condé, voulaient se prêter à ce remède extraordinaire pour faire subsister l'État, se souvenant « que l'aliénation du » revenu du roi pour constituer des rentes étoit le plus doux et le plus » innocent qu'ils pussent prendre. » Talon dans la nuit même dressa ses conclusions, qu'il présenta le lendemain, 1^{er} septembre, au parlement. Il réduisait l'emprunt forcé à un million pour Paris, et cinq cent mille livres pour les autres bonnes villes, mais il y ajoutait la condition que les seuls financiers et les gros négociants pourraient être compris dans la répartition de l'emprunt forcé, exemptant nominativement tous les membres des quatre compagnies souveraines, tous les avocats, tous les notaires et leurs veuves, et cependant réservant à ces magistrats eux mêmes la fonction de commissaires pour répartir l'emprunt entre

¹ Mém. de Montglat, t. XLIX, p. 457. — Madame de Motteville, p. 84. — Mademoiselle de Montpensier, p. 445. — La Hode, l. I, p. 46. — Hume's Hist. of England, c. 57.

ceux qui seraient taxés. Le ministre et le le contrôleur général témoignèrent un vif mécontentement de ce changement apporté à leur projet. Ils représentèrent combien il était injuste de n'atteindre qu'une seule classe, combien il était impolitique de vider les coffres des financiers, dont le crédit était si nécessaire au trésor public, et ceux des gros marchands qui animaient toute l'industrie, tandis qu'on ne touchait pas aux immenses fortunes de l'ordre judiciaire, qui n'avait d'autre moyen de faire valoir son argent qu'en le prêtant à intérêt : le parlement était résolu à n'enregistrer l'édit qu'autant que les intérêts personnels de ses membres seraient mis à couvert, et le ministre s'estima heureux d'obtenir son assentiment pour exiger dix-huit millions de livres de gens que poursuivait l'envie de tout le public et que personne ne songeait à plaindre ou à protéger ¹.

Tandis que Mazarin luttait contre le parlement de Paris pour obtenir des subsides, il était appelé par la continuation de la guerre à des dépenses prodigieuses. Il chercha bien, il est vrai, à restreindre le théâtre de cette guerre; par un traité du 24 juin avec le duc de Lorraine, il lui rendit de nouveau ses États, gardant seulement les forteresses de la Motte, Nancy, Stenay, Jametz et Marsal, pour lui répondre de la neutralité de ce souverain ². Il reconnut aussi la neutralité de la Franche-Comté, comme elle avait été longtemps stipulée sous la garantie des Suisses. « Le pays en avoit grand besoin, dit Montglat, car jamais rien » n'a été si ruiné qu'il étoit; tous les villages étant brûlés, les habitants » morts, et la campagne tellement déshabitée, qu'elle ressembloit plutôt » à un désert qu'à un pays qui eût jamais été peuplé. » Encore aujourd'hui on distingue dans la plupart des forêts de Lorraine d'anciens traits de charrue. Après que les habitants avaient péri dans cette effroyable guerre, la nature sauvage avait reconquis son domaine sur la culture et la civilisation.

Mais il restait toujours quatre armées à pourvoir, aux Pays Bas, en Allemagne, en Piémont et en Catalogne. Au lieu d'éviter, comme Richelieu, de confier le pouvoir militaire aux grands qu'il croyait déjà trop puissants, Mazarin cherchait à se concilier l'amitié des princes en leur remettant les armées : le duc d'Orléans, qui portait le titre de lieutenant général du royaume, eut le commandement de l'armée des Pays-Bas,

¹ Omer Talon, p. 550-554 — La Hode, l. II, p. 65

² Flassan, Diplomatic, t. III, l. VI, p. 96.

³ Montglat, p. 453.

dont la tâche était devenue facile depuis la victoire de Rocroy. D'ailleurs il paraît que ce prince efféminé, qui ne voyait que par les yeux de son bouffon, l'abbé de la Rivière, qui n'aimait que lui-même, qui pour sortir des embarras où il se mettait, ne s'était refusé à aucune bassesse, se conduisait pourtant au feu à peu près comme un autre ¹. Il était de plus secondé par les maréchaux de la Meilleraye, Gassion et Rantzau, sur l'habileté et la bravoure desquels la France pouvait compter. Les troupes dont il avait le commandement entrèrent en Flandre par quatre chemins différents, pour laisser en doute les Espagnols sur la ville qu'il voulait attaquer. Tout à coup elles se réunirent le 1^{er} juin devant Gravelines. L'amiral Tromp, avec une flotte hollandaise, attaqua en même temps cette ville par mer; le siège fut long, tous les ouvrages furent défendus avec beaucoup de valeur : les Français y perdirent plusieurs gens de marque; mais enfin Ferdinand de Solis, qui commandait dans la place, fut obligé de se rendre le 29 juillet, après quoi le duc d'Orléans confia l'armée à Gassion pour réduire quelques petits forts de la Flandre maritime, et il revint lui-même à Paris ².

L'armée qui demandait le plus de renforts et les meilleurs généraux était celle d'Allemagne; après la mort de Guébriant et la déroute de Rantzau à Deutlingen, Mazarin y avait d'abord envoyé le vicomte de Turenne, qu'il venait de faire maréchal de France ainsi que Gassion, encore que le feu roi eût décidé que cette dignité ne serait plus accordée à des protestants ³. Turenne rassembla ses troupes éparses, il passa le Rhin à Brisach, et remporta quelque avantage sur un parti bavarois à Rothwill; mais il ne put empêcher le comte de Mercy, l'habile général de l'armée impériale, d'assiéger et de prendre sous ses yeux Fribourg et Brisgau. Le duc d'Enghien, auquel Mazarin avait donné le commandement en chef de l'armée d'Allemagne, et qui lui amenait six mille hommes d'infanterie et quatre mille chevaux, n'arriva sur le Rhin que le lendemain de ce fâcheux événement; il passa le fleuve à la fin de juillet, à Brisach, et, de concert avec les maréchaux de Turenne et de Gramont, il résolut d'attaquer immédiatement l'armée impériale; il avait environ vingt mille hommes sous ses ordres; Mercy n'avait que huit mille fantassins et sept mille chevaux, mais sa position dans les montagnes de la forêt Noire, appuyée sur Fribourg, était

¹ Brienne donne cependant à entendre le contraire, t. XXXVI, p. 112.

² Montglat, t. XLIX, p. 449. — Brienne, t. XXXVI, p. 111. — La Hode, l. I, p. 50. — Limiers, l. I, p. 62. — Larrey, t. I, p. 108.

³ Brienne, d. 109.

formidable. D'Erlach, gouverneur de Brisach, qui connaissait bien le pays, proposait de s'avancer par Langen-Dentseling, sur Peterthal, derrière la position de Mercy, ce qui le forcerait à l'évacuer s'il ne voulait pas être affamé ; mais Enghien croyait encore alors qu'il y avait plus d'honneur à forcer l'ennemi dans des positions presque inaccessibles. Il se chargea d'attaquer la côte de la montagne, entre un fort qu'avait construit Mercy, et son sommet : toute cette ligne était défendue par des abattis de sapins et des palissades presque impénétrables. Turenne devait s'avancer par le vallon en bas, où l'ennemi était encore couvert par un petit ruisseau. Les troupes devaient, de Brisach, se rendre à leurs postes à l'entrée de la nuit ; longtemps avant le point du jour, le 5 août, elles commencèrent leur attaque ; d'Espénau, qui commandait l'infanterie sous le duc d'Enghien, fut repoussé avec perte à plusieurs reprises ; Turenne, qui attaquait vaillamment d'un autre côté, ne faisait aucun progrès ; enfin Enghien, mettant pied à terre et l'épée à la main, marcha droit au retranchement avec Gramont sous un feu terrible ; ils l'emportèrent, il est vrai, mais avec une perte prodigieuse, les troupes de part et d'autre ne donnant et ne recevant pas de quartier.

Mercy retira ses troupes et son canon avec un ordre qu'on ne peut assez admirer, et se porta la même nuit sur la montagne Noire qui est auprès de Fribourg, profitant du peu de répit qu'on lui donnait pour s'y entourer de grands abattis d'arbres. En effet, Enghien, dès qu'il eut fait rafraîchir ses soldats, renouvela le combat dans un vignoble qui demeura fameux dans l'armée sous le nom de Vigne de Fribourg. Comme Gramont accourait dans cette vigne qui n'était qu'à vingt pas du poste des ennemis, son cheval fut tué roide d'un coup de mousquet ; « et comme on relevoit le cavalier, il aperçut le duc d'Enghien qui se » retiroit avec assez peu de gens, le reste ayant été tué à ses côtés ; » le prince avoit eu deux chevaux tués sous lui et plusieurs mousquetades dans ses habits ; il dit à Gramont qu'un peu trop de chaleur » avoit emporté ses troupes, et que l'attaque ne s'étoit point faite de » la manière qu'on l'avoit résolue, mais que le sieur d'Espénau en » proposoit une autre par laquelle on forceroit certainement les ennemis. » Gramont, tout en admirant le jeune prince dont le courage augmentait à mesure que le péril devenait plus grand, le fit renoncer à cette attaque qui ne lui paraissait pas raisonnable ; mais bientôt le sergent de bataille Mauvilliers en fit une autre qui n'eut pas plus de succès que les précédentes. Il y fut tué. Roque-Servière et l'Échelle,

qui en avaient conduit deux autres, l'avaient été aussi. Sept fois, dit Gualdo, les Français avaient été rejetés en arrière, et sept fois ils étaient revenus à la charge. Gramont, quittant de nouveau la cavalerie qu'il commandait, mais qui n'était pas alors engagée, revint à toute bride dans l'endroit où l'action se passait. « Il y trouva l'infanterie » dans un désordre effroyable, qui ne faisait plus que parer le ventre » aux mousquetades, dont elle tâchoit de se mettre à l'abri en se col- » lant le plus qu'elle pouvait contre l'abattis d'arbres que les ennemis » avoient fait. » Gramont pressa Enghien et Turenne de retirer les troupes. « Il y avoit de l'inhumanité, dit-il, de laisser achever de tuer » toute une infanterie qui ne se défendoit plus, et qui, au lieu de tirer » sur l'ennemi, ne songeoit plus qu'à se mettre à couvert. » Il assura qu'avec sa cavalerie il répondoit d'empêcher qu'on ne la poursuivît, et il effectua en effet cette retraite sans inconvénient. « La perte des offi- » ciers et des soldats, dit-il, ne se peut quasi nombrer ; celle des enne- » mis ne fut pas moindre : le baron de Mercy, frère du général, fut » tué, et quantité d'autres officiers de distinction.

» On resta trois jours dans le camp, qui furent employés à faire » rapporter à Brisach, par une partie des charrettes de l'armée, tous les » officiers et les soldats qui avoient été blessés à ces deux grandes » actions. Ce séjour fut terrible, car l'on demeura au milieu de tous » les corps morts, ce qui causa une telle infection que beaucoup de gens » en moururent..... Les ennemis étant toujours postés au même » lieu, on prit le parti qui avait été rejeté à Brisach, et le maréchal » de Guiche marcha avec l'avant-garde vers Langen-Denzeling. » Mercy reconnut aussitôt quel était le dessein des Français, qui tendait à lui couper les vivres ; il marcha droit au Val de San Peter, avec tout son bagage et son gros canon. Le lendemain les Français, qui ne pouvaient s'avancer qu'à la file, l'atteignirent au-dessus de l'abbaye de San Peter, mais il les chargea si rudement qu'il les força à se retirer en grand désordre, après leur avoir pris plusieurs étendards. Cette échauffourée lui donnant plus de deux heures d'avance, Enghien et Turenne ne purent plus le rejoindre, mais ils trouvèrent dans l'abbaye de San Peter la plus grande partie de son gros bagage, qu'il avait été contraint d'y laisser¹.

La terrible bataille de Fribourg ne pouvait être considérée comme

¹ Nous nous sommes attachés au récit de Gramont, acteur principal. Les autres sont confus et contradictoires.—Mémoires du maréchal de Gramont, t. LVI, p. 351-

une victoire; toutefois la retraite de Mercy permit aux Français d'étendre leurs conquêtes au delà du Rhin. Turenne investit Philipsbourg le 23 août; la garnison de cette place était si faible qu'elle fut contrainte d'abandonner une partie des postes les plus importants, qu'elle ne pouvait garnir. Elle se rendit le 9 septembre. Toutes les petites villes le long du Rhin, Pforzheim, Baden, Bruchsal, Dourlach, ouvrirent leurs portes aux Français; Spire ne fit aucune résistance; Worms attendit seulement l'arrivée de Turenne; Mayence ne voulut ouvrir ses portes qu'au duc d'Enghien; Landau enfin se rendit après trois jours de tranchée ouverte. On frappa une médaille à Paris où l'enfant triomphant, Louis XIV, *Puer triumphator*, recevait sur son trône les dépouilles de trente villes ou forteresses prises dans cette campagne ¹.

En Piémont, le cardinal Mazarin semblait n'avoir d'autre pensée que de se retirer de la guerre et de l'abandonner aux seuls Piémontais. Il s'était lié d'amitié avec le prince Thomas de Savoie, et il lui avait donné le commandement suprême de l'armée française; il était même entré en traité madame Royale, régente de Savoie, pour lui remettre la plupart des forteresses où les Français tenaient encore garnison au delà des monts. Ce traité ne fut conclu que le 3 avril de l'année suivante; toutefois dans cette attente il n'envoyait presque plus de renforts en Italie. L'armée espagnole sous les ordres du marquis de Vellada, gouverneur de Lombardie, était également abandonnée par son gouvernement; aussi les succès furent balancés. Le comte du Plessis Praslin assiégea Arona sans pouvoir la prendre, puis Santia, où son frère Choiseul fut tué, mais qui se rendit enfin le 6 septembre. Pendant ce siège, un des lieutenants du prince Thomas s'était laissé surprendre dans la citadelle d'Asti; ce prince la reprit le 50 septembre, après quoi il s'enferma dans ses cantonnements ².

La Mothe Houdancourt, qui commandait en Catalogne, comptait peu sur l'affection du ministre, et se plaignait d'être négligé par lui, encore que son armée fût la plus exposée de toutes; l'orgueil national faisait en effet désirer vivement aux Espagnols de repousser les Français hors de leur Péninsule; mais la Mothe était parent du secrétaire d'État

358. — Montglat, p. 440. — Gualdo Priorato, t. III, l. VI, p. 254. — La Hode, l. I, p. 31-34. — Limiers, l. I, p. 64.

¹ Gramont, p. 559. — Montglat, p. 442. — La Hode, l. I, p. 55.

² Mém. du maréchal du Plessis, t. LVIII, p. 199. — Muratori, t. XV, p. 522. — Montglat, p. 451. — La Hode, l. I, p. 57.

des Noyers, que Mazarin désirait contraindre à vendre sa charge pour en gratifier le Tellier, sa créature, et l'on soupçonnait celui-ci de fonder ses espérances d'avancement sur les revers qu'éprouverait le maréchal ¹. Enfin la flotte de la Méditerranée, qui devait le seconder au siège de Tarragone, lui amena cinq mille soldats ; mais en même temps il apprit que l'armée espagnole, forte au moins de dix huit mille hommes, et commandée par D. Philippe de Sylva, avait, le 18 mai, investi Lerida. La place était importante ; elle pouvait être pour les Français la clef de l'Aragon, pour les Espagnols la clef de la Catalogne. Le roi Philippe s'était avancé jusqu'à Saragosse pour ranimer le zèle de son armée. D'autre part le pays était ruiné tout à l'entour, les campagnes étaient désertes, et l'on représentait au général français qu'il aurait plus à y souffrir de la faim que du fer ennemi. Il s'obstina, comptant sur la fortune de la France et l'impétuosité de ses soldats. Il n'avait que neuf mille fantassins et trois mille cavaliers tant Français que Catalans. Il attaqua l'armée espagnole le jour même de Pentecôte ; il la chassa de ses positions et se mit en communication avec Lerida ; mais bientôt il fut repoussé à son tour, et après une bataille obstinée, où il eut deux mille hommes tués et où il perdit deux mille prisonniers, un des corps de son armée entra dans Lerida ; avec le reste il se replia sur Balaguer, laissant en arrière une partie de son canon ².

Pour se former une nouvelle armée, la Mothe appela à lui tous les hommes qui n'étaient pas d'une nécessité absolue dans les garnisons de Catalogne et de Roussillon, et tous les renforts qu'il put obtenir du Languedoc : alors il se rapprocha de Lerida pour faire passer des secours aux assiégés ou inquiéter les assiégeants. Mais déjà les Catalans le rendaient responsable des mauvais succès de la campagne ; les soldats des deux nations étaient toujours en querelle ; les Français, rebutés par la stérilité du pays, souffrant de la faim et du mauvais air, et toujours menacés par le couteau des habitants, désertaient en foule. Aucun service ne leur paraissait aussi pénible que celui de l'armée de Catalogne. Enfin le maréchal la Mothe, n'espérant plus forcer les lignes de don Philippe de Sylva, conduisit son armée devant Tarragone, tandis que le commandant de Lerida capitula le 28 juillet ³. La Mothe fit ensuite de vains efforts pour rétablir la réputation des armées françaises en Ca-

¹ Montglat, p. 456.

² Galeazzo Gualdo, t. III, l. VI, p. 270.

³ *Ibid.*, p. III, l. VI, p. 274.

talogue ; il fut forcé de lever le siège de Tarragone, il ne put empêcher la prise de Balaguer, d'Ager, d'Agramont. Les Catalans parlaient déjà de se réconcilier avec leurs maîtres, et ils l'auraient fait probablement, si la reine d'Espagne, qui avait recouvré quelque influence sur son mari et qui le portait à la modération, n'était pas morte à Madrid le 6 octobre. C'était la fille aînée de Henri IV, Isabelle de Bourbon, alors âgée de quarante-deux ans ¹. Mazarin se résolut enfin à rappeler la Mothe Houdancourt et à le faire arrêter, comme il rentrait en France, pour lui faire son procès. Il nomma le comte d'Harcourt pour le remplacer comme vice-roi en Catalogne ².

Malgré les échecs éprouvés en Catalogne, la guerre avait, sur le tout, été soutenue avec assez de bonheur, depuis le commencement de la régence. Les généraux français avaient persuadé à leurs soldats qu'à égalité de nombre, ils étaient toujours sûrs de vaincre, tandis que le découragement et la défiance faisaient des progrès journaliers parmi les Espagnols, et que les États divers dont se composait leur monarchie semblaient prêts à se détacher les uns des autres. La cour et la noblesse de France ne s'entretenaient que de la gloire des armées françaises ; les braves qui étaient tombés en grand nombre dans ces combats, étaient regrettés dans leurs familles, sans que ce deuil répandit aucune tristesse à la cour ; ils avaient fait leur devoir, ils étaient morts comme il convenait à des gentilshommes, et d'autres s'empressaient déjà pour remplir leur place. Dans le peuple on ressentait plus de douleur pour la perte des simples soldats ; il fallait recourir à des mesures plus rigoureuses pour remplir leurs rangs, et déjà le recrutement portait la désolation dans les villages ; mais les plaintes des paysans étaient encore muettes, la cour ne s'en apercevait pas, et au milieu de ses fêtes, quand l'hiver arriva, on ne parlait encore que de la prospérité des armes du roi.

On continuait aussi, il est vrai, les négociations pour la paix générale ; mais Mazarin n'en voulait point, et il semblait prendre à tâche de la rendre impossible. Les plénipotentiaires étaient MM. d'Avaux et Servien, l'un homme d'épée, l'autre magistrat. Avant même de partir, ils donnèrent à connaître qu'ils ne s'accorderaient pas longtemps ensemble. Le comte d'Avaux était un homme modéré et conciliant, mais Servien, qui avait commencé sa carrière comme procureur général au parlement

¹ Mém. de Motteville, t. XXXVII, p. 121.

² Galeazzo Gualdo. p. III, l. VI, p. 280. — Montglat, p. 455-456. — La Hode, l. I, p. 37.

de Grenoble, avait toute la morgue et toute la susceptibilité de la robe, et ses prétentions offensèrent tour à tour les alliés de la France, les puissances médiatrices, les ennemis avec lesquels il venait traiter, et son propre collègue avec lequel il eut des querelles scandaleuses. Aussi le nonce du pape, Fabio Chigi, l'appelait l'*ange exterminateur de la paix*¹.

Les négociateurs français se rendirent d'abord, au commencement de l'année 1644, à La Haye, où ils conclurent trois traités avec les Provinces Unies, dont le but principal était de subordonner, dans le congrès, les négociations de la république à celles de France qui, en retour pour cette déférence, continuait aux Hollandais un subside de 1,200,000 francs par année. Déjà en Hollande, Servien et sa femme, par leur impertinence, furent près de se brouiller avec le prince d'Orange, de qui ils prétendaient recevoir les premières visites et des honneurs inouïs. Les ministres arrivèrent ensuite à Munster au mois de mars 1644. Il y avait huit mois que les plénipotentiaires de l'Empereur les y attendaient. Leur premier acte public, en date du 20 août 1644, fut leur circulaire à tous les États de l'Empire, dans laquelle ils accusaient l'Empereur de prétendre à la monarchie universelle, avec une virulence qu'on aurait à peine tolérée dans une déclaration de guerre. En effet, elle souleva l'indignation de l'Allemagne, et peu s'en fallut que le congrès ne fût immédiatement rompu. Les propositions des négociateurs français ne se suivaient qu'à de longs intervalles : leur première note fut du 4 décembre, et la seconde du 17 février 1645; la troisième du 11 de juin : elles demandaient le rétablissement de tous les princes et États de l'Empire dans les conditions où ils étaient avant 1618, sauf des indemnités à fixer en faveur de la France et de la Suède. Contarini, l'ambassadeur vénitien, qui agissait comme médiateur, leur répondit par le proverbe italien : *Chi vuole il meglio guasta il bene*. Leurs prétentions exagérées lui paraissaient un indice certain que la France ne voulait point de paix. Cependant Servien avait fait l'affront le plus insultant aux députés des villes hanséatiques, et sa femme à l'ambassadrice de Mantoue, pour des disputes d'étiquette. Bientôt Servien et d'Avaux se brouillèrent au point d'écrire l'un contre l'autre des mémoires, qu'ils qualifièrent réciproquement de libelles diffamatoires².

La diplomatie française n'avait pas non plus eu de succès à Rome.

¹ Mém. de Brienne, t. XXXVI, p. 941. — Flassan, Diplom. fr., t. III, l. VI, p. 95. — Biog. univ., article Servien, t. XLII, p. 125. ² Flassan, Histoire de la diplom. franç., t. III, l. VI, p. 110-118. — Brienne, t. XXXVI, p. 100.

A la mort d'Urbain VIII, le 29 juillet, le sacré collège avait paru partagé en trois factions, celle des Barberini, qui était la plus nombreuse, puis l'espagnole, et la française. Mais quoique la première disposât de plus de suffrages, les neveux du pape s'étaient rendus tellement odieux, et aux Romains, et à toute l'Italie, par leurs insolences, leurs exactions, les guerres qu'ils avaient excitées et les trésors qu'ils avaient accumulés, que la maison d'Autriche donna l'exclusion au cardinal Sacchetti, qui était leur candidat. Ils portèrent ensuite leurs suffrages sur le cardinal Pamfili, Romain, quoiqu'il y eût eu entre eux précédemment assez d'inimitié. La France se déclara contre Pamfili; mais par des manœuvres secrètes dont on ne peut saisir le fil, le cardinal Antonio Barberini, protecteur de la couronne de France, et le marquis de Saint-Chaumont, ambassadeur, ne prononcèrent pas l'exclusion de ce cardinal, encore qu'ils eussent donné à connaître leur mauvais vouloir; en sorte que Pamfili, porté à la chaire de Saint-Pierre, le 13 septembre 1644, sous le nom d'Innocent X, y arriva avec la réputation d'être ennemi déclaré de la France; et à peine y fut-il assis qu'il annonça l'intention de faire rendre gorge aux Barberini, auxquels il devait principalement son élection ¹.

La France ne savait pas pourquoi elle combattait. La reine aurait pu moins encore expliquer l'acharnement avec lequel elle poursuivait son frère et sa patrie, elle qui s'était toujours montrée espagnole: mais Mazarin savait qu'un ministre est bien plus puissant pendant la guerre que pendant la paix; qu'alors la nécessité excuse tout, tandis que la paix donne presque toujours le signal des réformes dans l'administration et dans les finances. D'ailleurs la guerre donnait occasion à Mazarin de maintenir le duc d'Orléans à la tête de l'armée de Flandre, Enghien à la tête de celle d'Allemagne, de flatter ainsi leur orgueil à tous deux, de gagner leur reconnaissance et en même temps de les éloigner de Paris où leur présence le gênait.

(1645.) Les succès les plus faciles étaient réservés au duc d'Orléans. L'armée française s'assemblait à Abbeville, la hollandaise à Berg-op-Zoom, et il avait été convenu avec le prince d'Orange qu'elles agiraient de concert dans la campagne de 1645, contre la Flandre maritime, où les Espagnols avaient trop peu de monde pour livrer bataille. La plus grande difficulté qui se présenta au duc d'Orléans, lorsqu'il arriva à

¹ Muratori. Annali, t. XV, p. 520. — Botta, Storia d'Italia, t. V, l. XXII, p. 298, — Brienne, p. 115. — Galeazzo Gualdo, l. VIII, p. 518.

son armée, fut de traverser les marais et les canaux qui fermaient alors l'entrée de la Flandre. Il força le passage cependant ; et le 20 juin il investit Mardyck. Il avait sous lui les maréchaux de Gassion et de Rantzau, dont le second abandonna cette année la foi protestante pour la catholique. Tous les plus grands seigneurs du royaume étaient accourus pour servir en volontaires à l'armée du duc d'Orléans. On y voyait les ducs de Guise, d'Elbeuf, de Nemours, de Brissac, d'Épernon, et un nombre infini d'autres gens titrés. Il ne se fit cependant cette année rien de bien digne d'un si grand concours de noblesse. Mardyck capitula le 10 juillet, et ensuite Linck, Bourbourg, Cassel, et enfin Béthune, qui se rendit le 29 août, après quoi le duc d'Orléans retourna à la cour pour jouir de la gloire de ses conquêtes. Les maréchaux de Gassion et de Rantzau continuèrent ensuite la guerre sur cette frontière : ils facilitèrent au prince d'Orange le passage de l'Escaut ; ils prirent encore Lens, Orchies, l'Écluse et quelques autres petites places ; mais tous les volontaires ayant quitté l'armée avec le duc d'Orléans, ou peu de temps après lui, les Espagnols recouvrèrent la supériorité à la fin de la campagne, et le général Lamboi reprit aux Français Cassel et Mardyck ¹.

En Allemagne, la campagne de 1645 commença par un échec, et ce fut le plus grand capitaine de France qui l'éprouva. Le maréchal de Turenne était resté chargé de la conduite de l'armée dans la mauvaise saison, tandis qu'Enghien retournait à la cour : elle était alors réduite à environ douze mille hommes, mais elle n'avait pour lui tenir tête que les Bavaois, commandés, il est vrai, par Mercy, l'un des plus grands capitaines du siècle. D'autre part, les Suédois, qui avaient été distraits pendant deux années par une guerre impolitique contre les Danois, étaient rentrés sur les champs de bataille d'Allemagne depuis la paix qu'ils venaient de conclure : leur général Torstenson s'était avancé dans la Moravie et la Bohême ; Georges Ragotski, prince de Transylvanie, avait été appelé par la France à envahir la Hongrie, et Mazarin envoya l'ordre à Turenne de passer le Rhin, comme il le fit vers la fin d'avril, et de pénétrer entre le Necker et le Danube ².

Turenne entra en effet dans le Wurtemberg, et il y prit plusieurs

¹ Mém. de Montglat, t. L, p. 17. — Galeazzo Gualdo, t. III, l. IX, p. 565. — La Hode, l. II, p. 69. — Limiers, l. I, p. 77.

² Traité de paix, t. II, entre la Suède et le Danemark, 8 nov. 1644, p. 869, entre la France et G. Ragotski, 22 avril 1645, p. 461. — Galeazzo Gualdo, l. VIII, p. 358.

petites places; comme Mercy reculait devant lui, il le fit suivre pendant trois ou quatre jours par le colonel Rose, un des élèves de Weimar, avec un corps de cavalerie. Il ne se sentait pas assez fort pour l'attaquer dans les montagnes que le général bavarois ne quittait point; et il désirait attendre les renforts qu'on lui annonçait de France, avant de s'aventurer davantage en pays ennemi; mais d'après le rapport que lui fit le colonel Rose à son retour, il se crut assuré qu'il ne serait point troublé s'il distribuait jusqu'alors ses troupes dans des quartiers de rafraîchissement, dont elles avaient un extrême besoin. Lui-même se fixa à Marienthal, d'où il visitait avec activité ses postes divers; ses officiers n'avaient point, il est vrai, la même vigilance; ils regardaient au contraire leur confiance et leur présomption comme des marques de bravoure. Mercy de son côté avait deviné le rapport que ferait Rose à son général, et le parti que prendrait celui-ci. Aussi, dès qu'il vit le premier retourner en arrière, il le suivit, et s'avança le 5 mai par les bois, jusqu'à une petite distance de Marienthal. Turenne cependant le vit approcher; il prit position auprès du village et sur les hauteurs d'Herbsthausen, à une lieue en arrière, et il rappela à lui par un coup de canon, les régiments les plus éloignés. Il voulait, avant même leur arrivée, aller attaquer, avec neuf mille hommes qu'il pouvait avoir sous ses ordres, Mercy, comme il déboucherait du bois, et avant qu'il eût pu faire usage de son artillerie. Ses lieutenants firent beaucoup d'objections à ce projet, et Turenne, sans être persuadé, se rendit à leurs raisons, et attendit dans sa position ses corps détachés, qui ne le rejoignirent jamais; car à l'ouïe de la canonnade, ils se retirèrent sur le Mein. Le combat fut rude et obstiné. Les Bavaois, après avoir traversé la prairie qui les séparait des Français, attaquèrent ceux-ci la pique basse, mais ils furent repoussés avec vigueur, et déjà l'infanterie française s'élançant à leur poursuite, criait victoire, lorsqu'elle fut prise en flanc par la cavalerie de Jean de Werth. Elle se retira dans le cimetière d'Herbsthausen, et s'y défendit encore quelque temps avec opiniâtreté; enfin les murs furent forcés, le massacre fut terrible; les Français y perdirent deux mille morts, deux mille prisonniers, parmi lesquels on comptait quatre généraux, Rose, Smitberg, le Passage et le vicomte de Lameth. Turenne, qui, avec quatre cents chevaux, s'était retiré jusqu'aux bords du Mein, perdit toute son artillerie, tous ses bagages, sa vaisselle d'argent et ses équipages. Cette déroute fit sur lui une impression profonde; il ne l'oublia jamais au milieu de toutes ses victoires. Elle n'eut pas cependant les effets désastreux

qu'on pouvait en attendre. Le général Kœnigsmarck, qui commandait une armée suédoise dans l'archevêché de Brême, et le général Gœtz, avec les Hessois, vinrent rejoindre Turenne sur le Mein, pour arrêter les progrès de Mercy ¹.

Les renforts qui avaient été promis à Turenne arrivèrent seulement au mois de juillet, avec le maréchal de Gramont et le duc d'Enghien, qui venait prendre le commandement de l'armée. Il la porta aussitôt en avant, avec l'intention de se rendre maître d'Heilbronn ; mais Mercy, qui de son côté avait reçu des renforts, se douta de son dessein, et comme les Français arrivaient au point où ils avaient résolu de passer le Neckar, ils virent l'armée bavaroise avantageusement postée sur la rive opposée entre Neckerhausen et Heilbronn. Il fallut changer de projet : Gramont attaqua la petite ville de Wimpfen, sans ouvrir de tranchée, et s'en rendit maître par une vive canonnade. De là, il comptait marcher sur une place forte qu'il nomme Schubeschal ; mais, dit-il, « quelque diligence qu'on pût faire, Mercy fut avant nous en un lieu » d'où il couvrait cette place : ce qui m'oblige de dire une chose tout » à fait singulière et à l'avantage de ce général, c'est que dans tout » le cours des deux longues campagnes que le duc d'Enghien, le ma- » réchal de Gramont et le maréchal de Turenne ont faites contre lui, » ils n'ont jamais projeté quelque chose dans leur conseil de guerre » qui pût être avantageux aux armes du roi, et par conséquent nui- » sible à celles de l'Empereur, que Mercy ne l'ait deviné, et prévenu » de même que s'il eût été en quart avec eux, et qu'ils lui eussent fait » confiance de leur dessein ². »

Avec cette habileté rare, les généraux des deux parts cherchaient à se surprendre par des marches et des contre-marches. Les Français prirent Rotemburg, où ils trouvèrent d'abondantes munitions ; ils se dirigèrent sur Finkel-Spiel, mais Mercy leur coupa le passage, fortifié par un marais au travers duquel les deux armées se canonnèrent pendant six heures, sans pouvoir s'approcher de plus près. Enfin Enghien se dirigea sur Nordlingen. Il croyait que Mercy prendrait position derrière cette ville pour empêcher que les Français ne pussent l'assiéger, lorsque le 5 août, pendant que les généraux dinaient, ils furent avertis que Mercy n'était pas à demi-lieue d'eux ; il avait gagné par une marche rapide

¹ Montglat, mém., t. L, p. 5-7. — Galeazzo Gualdo, p. III, l. VIII, p. 538-545. — La Hode, l. II, p. 72. — Larrey, t. II, p. 117.

² Mém. du maréchal de Gramont, t. LVI, p. 562.

une colline dont le centre était occupé par un village nommé Allern, et les deux bouts par deux châteaux ruinés. De là il plongeait sur l'armée française et voyait tous ses mouvements. Malgré la force de cette position, Enghien résolut d'attaquer Mercy le jour même, pour ne pas lui donner le temps de se fortifier davantage encore.

Le maréchal de Gramont commanda l'aile droite opposée aux Bava-rois. Des officiers français avaient mal reconnu le terrain entre eux et avaient rapporté que c'était un défilé impraticable. Aussi Enghien, ayant chargé Marsin et Castelnau d'attaquer le village au centre de la position ennemie, quand il les vit repoussés avec une grande perte, commença à tirer sans cesse des troupes de son aile droite pour soutenir son infanterie qui était fort maltraitée, et qui pliait de moment en moment. Comme Gramont avait couru à lui pour se plaindre qu'on l'affaiblissait trop, il fut étourdi d'un coup de mousquet dans son casque, qui lui fit perdre connaissance. En revenant à lui il vit l'aile gauche des Bava-rois qui venait le charger en traversant en bataille le défilé qu'on avait jugé impraticable. Cette attaque inattendue causa tant de terreur à la cavalerie française qu'elle s'enfuit jusqu'à deux lieues de là sans tirer le pistolet. Gramont, qui fit résistance avec deux régiments, fut accablé par le nombre, renversé et fait prisonnier, après que ses quatre aides de camp, trois pages, et presque toute sa compagnie de gardes se fut fait tuer pour sa défense. En même temps le baron de Marsin et le marquis de Castelnau avaient été grièvement blessés à l'attaque du village, et les corps qu'ils commandaient paraissaient en complète déroute. Mais les Français ne savaient pas que dans ce même village leur artillerie tirant de bas en haut faisait un carnage épouvan-table, et que Mercy venait d'y être tué. Jean de Werth avait pris sa place : toutefois il lui fallut quelque temps pour réparer le désordre qu'avait causé la mort de ce grand général, en sorte qu'il ne profita pas du trouble où était jetée l'infanterie française. Le duc d'Enghien avait passé à l'aile gauche, formée en partie des troupes hessoises, que com-mandait le général Goëtz, sous les ordres du maréchal de Turenne. Cette aile s'ébranla un peu plus tard que les autres, mais ses belles charges de cavalerie contre le général Gleen, qui commandait les Autri-chiens, déterminèrent enfin la victoire ; ces charges furent renouvelées avec tant d'impétuosité et de précision, qu'elles mirent les Autrichiens en fuite, et que le général Gleen fut fait prisonnier ¹.

¹ Mém. de Gramont, t. LVI, p. 561-571. — Montglat, t. L, p. 8. — Galeazzo

La bataille avait duré jusqu'à la nuit ; la perte était à peu près égale des deux parts et elle était immense ; les Français avaient eu près de quatre mille hommes tués, presque tous les officiers généraux blessés : leurs canons à l'aile droite demeurèrent au pouvoir de l'ennemi qui, ne pouvant les emmener, se contenta de briser les affûts ; leur aile gauche au contraire s'empara des canons ennemis et les conserva ; une heure après qu'il fut nuit, Jean de Werth effectua sa retraite sur Donawerth sans être molesté. Quand la nouvelle de cette bataille arriva à Paris, le premier sentiment, dit madame de Motteville, « avoit été la » joie, puis après la crainte l'avoit suivie, et chacun en particulier sem- » bloit déjà regretter son parent ou son ami mort... La reine avait dans » les yeux toutes les marques d'une grande joie. Les victoires sont les » délices des souverains, d'autant plus qu'ils en goûtent les plaisirs » sans partager fortement l'infortune des particuliers.... Le cardinal » Mazarin vint aussitôt trouver la reine pour lui apprendre les parti- » cularités de cette grande défaite. Comme elle le vit, elle alla au-de- » vant de lui d'un visage riant et satisfait. Il la reçut en lui disant » d'un ton grave : Madame, tant de gens sont morts qu'il ne faut » quasi pas que Votre Majesté se réjouisse de cette victoire ¹. »

La première bataille de Nordlingen livrée onze ans auparavant entre es impériaux et les Suédois, avait abattu le parti protestant en Allemagne ; la seconde n'eut presque aucun résultat. Le duc d'Enghien tomba malade et fut obligé de rentrer en France. Turenne ne reçut point de renforts ; Gallas au contraire amena sept mille chevaux à l'armée de l'Empire dont il vint prendre le commandement. Turenne fut donc réduit à reculer devant lui ; il repassa le Neckar, et ramena le 10 novembre son armée à Philipsbourg. Là il entra en négociations avec les habitants de Trèves, et il les engagea à lui ouvrir leurs portes le 19 novembre. L'Empereur, dès le commencement d'avril, avait remis en liberté l'archevêque, électeur de cette ville. Les Français l'installèrent dans sa capitale, et se glorifièrent d'avoir enfin fait rendre justice à l'allié au nom duquel ils avaient commencé la guerre ².

Le comte d'Harcourt était parti de Paris pour la Catalogne dès la fin de février ; il entra en Roussillon par le Pertuis avec sept mille fantassins

¹ Gualdo, p. III. l. IX, p. 557-563. — La Hode, l. II, p. 75. — Limiers, l. I, p. 78. — Larrey, t. I, p. 121.

² Madame de Motteville, t. XXXVII, p. 137.

³ Montglat, t. L, p. 11. — Gramont, t. LVI, p. 585. — La Hode, l. II, p. 75.

et trois mille chevaux, car Mazarin lui avait été libéral d'hommes et d'argent, pour réparer les revers de la précédente campagne. Don André Cantelmo, au contraire, qui commandait l'armée espagnole, et à qui les ministres du roi avaient assuré qu'en son absence son armée avait été pourvue de tout ce qui était nécessaire, trouva à son arrivée qu'aucun préparatif n'avait été fait, et que tous les deniers publics avaient été détournés au profit de ceux qui en avaient la disposition. Harcourt fut reçu à Barcelone avec de grandes démonstrations de joie : le bruit de ses victoires en Italie l'y avait précédé, et de nouveaux succès l'y attendaient. Pendant qu'il s'avançait vers les frontières de l'Aragon, du Plessis-Praslin, qui servait sous lui, entreprit le 2 avril le siège de Rosas : c'était la seule place qui fût demeurée aux Espagnols entre le Roussillon et la Catalogne. Don Diego Cavaliero y commandait une garnison de trois mille hommes ; il interrompit les travaux des assiégeants par de fréquentes et vigoureuses sorties : un de ces orages tels qu'on en avait éprouvé dans toutes les guerres du Roussillon, vint aussi balayer le camp français et forcer les troupes à s'enfuir devant les torrents débordés ; mais avec le retour du soleil, les soldats revinrent partout à leurs postes, et Rosas fut contraint à capituler le 31 mai ¹. De son côté, Harcourt marcha contre Cantelmo qui s'était fortifié dans les montagnes entre l'Aragon et la Catalogne. La Sègre, rivière profondément encaissée, le couvrait. De hardis nageurs la traversèrent en tirant après eux une corde, à l'aide de laquelle les Français établirent un pont de cordes d'un escarpement à l'autre. Des fantassins le passèrent l'un après l'autre malgré sa redoutable élasticité. Quand les Espagnols les virent au-dessus d'eux, ils délogèrent : Harcourt les attaqua ensuite à Llorenz le 23 juin, leur tua un millier d'hommes, et leur fit deux mille prisonniers. Il conserva ses avantages sur don Philippe de Sylva qui remplaça Cantelmo ; il lui reprit Balaguer le 20 octobre, et à son retour à Barcelone, il y fut reçu comme en triomphe ².

Quant au Piémont, Mazarin désirait en retirer les armées françaises, et abandonner entièrement le soin de cette guerre au prince Thomas de Savoie : néanmoins, vers le milieu de l'été, il y renvoya du Plessis Praslin, qu'il venait de nommer maréchal après la prise de Rosas ; et

¹ Montglat, t. L, p. 49. — Du Plessis, t. LVII, p. 209-227. — Relation du siège de Rosas par Choupes, t. LVII, p. 442. — G. Gualdo, l. VIII, p. 525.

² *Ibid.*, p. 25. — Galeazzo Gualdo, l. VIII, p. 525. — La Hode, l. II, p. 77.

il le chargea de commander les Français qui ne s'y trouvaient plus qu'au nombre de quelques milliers. Le marquis de Vellada, gouverneur de Lombardie, n'essaya point de profiter de leur faiblesse, parce que les soldats espagnols trouvaient mieux leur compte à piller les provinces amies et sujettes que les étrangers n'avaient point saccagées, qu'à faire la guerre dans un pays aussi ruiné que le Piémont, où il n'y avait plus rien à prendre ¹. Quand les hommes revêtus d'autorité se déterminent par de tels motifs, il ne faut plus s'étonner de la ruine rapide des monarchies. La campagne de Piémont ne fut remplie que par quelques combats sans importance du prince Thomas, qui s'empara, le 15 septembre, de Vigevano ².

A tout prendre, la guerre, depuis le commencement de la régence, avait été soutenue avec avantage; la cour célébrait, par des réjouissances qui se succédaient rapidement, les victoires de ses généraux et la prise des villes ennemies. Elle se taisait prudemment sur les revers; on ne parlait que de la gloire de la France, de la gloire de la régente et de son fils. Chaque année des médailles étaient frappées pour immortaliser les conquêtes d'un roi qui n'était pas sorti de l'enfance. Cependant ces victoires ne semblaient point rapprocher la guerre de son terme; quelle que fût la désolation des provinces ennemies, elles ne refusaient à l'Empereur et au roi d'Espagne ni leurs soldats, ni leurs impôts, et d'habiles généraux conduisaient toujours leurs armées. L'impatience de terminer cette guerre sans motifs et sans espérance commençait enfin à se manifester dans la bourgeoisie, quoique la reine et la noblesse ne s'en aperçussent pas. La bourgeoisie se rassemblait dans ses parloirs: elle se plaignait des impôts qui devenaient toujours plus oppressifs; elle voyait la ruine croissante du commerce et de l'industrie; elle accueillait, elle faisait circuler toutes les médisances contre la cour et les grands personnages du royaume; elle lisait avidement les pamphlets, et elle encourageait, par son approbation, les jeunes conseillers aux enquêtes, qui se disaient ses chefs et ses défenseurs.

La bourgeoisie n'avait point su mauvais gré au parlement de son égoïsme, lorsqu'il s'était dérobé à l'emprunt forcé; elle était jalouse de la richesse des financiers, elle voyait avec plaisir une vexation dirigée contre eux; elle ne sentait pas non plus de sympathie pour les

¹ Galeazzo Gualdo, p. III, l. IX, p. 586.

² Montglat, t. IV, p. 25. — Muratori, t. XV, p. 524.

marchands opulents dont on avait fait une classe à part pour les taxer arbitrairement, et elle applaudissait à l'exemption qui lui avait été accordée à elle-même comme à un acte de patriotisme. La reconnaissance devint plus vive lorsque le parlement essaya de la délivrer de la taxe qui lui paraissait le plus oppressive. Au mois de mars 1643, l'affaire du toisé des maisons avait été renouvelée. Des contraintes furent délivrées et signifiées à quelques propriétaires, lesquels présentèrent requête à la cour du parlement pour être reçus opposants, et déchargés des taxes à eux signifiées. La reine, à cette nouvelle, manda plusieurs magistrats de la grand'chambre et du parquet, pour leur demander de ne point prendre connaissance de cette affaire, et de renvoyer au conseil d'État les oppositions qui étaient formées, puisque aussi bien elle s'était tellement relâchée de son droit qu'elle se contentait, pour toute la taxe, d'un million de livres seulement. Le premier président répondit qu'il ferait entendre à la compagnie l'intention de Sa Majesté ¹.

La réponse du premier président, lorsqu'elle fut connue, fit craindre qu'il ne défendît pas les droits de la justice et l'indépendance du parlement. Les conseillers aux enquêtes revinrent en masse occuper leurs places à la grand'chambre, et demander l'assemblée de toutes les chambres. Il y eut des paroles assez vives adressées au premier président, par les présidents Gayant et Barillon, lui rappelant qu'aucune levée de deniers n'était permise sans lettres patentes vérifiées au parlement, et que ce droit ne serait pas moins enfreint, quand même la reine aurait accordé une surséance à la levée de la taxe du toisé. Le reste de la matinée se passa dans le silence, le premier président ne voulant rien remettre en délibération, et les plus ardents conseillers aux enquêtes ayant eux-mêmes trop de respect pour les formes, pour prendre les premiers la parole ².

Quatre jours de suite les conseillers des enquêtes et des requêtes revinrent ainsi occuper leurs places à la grand'chambre, toujours arrêtés par la fermeté du premier président. Voyant enfin que dans ce silence perpétuel ils n'avançaient rien, ils se réunirent le 24 mars 1643, l'après-dînée, dans la chambre de Saint-Louis, au nombre de quatre-vingt-quatorze. Ils nommèrent un président, et après une délibération de deux heures et demie, ils convinrent de se rendre le lundi suivant à la grand'chambre, de sommer par trois fois le premier président

¹ Mém. d'Omer Talon, t. LX, p. 594.

² *Ibid.*, p. 599

d'ouvrir la délibération sur les moyens de réformer l'État, que les déprédations des financiers et le mauvais ménage de l'administration mettaient en péril ; « qu'à son refus ils s'adresseroient à M. le président qui seroit le premier assis sur le banc, et de rang en rang à MM. de la grand'chambre, et si tous refusoient de mettre l'affaire en délibération, qu'ils s'adresseroient au plus ancien des enquêtes, qui le feroit ¹. »

Cette résolution ne fut pas exécutée, il est vrai, la reine ayant mandé par une lettre de cachet l'ordre à tous les présidents de se rendre auprès d'elle. Cependant la grand'chambre s'était remplie de tous les pauvres gens des faubourgs qui demandaient justice, et dont plusieurs se mettaient à genoux. La députation s'étant rendue au Palais-Royal, le chancelier lui adressa, dit Talon, un discours « long, éloquent, injurieux, aigre, offensif contre MM. des enquêtes jusqu'au dernier point de l'outrage. » La reine l'interrompit à plus d'une reprise, pour y ajouter des menaces ; le duc d'Orléans parla ensuite avec plus de douceur, mais en protestant qu'il travaillerait pour conserver l'autorité du roi ; M. le prince dit qu'il était le plus vieux, et que l'expérience lui avait appris qu'il était dangereux de souffrir que l'autorité fût amoindrie : la reine ajouta qu'elle saurait bien faire obéir au roi, et châtier ceux qui manqueraient à leur devoir. Le président Gayant ayant voulu prendre la parole, la reine lui ferma la bouche, et lui dit : « Taisez-vous, je ne vous veux pas entendre ². »

Toutes ces menaces n'étaient que le prélude d'un coup d'État. Gayant reçut dans la nuit l'ordre de se rendre à Montargis, Queslin à Issoudun, le Comte à Château-Gontier, et quatre archers allèrent saisir le président Barillon pour le mener à Pignerol. Gayant et Barillon étaient particulièrement connus de la reine, à laquelle ils avaient montré le plus grand dévouement au temps de ses malheurs.

L'expérience ne tarda pas à prouver que Marazin avait bien jugé son siècle, lorsqu'il avait voulu remplacer la rigueur et le despotisme de Richelieu par les égards et la flatterie. Ceux qui venaient d'être frappés se roidirent contre l'oppression. Tous les parlementaires qui jusqu'alors avaient paru divisés, se réunirent pour défendre leurs collègues. Les gens du roi firent des remontrances ; le premier président convoqua l'assemblée des chambres, et la compagnie en corps, marchant

¹ Omer Talon, p. 400. — Sainte-Aulaire. Histoire de la Fronde, t. I, c. 5, p. 152. — La Hode, t. II, p. 81. ² Omer Talon, p. 405.

à pied dans les rues , se rendit au Palais-Royal pour demander la délivrance et le retour des quatre magistrats ¹. Matthieu Molé avait alors soixante et un ans ; il unissait le plus profond respect pour le pouvoir royal, la détermination la plus prononcée d'empêcher toute rébellion ou toute résistance, avec la dignité et la fermeté d'un magistrat. Il parla à la reine contre les emprisonnements arbitraires , contre les ordres secrets qui dérobaient les prévenus à leurs juges, en invoquant des principes de légalité et de liberté qu'elle était bien loin d'admettre. Le chancelier Séguier lui opposait toutes les maximes du despotisme ; car ces mêmes magistrats qui conservaient les droits du public , lorsqu'ils siégeaient en parlement, ne songeaient plus qu'aux prérogatives royales, dès qu'ils étaient revêtus de la simarre. La reine reprochait au parlement de ne se souvenir de ses maximes de liberté que lorsqu'il s'agissait des membres de son corps, et de les laisser dormir lors de l'arrestation des plus grands personnages du royaume. La dispute s'aigrit tous les jours davantage ; le cours de la justice demeura pendant trois mois suspendu ; les conseillers des enquêtes et des requêtes n'entraient plus dans leurs chambres ; toutes les journées se passaient dans la grand'chambre à discuter des remontrances. Sur ces entrefaites, les présidents Barillon et Gayant moururent, et un bruit sourd se répandit qu'ils avaient été empoisonnés, parce que le ministère ne savait plus comment répondre aux instances qu'on ne cessait de lui adresser pour obtenir leur liberté. Une terreur assez grande suspendit pour un peu de temps la résistance ; la reine profita de la stupeur publique , et conduisit son fils au parlement , le jeudi 7 septembre 1643, pour y tenir un lit de justice , où elle fit enregistrer sous ses yeux , par son autorité absolue , dix-neuf édits fiscaux qui devaient pourvoir aux besoins toujours croissants du trésor. Les soupçons d'empoisonnement n'avaient peut-être aucun fondement, mais le lit de justice d'un roi de sept ans, contre lequel le parlement avait protesté l'année précédente , était une violation patente des libertés nationales ; jamais la fiction du bon plaisir, de la toute science et de la toute-puissance royale , opposée aux droits d'examen des conseillers légitimes de la couronne, n'avait paru si grossière , et n'avait plus révolté les esprits ².

¹ Omer Talon, p. 408-409. — Mad. de Motteville, p. 79.

² *Ibid.*, p. 446-450. — Sainte-Aulaire, chap. 3, p. 151-159. — Madamede Motteville, p. 140. — La Hode, l. II, p. 83-88. — L. IV, p. 130. — Limiers, l. I, p. 81.

CHAPITRE XXII.

La guerre se ralentit. Harcourt, puis Enghien, devenu prince de Condé, sont repoussés deux années de suite devant Lerida. Révoltes de Sicile et de Naples contre Philippe IV. Victoire de Condé à Lens. Paix de Munster. — 1645-1648.

La France se trouvait à cette époque dans une situation fort grave. Elle venait de terminer sa onzième campagne dans une guerre que le cardinal de Richelieu lui avait fait entreprendre avec un but de liberté publique et d'équilibre européen ; mais cette guerre, la plus longue et la plus acharnée que la chrétienté eût encore vue, avait en avançant bien changé de caractère ; il aurait été désormais difficile de dire pourquoi l'on combattait, il l'aurait été davantage encore de dire de quel espoir on se flattait ; car tous ces trésors dissipés, tout ce sang versé avaient à peine changé les frontières de quelqu'une des grandes puissances, et aucune partie belligérante ne pouvait croire à des conquêtes qui compensassent ses sacrifices. Cependant les alliés de la France commençaient à s'apercevoir que c'était son ministre qui, pour des intérêts tout personnels, faisait échouer toutes les négociations tendantes à la paix. Les Hollandais avaient déjà acquis la certitude que l'Espagne désirait leur amitié. Les Suédois, depuis la mort de leur grand monarque, n'agissaient plus qu'en aventuriers ; ils ne cherchaient les combats que pour le butin. Les subsides de la France et le pillage de l'Allemagne séduisaient leurs soldats et en faisaient sortir de nouveaux essaims de l'âpre Scandinavie ; toutefois, au lieu d'affection, ils ne resentaient pour les Français que de la jalousie. Les alliés qui restaient à la France en Allemagne étaient, au fond du cœur, plus aliénés encore, car ils étaient aussi plus complètement sacrifiés. Les médiateurs, le pape et le sénat de Venise, commençaient à s'indigner de la mauvaise foi avec laquelle on déjouait tous leurs efforts pour rétablir la concorde.

Tandis que la France courait à l'extérieur le risque de se voir aban-

donnée par tout le monde, à l'intérieur l'inquiétude allait croissant, encore que personne ne parût se rendre raison ou de la politique du gouvernement, ou des difficultés qu'il faisait naître dans les négociations. Le silence des auteurs de mémoires contemporains sur ce sujet a même quelque chose de très-caractéristique ; ils semblent tous accepter la guerre comme une nécessité, sans se demander jamais quel était l'intérêt de la France ou quelle justice il pouvait y avoir dans ses prétentions. Mais la misère et la faim commençaient à soulever les populations ; le contrôleur général d'Emery, l'homme le plus subtil dans ses inventions de finance, le plus acharné à enlever au contribuable jusqu'à son dernier sou, le plus incapable de pitié pour le pauvre, ne savait plus où trouver une nouvelle matière imposable ; il avait hypothéqué aux emprunts la plus grande partie du revenu public. Les parlements, d'autre part, sans chercher à connaître ou les besoins du trésor, ou les règles d'une bonne administration des finances, essayaient toujours de repousser toute nouvelle charge qu'on voulait mettre sur le peuple ; ils se conformaient ainsi à l'impatience des contribuables : parfois aussi ils cédaient aux suggestions et à l'adresse de quelques intrigants qui se proposaient seulement d'acquérir un nom et du crédit en excitant des troubles.

Mais tandis que cet ensemble de circonstances aurait dû inspirer à la cour et au ministère les réflexions les plus sérieuses, la reine semblait ne rien voir au delà des petites intrigues des courtisans ou de leurs petites vanités. Enivrée de l'orgueil espagnol, elle regardait toute résistance à ses volontés comme une offense mortelle ; elle se confiait dans sa puissance absolue de reine, comme si c'était une force surhumaine et irrésistible ; elle ne doutait jamais de sa victoire et ne connaissait pas la crainte : mais en même temps, faible et paresseuse, c'était la volonté de Mazarin qu'elle faisait régner et non pas la seinne. Elle s'irritait pour lui ; elle adoptait ses préférences et ses inimitiés, et dans son intimité même, elle changeait sa maison et disgraciait ses femmes d'après les suggestions du ministre et sur les propos plus intimes qui lui étaient rapportés ¹. Elle se livrait à l'effusion de sa joie à la nouvelle des victoires souvent peu réelles qu'on lui annonçait ; quelquefois elle s'abandonnait à l'emportement et à la colère contre les parlements ou les princes qui s'opposaient à ce qu'on lui avait fait résoudre. D'ailleurs

¹ Madame de Motteville, t. XXXVII, p. 164, et passim.

rien ne troublait ni ses dévotions, ni son sommeil, ni son appétit ; et lorsque l'hiver ramenait à la cour les capitaines des armées, elle se livrait au plaisir, comme s'il ne restait aucun nuage sur son horizon.

Pendant l'hiver de 1645 à 1646 la cour fut rendue plus animée par quelques brillants mariages : celui de Louise-Marie de Gonzague avec Wladislas, roi de Pologne, qui fut célébré à Paris le 6 novembre, à la chapelle du Palais-Royal, fut l'occasion de fêtes brillantes. C'était la même princesse dont le duc d'Orléans s'était dit amoureux, et que Marie de Médicis avait persécutée à cette occasion. Plus tard l'amour de Cinq Mars pour elle avait fait assez de bruit : elle était belle encore, mais elle n'était plus jeune ; elle était pauvre, elle ne se souciait point d'aller à la cour du duc, son neveu, qui régnait à Mantoue, et, éblouie par le bonheur de porter ce qu'on nommait alors une couronne fermée (la couronne royale) elle accepta avec joie la main d'un époux vieux, grossier, inquiet, rebutant, qui, retenu sur sa chaise par la goutte et par l'embonpoint, pouvait à peine s'en soulever ¹. A la cour de France elle triompha en se voyant placée au-dessus du duc d'Orléans qui l'avait abandonnée ; la reine elle-même lui céda le pas. Le cortège du palatin de Posen et de l'évêque de Warmie qui venaient la chercher, étonna Paris par sa magnificence orientale et un peu sauvage ; mais de dures mortifications l'attendaient en Pologne. « Le roi, dit madame Motteville, ne la trouva pas si belle que ses portraits et ne témoigna pas estimer sa personne ; il la reçut à l'église dans une chaise dont il ne se leva point, et n'en fit pas même le semblant. Quand elle fut auprès de lui, elle se mit à genoux devant lui et lui baisa la main. Ce prince reçut son salut sans nulle marque de douceur et de bénignité ; il la regarda gravement et se laissa baiser la main sans lui rien dire. En même temps, il se tourna vers Brégi, ambassadeur auprès de lui, et lui dit tout haut : Est-ce là cette grande beauté dont vous m'aviez tant dit de merveilles ? » La maréchale de Guébriant, qui avait été nommée ambassadrice extraordinaire pour l'accompagner, eut peine à obtenir pour elle les égards convenables. Cette union fut de courte durée ; Wladislas mourut le 19 mai 1648. Son frère lui succéda et épousa sa veuve ².

¹ Dans l'Art de vérifier les dates, il est nommé Uladislas VII, et on ne lui donne que cinquante ans, t. VIII, p. 125.

² Madame de Motteville, p. 148-164. — La Hode, Histoire de Louis XIV, l. III, p. 140.

Deux mariages étonnèrent encore la cour, celui de mademoiselle de Montmorency Bouteville, qui se fit enlever par le comte de Châtillon, arrière-petit-fils du grand Coligny, et celui de mademoiselle de Rohan, fille du duc qui s'était rendu si redoutable à la tête des huguenots, avec le comte de Chabot, issu de l'amiral favori de François I^{er}. On paraissait croire que la dernière avait fait une mésalliance ; les Rohan descendaient par les femmes de la maison royale de Navarre, et l'orgueil du trône avait, dans le cours de peu d'années, changé l'opinion publique ; les rois n'étaient plus les premiers des gentilshommes ; on les regardait, avec tous ceux qui leur tenaient par le sang, comme formant une classe à part qui ne pouvait, sans dégradation, s'unir même à la plus haute noblesse. Les mariages des princes semblaient être un des premiers intérêts de l'État ; celui de Mademoiselle, fille aînée du duc d'Orléans et héritière des grands biens de Montpensier, était un objet de négociations continuelles, et elle-même, prétendant tour à tour au roi d'Espagne, à l'Empereur, au roi d'Angleterre, ne voyait, dans les grands événements de la guerre de trente ans, que les chances diverses de son établissement ¹.

La dévotion si scrupuleuse de la reine n'influa presque en aucune occasion sur sa politique : elle ne l'empêcha point entre autres de se jeter tête baissée dans une querelle privée du cardinal Mazarin avec la cour de Rome. Mazarin avait vu de fort mauvais œil la nomination au pontificat du cardinal Pamfili, Innocent X ; il avait été indigné contre le cardinal Antoine Barberini qui ne lui avait pas donné l'exclusion selon sa promesse ; cependant il avait ensuite recherché l'amitié du nouveau pontife, il en demandait seulement pour gage que celui-ci accordât la pourpre à son frère Michel Mazarin, alors moine dominicain, et qu'il avait fait archevêque d'Aix. Il proposait même un échange de faveurs ecclésiastiques, et il avait envoyé au cardinal Pamfili, neveu du pape, le brevet de la riche abbaye de Corbie. Le brevet fut accepté, mais Innocent X annonça alors qu'il existait une constitution apostolique d'après laquelle deux frères ne pouvaient siéger en même temps dans le sacré collège. Des exceptions fréquentes y avaient été faites pour les familles des princes, pour les neveux des papes, et tout récemment encore pour le frère du cardinal de Richelieu ; aussi le

¹ Madame de Motteville, t. XXXVII, p. 143. — Mademoiselle de Montpensier, t. XL, p. 451.

vrai motif d'Innocent X était de plaire au gouvernement espagnol, ou de donner une mortification au ministère français ¹.

Mazarin était désireux de vengeance, et pour se la procurer ils'unit à ces mêmes Barberini, neveux d'Urbain VIII, dont il avait eu à se plaindre. Le scandale du népotisme, à la cour de Rome, avait été poussé sous le pontificat de leur oncle plus loin qu'on ne l'eût encore vu. Excitant les passions d'un vieillard et abusant de sa faiblesse, ils l'avaient entraîné dans une guerre absurde et dangereuse pour voiler leurs malversations : ils avaient fait dépenser à la chambre apostolique quarante millions d'écus d'or pendant son pontificat ; ils lui avaient fait contracter pour huit millions d'écus de dettes, mais au milieu de ces prodigalités ils avaient élevé leur fortune à quatre cent mille écus de rente. Le peuple romain épuisé, accablé d'impôts, se désolait de voir tous leurs produits passer aux créanciers de l'État, tandis que le trésor demeurait vide ; il demandait avec instance qu'on fit rendre gorge à ces sangsues publiques ; il accusait surtout le cardinal Antoine Barberini, à qui l'on reprochait encore d'autres crimes que ceux que la cupidité lui avait fait commettre. Ce cardinal, troublé par l'arrestation de deux de ses domestiques, se déroba de Rome le 27 septembre 1645, et il arriva en France sur un vaisseau génois. Il y fut reçu comme s'il n'avait commis aucune offense ². Ses deux frères, le cardinal François, qu'on estimait plus homme de bien, et don Taddeo, que leur oncle avait fait préfet de Rome, y arrivèrent également au mois de janvier 1646. Mazarin alla au-devant d'eux jusqu'à Charenton, et les reçut dans son propre palais.

(1646.) Le pape, qui en voulait aux biens des Barberini plus encore qu'à leurs personnes, distribua leurs charges à divers cardinaux, commit l'avocat fiscal pour revoir les comptes de leur administration, et les somma de comparaître sous six mois pour se soumettre à justice, sous peine de payer pour chaque jour de retard une amende si considérable, qu'elle aurait bientôt épuisé leur patrimoine. Avec l'autorisation de Mazarin, les Barberini déclarèrent alors qu'ils étaient Français et firent arborer les armes de France sur la porte de leurs hôtels. Innocent X s'indigna de cette prétention : il déclara qu'il ne souffrirait jamais qu'un souverain étranger s'interposât entre ses sujets et lui, et il fulmina une nouvelle bulle, non pas contre eux seulement, mais

¹ Fontenay Mareuil, Mémoire sur l'élection d'Innocent X, p. 517.

² *Ibid.*, p. 519. — Muratori, t. XV, p. 526.

contre tous les cardinaux qui s'absenteraient de Rome sans la permission du pape : il les déclara déchus du droit d'assister au conclave, et il ajouta que celui-ci même n'aurait pas la faculté de les rétablir. Mazarin sentit que l'arme dont ses collègues étaient frappés le menaçait lui-même, qu'il pourrait à son tour être rappelé à Rome, et enlevé ainsi à l'administration du royaume par un caprice du pape. Il consulta plusieurs membres du clergé, du parlement et de la Sorbonne, et il trouva en eux une audace, pour le défendre contre la cour de Rome, qu'il n'avait pas lui-même. La rivalité entre les deux professions lettrées de la justice et de l'Église subsistait toujours. Quoique le parlement n'eût aucune affection pour Mazarin, aucun désir de lui rendre service, il saisit avec empressement une occasion de résister à l'autorité pontificale : Omer Talon, avocat général, lui déféra cette bulle, par un appel comme d'abus. Il la dénonça comme vicieuse dans la forme, puisqu'elle émanait du pape seul, et non du pape avec le conseil des cardinaux, puisque de plus elle dérogeait aux canons et aux décrets des conciles, tandis que l'église gallicane ne reconnaissait point au pape ce droit de dérogation. L'avocat général regardait cette bulle comme également abusive quant au fond, puisqu'elle enlevait aux souverains étrangers leur droit reconnu sur leurs sujets, et que sa conséquence inévitable serait d'engager tous les États à exclure les cardinaux de toutes les fonctions publiques. Le parlement admit l'appel d'abus comme légitime ; et le ministre résolut de porter dans la prochaine campagne de telles forces en Italie, qu'Innocent X commençât à trembler d'une brouillerie avec la France¹.

Mazarin, en effet, c'était la France ; il régnait sans partage ; la reine s'indignait de toute opposition aux volontés de son ministre comme si on lui avait rompu en visière à elle-même. Il n'y avait besoin avec elle d'aucun des ménagements que Richelieu devait observer avec Louis XIII, car elle n'était point comme ce roi, jalouse de son ministre, son orgueil ne se soulevait point à l'idée d'être gouvernée. Au contraire, elle ajoutait sans cesse à son autorité. Louis XIV ayant accompli sa septième année, elle l'ôta des mains des femmes, et le confia à Mazarin qu'elle créa par lettres patentes, surintendant de l'éducation du roi. Mazarin n'avait aucune intention d'exercer lui-même ces fonctions, il voulait seulement tenir dans sa dépendance tous ceux qui approcheraient du

¹ Mém. d'Omer Talon, t. LX, p. 468. — La Hode, Hist. de Louis XIV, l. III, p. 146. — Omer Talon, seconde partie, t. LXI, p. 4-20.

jeune monarque. Il choisit donc pour gouverneur le marquis de Villeroi, petit-fils du ministre de Henri IV : c'était un homme qui avait fait la guerre sans commander jamais en chef ; cependant, cette année, il fut fait maréchal de France ; son fils, élevé dès lors avec Louis XIV, dut à cette circonstance sa faveur future. Villeroi était aimé à la cour, il avait de l'esprit, mais peu de force de caractère, et Mazarin faisait de lui ce qu'il voulait ; sous lui Hardouin de Pérefixe, abbé de Beaumont, fut choisi pour être précepteur ; alors on disait qu'il s'était peu appliqué aux lettres, que ses connaissances étaient fort limitées, et qu'à lui surtout demeurait la faute de l'ignorance où le roi fut élevé ; plus tard, lorsqu'il fut fait archevêque de Paris, lorsqu'il eut publié son histoire de Henri le Grand, il trouva à son tour des panégyristes ¹.

Les négociations pour la paix continuaient toujours, mais les prétentions réciproques étaient si opposées qu'il ne semblait pas qu'on en pût venir jamais à s'entendre. La tyrannie d'Olivarès avait forcé successivement de nombreux États à se détacher de l'Espagne. La France réclamait pour les Provinces-Unies des Pays-Bas la plus absolue indépendance ; elle protégeait également le Portugal, mais elle avait consenti que les ambassadeurs de ce royaume affranchi ne parussent point à Munster, sous condition cependant que, même après la paix, elle pourrait continuer à seconder les efforts des Portugais pour affermir leur indépendance ; elle avait embrassé aussi la défense de la Catalogne ; elle avait réuni cette province à la monarchie française par un lien qu'elle avait déclaré indissoluble, et elle avait garanti toutes ses libertés. Il est vrai qu'en traitant avec l'Espagne elle ne tenait aucun compte de ces engagements ; elle offrait de rendre la Catalogne à Philippe IV en échange contre les Pays-Bas espagnols. La cour de Madrid sentait bien le danger de laisser à un ennemi cet avant-poste au delà des Pyrénées, mais elle ne pouvait se résigner à la perte des belles et riches provinces des Pays-Bas ; elle ne voyait d'ailleurs dans l'occupation de la Catalogne que l'œuvre de la violence ou de la fraude, et elle n'admettait point le droit de la France ou de la garder ou de l'échanger. Tout à coup les plénipotentiaires espagnols annoncèrent aux Français, le 24 février, qu'ils avaient ordre de leur cour de s'en rapporter sur toutes les questions en suspens, à la médiation et à l'arbitrage de la reine régente, qui, sœur du roi d'Espagne et mère du roi de France, ne pouvait

¹ Madame de Motteville, t. XXXVII, p. 168. — Montglat, t. L, p. 50. — La Hode, l. IV, p. 148.

désirer l'humiliation de l'un ou de l'autre pays. Peut-être le sentiment de la détresse où était réduite leur monarchie leur arracha-t-elle cette proposition ; peut-être aussi voulaient-ils seulement compromettre la France en exposant au grand jour ses secrets desseins. En effet, les Catalans auraient été soulevés d'indignation en apprenant qu'il était question de les vendre, et les Hollandais auraient vu avec une vive inquiétude que la France songeait à acquérir ces riches provinces des Pays-Bas, auxquelles si récemment ils avaient été unis. Mazarin, qui d'ailleurs ne voulait point encore de paix, ne vit qu'un piège dans cette proposition ; il déclara ne vouloir traiter qu'à Munster, et de concert avec tous ses alliés ; il fit écrire par la reine une lettre pour renvoyer à son frère la proposition qu'avait faite celui-ci : « Elle avoit, disait-elle, » tant de confiance dans l'équité et la vertu du roi d'Espagne, qu'elle » le conjuroit de faire lui-même l'ouverture des moyens qu'il croyoit » propres à procurer la paix ¹. »

Dans ses négociations avec l'Empereur et l'Empire, la France prétendait toujours ne s'être armée que pour les libertés du dernier ; toutefois elle s'occupait moins de les rétablir que des indemnités qu'elle réclamait pour son intervention. Elle prétendait se faire confirmer la cession des trois évêchés de Metz, Toul et Verdun, et y joindre les divers États que l'Autriche possédait en Alsace. De cette manière, la Lorraine et la Franche-Comté se seraient trouvées encloses par des possessions françaises. Mazarin n'avait point voulu consentir à admettre au congrès les ministres du duc de Lorraine, et par là il donnait assez à entendre qu'il en voulait à son indépendance ; la Franche-Comté, quoique garantie par les Suisses, se trouvait plus menacée encore. En même temps, la France faisait valoir les prétentions de la Suède qui réclamait toute la Poméranie à titre d'indemnités. Cependant l'Allemagne était tellement désolée par une guerre qui durait depuis près de trente ans, qu'on pouvait prévoir qu'elle se soumettrait à ces conditions ².

Les négociations n'avaient point suspendu les préparatifs de la campagne : elles avaient seulement décidé Mazarin à concentrer dans les Pays-Bas presque toutes les forces dont la France pouvait disposer. Il n'avait guère de confiance dans le duc d'Orléans ; cependant comme il

¹ Limiers, Histoire de Louis XIV, l. I, p. 94-97. — La Hode, l. IV, p. 154. — Flissan, Hist. de la diplom., l. VI, p. 110.

² La Hode, l. IV, p. 157.

n'osait pas lui ôter le commandement de cette armée importante, du moins il lui adjoignit le duc d'Enghien sur la fortune ou les talents duquel il comptait davantage. Il laissa Turenne en Allemagne avec peu de troupes; il ne renforça point non plus le prince Thomas en Italie; mais il chargea l'amiral de Brézé de faire peur au pape; enfin le comte d'Harcourt en Catalogne reçut à peine quelques renforts.

Lorsque l'armée qui reconnaissait pour chef suprême le duc d'Orléans fut réunie auprès d'Arras, elle se trouva forte de trente-cinq mille hommes: on y voyait, outre le duc d'Enghien, les maréchaux de France de Gramont, de Gassion, de Rantzau et de la Meilleraye. Ce dernier y était venu faire, en personne, sa charge de grand maître de l'artillerie, et il y commandait un superbe équipage de siège. Le 15 juin, cette armée investit Courtrai; dès le 16, l'armée impériale, qui était plus faible d'environ cinq mille hommes, et que commandait le duc de Lorraine avec les généraux Piccolomini, Bec et Lamboi, s'avança jusque tout près des Français, mais au lieu de les attaquer, comme ils s'y attendaient, elle se couvrit de retranchements dans la position qu'elle avait prise. Les vedettes des deux armées étaient si proches qu'elles pouvaient se parler; les escarmouches étaient continuelles, aussi bien que les sorties de la garnison de Courtrai. Enghien fut obligé d'élever desépaulements pour se mettre à couvert dans son quartier des canonnades du camp ennemi. On ne se couchait plus; les troupes étaient harassées de toutes les gardes qu'il leur fallait faire; un corps nombreux était sans cesse sur pied pour défendre l'abbé de la Rivière, dont les terreurs troublaient le duc d'Orléans, et apprêtaient à rire à toute l'armée. Cependant les Français poursuivaient leurs travaux de siège; les Espagnols n'étaient pas assez nombreux pour les forcer dans leurs lignes, et quand le mineur fut attaché aux murailles de la ville, Courtrai se rendit le 29 juin ¹.

Après quelques semaines données au ravitaillement de la ville conquise et au repos de l'armée, le duc d'Orléans s'avança le 18 juillet entre Bruges et Gand, pour offrir la bataille aux Espagnols, mais ceux-ci avaient ordre d'éviter un engagement général. Les Français avaient aussi promis de faire passer des renforts au prince d'Orange, et le maréchal de Gramont le rejoignit en effet avec un corps d'environ six mille hommes.

¹ Montglat, t. L, p. 55. — Gramont, t. LVI, p. 586. — La Hode, l. IV, p. 158. — Limiers, l. I, p. 102. — Larrey, t. I, p. 254. — Galeazzo Gualdo, p. IV, l. I, p. 17.

Mais Frédéric-Henri, frère de Maurice de Nassau, auquel il avait succédé en 1625 dans le stathoudérat, n'était plus le conquérant de Bois-le-Duc et de Maestricht, le vainqueur de Berg-op-Zoom ; l'âge avait enlevé toute vigueur à son esprit aussi bien qu'à son corps. Dominé par sa femme, il ne songeait plus qu'à se réconcilier avec les Espagnols ; enfin, quoiqu'il ne passât pas soixante-trois ans, il tomba dans un complet radotage. S'il avait voulu passer l'Escaut, il ne restait pas un ennemi pour lui disputer le passage. Anvers était investi des deux côtés, les ponts au-dessus et au-dessous étaient faits, la ville était prise. « Mais » Dieu, dit Gramont, en ordonna autrement, et fit qu'en un instant la » tête tourna au plus sage de tous les hommes, et à un des plus expérimentés capitaines du siècle. Le maréchal de Gramont l'alla trouver » dans son camp pour conférer avec lui de tout ce qu'il y avoit à faire » pour une entreprise de cette importance. Mais il ne fut jamais si » surpris que lorsque voulant entrer en matière et recevoir ses ordres, » il le prit par la main, et après avoir fait deux tours de chambre assez » vite, sans proférer une parole, il lui demanda s'il vouloit danser une » courante à l'allemande avec lui ; et que c'étoit le temps de le faire ou » jamais. Le maréchal de Gramont s'aperçut bientôt de quoi il étoit » question, dansa la courante du mieux qu'il put, puis fit promptement » la révérence, et alla trouver le prince son fils pour lui dire qu'il ne » s'attendit plus à rien de solide et de sensé de la part de son père, » parce qu'il étoit devenu radicalement fou ; ce qui ne se trouva que » trop vrai dans la suite ¹. » Il mourut six ou huit mois plus tard.

Le duc d'Orléans et le duc d'Enghien, ne pouvant engager les Espagnols à accepter la bataille, après avoir menacé plusieurs villes, se portèrent rapidement sur la Flandre maritime ; le 28 juillet ils attaquèrent Bergues-Saint-Vinox, qui ne tint que deux jours ; le 4 août ils investirent le fort de Mardyck, mais la flotte hollandaise qui devait fermer la mer aux assiégés, ne put arriver que le 16 ; aussi la garnison de Dunkerque relevait tous les jours la garde de Mardyck, enlevait les blessés et renouvelait les munitions. La résistance fut obstinée, et un nombre considérable d'officiers de distinction furent tués devant cette mauvaise place ; elle se rendit enfin le 25 août. Auparavant le duc d'Enghien avait été blessé d'un éclat de grenade ; il laissa croire au duc d'Orléans que cette blessure était plus grave qu'elle ne l'étoit réellement, et que

¹ Mém. de Gramont, t. LVI, p. 591. — Mém. de Montglat, t. L, p. 56 66.

la campagne était finie. L'abbé de la Rivière, qui mourait de peur à l'armée, le pressait de son côté de retourner à la cour. Le duc d'Orléans quitta l'armée, et le duc d'Enghien, demeuré seul maître, ne songea plus qu'à s'illustrer par quelque action d'éclat. Il résolut d'attaquer Dunkerque ¹.

Le 4 septembre il conduisit son armée devant Furnes. Le maréchal Gassion chassa les Espagnols qui défendaient le passage des canaux dont cette campagne est coupée. Furnes se rendit à discrétion le 7 septembre ; Bergues-Saint-Vinox et Mardyck étant déjà conquis, tous les abords de Dunkerque étaient fermés, si ce n'est du côté de la mer ; alors l'amiral Tromp ne put refuser de bloquer le port avec la flotte hollandaise, encore que ses compatriotes vissent avec une extrême inquiétude les progrès que les Français faisaient en Flandre, et qu'au fond du cœur ils souhaitassent le succès des Espagnols ; de son côté, le maréchal de Gramont ne se relâchait point dans ses efforts pour obtenir du prince d'Orange et de son fils qu'ils attaquassent quelque petite place au delà de l'Escaut, pour partager l'attention des Espagnols. Enghien ne craignant plus d'être troublé dans son entreprise, commença le 17 septembre ses travaux de siège devant Dunkerque, et malgré la difficulté de creuser des tranchées dans des sables mouvants que le vent entraînait sans cesse, malgré les sorties continuelles des assiégés et leur valeureuse résistance, il les contraignit enfin à capituler le 11 octobre. Piccolomini avec l'armée espagnole était Lien arrivé jusqu'à Furnes, mais il n'avait jamais pu passer cette ville ².

Le maréchal de Gassion avait beaucoup contribué à cette conquête : c'était à lui qu'était due la prise de Furnes, et sa belle résistance à l'approche de Piccolomini. Aucun homme n'entendait mieux que lui l'art de la guerre : il avait dirigé le duc d'Enghien de ses conseils lorsque ce prince faisait ses premières armes, et c'était Gassion qui lui avait fait gagner la bataille de Rocroy. Mais ce maréchal connaissait beaucoup moins la cour que l'armée : prêt à blâmer, à critiquer et à commander, il voulut reprendre avec Enghien les manières qu'il avait eues lorsqu'il dirigeait ses premiers pas, et que, vieux routier lui-même, il croyait n'avoir affaire qu'à un écolier. Durant les deux dernières

¹ Montglat, p. 57. — Madame de Motteville, p. 184-190. — Gualdo, p. IV, l. II, p. 17.

² Gualdo. part. IV, l. II, p. 63. — Montglat, t. L, p. 41. — La Hode, l. IV, p. 159-163. — Limiers, l. I, p. 105. — Gramont, t. LVI, p. 395.

campagnes il n'avait pas servi dans la même armée ; Enghien avait acquis de l'expérience, de la gloire, mais surtout de l'orgueil. Il prit occasion de ce que le maréchal de Gassion avait un jour changé quelque chose à ses ordres, pour le gourmander rudement à la tête de ses troupes. « Et sur ce que le maréchal vouloit lui dire ses raisons, le prince » lui répartit que ce n'était pas à lui à chercher des raisons, mais à » obéir aveuglément à ses commandements, étant son général qui en » savoit plus que lui, et qu'il lui apprendroit l'obéissance comme au » dernier goujat de son armée ¹. » Enghien ne prétendait cependant exercer cette autorité suprême que dans la belle saison, et pour des actions d'éclat ; dès le milieu d'octobre il retourna à la cour, confiant son armée au maréchal de Gassion, et sa nouvelle conquête de Dunkerque au maréchal de Rantzau.

Le vicomte de Turenne se faisait un devoir de ne point quitter son armée ; il avait passé l'hiver avec elle en Allemagne ; et il demandait sans cesse pour elle des renforts, car elle était réduite à huit mille hommes. La maladie avait contraint Torstenson à se faire remplacer par Wrangel dans le commandement des Suédois ; le calviniste Mélander, offensé par la landgrave de Hesse, sa souveraine, avait quitté son service pour celui de l'Empereur. Un frère de celui-ci, Léopold, avec Montecuculi, commandait encore les troupes impériales. Mais Ferdinand III succombait à l'épuisement de ses États et ne soupirait plus qu'après la paix. La mort (15 mai) de l'impératrice sa femme, sœur de Philippe IV et de la régente de France, ajoutait encore à sa tristesse et à son découragement. Dans cette guerre si longue, si atroce, si contraire à l'intérêt des peuples comme à celui des rois, il y avait encore ce caractère odieux que c'était une sœur qui combattait avec acharnement contre son frère et contre sa sœur, sans savoir pourquoi. De toute l'année, les armées de Ferdinand III ne furent pas en état de se mesurer avec l'ennemi ; et Turenne, ayant passé le Rhin à Wesel, pour se réunir avec Wrangel, vint porter la désolation dans la Bavière jusqu'aux portes de Munich, et donner au vieux électeur Maximilien de nouveaux motifs pour demander instamment la paix ².

En Italie, le prince Thomas de Savoie était presque abandonné par

¹ Montglat, t. L, p. 43.

² *Ibid.*, p. 51. — La Hode, l. IV, p. 164. — Gal. Gualdo, Part. IV, l. I, p. 41. — L. III, p. 94. — Limiers, l. I, p. 103. — Coxe, Histoire de la maison d'Autriche, t. III, c. 58, p. 594.

la France ; et les États de sa famille , désolés par une aussi longue guerre , ne pouvaient plus lui fournir ni argent , ni soldats . Le marquis de Vellada , gouverneur de Lombardie , son antagoniste , avait entrepris , vers la fin de l'année précédente , le siège de Vigevano ; le prince Thomas ne put marcher au secours de cette place qui se rendit le 16 janvier . Vellada fut ensuite remplacé par le connétable de Castille , qui au mois d'août s'empara d'Acqui par un coup de main . Ce furent les seuls faits d'armes du Piémont et de la Lombardie dans cette année ¹ . Mais c'était sur une autre partie de l'Italie que Mazarin voulait diriger ses efforts ; il ne songeait qu'à venger ses offenses privées sur le pape . Il avait fait travailler tout l'hiver pour armer à Toulon une flotte redoutable , sous les ordres du grand amiral duc de Brézé ; on y comptait trente-six vaisseaux de guerre , vingt galères , dix-huit brûlots et beaucoup de tartanes . Le prince Thomas eut ordre de traverser les montagnes de Ligurie avec six mille hommes de ses meilleures troupes , et de s'embarquer sur cette flotte , ce qu'il fit le 1^{er} mai . La France n'était point en guerre avec le pape , et Mazarin recula devant le scandale d'attaquer l'État ecclésiastique pour forcer le souverain pontife à faire son frère cardinal . Mais à une forte journée de Rome , les Espagnols possédaient , dans la province inférieure de Sienne , ce qu'on nommait l'État des *Presidi* . C'étaient trois ou quatre petits ports qui avaient été florissants au temps de la république de Sienne , mais dont l'air était devenu pestilentiel , par suite de l'incurie espagnole . Mazarin comptait que la cour de Rome serait frappée de terreur si la France s'en emparait ² .

Le duc de Brézé parut avec sa flotte le 20 mai , à la hauteur de Monte Argentaro , et ayant mis à terre quelques troupes , il força aisément à capituler Telamone , Salines , Santo Stefano , et il vint mettre le siège devant Orbitello . Dans cette dernière place , un habile capitaine commandait une bonne garnison espagnole , et la résistance fut bien plus obstinée que les Français ne s'y étaient attendus . Orbitello est bâtie au milieu d'un lac , et ne tient au continent que par une langue de terre ; c'était le seul côté par où l'on pût l'attaquer , et c'est là que don Carlos de la Gatta , commandant espagnol , déploya tout son talent comme son obstination . La longueur de la résistance donna le temps au vice-roi de Naples , duc d'Arcos , de mettre en mer une flotte plus forte que celle des Français pour secourir Orbitello . Don Antonio

¹ Gal. Gualdo , t. IV , l. I , p. 12 . — Muratori , t. XV , p. 529 .

² *Ibid.* , p. 23 . — Fontenay Mareuil , t. II , p. 521 .

de Pimentel, qui la commandait, parut devant Telamone le 14 juin. Le duc de Brézé, beau-frère du duc d'Enghien, n'avait alors que vingt-sept ans ; il commandait les flottes déjà depuis huit ans , et il se montrait comme un digne général, rivalisant de gloire avec son beau-frère : il accepta le combat avec empressement ; ce fut une longue canonnade qui se prolongea pendant trois jours. Les Espagnols s'étant toujours maintenus hors de portée de l'abordage, les vaisseaux furent de part et d'autre fort endommagés, mais il n'y en eut aucun de pris, ni de coulé à fond ; aussi, de part et d'autre on s'attribuait la victoire. Toutefois les Français avaient fait une perte irréparable ; l'amiral de Brézé avait été emporté par un boulet de canon qui l'avait frappé au milieu du ventre ². Une tempête força les Français à se retirer vers les ports de Provence, et les Espagnols vers ceux de Naples. Les assiégés cependant avaient à plusieurs reprises reçu de petits renforts ; le duc d'Arcos avait formé une nouvelle armée qui s'avancait par terre , et qui , en traversant l'État pontifical , avait été grossie par un grand nombre de volontaires ; la maladie commençait à faire des ravages parmi les Français. Le prince Thomas ne voulut pas attendre l'attaque dont il était menacé ; le 18 juillet il leva son camp, en abandonnant une partie de ses bagages et de son artillerie. Il embarqua son infanterie à Telamone, et sa cavalerie s'ouvrit un passage à travers la Toscane ².

Mazarin semblait n'avoir songé qu'à l'effet que produirait à Rome une conquête qu'il tenait pour assurée, à la gloire qui en refléterait sur son père et sur ses sœurs qui vivaient à la cour pontificale. Il éprouva la plus douloureuse mortification du mauvais succès de cette expédition. Les railleries contre lui, qu'on trouvait inscrites chaque matin sur la statue de Pasquin à Rome, l'affectaient plus que tous les libelles auxquels il avait jusqu'alors été en butte en France. Il chargea le maréchal de la Meilleraye de préparer à Toulon une nouvelle flotte ; tous les services furent sacrifiés à celui-là, et l'argent, qui manquait ailleurs, arrivait abondamment à la marine. La Meilleraye mit à la voile au commencement de septembre ; à Oneille, il prit sur ses vaisseaux du Plessis-Praslin, avec cinq mille hommes que Mazarin retirait de nouveau de l'armée de Piémont pour son expédition favorite. Au commencement d'octobre cette flotte arriva devant Piombino, qu'elle attaqua en même

¹ Gal. Gualdo, p. IV, l. I, p. 28.

² *Ibid.*, l. p. 51. — Muratori, t. XV, p. 550. — Montglat, t. L, p. 48. — Du Plessis, t. LVII, p. 238.

temps que Porto-Longone, dans l'île d'Elbe. Piombino se rendit le 9 octobre, Porto-Longone seulement le 29, après une vigoureuse résistance. La Meilleraye, ayant mis de bonnes garnisons dans les places conquises, ramena la flotte française dans les ports de Provence. Tous les États d'Italie éprouvèrent une vive inquiétude en voyant les Français établis dans cette position centrale; l'obstination qu'ils avaient montrée, après avoir été repoussés une première fois, ajoutait à la crainte universelle; et le pape en particulier, plus effrayé que tous les autres, suspendit les poursuites contre les Barberini, et eut soin de faire savoir aux ministres français qu'il était disposé à un accommodement ¹.

L'armée française en Catalogne avait souffert comme toutes les autres, parce que le premier ministre était plus occupé de faire obtenir le chapeau de cardinal à son frère, que de mettre ses généraux en état de poursuivre leurs avantages. Les Catalans ne voyaient arriver de France ni l'argent, ni les hommes qu'on leur avait promis; ils commençaient à soupçonner que le ministère français était en traité pour les livrer à leurs anciens maîtres contre quelque dédommagement, sans tenir aucun compte des engagements pris à leur égard, et ils préféraient traiter pour eux-mêmes, plutôt que d'être vendus; mais le comte d'Harcourt, vice-roi de Catalogne, découvrit les correspondances que quelques habitants de Barcelone avaient nouées avec le commandant de Tarragone et avec l'amiral de la flotte espagnole, qu'on vit tout à coup paraître en rade; il les fit arrêter: la plupart furent punis du dernier supplice, les autres furent condamnés en France à une prison perpétuelle ². C'était par d'atroces tortures qu'on leur avait arraché leur secret.

Le comte d'Harcourt sortit ensuite de Barcelone, le 4^{er} mai, pour aller mettre le siège devant Lerida; le 6 mai, il passa son armée en revue à Balaguer, au delà de la Sègre; puis, étant arrivé sous les murs de la ville le 9 mai, il commença à creuser les tranchées et à lier par des ponts les quartiers situés des deux côtés de la rivière; mais un brave officier portugais, D. Gregorio Britto, commandait dans Lerida une garnison de cinq mille hommes, et le même Leganez, qui avait été

¹ Gal. Gualdo, p. IV, l. III, p. 79-86. — Muratori, Annali, t. XV, p. 352-354. — Botta, Storia d'Italia, l. XXIII, p. 502. — Montglat, p. 50. — Du Plessis, p. 253-241. — Motteville, p. 195. — La Hode, l. IV, p. 165. — Limiers, l. I, p. 104. — Larrey, t. I, p. 244-254.

² Montglat, p. 55. — Larrey, t. I, p. 158-148.

opposé au comte d'Harcourt en Lombardie, rassemblait en Aragon une armée pour venir au secours de la place assiégée. Les combats étaient journaliers, et les Français y perdaient un grand nombre d'officiers distingués. Harcourt s'était réservé le commandement sur l'une des rives de la Sègre; il avait confié le commandement sur l'autre au comte de Chabot qui fut tué; il fut remplacé par le marquis de Gesvres qui fut tué aussi ¹. Le siège cependant se prolongea tout l'été et ce fut seulement le 27 septembre que le marquis de Leganez s'approcha de Lerida avec une armée de douze mille combattants ². Deux mois encore les deux armées furent aux prises dans la campagne environnante et les plaines d'Urgel; beaucoup de petites places furent prises d'une et d'autre part. Enfin le 20 novembre, Leganez trompa par une habile manœuvre le général français; il pénétra dans ses lignes, tandis qu'on croyait qu'il se retirait; il s'empara d'un de ses forts, et il ne laissa d'autre ressource au comte d'Harcourt que de lever un siège qui avait déjà duré sept mois entiers, en sacrifiant une partie de son artillerie ³.

La reine était glorieuse des succès de la campagne en Flandre et sur la mer de Toscane; elle fermait les yeux sur les revers éprouvés en Catalogne et en Piémont. Elle reçut le 5 novembre la nouvelle de la mort de D. Balthasar, fils unique de son frère Philippe IV, et les sentiments de la nature étaient tellement affaiblis en elle, qu'elle ne put dissimuler sa joie de ce qu'il n'y avait plus entre elle et le trône d'Espagne qu'une infante, Marie-Thérèse, dont elle espérait presque la mort, mais qui plus tard épousa son fils ⁴. Toutefois, ni les victoires de ses généraux, ni les désastres de la famille de ses adversaires, qui était la sienne, ne rendaient plus facile la tâche du gouvernement. Le duc d'Enghien, qui, trop jeune, s'était enivré de succès, joignait à l'orgueil d'un prince du sang celui d'un général victorieux, que tout le monde nommait un héros. Sa bravoure était brillante; il possédait cette connaissance ou plutôt cette divination rapide du terrain, si nécessaire à un général; il savait trouver des combinaisons habiles toutes les fois qu'il ne cédait pas à son impétuosité et à la violence de

¹ Gal. Gualdo, p. IV, l. I, p. 49.

² *Ibid.*, l. III, p. 77.

³ *Ibid.*, p. 102. — Montglat, p. 55. — Motteville, p. 201. — La Hode, l. IV, p. 168.

⁴ Madame de Motteville, p. 198-199. — Montglat, p. 57. — La Hode, l. IV, p. 178.

son caractère ; mais comme il ne faisait aucun cas de la vie du soldat, il aimait mieux encore aller droit à son but, au prix d'immenses sacrifices. Il rapportait à la cour son même caractère impérieux, son ambition effrénée, sa persuasion qu'il n'y avait pas de récompense qui ne fût au-dessous de son mérite. Son père, dont la cupidité égalait l'audace du fils, croyait que chaque victoire du duc d'Enghien lui donnait droit à une nouvelle faveur ; jamais il n'avait laissé échapper une occasion de demander, et cet homme, qui avait profité du supplice de Montmorency, son beau-frère, pour obtenir la confiscation de ses biens, qui avait fait ainsi entrer dans la maison de Condé, Saint-Maur, Chantilly, Écouen, et d'autres terres qui faisaient sa principale richesse ¹, dès qu'il apprit la mort du duc de Brézé, demanda pour son fils, qui avait épousé la sœur de ce duc, la charge de grand amiral comme un héritage, et les gouvernements de Brouage et de la Rochelle qu'il laissait vacants. Les lettres qu'Enghien écrivit de l'armée furent plus impérieuses encore ; il ne semblait pas vouloir admettre la possibilité d'un refus. Cependant lui ou son père possédaient déjà les gouvernements de Berri, de Champagne et de Bourgogne. Leur en accorder de nouveaux c'était presque partager avec eux la royauté. La reine recourut au singulier expédient de se faire délivrer à elle-même des lettres patentes qui lui conféraient l'amirauté et les gouvernements de la Rochelle et de Brouage. Enghien feignit de croire qu'elle ne pouvait avoir l'intention de les garder, qu'elle les tenait même en réserve pour lui, et il l'en remercia, tout en renouvelant ses demandes importunes. Elles furent interrompues par la mort subite de son père, qui expira le 26 décembre, après trois jours seulement de maladie, et qui lui laissa, avec son titre, les immenses richesses qu'il n'avait cessé d'accumuler ².

(1647.) Le nouveau prince de Condé joignit les gouvernements de son père aux siens, et l'éclat de ses richesses à celui de ses victoires ; dès lors il se crut le premier personnage de l'État, et il commença à parler au conseil avec le même ton impérieux auquel il s'était accoutumé dans les armées. Ses amis et les gens de guerre qui s'étaient attachés à lui, et qui croyaient partager sa gloire, affectaient le même ton avantageux, d'où vint le surnom qu'on leur donna, les *petits maîtres*. Ces manières et la prétention du prince de Condé d'avoir, comme le

¹ La Hode, l. IV, p. 175.

² Mémoires de madame de Motteville, p. 180-202. — Brienne, p. 123. — La Hode, l. IV, p. 172.

duc d'Orléans, au conseil d'État son secrétaire et ses officiers derrière sa chaise, choquèrent ce prince beaucoup plus que les différences d'opinion qui pouvaient exister entre eux, et les courtisans se partagèrent entre la faction d'Orléans et celle de Condé ¹. Leurs jalousies interrompaient fort peu les plaisirs. Quels que fussent les embarras de la politique, tous les courtisans convenaient que, sous le gouvernement d'une reine, ses divertissements devaient être la première affaire du royaume. Aussi l'établissement de l'Opéra, dans une des salles du Palais-Royal, fut considéré comme un événement important. On avait fait venir à grand frais les premiers chanteurs et les plus habiles musiciens de l'Italie ; on dépensa des sommes très-considérables pour les décorations et les machines. En même temps on eut à vaincre l'opposition du curé de Saint-Germain l'Auxerrois et de tout un parti d'ecclésiastiques, qui soutenaient qu'on ne pouvait assister à un spectacle sans tomber en péché mortel. Heureusement pour les arts, il y avait à la cour des prêtres plus faciles et plus accommodants aux désirs de la reine, qui décidèrent que le spectacle était en soi une action indifférente. Le prince de Galles, qui était arrivé à Saint-Germain le 12 juillet, tandis que son père s'était déjà livré aux mains des Écossais, prit assez volontiers part à toutes ces réjouissances ².

La France parut plus faible dans la campagne de 1647 que dans aucune des précédentes, soit qu'elle fût trop épuisée pour mettre de nouvelles armées sur pied, soit que les progrès que paraissaient faire les négociations de Munster eussent ralenti ses efforts. Le nouveau prince de Condé fut envoyé en Catalogne pour réparer les revers d'Harcourt, et ce fut pour lui qu'on rassembla les troupes et les équipements de guerre dont on pouvait disposer. Les maréchaux de Gassion et de Rantzau furent chargés, avec de faibles moyens, de la défense de la Flandre ; Turenne fut presque oublié en Allemagne, et le duc de Modène fut invité à prendre en Lombardie le commandement des Français.

Dès le milieu d'avril, Condé arriva à Barcelone avec le maréchal de Gramont. Le duc de Richelieu, général des galères, et qui cette année fut aussi nommé amiral, y arriva en même temps avec sa flotte. On l'y retint quelque temps pour faire croire aux Espagnols que le dessein de

¹ Madame de Motteville, t. XXXVII, p. 202. — La Hode, l. V, p. 181.

² *Ibid.*, p. 168-188-207. — Mademoiselle de Montpensier, t. XL, p. 475. — La Hode, l. IV, p. 177. — Montglat, t. L, p. 59.

Condé était d'attaquer une place rapprochée de la mer, ou Tortose ou Tarragone, et ce fut seulement après que l'armée eut passé la Sègre à Balaguer, qu'on le renvoya à Toulon. Le passage d'une autre rivière, la Noguera-Ribagorça, qui avait été grossie par la fonte des neiges, retarda aussi l'armée. Le 12 mai, Condé investit Lerida par delà la rivière, tandis que Marsin l'attaquait par deçà ; le 27 seulement il ouvrit la tranchée en faisant marcher des violons en tête de l'armée, fanfaronnade dont on se moqua plus tard. Les travaux qu'avait faits Harcourt, dans la campagne précédente, étaient demeurés encore presque entiers, il n'eut que la peine de les réparer : mais selon son caractère, il voulut, comme on le disait, prendre le taureau par les cornes, et il dirigea son attaque contre la citadelle et la partie la plus forte de la ville. Quand il fut arrivé au glacis de la contrescarpe, il trouva un roc vif et presque impénétrable sur lequel les mineurs ne faisaient aucune impression. Don Antonio Britto, qui, comme l'année précédente, commandait dans Lerida une bonne garnison de trois mille Espagnols, était, dit Gramont, « homme d'autant d'expérience que de » valeur, et d'une politesse achevée ; tous les matins, il envoyait au » prince de Condé des glaces et de la limonade pour le rafraîchir ; du » reste fier et intrépide dans la manière de défendre sa place..... » Quelque diligence qu'on pût apporter, les nuits se passoient sans » que le travail s'avancât, ce qui désoloit les généraux, les officiers et » les soldats ; d'ailleurs le feu étoit terrible, continuel, et la mortalité » très-grande. Le gouverneur fit deux sorties considérables, toutes deux » sur la tranchée du prince de Condé... Il fallut reprendre tous les » postes qui avoient été abandonnés, ce qui se fit avec un péril extrême, » car les ennemis ayant été assez de temps maîtres de nos travaux qu'ils » avoient presque tous comblés, il fallut en plein jour, sous le feu pro- » digieux de toute la place, regagner à découvert les postes perdus, et » replacer les gardes où elles étoient en premier lieu ; aussi la pilule » fut-elle des plus dures à digérer. » Une armée de douze à quinze mille hommes, sous les ordres du marquis d'Ayetona, s'étoit formée en Aragon. Condé reconnut qu'il serait téméraire de l'attendre ; il avait déjà perdu beaucoup de monde par les combats, la maladie et la désertion. Il sut préférer le salut de son armée à la vaine gloire de persister dans une entreprise qu'il ne pouvait accomplir, et le 17 juin il retira ses canons des batteries et il accomplit sa retraite sur Cervères. Il passa les grandes chaleurs de l'été dans les montagnes pour donner quelque

repos à son armée, et rentrant en campagne au mois d'octobre, il prit Ager après cinq jours de siège; alors il donna cours à la colère que lui avait inspirée son mauvais succès. Tout ce qui respirait dans cette malheureuse ville fut égorgé ¹.

Il y avait eu quelque imprudence à envoyer Condé faire, en quelque sorte, un nouvel apprentissage de la guerre en Catalogne, où il ne connaissait ni le pays, ni les mœurs des habitants, tandis qu'on l'enlevait à la Flandre, où il avait tous ces avantages, et où, par ses précédentes attaques, il avait attiré les forces des ennemis. En effet, le ministère espagnol, tandis qu'il offrait aux Hollandais les conditions les plus avantageuses pour les déterminer à la paix, ou à une longue trêve, avait resserré son alliance avec l'Empereur, et avait donné le gouvernement des Pays-Bas au frère de ce souverain, l'archiduc Léopold, qui avait manifesté du talent pour la guerre, et qui, avec les renforts qu'il amena d'Allemagne, se trouva à la tête d'environ vingt-deux mille combattants. Les deux maréchaux de France auxquels Condé avait remis son armée en partant, Gassion et Rantzau, devaient défendre ses conquêtes. Gassion, alors âgé de trente-huit ans, était un des meilleurs généraux qu'eût la France : huguenot et soldat de fortune, intrépide, sobre, actif, dormant peu, il avait appris l'art de la guerre sous le duc de Rohan et dans les armées suédoises. Malheureusement Mazarin l'avait associé avec Rantzau, né protestant comme lui, mais dans le Holstein, et formé aussi dans les armées suédoises; il y avait entre les deux maréchaux, dont le dernier avait récemment fait abjuration, une constante antipathie : jamais l'un n'ouvrait un avis que l'autre ne le combattit. Rantzau n'était ni moins brave ni moins actif; il avait de l'adresse dans l'esprit, il était flatteur et courtisan, autant que Gassion était frondeur. Il parlait bien et il écrivait bien, et il avait toute la confiance du ministre, encore que celui-ci ne pût ignorer que Rantzau, souvent ivre-mort dans les occasions les plus importantes, avait plus d'une fois compromis son armée par sa disposition à la crapule. Dans divers combats, Rantzau avait perdu un bras, une jambe, une oreille, un œil, et il était toujours prêt à exposer à tous les hasards le peu qui restait de son corps ².

¹ Mémoires du maréch. de Gramont, t. LVI, p. 599-405. — De Montglat, t. L, p. 79-81 — G. Gualdo, p. IV, l. IV, p. 159-144. — La Hode, p. 185.

² Montglat, p. 67. — Madame de Motteville, p. 290. — G. Gualdo, p. IV, l. IV, p. 128.

L'archiduc Léopold fut prêt à entrer en campagne avant les Français; le 11 mai il vint investir Armentières, et malgré la vigoureuse résistance de Duplessis-Bellière, qui y commandait, il le força à capituler le 31, puis il attaqua Comines qu'il prit en huit jours; après avoir menacé Lens, le 27 juin il parut devant Landrecies; il travailla aussitôt à la circonvallation, et les paysans du Hainaut qui souffraient cruellement de la présence des Français, le secondant avec ardeur, il eut bientôt mis ses lignes en état de défense. Toutefois Gassion et Rantzau s'étaient réunis pour secourir Landrecies; le cardinal envoya d'Amiens, où se trouvait la régente, toute la garde du roi pour renforcer l'armée; et toute la jeunesse de la cour monta à cheval pour se trouver à la bataille. Il fut résolu que l'armée marcherait toute la nuit et ferait donner de fausses alarmes de plusieurs côtés; et qu'à la pointe du jour, avant que les Espagnols pussent discerner où était la vraie attaque, on mettrait vingt pièces de canon en batterie sur la hauteur de Catillon qui dominait leur camp; avec cet appui on espérait forcer leurs lignes par une attaque vigoureuse. Mais au moment où l'on devait marcher, Rantzau, dont c'était le jour de commander, se trouva tellement ivre qu'il fit perdre six heures avant qu'on pût se mettre en mouvement. Quand les Français se présentèrent devant les lignes, ils y furent reçus à coups de canon; la journée était avancée, l'armée espagnole était en bataille, il était devenu impossible de secourir Landrecies, et il ne resta d'autre parti à prendre que de se retirer. Cette place capitula le 18 juillet. Pendant ce temps, les deux maréchaux français s'étant séparés, Rantzau prit Dixmude, et Gassion la Bassée : ils se réunirent de nouveau pour attaquer Lens, bicoque à l'attaque de laquelle le maréchal Gassion fut blessé mortellement le 28 septembre. Lens se rendit le 5 octobre, pendant que les Espagnols reprenaient Dixmude, et la campagne finit sans autre résultat que d'avoir coûté à la France un grand capitaine ¹.

Quoique Turenne ne reçût de France que peu de troupes et peu d'argent, tant qu'on ne le tourmentait pas par des ordres à contre-temps, il continuait à maintenir l'Allemagne dans la crainte. La ruine de ce malheureux pays était si universelle, que la seule affaire des généraux impériaux, français et suédois était de s'établir dans quelque province où il y eût encore à piller, et où ils ne souffrissent pas de la faim. Turenne et Wrangel avaient pris leurs quartiers d'hiver dans la

¹ Montglat, p. 175. — G. Gualdo, I. V, p. 185; et I. VI, p. 249. — Madame de Motteville, p. 290. — La Hode, I. V, p. 194.

Souabe; mais dès le commencement de janvier, le premier avait entrepris le siège de Lindau, sur le lac de Constance; le second s'était emparé par surprise des îles de Meinau et de Reichenau, où les fugitifs de la Souabe avaient cru pouvoir mettre en sûreté les misérables restes de leurs biens, sous la protection de la neutralité suisse. L'intention de Turenne n'était pas seulement d'enrichir son armée par ce pillage, mais aussi de fermer l'issue du chemin, qui par la Valteline et les Grisons, communiquait de la Lombardie en Allemagne. Les Suisses et les Grisons montrèrent beaucoup de jalousie de ces mouvements; ils assemblèrent plusieurs diètes; mais ni la France ni l'Autriche ne désiraient provoquer des hostilités avec ces peuples belliqueux, et tout se passa en négociations ¹.

Les alliés furent obligés de lever le 8 mars le siège de Lindau; la Souabe était absolument épuisée de vivres; les armées, qui avaient bravé longtemps la fatigue, le froid et la faim, n'en pouvaient plus: l'Empereur retira les siennes dans la Bohême et la Silésie pour s'y refaire; les Français et les Suédois voulaient prendre leurs quartiers dans la Bavière, qui leur paraissait abandonnée; mais le vieux électeur duc de Bavière, Maximilien, qui avait été l'un des promoteurs de la guerre de trente ans, était harassé par de si longues calamités, il désirait ardemment en voir la fin, et il donna les mains avec empressement à un armistice proposé par les médiateurs, qui devait durer jusqu'à la paix générale, et dont les conditions devaient être réglées par un congrès militaire assemblé à Ulm ².

Dans ce congrès, l'Empereur fit naître des difficultés, et la trêve générale ne put se conclure; ce fut une raison de plus pour le duc de Bavière de consentir à un traité de neutralité avec la France et la Suède, qui devait être commun aussi à son frère, l'électeur de Cologne, et qui fut signé le 14 mars. Comme gage de sa neutralité, l'électeur de Bavière livra aux Français et aux Suédois les trois villes d'Heilbronn, Memmingen et Uberlingen ³. Wrangel et Turenne, n'ayant plus à combattre que les seuls Autrichiens, s'avancèrent dans la Franconie, et après y avoir soumis un grand nombre de places, ils se dirigèrent vers la Bohême dans l'espoir que l'Empereur, qui venait de perdre son grand général, Gallas, mort de maladie à Vienne, le 25 avril, ne

¹ G. Gualdo, p. IV, l. IV, p. 147. — Montglat, p. 60. — Pufendorffii rerum Suecic., l. XIX, c. 1, p. 684.

² *Ibid.*, l. IV, p. 151. — Pufendorffii, l. XIX, c. 5, p. 685.

³ *Ibid.*, V, p. 192.

pourrait pas leur offrir une résistance bien obstinée. Mais Ferdinand avait confié au protestant Mélander l'armée de Gallas ; en même temps il avait cherché à réveiller le fanatisme des généraux et des soldats du duc de Bavière, et il avait engagé de Werth à quitter un maître qui consentait à la paix, et à passer sous les drapeaux autrichiens pour demeurer fidèle, disait-il, à la cause catholique ; mais plutôt pour continuer une carrière de licence et de pillage ¹. Les Français cependant appuyaient très-mollement les Suédois ; ils craignaient, en facilitant leurs conquêtes en Allemagne, d'augmenter leurs prétentions et de compliquer davantage encore les négociations de Munster ; bientôt Mazarin, comptant sur la neutralité du duc de Bavière, donna l'ordre à Turenne de repasser le Rhin au commencement d'août, et de venir par le Luxembourg renforcer l'armée de Flandre. Avant d'obéir, il fut obligé de punir d'une manière sanglante une insurrection de ses soldats allemands, qui prétendaient que leur capitulation conclue au nom de l'armée de Bernard de Weimar, ne les obligeait à servir qu'en Allemagne ².

En Italie, Mazarin avait obtenu satisfaction de la cour de Rome. Dona Olimpia, belle-sœur du vieux pape Innocent X, exerçait un crédit absolu sur son esprit, et elle vendait d'une manière scandaleuse les faveurs de la cour de Rome. Elle fit sentir à son beau-frère, combien à son âge de soixante et treize ans, avec sa santé défailante, il était imprudent d'exposer sa famille aux ressentiments de la France ; mais l'or des Barberini avait eu, pour la déterminer elle-même, plus d'influence que ces calculs politiques : par son décret du 18 septembre, le pape leva le séquestre mis sur les biens des Barberini ; il leur pardonna tous les crimes qu'ils pouvaient avoir commis, il leur rendit les émoluments de leurs charges, à dater du jour où ils seraient entrés dans Avignon, lieu qui leur était assigné pour demeure, et il renvoya la vérification de leurs comptes aux tribunaux civils : il accorda aussi le chapeau de cardinal à Michel Mazarin, frère du ministre ; c'était le résultat des habiles négociations de Fontenay Mareuil, qui avait été envoyé à Rome en ambassade dans ce but. Mais beaucoup d'avantages pécuniaires avaient été promis en retour à la famille du pape, entre autres la restitution de la principauté de Piombino à la maison de Ludovisi, et lorsque Mazarin eut obtenu ce qu'il avait tant sollicité, il

¹ G. Gualdo, l. V, p. 204.

² *Ibid.*, l. VI, p. 246. — Montglat, t. L, p. 60. — Madame de Motteville, p. 254. — Pufendorffii rerum Suecic., l. XIX, c. 29, p. 695. — La Hode, l. V, p. 197.

parut n'en faire aucun cas, et il n'accomplit aucune des promesses qui avaient été faites en son nom. L'Italie vit avec étonnement, presque avec effroi, combien le ministère français était puissant à Rome; ce triomphe, obtenu par de mauvais moyens dans une mauvaise cause, n'était pas de ceux dont on peut s'enorgueillir ¹.

Vers le même temps on avait vu le duc de Modène, François I^{er}, quitter l'alliance de l'Espagne pour celle de la France. Il avait jusqu'alors donné à la première de ces monarchies de nombreuses preuves de dévouement; il avait porté les armes pour elle, soit contre les Français, soit contre son voisin, le duc Édouard Farnèse de Parme, qui venait de mourir. Mais l'orgueil des ministres espagnols croissait avec le déclin de leur puissance: les princes indépendants de l'Italie étaient rebutés par leur insolence. Le cardinal d'Este avait éprouvé cette arrogance de la part de l'amiral de Castille, ambassadeur de Philippe IV, et il n'avait plus pu parcourir les rues de Rome sans être entouré d'une bande de spadassins ². Après plusieurs offenses mutuelles, le duc de Modène se détermina enfin, au commencement de septembre, à conclure une ligue avec la France. Il promit de joindre quatre mille fantassins et quinze cents cavaliers, à un nombre égal de Français qui devaient débarquer à Piombino, et traverser la Toscane et l'État de Reggio. Cette petite armée passa en effet le Pô à la fin de septembre, et entra dans la Lombardie espagnole. Elle n'y fit point cette année de progrès considérables; le marquis de Caracena, gouverneur de la Lombardie, l'arrêta sur les rives du Pô, lui coupa les vivres, et la contraignit bientôt à s'enfermer dans Casal Maggiore, où elle passa l'hiver ³.

Au fait, c'étaient les mauvais ministres de Philippe IV qui étaient les vrais alliés de la France; c'étaient eux dont le gouvernement oppressif contraignait à la rébellion, l'un après l'autre, tous les peuples qui avaient été réunis sous le sceptre de Castille. Nous avons vu comment la Catalogne et le Portugal s'étaient détachés de la monarchie; désormais c'était le tour des États italiens: deux révolutions terribles, l'une à Palerme, l'autre à Naples, furent sur le point d'enlever les deux royaumes de Sicile aux descendants de Charles-Quint,

¹ Fontenay Mareuil, t. II, p. 323-352. — Botta, Storia d'Italia, l. XXIII, p. 303.

² Muratori, t. XV, p. 333. — G. Gualdo, l. IV, p. 140.

³ *Ibid.*, p. 349. — Du Plessis, t. LVII, p. 256. — G. Gualdo, l. V, p. 229. — Traité d'alliance à Gênes, 1^{er} septembre 1647. Traités de paix, t. III, art. 296. p. 351.

et portèrent des coups funestes au gouvernement déjà chancelant de Philippe IV.

Tous les genres d'oppression pesaient à la fois sur les Deux-Siciles ; plus la nature avait été prodigue envers ce beau pays, et plus ses maîtres avaient cru pouvoir l'accabler d'impôts. D'ailleurs les Espagnols, dans leur ignorance des principes d'économie politique, avaient toujours choisi entre toutes les taxes celles qui faisaient le plus souffrir le peuple, pour l'argent qu'elles rendaient au fisc. Tous les objets nécessaires à la vie, la farine, la viande, le vin, l'huile et le fromage, payaient des droits d'entrée exorbitants aux portes des villes ; mais les nobles, les prêtres et les divers agents du fisc en étaient exempts ; beaucoup de communautés jouissaient d'exemptions pareilles, en sorte que la perception, au milieu de tous ces privilèges, était confuse, compliquée, arbitraire et vexatoire. Dans ces beaux pays où la Providence a traité l'homme d'une main si libérale, rien n'était si fréquent que de voir des pauvres souffrir et mourir de la faim. En même temps, à côté des vexations du fisc, les nobles et les grands exerçaient les leurs. Les privilèges féodaux étaient tous devenus plus rigoureux sous la domination espagnole ; quiconque pouvait marcher entouré de spadassins, de *bravi* armés de poignards et de pistolets, ne reconnaissait d'autre règle que ces caprices. Les tribunaux étaient également accessibles à la vénalité et à la crainte ; ils fermaient les yeux sur les forfaits des grands, et ils croyaient n'être appelés qu'à faire trembler le peuple et le maintenir dans l'obéissance par leur cruauté. Leur pouvoir ne s'appuyait pas sur les lois, mais sur la torture, sur d'horribles cachots et de plus horribles supplices. Le recours aux gouverneurs, aux vice-rois espagnols était inutile : ils se croyaient appelés à soutenir la gloire du monarque qu'ils représentaient par un orgueil insultant, et une dureté inflexible ; ou, s'ils paraissaient céder à une explosion populaire, l'expérience avait appris que leur perfidie égalait leur cruauté, et qu'ils manquaient effrontément aux promesses les plus solennelles. L'expédition des Français, l'année précédente, à Orbitello et à Piombino, avait infligé aux Deux-Siciles une souffrance nouvelle. On avait désolé les familles en levant par force des soldats et des matelots ; on avait désolé ensuite les villages où on les avait cantonnés, en ne mettant aucun frein à leur licence et leurs brigandages.

Le marquis de Los Velez était vice-roi de Sicile ; il était timide aussi bien que cruel : quand il entendit le peuple de Palerme se plaindre de

la faim, parce qu'une sécheresse sans exemple avait fait périr les blés de l'année précédente et commençait déjà à faire sécher sur pied ceux de cette année ; tandis que le prix des farines augmentait chaque jour, il donna l'ordre aux boulangers, sous peine de la vie, de vendre le pain à perte. Bientôt, comme on devait s'y attendre, le blé disparut absolument des marchés, et il fallut alors augmenter le prix du pain pour faire revenir les farines. Précisément dans ce moment des pluies abondantes avaient sauvé les moissons, en sorte que le peuple criait que Dieu leur avait envoyé l'abondance, et le vice-roi la disette. Un premier soulèvement, le 20 mai 1647, détruisit le prétoire, et mit en fuite le magistrat au nom duquel ces ordres imprudents avaient été donnés. Un second soulèvement, le lendemain, fut dirigé contre Los Velez lui-même, et lui causa tant de terreur qu'il abolit les nouvelles gabelles, qu'il rendit au peuple le droit d'élire ses magistrats, qu'il accorda un pardon complet à tous les criminels arrachés des prisons, et une amnistie à tous ceux qui avaient pris part au soulèvement ¹.

L'élection populaire porta à la tête du peuple de Palerme un homme de cœur et de talent, Joseph de Lesi, ou d'Alessio, doreur de cuirs, qui, élevant ses pensées plus haut qu'une insurrection accidentelle pour le prix du pain, voulut profiter de l'état de révolution où se trouvait la Sicile pour lui faire recouvrer ses anciennes libertés, et pour l'arracher au despotisme du ministère espagnol, tout en conservant la souveraineté au roi d'Espagne. Dans un conseil populaire assemblé dans l'église de San Giuseppe, il demanda le rétablissement des privilèges accordés à la Sicile par le roi don Pedro, l'abolition de tous les impôts postérieurs au règne de Charles-Quint, l'exclusion des Espagnols de tous les emplois de confiance dans le royaume, et l'abandon aux seules troupes siciliennes de la garde de la Sicile. Bientôt les principales villes de l'île prirent part au mouvement populaire : Catane, Agrigente, Syracuse, Trapani et la plupart des autres voulaient faire cause commune avec Palerme ; Messine seule se sépara de la ligue nationale ; cette grande ville, toujours jalouse de la capitale, ne manquait jamais d'embrasser un parti contraire au sien. La populace de Messine abolit bien les gabelles, mais c'était au cri de « vivent les Espagnols ! » La noblesse, en même temps, dans toute l'île, se séparait d'avec le peuple, et

¹ Gal. Gualdo, p. IV, l. IV, p. 159. — Botta, Storia d'Italia, l. XXIV, p. 515-519. — Muratori, t. XV, p. 336. — Storia d'Italia di Luigi Bossi, t. XVIII, l. X, c. 41, p. 148. — Montglat, t. L, p. 75.

protestait de son dévouement au roi. Le marquis de Los Velez profita de ces divisions pour faire répandre contre Joseph d'Alessio des soupçons et des calomnies. Il l'accusa d'avoir vendu la Sicile à la France, et d'avoir déjà invoqué les secours d'une flotte française. Il est bien probable qu'Alessio tournait ses regards de ce côté : la Hollande, la Catalogne, le Portugal avaient trouvé la France prête à les assister dans leur rébellion ; c'étaient des faits connus également dans toutes les classes du peuple. Le chevalier Paul, qui commandait une flottille française destinée à protéger les acquisitions récentes dans la mer de Toscane, était parti de Piombino le 1^{er} avril, avec cinq vaisseaux de haut bord ; il avait été porté par un vent frais dans le golfe de Naples, et pendant sept jours il avait répandu l'alarme sur ces côtes et canonné la flotte napolitaine ¹.

Toutefois, ce voisinage des Français avait réveillé contre eux les préjugés nationaux et le crédit d'Alessio sur la populace baissa, dès qu'elle commença à croire qu'il s'entendait avec eux. Los Velez faisait agir contre le nouveau capitaine général, Alessio, tous ceux sur lesquels il exerçait quelque influence, le grand inquisiteur, les prêtres, les moines, et toute la noblesse. On profitait de ses vertus mêmes pour le perdre : il avait réprimé vigoureusement le désordre ; il n'avait permis ni vol, ni vengeances, ni insultes privées : sa conduite et son langage étaient plutôt ceux d'un prince légitime que d'un démagogue ; l'amour du pouvoir et le goût de la pompe l'avaient séduit, et on le voyait traverser la ville en carrosse avec une garde. Au mois d'août, il voulut faire punir un pêcheur pour un vol qu'il avait commis. Le vice-roi excita tous les pêcheurs à prendre parti pour leur confrère : la noblesse se joignit à eux ; les seuls corroyeurs demeurèrent fidèles à leur chef : sa maison fut forcée le 22 août ; il en fut arraché, et massacré avec son frère et douze de ses compagnons. Los Velez mourut le 15 novembre suivant : le cardinal Trivulzio, qui lui fut donné pour successeur, promit une amnistie et des principes nouveaux de gouvernement ; mais bientôt on eut lieu de reconnaître que le vice-roi était aussi dur et aussi perfide que son prédécesseur ².

Le royaume de Naples était plus peuplé, plus puissant et plus riche que celui de Sicile, mais l'oppression y était plus intolérable encore.

¹ Gal. Gualdo. p. IV, l. IV, p. 157.

² *Ibid.*, p. 166. — Botta, l. XXIV, p. 520-534. — Muratori, t. XV, p. 338.

Dans les treize années qui s'étaient écoulées de 1631 à 1644, les deux vice-rois, Monterey et Medina, avaient tiré de ce royaume cent millions d'écus. Le dernier disait qu'il savait bien que Naples tourmente quiconque ne la tourmente pas, aussi se flattait-il de n'y avoir pas laissé dans la bourgeoisie quatre familles assez riches pour dîner à table. Alfonse Enriquez, amiral de Castille, qui lui succéda, voulut user de plus de modération, mais le 11 février 1646, il fut remplacé par don Rodrigue Ponce de Léon, duc d'Arcos, le plus inexorable de ces tyrans subalternes qu'envoyait le grand tyran de Castille dans les royaumes qui lui obéissaient. Celui-ci dépêcha aussitôt dans les provinces de nouveaux collecteurs, pour en exprimer plus d'argent ; mais ces agents du fisc, dans plusieurs villes et plusieurs villages, ne trouvèrent pas un meuble qu'ils pussent saisir, un lit où ils pussent reposer eux-mêmes. De malheureux habitants ayant recouru à l'un des ministres pour lui exposer qu'il ne leur restait plus rien qu'ils pussent vendre afin d'acquitter leurs taxes, il leur avait répondu avec une insultante dérision : « Hé ! que ne vendez-vous l'honneur de vos femmes et de vos filles ? » Mot funeste que tout le peuple répéta bientôt. A plus d'une reprise, les provinces tentèrent d'envoyer à Madrid quelque religieux, quelque moine qui exposât au roi leurs souffrances ; mais la police en était toujours avertie à temps pour l'empêcher d'arriver jusqu'à Madrid. Les habitants de beaucoup de villages de la Pouille et de la Calabre abandonnèrent leurs maisons et leurs champs pour s'enfuir en Turquie, où l'oppression n'était pas si intolérable, et les collines, autrefois couvertes d'oliviers et de vignes, les champs qu'avaient longtemps sillonnés les charrues, furent rendus au désert ¹.

Ce fut au milieu de cette détresse que le duc d'Arcos demanda une taxe nouvelle d'un million d'écus pour la guerre des *Presidi*. Toutes les matières imposables étaient déjà tellement surchargées qu'on ne savait où en découvrir une nouvelle. Enfin, le vice-roi proposa de lever un impôt sur les fruits, qui, dans cette terre fertile, étaient la grande et dernière ressource des nécessiteux : l'édit fut proclamé, les baraques des collecteurs furent élevées dans les places publiques ; mais une indignation générale se manifesta parmi le peuple, lorsqu'il se vit poursuivi jusque dans le dernier aliment avec lequel il pouvait assouvir sa faim. Les paysans qui apportaient des figues au marché de Naples, et

¹ Botta, Storia d'Italia t. V, l. XXIV, p. 536-539. — Hist. del Conte Gualdo, l. V, p. 210. — Giannone, Histoire de Naples, t. IV, l. XXXVII, c. 1 et 2, p. 504.

auxquels on demandait de faire l'avance de l'impôt, renversèrent leurs paniers le 7 juillet 1647, les foulèrent aux pieds, et jurèrent qu'ils ne payeraient pas ; un marchand de poissons, Thomas Agnello, ou Mazaniello d'Amalfi, que les jeunes gens avaient déjà élu pour capitaine des combats simulés par lesquels on avait coutume de célébrer la fête de Notre-Dame des Carmes, se mit à la tête de l'insurrection. Il était âgé de vingt-quatre ans seulement ; il allait pieds nus, le corps à moitié couvert de méchants habits, et la tête coiffée d'un bonnet rouge ; mais son esprit élevé, son noble caractère, sa belle figure, son courage et son éloquence populaire l'avaient rendu cher à tous ceux qui fréquentaient les marchés. Le bureau des percepteurs fut brûlé par les insurgés ; bientôt tous les autres bureaux des gabelles le furent également ; les gardes furent désarmées, et leurs armes passèrent aux mains de la populace. Le duc d'Arcos n'eut d'autre ressource que de se réfugier au Château-Neuf. Presque tous les habitants de Naples avaient pris part à l'insurrection : bientôt ils furent joints par des bandes armées qui arrivaient de toutes les campagnes voisines. La force populaire passait déjà cinquante mille hommes ; un patriote apporta aux insurgés le diplôme original du privilège que Charles-Quint avait accordé au royaume de Naples, par lequel il conservait ses anciennes libertés, et il le garantissait des oppressions du fisc. La voix unanime du peuple demanda que ce privilège devînt l'unique loi du pays ¹.

Mazaniello ne quitta point le costume de la dernière classe du peuple ; il ne voulait rien, il n'accepta rien pour lui-même ; mais il demanda au vice-roi, au cardinal Filomarini, archevêque de Naples, qui avait offert sa médiation, aux princes napolitains qui s'interposaient pour arrêter la fureur du peuple, la confirmation du privilège de Charles-Quint, l'abolition de toutes les taxes nouvelles établies au mépris des droits nationaux, et une amnistie universelle. Cependant le palais du vice-roi avait été forcé ; tous ses meubles, brûlés sur la place publique ; les troupes étrangères que le duc d'Arcos avait appelées avaient été désarmées ou mises en déroute par les Napolitains, qui avaient trouvé des fusils chez les armuriers, et qui, dans la tour de San Lorenzo, dont ils s'emparèrent, se saisirent de dix-huit pièces de canon. La sédition avait duré du dimanche au mercredi ; un grand nombre de palais avaient été pillés, plusieurs nobles avaient été massacrés ; cinq cents bandits

¹ Botta, l. XXIV, p. 542. — Muratori, t. XV, p. 542. — Gualdo, l. V, p. 211. — Bossi, t. XVIII, l. V, c. 41, p. 152.

à cheval, qui s'étaient présentés comme venant se ranger sous les drapeaux du peuple, mais parmi lesquels le duc d'Arcos avait gagné des assassins, avaient été introduits dans l'église des Carmes pour rendre hommage à Mazaniello : tout à coup plusieurs coups d'arquebuse, partis de leur bataillon, furent dirigés sur le pêcheur capitaine du peuple ; il ne fut point atteint, et les insurgés, indignés de cette trahison, massacrèrent presque tous les bandits. Alors le duc d'Arcos céda ; par l'entremise du cardinal Filomarini, un traité fut conclu, dans lequel toutes les demandes de Mazaniello furent accordées. Le vice-roi lui envoya de magnifiques présents que le pêcheur ne voulut point accepter ; mais il ne put refuser d'assister au palais à un festin de réconciliation. Il est probable que les Espagnols profitèrent de cette occasion pour troubler sa raison par quelque breuvage. Quand il se releva de table, sa tête était perdue. Il est vrai que la jouissance seule de l'absolu pouvoir suffit pour renverser une tête faible. Mazaniello publia, coup sur coup, des ordres bizarres, toujours sous peine de la vie. Le peuple, d'abord enthousiaste, parut bientôt étonné, puis rebuté par ces actes d'extravagance et de cruauté ; du samedi 15 au mardi 16 juillet, le duc d'Arcos remarqua avec joie que les traits de folie de Mazaniello devenaient toujours plus marqués, et que la bande qui le suivait diminuait d'heure en heure. Enfin comme il prenait quelque repos le 16 au matin, dans le couvent des Carmes, les satellites du duc d'Arcos enfoncèrent la porte, le tuèrent à coups d'arquebuse, et traînèrent son corps dans les rues ¹.

Le duc d'Arcos se croyait vainqueur ; il avait expédié des courriers en Espagne, à Rome, à Milan, en Sicile, pour porter l'heureuse nouvelle de cet assassinat. Il avait autorisé les boulangers à réduire le pain, qui devait peser quarante onces, à vingt-huit onces seulement. C'est l'usage à Naples que le pain varie de poids et non pas de prix. Cette altération causa un nouveau soulèvement ; les boutiques des boulangers furent saccagées, et le peuple s'écriant que Mazaniello n'aurait jamais permis une telle exaction, alla relever son corps du lieu où il avait été jeté et lui fit de magnifiques funérailles. Le 21 août, une insurrection plus violente encore éclata contre le duc d'Arcos ; il fut obligé de se réfugier au Château-Neuf qui fut assiégé par tout le peuple, tandis que les Espagnols, épars dans la ville, furent massacrés. Don François de

¹ Conte Gal. Gualdo, p. IV, l. V, p. 216-226. — Carlo Botta, t. V, l. XXIV, p. 355. — Muratori, t. XV, p. 355.

Toralto, prince de Massa, fut nommé capitaine du peuple, distinction qui, au bout de deux mois, lui coûta la vie, lorsqu'on reconnut qu'il profitait de la confiance des Napolitains pour servir les Espagnols. Le vice-roi effrayé céda sur tous les points : il confirma, le 7 septembre, les capitulations qu'il avait accordées ; il les confirma de nouveau le 4 octobre, lors de l'arrivée de don Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV, avec une flotte espagnole, et à cette occasion il obtint que le peuple posât enfin les armes. La ville était dans l'allégresse : la cour d'Espagne avait confirmé le privilège de Charles-Quint, et un fils du roi était venu en donner lui-même la garantie. Le lendemain les élus du peuple furent introduits à l'audience du vice-roi : à l'instant les portes du palais furent fermées ; les canonniers espagnols étaient partout à leurs pièces dans les trois châteaux qui commandent la ville, et sur les vaisseaux de don Juan ; à un signal donné ils ouvrirent un feu épouvantable sur Naples, foudroyant cette multitude qui s'était rassemblée dans la confiance de la paix et de la réconciliation. Puis don Juan descendit à terre, à la tête de quelques milliers d'Espagnols, résolu à exterminer une populace qui s'était montrée si remuante. Il rencontra en elle plus de bravoure qu'il n'en avait attendu. Bientôt les rues furent barricadées ; des fenêtres et du haut des toits, les pierres et les tuiles commencèrent à pleuvoir sur les Espagnols ; leurs divers postes furent enlevés l'un après l'autre ; les portes de la ville leur furent reprises ; les trois châteaux leur demeurèrent seuls, et ils s'y retirèrent faisant éloigner la flotte et cesser le feu ; mais quoiqu'ils arborassent le drapeau blanc, les Napolitains étaient déterminés à ne plus se fier à eux, après tant de perfidie : les combats continuèrent, et le 22 octobre, don François de Toralto, dont on reconnut les trahisons, fut tué, et le peuple élut pour son capitaine général, Gennaro Annese, arquebusier de son métier, qui avait déjà montré quelque connaissance des affaires de la guerre et de la politique, encore qu'il ne sût pas lire¹.

Jusqu'alors les Napolitains n'avaient songé qu'à remettre en vigueur les anciennes lois, les anciens privilèges de leur monarchie : ils avaient protesté de leur fidélité à Philippe IV, tout en combattant ses avides et cruels représentants ; mais la perfidie des Espagnols, si souvent éprouvée, ne leur permettait plus de mettre en eux aucune espérance.

¹ Gal. Gualdo, p. IV, l. VI, p. 270-281. — Carlo Botta, Storia d'Italia, l. XXIV, p. 558. — Muratori, p. 547. — Mém. du duc de Guise, t. LV, l. I, p. 115. — Madame de Motteville, p. 304.

Il était temps de secouer absolument leur joug, de s'adresser aux Français, leurs éternels rivaux, pour trouver en eux un appui, et d'organiser un gouvernement national. D'un bout à l'autre de l'Italie, le nom de république est toujours cher ; c'est toujours dans une république que les Italiens mettront tout espoir de liberté, de prospérité et de gloire. Gennaro Annese fit donc proclamer la république : le crucifix fut mis à la place du portrait du roi d'Espagne ; toutes les provinces du royaume furent invitées à s'organiser à l'imitation de la capitale, et les députés des villes, élus par des municipalités d'origine populaire, durent se rassembler à Naples ; on les invitait à se former sur l'exemple des états généraux de Hollande, pour concourir à la souveraineté ¹.

Mais en tout temps comme aujourd'hui, un peuple en révolution cherche son modèle dans les choses existantes. Le caractère distinctif de la république de Hollande, c'était son chef militaire. Les Napolitains sentirent le besoin d'avoir un personnage d'un rang distingué, comme le prince d'Orange, pour donner un centre et de la consistance au gouvernement ; au lieu de devoir sa grandeur aux seuls suffrages populaires, et d'être élevé ou renversé par leurs caprices, ils voulurent qu'il commandât leurs milices avec une réputation acquise de bravoure et de science militaire, avec cet éclat d'un grand nom, nécessaire alors, surtout pour se faire obéir ; qu'enfin il courbât ou réconciliât l'orgueil de la noblesse napolitaine, alors conjurée tout entière contre la nouvelle république. Dès le temps même de Mazaniello, les yeux des Napolitains se portèrent sur le duc de Guise, à ce qu'assure celui-ci : ils entrèrent en correspondance avec lui, et le duc de Guise fut le premier à donner au peuple de Naples le titre de Royale République ².

Henri de Lorraine, duc de Guise, était le même homme qui, étant encore archevêque de Reims, s'engagea dans la guerre civile terminée par le combat de la Marfée ; il passait alors pour marié avec Anne de Gonzague, sœur de la nouvelle reine de Pologne ; elle-même se faisait appeler duchesse de Guise ; toutefois, dans l'exil qui suivit la ruine de son parti, il épousa, le 11 novembre 1641, une riche veuve des Pays-Bas, la comtesse de Bossu, tandis qu'Anne de Gonzague, qui était revenue en France et avait repris son nom, épousa, en 1643, un des plus jeunes fils du dernier électeur palatin ; bientôt elle se rendit

¹ Conte Gualdo, p. IV, l. VI, p. 283. — Botta, Storia d'Italia, l. XXIV, p. 362. — Muratori, p. 348.

² Mém. du duc de Guise, t. LV, l. I, p. 89. — Gualdo, l. VI, p. 283.

célèbre dans les factions sous le nom de princesse palatine. Le duc de Guise n'avait pas été plus fidèle à la comtesse de Bossu qu'à elle. Ayant obtenu le 5 septembre 1644 des lettres d'abolition, il revint à la cour d'Anne d'Autriche, laissant sa femme à Bruxelles. Après avoir aimé madame de Montbazou et s'être battu pour elle contre Coligny, il s'attacha à mademoiselle de Pons, une des filles d'honneur de la reine ; il promit de l'épouser, et au moment de l'insurrection de Naples, il était à Rome depuis la fin de 1646, pour solliciter son divorce d'avec la comtesse de Bossu : la signora Olimpia, belle-sœur du pape, qui ne refusait jamais les présents, lui donnait des espérances ; mais Innocent X craignait d'offenser l'Espagne qui protégeait la comtesse, et l'affaire traînait encore. Le duc de Guise, alors âgé de trente-trois ans, avait fait comme volontaire les campagnes de 1644 et 1645 ; il s'y était fait remarquer par une bravoure qui allait jusqu'à la plus folle témérité ; mais il n'avait jamais commandé, et il n'avait aucune expérience de la guerre : cela n'empêchait point les femmes de le regarder comme le plus parfait modèle des anciens paladins. Guise se recommandait aux Napolitains comme issu de la maison de Lorraine, à laquelle la fille aînée du roi René avait porté, il y avait deux cents ans, des droits prétendus sur Naples. Il espérait, en conséquence, réveiller dans le royaume l'ancienne faction des Angevins. Il offrait de se dévouer à la nouvelle république ; mais à ses yeux méditer de la trahir pour monter sur le trône, loin d'être un projet honteux, prouvait seulement un noble amour de la gloire ¹. « La proposition de se mettre en république, étoit, » dit-il lui-même, un leurre agréable : la noblesse par là, espérant » d'avoir la principale part au gouvernement, à l'exemple de Venise, » et le peuple se persuadant de l'en exclure, à l'imitation des Suisses. » Ainsi, les deux partis, se battant dans l'opinion de rencontrer ce qu'ils » désiroient, travailleroient à chasser les Espagnols ; après quoi il seroit » aisé de changer la forme du gouvernement, sans qu'ils prissent » jalousie de la France ². »

Ce fut immédiatement après le massacre du prince de Massa, que deux députés napolitains présentèrent à Rome, au duc de Guise, dans l'hôtel de Fontenay Mareuil, l'ambassadeur de France, et en présence de trois cardinaux attachés à la France, deux lettres, l'une signée *le*

¹ Notice sur le duc de Guise, t. LV, p. 1-15. — Tallemant des Réaux, t. IV, p. 197. — Madame de Motteville, t. XXXVII, p. 202 et 506.

² Guise, l. I, p. 98.

peuple de Naples et son royaume, l'autre de Gennaro Annese, généralissime et chef de ce peuple, qui invitaient « son altesse le duc de » Guise à vouloir être le défenseur du peuple, comme l'est aujourd'hui » en Hollande M. le prince d'Orange. » L'ambassadeur de France autorisa Guise à accepter cette charge, et le cardinal Michel Mazarin lui promit au nom de son frère le secours d'une flotte, de troupes de débarquement, d'argent, de munitions de guerre et de vivres ¹. Sans attendre ces secours, Guise s'embarqua le 15 novembre à Fiumicino, sur une petite felouque, avec une suite de vingt-deux personnes, quelques milliers de pistoles qu'il avait empruntées et quelques barils de poudre ². A la vue de la flotte espagnole, il se sépara de quelques autres felouques qui l'avaient accompagné, et se dirigeant droit sur Naples, en plein jour, comme s'il était au milieu de ses amis, il passa tout près des Espagnols, et gagna la terre, le vendredi 15, sur les onze heures, au milieu des décharges de toute leur artillerie, qui tira sur lui dès qu'elle le vit changer de direction ³.

Guise fait la peinture la plus lamentable de l'état où il trouva la ville de Naples, de la tyrannie de Gennaro Annese, de sa brutalité, de son ignorance, des richesses accumulées dans sa cuisine, fruit du pillage de tous les palais, tandis qu'il ne voulait manger et ne laissait manger à Guise que les mets apprêtés par sa femme ; de sa terreur continuelle d'être ou empoisonné ou assassiné dans sa forteresse de la tour des Carmes ; de l'abandon de toute cette populace qui s'était d'abord armée pour lui, et qui se trouvait réduite à cinq mille hommes, et à une troupe de quelques centaines de lazari ou bandits, qui faisaient trembler tous les autres. Les auteurs italiens font concevoir une opinion plus favorable d'Annese, plus mauvaise de Guise, qui manifestait déjà ses prétentions à la royauté, sa prédilection pour la noblesse, ses entreprises sur toutes les jolies femmes, sans se soucier ni de la fidélité qu'il avait promise à mademoiselle de Pons, ni du ressentiment qu'il excitait chez les pères ou les maris des dames napolitaines. Il réussit cependant à ranimer pour quelque temps l'enthousiasme populaire, à trouver des armes, de la poudre, de l'argent, à organiser plus régulièrement quelques corps parmi les insurgés, et enfin à reprendre les uns après les autres les divers postes que les Espagnols occupaient dans la ville et

¹ Mém. du duc de Guise, l. VI, p. 123-128.

² *Ibid.*, l. II, p. 165.

³ *Ibid.*, p. 171. — Gualdo, l. VI, p. 284.

dans les faubourgs. Enfin, le 15 décembre, il se mit en campagne; et le 3 janvier 1648, il se rendit maître d'Aversa, dont la noblesse avait fait son quartier général. Il s'empara aussi du faubourg de Chiaia, qui coupait à la garnison des châteaux toute communication avec la campagne. Les villes de Nola et d'Avellino avaient ouvert leurs portes à ses lieutenants, et les provinces de Salerne et de la Basilicate s'étaient déclarées pour lui ¹.

(1648.) Le duc de Guise, dans ses mémoires, proteste qu'il n'agissait point pour lui-même et qu'il n'aspirait point à la royauté; cependant l'opinion contraire prévalait à Naples; le peuple, qui s'était déclaré pour lui, le salua plusieurs fois du nom de roi, et la noblesse, avec laquelle il cherchait à former des liaisons, voyait en lui un prétendant au trône. C'était également la pensée de Mazarin, qui se défiait de Guise comme d'un factieux qui avait pris les armes contre Richelieu, qui de plus le croyait trop léger, trop étourdi, trop inconséquent pour conduire à bien une aventure où il s'était jeté en volontaire. Le marquis de Fontenay, ambassadeur à Rome, au lieu de le seconder, intriguait contre lui: il voulait ranimer dans le royaume la faction des Angevins, mais c'était pour donner la couronne de Naples à Louis XIV, et non à un aventurier lorrain. Le duc de Richelieu se présenta dans la baie de Naples avec une flotte de vingt-sept vaisseaux français et quelques brûlots, mais elle n'attaqua point la flotte espagnole qu'elle aurait pu aisément détruire; elle n'apporta ni l'argent, ni les armes, ni les vivres que Guise avait demandés. L'abbé de Baschi, chargé par le duc de Richelieu de se rendre auprès de Gennaro Annese et du duc de Guise, s'adressa au premier comme au seul chef du peuple de Naples, et ce fut à lui qu'il remit le peu de poudre qu'il avait fait porter à terre. Il embarrassa Guise par ses intrigues; il le compromit en lui faisant proposer de nommer immédiatement le sénat de la nouvelle république: puis, tandis que Guise voyait son autorité dépérir entre ses mains, Richelieu, sans avoir rien fait, repartit avec sa flotte pour Porto-Longone, sous prétexte d'y aller chercher de l'eau ².

Il n'est pas facile de concilier les récits contradictoires et fort détaillés que nous avons sur les suites de la révolution de Naples; le plus grand

¹ Mém. du duc de Guise, t. LV, l. II et III. — Gualdo, l. VI, p. 288-293. — Botta, l. XXIV, p. 365. — Muratori, p. 350.

² *Ibid.*, l. II, p. 304; l. III, p. 312-340. — Gualdo, l. VI, p. 287. — Botta, l. XXIV, p. 369. — Muratori, p. 349-332.

étonnement qu'on éprouve en les lisant c'est qu'elle ait pu se maintenir si longtemps. Si la France avait agi avec quelque zèle, quelque intelligence, rien n'aurait été plus facile que de chasser pour jamais les Espagnols du royaume de Naples. Ceux-ci étaient si faibles qu'ils ne tirèrent aucun parti ni de l'anarchie effrayante où était tombée la ville, sans cesse pillée par ses chefs populaires, ni des fautes du duc de Guise, ni de la retraite du duc de Richelieu. Ils sentirent toutefois la nécessité d'apaiser le ressentiment d'une nation qu'ils avaient si cruellement offensée ; et dans ce but ils engagèrent le duc d'Arcos à se démettre de sa vice-royauté en faveur de don Juan d'Autriche, qui annonça que son père l'avait chargé de pardonner aux Napolitains. Mais ceux-ci se souvenaient qu'au moment où il venait d'annoncer un précédent pardon, il avait fait tirer sur le peuple désarmé. D'ailleurs le duc d'Arcos, en s'embarquant le 26 janvier, avait donné de nouvelles preuves de sa férocité : il avait fait étrangler les deux élus du peuple qu'il retenait prisonniers dès le commencement de la révolution, ainsi que le frère de Mazaniello, et il avait fait jeter leurs corps dans les fossés du château ¹.

Un nouveau vice-roi, le comte d'Ognate, auparavant ambassadeur à Rome, vint remplacer don Juan. Il n'avait à la bouche que des paroles de clémence et de pardon ; il n'eut pas de peine à entrer en traité avec les chefs des insurgés et des bandits que Guise était obligé d'employer pour la guerre, et que cependant, d'après son propre récit, il traitait avec une grande hauteur, leur cassant souvent son bâton sur les épaules, et les menaçant de les faire pendre. Gennaro Annese lui-même, assuré de sa grâce, promit de livrer la porte de Sant'Anna aux Espagnols, pourvu qu'on trouvât moyen de retenir pendant ce temps le duc de Guise hors de la ville. Le duc commençait à concevoir de meilleures espérances : il avait obtenu des avantages dans une foule de petits combats ; il apprenait que le royaume entier de Naples était en révolution, et que les Espagnols, dans les trois châteaux, éprouvaient une grande détresse. Tout à coup il fut averti, au commencement d'avril, que deux galères espagnoles s'étaient emparées de la petite île de Nisida, à deux cents pas de la pointe de Posilippo. Il s'y fit transporter le 6 au matin avec ses meilleurs soldats. C'était le moment que le comte d'Ognate avait attendu : Gennaro Annese lui livra la porte Sant'Anna et la grosse tour des Carmes, dont il avait fait sa forteresse. En même

¹ Mém. de Guise. l. III, p. 540-455 ; t. LVI, l. IV, p. 1. — Gualdo, l. VII, p. 555. — Botta, t. XXIV, p. 570.

temps, il fit répandre le bruit que c'était Guise lui-même qui avait vendu la ville aux Espagnols. Les Napolitains, se croyant trahis par tous leurs chefs, perdirent courage et n'opposèrent aucune résistance au nouveau vice-roi qui marchait à la tête des garnisons des trois châteaux, des matelots de la flotte et des gentilshommes royalistes. Le duc de Guise, apprenant le jour même que sa capitale était perdue, essaya, avec quelques Français, de se retirer par terre à Rome; mais poursuivi et arrêté près de Capoue, il languit quatre ans prisonnier en Espagne. Don Inigo Velez de Guevara, comte d'Ognate, demeuré vainqueur, se chargea alors d'enseigner à la capitale et aux provinces quelle foi elles devaient ajouter aux promesses et à la clémence espagnoles. Tous ceux qui avaient marqué de quelque manière dans la rébellion périrent dans les supplices; le plus souvent leurs enfants étaient égorgés avec eux, quelquefois on faisait grâce de la vie aux plus jeunes de ceux-ci, mais c'était après les avoir rendus incapables de perpétuer leur famille. Genaro Annese, témoin de ces boucheries qui étaient en partie son ouvrage, fut réservé pour être le dernier à périr sur l'échafaud ¹.

Pendant que les révolutions des Deux-Siciles ébranlaient la monarchie espagnole, le trône d'Angleterre était renversé par une révolution plus violente encore. Le roi Charles I^{er} avait été livré, le 30 janvier 1647, par l'armée écossaise, dans laquelle il avait cherché un refuge, aux commissaires du parlement. La discorde entre le parlement et l'armée lui avait donné plus tard l'occasion de s'échapper, mais c'était pour retomber dans l'île de Wight en une captivité plus dure. Son règne était fini, sa tête ne devait pas tarder longtemps à tomber sur l'échafaud (30 janvier, ancien style, 9 février 1649, nouveau style). Mais ces convulsions d'un État si rapproché n'affectaient point immédiatement la France; nous les rappelons seulement dans la confiance que nos lecteurs en savent plus sur elles que nous ne pourrions en dire ici. En France aussi, la régente éprouvait alors que le désordre des finances, le mépris pour les souffrances des peuples, et l'obstination à poursuivre une guerre sans objet, pourraient produire une révolution: mais l'été était destiné à la campagne des soldats contre les ennemis, l'hiver à celle des financiers contre le peuple; nous reviendrons sur celle-ci dans le chapitre suivant.

¹ Mém. du duc de Guise, t. LVI, l. IV et V, p. 1-240. — Gualdo, l. VII, p. 356-360; et l. VIII, p. 401-408. — Botta, l. XXIV, p. 377. — Muratori, t. XV,

Comme dans les années précédentes, la France en 1648 faisait agir ses armées en Flandre, en Allemagne, en Italie et en Espagne. Condé avait été renvoyé aux Pays-Bas, où il devait être secondé par les maréchaux de Gramont et de Rantzau. L'archiduc Léopold lui était opposé, avec les faibles moyens que pouvait lui fournir Philippe IV, privé, par la révolte des Deux-Siciles, de ses deux plus abondantes sources de revenus. Aussi son armée ne put entrer en campagne que longtemps après les Français ; grâce à ce retard, Condé put accomplir une marche difficile et dangereuse jusqu'à Ypres ; il n'avait à suivre qu'une seule route environnée de flaques d'eau à droite et à gauche, et qui formait un défilé perpétuel, pendant lequel il fallait montrer le flanc aux ennemis. Ceux-ci étaient maîtres des passages de la rivière la Lys, à Armentières et à Menin, et ils pouvaient choisir à leur gré, s'ils attaquaient les Français, de combattre l'avant-garde ou l'arrière-garde, séparées par une quantité prodigieuse de bagages ¹. Mais la révolte de Naples avait décidé du sort de la campagne de Flandre. Léopold, sans argent, sans munitions, sans vivres, perdit beaucoup de temps à tirer ses troupes de leurs quartiers ; et Condé arriva devant Ypres le 15 mai, sans avoir rencontré d'ennemis. Il investit cette grande ville ; la circonvallation, quoique longue de cinq ou six lieues, se trouva en défense le 19, et après une attaque hardie des Polonais au service de France, qui passèrent à la nage le fossé d'une demi-lune dont ils s'emparèrent, la place capitula le 29 mai. Il est vrai que pendant ce temps, Léopold, qui avait enfin pu mettre ses troupes en mouvement, avait surpris Courtrai, d'où Palluau, depuis maréchal de Clérambault, avait été tiré avec la plus grande partie de la garnison, pour le siège d'Ypres. Ce commandant avait en vain représenté le danger qu'on faisait ainsi courir à la ville d'où on le faisait sortir ².

Le prince de Condé confia à Rantzau une partie de son armée pour faire une tentative sur Ostende, tandis qu'avec le reste il travaillait à construire une forteresse dans Ypres. Rantzau fut battu, presque tous ses soldats furent tués ou faits prisonniers, et l'archiduc Léopold profita de ce que Condé s'était affaibli, pour pénétrer en France, menacer

p. 565. — Madame de Motteville, p. 543. — Montglat, t. L, p. 105. — La Hode, l. V, p. 184-191. — Giannone, l. XXXVII, c. 5, p. 525.

¹ Mém. de Gramont, t. LVI, p. 410.

² Gramont, t. LVI, p. 414. — Montglat, t. L, p. 96. — Gualdo, l. VII, p. 521, — Madame de Motteville, p. 565. — La Hode, l. V, p. 241.

Péronne et le Catelet, puis revenir sur Furnes, dont il s'empara le 5 août. Il prit encore Estaives, et il vint attaquer Lens. Pendant ce temps, d'Erlach amenait d'Allemagne quatre ou cinq mille hommes à Condé. Ce prince, malgré ce renfort, n'avait encore que quatorze mille hommes. Quoique son adversaire fût plus fort que lui, il marcha sur Lens, dans l'espoir de délivrer cette ville, mais le 19 août, Lens avait été pris sans avoir essuyé plus de cent coups de mousquet, et Léopold avait placé son armée sous les murs mêmes de sa conquête, dans une position rendue extrêmement forte par les taillis et les ravins qui l'entouraient. Condé reconnut qu'attaquer les ennemis dans cette position, c'était se faire battre de gaieté de cœur ; il ordonna donc la retraite le 20, mais en plein jour, avec des corps espacés de manière à pouvoir à toute heure recevoir la bataille. Cependant il y eut un moment où son arrière-garde se trouva trop éloignée du corps de bataille. Le général lorrain Beck s'en aperçut aussitôt, et il la chargea avec tant de vigueur, qu'il la mit en fuite. Le prince de Condé, qui accourut pour réparer le désordre, se vit en grand risque d'être pris, car son propre régiment l'abandonna honteusement. Heureusement Gramont avait fait faire volte-face à l'avant-garde, il rejoignit Condé, et, d'accord avec lui, il fit passer la seconde ligne devant la première, pour donner à celle-ci le temps de se remettre. Beck, de son côté, avait fait solliciter les généraux impériaux de profiter de ce premier succès pour livrer une bataille générale ; ils quittèrent donc leur forte position et s'avancèrent sur la hauteur même que les Français venaient d'abandonner. C'est là que la mêlée commença deux heures après le lever du soleil. Les Français, d'après l'ordre de Condé, reçurent le feu des Espagnols avant de tirer ; un grand nombre d'entre eux tombèrent, les autres ne donnèrent pas aux ennemis le temps de recharger leurs pièces ; ils s'élançèrent sur la ligne espagnole avec tant d'impétuosité qu'ils l'enfoncèrent. La seconde ligne tint un peu plus longtemps ; mais l'exemple de Condé animait ses soldats ; dix fois de suite il conduisit ses cavaliers à la charge, et il fit preuve d'autant de valeur dans le combat, qu'il avait montré de présence d'esprit, en réglant son ordre de bataille sous le feu même de l'armée qui l'avait attaqué. Jamais victoire ne fut plus complète ; le général Beck fut blessé à mort et fait prisonnier : le prince de Ligne, général de la cavalerie, fut pris avec tous les principaux officiers allemands ; on compta encore parmi les prisonniers tous les mestres de camp espagnols et italiens et cinq mille soldats ; trente-huit pièces de

canon, les ponts de bateaux et tout le bagage demeurèrent aux mains des vainqueurs ; trois mille morts couvraient le champ de bataille. Après cette éclatante victoire, Condé reprit Furnes le 10 septembre ; puis il reçut de la régente l'ordre de rentrer en France ¹.

Vers la fin de l'année 1647, l'électeur de Bavière avait déclaré au général suédois Wrangel, que d'après la conduite de ce général à l'égard de son frère, l'archevêque électeur de Cologne, il ne se regardait plus comme lié par l'armistice signé à Ulm ; en conséquence, les hostilités avaient recommencé entre les Bavaois et les Suédois, et le maréchal de Turenne était revenu du Luxembourg en Allemagne, pour soutenir ces derniers ². Turenne passa le Rhin à Mayence, pour rejoindre dans la Franconie Wrangel, Kœnigsmarck et les Hessois. Il y avait longtemps qu'il avait représenté à Mazarin que cette réunion leur assurerait la prépondérance, tandis qu'en agissant séparément, ils se faisaient battre en détail. En effet, la puissante armée des confédérés soumit l'une après l'autre les meilleures places de la Bavière. Le 17 mai, Turenne atteignit à Sommerhausen, à trois lieues d'Augsbourg, l'armée impériale qui se retirait : il enfonça et tailla en pièces l'infanterie qui gardait un défilé. Là fut tué Mélander, général qui avait quitté le service de la landgrave de Hesse, pour celui de l'Empereur ³. Piccolomini, qui prit le commandement à sa place, vint chercher, pour l'armée impériale, une protection sous le canon d'Augsbourg, et la Bavière tout entière fut ouverte aux ravages des Français et des Suédois jusqu'à la fin d'octobre, où les nouvelles du congrès de Munster firent cesser les hostilités. Kœnigsmarck cependant avait quitté Turenne ; il était entré en Bohême ; il s'était emparé le 26 juillet du petit Prague, une des trois divisions de cette ville, et il était sur le point d'attaquer les deux autres, quand l'ordre lui parvint aussi de faire cesser les combats ⁴.

En Italie, Navailles était assiégé dans Casal Maggiore par le marquis de Caracena, gouverneur de Lombardie : les vivres commençaient à lui manquer, et le maréchal du Plessis, arrivé auprès du duc de Modène, ne savait comment porter des secours aux assiégés, lorsqu'une crue d'eau inattendue facilita à ses barques le passage du Pô ; Casal Mag-

¹ Mém. de Gramont, t. LVI, p. 428. — Gualdo, l. VIII, p. 588. — Montglat, t. L, p. 100. — La Hode, l. V, p. 245.

² Gualdo, l. VI, p. 261. — Montglat, t. L, p. 65.

³ *Ibid.*, l. VII, p. 521-527.

⁴ *Ibid.*, l. VIII, p. 596. — Montglat, p. 89. — La Hode, l. V, p. 248.

giore fut délivré le 31 mai. Caracena fit une retraite précipitée ; mais ni du Plessis ni le duc de Modène n'étaient en état de profiter de sa timidité ; l'argent et les munitions de guerre, tout leur manquait , et ils ne purent point empêcher le gouverneur de la Lombardie d'élever un retranchement de plusieurs milles de longueur, qui leur fermait le Crémonois. Ce retranchement fut attaqué et forcé le 30 juin , lorsque le marquis de Villa avec cinq mille Piémontais eut rejoint le duc de Modène. Ce fait d'armes assez brillant ne porta aucun fruit. Les généraux n'étaient point d'accord ; ils assiégèrent Crémone contre l'avis du maréchal du Plessis. Le brave marquis de Villa fut tué à ce siège que les coalisés furent réduits à lever le 6 octobre, parce que Mazarin, manquant aux promesses qu'il leur avait faites, les avait laissés dépourvus de tout l'appareil militaire nécessaire à leurs succès ¹.

En Catalogne, on avait vu arriver, avec le titre de vice-roi, Michel Mazarin, cardinal de Sainte-Cécile, et frère du premier ministre ; mais ce moine sans jugement, que son frère avait comblé d'honneurs et de richesses, quitta sans congé Barcelone : il revint à Paris, puis à Rome ; il se rendit partout ridicule, et ce fut un grand soulagement pour son frère lorsqu'il mourut, neuf mois seulement après qu'il avait été revêtu de la pourpre ². Le maréchal de Schomberg le remplaça en Catalogne comme vice-roi. Après avoir donné le change aux Espagnols sur ses projets, le 10 juin il investit Tortosa. La flotte française lui apporta de Provence, par l'embouchure de l'Èbre, jusqu'au pied des murailles, les canons et les vivres dont il avait besoin. Pour faire diversion, don Francisco de Melo, qui commandait les troupes de Castille, entreprit le siège de Flix. Mais Schomberg, avec une partie seulement de son armée, marcha sur lui le 24 juin, et le força à une prompte retraite. Il revint ensuite contre Tortosa, qu'il prit d'assaut le 6 juillet et qu'il livra au pillage : la citadelle fut réduite à capituler le 15, Marsin y fut laissé pour gouverneur, et Schomberg rentra triomphant à Barcelone ³.

Ainsi, la France avait été victorieuse dans cette campagne, sur tous les théâtres de la guerre également ; à Lens en Belgique, à Sommer-

¹ Mém. du maréchal du Plessis Praslin, l. LVII. p. 261-287. — Gualdo, l. VIII, p. 411. — Monglat, t. L, p. 109. — Muratori, t. XV, p. 556. — La Hode, l. V, p. 245.

² Montglat, p. 111-115. — Gualdo, l. VII, p. 532.

³ Gualdo, l. VIII, p. 595. — Montglat, t. L, p. 112. — La Hode, l. V, p. 247. — Madame de Motteville, p. 424.

hausen en Allemagne, à Casal Maggiore en Italie, et à Tortosa en Espagne ; mais ces succès ne calmaient point l'ardent désir des Français pour la paix. Tous ceux qui avaient quelque connaissance des affaires affirmaient que Mazarin retardait cette paix pour la satisfaction de ses intérêts privés ; que Lyonne, secrétaire d'État aux affaires étrangères, et Servien, l'envoyé à Munster, qui avait le secret du ministre, s'attachaient à la rendre impossible ; tandis que le duc de Longueville, chef de la députation, et le comte d'Avaux étaient sur le point de conclure. Les alliés de la France ne pouvaient cacher leur impatience de ce que, sur chaque incident, Mazarin faisait naître des difficultés et des entraves. Aussi la Hollande signa son traité dès le 50 janvier 1648, et la Suède le 6 août, tandis que la France signa seulement le 24 octobre. Il faut convenir cependant que les tergiversations procédaient de la cour d'Espagne tout autant que de celle de France, et que les célèbres traités de Westphalie, qui jusqu'à nos jours ont servi de base au droit public de l'Europe, avaient exigé des négociations tellement compliquées, et devaient régler des intérêts si variés, qu'en les étudiant on juge avec moins de sévérité l'extrême lenteur qui y fut apportée.

La plus ancienne des querelles que les traités de Westphalie devaient terminer, était celle de l'Espagne avec les états généraux des Provinces-Unies. Non-seulement la paix du 50 janvier y mit un terme, après un siècle de combats ; elle substitua des liens de bienveillance, et un désir de protection mutuelle, à la longue rancune des deux nations qui s'étaient réciproquement fait tant de mal. Les Hollandais, dans leur insurrection contre l'Espagne, avaient d'abord été secourus par les huguenots français, plus tard par Henri IV, par Richelieu et par Mazarin : mais depuis longtemps ils s'apercevaient que la France ne les forçait à continuer la guerre que dans des intérêts purement français ; qu'elle les avait toujours empêchés d'accepter les traités de paix avantageux qui leur étaient offerts, et que le seul but qu'elle se proposait, en les excitant contre l'Espagne, était la conquête de la Belgique, qui donnerait aux Provinces-Unies un voisin bien plus redoutable que les Espagnols. Le traité de paix de Munster entre l'Espagne et les Provinces-Unies, qui reconnaissait l'indépendance de celles-ci (§ 1), et la liberté de leur commerce (§ 5 et seq.), préparait déjà à l'Espagne un allié futur ¹.

¹ Traités de paix, t. III. num. 299, p. 516. — Flassan, Hist. de la diplomatie franç., l. VI, p. 145. — Mém. de Brienne, t. XXXVI, p. 115. — Madame de Motteville, t. XXXVII, p. 209.

La négociation de la paix entre la France et l'Espagne présentait des difficultés infinies. La France avait reconnu la révolution de Portugal; l'Espagne ne voulait voir dans le roi Jean IV qu'un rebelle qu'elle désignait toujours sous le nom du duc de Bragance, et elle ne voulait point permettre que ses ambassadeurs fussent reçus au congrès. Pour lui rendre la pareille, la France n'y admettait pas non plus les ambassadeurs du duc de Lorraine, qui avait perdu ses États par zèle pour la maison d'Autriche. Louis XIII avait pris envers les Catalans des engagements sacrés; il les avait unis à sa monarchie, et avait juré de maintenir leurs libertés. Les ministres français faisaient, il est vrai, assez bon marché de ces serments; mais ils possédaient la Catalogne, et ne voulaient la céder que contre une compensation. L'Espagne ne voulait reconnaître aucun des effets de la guerre comme fondant un droit. C'était le règne de la violence: la paix devait le terminer, et rétablir chacun dans ses anciennes limites, d'après les traités antérieurs. La France répondait que par ces anciens traités elle avait cédé des droits bien réels; que si elle ne recueillait aucun bénéfice de ses victoires actuelles, elle ne devait non plus souffrir aucun préjudice de ses anciens revers, et qu'elle ferait revivre ses droits sur la Navarre et sur tout ce qu'elle avait cédé à Charles-Quint. Puisqu'un tel retour en arrière était impossible, il fallait accepter la décision des armes. Ainsi, Ferdinand III, l'empereur, subissait les conséquences de ses revers: il consentait à faire des concessions, parce qu'il ne voulait pas prolonger davantage la désolation des peuples qui lui étaient soumis, et hâter peut-être la ruine de son empire. Mais Philippe IV, qui avait éprouvé de bien plus grands désastres, qui voyait un royaume après l'autre se détacher de son empire, enfermé dans l'Escorial, ignorait presque ces calamités; il se croyait d'autant plus grand, d'autant plus magnanime, qu'il s'y montrait plus insensible, et l'on ne pouvait amener ni lui ni son ministre, don Louis de Haro, à reconnaître le joug de la nécessité. Enfin, on était demeuré d'accord de conclure, au lieu d'une paix, une trêve de trente ans, où l'on aurait pris pour base les possessions actuelles. Longueville et d'Avaux étaient prêts à signer: Servien, qui avait le secret de Mazarin, fit rompre la négociation à l'occasion du duc de Lorraine, dont les réclamations n'étaient pas encore reconnues¹. On crut que le ministre craignait les demandes d'économie et de réforme qui

¹ Flassan, *Hist. de la diplomatie*, t. III, l. VI, p. 146-153. — Brienne, t. XXXVI, p. 118. — Madame de Motteville, t. XXXVII, p. 555.

suivent toujours une pacification, et qu'il voulait se conserver la guerre d'Espagne, comme prétexte à ses malversations.

Les congrès de Munster et d'Osnabruck avaient encore la mission de rétablir la paix entre l'Empereur et l'Empire, la France et la Suède. Ces deux dernières puissances prétendaient avoir pris les armes pour défendre les libertés germaniques, et la Suède demandait que toutes les choses fussent rétablies en Allemagne sur le pied où elles étaient en 1618, quand la guerre de trente ans avait commencé ; c'est-à-dire, que le royaume de Bohême fût de nouveau électif, que l'électeur palatin et tous les autres princes protestants fussent rétablis dans leurs États et dignités, que la paix de religion de Passau fût de nouveau observée. De plus, la France et la Suède demandaient des indemnités pour leur intervention, et Servien, ministre de France, rappela au baron Oxenstiern, ministre de Suède, que les plénipotentiaires des deux États étaient convenus « de se relâcher sur les articles de l'intérêt public de » l'Allemagne, à proportion qu'on les satisferoit sur leurs intérêts particuliers ¹. » En conséquence il n'insista point sur les libertés de la Bohême, il reconnut le transfert de la dignité électorale au duc de Bavière, avec la cession du haut Palatinat ; il réclama seulement pour l'électeur palatin la restitution du bas Palatinat, avec l'érection d'un huitième électorat. Quant aux relations entre les deux religions, il prit pour base, comme le ministre suédois, la pacification de Passau.

Ces bases ayant été finalement agréées, la question des indemnités demeura seule. La Suède prétendait se faire céder toute la Poméranie et l'évêché de Brème, comme fief de l'Empire, et avec séance et voix délibérative dans ses diètes. C'est à peu près ce qu'elle obtint finalement par son traité avec l'Empire ². La France, de son côté, demandait que l'Empire lui cédât en toute souveraineté les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun, qu'elle occupait dès le temps de Henri II ; que l'Empire et la maison d'Autriche lui cédassent de plus les possessions de cette dernière sur le Rhin, savoir : la ville de Brisach, sur la rive droite, le landgraviat de la haute et de la basse Alsace, le Sundgau, et la préfecture provinciale sur les dix villes impériales situées sur la rive gauche. Il fut longtemps débattu dans les conseils de la régente, si les cessions que demandait la France seraient faites comme fiefs impériaux, en

¹ Flassan, l. VI. p. 150.

² Traités de paix, t. III, num. 501, p. 541.

obligeant le roi aux devoirs d'un membre de l'Empire, et en lui accordant en retour séance et voix délibérative dans les diètes. A ces conditions la France aurait pu exercer une grande influence en Allemagne, mais on trouva, d'autre part, que la dignité du roi s'accordait mal avec cette condition de vasselage. L'abandon de ces provinces par l'Empire fut donc complet, et en toute souveraineté. Toutefois les princes possédés en Alsace, les évêques de Strasbourg et de Bade, les ducs de Deux-Ponts, les comtes de Montbelliard et de Hanau, et les villes impériales conservèrent leur immédieteté et ne relevèrent que de l'Empire. Le traité de Munster accordait de plus à la France le droit de tenir garnison à Philipsbourg, il reconnaissait la cession de Pignerol à la France par le duc de Savoie, et il stipulait une indemnité pécuniaire de trois millions tournois que la France devait payer à la branche de la maison d'Autriche dépouillée du landgraviat d'Alsace ¹.

Toutes les parties aux divers traités de Westphalie s'engagèrent à maintenir contre qui que ce fût, sans distinction de religion, toutes les conditions de ces traités, promettant de se joindre à la partie lésée, et de l'aider de leurs conseils et de leurs forces, si dans trois ans, à partir du jour où elle aurait porté plainte, elle n'obtenait pas à l'amiable réparation de l'injure qui lui aurait été faite.

C'est ainsi qu'après trente ans de dévastations, l'effroyable guerre, qui avait ruiné tout le nord de l'Europe, fut terminée. La France et l'Espagne demeurèrent seules aux prises: mais la monarchie d'Espagne comprenait toujours les Pays-Bas, la Franche-Comté, la Lombardie, les Deux Siciles; elle renouvelait toujours ses attaques sur la Catalogne et sur le Portugal, en sorte que, sur presque tous les théâtres de la guerre, la France se trouvait toujours en face des mêmes ennemis.

¹ Traités de paix, t. III, num. 500, p. 528. — Flassan, l. VI, p. 170. — Brienne, t. XXXVI, p. 120. — La Hode, l. VI, p. 249-510. — Limiers, l. I, p. 166. — Larrey, t. I, p. 418. — Pufendorfi rer. Suec., l. XXI, cap. 210, p. 854.

CHAPITRE XXIII.

Union des compagnies souveraines pour réformer l'État. Les Barricades. Déclaration du 24 octobre. La fronde. Siège de Paris. Paix de Ruel. Nouvelles combinaisons des partis. Le prince de Condé offense tour à tour la cour et la fronde, Son arrestation. — 1648-1650.

Si pendant longtemps le ministère français avait cherché à perpétuer la guerre en Europe, s'il avait repoussé les ouvertures pacifiques qui lui étaient faites par le ministère espagnol, si Mazarin avait cru qu'il lui convenait de se réserver une guerre qui occupât les esprits les plus actifs du royaume, au moment de la pacification de l'Allemagne, et qui justifiait les mesures plus acerbes du fisc, la situation avait bien changé à la fin d'octobre 1648, au moment où le traité de Munster fut signé. A cette époque, le ministre, qui voyait se manifester contre lui dans le royaume une opposition plus violente, plus universelle qu'il ne l'avait jamais prévue, aurait bien voulu qu'il dépendît encore de lui de signer la paix avec le comte de Pagnaranda, même à des conditions beaucoup plus désavantageuses que celles qu'il avait repoussées. Il n'était plus temps : l'Espagnol évitait toute négociation ; don Louis de Haro connaissait l'avantage des circonstances ; il voyait la France prête à se précipiter dans la guerre civile, et il jugeait avec raison que le moment allait arriver où il pourrait se venger des secours toujours promis, souvent donnés, aux Hollandais, aux Catalans, aux Portugais, aux Siciliens et aux Napolitains ; aussi il ne voulait plus de paix avec ceux qui s'étaient montrés en toute occasion les ennemis de la maison d'Autriche.

En effet, la souffrance excessive que le poids des impôts avait infligée à la France et qui ruinait tour à tour son commerce, son agriculture et son industrie, avait causé un mécontentement si universel, qu'il devenait impossible d'y soumettre plus longtemps le peuple. Il y avait

eu dans l'assiette des taxes un mélange d'ignorance et de brutalité qui les rendait plus vexatoires et plus odieuses que la quotité de la contribution. Le gouvernement semblait ne prendre aucun souci de la reproduction future de la richesse ; il ne se demandait jamais comment celui à qui il avait tout pris, pourrait vivre, pourrait travailler de nouveau. La taille dans les campagnes se proportionnait au train d'agriculture du laboureur : c'était donc une pénalité attachée à son activité, à son industrie, un avertissement de réduire ses attelages, ses troupeaux, ses semailles, s'il ne voulait pas être ruiné. Ce capital rural était en même temps le gage de l'impôt : il était le premier saisi dès que la taille était en retard ; et comme tous les villageois étaient solidaires les uns pour les autres, quiconque faisait des avances à la terre était sûr de se voir enlever son bétail pour quelqu'un de ses plus pauvres voisins, quand ce n'était pas pour lui-même. La corvée le détournait de son travail agricole souvent au moment où il en avait le plus besoin ; la gabelle du sel et la capitation le forçaient à trouver de l'argent lorsqu'il ne savait où en prendre, et les poursuites inexorables du fisc ruinaient sans espoir ceux qui s'étaient laissé arriérer. Aussi les campagnes ne montraient plus que des habitants craintifs, déguenillés, faméliques, découragés du travail, et souvent moissonnés par la maladie et la misère. Les nécessités de la guerre auraient pu servir d'excuse à cette rapacité, si les prodigalités de la cour ne l'avaient pas rendue plus odieuse. Ce fut au plus fort de cette détresse que le ministre dépensa cinq cent mille écus pour monter l'Opéra au Palais-Royal ¹.

L'oppression n'était pas poussée au même excès dans les villes que dans les campagnes, mais elle était exercée sur des hommes plus à portée de faire entendre leurs plaintes et de se communiquer leurs ressentiments ; elle avait d'ailleurs toujours ce caractère d'inégalité, d'arbitraire et d'injustice qui ôte toute sécurité au contribuable et qui lui aigrit le cœur. La taxe des *aisés* leur enlevait tout à coup toutes leurs économies ; la vente d'offices bizarres que l'on créait sous prétexte de surveiller toutes les industries, les soumettait toutes à des monopoles oppressifs ; des droits d'aides étaient perçus aux portes de toutes les villes, sur presque tous les objets nécessaires à la vie. Ce furent ces derniers qui firent éclater la querelle entre la cour et le parlement. Le contrôleur général d'Emery inventa un nouveau tarif pour soumettre au

¹ Mém. de Guy Joly, t. XLVII, p. 11.

droit de consommation toute marchandise qui entrait dans Paris. L'édit du tarif fut enregistré par la cour des aides, dès le 10 décembre 1646 ¹.

Le contrôleur général avait prétendu qu'il suffisait de faire vérifier l'édit du tarif à la cour des aides, parce qu'il avait pour objet de modifier des droits temporaires dont la connaissance était attribuée à cette cour par un édit de l'année 1569; l'avocat général Talon s'était attaché à démêler dans l'édit du tarif les droits dont le parlement devait prendre connaissance, comme étant domaniaux, et ceux dont la cour des aides pouvait décider comme destinés à pourvoir au besoin du moment. Mais le président le Coigneux, au lieu de s'attacher à ces subtilités, remonta au principe des institutions; il fit voir que, le domaine étant presque en entier aliéné, le parlement n'aurait plus aucun contrôle sur la levée de l'impôt si les nouveaux droits d'aides lui étaient soustraits, que cependant il était gardien de la sûreté de la capitale, et qu'il ne pouvait répondre de cette sûreté s'il ne s'assurait au préalable que l'impôt n'excéderait pas les facultés de ses habitants ². Ces discussions se prolongèrent plus d'une année, et le parlement était sur le point d'interdire la perception du tarif, lorsque d'Érery, qui

¹ Mém. d'Omer Talon, t. LXI, p. 75. — Mém. du card. de Retz, t. XLIV, p. 192. — Mém. de Montglat, t. L, p. 117. — Sainte-Aulaire, Hist. de la Fronde, ch. 3, p. 159. Dans ce chapitre et les deux suivants, notre guide le plus constant et le plus assuré sera le bel ouvrage de M. le comte de Sainte-Aulaire (*Hist. de la Fronde*, 3 vol. in-8°. 1817). Nous avons, sur cette époque, un nombre infini de mémoires, presque tous attachants, presque tous dramatiques, et dont quelques-uns sont, à bon droit, rangés parmi les plus beaux monuments de l'esprit français; mais on se sent tour à tour séduit par leur finesse, entraîné par leur passion, égaré par leur frivolité: on se laisse aller à abandonner avec eux les faits publics et les sentiments populaires, pour découvrir les ressorts cachés de toutes les intrigues; on tombe dans le travers de la période qui va suivre, de n'être jamais avide que des *dessous de cartes*. M. de Sainte-Aulaire a rendu à l'histoire de la Fronde sa dignité. Il a montré le sentiment sérieux des peuples, des magistrats, de la noblesse, des princes; il a fait sentir l'importance d'une lutte dont les héros eux-mêmes se sont trop souvent moqués. Nous sommes heureux de nous sentir conduit vers la vérité par son flambeau. Mais nous sentons aussi vivement tout le désavantage de venir après lui. Les bornes étroites dans lesquelles nous devons nous renfermer, nous condamnent à une fatigante sécheresse; tandis que presque tous nos lecteurs, connaissant déjà et l'Histoire de la Fronde et tous les mémoires de la régence, en ont gardé le souvenir comme d'un temps où l'Histoire de France présente la plus inépuisable variété d'anecdotes piquantes, de malice, d'esprit et d'intérêt dramatique, qu'ils ne pourront retrouver ici.

² Omer Talon, t. LXI, p. 81-96.

venait d'être nommé surintendant des finances en remplacement du président Bailleul, soumit au parlement un état des recettes et des dépenses. Il fit voir que les premières étaient insuffisantes, et que les ressources auxquelles on avait eu recours jusqu'alors n'étaient plus de saison. Une augmentation des tailles, dans l'état de misère auquel les paysans étaient réduits, ne pouvait pas même être proposée. Une taxe sur les traitants et les aisés, assise arbitrairement, comme toutes les précédentes, était un manquement à la foi publique; elle anéantissait ou les ressources du commerce, ou celles de l'État qui ne se soutenait que par le crédit des financiers. Une création enfin de nouveaux offices, soit de judicature, soit de finance, portait le trouble dans l'administration, blessait les anciens officiers dont on partageait les fonctions, et chargeait l'État des paiements de gros gages. Les droits d'entrée, au contraire, atteignaient tous les consommateurs également, en proportion de leurs jouissances, sans distinction de rangs ni de privilèges, et lorsqu'une fois ils seraient étendus à toutes les villes, la partie aisée de la nation serait taxée, comme l'était depuis longtemps la partie misérable, et elle le serait avec plus d'égalité ¹.

Mais les magistrats, qui prétendaient être les juges des impôts, n'entendaient absolument rien aux finances; loin d'applaudir au projet d'Émery, qui voulait atteindre les ordres privilégiés, ils s'étaient montrés fort blessés de ce que les denrées crues sur leurs propres domaines, avaient dû payer des droits d'entrée, et ils avaient exigé pour elles une exemption. Ils ne songeaient pas même à établir l'équilibre entre les dépenses et les recettes, ou à prendre connaissance des besoins de l'État, et ils continuaient à s'obstiner à des critiques de détail, sans s'élever jamais à aucune vue d'ensemble ². Mazarin perdit patience, et résolut de conduire le roi au parlement le 15 janvier 1648, pour y faire enregistrer d'autorité, séant en son lit de justice, cinq édits bursaux dont il avait besoin pour combler le déficit. Un de ces édits obligeait les engagistes à payer une année du revenu des domaines qui leur étaient engagés pour sûreté de leurs avances; un autre, sous le nom d'offices de police, établissait des droits sur le commerce annoncés comme devant rendre 150,000 fr., mais que les marchands affirmaient devoir produire trois fois autant; un autre créait douze nouveaux maîtres des requêtes, ce qui enlevait aux maîtres des requêtes déjà existants leurs

¹ Sainte-Aulaire, ch. 5, p. 165.

² Omer Talon, p. 101-108.

émoluments et leur considération ; le quatrième levait de l'argent sur les francs-fiefs ; le cinquième créait des offices nouveaux dans les présidiaux et les cours prévôtales ¹.

Le roi, qui fut conduit en grande pompe au parlement, entouré des princes du sang et de ses grands officiers, et qui, par son nom et sa présence devait empêcher toute discussion, parce qu'il déclarait que sa conscience était suffisamment éclairée, n'avait encore que neuf ans et demi. Après le discours du chancelier, les magistrats, par respect, ne devaient point ouvrir de délibération, mais l'avocat général seul, par le devoir de sa charge, requérait l'enregistrement. Omer Talon, qui remplissait cette fonction, profita cependant de l'occasion pour faire un discours dans lequel, au milieu d'un grand étalage d'érudition, il protestait contre l'abus des lits de justice, dont l'usage s'était introduit depuis vingt-cinq ans seulement quand le ministère était dans l'embarras, pour fermer la bouche aux officiers du parlement en présence des rois. « La vérification, dit-il, consiste dans la liberté des suffrages, » et c'est une espèce d'illusion dans la morale et de contradiction dans » la politique que de croire que des édits qui, par les lois du royaume, » ne sont pas susceptibles d'exécution, jusques à ce qu'ils aient été » apportés et délibérés dans les compagnies souveraines, passent pour » vérifiés lorsque Votre Majesté les a fait lire et publier en sa pré- » sence..... Il y a, sire, dix ans que la campagne est ruinée, les » paysans réduits à coucher sur la paille, leurs meubles vendus pour » le paiement des impositions auxquelles ils ne peuvent satisfaire ; et » que pour entretenir le luxe de Paris, des millions d'âmes innocentes » sont obligées de vivre de pain de son et d'avoine, et n'espérer autre » protection que celle de leur impuissance. Ces malheureux ne possèdent » aucuns biens en propriété que leurs âmes, parce qu'elles n'ont pu » être vendues à l'encan. Les habitants des villes, après avoir payé la » subsistance et le quartier d'hiver, les étapes, et les emprunts, acquitté » le droit royal et de confirmation, sont encore imposés aux aisés. — » Ce qui reste de sûreté dans les compagnies souveraines reçoit atteinte » dans cette journée par la création de nouveaux offices qui sont une » charge perpétuelle à l'État ; car lorsqu'ils sont établis, il faut que le » peuple les nourrisse et les défraie. — Faites, Madame, s'il vous plaît,

¹ Sainte-Aulaire, c. 3, p. 165. — Mém. du cardinal de Retz, t. XLIV, p. 195 ; — de mad. de Motteville, t. XXXVII, p. 518 ; — de Montglat, t. L, p. 118. — La Hode, l. V, p. 229.

» quelque sorte de réflexion sur cette misère publique, dans la retraite
 » de votre cœur ! Ce soir, dans la solitude de votre oratoire, considérez
 » quelle peut être la douleur, l'amertume et la consternation de tous les
 » officiers du royaume, qui peuvent voir aujourd'hui confisquer tout leur
 » bien, sans avoir commis aucun crime. Ajoutez à cette pensée, Madame,
 » la calamité des provinces dans lesquelles l'espérance de la paix,
 » l'honneur des batailles gagnées, la gloire des provinces conquises,
 » ne peut nourrir ceux qui n'ont pas de pain ¹. »

Omer Talon concluait cependant son discours, dont la hardiesse fit beaucoup d'impression et provoqua le ressentiment de Mazarin, en disant : « Après ces très-humbles remontrances, que nous espérons
 » devoir faire quelque sorte d'impression dans l'esprit de V. M., nous
 » sommes obligés, par le devoir de nos charges, de requérir, etc. »
 Ensuite l'arrêt ayant été prononcé en la manière accoutumée, le roi sortit, l'assemblée se sépara, et Talon croyait que tout était terminé. Il n'en fut point ainsi : les chambres s'assemblant le surlendemain pour la réception d'un conseiller, quatre maîtres des requêtes se rendirent opposants à l'édit qui portait création de douze charges nouvelles de maîtres des requêtes ; les conseillers des enquêtes demandèrent aussi la lecture des édits présentés au lit de justice, et le premier président Matthieu Molé fit lire les édits, les distribua pour en faire un rapport et admit l'opposition des maîtres des requêtes. Le président de Mesmes, principal champion de l'autorité absolue des rois, prétendit que tout devait être terminé par le lit de justice, et que lorsque le parlement vérifiait un édit en ces termes : « *du très-exprès commandement du roi,* » il devait le faire avec une déférence aveugle. Molé annonça, au contraire, que d'après les termes mêmes de la déclaration de février 1641, que Richelieu destinait à abaisser l'autorité du parlement, le droit de remontrance demeurait à cette assemblée, après l'enregistrement fait en présence du roi, pourvu qu'elle ne s'opposât point à l'exécution des édits ; il voulait donc que l'on prît avantage de cette occasion comme d'un acte de possession, pour s'en servir à l'avenir en pareille rencontre, mais en même temps il recommandait de prendre garde d'offenser la reine, de crainte qu'elle ne s'opposât dès le commencement à l'établissement d'un droit si important. Il proposait donc de ne point trouver à redire à l'édit sur les engagistes, « comme étant le moins mauvais de tous, et ne s'exécutant que sur des personnes riches ². »

¹ Omer Talon, Mém., t. LXI, p. 120-134.

² *Ibid.*, p. 122-128.

Le parlement se mit ainsi en possession sans bruit du droit de revenir sur ce qui était fait dans le lit de justice ; Mazarin et la reine connaissaient trop mal les lois et les usages du royaume pour s'en alarmer dès les premiers pas. Mais lorsqu'en discutant successivement ces divers édits, le parlement commença à apporter des modifications aux uns, à décréter des remontrances sur les autres, la reine, le ministre et tout ce qu'on nommait le conseil d'en haut, furent soulevés d'indignation ; le chancelier Séguier déclara que c'était élever un combat d'autorité contre autorité, de puissance contre puissance, et changer la forme de la monarchie. La reine avait un souverain mépris pour la magistrature ; souvent elle disoit à ses familiers qu'elle ne consentiroit jamais que cette canaille (voulant parler des gens de robe) attaquât l'autorité du roi son fils. — C'est pourquoi elle proposait le châtement comme un remède qui devoit indubitablement arrêter la révolte dans sa source ¹. Elle leur envoya demander s'ils prétendaient avoir droit de borner les volontés du roi. Le parlement redoublait de lenteur et de formalités pour laisser à ce ressentiment le temps de se calmer ; le 6 mars, Talon parla enfin au nom des magistrats : on leur commande, dit-il, « qu'ils résolvent quelles sont les extrémités de leur pouvoir, c'est-à-dire qu'ils entrent en jugement et en discussion avec leur souverain : pardonnez, Madame, si pour demeurer dans les termes du respect ils ont manqué au devoir de l'obéissance. Ils confessent qu'ils ne peuvent ni ne doivent décider une question de cette qualité, pour laquelle il faudroit ouvrir les sceaux et les cachets de la royauté, pénétrer dans le secret de la majesté du mystère de l'empire. » Les délibérations sur les édits continuèrent cependant ; des modifications furent apportées aux uns, avec la phrase *sous le bon plaisir de S. M.* ; des remontrances furent portées à la reine contre les autres : c'étaient ceux relatifs aux créations de maîtres des requêtes et d'autres offices. Elle répondit « que la nécessité publique des affaires désiroit ce secours, et que si cet argent n'y étoit employé, il en faudroit lever d'autre sur le peuple. » Cette réponse fut communiquée au parlement le 22 avril, et comme il ne délibéra point sur ce rapport, ce premier orage parut apaisé ².

Mais les besoins du trésor étaient toujours renaissants et le ministre

¹ Madame de Motteville, t. XXXVII, p. 386.

² Omer Talon, p. 134-150. — Madame de Motteville, p. 324-331. — Sainte-Aulaire, c. 3, 169. — La Hode, l. V, p. 240.

était insatiable ; huit jours après la fin de la discussion sur les cinq édits, la déclaration du droit annuel pour les compagnies souveraines fut scellée. Nous avons vu que ce droit nommé aussi *la paulette*, autorisait l'hérédité des offices, moyennant un paiement annuel que faisait volontairement le titulaire. Il avait expiré au 1^{er} janvier 1648, et Mazarin s'était abstenu de le renouveler, pour contenir par la crainte toutes les familles de la magistrature ; car quand la paulette était suspendue, la mort du titulaire enlevait à sa famille le prix de sa charge, et souvent toute sa fortune. La paulette, rétablie en 1615 pour neuf ans, avait été renouvelée sans difficulté à l'expiration de chaque terme. Cette fois, le renouvellement fut attaché à une condition tout à fait intolérable. Les officiers des compagnies souveraines, à la réserve du seul parlement de Paris, devaient perdre quatre années des gages de leur charge. Non-seulement tout revenu leur était enlevé pour un terme bien long ; ils se figuraient, avec assez de raison, qu'au bout des quatre ans, de nouveaux embarras du trésor donneraient lieu à de nouvelles suppressions de gages. Le grand conseil, la chambre des comptes et la cour des aides, s'émurent sur cette déclaration et se visitèrent par députés ; ils s'adressèrent aussi au parlement, et lui représentèrent, que quoique épargné dans cette occasion, il ne devait pas laisser établir un précédent si menaçant pour lui-même, si contraire à l'intérêt de tous ceux qui avaient acheté des offices de la couronne. En effet, le 13 mai 1648, le parlement rendit son célèbre arrêt d'union avec les autres compagnies souveraines. Il ordonna que nul ne serait reçu en aucun office que du consentement de la veuve et des héritiers de l'officier décédé : il convint en même temps que deux députés de chaque chambre se rendraient à la chambre de Saint-Louis, pour y rencontrer les députés du grand conseil, de la chambre des comptes, de la cour des aides et de l'hôtel de ville, et travailler de concert à une réformation générale de l'État ¹.

La formation de cette assemblée délibérante, sans l'aveu de la couronne, était certainement un acte d'une grande hardiesse ; la reine en éprouva une violente colère : elle voulait punir immédiatement ces insolents ; Mazarin, qui disait d'elle qu'elle était brave comme un soldat qui ne connaît pas le danger, en fut au contraire effrayé. Avant tout il voulut ôter aux magistrats le prétexte d'un intérêt commun pour délibérer ensemble ; dès le 18 mai il révoqua dans sa totalité le renouvel-

¹ Omer Talon, p. 150. — Madame de Motteville, p. 557. — Cardinal de Retz, p. 196. — La Hode, l. VI, p. 511. — Sainte-Aulaire, p. 174.

lement du droit annuel, même à l'égard de ceux qui avaient déjà payé. Cette seconde déclaration causa cependant plus d'irritation encore que la première, puisqu'elle faisait perdre aux officiers, dont les charges avaient acquis vingt fois la valeur qu'elles avaient en 1613, tout espoir de les transmettre à leurs familles. En même temps, la reine adressa au parlement une lettre de cachet, portant défenses de s'assembler ou de nommer des députés pour assister en la chambre de Saint-Louis avec ceux des autres compagnies ¹.

La lutte entre la reine et les compagnies se prolongea du 18 mai au 29 juin. Le conseil d'en haut avait cassé l'arrêté du 15 mai : il voulait le faire effacer des registres et y substituer son propre arrêté. Quelques membres de la cour des aides et du grand conseil furent enlevés de leurs maisons et envoyés dans des forteresses. La fermentation était grande et dans le parlement et dans le peuple. Les chambres s'assemblaient presque tous les jours, mais le premier président, Matthieu Molé, ne permettait pas que rien y fût mis en délibération. Cependant, autant il se défiait de l'esprit turbulent des enquêtes, autant il défendait avec fermeté les prérogatives de sa compagnie. On avait recueilli des exemples d'union des compagnies qui avaient eu lieu en 1594, en 1597, en 1618, pour la protection des rentiers, pour la défense de Paris dans un moment d'alarme, et pour cette même poulte, motif de la rumeur actuelle. Matthieu Molé et Omer Talon les regardaient donc comme un droit acquis dont ils ne voulaient point se départir, et le dernier, dans ses conclusions, le premier, dans de vigoureuses remontrances adressées à la reine, n'abandonnèrent jamais ce droit. Molé déclara « qu'il avoit charge d'assurer Sa Majesté de la sincérité des actions du parlement *dans l'assemblée qui se fera,* » ne la révoquant pas même en doute, malgré l'interdiction de la reine. Et en effet, le 29 juin la reine consentit à cette assemblée. Elle avait vainement voulu exciter Mazarin à déployer plus de vigueur, et à envoyer dans des châteaux forts les magistrats qui lui tenaient tête; elle avait même voulu prendre l'avis de Châteauneuf, malgré la répugnance de son ministre à le laisser approcher de la cour; mais tout le monde s'accordait à lui dire que la situation devenait vraiment dangereuse : Mazarin était en haine à la cour, à l'armée, à la magistrature et au peuple; le ridicule et le mépris se joignaient à ce sentiment; personne ne vou-

¹ Omer Talon, p. 150-153.

lait consentir à lui laisser casser l'*arrêt d'oignon*, c'est ainsi qu'il prononçait le mot d'union, et la reine ayant passé la nuit dans les larmes, fit appeler Omer Talon, auquel le chancelier dit en sa présence : que la reine ne doutant point de la sincérité du parlement, trouvait bon que l'arrêté du 15 mai fût exécuté ; mais qu'elle désirait que l'assemblée fût terminée dans la semaine, et qu'elle se souvint que les armées étaient en présence, et que le retard des paiements aux soldats pouvait causer de grands désastres ¹.

La bourgeoisie tout entière s'associait alors au parlement ; elle regardait les membres de ce corps comme ses défenseurs ; la noblesse au contraire était divisée, et les mécontents venaient de recouvrer un chef : les serviteurs du duc de Beaufort avaient réussi, le 1^{er} juin, jour de Pentecôte, à le faire évader de Vincennes. Il s'était d'abord retiré à Anet, puis dans d'autres châteaux de la maison de Vendôme ; mais déjà il avait repris des liaisons avec ses anciens partisans, les *importants*, tandis que la faction opposée, des *petits maîtres*, était séparée de son chef, le prince de Condé, alors à l'armée ².

Les assemblées de la chambre de Saint-Louis commencèrent le 50 juin, et dès l'ouverture, elles firent voir qu'au lieu de s'arrêter, comme celles dont elles invoquaient l'exemple, à la défense des intérêts privés, elles se proposaient la réformation de l'État. Les députés des quatre compagnies souveraines, au nombre de soixante environ, rédigèrent, du 50 juin au 12 juillet, vingt-sept articles fondamentaux qui devaient ensuite être soumis à la délibération du parlement, avant que d'être présentés à la reine. Le duc d'Orléans eut plusieurs conférences avec les députés de la chambre de Saint-Louis, pour chercher à les modérer, mais il n'était pas plutôt éloigné que les attaques contre les malversations du gouvernement recommençaient. Bachaumont, fils du président le Coigneux, l'un des plus ardents réformateurs, dit en plaisantant, que le parlement faisait comme les écoliers qui frondent ou se battent à coups de pierres dans les fossés de Paris : ils se séparent dès qu'ils voient le lieutenant civil, et se rassemblent de nouveau dès qu'il ne paraît plus. Le mot fit fortune, Fronder devint le terme reçu

¹ Omer Talon, t. LXI, p. 155-202. — Cardinal de Retz, p. 200. — Guy Joly, t. XLVII, p. 12. — Madame de Motteville, p. 548-596. — Sainte-Aulaire, c. 5, p. 177. — La Hode, l. VI, p. 525.

² Madame de Motteville, p. 567. — Montglat, p. 115. — Guy Joly, p. 15. — Sainte-Aulaire, c. 5, p. 185.

pour la critique du gouvernement ; les ennemis de Mazarin furent nommés les frondeurs, et bientôt le pain, les chapeaux, les gants, les mouchoirs, les garnitures, tout fut à la mode de la fronde, et en porta quelque empreinte¹.

Le premier des articles proposés à la chambre de Saint-Louis révoquait les intendants de justice, et toutes autres commissions extraordinaires non vérifiées aux cours souveraines. Ces intendants, qui devaient leur création à Richelieu, avaient introduit l'ordre et l'obéissance dans l'administration, mais aussi les principes du despotisme et ses abus : bientôt on les avait vus s'intéresser dans les marchés des partisans, et se rendre complices de leurs exactions. L'article second réduisait au profit du peuple les tailles d'un quart, et faisait remise aux contribuables de tout l'arriéré jusqu'à la fin de l'année 1646. Ces tailles montaient alors à 50,294,000 livres, le marc d'argent à 26 livres, ce qui fait environ cent millions de francs de nos jours. La France était d'un quart moins étendue qu'elle n'est aujourd'hui ; les seuls roturiers des campagnes payaient la taille : ils étaient en outre chargés de la dîme, des droits féodaux et des exactions des gens de guerre ; leur fardeau était donc infiniment plus lourd que celui que leur impose aujourd'hui une contribution foncière de cent cinquante millions de francs pour tout le royaume. L'article trois défendait sous peine de la vie de lever aucuns deniers ou aucune taxe, autrement qu'en vertu d'édits dûment vérifiés avec liberté de suffrage aux cours souveraines. L'article six interdisait de détenir aucun sujet du roi plus de vingt-quatre heures, sans l'interroger et le remettre à son juge naturel. Ainsi, une autorité vexatoire était supprimée, le fardeau du pauvre était allégé, le droit de lever des impôts était rendu à une assemblée librement délibérante, et la liberté personnelle était garantie. C'était déjà poser les bases de toute une constitution².

Les autres articles, il est vrai, portaient l'empreinte de la jalousie des magistrats envers les financiers, de leur ignorance des principes de l'économie politique et du crédit, souvent de leur mauvaise foi. Les partisans et les financiers furent renvoyés devant une chambre de justice autorisée à prononcer contre eux des amendes et des confiscations arbitraires ; les baux des grosses fermes faits avec eux furent annulés, le

¹ Cardinal de Retz, t. XLV, p. 58. — Guy Joly, p. 56. — Montglat, t. L, p. 123.

² Sainte-Aulaire, p. 187 ; et aux preuves, t. III, p. 295. — Madame de Motteville, p. 598. — Cardinal de Retz, p. 201. — Omer Talon, p. 204-218.

trésor fut dispensé de leur rendre les avances qu'ils avaient faites ; les remboursements qui leur avaient été déjà payés furent repris, et les domaines qui leur avaient été engagés leur furent ôtés. Le président de Novion avait dit « qu'il y auroit justice de faire perdre à tous les » prêteurs tout l'argent qui leur est dû, parce qu'ils ont assez profité » les années précédentes; que ce sont des personnes pour la plupart de » petite naissance, et qui ont des biens grands et immenses dont la » seule possession est capable de leur faire le procès ¹. » Mazarin déclara » que le roi se serviroit avec avantage de ces conseils, sans pouvoir être » accusé de manquement de foi, puisqu'il le fera par le jugement de » cette compagnie. » La reine elle-même trouvait commode de *se libérer en ruinant le particulier*. « Tous ces desseins de réformation » sont un grand mal, disait-elle ; cependant ils font revenir plusieurs » millions à l'épargne, et ont ainsi quelque avantage à l'égard des » finances. » Cet argent n'était point cependant aux gens d'affaires et aux intendants; mais il avait été prêté au roi sur leur foi, et quasi toutes les familles de Paris s'étaient enrichies par cette voie. Aussi cette banqueroute causa-t-elle une rumeur universelle à la cour et à la ville. En conséquence, le surintendant d'Émery fut obligé de donner sa démission, puisqu'on le contraignait à manquer à tous les engagements qu'il avait contractés. Le maréchal de la Meilleraye fut fait surintendant à sa place ².

D'autres articles assuraient le payement des rentes de l'hôtel de ville, affranchissaient le commerce de la plupart des nouveaux monopoles, interdisaient enfin de créer aucun office de judicature ou de finance autrement que par édits vérifiés aux cours souveraines avec liberté entière de suffrages. Dans la discussion de ces divers articles, la reine, le duc d'Orléans, Mazarin et le chancelier s'efforçaient bien tour à tour d'arrêter l'esprit de réforme ; cependant la faculté de s'affranchir de leurs dettes sans payer les séduisait; aussi, après quelques efforts pour sauver les intendants, ils les abandonnèrent; ils ne firent pas même beaucoup de difficultés à laisser passer l'article qui interdisait, sous peine de mort, la levée de nouveaux impôts non vérifiés; ils se bornèrent à maintenir les impôts déjà existants. Mais la reine ne pouvait se résigner à souscrire l'article qu'on nommait *de la sûreté publique*, et qui interdisait les arrestations arbitraires : lorsqu'elle vit qu'elle ne

¹ Omer Talon, p. 214.

² Madame de Motteville, p. 400-408. — Sainte-Aulaire, c. 4, p 205. — Omer Talon, p. 215.

pourrait empêcher le parlement de le voter, elle résolut d'interrompre la délibération par un lit de justice. Le 31 juillet, elle conduisit en grande pompe le jeune roi au palais de justice, avec un déploiement imposant de forces ; elle y fit lire par le chancelier une déclaration qui confirmait le plus grand nombre des articles votés par la chambre de Saint-Louis, mais avec des modifications qui leur ôtaient leur force et leur garantie ; elle accorda le droit annuel ou la paulette à toutes les compagnies souveraines séantes à Paris, sans y attacher de conditions onéreuses, et elle interdit au parlement de continuer les assemblées des chambres ¹.

Les conseillers des enquêtes ne tinrent aucun compte de cette interdiction, et, dès le lendemain, ils revinrent prendre leurs places à la grand'chambre, et demandèrent à délibérer tant sur les articles proposés par la chambre de Saint-Louis que sur la délibération enregistrée la veille. Le président Molé, déclarant que les chambres n'étaient pas régulièrement convoquées, ne permit pas que rien fût mis en délibération. Tout le samedi et tout le lundi toutes les chambres, réunies de fait, s'observèrent en silence ; enfin le mardi 4 août elles furent régulièrement assemblées par le président, et elles passèrent à l'examen de la déclaration. Le duc d'Orléans était présent, et il cherchait à les modérer ; le conseiller Broussel au contraire, vieillard de 75 ans, très-bienfaisant, très-zélé pour les intérêts du peuple, très-aimé de lui, critiquait l'un après l'autre les articles de la déclaration qui, en paraissant confirmer ceux de la chambre de Saint-Louis, leur ôtaient toute valeur ; il obtint que des remontrances fussent adressées à la reine pour obtenir la paulette en faveur des compagnies souveraines du reste de la France, comme elle était accordée à celles de Paris ; d'autres sur les évocations et commissions extraordinaires, et sur la remise d'un quartier des tailles ; d'autres sur la pancarte qui devait être affichée aux entrées de la ville, portant désignation des impositions maintenues (le ministre prétendait la dresser au conseil du roi au lieu de la laisser faire au parlement) ; d'autres sur les gages dont avaient été privés les officiers du parlement, demandant qu'ils ne pussent être retranchés, diminués ou sursis sans lettres patentes bien et dûment vérifiées ². La reine était extrêmement irritée de voir ainsi défaire pièce à pièce l'ouvrage que son ministre croyait avoir accompli

¹ Omer Talon, p. 250. — Cardinal de Retz, p. 203. — Madame de Motteville, p. 427. — Sainte-Aulaire, c. 4, p. 207.

² *Ibid.*, p. 237-242.

avec tant d'adresse. Cependant Mazarin lui recommandait la patience, car jusqu'alors la campagne contre les Espagnols avait eu fort peu de succès, et l'impuissance d'armées qui coûtaient si cher à l'État augmentait le mécontentement. Mais justement à cette époque la cour reçut la nouvelle de la victoire de Lens remportée par le prince de Condé. Le petit roi, à qui sa mère avait enseigné à regarder les gens de robe comme ses ennemis, s'écria : « Ah ! que le parlement va être fâché ! » Elle eut grand soin de faire honneur à son fils de cette exclamation, bien résolue à sévir contre ce corps et à tirer raison des injures qu'elle prétendait en avoir reçues ¹.

On était au samedi; la reine ordonna qu'un *Te Deum* serait chanté pour la victoire de Lens, à Notre-Dame, le mercredi 26 août, et que les gardes du roi, disposées le long des rues qu'elle devait traverser avec les grands et tout le cortège royal, ne rentreraient point dans leurs quartiers jusqu'à nouvel ordre. La pompe fut grande, la reine était radieuse; soixante et treize drapeaux furent déposés devant l'autel; toute la foule semblait s'associer à la joie publique; à midi et demi, comme la reine sortait de Notre-Dame, en passant devant Comminges, lieutenant de ses gardes, elle lui dit à voix basse : « Allez, et Dieu veuille » vous assister ! » Comminges lui donna le temps de rentrer dans le palais, puis il alla arrêter le conseiller Broussel, tandis que des exempts de police allaient arrêter les présidents Blancménénil et Charton, les conseillers Layné, Benoit et Loisel. Les derniers ne se trouvèrent point; avertis par le mouvement des troupes, ils n'étaient pas rentrés chez eux ².

Broussel fut arraché rudement à sa famille, sans qu'on lui donnât le temps de s'habiller. Mais pendant qu'on l'entraînait, sa vieille servante, ouvrant la fenêtre de sa maison qui donnait sur le port Saint-Landry, appela à l'aide les mariniers qui y étaient rassemblés, en criant qu'on enlevait son bon maître. Il s'était rendu cher au peuple en effet par sa bonhomie dans la vie privée, et sa hardiesse dans les délibérations de sa compagnie; mais son peu de jugement le rendait un instrument dangereux pour ceux qui voulaient en faire un homme politique. Cependant le mouvement, qui avait commencé à sa porte, s'était bientôt étendu

¹ Omer Talon, p. 243. — Madame de Motteville, t. XXXVIII, p. 3. — Sainte-Aulaire, c. 4, p. 215.

² *Ibid.*, p. 244. — Madame de Motteville, p. 5. — Cardinal de Retz, p. 210. — Montglat, p. 124. — Guy Joly, p. 19. — Brienne, p. 128. — Capefigue rapporte deux relations contemporaines, t. VI, p. 225 et 230.

dans les quartiers les plus peuplés de Paris, puis par la rue Saint-Honoré, jusqu'aux environs du Palais-Royal. Des cris forcenés alarmaient les courtisans, mais la reine n'avait d'autre pensée que d'employer ses gardes à châtier les mutins. Elle y envoya le maréchal la Meilleraye, qui bientôt entouré par le peuple, se trouva dans un grand danger. Dans ce moment, le coadjuteur de Paris, Jean-François-Paul de Gondi, archevêque *in partibus* de Corinthe, qui remplaçait habituellement dans ses fonctions son oncle l'archevêque de Paris, sortit de l'archevêché en rochet et en camail, confessa à genoux, dans le ruisseau, un croche-teur que la Meilleraye venait de renverser d'un coup de pistolet, et ayant, par cette apparente humilité, calmé la multitude, il tira le maréchal de ses mains et le ramena au Palais-Royal. Le maréchal exposa à la reine avec chaleur la violence du soulèvement et le danger de l'État, mais tous ceux qui entouraient alors Anne d'Autriche, le duc d'Orléans, Longueville, Villeroy, Bautru, Nogent, voulant la flatter, assuraient que ce n'était qu'un feu de paille, et tournaient en plaisanterie tout ce qu'on en racontait. Le vieux Guitaut seul prenait la chose au sérieux. « Eh » bien, M. de Guitaut, lui dit Mazarin, quel est votre avis? — Mon » avis est, lui répondit brusquement Guitaut, de rendre ce vieux coquin » de Broussel, mort ou vif. Je pris la parole, raconte le coadjuteur, et » je lui dis : Le premier ne seroit ni de la piété ni de la prudence de » la reine, le second pourroit faire cesser le tumulte. — La reine rougit » à ce mot et s'écria : Je vous entends, M. le coadjuteur ! vous voudriez » que je donnasse la liberté à Broussel : je l'étrangleroie plutôt avec les » deux mains. Et achevant cette dernière syllabe, elle me les porta » presque au visage en ajoutant : Et ceux qui... » Le cardinal ne la » laissa point terminer. Elle se radoucit tout à coup, et quelques moments plus tard elle renvoya le coadjuteur au peuple pour apaiser la sédition, en lui faisant des promesses qu'elle n'avait aucune intention de tenir. Quand il revint, après avoir couru quelque danger, et s'être donné beaucoup de peine, elle lui dit de son ton de fausset aigre et élevé, et d'un air de moquerie : « Allez vous reposer, Monsieur, vous avez bien » travaillé ¹. »

Il y avait peu de prudence à la reine à provoquer un homme tel que le coadjuteur. Doué d'une capacité pour les affaires, d'un talent d'écrivain et d'orateur, d'un courage et d'une force de caractère, d'une finesse

¹ Mém. du cardinal de Retz, p. 212-221. — Guy Joly, p. 21. — Madame de Motteville, p. 10. — Sainte-Aulaire, c. 4. p. 220.

d'esprit et d'une souplesse qu'aucun homme en France n'égalait, il avait toutes les qualités du plus redoutable chef de parti, et c'était en même temps toute son ambition de le devenir. Il ne voulait pour la France, ni du despotisme qu'avait fondé Richelieu, ni de l'indépendance provinciale que voulaient recouvrer les grands, ni du pouvoir populaire qui renversait toute autorité : il voulait les contenir les uns par les autres, et donner à sa patrie une constitution libre et balancée ¹. Mais ce n'était cependant là pour lui qu'un but secondaire. Ce qu'il voulait avant tout, c'était intriguer et jouer un rôle : il voulait mettre en usage toute l'adresse de son esprit pour conduire les hommes en profitant de leurs passions et de leurs vices ; il voulait prouver qu'il était digne de la carrière qu'il regardait comme la plus difficile et par conséquent la plus sublime de toutes, celle de conspirateur et de chef de parti. Avec fort peu de religion et de très-mauvaises mœurs, il avait montré un très-grand talent pour la chaire ; au milieu de ses constantes galanteries, il avait sauvé la décence publique, et il avait acquis sur les curés de Paris un crédit illimité. Sa famille, arrivée en France avec Catherine de Médicis, possédait le duché de Retz et l'archevêché de Paris presque à titre héréditaire, et elle était alliée à toute la haute noblesse ; ses sermons, ses aumônes, son courage indomptable, et son mélange adroit de pompe mondaine et d'humilité lui avaient gagné le cœur du peuple ; aucun archevêque de Paris n'en avait disposé comme lui. Tel était l'homme qu'Anne d'Autriche renvoyait d'auprès d'elle le 26 août, blessé lorsqu'il avait cru la servir, repoussé avec une ironie amère, et bafoué par des courtisans. Il sortit du Palais-Royal avec la rage dans le cœur, et il raconte lui-même qu'il eut la plus grande part aux efforts que fit le peuple le lendemain pour recouvrer ses droits par la force ².

La sédition s'était calmée pendant la nuit, la foule s'était écoulée, et la reine avait soupé gaiement, se croyant assurée de sa victoire. Mais le lendemain, jeudi 27 août, dès cinq heures du matin, le parlement s'était assemblé, il avait admis la plainte de deux neveux de Broussel sur son arrestation ; il avait décrété Comminges de prise de corps, ainsi que tous ceux qui avaient contribué à l'insulte faite à la magistrature, et il était convenu de se rendre en corps au Palais-Royal pour redemander à la reine les prisonniers et les bannis. Celle-ci de son côté avait

¹ Voyez tout son discours au prince de Condé, le 16 décembre 1648. Cardinal de Retz, p. 266.

² *Ibid.*, p. 225-252.

donné ordre au chancelier de se rendre au parlement pour lui faire entendre la colère de la reine, et casser tout ce qui s'était fait depuis le 31 juillet; mais comme le carrosse de Séguier arrivait sur le Pont-Neuf, il y fut arrêté par une barricade. Il voulut tourner par le pont Saint-Michel, une autre barricade lui ferma le chemin; bientôt la foule l'ayant reconnu, commença à l'insulter et le menacer: il alla chercher un refuge dans l'hôtel de Luynes, et il s'y cacha dans une armoire, d'où il entendait la populace qui avait envahi l'hôtel et qui le pillait, menacer de le mettre en pièces si elle pouvait le découvrir. Ce n'était plus seulement le bas peuple qui avait pris les armes, comme la veille, mais toute la bourgeoisie sous les ordres de ses officiers de milice. Quarante-cinq mille familles dans tout le royaume s'élevaient à l'illustration et à la fortune par les emplois de la robe, et celles-là tenaient à toutes les autres, aussi la magistrature formait réellement la tête du tiers état. On assure qu'en moins de trois heures cent mille hommes furent sous les armes, et que plus de mille barricades furent dressées ¹ avec autant d'intelligence que si des gens de guerre avaient dirigé les travaux; elles étaient formées de barriques pleines de sable, et liées entre elles par les chaînes de fer scellées au coin de toutes les rues. Une ouverture pratiquée au milieu n'admettait qu'une personne à la fois, et les fenêtres de toutes les maisons voisines étaient garnies de pavés et de grès, pour assommer les assaillants ².

Le parlement pendant, conformément à son arrêté, s'avancait en procession du palais de justice au Palais-Royal; cent soixante magistrats en robes et en bonnets, précédés de leurs huissiers, marchaient deux à deux, au milieu d'une foule innombrable qui les saluait de ses acclamations. La reine les reçut, entourée des princes, des ministres et des officiers de sa maison; le premier président lui ayant adressé un discours pour lui demander la liberté des absents, « elle seule répondit: elle refusa avec aigreur, et dit qu'elle n'en feroit rien. » Le premier président insista à deux reprises et s'efforça de lui faire comprendre la violence de la sédition, et le danger qu'elle courait; elle répondit avec un ton aigre: « C'est vous qui avez ému le peuple et qui êtes la cause

¹ Omer Talon en compte 1260, p. 251.

² On en conserve une estampe contemporaine au cabinet des estampes. Capefigue, t. VI, p. 259. — Omer Talon, p. 250. — Cardinal de Retz, p. 229. — Guy Joly, p. 27 — Sainte-Aulaire, c. 4, p. 224. — Madame de Motteville, p. 14. — Montglat, p. 127.

» de la sédition, étant venus en corps pour émouvoir la populace ;
 » vous en répondrez au roi ; vous la devez dissiper, si bon vous semble,
 » mais quant à moi, je n'en ferai rien autre chose. » Le président de
 Mesmes prit à son tour la parole, et lui dit que les barricades des bour-
 geois étaient à cent pas de ses gardes. — « Du temps de la feue reine,
 » répondit-elle, on a vu le prince de Condé à la Bastille, et le peuple,
 » ni le parlement ne se sont pas émus ; en fera-t-on davantage pour
 » un Broussel ? » Puis elle se retira dans son cabinet en fermant la
 porte avec violence. Molé et de Mesmes ne se rebutèrent point encore,
 ils l'y suivirent, et là par les instances des ducs d'Orléans et de Lon-
 gueville, de Mazarin et du chancelier, on lui arracha enfin la promesse
 qu'elle rendrait les prisonniers si le parlement voulait s'engager à
 cesser ses assemblées. Pour délibérer sur cette proposition, le parlement
 crut devoir reprendre le chemin du palais. « Chose étrange, dit Talon,
 » que, dans la maison du roi, les officiers domestiques nous disoient :
 » Tenez bon, l'on vous rendra vos conseillers ; et dans les gardes fran-
 » çaises, les soldats disoient tout haut : Qu'ils ne combattroient point
 » contre les bourgeois, et qu'ils mettroient les armes bas ¹. »

Mais le parlement n'alla pas plus loin que la rue de l'Arbre-Sec ; la
 foule ne voulut point lui ouvrir la troisième barricade. On croyait le
 premier président et la plupart des conseillers de la grand'chambre
 plus dévoués à la cour qu'au peuple ; un bourgeois, le pistolet à la main,
 apostropha Molé, et lui dit de retourner chercher Broussel : toute la
 foule s'écria alors qu'ils ne passeraient qu'autant qu'ils ramèneraient le
 prisonnier, ou tout au moins le cardinal Mazarin et le chancelier
 Séguier pour lui servir d'otages ; les trente premiers rangs de la pro-
 cession se troublèrent et s'enfuirent dans les maisons les plus
 proches. Quinze ou vingt magistrats ne reparurent pas ; les autres, tou-
 jours conduits par Molé qui ne hâta point le pas ², regagnèrent avec
 peine le Palais-Royal. Là, dans la grande galerie, on leur offrit d'abord
 quelques rafraîchissements, car il était deux heures après-midi, et ils
 étaient à jeun depuis le matin ; ensuite ils délibérèrent, et convinrent
 qu'ils ne pourraient sans lâcheté s'engager à cesser leurs assemblées ;
 ils offrirent seulement à la reine, d'arrêter qu'entre ce jour et le 7 sep-
 tembre, ils discuteraient seulement le payement des rentes sur l'hôtel

¹ Omer Talon, p. 233. — Madame de Motteville, p. 18. — Cardinal de Retz,
 p. 233.

² Cardinal de Retz, p. 254.

de ville, la confection de la pancarte, et l'exécution des arrêts déjà donnés. Cette délibération fut portée à la reine par le duc d'Orléans et le chancelier, qui cherchèrent à lui faire comprendre le danger qu'elle courait avec son fils : elle en ressentit plus de colère que d'effroi ; elle se croyait d'une autre pâte que tout le reste des hommes, et ne supposait pas que les dangers communs pussent l'atteindre ; sa seule majesté royale lui paraissait suffire pour la défendre contre tous les révoltés. Sa belle-sœur, Henriette d'Angleterre, était alors auprès d'elle, et s'efforçait de lui faire comprendre, par la fatale expérience de son mari, alors captif dans l'île de Wight, combien elle devait peu compter sur cette sauvegarde. La reine céda enfin, avec un profond soupir ; le parlement rendit arrêt « que la reine seroit très-humblement remerciée du rappel et retour des prisonniers ; » deux exempts allèrent chercher Blancménéil à Vincennes, et Broussel à Saint-Germain. Ce dernier n'ayant pu revenir que le lendemain, les bourgeois restèrent sous les armes jusqu'à son retour, qui fut célébré avec un enthousiasme universel ¹.

La reine avait cédé à la crainte, mais elle ne se croyait nullement obligée de garder ses promesses au peuple ; et dès le jour même où elle avait rendu la liberté à Broussel, elle ne songeait qu'aux moyens de prendre sa revanche. Elle jugea cependant devoir attendre la fin de la campagne pour pouvoir disposer des troupes employées aux Pays-Bas. Avant de les mettre en mouvement, il fallait se mettre elle-même en sûreté avec le roi son fils. Une maladie du duc d'Anjou, son second fils, atteint de la petite vérole, lui donna un prétexte pour changer d'air. Le 13 septembre, elle se rendit de Paris à Ruel, d'où elle passa le 24 à Saint-Germain : ce départ n'avait rien d'extraordinaire, et ne causa point d'alarmes ; mais quand on vit que non-seulement le roi et Mazarin étaient partis avec la reine, mais aussi tous les princes, tous les ministres, le chancelier, et tous les hommes les plus influents à la cour ; quand on remarqua que ces derniers faisaient démeubler leurs maisons avec précipitation, et envoyaient leurs effets les plus précieux dans les provinces, on commença à comprendre que Paris était menacé d'une punition militaire. Le vendredi 18, on apprit que le vieux garde des sceaux Châteauneuf, qui vivait paisiblement à Montrouge, était exilé en Berri, et que l'ancien secrétaire d'État de Chavigny, alors gouver-

¹ Sainte-Aulaire, c. 4. p. 250. — Omer Talon, p. 254. — Madame de Motteville, p. 21-27. — Cardinal de Retz, p. 253. — Montglat, p. 150.

neur de Vincennes, avait été, par une tromperie, engagé à laisser changer la garnison de sa forteresse, après quoi il avait été retenu prisonnier dans la place même où il commandait. Mazarin se défiait de ces deux hommes comme des deux plus capables de le remplacer ; Chavigny surtout, qui avait partagé avec lui la confiance de Richelieu, et qui n'avait pas plus de quarante ans, lui semblait un rival formidable. Il voyait croître contre lui-même la haine publique ; mais il estimait qu'on n'arriverait jamais à le destituer, si l'on n'avait quelqu'un de prêt à être appelé au ministère. Enfin, on apprit aussi que Jean-Louis d'Erlach avait été détaché de l'armée d'Allemagne avec quatre mille hommes qui marchaient sur Paris, et que le prince de Condé devait quitter l'armée de Flandre qui n'avait plus besoin de lui, pour venir se concerter avec la reine ¹.

Le 22 septembre, comme le parlement avait été continué pendant huitaine malgré les vacances, avec invitation de travailler à la pancarte, le président Viole, des enquêtes, dit qu'il y avait quelque chose de plus grande conséquence sur quoi il échéait délibérer, savoir la sûreté publique de la ville, du parlement et des particuliers. Il rappela la violence si récemment faite à deux magistrats, le départ de Paris de la reine, et de tous les grands officiers qui démeublaient leurs maisons, l'approche des troupes, et le coup d'État qui venait d'atteindre deux hommes qui s'étaient illustrés au service du roi. La discussion, malgré les efforts de Molé, devint très-vive ; Mazarin fut accusé par plus d'un orateur, comme l'auteur de tous les désordres. Le président de Novion demanda, pour la première fois, qu'on lui fit l'application de l'arrêt rendu en 1617 contre le maréchal d'Ancre, par lequel la peine de mort était prononcée contre tout étranger qui accepterait le ministère. Matthieu Molé eut peine à obtenir que la compagnie se bornât à adresser de très-humbles remontrances à la reine, en faveur de Châteauneuf et de Chavigny, et d'autres pour l'engager à ramener le roi à Paris. Ces remontrances furent reçues par la reine avec hauteur, et par le prince de Condé, qui était arrivé le jour même à Ruel, avec menaces. A leur retour, les députés apprirent que les Allemands d'Erlach avaient déjà passé la Somme. Le parlement ne douta plus que la reine n'eût dessein d'attaquer la ville. Les hommes timides ne parurent point à la séance du 25 septembre ; mais une majorité de soixante et onze voix contre

¹ Omer Talon, p. 276. — Madame de Motteville, p. 40-47. — Cardinal de Retz, p. 243. — Guy Joly, p. 57. — Montglat, p. 155. — Sainte-Aulaire, c. 5, p. 234.

soixante-sept arrêta de mander le prévôt des marchands, et de lui enjoindre de songer à la sûreté de la ville, soit en faisant des approvisionnements de vivres, soit en mettant les bourgeois sous les armes ¹.

La reine était impatiente d'en venir aux extrémités ; elle s'indignait contre la mollesse et la timidité du cardinal, et elle appelait les articles de la chambre de Saint-Louis des *assassinats contre l'autorité royale*. Mais les princes et les courtisans étaient moins déterminés ; aucun homme n'avait jamais été haï et méprisé aussi universellement que Mazarin ; et dans tout ce qui entourait la reine, il n'y avait personne qui ne désirât sa chute. Les grands n'avaient pas moins à redouter que les membres du parlement les arrestations arbitraires, aussi désiraient-ils fort la garantie de l'article de la sûreté publique. Le prince de Condé enfin, tout orgueilleux et emporté, tout plein de mépris qu'il était pour la robe, avait des idées assez nettes sur ce qui convenait à la France ; lui aussi méprisait Mazarin, et aurait voulu le voir chasser ; mais surtout il désirait que rien ne troublât la pacification de l'Europe à laquelle on travaillait alors à Munster, et ne lui fit perdre le fruit de ses victoires. Aussi, au lieu de pousser la reine, comme elle l'avait espéré, à plus de vigueur que n'en montrait Mazarin, il fut le premier à proposer des négociations ².

La reine n'aurait peut-être pas cédé encore, mais elle trouva son conseil unanime à l'y convier ; cependant Brienne assure que quand ce fut à lui à opiner, il dit : « Il vaut encore mieux que le roi sacrifie une partie » de son royaume que de faire un tel préjudice à son autorité, en » s'obligeant de faire interroger les coupables dans les vingt-quatre » heures, et de remettre aux juges ordinaires la connoissance des » crimes desquels on pourroit être accusé à l'avenir. Cependant si la » nécessité l'y réduit absolument, le roi doit toujours avoir l'intention » de l'annuler, et de rétablir cette même autorité, qui, sans cela, seroit » entièrement abattue ³. » Promettre et ne pas tenir, c'était entrer pleinement dans la politique de la reine et de Mazarin, et l'on convint que les princes écriraient au parlement pour proposer une conférence.

Ces lettres du duc d'Orléans et du prince de Condé furent reçues avec joie par le parlement. La conférence fut acceptée, et dix-huit présidents

¹ Omer Talon, p. 288. — Madame de Motteville, p. 56. — Cardinal de Retz, p. 247. — Sainte-Aulaire, c. 5, p. 242.

² Madame de Motteville, p. 84. — Cardinal de Retz, p. 252.

³ Mém. du comte de Brienne, t. XXXVI, p. 150.

ou conseillers, avec les trois membres du parquet, se rendirent à Saint-Germain le 25 septembre, où, après avoir rendu leur obéissance à la reine, ils entrèrent en conférence après dîner, avec les princes d'Orléans, de Condé, de Conti et de Longueville. Le duc d'Orléans parlait bien, et ses manières étaient conciliantes. Il reconnut que parmi les réformes proposées par le parlement plusieurs étaient utiles; mais elles avaient excité dans le peuple des espérances si grandes et si insensées que les impôts ne se payaient plus, que les troupes étaient sur le point de se débander, que tous les avantages obtenus en Flandre et en Catalogne seraient perdus, et que les Espagnols refusaient déjà d'être compris dans la paix. Il demandait donc que le parlement joignît son autorité à celle de la reine pour faire rentrer ceux des impôts qui étaient conservés, et pourvoir ainsi à la sûreté de l'État. Molé promit alors la coopération de son corps, mais il demanda quelques concessions préalables, telles que la mise en liberté de Châteauneuf et de Chavigny, et le retour du roi à Paris. Orléans répondit avec modération, mais le président Viole ayant répliqué, Condé, qui supportait mal toute contradiction, s'emporta tout à coup, et déclara en jurant qu'il ne souffrirait pas que des sujets exigeassent de leur roi des conditions préalables; cependant sa colère s'étant apaisée, on convint d'une nouvelle conférence pour le dimanche 27 ¹. A celle-ci les princes amenèrent avec eux le chancelier, le maréchal de la Meilleraye, et M. de Tubeuf, président des comptes, pour exposer l'état des finances. La recette totale montait à 92 millions; mais après qu'on en avait défalqué la remise sur la taille, les gages des officiers, les rentes et les remboursements d'avances exigibles, il ne se trouvait que 55 millions de clair et liquide, tandis que la dépense nécessaire pour l'année montait à 59 millions. Le premier objet de la conférence devait donc être de combler ce déficit de 24 millions ².

Les conseillers au parlement commencèrent alors à chicaner sur les divers articles de ce compte rendu, et à montrer qu'ils lui accordaient peu de confiance. Omer Talon suggéra au duc d'Orléans de commencer par bien disposer les commissaires, en leur donnant quelque garantie sur l'article de la sûreté publique: ce fut l'objet de plusieurs conférences et de longues discussions. Le chancelier remontrait que les garanties ordinaires de la justice ne peuvent être étendues à ceux que

¹ Omer Talon, p. 290-298. — Madame de Motteville, p. 62-65.

² *Ibid.*, p. 300. — Sainte-Aulaire, c. 5, p. 261.

le roi a investis de pouvoirs considérables et rendus dépositaires du secret de l'État ; que la sûreté de tous peut exiger qu'il soit procédé contre eux d'une manière prompte et énergique, d'après des indices qui ne peuvent être publiés ou soumis aux tribunaux ; que ceux qui acceptaient les grandes charges se soumettaient par ce fait même à ce privilège onéreux, et que bien que la reine fût prête à garantir aux membres de l'ordre judiciaire et au reste des citoyens, qu'ils seraient traduits, dans les vingt-quatre heures après leur arrestation, devant leurs juges naturels, elle compromettrait l'existence de la monarchie, si elle ne se réservait pas une prérogative plus étendue vis-à-vis des princes et des ministres. Le duc d'Orléans et le prince de Condé défendirent assez mollement cette prérogative de la couronne qui pouvait être tournée contre eux ; mais c'était à Mazarin qu'elle tenait surtout à cœur. Il en avait bien plus besoin pour garantir son ministère et sa faveur que pour la sûreté de l'État. Les conférences furent aussi occupées à plusieurs reprises de nouvelles demandes de dégrèvement qu'apportait le parlement. Il exigeait deux millions de diminution sur les droits d'entrée dans Paris, et dix millions sur les tailles. La reine et le ministre éprouvaient un excessif mécontentement, les nouvelles de Munster devenaient plus mauvaises, le comte de Pagnaranda ne voulait plus écouter aucune proposition de paix entre la France et l'Espagne. Enfin, la reine, résolue à ne rien tenir de ce qu'elle promettait, estima qu'il valait mieux ne pas disputer davantage. Toutes les demandes formées par la chambre de Saint-Louis furent agréées ; une députation solennelle présenta à Saint-Germain le projet de la déclaration royale, tel qu'il avait été adopté dans l'assemblée des chambres, et le 24 octobre, jour même de la signature de la paix de Munster avec l'Empire, elle fut portée au parquet, signée et scellée : elle fut enregistrée tout d'une voix ; et la justice reprit son cours accoutumé ¹.

Deux jours après, Chavigny fut remis en liberté, et le 31 octobre, la cour rentra de Saint-Germain à Paris ; le peuple la reçut avec des acclamations de joie, et la paix semblait rendue à l'État. On ne voit pas comment le ministre devait combler l'immense déficit qu'il avait signalé dans les finances, mais il est probable qu'il comptait recourir à son expédient le plus ordinaire, celui de ne pas payer ses dettes. Toutefois, à cette époque même, une brouillerie éclata entre les deux

¹ Omer Talon, p. 501-545. — Cardinal de Retz, p. 256.

princes qui avaient jusqu'alors défendu avec vigueur les intérêts de la reine, et cette brouillerie parut remettre en question la tranquillité de l'État. Mazarin avait fait agir le duc d'Orléans selon ses intérêts, parce qu'il avait gagné l'abbé de la Rivière, son favori, auquel il avait promis la nomination de la France pour la première promotion de cardinaux que ferait la cour de Rome ; cependant rien n'était plus loin de sa pensée que d'élever au même rang que lui, un intrigant, maître absolu de l'esprit du lieutenant général du royaume, un homme dont les mœurs et l'improbité inspiraient un dégoût universel, ce qui ne l'empêchait point d'être pour lui-même un rival très redoutable. Or, dès le 25 octobre, le prince de Condé demanda cette même nomination de la France pour son frère le prince de Conti, dont il espérait garder les biens, en le faisant entrer dans l'Église. Conti, débile de santé et contrefait de taille, n'était pas fait pour une vie plus active. Mazarin fut charmé d'avoir un prétexte pour retirer sa parole à la Rivière, qui ne pouvait pas prétendre entrer en lutte avec un prince du sang ; mais le duc d'Orléans fut vivement offensé : il le témoigna au ministre, en même temps qu'au prince de Condé, et il commença à rechercher les mécontents, auxquels ou donnait déjà le nom de frondeurs, et à afficher une plus grande considération pour le parlement, et du zèle pour le maintien de ses prérogatives ¹.

La lutte en effet était sur le point de recommencer. La déclaration du 24 octobre, que le parlement et le peuple avaient accueillie comme une nouvelle loi fondamentale de la monarchie, était déjà ou mal exécutée ou violée ouvertement. La reine croyait que la gloire de la royauté était attachée au despotisme ; toute résistance, toute hésitation à lui obéir lui paraissaient un outrage, et l'audace des gens de robe qui voulaient prescrire des bornes à son autorité, lui semblait une subversion des lois de la nature. Aussi elle se croyait dégagée par ces lois mêmes de toutes les promesses qu'elle avait pu faire, de tous les traités auxquels elle avait consenti. Elle n'éprouvait à cet égard ni hésitation ni remords ; c'était à ses yeux le recours naturel de tous ceux à qui la violence a arraché des promesses contraires à leurs droits comme à leurs intentions. La mauvaise saison allait rendre inutile la présence de l'armée dans les Pays-Bas : c'était à ses yeux le vrai moment pour l'employer contre Paris, et elle voyait avec joie que le prince de Condé se prêterait

¹ Madame de Motteville, p. 96-104. — Omer Talon, p. 354-363.

à servir ses vengeances. Ce prince avait une idée assez juste des dangers du despotisme et des vices du gouvernement actuel, et, dans plusieurs conférences avec le coadjuteur de Paris, il avait montré qu'il ne serait point éloigné de se mettre à la tête du parti qui travaillerait à la réforme. Mais d'un côté son orgueil et l'impétuosité de son caractère le rendaient incapable d'agir de concert avec les gens de robe qu'il méprisait ; d'autre part, son ambition lui faisait supporter impatiemment de céder la première place au duc d'Orléans, et il saisit avec empressement le prétexte que lui fournit la mauvaise humeur de celui-ci, pour chercher à l'écartier du pouvoir ¹.

Jusqu'alors le parlement avait seul paru à la tête du parti opposé au ministère. Les chefs de ce corps, ceux qu'on regardait comme ayant complètement conservé l'esprit de leur état, comme honorant la robe par leur savoir, leurs vertus et leur courage civil, le premier président Matthieu Molé, l'avocat général Omer Talon, et tous ceux qui marchaient sur leurs traces, unissaient dans leur esprit le respect le plus illimité pour la puissance royale, avec l'idée la plus exagérée des prérogatives de leur corps ; ces sentiments se liaient pour eux avec l'observation scrupuleuse des ordonnances et l'attachement aux formes légales. Ils n'affirmaient point qu'il existât nulle part des bornes à l'autorité du roi, ils reconnaissaient que cette autorité pouvait tout changer, et ils ne se permettaient de lui opposer que de *très-humbles remontrances* pour l'éclairer, non pour la contredire ; mais tandis que ces remontrances étaient discutées, tandis que la volonté royale était en quelque sorte en suspens, ils se croyaient autorisés à sévir par des sentences et des supplices contre ceux qui, d'après les ordres mêmes du roi, tentaient d'exécuter sa volonté avant le temps. Ainsi ils se croyaient le droit d'opposer la force des archers et des bourreaux à la force des soldats, ou plutôt il nous est impossible de rendre bien compte de ce qu'ils croyaient, car ils ne le savaient pas eux-mêmes. Nous devons admirer leur conduite consciencieuse et leur courage ; mais nous ne pouvons nous dissimuler que ce fut leur inconséquence qui perdit la liberté en France. Il ne fallait pas commencer la résistance si l'on ne se croyait pas en droit de la soutenir ; il ne fallait pas, en s'opposant à l'autorité royale, se reposer uniquement sur les forces morales, et sur le respect pour les formes, lorsqu'on reconnaissait que celle-ci ne se soumettait à

¹ Cardinal de Retz, p. 262-275.

aucune obligation morale, et ne respectait aucune forme, aucune loi, dans son attaque contre les libertés du pays.

D'un côté donc se trouvait la volonté despotique et la force militaire, de l'autre la légalité et le respect qu'inspirait la magistrature; mais entre ces deux partis s'en plaçait un troisième qui obéissait à des habitudes plutôt qu'à des idées fixes; c'était celui des princes, des grands et de la noblesse; il disposait de plus de forces que les deux autres; mais agissant presque toujours au hasard, il ne savait pas en tirer parti. Dès le temps de la minorité et de la folie de Charles VI, comme durant les guerres du bien public sous Louis XI, et durant celles de la minorité de Louis XIII, on avait vu les grands empressés à saisir toutes les occasions pour briser la monarchie et lui substituer une confédération de princes, telle à peu près que celle de l'Allemagne. Jamais cependant ils n'avaient formulé leur système; à peine l'avaient-ils avoué. Aucun esprit de corps n'unissait les grands, mais chacun à part était orgueilleux et ambitieux, chacun connaissait son pouvoir et s'en ressentait vivement lorsqu'il était blessé dans son indépendance. Les grands ne savaient pas ce que c'était que la liberté, mais ils détestaient le despotisme; chacun à son tour en avait souffert, et Richelieu les avait tous fait trembler en les décimant. Mazarin n'inspirait point tant de crainte, mais il les humiliait comme étranger, il les offensait par le mépris ou le dégoût que leur inspirait son caractère. Ils n'avaient jamais connu cet enthousiasme pour la royauté dont Louis XIV fit plus tard la religion de la noblesse; leur richesse et leur puissance s'étaient accrues de nouveau, car les gentilshommes de province recommençaient à s'unir à eux, et à signaler leur courage en obéissant à leurs ordres de préférence à ceux du roi. Souvent les grands seigneurs semblaient aimer la résistance pour le plaisir seul de la lutte, et la galanterie, des jalousies de femmes, ou des causes plus frivoles encore, suffisaient à leur faire prendre les armes, ne fût-ce que pour prouver qu'ils n'étaient pas faits pour obéir.

Le coadjuteur de Paris était lié de parenté avec les principaux chefs de cette haute noblesse; il était lié d'amitié, d'intrigues, de débauches avec les conspirateurs qui avaient harcelé Richelieu sur la fin de sa vie, Montrésor, Fontrailles, Saint-Ibal, Matha, lesquels n'avaient jamais cessé de correspondre avec l'Espagne. Il exerçait un crédit presque illimité sur les curés de Paris, et par eux sur la bonne bourgeoisie. Mortellement offensé par la reine dans la journée des Barricades, il était

résolu de se venger sur elle et sur la cour. « Je m'abandonnai, dit-il, » à toutes mes pensées ; je rappelai tout ce que mon imagination m'avoit » jamais fourni de plus éclatant et de plus proportionné aux vastes » desseins ; je permis à mes sens de se laisser chatouiller par le titre » de chef de parti, que j'avois toujours honoré dans les Vies de Plu- » tarque ; mais ce qui acheva d'étouffer tous mes scrupules, fut l'avan- » tage que je m'imaginai à me distinguer de ceux de ma profession, » par un état de vie qui les confond toutes. Le dérèglement des mœurs, » très-peu convenable à la mienne, me faisoit peur. J'appréhendois le » ridicule de M. de Sens ; je me soutenois par la Sorbonne, par des » sermons, par la faveur des peuples ; mais enfin cet appui n'a qu'un » temps, et ce temps même n'est pas fort long, par mille accidents qui » peuvent arriver. Dans le désordre, les affaires brouillent les espèces ; » elles honorent même ce qu'elles ne justifient pas, et les vices d'un » archevêque peuvent être dans une infinité de rencontres les vertus » d'un chef de parti ¹. »

Lorsque le coadjuteur avoit, au commencement des troubles, cherché à profiter de son influence sur le prince de Condé pour le faire agir de concert avec lui, il lui avoit proposé de s'insinuer dans l'esprit de la reine, en lui donnant des conseils conformes à son sens. « Mais peu à » peu il l'accoutumeroit à écouter les vérités auxquelles elle avoit » toujours fermé l'oreille ; que l'animosité des peuples augmentant, et » les délibérations du parlement continuant, il feroit semblant de s'af- » foiblir contre sa propre inclination, et par la pure nécessité ; et qu'en » laissant ainsi couler le cardinal, plutôt que tomber, il se trouveroit » maître du cabinet par l'esprit de la reine, et arbitre du public par » l'état des choses et par le canal des serviteurs qu'il y avoit ². »

Lorsque le prince de Condé déclara au coadjuteur, qu'au lieu de suivre plus longtemps ses conseils, il alloit seconder Mazarin, Gondi se rendit chez la duchesse de Longueville, sœur de ce prince, qu'il savoit, dit-il, *enragée contre la cour et contre le prince de Condé*, tandis que son plus jeune frère, le prince de Conti, étoit absolument entre ses mains. Cette femme, galante et intrigante, exerçoit à la cour un très-grand pouvoir par ses charmes : avant son mariage, elle avoit eu « l'amitié la plus tendre pour son frère aîné ; depuis, elle prit une

¹ Cardinal de Retz, p. 226. Le coadjuteur faisant les fonctions d'archevêque de Paris, étoit déjà archevêque de Corinthe.

² *Ibid.*, p. 250.

» rage et une fureur contre lui, qui passa jusques à un excès incroyable.... L'amour passionné du prince de Conti pour elle donna à cette maison un certain air d'inceste, quoique fort injustement, » ajoute le coadjuteur¹. A l'aide de la duchesse, il vit aussitôt qu'il pourrait former un parti, en tête duquel paraîtrait le prince de Conti, presque encore enfant, mais prince du sang : il pouvait compter encore sur le prince de Marsillac, amant de la duchesse, sur son mari le duc de Longueville, quoiqu'il ne fût pas l'homme de la cour le mieux avec elle, sur M. le maréchal de la Mothe Houdancourt, tout dévoué à ce duc, et qui avait fort à se plaindre du ministre ; sur le duc de Bouillon, dont la probité était plus problématique que le talent, et dont l'ambition inquiète était toujours animée par l'espoir de recouvrer sa principauté de Sedan. A cette foule de mécontents, le coadjuteur était sûr de pouvoir réunir tous les ressentiments de la maison de Vendôme².

Les compagnies souveraines étaient offensées du mépris que montrait Mazarin pour la déclaration si récente du 24 octobre. La cour des aides, en exécution de cette ordonnance, avait défendu, sous peine de mort, à tout financier de prendre les tailles en parti. En effet, les fermiers de cette imposition arbitraire faisaient un horrible abus du pouvoir sur les villageois qu'on abandonnait à leurs extorsions. Le conseil cassa la disposition pénale. De nouveau la déclaration avait interdit toute anticipation du revenu public ; le conseil sollicita des avances de fonds sur les recettes de 1649, et offrit douze pour cent aux partisans pour l'intérêt de ces avances³. Le parlement protestait ; le coadjuteur attaqua le ministre d'une manière plus dangereuse. Il fit une assemblée de curés, de chanoines, de docteurs, de religieux : « et sans avoir seulement, » dit-il, prononcé le nom du cardinal dans toutes les conférences, où je faisais au contraire toujours semblant de l'épargner, je le fis passer, en huit jours, pour le juif le plus convaincu qui fût en Europe⁴. »

(1649.) Les troupes, revenues de Flandre, étaient cependant arrivées près de Paris, et commençaient à y commettre beaucoup d'excès. La reine était impatiente de se venger. Dans la nuit qui suivit le jour des Rois, 6 janvier 1649, elle sortit secrètement de Paris, avec les ministres, les princes, et ceux des courtisans auxquels elle avait donné

¹ Cardinal de Retz, p. 275 ² *Ibid.*, p. 277.

³ Omer Tallon, p. 373.—Sainte-Aulaire, c. 6, p. 287.—Cardinal de Retz, p. 265.

⁴ Cardinal de Retz, p. 282.

rendez-vous dans le Cours, pour trois heures du matin. Dans la soirée, elle avait fait un roi de la fève avec ses femmes, à qui elle cachait soigneusement son projet. « Jamais, dit madame de Motteville, elle » ne nous parut plus cordiale et de meilleure humeur; elle nous » avoua, depuis l'exécution de cette grande aventure, qu'elle eut alors » de la peine à s'empêcher de rire en nous voyant si dupes, et qu'en- » suite elle eut quelque bonté pour nous et quelque compassion de » nous laisser dans une ville qu'elle quittoit avec l'intention de » l'assiéger. Mais nous lui avons toujours maintenu qu'elle ne fut point » alors susceptible d'aucun sentiment de pitié, et que la vengeance et » la joie occupèrent entièrement son cœur ¹. » Elle se fit conduire à Saint-Germain, quoique le château pendant l'hiver fût absolument démeublé. Toute la cour dut coucher sur quelques bottes de paille, et mademoiselle de Montpensier raconte le mauvais gîte où elle se trouvait « dans une fort belle chambre en galetas, bien peinte, bien » dorée et grande, avec peu de feu, et point de vitres ni de fenêtres; » ses matelas par terre, point de linge à changer, et l'on blanchissoit » sa chemise de nuit pendant le jour, et sa chemise de jour pendant la » nuit. Jamais cependant, dit-elle, je n'ai vu une créature si gaie » qu'étoit la reine. Quand elle auroit gagné une bataille, pris Paris, » et fait pendre tous ceux qui lui auroient déplu, elle ne l'auroit pas » plus été; et cependant elle étoit bien éloignée de tout cela ². »

Dès le matin suivant la reine écrivit au prévôt des marchands et aux échevins de Paris, pour leur recommander le maintien de la tranquillité publique; elle leur disait « que le roi s'étoit déterminé avec un très- » sensible déplaisir à quitter sa bonne ville de Paris, pour ne pas de- » meurer exposé aux pernicious desseins d'aucuns officiers du parlement, » lesquels, ayant intelligence avec les ennemis de l'État, après avoir » attenté contre son autorité en plusieurs rencontres, s'étoient portés » jusqu'à conspirer de se saisir de sa personne. » Un officier des gardes du corps remit ensuite au parquet des lettres closes qui enjoignaient au parlement de quitter immédiatement Paris, et de se transporter à Montargis ³.

¹ Madame de Motteville, p. 156.

² Mémoires de mademoiselle de Montpensier, t. XLI, p. 40-45. — Madame de Motteville, p. 134-142. — Cardinal de Retz, p. 264. — Brienne, p. 134. — Montglat, p. 140. — Gramont, p. 450. — Du Plessis, p. 291. — Sainte-Aulaire, c. 6, p. 288.

³ Madame de Motteville, p. 144. — Sainte-Aulaire, p. 290. — Capefigue, t. VI, p. 509. — Cardinal de Retz, p. 287.

La reine et son ministre ne croyaient pas un mot de l'odieuse accusation contenue dans la lettre de la première : elle l'avait écrite pour décrier le parlement aux yeux du peuple, et pour effrayer les vieux magistrats, qui, remplis d'audace lorsqu'ils siégeaient sur leurs bancs, étaient tremblants dès qu'ils se trouvaient isolés. En effet, le coadjuteur assure que dans cette conjoncture, où la vigueur seule pouvait offrir quelque apparence de sûreté, jamais il n'avait trouvé tant de faiblesse. Le ton d'Omer Talon dans ses mémoires n'est plus le même : il commence à qualifier d'honnêtes gens ceux qui proposaient la soumission¹. Toutefois le parlement, entraîné par les jeunes conseillers des enquêtes, ne manqua pas à sa dignité : déterminé à ne pas obéir à la lettre qui le transférait à Montargis, il chercha un prétexte dans un défaut de forme, pour ne pas l'ouvrir. Il chargea les gens du roi de se rendre à Saint-Germain pour protester de sa sincérité, et supplier la reine de faire connaître les noms des accusateurs de la compagnie, afin de poursuivre ou les coupables ou les calomniateurs. Enfin, le prévôt des marchands eut ordre de pourvoir à la sûreté de la ville, et le lieutenant civil, à y faire arriver des subsistances². Les gardes bourgeoises avaient pris les armes, les portes de la ville étaient gardées, et l'on arrêtait les fuyards. Cependant, le président le Féron, prévôt des marchands, de qui dépendait cette garde bourgeoise, était entièrement vendu à la cour.

Les gens du roi furent traités à Saint-Germain de la manière la plus brutale : ils ne purent voir ni la reine ni le chancelier ; ils furent laissés longtemps exposés à l'injure du temps par une nuit de janvier, et ce ne fut qu'après deux messages successifs portés à la reine, qu'on leur permit enfin de se mettre à couvert dans une maison pour le reste de la nuit. Le rapport que fit Talon de cette réception, émut la colère du parlement. Le 8 janvier, il rendit un arrêt qui déclara le cardinal Mazarin auteur de ces pernicieux conseils, perturbateur du repos public, avec injonction de quitter la cour immédiatement, et le royaume sous huit jours : après quoi il était enjoint à tous les sujets du roi de lui courir sus³. Bientôt les parlements de Bretagne, de Normandie, de

¹ Cardinal de Retz, p. 288. — Omer Talon, p. 387.

² Omer Talon, p. 381. — Madame de Motteville, p. 143. — Guy Joly, p. 46. — Sainte-Aulaire, c. 6, p. 291.

³ *Ibid.*, p. 382-387. — Cardinal de Retz, p. 289. — Guy Joly, p. 48. — Madame de Motteville, p. 149.

Bordeaux et de Provence rendirent des arrêts semblables. Les seize régiments de la garde bourgeoise formaient environ douze mille hommes ; mais il fut arrêté en outre que le prévôt des marchands donnerait des commissions pour lever quatre mille chevaux et dix mille hommes de pied. Les deniers royaux furent transférés aux caisses de l'hôtel de ville ; des contributions volontaires furent payées par les corps et métiers ; le parlement se taxa lui-même à un million , sur lequel 300,000 livres furent payées par les quinze conseillers créés par Richelieu, sous condition qu'ils seraient désormais traités comme les anciens ¹.

Le coadjuteur qui , dans des conférences secrètes avec les meneurs du parlement, avait pressé ces résolutions, ne se fiait guère cependant à la constance ou des magistrats ou de la bourgeoisie, si quelque prince ne venait pas, avec une suite de gentilshommes, inspirer de la confiance aux milices ; la duchesse de Longueville, qui n'avait pas suivi la reine à Saint-Germain, sous prétexte qu'elle était trop avancée dans sa grossesse, lui répondait que le prince de Conti son frère, le prince de Marsillac son amant, et le duc de Longueville son mari , arriveraient dès qu'ils pourraient se dérober de la cour ; mais il fallait se garder de l'annoncer d'avance de peur de les faire arrêter. A leur place, le coadjuteur fut très-contrarié de voir arriver le 9 janvier les ducs d'Elbeuf et de Brissac, qui venaient offrir leurs services au parlement. Le premier était un cadet de la maison de Lorraine, ruiné, sans honneur et sans probité, qui ne désirait obtenir du pouvoir que pour voler ceux qui l'emploieraient et les trahir ensuite. Il fut cependant accueilli avec enthousiasme par le parlement, et nommé général dans la matinée du 10. Heureusement pour le coadjuteur, ce matin même, Conti et Longueville arrivèrent à la porte Saint-Honoré : le coadjuteur eut bien de la peine à la leur faire ouvrir, tant le peuple avait de haine et de défiance contre le prince de Condé et toute sa famille ; il réussit cependant par son activité, par l'influence des curés qu'il faisait agir, et par l'esprit du chansonnier Marigny, qui le servait de sa plume, à tourner contre Elbeuf la défiance du peuple ; le parlement reforma son arrêt le 11 ; il nomma le prince de Conti généralissime des armées du roi sous les ordres du parlement : les ducs d'Elbeuf, de Bouillon et le

¹ Omer Talon, p. 389. — Cardinal de Retz, p. 289. Le coadjuteur leva lui-même un régiment que, d'après son titre, on nomma *les Corinthiens* ; la première fois qu'il éprouva un revers, on dit que c'était *la première aux Corinthiens*.

maréchal de la Mothe furent nommés généraux sous ses ordres. Le duc de Longueville déclara qu'il repartait pour la Normandie, afin de la maintenir dans l'alliance du parti ; les ducs de Chevreuse, de Luynes, de Brissac, de Retz, et bientôt après de Beaufort, offrirent aussi leurs services, avec un grand nombre de gentilshommes, et les duchesses de Longueville et de Bouillon, toutes deux d'une éclatante beauté, traversèrent à pied la place de Grève, et montèrent à l'hôtel de ville, déclarant y vouloir demeurer, comme etages de leurs maris, sous la garde des bourgeois ¹.

La guerre avait commencé : Condé s'était emparé de quelques petites places ; il avait eu quelques avantages, mais il n'avait pas plus de douze mille hommes sous ses ordres, et il lui était impossible de bloquer une ville aussi grande que Paris ; aussi le moment sur lequel et lui et la reine avaient compté, celui où le pain de Gonesse commencerait à manquer aux Parisiens, et où ils seraient prêts à se soumettre la corde au col, semblait s'éloigner toujours davantage. Le siège de Paris, comme on l'appela, continua cependant du 9 janvier au 4^{er} avril. Dès le 11 janvier, le duc d'Elbeuf se rendit maître de la Bastille ; ce fut à quoi se bornèrent ses exploits ; il s'appropriâ ensuite d'une manière scandaleuse l'argent qui lui avait été confié pour lever des troupes. Le duc de Beaufort, servi par les circonstances, et ayant fait entrer dans la ville quelques convois, fut bientôt le général auquel le peuple de Paris donna toute sa confiance. Il avait chargé Montrésor de lui procurer l'amitié du coadjuteur. « Je ne trouvai pas, dit celui-ci, que sa prison » lui eût donné plus de sens ; il est toutefois vrai qu'elle lui avoit donné » plus de réputation ; il l'avoit soutenue avec fermeté, et il en étoit » sorti avec courage... Son union m'étoit comme nécessaire, parce que, » ma profession pouvant m'embarrasser en mille rencontres, j'avois » besoin d'un homme que je pusse, dans les conjonctures, mettre » devant moi. Le maréchal de la Mothe étoit si dépendant de M. de » Longueville, que je ne m'en pouvois pas répondre ; M. de Bouillon » n'étoit pas un sujet à être gouverné. Il me falloit un fantôme, mais » il ne me falloit qu'un fantôme, et par bonheur pour moi, il se trouva » que ce fantôme étoit petit-fils de Henri le Grand, qu'il parloit comme » on parle aux halles, ce qui n'est pas ordinaire aux enfants de Henri

¹ Cardinal de Retz, p. 290-506. — Madame de Motteville, p. 150-154. — La Rochefoucault, p. 404. — Sainte-Aulaire, c. 6, p. 295. — Capefigue, t. VI, p. 557. — Omer Talon, p. 589.

» le Grand, et qu'il avoit de grands cheveux bien longs et bien blonds :
 » vous ne pouvez vous imaginer le poids de ces circonstances, et vous
 » ne pouvez concevoir l'effet qu'elles firent dans le peuple... Nous nous
 » arrêtâmes dans la rue Saint-Denis et dans la rue Saint-Martin. Je
 » nommai, je louai et je montrai M. de Beaufort ; le feu prit en moins
 » d'un instant. Toutes les femmes le baisèrent, et nous eûmes, à cause
 » de la foule, peine de passer jusqu'à l'hôtel de ville ¹. »

Le 18 janvier, le coadjuteur fut reçu au parlement pour y avoir place et voix délibérative, en l'absence de son oncle. Avec le rôle qu'il jouait dans la faction, cette admission était pour lui de la plus haute importance. Le 8 février, Charenton fut pris par le prince de Condé ; les parlementaires y perdirent quatre-vingts officiers ; les combats commençaient à devenir plus sérieux, et de part et d'autre on avait vu tomber plusieurs gens de marque ². La frivolité et la galanterie se mêlaient cependant toujours avec la guerre. A l'hôtel de ville on voyait les gentilshommes revenant du combat « entrer tout cuirassés dans la
 » chambre de madame de Longueville, qui étoit toute pleine de dames.
 » Ce mélange d'écharpes bleues, de dames, de cuirasses, de violons,
 » qui étoient dans la salle, et de trompettes qui étoient dans la place,
 » donnoit, dit Gondi, un spectacle qui se voit plus souvent dans les
 » romans qu'ailleurs ³. »

Mais ce spectacle même annonçait assez aux magistrats qu'ils n'étaient plus les maîtres. L'orgueil de leur dignité faisait un contraste assez étrange avec le mépris qu'avaient pour eux et la cour et la noblesse. Sur leur tribunal, les juges disposaient de la vie de tous ceux qui paraissaient devant eux, et ils n'en étaient pas ménagers. C'est là qu'ils sentaient leur puissance, aussi en étaient-ils fort jaloux, et n'auraient-ils voulu prêter les mains à aucune amélioration dans l'ordre judiciaire qui aurait augmenté les garanties des prévenus. Ils savaient encore que les grands avaient besoin d'eux dans leurs procès civils, et c'était un de leurs moyens de pouvoir. Matthieu Molé n'oubliait pas un instant la majesté de la cour, la crainte qu'elle devait inspirer à tous ceux qui s'approchaient d'elle, et c'est dans ce sentiment qu'il puisait sa force. Mais dans son orgueil même le plus exagéré, il ne se regardait jamais

¹ Cardinal de Retz, p. 517-520. — Montglat, p. 149-157. — Madame de Motteville, p. 169. — Madame de Nemours, p. 404.

² *Ibid.*, p. 524.

³ *Ibid.*, p. 507.

que comme l'image de la royauté, et plus il exigeait de respect et de crainte pour la cour judiciaire, plus il reportait de dévouement et d'obéissance à la cour de Saint-Germain, à la personne et à la volonté du roi, dont il n'était que le vice-gérant. Dans ses rapports avec la reine, il s'était toujours fait un devoir consciencieux d'exprimer les opinions et les sentiments de sa compagnie, lors même qu'ils ne s'accordaient pas avec les siens propres, tout comme de défendre ses droits. Sans l'avoir voulu, il se trouvait ainsi engagé à faire la guerre à la couronne ; mais cette position lui paraissait fausse et presque criminelle. Il voyait avec scandale les jeunes seigneurs et les dames de cour mêler leurs frivolités aux délibérations de l'hôtel de ville ; il suivait avec une extrême défiance les intrigues du coadjuteur, et il soupçonnait les grands, non sans raison, de conjurer contre l'indépendance de l'État et de correspondre avec les ennemis.

Omer Talon, l'avocat général, quoiqu'il juge souvent Molé assez sévèrement, était cependant animé du même esprit que lui ; il avait peur de la violence des enquêtes, mais il croyait savoir bien « que les » deux tiers du parlement étoient las de tout cet embarras, et qu'ils » désiroient quelque accommodement. » Le 8 février, il prit occasion de l'avis qu'il avait reçu que la cour de Saint-Germain avait écrit aux présidiaux du ressort du parlement de Paris, pour les établir juges souverains dans toute sorte d'affaires, leur défendre de reconnaître ni déférer aux ordres du parlement, à peine de confiscation de corps et de biens, et leur annoncer une convocation des états généraux pour le 15 mars¹ ; et il proposa d'adresser des injonctions à ces mêmes présidiaux « d'entreprendre aucune cour, juridiction ni connaissance, que celle qui leur est attribuée par les édits et ordonnances vérifiées en parlement. » Mais il proposa aussi de faire de secondes remontrances à la reine pour lui faire entendre la justice de leur cause, au moment où l'on assurait que des déclarations publiées à Saint-Germain portaient suppression de tous les offices de cette compagnie. « Nous devons lui faire connoître, » dit-il, que nos armées ne sont que sur la défensive, que nous ne » faisons la guerre que pour avoir la paix et du pain, et que la dé- » fense de sa vie et la conservation de ses enfants est du droit de na- » ture, qui n'a jamais été improuvé ni par la loi de Dieu, ni par les » lois des hommes². »

¹ Omer Talon, p. 400.

² *Ibid.*, p. 402.

Le parlement n'oubliait jamais longtemps ses intérêts personnels, et l'annonce que l'offre de l'indépendance était faite aux tribunaux inférieurs, que leurs charges à eux-mêmes pouvaient être supprimées, et que ce grand bouleversement dans l'ordre judiciaire pouvait être sanctionné par les états généraux, lui causa une très-vive alarme. Les clameurs des enquêtes empêchèrent cependant que la proposition d'une adresse à la reine fût mise en délibération, mais elle avait fait impression ; les seigneurs voyaient que le parlement était sur le point de leur échapper, et ils craignaient d'autant plus qu'il ne fit quelque arrangement à leurs dépens, que Mazarin de son côté commençait à se lasser de la guerre. Le 12 février, un héraut revêtu de sa cotte d'armes, et accompagné de deux trompettes, se présenta à la porte Saint-Honoré et demanda à remettre trois paquets, au parlement, au prince de Conti et à l'hôtel de ville. Dans ce moment même on venait d'arrêter un chevalier de la Valette, bâtard du duc d'Épernon, qui semait des billets pour soulever le peuple. Le coadjuteur, qui redoutait quelque coup monté à la faveur de ce spectacle extraordinaire, suggéra au conseiller Broussel de faire refuser par le parlement l'entrée au héraut d'armes, sous prétexte que de tels officiers n'étaient jamais envoyés qu'à des souverains ou à des ennemis, et que le parlement protestait qu'il n'était ni l'un ni l'autre. Ce sophisme réussit, le héraut ne fut pas reçu ; mais les gens du roi, ou le procureur et les deux avocats généraux eurent ordre de se rendre à Saint-Germain pour expliquer que c'était par respect qu'il n'avait pas été reçu, et pour porter à Leurs Majestés les respects et les soumissions de la compagnie ¹.

Ainsi la négociation que l'on désirait également à Saint-Germain et au palais de justice allait s'ouvrir. Mazarin avait bien cherché à renouer des conférences avec l'archiduc Léopold pour la paix, mais il n'y avait trouvé aucune disposition ; cet archiduc était déjà entré dans des correspondances secrètes avec le duc de Bouillon et d'autres chefs du parti des princes, et il croyait la conjoncture trop favorable à l'Espagne pour la laisser échapper ². Mazarin, rebuté par lui, envoya donc des passe-ports aux gens du roi, qui se rendirent à Saint-Germain le 9 février, qui y furent fort bien reçus, et qui en rapportèrent des assurances pour la sûreté des personnes et des fortunes de tous les particuliers, d'où ils conclurent que la reine souhaitait une réconciliation

¹ Cardinal de Retz, p. 529. — Omer Talon, p. 407.

² Montglat, p. 162. — La Rochefoucault, p. 469.

générale, et qu'elle s'obtiendrait facilement par une députation de la compagnie ¹.

Le duc de Bouillon, l'homme dans le parti des seigneurs qui avait le plus d'habileté, mais qui aussi avait le cœur le moins français, ne songeait qu'à recouvrer la souveraineté de Sedan, quelque prix qu'il en pût coûter à la France : sa femme, qui était d'une grande beauté, qui avait un grand empire sur lui, et qui ne disoit jamais de galanterie que de concert avec son mari, » était toute dévouée à l'Espagne. Tous deux étaient en correspondance habituelle avec le comte de Fuensaldagne, et ils avaient auprès d'eux un moine bernardin, émissaire de celui-ci, très-adroit, sachant très-bien le français, muni de blancs seings de l'archiduc. Ils l'habillèrent en cavalier, sous le nom de don Joseph de Illescas, et profitèrent de ses blancs seings pour l'accréditer auprès du duc d'Elbeuf et des généraux, et auprès du parlement. Bouillon ni les grands ne pouvaient espérer que le parlement les aidât à obtenir l'indépendance à laquelle ils prétendaient. Ils ne voulaient donc pas le laisser maître de la négociation, et, le 19 février, jour même où Talon faisait le rapport au parlement de la réception qu'il avait eue à Saint-Germain, don Joseph de Illescas fut annoncé à cette compagnie ; il fut introduit sur la proposition de Broussel, et il déclara que l'archiduc voulait prendre le parlement pour arbitre de la pacification entre la France et l'Espagne, qu'il regardait le parlement comme le tuteur naturel des rois pendant leur minorité, et que l'archiduc, au lieu d'abuser de la situation de la France pour s'emparer des places frontières, offrait son armée de quinze ou dix-huit mille hommes pour débloquer Paris ².

L'audience que le parlement accorda à l'envoyé de l'archiduc fut probablement la conséquence d'un accès de vanité. Il n'avait pas intention de poursuivre la négociation, et il se contenta de charger une députation solennelle de porter à la reine copie de ce qu'avait dit l'envoyé d'Espagne, en l'assurant de la fidélité du parlement, et en la suppliant de donner la paix à ses peuples, et de retirer les troupes du roi des environs de Paris. Cette audience cependant mit à l'aise le coadjuteur et les généraux. Ils n'eurent plus lieu d'appréhender que le parlement

¹ Omer Talon, p. 412. — Cardinal de Retz, p. 352.

² Cardinal de Retz, p. 558. — Omer Talon, p. 412. — Madame de Motteville, p. 190. — Sainte-Aulaire, c. 7, p. 521.

se fâchèt des démarches qu'ils pourraient faire envers l'Espagne ¹. Dans cette correspondance avec les ennemis de l'État, la conduite des frondeurs est tour à tour coupable et insensée. C'était par impatience des abus et des charges résultant de la guerre étrangère que les mécontents avaient accusé le ministère et refusé les subsides ; mais pour faire quelque chose de raisonnable, il fallait prendre connaissance des conditions auxquelles on voulait la paix, promettre à Mazarin de l'appuyer s'il ne demandait que ce que requéraient l'honneur et la sûreté de la France, et refuser de faire aucun sacrifice pour obtenir davantage. Toutefois le ministre n'avait fait jamais aucun appel à la nation pour lui faire connaître ou les dangers qu'elle pouvait courir ou les engagements qu'elle avait pris. De son côté, le parlement n'avait jamais désiré les connaître ; et dans cette occurrence même il repoussait l'occasion qui lui en était offerte ; aussi et sa résistance aux impôts et sa brouillerie avec la cour, et sa correspondance actuelle avec l'ennemi, ne pouvaient avoir d'autre effet que celui de prolonger les souffrances de la guerre, de rehausser le courage des Espagnols et de sacrifier les intérêts de la France et de ses alliés. Le parlement qui, loin de connaître l'Europe et les rapports des puissances, ne connaissait même de la France que son propre ressort, n'intervenait jamais dans les affaires publiques sans faire sentir combien il était peu propre à remplir un rôle politique, combien sa prétention était peu fondée de représenter la nation et de constituer des états généraux au petit pied. Les autres mécontents apportaient, dans cette négociation, un sentiment moins national encore. Aucun d'eux ne paraissait s'occuper ou de ce qui était dû à la France, ou de ce qu'elle devait elle-même à ses alliés. Aucun d'eux, en blâmant Mazarin de retarder la paix, n'exprimait une opinion sur ce qu'il devait céder ; dans toute cette tempête de politique de parti, aucune idée sur la politique générale ne se faisait jour. Le coadjuteur ne pensait qu'à se venger de la cour, et à la gloire d'être à la fois chef de parti et archevêque ; madame de Longueville et ses amants ne songeaient qu'au dépit qu'ils causaient au prince de Condé ; Bouillon, Longueville, Elbeuf, Beaufort, ne rêvaient que l'indépendance de leurs duchés.

Une députation du parlement, à la tête de laquelle était Matthieu Molé, était allée trouver la reine à Saint-Germain, et n'en avait rapporté, le 26 février, que des paroles assez aigres. Le duc d'Orléans et

¹ Cardinal de Retz, p. 548.

le prince de Condé n'avaient guère donné plus d'espérance, tout en consentant à ouvrir des conférences ¹. Le rapport de la députation irrita fort les esprits, et le parlement donna encore, à quelques reprises, des signes de violence; mais le coadjuteur, qui le connaissait bien, vit au travers de ces signes qu'il faiblissait, et que ce grand corps, qui donnait une certaine dignité au parti, les abandonnerait au premier jour; il communiqua ses observations au duc et à la duchesse de Bouillon, et ceux-ci lui proposèrent de *purger* le parlement, à l'aide du duc de Beaufort, qui avait tout crédit sur le peuple des halles, c'est-à-dire, d'en faire enlever dix ou douze, de ceux qui étaient le plus portés pour la cour. Leur exil ou leur emprisonnement aurait répondu des autres, auxquels tout courage aurait aussitôt manqué. Le coadjuteur convint qu'il dépendait d'eux de décrier le parlement parmi le peuple, et d'en chasser alors qui ils voudraient. Mais il rappela, au duc de Bouillon et à sa femme, l'exemple du duc de Mayenne au temps de la ligue; il lui montra que chaque violence exercée contre les autorités nationales avait mis ce chef de parti dans une plus grande dépendance de l'Espagne. Il déclara qu'il n'y avait d'honneur et de sûreté pour lui qu'en restant uni avec la ville, dont il était le chef spirituel, et avec sa magistrature. « Je » veux demeurer archevêque de Paris, dit-il, et non me faire chapelain » du comte de Pagnaranda ². »

Cependant Condé et le duc d'Orléans étaient dégoûtés de cette guerre où ils n'avaient point obtenu les succès qu'ils avaient attendus. Mazarin aimait à négocier; le parlement était empressé de profiter d'une ouverture qui lui avait été faite par la reine, et le 4 mars une conférence fut ouverte à Ruel, pour traiter de la paix, sous condition que pendant sa durée l'armée royale laisserait entrer cent muids de blé par jour, à raison de cinquante écus le muid, pour alimenter la ville. Vingt-deux officiers furent envoyés de Paris pour la conférence; douze étaient députés par le parlement, et à leur tête était Matthieu Molé, dix par les autres compagnies souveraines. Du côté de la reine, le duc d'Orléans, le prince de Condé, le chancelier et le cardinal Mazarin étaient députés pour assister à cette conférence avec la Meilleraye, d'Avaux, Brienne, l'abbé de la Rivière et le Tellier. Mais les membres du parlement ne voulurent pas siéger avec Mazarin, pour ne point enfreindre l'arrêt rendu le 8 janvier contre lui; les deux députations demeurèrent donc dans deux

¹ Omer Talon, p. 420.

² Cardinal de Retz, p. 555-564.

chambres séparées, et quelques commissaires portaient les paroles de l'une à l'autre ¹.

Les conditions que voulait imposer la reine auraient à peine pu être justifiées par une grande victoire: elle exigeait que le parlement obéît à l'ordre qui lui avait été donné de se rendre à Montargis, et qu'il promît de ne s'occuper de trois ans des affaires publiques. Cependant le parti de la reine se trouvait alors en plus mauvaise position que jamais. Le duc de Bouillon avait communiqué son inimitié contre Mazarin au duc de la Trémouille, son beau-frère, qui avait soulevé le Poitou, et qui annonçait qu'il allait marcher au secours de Paris à la tête de dix mille hommes. Il avait fait plus: il avait séduit son frère, le maréchal de Turenne, qui commandait en Allemagne l'armée qu'avait formée autrefois Bernard de Weimar, et il avait engagé ce grand homme à faire une action qu'on ne sait comment concilier avec son noble caractère. Turenne méprisait Mazarin, et croyait son administration ruineuse pour la France; il avait de la déférence pour le chef de sa maison, il se faisait un devoir de l'aider à recouvrer son indépendance; il était accoutumé, avec tout l'ordre de la noblesse, à se croire en droit de faire la guerre au roi; mais rien ne pouvait le justifier lorsqu'il séduisait l'armée qui lui était confiée pour la tourner contre celui de qui il la tenait. Le prince de Conti communiqua, le 8 mars, au parlement, une lettre de Turenne qui annonçait avoir passé le Rhin avec son armée pour servir le roi et le parlement contre l'injuste oppression du cardinal Mazarin ².

Les généraux avaient fait sortir leur armée de Paris, et ils sentaient qu'ils en étaient bien plus maîtres. Le duc de Longueville annonçait de Rouen qu'il allait s'avancer avec dix mille hommes qu'il avait rassemblés dans sa province; le duc de Bouillon avait signé avec l'archiduc un traité secret au nom des princes, et Louis de la Trémouille, marquis de Noirmoutiers, s'était rendu en leur nom auprès de l'armée espagnole qui entra en France. Tout le parti était rempli de confiance, lorsque Matthieu Molé revint avec la députation, annonçant

¹ Omer Talon, p. 424-450. — Cardinal de Retz, p. 570-578. — Madame de Motteville, p. 212-228. — Montglat, p. 164-168. — Brienne, p. 145. — Sainte-Aulaire, c. 7, p. 525. — Procès-verbal de la conférence de Ruel, à la suite du cardinal de Retz, t. XLVI, p. 589-416.

² Sainte-Aulaire, c. 7, p. 514-529. — Cardinal de Retz, p. 591. — Montglat, p. 165. — Madame de Motteville, p. 251.

qu'il avait signé la paix, le 11 mars. Il avait dépassé ses pouvoirs ; il avait sacrifié les intérêts de sa compagnie, mais il jugeait avec raison que le joug de la reine était moins honteux encore, et moins ruineux pour la France, que celui des généraux qui ouvraient la frontière aux ennemis ¹.

De grands dangers attendaient les présidents Molé et de Mesmes, et les autres députés qui s'étaient écartés de leur mandat, le jour où ils vinrent apporter ce traité au parlement. La populace amentée voulait les tuer ; les conseillers aux enquêtes criaient qu'ils avaient trahi leur corps : le prince de Conti, avec une modération calculée, se plaignit que lui et les généraux avaient été sacrifiés. Mais Molé lui répondit avec une violente indignation que lui et les siens en étaient la cause. Il dénonça à haute voix le traité avec l'archiduc et l'envoi de Noirmoutiers, chargé d'ouvrir la France à ses ennemis. Fort de l'indignation qu'il avait excitée, il somma Conti et les généraux d'accepter le traité, et de donner seulement la note de leurs prétentions individuelles. Nous les ménagerons, dit-il, avec plus de soin que nos intérêts propres. Le peuple cependant avait pénétré dans la salle, on y entendit proférer le cri de république, surtout il menaçait la *grande barbe*. Mais l'admirable courage de Molé ne se démentit pas un instant. Malgré les instances de ses confrères effrayés, il sortit par le grand escalier ; il déconcerta par sa dignité imperturbable un assassin qui lui appuyait un couteau contre la poitrine, et il rentra dans sa maison sans que personne fût assez hardi pour l'arrêter ².

Mais de nouvelles difficultés l'attendaient à la prochaine séance : il s'agissait de faire accepter par le parlement les articles signés à Ruel, qu'on n'avait point encore lus, et il y en avait quelques-uns qui devaient révolter l'orgueil de la magistrature. A peine le traité eut-il été communiqué que le duc de Bouillon prit la parole : avec des troupes encore sans expérience, il avait dû, dit-il, éviter toute bataille ; mais désormais il commandait à une bonne armée, il en arrivait trois autres à son aide, et il répondait que dès le lendemain les généraux du parlement ouvriraient tous les passages, pour conduire des vivres à Paris, ou qu'ils y laisseraient leur vie. Le premier président répondit à ce

¹ Cardinal de Retz, p. 414. — Montglat, p. 171. — Omer Talon, p. 431. — Motteville, p. 255.

² Omer Talon, p. 431. — Cardinal de Retz, p. 428-433. — Guy Joly, p. 61. — Madame de Motteville, p. 420. — Sainte-Aulaire, c. 7, p. 537.

discours : il dit que le duc de Bouillon leur promettait seulement du pain et la guerre, tandis que le traité qu'il avait apporté leur assurait la paix et du pain. Il réussit ainsi à le faire mettre en discussion ; mais dès la lecture du premier article, le parlement regarda l'obligation de se rendre à Saint-Germain pour assister à un lit de justice, comme une amende honorable, et il le repoussa. Il fut également choqué de l'article qui lui interdisait toute assemblée des chambres pendant l'année 1649, sauf pour les réceptions d'officiers et pour les mercuriales, et de celui qui autorisait le roi, pendant cette année et la suivante, à emprunter au denier douze l'argent qu'il jugerait nécessaire. Les autres articles qui confirmaient la déclaration du 24 octobre, qui annulaient les arrêts hostiles rendus de part et d'autre, par le parlement et le conseil du roi, qui conservaient leurs biens, leurs droits et leurs charges à tous ceux qui avaient pris le parti du parlement, et qui accordaient quittance pour toutes les recettes et munitions saisies, étaient en général favorables au parti armé pour la liberté ¹.

Le parlement ordonna à la députation de retourner auprès de la reine pour obtenir la modification des articles qui avaient déplu, et pour traiter en même temps au nom des princes et généraux qui avaient donné une note de leurs demandes personnelles ; ces demandes étaient si exagérées qu'elles leur firent beaucoup de tort dans leur propre parti ; encore qu'ils déclarassent qu'ils ne demandaient des places de sûreté et des gouvernements que parce que le cardinal Mazarin, auquel ils ne pouvaient se fier, demeurait au ministère, mais que si la reine voulait le renvoyer, ils ne demandaient rien pour eux-mêmes ². Contre l'attente de ceux qui avaient signé le 11, les négociations à Ruel furent continuées : Mazarin aimait à traiter, il comptait sur son adresse, et se flattait toujours de tromper ses adversaires ; il avait une autre chance encore, celle de les diviser. Il donnait aux généraux force promesses et fort peu de substance ; il obtempéra à la demande du parlement, et réforma les trois articles dont celui-ci s'était plaint, tandis qu'en retour le parlement ouvrit au ministère un crédit de douze millions pour suppléer aux recettes que la guerre civile avait fait perdre. Pendant ce

¹ Le traité est rapporté par madame de Motteville, p. 242. — Cardinal de Retz, p. 417. — Sainte-Aulaire, c. 7, p. 245. — Omer Talon, p. 455. — Conférences de Ruel, p. 417-428.

² Omer Talon, p. 456. — Cardinal de Retz, t. XLV, p. 20-25. — Motteville, p. 247-254. — Sainte-Aulaire, c. 7, p. 545.

temps l'archiduc était entré en Champagne, accompagné par le marquis de Noirmoutiers; il s'était avancé jusque tout près de Reims, et il comptait effectuer incessamment sa jonction avec Turenne, lorsque celui-ci, après avoir passé le Rhin, se vit tout à coup abandonné par son armée. Mazarin avait fait passer 800,000 francs au baron d'Erlach pour raffermir au service du roi les officiers que Turenne avait séduits; six régiments repassant le Rhin se jetèrent dans Brisach, trois dans Philipsbourg; et Turenne, se voyant en danger d'être arrêté, se sauva, avec quelques amis, chez la landgrave de Hesse sa parente, d'où il passa en Hollande; la nouvelle en arriva le 16 au duc de Bouillon. L'archiduc, ne pouvant plus compter sur son appui, et n'attendant rien de Paris, se retira précipitamment en Flandre¹.

Quoique les commissaires du parlement fussent chargés de négocier pour les princes et les généraux, ceux-ci se fiaient peu à des mandataires divisés avec eux d'intérêt et de principes; mais chacun cherchait à faire sa paix particulière, chacun se détachait du parti et acceptait l'amnistie. Le coadjuteur résolut de se séparer de tous les autres; de ne rien demander pour lui-même, de ne point accepter non plus de pardon, comme n'ayant rien fait dont il se dût repentir, de se renfermer dans l'archevêché, et de ne paraître plus occupé que d'affaires ecclésiastiques. Il persuada au duc de Beaufort d'agir de même. Tous deux, en ne se réconciliant point avec Mazarin, en ne se démentant point, prétendaient conserver leur popularité, et demeurer à la tête des mécontents, qui, à dater de cette époque surtout, furent désignés par le nom de Frondeurs¹.

Il ne restait plus qu'à régler les intérêts des parlements de province qui avaient signé l'acte d'union avec celui de Paris. Le parlement d'Aix avait été en butte à la tyrannie et à la perfidie du comte d'Alais, gouverneur de Provence. Ce seigneur était le fils du comte d'Auvergne et duc d'Angoulême, que Henri IV avait mis à la Bastille: dernier des Valois, il semblait avoir hérité de tout l'orgueil de sa race; ses violences avaient causé tant d'indignation aux Provençaux, qu'il faillit en être victime. Il marchait toujours environné de gardes, qui exerçaient pour lui, sans forme de justice, les violences les plus inouïes; il levait des troupes de sa seule autorité, il les faisait vivre sur les villes et les vil-

¹ Cardinal de Retz, p. 459. — Madame de Motteville, p. 251-253. — Sainte-Aulaire, c. 7, p. 348.

² *Ibid.*, t. XLV, p. 28-50. — Guy Joly, p. 63.

lages de son gouvernement ; ayant rencontré quelque résistance dans les magistrats municipaux, il les cassa et les remplaça par des hommes de son choix, au mépris des privilèges des villes. Il rendit *semestre* le parlement d'Aix, c'est-à-dire que les offices de la compagnie furent doublés et partagés en deux divisions qui exerçaient alternativement chacune pendant six mois. Pour se rédimmer d'une institution si préjudiciable, les anciens membres du parlement offrirent douze cent mille livres ; le comte d'Alais prit l'argent et maintint le semestre. Il pouvait compter sur l'appui de la noblesse à laquelle il montrait une grande prédilection, et qui se réjouissait des outrages faits à la robe. Le 14 janvier, Alais voulut surprendre les parlementaires avec des troupes qu'il avait secrètement fait entrer dans la ville. Ce fut lui qui fut surpris au contraire par des barricades que les bourgeois d'Aix élevèrent et défendirent avec un grand courage. Ses troupes furent enfin chassées de la ville, tandis que le comte d'Alais, le duc de Richelieu et cent cinquante des principaux gentilshommes de la province demeurèrent prisonniers. Les députés du parlement de Paris soutinrent avec chaleur la cause du parlement d'Aix. Une déclaration du roi révoqua les consuls et officiers municipaux que le comte d'Alais avait nommés par lettres de cachet et rendit cette nomination aux villes ; une autre supprima le semestre du parlement, et rétablit toutes choses dans l'état où elles étaient avant les troubles. Le crédit du prince de Condé, parent et ami du comte d'Alais, le sauva d'une destitution ¹.

En Normandie, le parlement était d'accord avec le gouverneur, duc de Longueville, et avec la noblesse, dans son opposition contre Mazarin, mais il avait été rendu semestrier huit ans auparavant par le cardinal de Richelieu. Il demandait la suppression de ce semestre, qui diminuait de moitié ses émoluments, sans qu'il en résultât autre chose que du préjudice, et pour l'expédition des affaires et pour la justice. Toutefois, il n'était pas facile de destituer environ soixante présidents ou conseillers, qui avaient légitimement acheté leurs places du gouvernement ; on ne vit dans cette contestation qu'une affaire d'argent. Douze des nouveaux conseillers furent admis par leurs confrères à garder leurs places, en payant une grosse somme d'argent qui servit à dédommager les autres. Les membres du parlement de Paris, le duc d'Orléans,

¹ Sainte-Aulaire, c. 7, p. 556. — Montglat, p. 155. — Cardinal de Retz, p. 522. — Bouche, Hist. de Provence, t. II, p. 945-960.

le prince de Condé y contribuèrent aussi de leur bourse ; le semestre fut supprimé, et la paix rétablie en Normandie ¹.

La paix, ouvrage du président Molé, n'avait point réconcilié les partis, mais elle donnait lieu à des combinaisons nouvelles entre eux. Les généraux, qui y avaient à peine pris part, l'acceptaient tacitement, tout en continuant à négocier pour obtenir des avantages personnels. Dès le lendemain de sa signature, la duchesse de Longueville vint voir son frère le prince de Condé à Chaillot, et cette première entrevue fut très-froide; mais ensuite elle alla, avec le prince de Conti, faire sa cour à Saint-Germain : le duc de Bouillon fit de même, et bientôt la plupart des généraux se rapprochèrent de la reine et de Mazarin. Le coadjuteur cependant déclara ne vouloir point aller à la cour, où son ennemi capital était toujours le maître. M. de Beaufort et le maréchal de la Mothe parlèrent de même : MM. de Brissac, de Retz, de Vitry, de Fiesque, de Fontrailles, de Montrésor, de Noirmoutiers, de Matha, et quelques autres se joignirent à eux, résolus d'opposer la faveur du peuple à la faveur de la cour ². Le coadjuteur s'attachait surtout à conserver son influence sur le parlement, dont il ne voulait jamais se séparer, encore que Molé lui témoignât une extrême défiance, et travaillât de tout son pouvoir à rattacher sa compagnie aux intérêts de la cour ; Beaufort, de son côté, fier de la popularité qu'il avait obtenue dans la dernière classe, ne renonçait point à être le roi des halles ; c'était le nom qu'on lui avait donné.

Le duc d'Orléans et le prince de Condé se firent voir à Paris : le premier y fut bien reçu, il avait de la grâce dans les manières, ses propos étaient conciliants, et, malgré sa méprisable faiblesse et son insouciance, il avait des vellétés d'ambition ; aussi cherchait il à se concilier la bienveillance et du parlement et du peuple. Le prince de Condé avait une ambition bien plus prononcée, il était tout autrement distingué et par le talent et par le caractère ; mais il était irascible, orgueilleux ; il méprisait le parlement, la bourgeoisie et le peuple ; il dédaignait Mazarin, et il s'irritait dès que la reine ne suivait pas aveuglément ses conseils. Il s'aperçut bientôt combien les Parisiens conservaient

¹ Cardinal de Retz, t. XLV, p. 17. — Montglat, p. 154. — Madame de Motteville, p. 260. — Sainte-Aulaire, c. 7, p. 560. — Saint-Évremont, t. I, p. 56, tourne en ridicule toute la conduite du duc de Longueville.

² *Ibid.*, p. 55. — Madame de Motteville, p. 269. — Sainte-Aulaire, t. II, c. 8, p. 51.

contre lui de ressentiment. Il ne voulut pas cette année accepter le commandement de l'armée de Flandre, et il ne tarda pas à partir pour son gouvernement de Bourgogne ¹.

Il fallait songer de nouveau à la guerre étrangère; car, malgré l'épuisement de l'Espagne, elle avait profité des désordres civils et du retour des armées sur Paris pour menacer les frontières. Après la pointe que l'archiduc avait faite en Champagne, de concert avec le duc de Bouillon, il avait ramené son armée devant Ypres, et il avait repris cette grande ville le 10 avril après trois semaines de siège; il était ensuite retourné sur Saint-Venant, dont il s'était emparé le 25 avril. Comme il continuait à donner des assurances de son désir de la paix, Mazarin envoya le secrétaire d'État Lyonne, en qui il avait une grande confiance, à Cambrai, pour rencontrer le comte de Pegnaranda, l'homme à qui était en réalité confié le gouvernement des Pays-Bas sous l'archiduc. Mais les prétentions de l'Espagne s'étaient tellement élevées, elle comptait si bien sur le renouvellement de la guerre civile, qu'il n'y eut pas moyen de s'entendre. Mazarin donna au comte d'Harcourt le commandement de l'armée des Pays-Bas, et partant de Saint-Germain avec la reine, le 50 avril, il vint s'établir avec la cour à Compiègne pour être plus à portée des opérations militaires ².

L'armée d'Harcourt fut renforcée par le baron d'Erlach, le colonel Rose, et toutes les troupes que Turenne avait commandées en Allemagne. Le général français, informé qu'il y avait très-peu de monde dans Cambrai, voulut étonner l'ennemi en attaquant cette grande ville, et montrant ainsi que la France n'était pas si abattue qu'on le croyait. Cambrai fut investi le 24 juin, et l'armée fut employée avec activité au travail des lignes de circonvallation qui devaient fermer la voie aux secours; mais avant qu'elles fussent terminées, l'archiduc, profitant d'un brouillard épais qui ne permettait de rien voir à dix pas de soi, réussit à y faire entrer quinze cents hommes. La joie des assiégés, qu'ils manifestèrent par la sonnerie de toutes leurs cloches et de nombreuses salves d'artillerie, avertit le comte d'Harcourt qu'il n'avait plus de chances de succès, et il leva le siège. Le reste de la campagne ne fut signalé que par de petits combats entre Bouchain et Valenciennes, puis auprès de Douai, ou par la prise de Condé,

¹ Mad. de Motteville, p. 277.

² Montglat, p. 175. — Madame de Motteville, p. 280. — La Hode, l. IX, p. 481. — Sainte-Aulaire, c. 8, p. 25.

mauvaise place qu'Harcourt évacua de lui-même le 21 septembre ¹.

En Italie, le marquis de Caracena avait profité des guerres civiles de France pour attaquer dès le commencement de février Casal Maggiore dont il s'empara. Il poussa aussi son armée dans le duché de Modène, et il aurait bientôt dépouillé de ses États le duc François I^{er}, si celui-ci ne s'était hâté, le 27 février, de faire la paix, de renoncer à l'alliance de France, de recevoir garnison espagnole dans Correggio, et de s'engager pour son frère, le cardinal d'Este, à ce qu'il abandonnerait la protection de France. Caracena tourna ensuite ses armes contre le duc de Savoie ; mais celui-ci, quoique presque abandonné par la France, se trouva assez fort pour faire tête au gouverneur du Milanais ².

Les Français chargés de défendre la Catalogne ne recevaient plus de secours et presque plus de nouvelles de leur gouvernement : les Catalans ne pouvaient suffire seuls à la défense de leur pays ; ils regrettaient leur erreur de s'être adressés à un gouvernement despotique pour défendre leur liberté ; ils sentaient qu'ils n'avaient fait que changer de joug, et ils commençaient à désirer d'en changer encore une fois. Mais la cour d'Espagne était alors occupée de fêtes plus que de politique. Philippe IV se remariait : il épousait une fille de l'Empereur, pour resserrer les liens entre les deux branches de la maison d'Autriche. Le passage de la nouvelle reine d'Espagne en Lombardie avait distrait le marquis de Caracena pendant l'été de ses opérations militaires, et n'avait point laissé d'argent dans ses coffres. Son arrivée à Valence, et les fêtes qu'on lui avait préparées par avance, retardèrent également don Juan de Garai, qui avait eu ordre d'attaquer de ce côté la Catalogne. Ce général ne put point y entrer par la route de Lerida avant le 28 septembre. Il prit en assez peu de temps Montblanc, Constantine, Saló ; il marcha ensuite sur Barcelone, se flattant que les habitants, pour ne pas enfreindre leurs privilèges, ne voudraient pas y recevoir Marsin, lieutenant général de l'armée française, qui avait concentré près de cette ville tout ce qu'il avait de troupes. Mais Marsin avait d'autant plus ménagé et flatté les habitants qu'il se sentait plus faible. Les magistrats prirent confiance en lui : ils l'invitèrent à entrer dans leur ville ; ils suppléèrent

¹ Montglat, p. 178. J'écrivis à M. le prince, dit Lenet, son confident, une des plus agréables nouvelles qu'il pouvait recevoir pour lors, qui fut celle de la levée du siège de Cambrai, par le comte d'Harcourt. Mém. de Lenet, t. LIII, p. 47. Telle était la jalousie entre ces grands généraux et tel leur amour de la patrie.

² *Ibid.*, p. 179. — Muratori, t. XV, p. 338.

par des contributions volontaires et des enrôlements aux secours que la France n'envoyait plus, et à la fin de la campagne ils forcèrent don Juan de Garai à retourner prendre ses quartiers d'hiver à Lerida ¹.

L'on s'occupait moins, soit à la cour, soit à Paris, des opérations de la guerre, que de petites intrigues, de petites querelles par lesquelles les partis, qui se sentaient mal classés, s'essayaient, en quelque sorte, à de nouvelles alliances. Condé, après quelques reproches, s'était réconcilié avec Conti et Longueville ; il s'était engagé à leur faire tenir par Mazarin tout ce que celui-ci leur avait promis. Il avait aussi accueilli les offres de service du duc de Bouillon, et en conséquence il s'était chargé de faire la paix du maréchal de Turenne, qu'il fit revenir de Hollande, et qu'il présenta lui-même à Leurs Majestés. Il semblait ainsi aspirer à se mettre à la tête d'un parti composé de toute la haute noblesse et de tous les généraux. A son retour à Compiègne, il détermina la reine et le roi à faire une visite à Paris, le 18 août, ce qu'ils ne faisaient pas sans quelque inquiétude ; mais Condé affectait de mépriser également et les craintes de Mazarin, et le mécontentement du peuple : en effet, la foule accueillit le cortège royal avec de grands applaudissements. La noblesse, qui était demeurée attachée au coadjuteur, ne se tenait pas si tranquille : les ducs de Beaufort, de Brissac, de Retz, de Luynes, et MM. de Noirmoutiers, Montrésor, Matha, Fontrailles et d'Argenteuil, étaient accusés d'avoir fait donner des coups de bâton à des valets de pied du roi. Ils avaient aussi cherché querelle au marquis de Jarzay, gentilhomme d'Anjou, qui se donnait pour être un adorateur de la reine, et qui était venu les braver au jardin des Tuileries. On regardait encore comme appartenant au même parti la duchesse de Chevreuse, qui revint avec sa fille de Bruxelles à Paris. A cette époque, Mazarin lui fit donner l'ordre de repartir. C'était une violation manifeste de l'ordonnance du 24 octobre, qui ne permettait plus d'exil sans jugement. Le coadjuteur réclama, et Molé fit révoquer l'ordre : mais, en même temps, il fit entendre au prélat qu'il connaissait son secret, et qu'il le savait amoureux de mademoiselle de Chevreuse. Peu après la mère de celle-ci fut reçue par la reine, et elle parut recouvrer un peu de faveur ².

De son côté, le cardinal Mazarin supportait avec une extrême impa-

¹ Montglat, p. 181.

² Cardinal de Retz, p. 55-57. — Madame de Motteville, p. 286-291-305-318. — Montglat, p. 184. — La Rochefoucault, p. 476. — Sainte-Aulaire, c. 8, p. 3-27.

tience les obligations qu'il avait au prince de Condé, et l'insolence avec laquelle celui-ci en exigeait la récompense. Pour se dispenser de compter avec son frère le prince de Conti, il lui avait fait donner le gouvernement de Champagne. Il avait redemandé l'amirauté, comme un héritage qui lui avait été injustement enlevé à la mort du duc de Brézé, son beau-frère : il avait exigé que la forte place du Pont-de-l'Arche fût donnée au duc de Longueville, afin d'assurer sa domination sur toute la Normandie. Mazarin l'avait promis, mais il ne pouvait se résoudre à exécuter cette promesse. Il aurait voulu se faire dans la noblesse un parti qui fût tout à lui, et sur lequel il pût s'appuyer, pour résister également au prince de Condé et aux frondeurs. Il avait fait venir de Rome sept nièces, filles de ses deux sœurs, l'une mariée à un Mancini, l'autre à un Martinozzi. Il se flatta que ceux qui les épouseraient lui tiendraient désormais de si près qu'ils ne l'abandonneraient plus. Les ducs de Candale et de Mercœur, l'un fils du duc d'Épernon, l'autre du duc de Vendôme, recherchèrent deux de ces nièces. Le cardinal promit au dernier deux cent mille écus comptant, l'amirauté, et le premier gouvernement de province qui viendrait à vaquer ¹.

C'était un grand scandale que de doter une étrangère des premières dignités du royaume, mais Condé y voyait de plus une offense personnelle; car la dignité promise, il croyait qu'elle lui était due, et il ne doutait point que ce ne fût contre lui-même que le cardinal travaillait à se faire des partisans. Un jour qu'il l'avait pressé avec plus d'instance d'exécuter sa promesse relative au Pont-de-l'Arche, Mazarin refusa avec quelque sécheresse : alors, Condé lui porta assez rudement la main au visage, en lui disant, avec un éclat de rire : *Adieu Mars*. C'était le 10 septembre, à onze heures du soir : toute la ville le sut le lendemain ². Dans l'après-midi, le coadjuteur et Beaufort allèrent chercher Condé à l'hôtel de Longueville, et lui offrirent leurs services ; ils furent reçus avec joie, ils soupèrent ensemble, et le panégyrique de Mazarin fait entre eux, ne manqua, dit le coadjuteur, d'aucune figure. Le lendemain, ils se rencontrèrent encore, et parlèrent du même ton.

« Le prince m'écrivit le soir, continue Gondi, un petit billet où il

¹ Cardinal de Retz, p. 44. — Madame de Motteville, p. 334-340. — Guy Joly, p. 72. — La Rochefoucault, p. 478. — Duchesse de Nemours, p. 433 — Sainte-Aulaire, c. 8, p. 28.

² *Ibid.*, p. 57. — Madame de Motteville, p. 345. — Montglat, p. 200. — Sainte-Aulaire, c. 8, p. 38.

» m'ordonnoit de me trouver le lendemain , à quatre heures , chez lui
 » avec Noirmoutiers. Nous l'éveillâmes , comme il nous l'avoit com-
 » mandé. Il nous dit qu'il ne pouvoit se résoudre à faire la guerre
 » civile ; que la reine étoit si attachée au cardinal qu'il n'y avoit que
 » ce moyen de l'en séparer ; qu'il n'étoit pas de sa conscience et de son
 » honneur de le prendre , et qu'il étoit d'une naissance à laquelle la
 » conduite du Balafre ne convenoit pas. Il ajouta qu'il n'oublieroit
 » jamais l'obligation qu'il nous avoit ; qu'en s'accommodant , il nous
 » accommoderoit aussi avec la cour si nous le voulions ¹. » Il paraît
 qu'il avoit alors signé avec la reine et Mazarin un traité dont un double
 fut déposé entre les mains du président Molé. Il portoit que le cardinal
 romprait le mariage de sa nièce avec le duc de Mercœur, et ne marie-
 rait ses autres nièces qu'avec le consentement de M. le prince ; que
 l'amirauté demeurerait vacante, qu'il ne serait accordé aucune charge,
 gouvernement ou bénéfice considérable que sous l'agrément de M. le
 prince ; enfin , qu'on ne ferait point commander l'armée qu'il n'eût
 approuvé le choix du général et des moindres officiers. Un tel traité
 n'avait pu être arraché à Mazarin que par une crainte excessive : il
 transportait, en quelque sorte, au prince de Condé la lieutenance gé-
 nérale du royaume dont le duc d'Orléans était revêtu. C'était une raison
 pour qu'il fût convenu de lui en dérober soigneusement la connaissance ;
 c'en était une aussi pour que le prélat astucieux s'applaudit d'avoir ce
 moyen en réserve pour éveiller, quand il le voudrait, le ressentiment
 du duc ².

Le prince de Condé croyait que sa gloire militaire , et les services
 qu'il venait de rendre pendant la guerre civile , lui donnaient droit à
 gouverner l'État. Cependant, il ne s'abusait point sur la jalousie que
 devaient en ressentir soit le duc d'Orléans, soit le premier ministre ; et
 il comprenait qu'il était exposé à un de ces coups d'État, dont le chan-
 celier, et lui-même, à Ruel, avaient soutenu la nécessité. Il reconnais-
 sait donc avoir besoin qu'un confident du duc et un confident de la
 reine l'avertissent des projets qu'on pourrait former contre lui. Il crut
 avoir trouvé l'un et l'autre. L'abbé de la Rivière , le favori , que l'on
 appelait souvent alors le premier ministre du duc d'Orléans, s'engagea,

¹ Cardinal de Retz, p. 59. Il paraît cependant que la brouillerie dura non pas
 deux jours, mais quinze. — P. Lenet, t. LIII, p. 56. — Omer Talon, t. LXII, p. 4.

² Sainte-Aulaire, c. 8, p. 45. — Duchesse de Nemours, p. 454. — Madame de
 Motteville, p. 555. — P. Lenet, t. LIII, p. 63.

par serment, à l'avertir de tout projet contraire à sa sûreté qui serait communiqué à son maître ; et, en retour, Condé promettait de laisser à la Rivière la présentation de la France au cardinalat, en abandonnant la prétention rivale du prince de Conti. D'autre part, le marquis de Jarzay promit d'informer, chaque matin, par une voie secrète, M. le prince, de tout ce qui se passerait au Palais-Royal. Jarzay s'était imaginé qu'une reine de cinquante ans écouterait d'autant plus volontiers des propos d'amour que l'hommage commençait à devenir plus rare. Il était très-gai, très-hardi ; il était aidé par madame de Beauvais, première femme de chambre de la reine, qui, dit Montglat, n'était pas ennemie de nature. Il amusa, il fut écouté ; et il annonça confidentiellement au prince qu'il ne tarderait pas à exercer sur la reine le même ascendant que le cardinal Mazarin, et par les mêmes moyens que lui¹.

Condé ne comptait pas seulement sur ces appuis mystérieux. Il se croyait le chef de la noblesse, et ce corps important semblait faire toute la force militaire de l'État ; mais la noblesse commençait à perdre son ancien caractère indépendant pour se faire courtisane. Au lieu de puiser dans ses châteaux et ses vassaux le sentiment de sa force et de son égalité, elle ambitionnait les distinctions qu'accordait le monarque. Elle abandonnait l'orgueil pour suivre la vanité ; et dans cette émulation nouvelle, que les Bourbons avaient excitée, s'il était plus facile au souverain de la satisfaire, il était plus difficile à un chef de parti de la diriger. D'ailleurs Condé, comme l'observe la duchesse de Nemours, savait mieux gagner des batailles que des cœurs². Il prenait plaisir, aussi bien que la duchesse de Longueville sa sœur, à braver la malveillance. « Dans les choses de conséquence, ils s'attachoient à fâcher les » gens, et dans la vie ordinaire ils étoient si impraticables, qu'on n'y » pouvoit tenir. Ils avoient des airs si moqueurs et disoient des choses » si offensantes, que personne ne les pouvoit souffrir. Dans les visites » qu'on leur rendoit, ils faisoient paroître un ennui si dédaigneux, et » ils témoignoient si ouvertement qu'on les importunoit, qu'il n'étoit » pas malaisé de juger qu'ils faisoient tout ce qu'ils pouvoient pour » se défaire de la compagnie. De quelque qualité qu'on fût, on atten- » doit des temps infinis dans l'antichambre de M. le prince ; et fort

¹ Madame de Motteville, p. 599. — Montglat, p. 201-204. — Guy Joly, p. 72. — Madame de Nemours, p. 447. — Mademoiselle de Montpensier, p. 76. — Sainte-Aulaire, c. 9, p. 47. — Pierre Lenet, t. LIII, p. 40.

² Duchesse de Nemours, t. XXXIV, p. 437.

» souvent, après avoir bien attendu , il renvoyoit tout le monde sans
 » que personne eût pu le voir. Quand on leur déplaisoit, ils pousoient
 » les gens à la dernière extrémité , et ils n'étoient capables d'aucune
 » reconnoissance pour les services qu'on leur avoit rendus. Aussi
 » étoient-ils également haïs de la cour, de la fronde et du peuple, et
 » personne ne pouvoit vivre avec eux. Toute la France souffroit impa-
 » tiemment ces mauvais procédés , et surtout leur orgueil , qui étoit
 » excessif ¹. »

Les grands , oubliant que si la naissance est au premier rang entre les avantages sociaux, c'est parce qu'il ne dépend du souverain ni de la donner ni de l'ôter, sollicitaient Mazarin et la reine de leur accorder de nouvelles distinctions. Le duc d'Épernon demandait à tenir le rang de prince à la cour , comme les bâtards de France et les maisons de Savoie et de Lorraine : c'étoit le prix qu'il attendait du mariage de son fils, le duc de Candale, avec une nièce du cardinal. Condé demanda alors le même avantage pour la maison de Bouillon , Conti pour celle de la Rochefoucault ; puis les Rohan et les la Trémouille firent entendre à leur tour leurs prétentions. Il s'agissait entre autres du tabouret chez la reine , et d'autres prérogatives qu'on nommait les *honneurs du Louvre*, et qu'on ne disputait point aux pairs de ces diverses maisons, mais bien à leurs enfants. Dès que ces demandes furent connues, elles soulevèrent une opposition universelle. Les princes de maisons souveraines s'assemblèrent chez le duc de Chevreuse , les ducs et pairs chez le duc d'Usez , les seigneurs non pairs chez le marquis de Montglat. Tous résolurent de ne point souffrir qu'on accordât de privilèges à quelque maison aux dépens des autres ; et tandis que le prince de Condé, qui ne savait pas reculer, menaça publiquement de son inimitié quiconque se rendrait aux assemblées de la noblesse , celles-ci finirent par réunir huit cents princes, ducs et gentilshommes , qui signèrent un acte d'union, par lequel ils déclaraient sans honneur et sans foi quiconque se séparerait de la cause commune. Mazarin avait vu avec joie la noblesse se détacher d'une manière si éclatante du prince de Condé : il avait mis en œuvre tous ses petits artifices pour aigrir les deux partis , et faire espérer à tous deux son appui. Mais lorsqu'il vit une assemblée si nombreuse discuter les prérogatives de la couronne,

¹ La duchesse de Nemours étoit fille d'un premier lit du duc de Longueville ; elle vivait avec sa belle-mère , la duchesse de Longueville, dont elle fait ce portrait, et qui n'étoit que de six ans plus âgée qu'elle.

et redemander les états généraux promis pendant le siège de Paris, il jugea urgent de lui imposer silence. Quatre maréchaux de France portèrent à la noblesse, au nom de la reine et des princes, l'assurance qu'il ne serait rien innové relativement à ses honneurs, droits et prérogatives ¹.

Au moment où l'appui que Condé avait cru trouver dans la noblesse française était ébranlé, sa liaison avec les partis qui se disputaient les provinces faisait naître aussi pour lui de nouveaux embarras. La guerre civile avait recommencé en Provence; le comte d'Alais avait refusé de licencier ses troupes, et il continuait ses exactions; depuis la publication de la paix de Ruel, on assurait qu'il avait levé de son autorité privée plus de cinquante mille écus qu'il avait appliqués à son usage. De son côté, le parlement d'Aix avait pour président un baron d'Oppède, dont le nom rappelait de funestes souvenirs, et les arrêts qu'il rendait étaient dignes des actions de son aïeul, un siècle auparavant. Le sieur d'Esmaux avait été condamné au supplice de la roue, pour rébellion contre le lieutenant du sénéchal de Draguignan; puis le baron de Figuenières avait été condamné à mort, avec trente de *ses sujets*, pour avoir tenu garnison dans son château. Des députés du parlement et de la noblesse furent mandés à Paris pour plaider leur cause devant le conseil du roi; mais quand ceux du parlement voulurent exposer leurs griefs, Condé les interrompit en jurant, et les menaça de les faire *tous périr sous le bâton*, s'ils continuaient à décrier le comte d'Alais ².

Condé, qui protégeait le gouverneur de Provence contre le parlement d'Aix, protégeait au contraire le parlement de Bordeaux contre le gouverneur de Guyenne : ce gouverneur était le duc d'Épernon, qui était devenu suspect à M. le prince par son désir d'allier sa famille à celle de Mazarin. A peine reste-t-il quelques souvenirs historiques de ce qui se passait alors dans les provinces; leurs anciennes chroniques avaient fini avec l'extinction des races féodales de leurs souverains; les histoires particulières, si volumineuses, et dont quelques-unes, ouvrage des religieux bénédictins, sont si remarquables par leur profonde érudition, finissent aussi presque toutes avec le seizième siècle; mais lorsque par hasard les seuls personnages dont l'histoire ou les mémoires du temps

¹ Montglat, p. 495-499. — Madame de Motteville, p. 372-383. — La Rochefoucault, t. LII, p. 9. — Sainte-Aulaire, c. 9, p. 55. — Omer Talon, 3^e partie, t. LXII, p. LXII, p. 8-14.

² Sainte-Aulaire, c. 9, p. 59. — Bouche, Histoire de Provence, t. II, l. X, p. 956.

se sont occupés se retirent dans les provinces, et que quelque rayon de lumière les y accompagne, on est étonné du despotisme aveugle, capricieux, brutal qu'on y voit exercé, et l'on ne peut concevoir qu'elles fassent partie d'un pays civilisé. Le duc d'Épernon était parmi les plus orgueilleux, les plus tyranniques entre ces gouverneurs de province. Brouillé avec le parlement, il voulut le dompter par des fortifications qu'il élevait sur toutes les routes conduisant à Bordeaux. Le parlement, après lui avoir fait défense de les continuer, autorisa les habitants de la ville à chasser de vive force les travailleurs. Six mille hommes de milice se portèrent sur Libourne dans ce but; d'Épernon les surprit au retour et les fit tailler en pièces. Après cet exploit le duc obtint de Mazarin des lettres patentes qui suspendaient le parlement; mais lorsqu'il voulut les faire vérifier le 24 juillet, un soulèvement du peuple dispersa sa suite; s'il était tombé entre les mains des insurgés, il ne leur aurait pas échappé vivant. Dès qu'il put réunir ses soldats, il commit d'affreux ravages dans les campagnes, tandis que le parlement rendit le 9 septembre un arrêt contre lui pour le déclarer perturbateur du repos public, et que le 15 octobre les bourgeois s'emparèrent du Château-Trompette, et en démolirent les fortifications du côté de la ville. De part et d'autre on recourut alors au parlement de Paris et au ministre, et avant même la rentrée du parlement, la chambre des vacations adressa des remontrances à la reine, sur les troubles des provinces, et sur les actes tyranniques imputés aux gouverneurs de Provence et de Guienne ¹.

A la rentrée du parlement un intérêt qui touchait plus directement les Parisiens, réclama son intervention; c'était la suspension des rentes de l'hôtel de ville, auxquelles on assurait que cent mille personnes étaient intéressées, mais qui formaient plus spécialement le patrimoine de la bourgeoisie de Paris. Les fermiers des tailles, des aides, des gabelles, et des autres parties du revenu public devaient déposer chaque semaine une certaine somme à la caisse de l'hôtel de ville, pour être répartie aux créanciers de l'État, sous la surveillance du prévôt des marchands et des échevins. Déjà le parlement avait consenti à ce qu'on ne payât aux rentiers que deux quartiers et demi au lieu de quatre; mais le 15 septembre devait recommencer le paiement intégral; lorsque les fermiers du sel déclarèrent que la contrebande du sel s'étant

¹ Montglat, p. 192. — Cardinal de Retz, p. 56. — Madame de Motteville, p. 332-380-393. — Du Plessis, t. LVII, p. 305. — Sainte-Aulaire, c. 9, p. 63.

faite partout à main armée, il leur était impossible de payer, comme ils y étaient engagés, 84,000 livres par semaine. Un arrêt de la chambre des vacations réduisit leur engagement à 64,000. Les rentiers s'indignèrent : ce n'était pas la première fois qu'ils avaient lieu de reconnaître que les anciens du parlement et la grand'chambre étaient fort disposés à sacrifier leurs intérêts ; leur colère augmenta quand ils apprirent que d'Émery venait d'être rappelé à la surintendance des finances, encore que celui-ci, qui était fort adroit et qui connaissait la ville, eût trouvé de l'argent pour les premières semaines. Les rentiers s'assemblèrent, et cette réunion de deux ou trois mille bourgeois en manteaux noirs, causa de l'inquiétude à la cour ; ils nommèrent des syndics pour veiller à leurs intérêts ; ils les choisirent parmi les jeunes magistrats et les frondeurs. L'avocat général Talon dénonça l'assemblée et la nomination des syndics comme illégale ; Matthieu Molé cependant invita les rentiers à se rendre chez lui, le 4 décembre ; il se flattait d'arranger les affaires par son autorité et celle de la grand'chambre, sans recourir à celle des chambres assemblées, qu'il avait promis à la cour d'éviter ¹.

Malgré le courage de Molé, et la constance avec laquelle il soutenait les privilèges de sa compagnie, et les résolutions qu'elle avait prises, même contre le gré de son chef, on l'accusait de se laisser gouverner par son fils Champlâtreux, qui voulait faire son chemin à la cour, et dont les affaires étaient dérangées ; aussi, les chambres des enquêtes montraient beaucoup d'indignation contre lui de ce que, pour complaire à la reine, il persistait à refuser l'assemblée des chambres que réclamaient également et les députés du parlement de Bordeaux, pour étouffer la guerre civile, et les rentiers pour éviter la banqueroute. Le coadjuteur, au contraire, désirait cette assemblée pour rendre de la vie au parlement et aux frondeurs ; mais sa cause était bonne, et l'assemblée ne pouvait tarder à être convoquée ; lorsque, pour le malheur du parti, les intrigants auxquels il était associé, Montrésor, Fontrailles, Matha, qui méprisaient les lenteurs de la robe, et à qui tout moyen était bon, pourvu qu'il fût ennobli par des coups d'épée, répandirent le bruit que Mazarin avait proposé de faire pendre quatre ou cinq rentiers, pour calmer les autres ; et afin de rendre ce récit plus vraisemblable encore, ils voulurent faire croire que le cardinal avait fait assas-

¹ Omer Talon. t. LXII. p. 14-19. — Cardinal de Retz, p. 65. — Guy Joly, p. 75. — Madame de Motteville, p. 409. — Sainte-Aulaire, c. 9, p. 70.

siner un de leurs syndics. Guy Joly, conseiller au Châtelet, et attaché au coadjuteur, s'offrit pour être la victime. Le 11 décembre, à huit heures du matin, un nommé d'Estainville s'approchant de son carrosse, lui tira un coup de pistolet, comme il en était convenu, tandis que Guy se baissait; le pourpoint était par avance percé d'une balle, le magistrat s'était fait lui même une légère blessure au bras; la fraude réussissait : l'alarme était grande et parmi les rentiers et au parlement, mais un marquis de la Boulaye, qui n'était pas du complot, et qu'on soupçonnait d'être gagné par Mazarin, appela à grands cris le peuple aux armes, sans pouvoir se faire suivre par personne, et le soir se présentant sur la place Dauphine avec un groupe de gens armés, il tira sur les voitures du prince de Condé où il n'y avait que des domestiques; on prétendit qu'un laquais fut ou blessé ou tué. Le prince de Condé était fort odieux à Paris, et tout le désir de Mazarin était de lui faire croire que les frondeurs voulaient l'assassiner ¹.

Les gens du roi eurent ordre d'informer sur l'assassinat de Joly, la tentative de sédition de la Boulaye, et la tentative d'assassinat contre M. le prince. On voulait impliquer dans la procédure, comme complices du dernier, le coadjuteur, le duc de Beaufort, et le conseiller Broussel, et l'on produisit contre eux des misérables que le Tellier avait envoyés dans les assemblées des rentiers pour y faire l'office d'espions provocateurs; il les avait munis de brevets, pour leur assurer l'impunité de ce qu'ils auraient dit ou fait en excitant les autres. Les deux avocats généraux trouvèrent les charges contre ces trois personnages si ridicules ou si scandaleuses, qu'ils ne voulurent pas conclure contre eux, mais le prince était offensé, il voulait leur condamnation, et il engagea le procureur général Mellian, homme vendu à la cour, à conclure à ce qu'ils fussent assignés pour être ouïs. Le 22 décembre fut fixé pour l'audience de ce grand procès ².

Avant le jour, le duc d'Orléans, les princes de Condé et de Conti, avec tous les pairs ayant droit de séance, entrèrent au parlement accompagnés par plus de mille gentilshommes; la foule obstruait toutes les avenues du palais. Le coadjuteur arriva à sept heures, seul, en rochet

¹ Omer Talon, p. 20. — Guy Joly, p. 80-85. — Cardinal de Retz, p. 68. — Madame de Mottteville, p. 411. — Montglat, p. 207. — La Rochefoucault, p. 13. — Lenet, t. LIII, p. 73. — Sainte-Aulaire, c. 9, p. 85.

² *Ibid.*, p. 25. — Cardinal de Retz, p. 76. — Guy Joly, p. 88. — Madame de Motteville, p. 416.

et en camail, le bonnet à la main ; il traversa la foule, saluant à droite et à gauche, avec un visage serein, encore que bien peu de gens lui rendissent son salut. Il prit sa place à la grand'chambre, et dit avec une assurance modeste, en son nom et au nom du duc de Beaufort, qu'ayant appris qu'on les impliquait dans la sédition, ils venaient porter leurs têtes au parlement, pour être punis s'ils étaient coupables, ou pour obtenir justice s'ils étaient innocents. Après qu'à la demande du procureur général les informations eurent été lues, le coadjuteur en démontra aisément la futilité et l'absurdité. Mais il dénonça à l'indignation publique le scandale des *témoins à brevet*, qui avaient déposé contre lui, et il lut un de ces brevets qui était aux pièces de la procédure. Dès cet instant on put reconnaître, et dans le public et parmi les magistrats, que la cause des prévenus était gagnée. Néanmoins la discussion continua pendant plusieurs jours ; Molé ne parut s'attacher qu'à faire observer strictement les formes, dans une cause où se trouvaient aux prises deux partis si puissants et si acharnés l'un contre l'autre. Les frondeurs avaient été trop souvent en lutte avec lui pour compter sur son impartialité, en sorte que Broussel le récusa comme étant l'ennemi des accusés. Il semble que la récusation, même la plus légale, était alors considérée comme un affront ; aussi le premier président fut troublé jusqu'aux larmes de la défiance qu'un de ses confrères manifestait contre lui. Cet incident fut vidé seulement le 4 janvier 1650. Le parlement rendit hommage à la haute vertu de son chef, et voulut qu'il demeurât juge au procès ¹.

La cause se continuait cependant ; presque tous les juges étaient convaincus de l'innocence des accusés, mais Condé prétendait qu'on ne pouvait les absoudre sans lui faire un affront sanglant ; il demandait que tout au moins le coadjuteur et Beaufort s'éloignassent de Paris sous quelque prétexte honorable, et la princesse douairière de Condé déclarait que c'était à eux le comble de l'insolence, que de demeurer à Paris, quand son fils voulait qu'ils en sortissent. La reine, qui haïssait également le prince de Condé et les frondeurs, ne se possédait pas de joie de les voir aux prises les uns avec les autres ; elle sentait bien que le moment viendrait où leurs dissentiments relèveraient son pouvoir ².

¹ Omer Talon, p. 54. — Cardinal de Retz, p. 91. — Guy Joly, p. 92. — Madame de Motteville, p. 426. — Sainte-Aulaire, c. 9, p. 103.

² Madame de Motteville, p. 416. — Duchesse de Nemours, p. 441. — Cardinal de Retz, p. 94. — Sainte-Aulaire, c. 10, p. 105.

Dans la circonstance où il se trouvait, Condé avait besoin de tous ses amis, mais il croyait qu'on le bravait, et il s'abandonnait toujours plus à sa hauteur et ses emportements. Il semblait prendre plaisir à offenser la reine et Mazarin. Le jeune duc de Richelieu était appelé à hériter d'une grande fortune, dont sa tante et sa tutrice, la duchesse d'Aiguillon, était dépositaire. La forte place du Havre de Grâce que le cardinal de Richelieu s'était autrefois ménagée comme une retraite, était à ce titre sous la garde de la duchesse d'Aiguillon. Condé désirait en être maître, ou pour lui même, ou pour son beau-frère, le duc de Longueville. Le jeune duc de Richelieu était promis à mademoiselle de Chevreuse, mais le prince ayant remarqué qu'il avait quelque goût pour madame de Pons, sœur d'une demoiselle du Vigean qu'il avait aimée, la lui fit épouser clandestinement, au château de Trye, lui prêta deux mille pistoles en attendant qu'il pût rentrer dans ses biens, et lui fit prendre possession du Havre de Grâce. La reine fut mortellement offensée de l'action du prince, qui avait menacé de faire jeter à la mer ceux qu'elle envoyait au Havre pour mettre cette place en sûreté; mais le ressentiment de la duchesse d'Aiguillon fut plus profond et plus actif encore; la première elle dit à Anne d'Autriche, qu'elle ne serait reine de nouveau que quand elle aurait fait arrêter M. le Prince, l'assurant que tous les frondeurs seraient prêts à lui donner les mains pour le faire ¹.

Presqu'en même temps il revint à la reine que le prince de Condé s'égayait à table avec ses amis, sur les confidences que lui faisait Jarzay sur ses amours avec la reine, et qu'il commençait à se croire assuré de chasser Mazarin par cette voie. Mazarin lui-même était peut-être alarmé, il parla vivement à la reine qui prétendit n'avoir vu que le ridicule des galantries de son nouvel adorateur; elle chassa madame de Beauvais d'auprès d'elle, et comme Jarzay entrait dans son cabinet, elle l'apostropha devant tout le monde. « Vraiment, M. de Jarzay, » lui dit-elle, vous êtes bien ridicule, on m'a dit que vous faites l'aimoureux. Voyez un peu le joli galant! Vous me faites pitié. Il faut droit vous envoyer aux Petites-Maisons. » Le pauvre Jarzay tout honteux se retira auprès de M. le Prince et lui raconta sa déconvenue, et Condé se plaignit hautement de ce que la reine avait gourmandé Jarzay sans l'en avertir, et de ce que le cardinal l'avait souffert sans son

¹ Montglat, p. 204-205. — Madame de Motteville, p. 424. — Pierre Lenet, p. 71. Guy Joly, p. 95.

consentement. La reine ne put se résigner à cette dernière insolence, et adoptant le conseil de la duchesse d'Aiguillon, de s'unir aux frondeurs pour accabler un homme dont l'orgueil avait offensé tous les partis, elle fit tenir au coadjuteur, par madame de Chevreuse, le billet suivant : « Je ne puis croire, nonobstant le passé et le présent, que » M. le coadjuteur ne soit à moi. Je le prie que je le puisse voir, sans » que personne le sache, que madame et mademoiselle de Chevreuse. » Ce nom sera sa sûreté. ANNE ¹. »

Le coadjuteur avait récemment encore repoussé d'autres ouvertures de la cour, dans le temps où il espérait pouvoir regagner le prince de Condé. Cette fois, sans se fier davantage à la reine, et il avait raison, il accepta; il fut introduit secrètement, habillé en cavalier, dans son oratoire, à minuit; elle était seule; elle s'abandonna à toute sa haine contre M. le Prince, à tout son attachement pour *ce pauvre M. le cardinal, qui avait tant d'amitié pour M. le coadjuteur*. « Son cardinal, ajoute » celui-ci, entra demi-heure après. Il supplia la reine de lui permettre » qu'il manquât au respect qu'il lui devoit pour m'embrasser devant » elle. Il fut au désespoir, disoit-il, de ce qu'il ne pouvoit me donner » sur l'heure même son bonnet, et il me parla tant de grâces, de ré- » compenses et de bienfaits que je fus obligé de m'expliquer..... Il » supplia la reine de me commander de recevoir la nomination au » cardinalat, que la Rivière, ajouta-t-il, a arrachée avec insolence, et » qu'il a reconnue par une perfidie. Je m'en excusai en disant que je » m'étois promis à moi-même de n'être jamais cardinal par aucun » moyen qui pût avoir le moindre rapport à la guerre civile..... Je me » défis sur ce fondement, de toutes les autres propositions qu'il me » fit pour le payement de mes dettes, pour la charge de grand aumô- » nier, pour l'abbaye d'Orsan ². »

Le coadjuteur connaissait trop le cardinal pour accepter de lui des promesses à long terme, comme celle d'une nomination à la cour de Rome; il ne demanda rien pour lui-même, mais dans une seconde conférence avec la reine et lui, au même lieu et à la même heure, dans trois conférences avec lui, seul, plus tard; il obtint la promesse de beaucoup de grâces pour le duc de Beaufort, et les autres chefs des frondeurs; la surintendance des mers fut promise au duc de Vendôme,

¹ Cardinal de Retz, p. 90. — Madame de Motteville, p. 427. — Madame de Nemours, p. 447. — Montglat, p. 206.

² *Ibid.*, p. 97.

avec survivance au duc de Beaufort, le gouvernement d'Anjou au duc de Brissac, le titre de duc à Noirmoutiers, avec deux petits gouvernements, des pensions à d'autres, et ce qui était plus important, la confirmation des ordonnances d'octobre 1648 et d'avril 1649, en sorte que désormais les affaires d'État seraient portées à la discussion libre du parlement. L'amour de la reine pour le pouvoir absolu céda dans cette occasion à son désir extrême de se venger ¹.

Le cardinal avait résolu de faire arrêter en même temps les princes de Condé et de Conti, et le duc de Longueville, pour ne point laisser de chefs au parti. Le coadjuteur assure qu'il fit de vains efforts pour que Longueville ne fût pas compris dans cette mesure. Le duc d'Orléans était depuis longtemps jaloux de Condé, aussi on ne doutait pas d'obtenir son assentiment : la difficulté était de lui faire garder son secret vis-à-vis de la Rivière. On profita d'une petite querelle de ménage avec ce favori, pour la grossir aux yeux de son maître, le rendre suspect de trahison, et le faire tomber en disgrâce. Alors on lui dit tout, et il approuva tout. Les trois princes furent invités à se rendre, le 18 janvier, au Palais-Royal pour se trouver au conseil d'État, à une délibération qu'on annonçait comme importante. En même temps, Mazarin donna à Condé la bonne nouvelle qu'il venait de découvrir la retraite d'un syndic des rentiers, nommé Descoutures, qui donnerait de grandes lumières sur l'assassinat de Guy Joly, et sur tout le complot dont le prince avait failli être victime ; mais comme les rentiers avaient grande confiance en lui, son arrestation pourrait causer quelque tumulte ; M. le prince signa aussitôt les ordres pour que les gendarmes et les cheveu-légers du roi protégeassent le carrosse qui conduirait le prisonnier ².

Ce n'est pas qu'on n'eût donné plusieurs avis au prince de Condé des conférences secrètes du cardinal avec le coadjuteur, de la jalousie du duc d'Orléans, et de quelque projet qui se formait contre lui ; Mazarin dissipa ses soupçons en riant avec lui de la plaisante figure que devait avoir le coadjuteur en manteau rouge, l'épée au côté avec un grand bouquet de plumes. Comme l'heure ordinaire du conseil approchait, la reine qui était fort troublée se jeta sur son lit, se disant malade. « Madame la princesse, mère de Condé, qui avoit le privilège

¹ Cardinal de Retz, p. 99. — Montglat, p. 213. — Guy Joly, p. 95. — Sainte-Aulaire, c. 10, p. 115.

² La Rochefoucault, p. 22. — Guy Joly, p. 96. — Cardinal de Retz, p. 102.

» de la voir quand même elle ne voyoit personne, vint la visiter à
» cette même heure, ce qui augmenta beaucoup l'émotion de la
» reine..... car elle se souvint avec beaucoup de regret et de compas-
» sion que madame la princesse avoit toujours reçu ses caresses avec
» une dévotion qui approchoit de l'idolâtrie, et qu'elle ne méritoit
» pas qu'elle la privât de joie le reste de sa vie. Cette mère infortunée,
» bien ignorante de son malheur, s'assit au chevet du lit de la reine,
» et lui fit mille questions sur sa maladie, qui toutes précédoient
» d'une véritable inquiétude ¹. » Mais l'on pouvait compter sur le
talent de la reine pour dissimuler, même avec ceux qu'elle paraissait
aimer le plus. Cette malheureuse mère ne soupçonna rien de ce qui
s'accomplissait à l'heure même ; elle en mourut de douleur peu de
mois après.

Pendant que sa mère était auprès de la reine, le prince de Condé y
entra, et demeura quelque temps dans la ruelle du lit. Après quelques
discours communs, il quitta la reine, et laissa madame la princesse
auprès d'elle. Ce fut la dernière fois qu'il la vit et le dernier moment
qui les sépara pour jamais. Il passa dans le petit cabinet d'où l'on
entraît dans la galerie où devait se tenir le conseil. Il s'y arrêta quelque
temps avec le cardinal et avec la Rivière qu'il manda, et avec lequel
il eut des paroles fort vives. Plus d'une demi-heure se passa ainsi à
attendre les deux autres princes ; et pendant ce temps Condé continua
à se conduire en maître, avec sa hauteur et son emportement accou-
tumés ; enfin les trois princes étant réunis, ils entrèrent les premiers
dans la galerie du conseil. Mazarin, au lieu de les suivre, tourna tout
à coup en arrière ; tandis que Guitaut, capitaine des gardes de la reine,
et son neveu Comminges entrèrent à sa place à la salle du conseil,
laissant douze gardes à la porte, ils arrêtaient les trois princes, qui
ne résistèrent pas. On les fit passer par un petit escalier dérobé, où
Condé eut un moment la pensée qu'on voulait se défaire de lui. Ils
traversèrent le jardin à la porte duquel un carosse les attendait, et on
les conduisit sans difficulté à Vincennes. Condé était si universelle-
ment haï dans Paris, que dès que cette nouvelle se répandit, tout le
peuple fut dans l'ivresse de la joie. Les grands, au contraire, se croyant
tous menacés, se retirèrent dans leurs places fortes. La duchesse de
Longueville, avec Marsillac, essaya de soulever la Normandie, gouver-

¹ Madame de Motteville, p. 439.

nement de son mari ; mais repoussée de place en place , elle fut enfin chassée de Dieppe où elle voulait se défendre, et obligée de s'enfuir en Hollande ¹.

Les dépouilles de la maison de Condé furent partagées entre les amis et les créatures du ministre ; il donna le gouvernement de Bourgogne au duc de Vendôme, celui de Normandie au comte d'Harcourt, celui de Champagne au marquis de l'Hôpital, celui du Berri à Saint-Agnan, et la vice-royauté de Catalogne au duc de Mercœur. La reine combla de ses caresses les chefs de la fronde ; elle confirma le fils du conseiller Broussel dans le gouvernement de la Bastille ; elle confia à dix-huit bourgeois, nommés par le parlement, la surveillance des deniers destinés aux rentes de l'hôtel de ville ; et elle accorda les principaux emplois de l'administration aux magistrats les plus accrédités dans leurs compagnies ; tandis que des arrêts, dictés par les intéressés eux-mêmes, proclamèrent, le 22 janvier, l'innocence du coadjuteur, du duc de Beaufort et des autres accusés. L'amnistie promise ne fut enregistrée au parlement que le 12 mai ².

L'arrestation des princes, sans les soumettre à un jugement, était une violation éclatante de la déclaration du 24 octobre, que la reine confirmait cependant au moment où elle annonçait au parlement ce coup d'État ; mais ni les magistrats, ni les frondeurs, ni le peuple ne parurent choqués de cette inconséquence. Le prince de Condé, qui avait offensé tout le monde, était aux yeux de tous d'un rang à ne pouvoir être traduit en justice ; et les amis mêmes de la liberté semblaient reconnaître que le ministère avait eu quelque raison de vouloir excepter les premiers dépositaires du pouvoir, de la garantie commune accordée par l'article de la sûreté publique ; car l'état de la société étant tel qu'aucun châtiment judiciaire ne pouvait les atteindre, ceux qu'on confessait être au-dessus des lois n'avaient aucun droit à réclamer la garantie commune des lois.

¹ Madame de Motteville, p. 443. — Madame de Nemours, p. 432. — Mademoiselle de Montpensier, p. 78. — Guy Joly, p. 96. — Cardinal de Retz, p. 102. — Montglat, p. 215. — Pierre Lenet, p. 77. — La Rochefoucault, p. 24. — Brienne, p. 139. — Sainte-Aulaire, c. 10, p. 136.

² Omer Talon, p. 51. — Cardinal de Retz, p. 107. — Guy Joly, p. 101. — Montglat, p. 218. — Sainte-Aulaire, c. 10, p. 139.

CHAPITRE XXIV.

Les princesses tentent de soulever la France pour la délivrance des princes captifs.

La princesse de Condé à Bordeaux. Union de l'ancienne et de la nouvelle fronde pour l'exil de Mazarin et la délivrance de Condé. Union de la reine à l'ancienne fronde contre Condé. Le roi déclaré majeur. — 1650-1651.

(1650.) Si les gouvernements absolus étaient capables de s'éclairer par l'expérience, cette expérience devrait les dégoûter des coups d'État ; car alors même qu'ils les ont exécutés avec l'habileté la plus consommée, qu'ils ont enveloppé leur conduite du secret le plus profond, qu'ils ont mis en usage le plus d'art et de perfidie, qu'ils ont écrasé le plus inopinément et le plus complètement des adversaires puissants, au lieu d'affermir leur pouvoir, ils ont presque toujours redoublé leurs difficultés. Le 18 janvier 1650, Anne d'Autriche et le cardinal de Mazarin étaient au comble de la joie. Fatigués de l'appui que leur avait donné un jeune héros vainqueur tour à tour de leurs ennemis au dehors et au dedans, mais arrogant en proportion de ses services comme de sa naissance, ils l'avaient fait tomber dans leurs pièges. Condé, au moment où il fut arrêté, venait encore d'adresser aux plus grands personnages de l'État des ordres ou des reproches, avec cette hauteur qui lui avait fait tant d'ennemis ; lui-même il avait commandé à ses troupes de protéger l'arrestation d'un prisonnier d'État, et ce prisonnier, ce devait être lui-même. La reine et son ministre, aux jouissances des rois, avaient joint celles des conspirateurs ; leur habileté, leur profonde dissimulation, leur victoire sur celui qui, à vingt-neuf ans, passait pour le vainqueur de l'Europe, et la surprise de tous, avaient la meilleure part dans leur triomphe ; mais ce triomphe ne dura qu'un jour ¹.

Lorsque le cardinal Mazarin avait paru pour la première fois dans les

¹ Mém. de madame de Motteville, t. XXXIX, p. 1. — Mém. de mademoiselle de Montpensier, t. XLJ, p. 79.

guerres d'Italie, il n'était qu'un jeune abbé, auparavant mousquetaire, et il s'était fait remarquer non-seulement par son activité et son caractère décidé, mais encore par son audace ; on l'avait vu se précipiter entre deux armées prêtes à combattre, et affronter les balles qui sifflaient à ses oreilles, pour porter des paroles de paix. Alors il n'avait que vingt-huit ans, maintenant il en avait quarante-huit ; sa fortune était faite, et il ne voulait point l'exposer comme il exposait ses jours, quand elle était à faire. Il avait contracté tous les défauts de sa profession, et ceux de la nature de son talent ; il était devenu faux, flatteur avec ceux qu'il craignait, insolent avec ceux qu'il avait vaincus. La captivité du prince de Condé parut à Mazarin une victoire si éclatante qu'il montra ses vices plus à découvert. Aussi malgré la haine du peuple pour le prince, malgré les feux de joie que les bourgeois avaient allumés dans toutes les rues en apprenant son arrestation, ils se sentaient humiliés de le voir succomber sous l'artifice d'un prêtre italien, et l'adversion pour le nom de Mazarin n'en fut point diminuée. Ceux qui le voyaient de plus près sentaient plus de répugnance encore pour son caractère. Il n'était ni cruel ni vindicatif ; mais la perfidie était son arme la plus habituelle. Il empoisonnait les propos, il inventait des calomnies ; jaloux de toute influence autre que la sienne, il s'attachait à perdre auprès de la reine, par de faux rapports, tous ceux à qui elle montrait quelque confiance, jusqu'à ses femmes de chambre : désirant toujours la ruine de ceux à qui il était associé, il laissait échapper, dans de feints épanchements d'amitié, et comme étant leur secret, le sentiment, le discours, le projet qu'il savait devoir le plus exaspérer la personne à qui il parlait. C'était par sa réunion avec le coadjuteur et les frondeurs qu'il venait de triompher des princes ; aussi, les premiers objets de ses noirceurs furent le coadjuteur et les frondeurs ; il n'y avait pas vingt-quatre heures qu'ils avaient vaincu ensemble, et déjà il s'occupait à les ruiner ; mais ceux contre lesquels il dressait ses batteries étaient aussi clairvoyants que lui, et bientôt il put s'attendre à les voir tourner contre lui ¹.

Au moment où les princes de Condé et de Conti, et le duc de Longueville furent arrêtés, tous leurs serviteurs et leurs amis se sauvèrent dans les places où ils commandaient, et où ils espéraient faire résistance ; le marquis de la Moussaye partit en poste pour Stenay, dont il était gouverneur, il y fut bientôt rejoint par le vicomte de Turenne ;

¹ Voyez Mém. du cardinal de Retz, t. XIV, p. 105-114, 125-142.

le duc de Bouillon partit pour Turenne, le prince de Marsillac devenu duc de la Rochefoucault le 8 février suivant, par la mort de son père, partit pour l'Angoumois, après avoir accompagné la duchesse de Longueville en Normandie; la reine avait donné l'ordre de les arrêter tous les trois. On ne put se saisir que du président Pérault, intendant de la maison du prince de Condé, qui fut conduit à Vincennes ¹.

Il ne restait presque que des femmes pour tenir la place des princes que le ministre venait de faire arrêter; mais ces femmes jeunes, belles, brillantes, et la plupart galantes, étaient peut-être plus redoutables que les hommes. Les deux belles duchesses de Longueville et de Bouillon avaient montré l'année précédente de quoi elles étaient capables; aussi la reine avait donné l'ordre de les arrêter. La première se sauva d'abord chez la princesse palatine, Anne de Gonzague, comme elle, belle, galante, intrigante, mais douée d'un esprit supérieur; elle fut bientôt à la tête du parti des princes ou de la nouvelle fronde, et le coadjuteur qui dirigeait la vieille fronde, reconnaissait en elle une digne rivale et une égale en habileté politique. Après avoir caché la duchesse de Longueville, la princesse palatine le fit partir de nuit, à cheval, avec le prince de Marsillac, son amant, sous l'escorte de quarante hommes déterminés. La duchesse, sœur de Condé, et aussi brave que lui, arriva à Rouen, excédée de fatigue, après avoir couru toute la nuit. Mais le gouverneur, marquis de Beuvron, quoique ancien ami du duc, lui déclara qu'il ne pouvait la servir. Elle avait quelque espérance d'être reçue au Havre, mais la duchesse de Richelieu son amie, n'y était pas si maîtresse que la duchesse d'Aiguillon, qui était pleine au contraire de ressentiment contre elle. Découragée, repoussée de partout, elle se rendit à Dieppe, où elle se crut assez en sûreté pour renvoyer le prince de Marsillac, qui lui promit d'aller soulever l'Angoumois. La reine cependant ne voulait point laisser à la duchesse de Longueville le temps de faire révolter la Normandie, gouvernement de son mari. Elle partit le 1^{er} février de Paris pour Rouen; les gentilshommes qui commençaient à se réunir autour de la belle frondeuse se dissipèrent; mademoiselle de Longueville, sa belle-fille, qui depuis fut duchesse de Nemours, la quitta pour se retirer dans une abbaye. Montigny, gouverneur de Dieppe, lui déclara qu'il ne pouvait la défendre; elle sortit du château par une porte secrète, suivie de ses femmes et de quelques

¹ Madame de Motteville, p. 5. — Mém. de Pierre Lenet, t. LIII, p. 95. — Mém. de Gourville, t. LII, p. 225; — de Montglat, t. IV, p. 217.

gentilshommes, pour gagner un bateau qui l'attendait ; portée dans les bras d'un marinier, ils furent tous deux renversés par les vagues que soulevait un orage, et bien près de se noyer. Il fallut s'écarter du rivage et se cacher ensuite pendant quinze jours chez un gentilhomme du pays de Caux. Enfin, elle put s'embarquer pour la Hollande, d'où elle revint en hâte à Stenay. Le vicomte de Turenne avait déjà rassemblé une petite armée dans cette place forte de son frère. Mais pour fixer le héros dans le parti de la révolte, elle sentait bien qu'il était nécessaire de l'enivrer d'amour ¹.

La duchesse de Bouillon était tout aussi ardente en politique que la duchesse de Longueville ; elle était peut-être aussi belle, mais elle était toute dévouée à ses devoirs domestiques. Son mari en partant avait été contraint de la laisser à Paris, parce qu'elle était sur le point d'accoucher, ce qui n'empêcha point la reine de donner ordre de l'arrêter. Quoique les gardes fussent déjà dans la maison, elle trouva moyen de faire évader ses fils, puis elle accoucha le jour même ; plus tard elle se déroba aux sentinelles qui la gardaient, et elle aurait trouvé moyen de rejoindre son mari, si sa fille n'avait été atteinte de la petite vérole : elle revint la soigner, et fut prise au chevet de son lit ². La duchesse de Chevreuse, toujours galante malgré son âge, se faisait l'intermédiaire entre la reine et les frondeurs ; sa fille était la maîtresse du coadjuteur, et cependant on songeait déjà à la donner pour femme au prince de Conti, comme condition de l'arrangement par lequel on le tirerait de sa prison. Beaufort aimait toujours madame de Montbazon, et par elle, Mazarin savait toujours ses secrets. Les deux princesses de Condé avaient reçu l'ordre de la reine de se retirer à Chantilly, et elles avaient obéi ; la princesse douairière, la même que Henri IV avait aimée, était accablée du malheur de ses enfants ; mais

« la timidité et l'avarice, dit Lenet, ruinoient en un moment tout ce
 » que le courage, la vengeance, et le désir de tirer ses enfants de prison
 » par la force, lui suggéroient ; tantôt elle craignoit d'être arrêtée
 » comme eux ; tantôt qu'on ne les empoisonnât, si on faisoit la guerre ;
 » tantôt que leur prison ne durât plus que sa vie, si on demouroit en
 » repos, et jamais elle ne persistoit une heure dans la même résolu-

¹ Madame de Motteville, p. 15-20. — Pierre Lenet, p. 94. — Sainte-Aulaire, c. 10, p. 156 ; et c. 11, p. 155. — Duchesse de Nemours, t. XXXIV, p. 453. — Montglat, t. L, p. 218.

² *Ibid.*, t. XXXIX, p. 14-27. — Sainte-Aulaire, c. 11, p. 155.

» tion ¹. » Sa belle-fille, Claire-Clémence de Maillé, nièce du cardinal de Richelieu, n'avait jamais été ni aimée ni considérée de son mari ; on lui croyait peu de talent et peu de résolution : ce fut elle cependant, qui par la crainte qu'on ne lui ôtât le jeune duc d'Enghien son fils, se déclara prête à le suivre partout, même à la tête d'une armée, et qui ralluma la guerre civile ².

Aucun autre pouvoir que celui des femmes n'aurait rattaché la noblesse française au prince de Condé, et ne l'aurait déterminé à prendre les armes que pour le remettre en liberté ; en effet, sa hauteur, sa brusquerie, sa brutalité même avaient, à plusieurs reprises, offensé ce corps, et la reine se figurait que les gentilshommes verraient son arrestation avec autant de plaisir que la bourgeoisie. Mais les femmes avaient été séduites par l'éclat de ses quatre victoires ; elles s'accordaient à le nommer le champion, le héros de la France, et il leur semblait participer à son héroïsme en se dévouant pour lui. Quant à la haute noblesse, elle n'était attachée à aucun principe politique ; elle était fort indifférente à la grandeur de la France ; fort ignorante de ce que la nation prétendait des étrangers, ou de ce qu'elle leur avait promis ; elle aimait la guerre pour le danger d'abord, puis pour les honneurs et les richesses qu'on obtenait en combattant ; mais, même à l'armée, loin de prendre pour règle de sa conduite la fidélité et l'obéissance, elle portait son esprit d'indépendance et de résistance à la couronne, et elle voulait ne se laisser mouvoir que par ses habitudes chevaleresques. Elle mettait sa gloire à ne point songer à l'avenir, à briller au lieu d'avancer, à prodiguer sa fortune comme sa vie, à suivre des impulsions plutôt que des calculs ; aussi, ce que nous nommerions peut-être une insouciance frivole, la charmait comme une brillante galanterie ; ceux mêmes que ni leurs affections, ni leurs intérêts n'appelaient sous les étendards des princes captifs, se précipitaient gaiement du milieu des fêtes dans la guerre civile, au premier ordre de leurs belles.

Autour des princesses de Condé s'étaient réunies à Chantilly, quelques autres encore des dames les plus brillantes de France, et d'abord une belle veuve, la duchesse de Châtillon, dont Condé était amoureux, mais qui lui préférait alors le duc de Nemours, de la maison de Savoie ; elle engagea l'amant favorisé à se dévouer à la délivrance de son rival. A la jeune princesse étaient attachées la comtesse de Tourville, de la maison

¹ Pierre Lenet, p. 115.

² *Ibid.*, p. 109. — Madame de Motteville, p. 80. — Sainte-Aulaire, c. 11, p. 156.

de la Rochefoucault, femme de conduite et de résolution; sa fille, madame de Gouville et mademoiselle Gerbier, toutes deux âgées à peine de dix-huit ans, et dans tout l'éclat de leur beauté; on y trouvait encore madame de Bourgneuf, la confidente de la duchesse de Longueville, chargée du soin de ses enfants, et la présidente de Nesmond, par qui les princesses communiquaient avec les amis des princes au parlement. Tels étaient, en quelque sorte, les états féminins du parti des princes, assemblés à Chantilly, quand Pierre Lenet, procureur général au parlement de Dijon, l'homme le plus actif, le plus habile et le plus dévoué entre les serviteurs du prince de Condé, y arriva, après avoir vainement tenté de soulever la Bourgogne en faveur du prince captif qui en était gouverneur ¹.

La cour de Chantilly semblait tout occupée de plaisirs et de galanterie : la vieille princesse de Condé racontait à ses serviteurs les surprises que lui faisait Henri IV. Les jeunes recevaient des messagers d'amour, donnaient des rendez-vous, chantaient dans les forêts, ou lisaient des romans ². Mais ces plaisirs étaient souvent troublés par les mauvaises nouvelles qu'on recevait des provinces. Lenet avait compté que la Bourgogne et le Berri, gouvernements de Condé, la Champagne, gouvernement de Conti, la Normandie, gouvernement de Longueville, prendraient les armes pour ces princes; il avait en même temps ourdi plusieurs complots, les uns pour se saisir de places fortes, un autre pour s'emparer de la personne même du cardinal; tous échouèrent, et ce ne fut pas pour avoir épargné les mensonges, les faux serments et tous les arts de la tromperie; car quelque déshonneur que la noblesse attachât au démenti, elle semblait n'en attacher aucun à l'acte qui devait le provoquer ³. Mazarin avait nommé le duc de Vendôme pour remplacer Condé dans le gouvernement de Bourgogne; mais comme ce fils de Henri IV n'avait ni loyauté, ni talent, ni courage, le ministre, inquiet de ce qu'il pourrait faire dans ce gouvernement si important, y alla lui-même, conduisant avec lui le roi, la reine et toute la cour. Le château de Dijon lui ouvrit ses portes, et Bellegarde, dont on attendait la plus longue résistance, se rendit aussi le 18 avril. Le duc de la Rochefoucault avait rassemblé, au château de Verteuil, deux mille gentilshommes du Poitou dont il était gouverneur, pour faire honneur aux

¹ Pierre Lenet, t. LIII, p. 109-112. — Sainte-Aulaire, c. 11, p. 156.

² *Ibid.*, p. 140-143.

³ *Ibid.*, p. 125.

funérailles de son père, et il comptait les entraîner à Saumur pour s'emparer de cette ville où le maréchal de Brézé, père de la princesse de Condé, venait de mourir. Il arriva trop tard ¹. Toutefois Lenet comptait toujours sur la Rochefoucault, maître de l'Angoumois; sur Bouillon, qui possédait plusieurs villes et plus de quatre cents villages dans le Limousin; sur le maréchal de la Force, non moins puissant dans le Périgord; sur le duc de la Trémouille, qui de Taillebourg dominait sur le bas Poitou; sur le comte du Dognon, gouverneur de Brouage, et le duc de Saint-Simon, gouverneur de Blaye. Ce n'est pas que ces seigneurs eussent de l'affection pour Condé; presque tous, l'année précédente, avaient porté les armes pour le parlement, contre lui; mais connaissant leur pouvoir sur des vassaux qui se disaient leurs sujets, ils regrettaient leur indépendance; aussi se jetaient-ils avec joie dans toute entreprise par laquelle ils espéraient prouver à la couronne qu'ils n'étaient nullement inférieurs aux ducs de Modène ou de Mantoue en Italie, aux ducs de Saxe, ou au landgrave de Hesse en Allemagne, auxquels et à tous les cadets dequels on donnait le pas sur eux, comme princes étrangers ².

Cependant, pour soulever ces seigneurs, il fallait que la princesse de Condé, avec son fils le duc d'Enghien, se rapprochassent d'eux. Cet enfant, né le 26 juillet 1645, était comme prince du sang, une garantie pour ceux qui prenaient les armes en son nom; on ne les regardait pas tout à fait dès lors comme des rebelles. Ce fut aussi le motif de Mazarin pour vouloir le tenir sous sa main. Un gentilhomme ordinaire du roi, nommé du Vouldy, arriva le 12 avril à Chantilly, avec des lettres pour les deux princesses, portant l'ordre de se laisser conduire par lui en Berri; en même temps des troupes approchaient du château, non pas seulement pour les contraindre à l'obéissance, mais pour réduire au pouvoir du roi la province où on les conduirait. C'était aussi en Berri, mais dans la bonne forteresse de Montrond que Lenet avait résolu de conduire la jeune princesse, Claire-Clémence de Maillé et son fils. Aussi il ne laissa voir à du Vouldy qu'une des femmes de la princesse, mademoiselle Gerbier, qui, avec un enfant supposé, joua avec joie le rôle de sa maîtresse. Pendant toute une semaine, l'émissaire de Mazarin fut la dupe de ce déguisement. Les deux princesses ayant prétendu

¹ Pierre Lenet, p. 155-185. — Mémoires de Montglat, p. 225.

² *Ibid.*, p. 151. — Sainte-Aulaire, c. 11, p. 170. — La Rochefoucault, t. LII, p. 25. — Courville, t. LII, p. 225.

être malades, pour gagner du temps, il croyait les tenir toutes les deux sous sa garde ; tandis que la plus jeune, voyageant de nuit, et empruntant, faute de relais, les chevaux des gentilshommes du voisinage, arriva en trois jours de marche, le 14 avril à minuit, à Montrond. La noblesse de Berri, dévouée au nom de Condé, accourut à son appel auprès d'elle. Toutefois la princesse se hâta d'écrire à la reine qu'elle s'était rendue en Berri, suivant les ordres qu'elle avait reçus, qu'elle avait seulement évité de se laisser conduire par l'espèce de géôlier qu'on lui avait donné, et qu'elle ne songeait à employer que des supplications pour obtenir la fin de ses chagrins ¹.

Malgré ces protestations, Lenet faisait à Montrond des approvisionnements de tous genres pour se préparer à y soutenir un siège ; il recevait les gentilshommes et les soldats qui voulaient se dévouer à la cause des princes ; mais il les distribuait dans les villages et les châteaux du voisinage, ou bien il les envoyait dans le midi pour ne point donner de jalousie à la cour. Il voulait attendre que l'armée royale fût engagée sur la frontière des Pays-Bas, avant de commencer les hostilités. Il pouvait compter sur le dévouement des ducs de Bouillon et de la Rochefoucault ; mais quoiqu'il eût incessamment des messages de la part des ducs de la Force, de la Trémouille, de Saint-Simon, du comte du Dognon, et d'autres seigneurs, il voyait aisément qu'ils évitaient de se compromettre, et qu'ils reculaient au lieu d'avancer ; toutefois il feignait d'être content de leurs promesses pour engager les autres. Il voulait lier le parti par une tromperie universelle, et se donner de la force en se faisant passer pour fort. Il comptait bien que la présence de la princesse de Condé avec son jeune fils dans les provinces du midi, exciterait l'enthousiasme de la noblesse, mais il craignait que ce ne fût un feu de paille qui se consumerait rapidement. Les grands pouvaient faire monter à cheval plusieurs milliers de gentilshommes, qui pouvaient le disputer en bravoure aux troupes les plus aguerries ; ils pouvaient même y joindre quelques corps de milices levés dans leurs seigneuries ; mais ils n'avaient point de munitions, point d'attirail de guerre, et fort peu d'argent. Pour se soutenir quelques semaines, il leur fallait mettre à contribution le pays, et par là ils soulevaient toute la population contre eux, aussi après la première bataille ils étaient réduits à se disperser. Lenet, magistrat au parlement de Dijon, quoique de

¹ Pierre Lenet, l. II, p. 145-158-165. — Sainte-Aulaire, c. 11, p. 162

mœurs fort cavalières, sentait bien que la magistrature seule pouvait donner de la consistance à son parti. Il ne voulait point commencer la guerre sans être assuré du parlement de Bordeaux, qui donnerait une apparence de légalité à la révolte, et dont les arrêts respectés par les détenteurs des deniers publics, lui ouvriraient les caisses de l'État ¹.

Lenet savait bien qu'il y avait en Guienne, comme dans toute la France, une inimitié déclarée entre la noblesse et la magistrature, et que l'appui que donnaient à la princesse les ducs de Bouillon et de la Rochefoucault pouvait tourner contre elle le parlement de Bordeaux; il avait tenté de soulever les huguenots de Montauban; et l'appui des maisons de Turenne, de la Trémouille, de la Force, de Duras, qui professaient la réforme, pouvait donner à son parti une apparence de guerre religieuse qu'il lui importait d'éviter; il avait aussi reçu de grandes offres d'argent et de secours d'Espagne, qui avaient relevé les espérances de la noblesse pauvre, mais qui pouvaient soulever l'indignation des magistrats; de tous côtés des difficultés presque insurmontables se présentaient. Comptant cependant sur les chances de l'avenir, et sur la pleine liberté qu'il s'arrogeait d'affirmer sans savoir ou croire, et de promettre sans vouloir tenir, il résolut enfin de faire partir la princesse de Montrond, pour se rendre dans le midi.

Des parties de chasse dans lesquelles le duc d'Enghien était porté par son écuyer sur un petit siège en avant de sa selle, et les dames montaient en croupe derrière le cavalier qu'elles préféraient, avaient accoutumé les habitants de Saint-Amand, ville auprès de laquelle est bâti Montrond, à voir les dames de ce château parcourir les forêts en bande joyeuse. D'ailleurs le comte de Saint-Aignan, qui commandait dans la province, quoique chargé d'observer la princesse, la traitait avec une déférence respectueuse. Le marquis de Persan se chargea de défendre Montrond jusqu'à la dernière extrémité, et dans la nuit du 8 au 9 mai, à minuit, la princesse de Condé montant en croupe derrière le comte de Coligny, mesdames de Tourville, de Gouville et Gerbier, portées en croupe par trois autres cavaliers, et le duc d'Enghien

¹ Toute l'expédition de Clémence de Maillé est racontée avec un prodigieux intérêt par Pierre Lenet dans ses mémoires (t. LIII, LIV, collection). Aucun livre ne fait mieux connaître l'état et les mœurs de la France; mais nous sommes réduits à le résumer bien sommairement. Cette campagne de six mois, à laquelle nous ne pouvons consacrer que quelques pages, lui fournit la matière de deux volumes. Sur les tergiversations de Saint-Simon et la Force, *Voyez* Lenet, p. 197, seq. — Madame de Motteville, p. 47.

entre les bras de Vialas, son écuyer, sortirent de Montrond accompagnés de cinquante cavaliers ou domestiques. Leurs amis furent trompés par de fausses confidences sur la route qu'elles prenaient ; d'ailleurs personne n'eut après leur départ permission de sortir de Montrond pendant quarante-huit heures. Les dames, fatiguées d'être à cheval, pouvaient se reposer dans deux carrosses, en avançant toujours : elles s'arrêtaient cependant pour dîner et pour coucher, chez les gentilshommes qui se trouvaient sur leur route, et traversant l'Auvergne avant d'entrer dans le Limousin, elles rencontrèrent, le 14 mai, près de Mauriac, les ducs de Bouillon et de la Rochefoucault, à la tête de plusieurs gens de qualité, et de huit escadrons de cavalerie ¹.

La princesse présenta aux deux ducs, et aux comtes de Duras, de Meille, de Clermont, marquis de Saint-Alvire, de Hautefort, la Bastide, Courault, Savignac, et près de huit cents maîtres qui les accompagnaient, son fils, qui leur dit de fort bonne grâce : « Je n'ai en vérité » plus peur de Mazarin, puisque je vous trouve ici avec tant de braves » gens, et je n'espère la liberté de mon bon papa que de leur valeur » et de la vôtre. » Ce petit compliment d'un enfant de sept ans fut reçu avec des cris d'enthousiasme. Il passa ensuite avec sa mère, le chapeau au poing, entre leurs rangs, et tous l'épée nue firent des protestations passionnées de mourir pour leur service. La princesse fut ensuite conduite à Turenne, où elle passa huit jours dans les fêtes et la magnificence ².

« Jusque-là, dit Lenet, la princesse n'avoit agi qu'en secret ; elle » n'avoit fait que fuir de Chantilly et de Montrond ; elle avoit dissimulé ses desseins à la cour et à ses amis mêmes ; maintenant son » ressentiment éclate, tout est au jour ; elle marche à la tête d'une » armée ; elle cherche un asyle les armes à la main, et voit enfin éclore » ce parti qu'on avoit ménagé avec tant de secret, je dirois même d'adresse, si je n'avois eu trop de part à tout cette conduite. » Ce fut le 22 mai de grand matin que Claire-Clémence de Maillé se mit en route avec les deux ducs de Bouillon et de la Rochefoucault, et toute cette noblesse, partant de Turenne pour Bordeaux. Ceux qui s'étaient dévoués à elle portaient l'écharpe isabelle, couleur du prince de Condé ; ceux qui suivaient au contraire le duc d'Épernon ou son frère naturel,

¹ Pierre Lenet, p. 240-243. — Sainte-Aulaire, c. 11, p. 180. — La Rochefoucault, p. 51.

² *Ibid.*, p. 245-266.

le chevalier de la Valette, portaient l'écharpe blanche. La guerre civile était allumée dans toute la province ; la noblesse se jetait sur les villes pour lever des contributions et piller les caisses publiques ; c'était par la menace du pillage et de l'incendie qu'on les forçait à capituler, et le désordre était effroyable ¹.

L'armée de la princesse se composait des compagnies des gardes des ducs de Bouillon et de la Rochefoucault, de quinze cents hommes à cheval et de deux mille fantassins. Arrivée sur la Dordogne, Claire-Clémence s'embarqua avec son fils et les dames de sa suite, tandis que les ducs allèrent à la rencontre de l'armée royaliste qui venait les attaquer sous les ordres du chevalier de la Valette ; ils la battirent, la poursuivirent jusqu'à Bergerac, et vinrent ensuite rejoindre la princesse, avec laquelle ils s'avancèrent jusqu'à Lormond, village sur la Garonne, à demi-lieue de Bordeaux, mais sur la rive gauche du fleuve. Lavie, avocat général, venait d'arriver à Bordeaux avec deux lettres du cardinal pour le parlement et pour les jurats de cette ville, par lesquelles il leur ordonnait ou de ne point recevoir la princesse et son fils, s'ils se présentaient à leurs portes, ou de les arrêter s'ils étaient déjà entrés. Le parlement hésitait entre sa haine contre le duc d'Épernon que Mazarin n'avait cessé de protéger, malgré tous les scandales de sa conduite, ses concussions, sa vénalité ², et le respect des magistrats pour l'autorité royale ; les jurats étaient dévoués à Mazarin, et firent fermer les portes de la ville ; mais cette précaution même souleva le peuple qui enfonça les portes, et qui appela la princesse. Celle-ci sachant bien que les ducs qui l'accompagnaient ne seraient pas reçus alors dans Bordeaux, passa seule la rivière avec Lenet, ses femmes et son fils, le 31 mai, et fut reçue par le peuple avec des acclamations de joie et de tendresse ³.

Le lendemain un sieur d'Alvimar arriva encore avec de nouveaux ordres de Mazarin contre la princesse, mais reconnu, comme il descendait sur le port, il fut arrêté par un des serviteurs de Condé, et il fut immédiatement amené à cette dame. « Dès qu'il arriva, dit Lenet, elle » le fit passer dans un cabinet, afin de prendre conseil de ce qu'elle » avoit à faire avant de lui parler. Sauvebœuf et Lusignan furent d'avis » de le sacrifier à la fureur du peuple, et par cet exemple empêcher que

¹ Pierre Lenet, p. 233.

² *Ibid.*, p. 251. — Montglat, p. 253.

³ *Ibid.*, p. 284. — Histoire véritable de ce qui s'est passé en Guienne. En notes, *ibid.*, p. 286. — La Rochefoucault, t. LII, p. 52.

» d'autres ne se chargeassent à l'avenir de semblables ordres de la cour.
 » Il est toujours fâcheux de faire des violences, mais quand on est né-
 » cessité à le faire pour le salut de tous, une que l'on fait à propos
 » empêche souvent qu'on ne soit obligé d'en faire plusieurs dans la
 » suite; et il n'est pas toujours aisé de les exécuter comme il l'étoit
 » dans cette conjoncture. Les ducs de Bouillon et de la Rochefoucault
 » étoient de ce sentiment, ils écrivirent un billet à la princesse pour
 » la prier de l'exécuter; je crus au contraire qu'il étoit dangereux,
 » entrant dans une ville où l'on cherchoit un asyle, de faire une action
 » violente, qui sied toujours mal à une femme, dont les principales
 » armes doivent être la douceur. La princesse devoit exciter de la pitié
 » et éviter de s'attirer de la haine; elle avoit affaire du parlement, sa
 » prudence consistoit à lui faire connoître de la modération et de la
 » déférence; et il ne pouvoit approuver le massacre d'un gentilhomme
 » qui lui portoit les ordres du roi... Nous discourûmes amplement
 » sur la diversité de nos avis (telle étoit la politique d'hommes qui se
 » disaient honnêtes gens). Enfin, la princesse se porta à suivre mon
 » conseil, non pas qu'il fût meilleur que l'autre, mais parce qu'il étoit
 » plus conforme à son humeur. »

Le lendemain 1^{er} juin, la princesse se présenta avec son fils au parlement; elle voulut se mettre à genoux, et implora sa protection en fondant en larmes. Dans sa requête elle protestait que la captivité de son mari, et tous les mauvais traitements qu'elle avait essayés, ne lui avaient point fait perdre le souvenir qu'elle était née sujette; qu'elle n'avait demandé à la reine que de la laisser vivre en repos, afin d'élever monsieur son fils en la crainte de Dieu, au service du roi et au sien. Mais elle affirmait que Mazarin n'avait cessé de poursuivre cet enfant, seul resté d'une maison opprimée; que les prévôts des maréchaux de trois ou quatre provinces avaient ordre de courre sur tous ceux qui venaient la visiter. La princesse sa belle-mère ayant en vain demandé justice au parlement de Paris, il ne lui restait d'autre ressource que de venir la demander au parlement de Bordeaux; elle y étoit arrivée en fugitive, protégée toutefois par la compassion, tantôt de la noblesse, tantôt des communes, qui avaient pris volontairement les armes pour la soustraire aux poursuites de ses ennemis. Elle les avait renvoyés
 « pour ôter tout soupçon qu'elle voulût faire la guerre au roi, dans une

¹ Pierre Lenet, l. III, p. 287.

» province où elle venoit chercher la paix vers les dépositaires de sa justice souveraine. » Elle demandait seulement que sa personne, celle de son fils et tous ses biens fussent mis en la sauvegarde du roi et protection de la cour, tandis qu'il prendrait telle conclusion qu'il appartiendra pour faire jouir le prince de Condé du bénéfice de l'ordonnance d'octobre 1648. Le même jour le parlement, les chambres assemblées, lui accorda cette protection ¹.

Les deux ducs de Bouillon et de la Rochefoucault avaient été introduits dans Bordeaux par le peuple ; ils avaient présenté requête au parlement pour être pris sous la même sauvegarde que la princesse ; mais l'avocat général Lavie s'y opposait avec courage, et en général les magistrats avaient de la répugnance à s'associer à des hommes qui voulaient les entraîner dans la guerre civile. Un plus grand danger les menaçait ; ces mêmes hommes savaient l'art de soulever le peuple, et n'hésitaient pas à l'employer quand ils croyaient en tirer quelque avantage. Une émeute arrangée par eux mit Alvimar à deux doigts de la mort, et le fit repartir en toute hâte pour Paris. Le peuple soulevé de nouveau le 9 juin pilla la maison de Lavie, et voulut l'égorger avec sa femme et ses enfants, qui se sauvèrent avec peine dans le couvent des Feuillants ; il menaça ensuite les trois jurats qu'on accusait d'être partisans du duc d'Épernon, et il inspira une telle terreur que désormais les ducs et la princesse de Condé pouvaient disposer de Bordeaux ².

De son côté, la princesse douairière de Condé, lorsqu'elle fut avertie que sa belle-fille était arrivée à Montrond, s'était aussi évadée de Chantilly pendant la nuit du 16 avril, et était venue à Paris pour implorer la protection du parlement. Elle profita de l'assemblée des chambres qui avait toujours lieu le premier mercredi après Pâques, et elle se rendit au palais dès cinq heures du matin, accompagnée par la duchesse de Châtillon, les marquis de Saint-Simon et de la Force, et quelques autres parents et amis intimes. Elle se plaça à la porte de la grand' chambre, interpellant les conseillers à mesure qu'ils passaient, et leur demandant de présenter sa requête. Plusieurs refusèrent : mais Des Landes Payen l'accepta et en donna lecture. Elle demandait la protection du parlement pour demeurer dans Paris en sûreté de sa personne,

¹ Pierre Lenet, p. 293-300. — Sainte-Aulaire, c. 41. p. 186-192. — Madame de Motteville, p. 41.

² *Ibid.*, p. 305-324. — Cardinal de Retz, p. 122. — Sainte-Aulaire, c. 41, p. 193.

tandis qu'elle poursuivrait les intérêts de ses enfants prisonniers, contre la violence de ses ennemis et du cardinal Mazarin ¹.

Le premier président favorisait la princesse, et on lui permit de loger au palais sous la protection de la cour, jusqu'à ce qu'on eût délibéré sur sa requête. Le duc d'Orléans, alors dirigé par le coadjuteur et les frondeurs, était dans un grand embarras. Mazarin l'avait laissé chargé du gouvernement, comme lieutenant général du royaume, pendant qu'il conduisait la reine en Bourgogne : mais d'autre part, le 2 mars, il avait rendu les sceaux à Châteauneuf, l'homme qu'il redoutait le plus, pour donner un rival au coadjuteur, et introduire un élément de discorde dans le cabinet du duc d'Orléans ; et en effet, Châteauneuf, vieillard ambitieux et rusé, qui voulait abattre Mazarin pour le remplacer lui-même, et non pour qu'un autre s'élevât à sa place, mettait aux prises tous les intérêts et tous les amours-propres. Les frondeurs étaient humiliés d'avoir à soutenir un acte despotique du ministre, encore qu'il eût frappé sur leurs ennemis. Le 29 avril, madame la princesse étant au parquet des huissiers, monsieur le duc d'Orléans arriva au parlement, assisté des ducs d'Elbeuf et de Beaufort, du maréchal de l'Hôpital, gouverneur de Paris, et du coadjuteur. Il trouva, raconte ce dernier, « à l'entrée de la grand'chambre madame » la princesse qui se jeta à ses pieds ; elle demanda à monsieur de » Beaufort sa protection ; elle me dit qu'elle avoit l'honneur d'être ma » parente. Monsieur de Beaufort fut fort embarrassé, je faillis à » mourir de honte ². » Le duc d'Orléans cependant mit sous les yeux de la compagnie les lettres que la princesse avait écrites aux gouverneurs de Bellegarde et de Saumur, pour les engager à opposer une résistance obstinée aux troupes royales qui les assiégeaient ; et un traité signé par la duchesse de Longueville et le vicomte de Turenne avec l'archiduc Léopold, pour obtenir par l'appui des Espagnols la liberté des princes. Le parlement reconnut que ces manœuvres coupables justifiaient l'ordre donné à la princesse de se retirer dans une de ses maisons plus éloignée de la frontière que Chantilly. Elle-même le sentit et alla se loger dans le château de la duchesse de Châtillon, sa parente.

Cependant Mazarin, de retour de Bourgogne le 2 mai, avec la

¹ Omer Talon, t. LXII, p. 73. — Montglat, p. 225. — Guy Joly, p. 103.

² Cardinal de Retz, p. 105. — Omer Talon, p. 78. — Madame de Motteville, p. 22. — Sainte-Aulaire, c. 12, p. 202. — Montglat, t. L, p. 225.

reine et le jeune roi, obtint sans difficulté du parlement l'enregistrement de lettres patentes qui déclaraient rebelles et criminels de lèse-majesté, la duchesse de Longueville, le vicomte de Turenne, et les ducs de la Rochefoucault et de Bouillon ¹. Turenne venait de se réunir à l'archiduc Léopold. Le 10 juin ils avaient attaqué le Catelet, qui capitula le 15 ; ils mirent ensuite le siège devant Guise ; mais le maréchal du Plessis Praslin, s'avançant derrière eux par la Capelle, Landrecies et le Quesnoy, leur enleva leurs convois, et les mit dans un si grand embarras pour les vivres, qu'il les contraignit à lever le siège de Guise le 1^{er} juillet, et à se retirer en Flandre, où ils passèrent trois semaines dans l'inaction ².

Cet heureux succès engagea Mazarin à prendre la résolution hardie de conduire lui-même la meilleure partie de l'armée française dans le midi, pour étouffer la révolte, et d'emmener avec lui la reine et le jeune roi, tandis que du Plessis Praslin, avec quelques régiments seulement, continuerait à couvrir la frontière. Le coadjuteur combattit de toutes ses forces ce projet ; il s'efforça de faire sentir au ministre que le parlement de Bordeaux respectait encore l'autorité royale, et ne passerait pas de lui-même les dernières limites, mais que si Mazarin le poussait, s'il lui faisait la guerre, ce parlement réunirait contre lui tous les autres parlements du royaume, toujours animés d'un esprit de corps, et qu'en particulier celui de Paris se mettrait à la tête de la résistance. Dans cette assemblée, devenue alors si puissante, on comptait environ soixante et dix anciens frondeurs, sur lesquels le coadjuteur conservait son influence, mais qui, d'autre part, perdaient la leur sur le public, à cause de leur union avec Mazarin ; on y comptait encore un nombre égal de magistrats, partisans de la maison de Condé, qu'on désignait par le nom de la nouvelle fronde ; ils se signalaient par leur opposition au ministère, et leur animosité contre Mazarin leur conciliait tous les jours davantage la faveur du public. Enfin, sur les deux cents membres du parlement, il en restait environ soixante qui se disaient modérés, parce qu'ils votaient toujours avec le gouvernement, et que le public flétrissait du nom de mazarins. Le ministère disposait donc de cent trente voix, mais il risquait chaque jour de perdre cette majorité, car l'ancienne fronde, qui en faisait la plus grande partie, ne

¹ Omer Talon, t. LXII, p. 80.

² Montglat, t. L, p. 227. — Sainte-Aulaire, c. 12, p. 204.

sacrifiait qu'à regret ses principes et ses antipathies à des calculs d'intérêt, et elle s'affligeait de perdre pour eux sa popularité ¹.

Le cardinal Mazarin ne se laissa point détourner de son projet par le coadjuteur ; il voyait bien qu'il compromettait ce prélat tous les jours davantage envers le public, mais loin de s'en affliger il s'en réjouissait. Haï lui-même de tout le monde, il s'en consolait pourvu qu'il pût exposer à la même haine ses alliés actuels qui ne lui étaient pas moins odieux que ses ennemis ; la politique n'était pour lui qu'un tissu de petites noirceurs. Comme le parlement et le coadjuteur avaient pris sous leur protection les rentiers, d'Émery, par son ordre, leur faisait éprouver mille petites vexations, avec si peu de profit pour le trésor, que son but seul était de les amener à conclure que leurs protecteurs les avaient abandonnés. D'Émery étant mort, Mazarin le remplaça dans la surintendance des finances par le président de Maisons, dont la probité, dit Condi, était moins que problématique. L'abbé Fouquet cabalait parmi le menu peuple contre le coadjuteur, avec l'argent du cardinal. Celui-ci négociait secrètement avec les amis des princes, et s'efforçait de leur faire croire que le duc d'Orléans et les frondeurs s'opposaient seuls à ce qu'il rendît la liberté à ses prisonniers, mais qu'il espérait bientôt pouvoir secouer leur joug. Toutes les compagnies souveraines furent mandées au Palais-Royal pour prendre congé du roi et recevoir ses derniers ordres. Mazarin leur annonça que le roi confiait toute son autorité, dans toutes les provinces au nord de la Loire, à son oncle le duc d'Orléans, et il partit le 4 juillet pour les provinces du midi ².

Le jour même de ce départ, Joseph Voisin, conseiller au parlement de Bordeaux, demanda à être introduit au parlement de Paris pour implorer l'appui de cette compagnie en faveur de celle dont il était membre, et malgré les efforts du duc d'Orléans, il ne se trouva pas dix voix pour lui refuser audience.

Le président Voisin fit une profonde impression par son discours, dans lequel il exposa la tyrannie exercée sur la Guienne par le duc d'Épernon. En effet, on avait peine à concevoir l'imprudence de Mazarin, qui, dans l'espoir de marier une de ses nièces au fils de ce duc, attachait

¹ Cardinal de Retz, p. 114-117. — Sainte-Aulaire, c. 12, p. 207.

² *Ibid.*, p. 5-120. — Madame de Motteville, p. 45. — Omer Talon, p. 84. — Montglat, p. 236. — Mademoiselle de Montpensier, t. XLI, p. 89. — Madame de Nemours, p. 457. — Sainte-Aulaire, c. 12, p. 210.

sa fortune à celle d'un homme aussi odieux. Voisin demanda encore la protection des lois pour les princes arrêtés et détenus sans jugement. Talon, avocat général, conclut à ce que la demande du député de Bordeaux fût communiquée à la reine sans devenir l'objet d'une délibération, puisque la lettre du roi qui exposait au parlement les motifs de l'arrestation des princes, avait déjà été enregistrée sans éprouver de difficulté ; mais le président Viole, avec la nouvelle fronde, voulait que le parlement fit des remontrances sur cette arrestation, comme étant faite en violation de la déclaration du 24 octobre, et le parti ministériel n'évita sa défaite qu'en se réunissant à l'avis de Broussel, qui proposa d'ajouter aux conclusions de Talon qu'on insisterait sur les plaintes du parlement de Bordeaux, pour procurer la paix dans la province de Guienne. Cet avis passa à cent treize voix contre soixante-cinq ¹.

L'arrivée d'un nouveau député du parlement de Bordeaux, le président de Gourgues, augmenta les embarras du duc d'Orléans et du coadjuteur ; leur majorité les abandonnait au parlement. Comme ils arrivaient au palais, le peuple les saluait par les cris de *vivent les princes*, et point de Mazarin. Le 8 août, le président Viole proposa de prier la reine d'écarter le cardinal Mazarin « comme un ministre » étranger, lequel, sinon par mauvaise volonté, au moins par malheur » ou par insuffisance mettoit l'État en péril ; » en même temps, des officiers du prince de Condé, qui s'étaient déguisés et mêlés parmi la populace, se jetèrent sur le duc d'Orléans pour lui faire peur, ce qui n'était jamais difficile. Deux coups de pistolets furent tirés près de lui ; il s'enfuit dans la grand'chambre, mais deux de ses gardes furent tués, et le coadjuteur reçut un coup de poignard dans son rochet ².

La situation du parti de l'ancienne fronde devint plus critique encore par l'approche de l'archiduc Léopold et de M. de Turenne. Ils étaient rentrés en campagne le 21 juillet ; ils avaient pris la Capelle, Vervins, le château de Marle, puis Rethel et Château-Portien. Hocquincourt, qui avait voulu les arrêter à Fismes, fut tourné par la cavalerie de Turenne, et ne s'enfuit qu'après avoir perdu huit cents chevaux ³. Turenne marchait sur Vincennes ; les paysans effrayés se réfugiaient

¹ Omer Talon, p. 85-87. — Madame de Motteville, p. 63. — Cardinal de Retz, p. 129. — Sainte-Aulaire, c. 12, p. 217. — Pierre Lenet, p. 245.

² Cardinal de Retz, p. 134. — Omer Talon, p. 93. — Sainte-Aulaire, c. 12, p. 225.

³ Montglat, p. 228.

dans la capitale, et un envoyé espagnol, qui prétendait venir pour offrir la paix au duc d'Orléans, harangua la multitude à la Croix du Trahoir, et déclara que si Mazarin refusait encore cette fois des conditions raisonnables, les troupes innombrables de l'Espagne envahiraient la France, et la mettraient à feu et à sang. Le duc d'Orléans était loin de vouloir refuser des conditions raisonnables; et lui et le coadjuteur auraient pris beaucoup sur eux pour conclure la paix sans même consulter Mazarin. Mais l'Espagnol n'avait eu d'autre but que de les compromettre par de vaines paroles; il ne consentit pas même à ouvrir des négociations, et Turenne alla le rejoindre en Picardie, quand il sut que les princes avaient été enlevés de Vincennes, presque à sa vue, et transférés à Marcoussy, le 28 août ¹.

Mazarin persistait cependant à vouloir terminer la guerre de Guienne avant de revenir à Paris. Il attachait la fortune de sa famille au mariage de sa nièce Mancini avec le duc de Candale, fils aîné du duc d'Épernon; et il s'obstinait à défendre ce seigneur contre toute la province, encore que son orgueil intraitable, ses vices et ses crimes révoltassent la France contre lui. L'origine honteuse de la grandeur du duc d'Épernon, le mignon de Henri III, n'avait point été rachetée par le reste de sa vie; le soupçon de sa complicité au meurtre de Henri IV n'avait jamais été bien dissipé. Son fils, qui lui avait succédé dans le gouvernement de Guienne, avait d'abord épousé Gabrielle, fille légitimée de Henri IV et de la marquise de Verneuil. Avant même son mariage, il l'avait brutalement battue devant toute la cour. Cinq ans plus tard, il l'avait empoisonnée. Il avait ensuite épousé une nièce du cardinal de Richelieu, qu'il avait rendue fort malheureuse. « Depuis il s'étoit affolé d'une bour-
» geoise d'Agen, Nanon de Lartigue, qui avoit trouvé l'art de lui plaire
» avec peu de beauté et un esprit fort médiocre, en l'admirant tout le
» jour, et en le traitant de prince. Elle avoit fait avec lui une fortune
» de plus de deux millions de livres, car ce duc s'étoit attaché à la cour,
» parce que la cour l'avoit gagnée. Il la menoit partout avec lui: il la
» faisoit précéder des dames de qualité dans les lieux où il avoit du
» pouvoir; la reine même la recevoit chez elle.... Le cardinal rendoit
» des visites à cette fille, et, à son exemple, la plupart des gens de
» qualité. Il ne se distribuoit point de grâces dans l'infanterie, dont

¹ Montglat, p. 229. — Omer Talon, p. 103. — Cardinal de Retz, p. 157-155. — Madame de Motteville, p. 74-75. — Sainte-Aulaire, c. 12, p. 228. — Montglat, p. 247. — Guy Joly, p. 106.

» M. d'Épernon étoit colonel, ni dans ses gouvernements, que par sa
 » volonté. » L'infatuation de Mazarin, qui vouloit à tout prix s'allier au
 fils de ce duc, étonnait toute la cour. « Cet homme se perdra et perdra
 » peut-être l'État, disoit Senneterre, pour les beaux yeux de M. de Can-
 » dale ¹. »

Ce fut aussi le duc d'Épernon qui, avant l'arrivée de la cour, com-
 mença les hostilités autour de Bordeaux. Il s'empara de l'île de Saint-
 George, passa sur la rive gauche de la Garonne, et vint camper aux
 portes de la ville. La haine qu'il excitait fit courir aux armes les bour-
 geois ; ils avaient fourni trente-six compagnies bien équipées, de deux
 cents hommes chacune. Elles secondèrent bravement les ducs de Bouillon
 et de la Rochefoucault. Dans le courant du mois de juin, l'île de Saint-
 George fut prise et reprise. Il y eut plusieurs autres petits faits
 d'armes autour de Bordeaux ; mais quoique l'on donnât au parti des
 espérances, de Dax, de Toulouse, de la Rochelle, de Blaye, et d'un
 grand nombre de petites places qu'on assurait qu'il serait facile de
 surprendre, les ducs sentaient bien qu'ils n'étaient pas en état de tenir
 la campagne. Tout le parti étoit sans argent ; la princesse avait mis en
 gage ses pierreries. Elle avait donné des ordres pour faire fondre la
 vaisselle de son père ; elle demandait instamment des secours à la prin-
 cesse douairière qui étoit fort riche, mais plus avare encore, et qui,
 loin d'envoyer de l'argent, insistait pour faire congédier la garnison
 de Montrond par économie. Tous ces seigneurs mettaient leur espoir
 dans l'Espagne, et dans les trésors du Pérou qu'ils croyaient inépuis-
 sables. Les ducs de la Force, de Saint-Simon, de la Trémouille, et tous
 les autres moins élevés en dignités, assuraient qu'ils attendaient seule-
 ment qu'on leur fit passer de l'argent pour se déclarer : tous deman-
 daient, tous croyaient que le moment alloit arriver où ils auraient à se
 partager des monts d'or. Bouillon, la Rochefoucault et Lenet, qui
 connaissaient mieux l'épuisement de l'Espagne, savaient bien que ces
 espérances étoient exagérées ; ils les entretenaient cependant, ils les
 amplifiaient pour se faire des partisans, regardant comme le fondement
 de leur parti de se tromper les uns les autres ; et le baron de Watteville,
 Franc-Comtois, commandant de Saint-Sébastien, qui négocioit avec
 eux au nom de don Louis de Haro, les trompait tous à son tour, dans
 le même but. Il envoya d'abord une lettre de change de 100,000 francs

¹ Pierre Lenet, p. 251. — Cardinal de Retz, p. 121. — Madame de Motteville,
 p. 71. — Sainte-Aulaire, c. 13, p. 236.

sur un banquier de Bordeaux qui n'avait point de fonds de la cour d'Espagne, et qui, en conséquence, ne la paya point. D'après ses encouragements, plusieurs négociateurs, Baas, le marquis de Sillery, Sauvebœuf, furent envoyés en Espagne, et les promesses qu'ils en rapportèrent furent si splendides que tout le parti crut de nouveau qu'il allait être gorgé d'or ¹.

Enfin, le 8 juillet, la princesse reçut avis que don Joseph Osorio, qui lui était envoyé par Philippe IV, était entré dans la Gironde avec trois frégates espagnoles. On ne doutait point qu'il n'apportât les 450,000 livres qu'un des envoyés de la princesse déclarait avoir vu charger ; la joie fut extrême dans tout le parti. Les ducs crurent convenable de mettre la plus grande pompe à la réception de l'envoyé, pour engager le parlement par un éclat. Un carrosse à six chevaux de la princesse alla prendre don Joseph Osorio au rivage ; des gentils-hommes furent commandés pour l'accompagner. Un festin lui fut préparé, et des cris de vivent les princes, vive l'Espagne retentirent dans les rues. Cependant, ces transports d'allégresse s'étaient déjà calmés dans le conseil intime du parti lorsqu'on apprit qu'Osorio apportait seulement 60,000 francs. Soit que cette triste réalité fût arrivée à la connaissance des membres du parlement, soit que leur sentiment de loyauté fût réveillé par l'accueil fait publiquement à l'envoyé d'une puissance ennemie, dès le lendemain, sur la proposition du président d'Affis, le parlement donna arrêt « qu'il seroit informé de » l'arrivée des frégates et de la personne de don Joseph, avec ordre » aux peuples de lui courre sus. » Lenet, un peu déconcerté pour avoir été trop vite, essaya cependant de tirer parti de cet incident, d'une part pour faire sentir à don Joseph que la lésinerie de la cour d'Espagne risquait de lui faire manquer la plus belle occasion de soulever une grande province ; d'autre part pour persuader aux peuples et aux soldats que d'immenses trésors avaient été apportés par les frégates espagnoles, mais que l'arrêt intempestif du parlement empêchait d'en distribuer même le premier sou ².

Ces bruits seuls devaient indisposer le peuple contre le parlement. Il est bien probable que le duc de Bouillon, qui ne répugnait pas à l'emploi de moyens plus directs pour produire une sédition, soudoya

¹ Pierre Lenet, l. III, p. 529-572.

² *Ibid.*, l. IV, p. 573-584. — Sainte-Aulaire, l. XIII, p. 242. — La Rochefoucault, p. 54.

des agents obscurs pour amener la populace ; du moins, le 11 juillet, le parlement fut investi, vers dix heures du matin, par un soulèvement qui le menaçait des derniers outrages s'il ne rendait un arrêt d'union avec les princes. La princesse se rendit au palais pour tâcher de calmer les mutins, mais elle ne put y réussir. Les magistrats, accoutumés à dîner à midi, se regardaient comme réduits aux dernières extrémités, parce qu'ils durent jeûner jusqu'à cinq heures. Enfin les compagnies bourgeoises, conduites par un des jurats, vinrent les délivrer. Dès lors le duc de Bouillon trouva le président d'Affis et les autres magistrats beaucoup plus souples ¹.

Jusqu'à lors si le parti des princes était faible, celui du roi ne l'était pas moins dans la province. Le maréchal de la Meilleraye et le duc d'Épernon se tenaient hors de la distance où ils pouvaient rencontrer des frondeurs ; mais on apprenait que le roi et le cardinal Mazarin s'avançaient avec une armée, et, le 21 juillet, le parlement, d'accord avec l'hôtel de ville, rendit arrêt pour renouveler la protection accordée à la princesse et à ceux qui la servaient, et pour ordonner d'armer en diligence ². Le 26, on fit à l'hôtel de ville une liste de bourgeois déclarés suspects, auxquels l'ordre fut donné d'évacuer la ville ; on déclara suspects également onze conseillers au parlement ; mais au lieu de les renvoyer on leur ordonna de continuer à assister aux séances, de crainte que, s'ils émigraient, le roi ne s'en servît pour établir un parlement ailleurs. On les tenait cependant sous le couteau : le peuple se chargeait d'intimider tous ceux qui résistaient aux princes, et l'archevêque lui-même fut menacé d'être jeté dans la Garonne. Le 28 juillet, par un nouvel arrêt, le parlement décida que le cardinal ne serait point reçu dans Bordeaux, et qu'aucune troupe n'y pourrait entrer à la suite du roi ³.

Cette armée qu'amenait le roi n'était pas considérable ; on assurait à Bordeaux qu'elle ne passait pas sept mille hommes : il avait établi, le 1^{er} août, son quartier à Libourne ; le 4 août, le maréchal de la Meilleraye s'était rendu maître du château de Vayres, qu'un brave bourgeois de Bordeaux, nommé Richon, avait vaillamment défendu avec quelques centaines d'hommes. Le maréchal fit pendre Richon, mais au lieu d'in-

¹ Pierre Lenet, l. IV, p. 585. — Histoire véritable de tout ce qui s'est fait en Guienne. *Ibid.*

² *Ibid.*, p. 407.

³ *Ibid.*, p. 415-419. — Histoire véritable. *Ibid.*, 419.

timider les bourgeois par cet acte de cruauté, il poussa leur ressentiment jusqu'à la fureur. Le chevalier de Canolles, qui avait été fait prisonnier deux mois auparavant, et qui libre sur parole, était lié d'amitié avec les capitaines de la suite des princes, et admis dans leurs parties de plaisir, fut enlevé d'un festin, et pendu par représailles sur le rivage. On eut peine à empêcher la foule d'égorger tous les autres prisonniers. Ce fut cependant le dernier de ces actes de férocité ; de part et d'autre ; les prisonniers furent ensuite traités avec égard ¹.

L'ancienne fronde à Paris désirait la paix : elle était bien avertie que le parti des princes offrait de s'unir à Mazarin contre elle, sous la seule condition qu'il rendît la liberté à Condé et aux deux autres ; elle croyait le cardinal fort disposé à traiter à cette condition ; aussi le coadjuteur et le duc d'Orléans, qui redoutaient Condé, désiraient-ils détacher les Bordelais du parti des princes, en leur donnant pleine satisfaction sur leurs griefs particuliers. Le duc d'Orléans avait promis que le gouvernement de Guienne serait ôté au duc d'Épernon, et qu'il ne serait jamais rendu ni à lui ni à son fils. Le marquis du Coudray Montpensier fut envoyé à Bordeaux pour y porter cette assurance et offrir en même temps la médiation du parlement de Paris. Mazarin consentit à accorder un armistice de dix jours pour traiter sous ces conditions ; mais les ducs et Lenet ne demandaient que la liberté des princes, et auraient fait, à ce prix, l'abandon de tous les griefs des Bordelais ; ils empêchèrent donc pendant les neuf premiers de ces dix jours que du Coudray Montpensier ne fût reçu dans la ville, par toutes sortes de mauvaises chicanes : entre autres parce que ses lettres de créance étaient adressées à messieurs, et non à messeigneurs du parlement. Lorsqu'il entra enfin dans la ville, il fut entouré par une populace furieuse qui non-seulement vomissait des injures contre le Mazarin, mais le forçait à les répéter. La princesse, il est vrai, ses jeunes dames et son fils, se croyaient appelés à répéter comme un cri de guerre, les obscénités que la populace et les gens de guerre joignaient toujours au nom de Mazarin. Le négociateur ressortit de Bordeaux en déclarant que le diable y était déchainé, et qu'aucun accommodement n'était possible avec de telles gens ².

¹ Pierre Lenet, p. 428. — Cardinal de Retz, p. 127. — Madame de Motteville, p. 69. — Sainte-Aulaire. c. 15, p. 548. — La Rochefoucault, p. 58. — Montglat, p. 259.

² *Ibid.*, p. 487-501. — Cardinal de Retz, p. 159. — Sainte-Aulaire, c. 15, p. 254.

Le maréchal de la Meilleraye mit aussitôt ses troupes en mouvement; de leur côté les gentilshommes de la princesse s'étaient partagé la garde des postes les plus exposés, avec les bourgeois; les ducs faisaient travailler de toutes parts aux fortifications; la princesse avec ses dames portait elle-même de la terre dans des paniers ornés de rubans; le soir on distribuait des rafraîchissements, et le plus souvent on dansait toute la nuit. De son côté la cour vint le 27 août s'établir à Bourg, à une lieue au-dessous de Bordeaux, et le 5 septembre une attaque vigoureuse fut commencée sur les ouvrages avancés ¹. Ces ouvrages furent défendus avec la plus brillante bravoure; cependant ils furent emportés les uns après les autres. Mais l'attaque du corps de la place pouvait être encore fort longue, et Mazarin commençait à être très-impatient de terminer les hostilités. De leur côté les assiégés voyaient avec alarme approcher le moment des vendanges: s'il arrivait avant que la paix fût faite, tout leur revenu de l'année était perdu. Le duc de la Force avait recommencé des négociations avec la princesse; mais on avait bientôt reconnu que ce n'était qu'un moyen pour lui de se faire payer par Mazarin à un plus haut prix. La Trémouille, Saint-Simon, du Dognon, avaient complètement manqué de parole; le baron de Watteville s'était joué de la crédulité des frondeurs et des Bordelais, en annonçant successivement l'envoi d'un grand nombre de vaisseaux et de convois d'argent, dont pas un n'avait jamais existé; Pierre Lenet avait avancé pour payer les soldats tout ce qu'il possédait, il avait épuisé son crédit, il ne pouvait plus faire de dupes par ses mensonges; il n'y avait pas moyen de maintenir la guerre civile plus longtemps; alors seulement la médiation des députés du parlement de Paris fut acceptée, et une trêve de dix jours fut conclue le 15 septembre, pour se livrer aux négociations ².

Lenet et Gourville, deux habiles serviteurs, l'un de la princesse, l'autre du duc de la Rochefoucault, continuaient à diriger leurs maîtres dans cette situation difficile. L'un et l'autre ne se souciaient ni des libertés, ni de la dignité de la France, mais seulement des intérêts de leurs patrons. Mazarin, de son côté, ne désirait rien tant que de persuader aux princes qu'ils étaient victimes des intrigues et de la perfidie du coadjuteur. Il jurait donc qu'il n'avait rien tant à cœur que de rendre la liberté aux princes de Condé, de Conti et de Longueville,

¹ Pierre Lenet, t. II, l. V, p. 21. — La Rochefoucault, p. 40.

² *Ibid.*, t. II, p. 22-33. — Sainte-Aulaire, c. 13, p. 259.

dès qu'il aurait pu les retirer de Marcoussy, où ils n'étaient point sous sa main, mais sous celle du duc d'Orléans. La princesse et les ducs se rendirent le 25 septembre à une assemblée convoquée à l'hôtel de ville pour délibérer sur les conditions de la paix : ils remercièrent affectueusement la bourgeoisie de ce qu'elle avait fait pour eux ; ils protestèrent qu'ils ne demandaient rien pour eux-mêmes que la permission de se retirer en sûreté. Cette modération et cette modestie piquèrent d'honneur les Bordelais, et ils obtinrent pour leurs hôtes des conditions assez libérales par le traité signé le 1^{er} octobre. Une amnistie générale fut accordée à ceux qui avaient pris les armes. Les ducs et leurs gentilshommes furent rétablis dans toutes leurs charges et leurs dignités ; la princesse et son fils eurent la liberté de se retirer dans celle de ses maisons qu'il lui plairait de choisir : si c'était à Montrond, elle pourrait y tenir une garnison de deux cents hommes de pied et cinquante gardes à cheval choisis par elle, et payés cependant sur la recette générale du Berri ; enfin, la révocation du duc d'Épernon, condition principale de la paix, fut immédiatement exécutée, quoiqu'on ne l'insérât pas dans le traité ¹.

Claire-Clémence de Maillé, princesse de Condé, quitta Bordeaux le 3 octobre, après y avoir soutenu pendant quatre mois la guerre contre le roi. Elle monta dans sa galère avec les dames de sa suite, les ducs de Bouillon et de la Rochefoucault, les comtes de Foix, de Coligny, de Lorges, de Guitaut et plusieurs autres de ses braves amis. En passant à Bourg elle fut présentée à la reine, qui l'appela sa cousine, et lui témoigna quelques égards, mais qui laissa éclater sa hauteur et ses ressentiments envers les gens de qualité qui l'accompagnaient. Quant à la fille du duc d'Orléans et aux courtisans, ils s'empressèrent de témoigner combien le courage inattendu et les aventures de la jeune princesse les avaient intéressés. Mazarin fit de vains efforts pour regagner ses bonnes grâces et celles de son fils. Il paraissait peu susceptible de ressentiment, et il ne semblait garder aucune rancune ni de leur révolte passée ni du dédain avec lequel ils repoussaient ses avances. Après le départ de la princesse il accabla de ses prévenances Lenet et Gourville ; il eut avec le premier de longues conférences ; il lui parla avec un feint abandon de sa défiance des anciens frondeurs, de sa

¹ Pierre Lenet, t. II, l. V, p. 88-89, et le traité, *ibid.*, p. 115-122. — Mad. de Motteville, p. 79. — Cardinal de Retz, p. 127-160. — Sainte-Aulaire, c. 15, p. 264. — La Rochefoucault, t. LII, p. 43. — Montgl. t. p. 2^{ie}2. — Guy Joly, p. 109.

haine contre le coadjuteur, et de son désir de s'unir contre eux avec les princes. Après quelque séjour à Coutras, la princesse partit pour Milly, château de la maison de Maillé en Anjou, les deux ducs pour leurs châteaux, Lenet pour Montrond, et le marquis de Lusignan pour l'Espagne, afin de s'assurer qu'on en obtiendrait des secours plus efficaces, si le parti se déterminait à recommencer la guerre au printemps ¹.

La guerre devait en effet recommencer à cette époque, mais auparavant il devait s'opérer de nouvelles combinaisons des partis, et celles-ci sont d'autant plus difficiles à suivre, que chacun se défiant des autres, et chacun voulant tromper les autres, la contradiction entre leurs paroles et leurs actions fait naître des doutes sur toutes leurs intentions. Le duc de Nemours, la duchesse de Châtillon, le président Viole et plusieurs autres membres du parlement, formaient à Paris, sous la direction de la princesse palatine, Anne de Gonzague, un comité secret qui travaillait sans relâche à la liberté des princes. Plusieurs tentatives furent faites avec autant de courage que de fidélité pour les tirer d'abord de Vincennes, puis de Marcoussy ; elles furent déjouées plus par le hasard que par la prudence, mais surtout par la translation des prisonniers à des prisons nouvelles ².

La princesse palatine, Anne de Gonzague, était la même qui avait vécu avec le duc de Guise comme sa femme, et qui avait ensuite épousé Édouard, un des fils de Frédéric V, le prétendant au trône de Bohême : elle était l'amie dévouée de la duchesse de Longueville, et c'était pour elle surtout qu'elle voulait servir son frère. Quoiqu'elle sût quelles assurances Mazarin avait données aux ducs de Bouillon et de la Rochefoucault pour la liberté des princes, elle ne comptait nullement sur ses promesses. Aussi tandis que les ducs désiraient unir les princes au ministère contre les frondeurs, elle préférait unir les princes aux frondeurs contre le ministre. Elle commença par employer son amie, la duchesse de Nemours, à tenter un rapprochement entre elle et le duc de Beaufort, frère de cette princesse ; mais Beaufort ne pouvait rien par lui-même : le coadjuteur seul était l'âme du parti. D'ailleurs, malgré

¹ Pierre Lenet, t. II, l. VI, p. 128. — La Rochefoucault, p. 45. — Sainte-Aulaire, p. 268-279. — Mademoiselle de Montpensier, p. 102. — Dans ses mémoires, elle tourne en ridicule la princesse dont elle était jalouse.

² Mém. de Gourville, t. II, p. 226. — Sainte-Aulaire, c. 44, p. 281. — Mademoiselle de Montpensier, p. 106.

l'opposition de leurs intérêts, elle se sentait attirée vers Gondi par leurs rapports d'esprit et d'habileté pour l'intrigue. Gondi, de son côté, avait découvert les avances faites par Mazarin aux deux ducs ; ou plutôt le bruit public les lui avait apprises, car le ministre y avait mis de l'ostentation, pour lui donner à lui-même de l'inquiétude. Bientôt il sut que le cardinal l'avait calomnié jusqu'à l'accuser d'avoir proposé de se défaire des prisonniers ; alors il fit dire à la reine, par madame de Chevreuse, qu'elle ne devait plus compter sur lui, à moins qu'en réparation de cette injure il n'obtint la nomination de la France au cardinalat, qui lui avait été offerte à plusieurs reprises ¹.

Mazarin savait que le coadjuteur regardait le chapeau de cardinal comme ne pouvant lui manquer, d'après sa naissance et ses fonctions d'archevêque de Paris ; il l'avait flatté d'avancer cette promotion, il avait fait la même promesse au garde des sceaux Châteauneuf, et il était fort résolu à ne tenir ni l'une ni l'autre : il se garda cependant de répondre tant que les princes étaient à Marcoussy, où il les croyait trop sous la main du duc d'Orléans. La reine, de retour à Fontainebleau, appela ce prince auprès d'elle ; et quoique le faible Gaston eût été bien averti par les frondeurs qu'on ne le ménageait que parce que les prisonniers demeuraient à sa disposition ; quoiqu'il eût donné parole de ne point consentir à ce qu'ils fussent transférés au Havre, dont Mazarin se croyait le maître, il ne fut pas plutôt auprès de la reine qu'il se laissa arracher un ordre pour cette translation, ordre qu'il voulut révoquer presque aussitôt après ; mais il était déjà trop tard, on l'avait immédiatement exécuté. C'était le 15 novembre ².

Dès le 16 novembre, la reine était revenue à Paris. Mazarin aurait voulu qu'elle choisit le Louvre pour sa résidence, comme bien plus facile à défendre ; mais Anne d'Autriche était peu susceptible de crainte, et elle choisit le Palais-Royal comme étant une habitation plus commode. Mazarin avait ses raisons pour vouloir loger la cour en lieu de sûreté ; dès qu'il se sentit maître de la personne des princes, il rompit avec les frondeurs, et déclara brusquement à madame de Che-

¹ Mém. du cardinal de Retz, p. 166 ; — de madame de Nemours, p. 462. — Sainte Aulaire, ch. 14, p. 285. — Mademoiselle de Montpensier, p. 116. — Montglat, p. 248.

² Cardinal de Retz, p. 174-178. — Montglat, p. 249-254. — Omer Talon, p. 115. — Madame de Motteville, p. 87. — Mademoiselle de Montpensier, p. 118. — Sainte-Aulaire, p. 289. — Guy Joly, p. 112.

veuse qu'il ne consentirait jamais à faire cardinal son ennemi personnel. Le coadjuteur se rapprocha alors davantage de la princesse palatine : ils convinrent des bases de l'union de l'ancienne fronde avec la nouvelle ou le parti des princes ; elle devait être cimentée par des mariages ; savoir celui du prince de Conti avec mademoiselle de Chevreuse, la maîtresse du prélat même qui négociait, et celui du duc d'Enghien avec mademoiselle d'Alençon, seconde fille du duc d'Orléans ; mais les deux négociateurs se promettaient réciproquement, jusqu'à la conclusion du traité, le secret le plus inviolable ¹.

La guerre du midi avait ôté à la France ses moyens de défense contre l'étranger, et fortement compromis la sûreté et la dignité du royaume ; le cardinal désirait vivement avoir sa revanche avant que l'année fût terminée, et le 1^{er} décembre il quitta Paris pour se rendre à l'armée de Champagne. Celle-ci, malgré son extrême faiblesse, avait valeureusement défendu le terrain, et Marois, qui commandait dans la mauvaise place de Mouzon, par une résistance de quarante jours, du 27 septembre au 6 novembre, avait fatigué les ennemis, et couvert cette frontière ; mais si Mazarin n'avait pu faire que de faibles efforts pour l'armée de Champagne, il n'en avait fait absolument aucun pour les armées d'Italie et d'Espagne. Aussi Porto-Longone dans l'île d'Elbe, et Piombino en Toscane, avaient été attaqués par des flottes parties de Naples, de Sicile et de Sardaigne ; et après avoir fait la plus vigoureuse défense, s'étaient rendus, Piombino le 20 juin, Porto-Longone le 15 août ; en Catalogne, Mazarin avait fait arrêter et enfermer, dans la citadelle de Perpignan, Marsin, général des armées françaises, comme trop dévoué au prince de Condé. Cet imprudent coup d'État désorganisa la Catalogne ; une conjuration à Barcelone, pour secouer le joug des Français, ne fut contenue que par de nombreux supplices, tandis que les Espagnols s'emparèrent de l'importante forteresse de Flix, dans une des îles de l'Èbre ².

Le lendemain du départ de Mazarin, le 2 décembre, des Landes Payen présenta au parlement une requête de la princesse de Condé, pour obtenir que les princes, contre lesquels les gens du roi n'avaient pris aucune conclusion, fussent remis en liberté, suivant la déclaration du 24 octobre. C'était le premier président Molé, dont le fils, Cham-

¹ Cardinal de Retz, p. 188. — Madame de Motteville, p. 104. — Sainte-Aulaire, ch. 14, p. 293-296. — Omer Talon, t. LXII, p. 117. — Guy Joly, p. 117.

² Montglat, p. 251-254.

plâtreux, était attaché au prince de Condé, qui avait lui-même rédigé cette requête; et il avait eu soin de la rendre assez humble et assez soumise pour flatter l'orgueil des magistrats. Le même jour, on reçut la nouvelle de la mort de la princesse douairière de Condé à Châtillon, dans de grands sentiments de componction et d'humilité, et cet événement redoubla la compassion pour les infortunes de cette noble maison ¹. L'avocat général Talon, désirant ajourner la délibération et éviter de chagriner la reine qui était alors malade, voulut qu'on s'arrêtât à un manque de formalité : il ne constait pas, disait-il, que la princesse fût autorisée par son mari, pour présenter cette requête; la délibération se prolongea plusieurs jours. La nouvelle fronde demandait qu'on adressât des remontrances à la reine pour obtenir la liberté des princes; elle parlait d'écrire à tous les parlements du royaume pour les inviter à s'unir avec celui de Paris. Broussel, qui était de l'ancienne fronde, accusa Mazarin avec violence, et représenta l'emprisonnement des princes comme une calamité publique ².

Sur ces entrefaites on reçut la nouvelle que le maréchal du Plessis avait remporté sous les yeux de Mazarin une grande victoire sur les Espagnols; le ministre avait rassemblé toutes les troupes qui étaient en garnison sur les frontières de Picardie et de Champagne, et les ayant réunies à celles qu'il avait ramenées de Guienne, il leur avait fait attaquer Rethel. La place fut tellement pressée, qu'investie le 9 elle dut capituler le 15. Les troupes espagnoles étaient déjà en quartier d'hiver; le maréchal de Turenne les rappela en toute hâte, et marcha au secours de Rethel; arrivé à trois lieues de cette ville il apprit qu'elle était prise. Il commença aussitôt sa retraite, mais du Plessis l'ayant atteint près d'un village nommé Smide, à quatre ou cinq lieues de Rethel, le 15 décembre, les Espagnols furent défaits, après une vigoureuse résistance; le maréchal de Turenne se sauva, mais don Estevan de Gamarra qui commandait les Espagnols, et Fauge les Lorrains, furent pris, aussi bien que Boutteville, Sérisy, Aucourt, le chevalier de Jarzé, et le marquis de Quintin, Français émigrés du parti des princes; toute leur infanterie fut prise ou tuée, leur cavalerie dissipée, et leur canon et leur bagage tombèrent aux mains des vainqueurs ³.

¹ Madame de Motteville. p. 91.

² Omer Talon, p. 118. — Cardinal de Retz. p. 201-204. — Madame de Motteville, p. 91. — Sainte-Aulaire, ch. 14, p. 500.

³ Mémoires de Montglat, p. 257. — Maréchal du Plessis, t. LVII, p. 542-556.

Un succès si grand et si inattendu releva le courage des amis du ministre ; un conseiller au parlement lui accorda même tout l'honneur de la bataille de Rethel, et déclara qu'on ne pouvait mieux faire que de lui confier la garde des princes. Le coadjuteur, craignant une défection générale, jugea nécessaire de parler lui-même le 20 décembre, pour relever les esprits abattus. Il insista sur le danger de retenir les princes captifs dans une place dont l'air était reconnu pour mauvais ; mais au lieu de conclure à leur rendre la liberté, il demanda seulement qu'ils fussent tirés du Havre-de Grâce, et transférés à la Bastille, pour être procédé contre eux suivant la déclaration. Matthieu Molé en conclut que l'inimitié entre le prince de Condé et le coadjuteur subsistait toujours, et qu'il cherchait seulement un prétexte pour le ravoir sous sa main. Il opina lui-même à faire des remontrances pour obtenir la liberté des princes, et les deux frondes reprirent courage en voyant que leurs chefs ne croyaient point la partie perdue ¹.

(1651.) Mazarin s'était hâté de revenir le 31 décembre; ne dirigeant sa conduite que d'après le calcul et la ruse, il était également prêt à s'accorder avec l'une ou l'autre moitié de ses ennemis pour attaquer les autres. La reine consultait beaucoup plus son orgueil ou sa colère; elle ne haïssait pas moins l'ancienne que la nouvelle fronde, et en désirant perdre le coadjuteur, elle ne voulait point rendre la liberté ou le pouvoir à Condé. Elle était alors malade, et Mazarin profita de cette circonstance pour engager le premier président à différer de quelques semaines les remontrances qu'il devait lui faire. Le ministre assurait qu'avant cette époque il ferait de lui-même ce que le parlement voulait lui demander. En effet, il recommença ses conférences nocturnes avec le duc de la Rochefoucault, qui aurait mieux aimé lui devoir la liberté des princes, que de la tenir du coadjuteur. Mazarin venait seul, une bougie à la main, ouvrir au duc un petit escalier dérobé. « J'ai souvent, » dit madame de Motteville, ouï dire au duc qu'il avoit admiré sa confiance, et le hasard où il se mettoit, se livrant au meilleur ami qu'eût alors M. le prince et madame de Longueville, qui auroit pu facilement le tuer. Le ministre de même l'auroit pu faire arrêter ; mais » la fidélité fut égale des deux côtés. » De telles pensées ne se présen-

— Cardinal de Retz, p. 105. — Madame de Motteville, p. 89-100. — Puységur, extrait de ses mémoires. t. LVII, p. 449.

¹ Omer Talon, p. 129. — Cardinal de Retz, p. 207. — Madame de Motteville, p. 106. — Sainte-Aulaire, p. 504.

teraient pas aujourd'hui à un honnête homme. La Rochefoucault voyant que le ministre continuait à le tromper par des promesses qu'il remettait toujours au lendemain, lui déclara un soir : qu'il lui offrait encore l'amitié des princes et les secours de leur parti, mais que s'il n'obtenait pas sur l'heure une réponse positive, lui-même allait entrer dans des engagements qui ne lui permettraient plus de revenir au Palais-Royal. Mazarin ne pouvait jamais croire qu'on lui dît la vérité, car lui-même ne l'avait jamais dite, et il congédia le duc en riant. Mais celui-ci, en sortant du Palais-Royal, se rendit chez la princesse palatine, et signa au nom de la duchesse de Longueville et au sien un traité avec le coadjuteur : Beaufort le signa en même temps, après quoi Gondi parvint à arracher au duc d'Orléans sa signature ¹.

Ce fut le 25 janvier que Matthieu Molé adressa enfin à la reine et au roi les remontrances que le parlement avait résolues. Il attribua les malheurs de l'État, et les insultes qu'il avait reçues de ses ennemis, à l'arrestation des princes ; il fit valoir la modération de sa compagnie qui avait si longtemps gardé le silence ; il dit qu'elle ne l'avait rompu que quand il serait devenu criminel de le garder plus longtemps ; la lettre de cachet envoyée aux compagnies au moment de l'arrestation des princes, les justifiait, dit-il, de toute sorte de crime et ne les accusait que de choses légères. « Les pierres qui les enferment, dit-il enfin, sont capables de s'élever et de porter leurs plaintes si haut, qu'elles seront entendues dans toutes les provinces, et leurs voix seront capables d'exciter toute la France pour travailler à leur soulagement. » Le vieux président n'avait encore jamais parlé avec tant de chaleur et d'audace ; jamais aussi il n'avait excité tant de ressentiment. Le duc d'Orléans fut offensé de ce que Molé attribuait à Condé toute la bonne fortune du royaume depuis la régence ; Mazarin fut outré des mots de *politique infortunée*, qui s'appliquaient à lui ; la reine s'offensa de tout, et Louis XIV, en qui l'orgueil devançait les années, proposa à sa mère d'imposer silence au premier président et de le chasser de sa présence. Mazarin persuada cependant à Anne d'Autriche de donner satisfaction au parlement et de s'accommoder avec les princes. Les magistrats furent appelés le 30 janvier dans la ruelle de son lit, car elle était toujours malade ; et le garde des sceaux Châteauneuf leur annonça que les princes

¹ Madame de Motteville, p. 114. — La Rochefoucault, p. 53. — Cardinal de Retz, p. 214. — Montglat, p. 255. — Sainte-Aulaire, p. 508.

seraient remis en liberté, dès que la duchesse de Longueville et M. de Turenne auraient posé les armes ¹.

Mais l'irritation qu'on avait contenue dans les paroles officielles éclata dans les entretiens privés. « Le propre jour de la réponse, dit Gondi, » Mazarin haussa de ton ; il parla à Monsieur, dans la petite chambre » grise de la reine, du parlement, de M. de Beaufort et de moi, comme » de la chambre basse de Londres, de Fairfax et de Cromwell ; il s'em- » porta jusqu'à l'exclamation en s'adressant au roi ; il fit peur à Mon- » sieur, qui fut si aise d'être hors du Palais-Royal sain et sauf, qu'en » montant en carrosse il dit à Jouy qui étoit à lui, qu'il ne se remet- » troit jamais entre les mains de cette enragée furie. Il appelloit ainsi » la reine, parce qu'elle avoit renchéri sur ce que le cardinal avait dit » au roi. Jouy, qui étoit de mes amis, m'avertit de la disposition de » Monsieur, et je ne la laissai point refroidir ². » Gondi aurait voulu amener le duc d'Orléans lui-même au parlement, mais il ne put l'y déterminer ; ce prince consentit seulement à ce que le coadjuteur déclarât en son nom le 1^{er} février en parlement, qu'il étoit résolu de concourir avec la compagnie pour la liberté de ses cousins, et d'y contribuer en tout ce qui serait en son pouvoir ; déclaration qui fut reçue avec un tel enthousiasme par l'une et l'autre fronde, que le duc d'Orléans en regagna pour un peu de temps du courage. Il fit appeler le garde des sceaux, le maréchal de Villeroi et le Tellier, et il leur commanda de dire à la reine qu'il n'irait jamais au Palais-Royal tant que le cardinal y serait, et qu'il ne pouvait plus traiter avec un homme qui perdait l'État ³. « Le 5 février, continue Gondi, il me commanda de donner » part à la compagnie en son nom de la comparaison du parlement à » la chambre basse de Londres, et de quelques particuliers à Fairfax » et à Cromwell. Je l'alléguai comme la cause de l'éclat que Monsieur » avoit fait la veille, et je l'embellis de toutes ses couleurs ; je puis » dire sans exagération qu'il n'y a jamais eu plus de feu en lieu du » monde qu'il y en eut dans les esprits en cet instant. Il y eut des avis » à décréter contre le cardinal un ajournement personnel ; il y en eut » à le mander à l'heure même pour rendre compte de son administra- » tion ; les plus doux proposèrent de faire très-humbles remontrances

¹ Omer Talon, p. 151-157. — Madame de Motteville, p. 119-124. — Sainte-Aulaire, ch. 14, p. 512.

² Cardinal de Retz, p. 215. — Duchesse de Nemours, p. 468. — Guy Joly, p. 120.

³ *Ibid.*, p. 219.

» à la reine pour demander son éloignement. » La cour, troublée de cet orage, invita le 4 février l'assemblée à se rendre par députés, en plus grand nombre qu'il se pourrait, au Palais-Royal. Le garde des sceaux leur lut un sanglant manifeste contre le coadjuteur : « Tous les rap-
» ports, disait-il, que le coadjuteur a faits au parlement, sont faux et
» controuvés par lui. » Il en a menti, s'écria la reine en l'interrompant. Quand les députés revinrent au palais, le coadjuteur traita avec le plus profond mépris la déclaration du garde des sceaux, et il conclut à faire de nouvelles remontrances au roi pour obtenir immédiatement la liberté des princes et le renvoi du cardinal Mazarin. Cet avis passa tout d'une voix. Ce fut alors que Gondi se fit à lui-même l'application d'un prétendu passage d'un ancien qu'il inventait à l'heure même ¹.

La reine répondit aux remontrances, le 6 février, « qu'elle souhai-
» toit plus que personne la délivrance de messieurs les princes, mais
» qu'il étoit juste de chercher des sûretés pour l'État. Que pour ce qui
» étoit de M. le cardinal, elle le retiendrait dans ses conseils tant
» qu'elle le jugeroit utile au service du roi, et qu'il n'appartenoit pas
» au parlement de prendre connaissance de quel ministre elle se ser-
» voit. » Malgré la fierté de cette réponse, le soir même le cardinal sortit du palais déguisé, et se sauva lui troisième. Les clameurs des enquêtes, celles du peuple, et l'unanimité du parlement lui montraient assez combien il étoit toujours odieux à la France ; et une assemblée de la noblesse, qui s'étoit réunie pour la première fois la veille chez le duc de Nemours, et qui se composa bientôt de cinq cents gentilshommes, lui annonçait l'attaque de nouveaux ennemis encore. Il partit donc pour le Havre, sous la protection du comte de Broglie, avec intention d'y réunir des troupes qui lui seraient demeurées fidèles, et de faire son traité avec les princes en leur rendant la liberté. La reine lui avait promis de s'évader à son tour secrètement de Paris, et de ne pas tarder à le rejoindre ².

Le parlement donna le 9 février un arrêt par lequel il enjoignait au cardinal Mazarin de vider sous quinze jours le royaume, avec tous ses

¹ Cardinal de Retz. p. 226. In difficillimis reipublicæ temporibus, urbem non deserui; in prosperis, nihil de publico delibavi; in desperatis, nihil timui. — Omer Talon, p. 145. — Guy Joly, p. 122.

² *Ibid.*, p. 250. — Madame de Motteville, p. 135-140. — Mademoiselle de Montpensier, p. 125. — Omer Talon, p. 146. — La Rochefoucault, p. 55. — Montglat, p. 263-271. — Sainte-Aulaire, ch. 14, p. 519. — Guy Joly, p. 155.

parents et domestiques, ordonnant aux sujets du roi de lui courir sus après ce terme. C'était dans la nuit suivante que la reine avait résolu de se dérober de Paris avec son fils. Gondi n'avait pas eu de peine à le deviner; on assure aussi que Châteauneuf en donna avis : car tout en servant Mazarin, il le détestait, et savait ce qu'il devait craindre de lui. Mademoiselle de Chevreuse courut au Luxembourg, et y fit appeler en hâte le coadjuteur. Ils furent introduits dans la chambre où étaient couchés le duc et la duchesse d'Orléans; ils pressèrent aussitôt le premier de faire saisir les portes; mais ils ne purent déterminer le lâche Gaston à se lever de son lit ou à donner aucun ordre. Sa femme, Marguerite de Lorraine, dont les ressentiments n'étaient pas éteints, prit sur elle de signer l'ordre de prendre les armes, « pour empêcher que les créatures du cardinal Mazarin ne fissent sortir le roi de Paris. » Elle l'adressa au coadjuteur, qui fit avertir les colonels des quartiers. La caisse battit dans toutes les rues, en peu d'instants les bourgeois furent sous les armes, les portes furent occupées; les courtisans de la reine eux-mêmes, qui tous détestaient Mazarin, ne voulaient point l'aider à aller se joindre à lui. La reine voyant l'occasion manquée, se hâta de se déshabiller et de se remettre au lit; puis elle fit entrer les capitaines de la bourgeoisie; elle leur montra Louis XIV dormant, ou feignant de dormir, pour leur persuader qu'ils avaient pris une fausse alarme. La beauté et le sommeil de cet enfant les calmèrent; ils se retirèrent avec respect. Le duc d'Orléans qui, pour se donner le temps d'attendre les événements, n'avait pas voulu qu'on le réveillât avant neuf heures, quand il vit que la victoire était obtenue, se rendit au parlement, et annonça que grâce à ses soins les lettres de cachet pour la liberté des princes étaient expédiées. Matthieu Molé lui répondit avec un profond soupir : « M. le prince est en liberté, et le roi, le roi notre maître » est prisonnier ¹. »

Le roi, ou plutôt la reine sa mère, avait en effet perdu ce qu'elle croyait être sa liberté, c'est-à-dire le pouvoir de s'abandonner à son goût de despotisme et à ses passions impétueuses. Il n'y aurait pas eu à cela de quoi s'affliger beaucoup, si ceux qui avaient pris sur eux de la contenir, avaient su se contenir eux-mêmes, s'ils s'étaient unis pour la liberté, au lieu de se combattre pour se saisir du pouvoir. Mazarin

¹ Madame de Motteville, p. 457-459. — Cardinal de Retz, p. 240-244. — Omer Talon, p. 157. — Montglat, p. 275. — Sainte-Aulaire, ch. 14, p. 524. — Guy Joly, p. 157.

s'éloignait de Paris avec trois cents chevaux ; plusieurs courtisans étaient venus le rejoindre, se targuant des dangers qu'ils prétendaient avoir courus pour sa cause : mais lorsqu'ils surent que les portes étaient gardées , que la noblesse était unanime contre Mazarin , et que la reine en était si persuadée que dans son palais même elle n'osait se fier à personne , ils changèrent de ton , et devinrent avec lui impatients et querelleurs. Un nouveau revers attendait le cardinal Mazarin à son arrivée au Havre : de Bar, qu'il avait chargé de la garde des princes, et qui s'était montré fort dur envers eux, ne voulut point attacher sa fortune à celle d'un ministre qu'il crut disgracié pour toujours. Loin de consentir à ce qu'il fit du Havre sa place d'armes, il ne voulut lui permettre d'entrer qu'autant qu'il laisserait toute sa suite hors des portes. Même à cette condition , Mazarin voulut être le premier à annoncer aux princes leur liberté, afin de chercher en même temps s'il pourrait renouveler avec eux son alliance. Condé le reçut avec politesse ; il retint le cardinal à dîner , et il s'entretint avec lui de choses indifférentes , mais il ne voulut pas répondre un seul mot à ses propositions politiques. Il partit pour Paris en sortant de table. Les deux autres princes étaient déjà partis avant lui. A deux lieues du Havre, Condé rencontra le duc de la Rochefoucault qui lui apprit plus en détail sous quelles conditions il était réconcilié avec les frondeurs. Pendant ce temps Mazarin était aussi ressorti du Havre ; les habitants d'Abbeville ne voulurent pas le laisser entrer chez eux ; pour quelques jours il trouva un asile à Dourlens, après quoi il se rendit à Sedan, où Fabert qu'il y avait placé comme commandant l'assura de son dévouement ¹.

Les princes, soit en traversant la province , soit à Paris, où ils arrivèrent le 14 février , furent reçus avec autant de joie qu'on en avait montré lors de leur arrestation. Le duc d'Orléans avait été au-devant d'eux jusqu'à Saint-Denis, avec le coadjuteur et le duc de Beaufort, et ils s'étaient embrassés avec affection. La princesse de Condé arriva de Montrond, la duchesse de Longueville de Stenay, et la maison de Condé parut parvenue au faite de la puissance : la reine était en quelque sorte prisonnière, le cardinal Mazarin proscrit, et la noblesse toute dévouée au jeune héros qu'elle reconnaissait pour son chef. Quelques-uns lui proposaient déjà d'enfermer la reine mère au Val-de-Grâce et de s'attribuer la régence ; d'autres parlaient même de l'élever au trône :

¹ Madame de Motteville, p. 162. — Cardinal de Retz, p. 244. — Montglat, p. 280. — La Rochefoucault, p. 57. — Sainte-Aulaire, c. 13, p. 328-332.

mais Condé ne tarda pas à reconnaître que son pouvoir nouveau n'était pas aussi solide qu'on cherchait à le lui faire croire ¹.

La noblesse qui, dès le commencement de février, avait commencé à s'assembler pour prendre part à l'expulsion de Mazarin, se réunissait désormais au couvent des Cordeliers : on y voyait jusqu'à huit cents princes, ducs et gentilshommes, chefs des plus considérables maisons de France. Dans des assemblées si nombreuses occupées à discuter les affaires de l'État, un nouvel esprit politique se développait. Pour obvier aux désordres récents, aux abus du gouvernement, on avait prétendu recourir à la constitution antique de la monarchie, à ces usages du bon vieux temps, si flexibles pour les faiseurs de théories, et où ils trouvent toujours tout ce qu'ils veulent. La noblesse se prononçait fortement contre le pouvoir absolu de la couronne, contre cette législation humiliante du bon plaisir, née de l'abus d'un mot mal interprété ² et contraire à la dignité des Français. Mais pour contenir l'autorité royale, c'était uniquement à l'aristocratie qu'elle prétendait avoir recours : ce n'était que « par la participation essentielle des princes et des grands qu'on peut remédier à toute sorte de désordres. » Elle s'élevait en même temps avec indignation contre « ces gens de robe, personnes de très-petite naissance et de nul mérite, » qui prétendaient donner aux lois une sanction, et qui s'érigeaient en censeurs de la monarchie ; elle invoquait les états généraux, qui seuls, disait-elle, étaient au-dessus des lois fondamentales, autant que ces lois mêmes étaient au-dessus des rois ³.

Ces doctrines furent dénoncées au parlement : celui-ci déclara illégale toute réunion de la noblesse, et condamna les doctrines que celle-ci professait, comme préjudiciables à l'autorité du roi et à l'honneur de la compagnie. La noblesse, menacée par le parlement, réclama l'appui du clergé, qui tenait alors aux Augustins son assemblée quinquennale ; et le clergé se montra empressé à faire cause commune avec la noblesse contre la magistrature. De tout temps il y avait eu une grande jalousie entre les deux professions lettrées, mais il venait de

¹ Sainte-Aulaire, c. 15, p. 536.

² Tale est placitum nostrum. Proprement : c'est ainsi qu'il a été délibéré avec nous, d'après le sens de placita et placitare dans le latin du moyen âge.

³ Le Royaliste au Mazarin, pamphlet du temps, dans les notes de Sainte-Aulaire, t. II, ch. 15, p. 559. — Madame de Motteville, p. 187. — Cardinal de Retz, p. 247. Montglat, p. 282. — Guy Joly, p. 141.

surgir entre elles une nouvelle querelle. Broussel avait proposé d'interdire à jamais l'entrée des conseils du roi aux cardinaux français ou étrangers, parce qu'ils faisaient serment de fidélité au pape ; le président Molé avait accueilli avec empressement cette proposition, parce qu'elle donnait l'exclusion au coadjuteur et à Châteauneuf, qui prétendaient tous deux au cardinalat et au poste de premier ministre. Le 15 mars l'avocat général Talon fut chargé par le parlement d'adresser cette prière à la reine, et il s'en acquitta dans un très-long discours tout chargé d'érudition. Ce discours souleva d'indignation toute l'Église : elle prétendit que la magistrature voulait se constituer comme un quatrième ordre dans l'État, ce qui, d'un corps parfait, ferait un monstre. Les orateurs nobles crièrent au scandale, sur ce que de jeunes écoliers, en achetant une charge de soixante mille écus, se croyaient devenus les arbitres de la fortune publique. Le parlement donna commission au procureur général d'informer « des paroles insolentes proférées aux Cordeliers, » et cette assemblée en retour arrêta, « de se transporter au parlement pour le châtier de son insolence, et jeter dans la rivière le premier président et M. de Champlâtreux son fils ¹. »

Les colonels des quartiers se préparaient à défendre les magistrats ; d'un moment à l'autre on pouvait voir Paris inondé de sang. Condé, qui se regardait comme le chef de la noblesse, ressentait une jalousie croissante du duc d'Orléans et du coadjuteur qui étaient liés avec le parlement ; quoiqu'il vécût encore familièrement avec eux, il nourrissait contre eux une haine secrète. La reine ne se tenait pas de joie de voir ses ennemis prêts à rompre les uns avec les autres ; elle avait donné au prince de Condé le gouvernement de Guienne, en faisant passer le duc d'Épernon à celui de Bourgogne ; elle promettait celui de Provence au prince de Conti, abandonnant ainsi tout le midi à cette maison qu'elle redoutait. Le 5 avril, elle appela au conseil Chavigny, l'ami intime de M. le prince ; elle fit redemander les sceaux à M. de Châteauneuf : elle les donna au président Molé, mais en même temps elle rappela le chancelier Séguier pour qu'il remplît ses fonctions. Cette révolution dans le ministère était dirigée par Mazarin, qui de Bruhl, château de l'électeur de Cologne, où il était retiré, correspondait chaque jour avec la reine et lui prescrivait toutes ses démarches. Il dé-

¹ Omer Talon, p. 175. — Madame de Motteville, p. 169. — Cardinal de Retz, p. 247. — Sainte-Aulaire, ch. 15, p. 544-550.

testait Chavigny, l'homme de confiance du cardinal de Richelieu, dont on le croyait fils ; il l'avait supplanté au commencement de la régence : mais il savait que le duc d'Orléans le haïssait aussi, et il voulait exciter son ressentiment contre Condé, dont l'ami était appelé au pouvoir sans le consulter, lui lieutenant général du royaume. Le ressentiment du duc d'Orléans et de l'ancienne fronde éclata, comme il s'y était attendu. Mais dans ce moment le duc de Beaufort, gagné par les duchesses de Nemours et de Montbazou, de la faction de Condé, rompit rudement avec le coadjuteur ; puis le lendemain le prince de Conti envoya dire à la duchesse de Chevreuse qu'il ne voulait plus de sa fille pour femme. Ce mariage avait cependant été stipulé comme la garantie de l'union des deux frondes, à laquelle les princes devaient leur liberté ¹.

Dès le 28 mars le duc d'Orléans avait fait rompre l'assemblée de la noblesse, en menaçant de faire marcher ses troupes contre elle ; mais en même temps la reine lui avait promis d'assembler les états généraux le 8 septembre suivant ; elle avait choisi ce jour, parce qu'elle comptait déclarer le 7 la majorité de son fils, et se dispenser ainsi de tenir sa promesse ; elle avait aussi donné au parlement la déclaration qui fut enregistrée le 2 avril, par laquelle l'entrée des conseils du roi était pour jamais interdite à tous les cardinaux français ou étrangers ².

Toute cette intrigue si habilement conduite par Mazarin, malgré son absence, eut le succès qu'il en avait attendu. Monsieur et le prince de Condé furent brouillés ; le coadjuteur et l'ancienne fronde conçurent le plus violent ressentiment contre M. le prince qu'ils accusaient d'avoir faussé sa parole. La princesse palatine elle-même était indignée de ce qu'on ne tenait point les engagements qu'elle avait pris au nom du parti : pour elle, il se joignait encore, comme toujours, un intérêt de galanterie à la politique ; on n'avait point appelé, comme on le lui avait promis, le marquis de la Vieuville, père de son amant, à la surintendance des finances. La reine paraissait se livrer sans réserve au prince de Condé et à son parti ; elle l'avait même fait consentir à favoriser le retour du cardinal Mazarin : cependant elle haïssait Condé, tandis qu'elle se contentait de mépriser le duc d'Orléans ; elle s'effrayait de sa

¹ Cardinal de Retz, p. 258-264. — Madame de Motteville, p. 179-200-209. — La Rochefoucault, p. 67. — Montglat, p. 285. — Guy Joly, p. 144.

² Omer Talon, p. 208.

puissance excessive, si elle cédaient encore le gouvernement de Provence à son frère, et dès qu'elle fut assurée que la nouvelle fronde s'était brouillée sans rémission avec l'ancienne, elle fit des avances à celle-ci ¹.

Le coadjuteur connaissait la faiblesse de Gaston, il s'attendait à être abandonné par lui, et au moment de cet éclat, pour le mettre à son aise, pour lui *permettre de faire le plongeon*, il lui avait annoncé qu'il abandonnait la politique, qu'il se retirait dans son cloître, pour s'occuper uniquement du soin de son diocèse, de conférences avec ses curés et d'affaires ecclésiastiques : cependant il ne renonçait pas tellement au monde qu'il n'eût soin de garnir l'archevêché d'un nombre de gentilshommes suffisant pour y soutenir un siège ². Ce fut là que le maréchal du Plessis vint le chercher entre minuit et une heure, un soir, pour lui proposer de le conduire chez la reine ; celle-ci l'introduisit déguisé, par une porte secrète, dans son oratoire, l'assura qu'elle s'adressait à lui par le conseil de Mazarin, pour lui offrir de le faire, s'il le voulait, cardinal et premier ministre. Quoique la reine mît beaucoup de grâce et d'abandon dans ses confidences, Gondi savait assez quel degré de foi il lui devait accorder. Il se garda donc d'accepter le ministère, mais il lui promit de réveiller la jalousie du duc d'Orléans et l'ardeur de l'ancienne fronde, pourvu qu'il lui fût permis de rivaliser avec la nouvelle dans son déchaînement contre Mazarin. La reine, qui ne concevait pas la puissance de l'opinion publique, et qui ne dissimulait point son ardent désir de rappeler Mazarin auprès d'elle, lui répétait en souriant, *si vous le vouliez, si vous le vouliez...* Mais le coadjuteur persista, et il fallut se soumettre à cette condition ³.

Le coadjuteur en effet n'eut pas de peine à enflammer la jalousie du duc d'Orléans, ou à réveiller l'ancienne fronde en se montrant de nouveau en parlement, et en dénonçant tout à la fois et Mazarin et les princes ; une guerre de plume entre les pamphlétaires des deux frondes fut poursuivie en même temps avec ardeur. La reine ne se sentait pas de joie de voir sur pied un parti déclaré contre M. le prince : elle invita le coadjuteur à plusieurs autres conférences nocturnes. Dans une d'elles qui dura jusqu'à deux heures après minuit, « je crus voir clair », dit le coadjuteur, dans son cœur et dans son esprit, qu'elle

¹ Cardinal de Retz, p. 267. — Madame de Motteville, p. 179. — Sainte-Aulaire, ch. 15, p. 356. — Guy Joly, p. 146.

² *Ibid.*, p. 268. — Guy Joly, p. 150.

³ *Ibid.*, p. 275.

» craignoit le raccommodement avec M. le prince ; qu'elle souhaitoit
 » avec une extrême passion que M. le cardinal en quittât la pensée,
 » à laquelle il donnoit, disoit-elle, par excès de bonté, comme un in-
 » nocent, et qu'elle ne comptoit pas pour un grand malheur la guerre
 » civile. Comme elle convenoit pourtant que le plus court seroit d'ar-
 » rêter, s'il étoit possible, M. le prince, elle me commanda d'en ex-
 » pliquer les moyens. Je n'ai jamais pu savoir la raison pour laquelle
 » elle n'approuva pas celui que je lui proposai, qui étoit d'obliger
 » Monsieur d'exécuter la chose chez lui. J'y avois trouvé du jour et je
 » savois bien que je ne serois pas désavoué ¹. »

En effet, peu s'en était fallu que cette arrestation ne s'effectuât, le
 jour même de la brouillerie. « Madame qui pleuroit de colère, et qui
 » vouloit à toute force qu'on prît le parti d'appeler le peuple aux
 » armes, ébranla presque Gaston, et il dit : — Mais si nous prenions
 » cette résolution, il faudroit les arrêter tout à l'heure, et eux et mon
 » neveu de Beaufort. — Ils sont allés dans le cabinet des livres, répon-
 » dit mademoiselle de Chevreuse, attendre votre altesse royale. Il n'y
 » a qu'à donner un tour de clef pour les y enfermer. J'envie cet hon-
 » neur au vicomte d'Autel (capitaine des gardes), ce sera une belle
 » chose qu'une fille arrête un gagneur de batailles ! — Elle fit un saut
 » en disant cela pour y aller. La grandeur de la proposition étonna
 » Monsieur... L'impétuosité de mademoiselle de Chevreuse lui appro-
 » cha (mit sous ses yeux) toute l'action ; il n'y a rien qui effraie tant
 » une âme foible. Il se mit à siffler, ce qui n'étoit jamais un bon signe,
 » quoique ce signe ne fût pas rare : il s'en alla rêver dans une croisée
 » et nous remit au lendemain ². » Lorsque le coadjuteur se fut en-
 gagé au service de la reine, celle-ci en témoigna sa reconnaissance à
 mademoiselle de Chevreuse. « Friponne, lui dit-elle en la baisant deux
 » ou trois fois, tu me fais autant de bien que tu m'as fait de mal ³. »

On ne peut guère douter que la reine ne refusât de faire arrêter le
 prince, parce qu'elle préférerait la proposition que lui avait faite d'Hoc-
 quincourt, de le tuer en l'attaquant dans une rue. « La reine, dit ma-
 » dame de Motteville, ayant parlé en confiance à un docteur, religieux
 » d'un ordre célèbre, des plus fortes propositions faites contre M. le
 » prince par ses ennemis, il lui avait dit qu'elle le pouvoit traiter

¹ Cardinal de Retz, p. 289.

² *Ibid.*, p. 262.

³ *Ibid.*, p. 284.

» comme un criminel, et ennemi de l'État ¹. » « Elle me commanda, » continue le coadjuteur, de conférer avec d'Hocquincourt, *qui vous dira*, ajouta-t-elle, *qu'il y a des moyens plus sûrs que celui que vous proposez*. Je vis d'Hocquincourt le lendemain à l'hôtel de Chevreuse, qui me conta familièrement tout le particulier de l'offre qu'il avait faite à la reine ; j'en eus horreur, et madame de Chevreuse pas moins que moi. » La reine le même jour dit à Senneterre : Le coadjuteur n'est pas si hardi que je le croyais ; et le maréchal du Plessis lui dit à lui-même, que le scrupule était indigne d'un grand homme : Lyonne vint encore le presser d'une manière indécente sur le même sujet ; mais deux heures après il le fit savoir à Chavigny, qui le répéta à M. le Prince, sans nommer Hocquincourt, ni lui dire de qui il devait plus particulièrement se défier, tandis que la reine donna à entendre dans sa maison que c'était le coadjuteur qui lui avait proposé de tuer le prince, et qu'elle en avait repoussé la proposition avec horreur ².

La surprise du prince, en apprenant les projets formés contre lui, fut égale à sa colère : il rassembla en hâte quelques amis, il fit créneler les murs de son jardin, barricader les portes et les fenêtres de son hôtel ; et la reine se hâtant d'en faire autant au Louvre, les deux partis restèrent en hostilité déclarée. Chaque jour Condé courait risque d'être surpris dans les rues ou forcé dans sa maison. Un jour qu'il rencontra Louis XIV au Cours, il ne dut la vie qu'à ce que la garde de celui-ci s'était éloignée pour éviter la poussière. Peu de jours après, le 6 juillet, Condé sortit de son hôtel à deux heures du matin, et se retira à Saint-Maur : la duchesse de Longueville, le prince de Conti, les ducs de Nemours et de la Rochefoucault l'y suivirent avec beaucoup de gentils-hommes ³.

Gaston fut supplié par le parlement d'employer son crédit pour détourner Condé de la guerre civile, et le ramener à Paris. Condé déclara qu'il ne rentrerait point, tant que les créatures de Mazarin, le Tellier, Servien et Lyonne, secrétaires d'État, qui avaient osé donner des conseils violents contre lui, seraient auprès de la reine. Des Landes Payen, secondé par la nouvelle fronde, demanda leur éloignement ; Gondi,

¹ Madame de Motteville, p. 214.

² Cardinal de Retz, p. 291. — Madame de Motteville, p. 214. — Sainte-Aulaire, ch. 13, p. 563. — La Rochefoucault, p. 73. — Montglat, p. 289.

³ *Ibid.*, p. 502. — La Rochefoucault, p. 75. — Madame de Motteville p. 256. — Omer Talon, p. 219.

pour ne pas perdre sa popularité, se crut obligé à demander qu'on déclarât perturbateurs du repos public, ceux qui, au mépris des arrêts du parlement, correspondraient avec Mazarin. La majorité était ainsi acquise : les secrétaires d'État n'osèrent plus paraître au conseil ; ils sortirent même de Paris, et le prince de Condé, ayant obtenu la satisfaction qu'il avait exigée, revint prendre sa place au parlement sans aller rendre hommage à la reine ¹.

Ce fut le 14 juillet que passa l'arrêt contre les sous-ministres : Monsieur, qui ne manquait ni d'esprit ni de finesse, ni de talent pour la parole, se compromettait tous les jours davantage par la lâcheté de son caractère ; car craignant également de se brouiller avec la reine ou avec le prince de Condé, avec le parlement ou avec le peuple, il faisait à tous des promesses contradictoires, et il manquait à tous également. D'autre part, la lutte entre le prince de Condé et le coadjuteur, qui venait d'obtenir de la reine la nomination de la France au cardinalat ², prenait un caractère d'autant plus violent que tous deux étaient plus incapables de crainte. Des criailleurs à gages du parti des princes avaient attendu les dames comme elles sortaient des tribunes du parlement, et insulté mademoiselle de Chevreuse par des expressions grossières, comme maîtresse du coadjuteur. Celui-ci offrait de faire punir les insoients, mais mademoiselle de Chevreuse répondit qu'il fallait du sang de Bourbon pour réparer l'affront qui avait été fait à celui de Lorraine ³. Tout semblait se préparer pour en verser en effet.

Le coadjuteur se rendait au parlement accompagné de quatre cents gentilshommes, et quatre mille bourgeois armés. Des remontrances furent faites à la reine le 18 par Molé, avec sa vigueur accoutumée, sur le renvoi des sous-ministres ; elle y répondit d'un air plus gai et plus libre qu'elle n'avait coutume, en rendant le parlement dépositaire de sa parole que le renvoi de Mazarin était définitif. En conséquence le 21 le prince de Condé revint prendre sa place au parlement. Dans une autre séance, le 26, il déclara qu'il n'allait point au Palais-Royal, parce qu'il savait de bon lieu qu'on avait fait la proposition de l'arrêter de nouveau, et il regarda alors le coadjuteur de manière à ne laisser

¹ Omer Talon, p. 222. — Madame de Motteville, p. 251. — Cardinal de Retz, p. 529-556. — La Rochefoucault, p. 82. — Sainte-Aulaire, ch. 15, p. 564-568. — Mademoiselle de Montpensier, p. 157. — Guy Joly, p. 160.

² Cardinal de Retz, p. 297.

³ *Ibid.*, p. 565-566.

aucun doute que ce ne fût lui qui avait fait cette proposition. Quand ce fut à celui-ci à opiner, imitant la conduite de Guise à l'égard du premier Condé, après la conspiration d'Amboise, il conclut à donner commission au procureur général pour informer contre ceux qui avaient donné un conseil si coupable ; le prince et presque toute l'assemblée se prirent à rire ¹.

La reine cependant était outrée de la conduite de Condé, qui continuait à dénoncer ses correspondances avec Mazarin, et le mariage d'une nièce de celui-ci avec le duc de Mercœur : elle fit dresser contre Condé une sorte de manifeste où elle récapitulait les grâces que la maison de Condé avait reçues de la cour, la conduite du prince depuis sa mise en liberté, ses cabales dans les provinces, le renfort des garnisons qui étaient dans ses places de guerre, la retraite de madame de Longueville à Montrond, les Espagnols retenus à Stenay, les intelligences avec l'archiduc, la séparation de ses troupes d'avec celles du roi. Le commencement de cet écrit était orné d'une protestation solennelle de ne jamais rappeler le cardinal Mazarin, et la fin d'une exhortation aux compagnies souveraines, et à l'hôtel de ville de Paris, de se maintenir dans la fidélité ². En effet, Condé avait tout préparé pour la guerre civile ; il avait envoyé Boutteville à Bellegarde, Arnault à Dijon, Marsin à Stenay, madame de Nemours à Bourges ; Lenet était parti pour Madrid pour solliciter des secours d'hommes et d'argent, et Tavannes pour l'armée royale, pour en détacher les divers régiments de Condé, de Conti et d'Enghien, qui formaient environ huit mille hommes ³.

Le duc d'Orléans avait promis au coadjuteur et à la reine d'appuyer en parlement ce manifeste ; mais le jour de la séance il se fit saigner et se mit au lit pour s'en dispenser : le premier président décida sa compagnie à renvoyer au lendemain la délibération pour l'attendre, et le faible Gaston renouvela sa promesse à la reine d'appuyer ses plaintes, puis effrayé par Condé, il signa une déclaration par laquelle il reconnaissait qu'elles étaient calomnieuses, et il s'enfuit à son château de Limours, défendant à ses domestiques de révéler le lieu de sa retraite ⁴.

¹ Cardinal de Retz, p. 383. — Omer Talon, p. 252-258. — Guy Joly, p. 163.

² *Ibid.*, p. 390. — Le texte est dans madame de Motteville, p. 245. — Guy Joly, p. 168.

³ Sainte-Aulaire, ch. 15, p. 375. — Madame de Motteville, p. 240.

⁴ Cardinal de Retz, p. 291. — Madame de Motteville, p. 251-255. — Sainte-Aulaire, p. 376.

La séance du 19 août fut plus orageuse encore que Gondi n'avait pu le prévoir ou le duc d'Orléans le craindre. Le prince accusa formellement Gondi d'être l'auteur de toutes les calomnies répandues contre lui. Le coadjuteur répondit que du moins personne ne lui pouvait ôter l'honneur de n'avoir jamais été accusé d'avoir manqué à sa parole. Condé sentit l'affront mérité, et porta la main à la garde de son épée; les salles et les galeries du palais étaient pleines de gens armés, et à l'instant quatre mille épées furent tirées; un massacre épouvantable allait s'ensuivre; mais Condé eut horreur d'égorger le coadjuteur de Paris dans les salles du palais de justice. Il reprit tout son sang-froid, et la délibération suivit son cours régulier. Le surlendemain (lundi 21), le coadjuteur s'était préparé au combat; des gendarmes et des cheveu-légers de la reine, mêlés avec les frondeurs, les gentilshommes de Vexin, vassaux de l'archevêque, et une foule de bourgeois occupaient toutes les galeries adjacentes à la grand'salle. Les gens de la suite du prince de Condé arrivèrent plus tard, et ne purent se placer qu'au milieu, au hasard d'être chargés en flanc et en queue par ceux du parti contraire. Le prince, déterminé comme la veille à éviter l'effusion du sang, dit en prenant sa place « qu'il ne » pouvait assez s'étonner de l'état où il trouvoit le palais; que la » grand'salle étoit pleine d'hommes inconnus, armés d'épées et de » pistolets, qu'il y avoit des postes pris, des mots de ralliement, et » que c'étoit grande pitié qu'il y eût dans le royaume des gens assez » insolents pour prétendre lui disputer le pavé. » Le coadjuteur répondit que personne ne lui disputerait le haut du pavé, mais qu'il y en avoit qui ne pouvaient et ne devaient, par leur dignité, quitter le pavé qu'au roi. — Je vous le ferai bien quitter, dit le prince. — Il ne sera pas aisé, reprit le prélat. Dans ce moment les présidents se jetèrent entre les deux rivaux, et les conjurèrent d'avoir égard au temple de la justice et à la conservation de la ville. Se tournant vers le duc de la Rochefoucault, le prince le pria de faire sortir tous ses amis de l'enceinte du palais. Gondi sortit aussi pour faire retirer les siens. Mais la Rochefoucault, moins généreux que Condé, rencontrant le coadjuteur qui passait du parquet des huissiers à la salle des pas perdus, s'arrêta pour l'observer, et comme il rentrait, le duc poussa si à propos les deux battants, en laissant tomber la barre de fer qui les assujettissait, que le prélat se trouva pris entre les deux portes, la tête dans le parquet, le corps dans la grand'salle; le futur cardinal étouf-

fait, et le duc, occupé à maintenir la barre de fer, criait à Chavagnac de le poignarder. Celui-ci s'en excusa froidement sur ce qu'il n'avait pas d'ordre du prince, et resta tranquille spectateur de l'agonie du prélat. Enfin le tumulte fut entendu de la grand'chambre, et M. de Champlâtreux, tout dévoué qu'il était au prince, envoyé par le premier président, força le duc à lâcher prise ¹.

La Rochefoucault raconte lui-même cet événement, et s'excuse presque de n'avoir pas profité de l'occasion pour poignarder le coadjuteur, ce qui ne dépendait cependant pas de lui, car il n'avait pas les mains libres. Mais, « considérant, dit-il, qu'on ne se battoit point » dans la salle, et que de ceux qui étoient amis du coadjuteur, dans le » parquet des huissiers, pas un ne mettoit l'épée à la main pour le » défendre, il crut n'avoir pas le même prétexte de se venger de lui » qu'il auroit eu si le combat eût été commencé en quelque endroit. » Les gens même de M. le prince qui étoient près du duc de la » Rochefoucault ne sentoient pas de quel poids étoit le service qu'ils » pouvoient rendre à leur maître en cette rencontre ². »

Monsieur, très-effrayé de ce qui avait failli arriver, fit tout son possible pour empêcher le retour de scènes semblables. « La reine, qui de » son naturel ne craignoit rien et prévoyoit peu, ne fit aucun cas des » remontrances de Monsieur ; et d'autant moins qu'elle eût été ravie » dans le fond des extrémités qu'elle s'imaginait et possibles et proches. » Quand M. le chancelier, qui lui parla fortement, et les Bertet et les » Brachet (domestiques et messagers du cardinal), qui étoient accablés » de tristesse et cachés dans les greniers du Palais-Royal, et qui appré- » hendoient d'être égorgés dans une émotion générale, lui eurent fait » connoître que la perte de M. le prince et la mienne, arrivées dans » une conjoncture pareille, jetteroient les choses dans une confusion » que le nom seul de Mazarin pouvoit rendre fatale même à la famille » royale, elle se laissa fléchir plutôt aux larmes qu'aux raisons du » genre humain ³. » Elle interdit au coadjuteur de se trouver le lendemain au parlement ; aussi bien il devait ce jour-là conduire une

¹ Cardinal de Retz, p. 393-402. — Madame de Motteville, p. 269. — Sainte Aulaire, ch. 15, p. 381-386. — Omer Talon, malade à cette époque, n'en rend compte que sommairement, p. 241. — Madame de Nemours, p. 508. — Guy Joly, p. 174.

² Mémoires de la Rochefoucault, t. LII, p. 88.

³ Cardinal de Retz, p. 409. — Montglat, p. 293.

grande procession : celle-ci rencontra le prince qui descendit de son carrosse et se mit à genoux, en sorte que Gondi eut le plaisir de lui donner sa bénédiction ¹.

Le prince de Condé cependant partit pour Chantilly, d'où il comptait passer en Guienne et commencer la guerre civile. Anne d'Autriche était charmée de voir pousser les choses à l'extrémité. Mazarin lui faisait dire que les désordres, quand ils deviennent insupportables, tournent au profit de l'autorité absolue. C'était avec une extrême répugnance qu'elle subissait le joug des magistrats, qui lui était si odieux ; qu'elle le laissait décider à la majorité, par des discussions publiques, sur des affaires de finance et d'administration, sur la nomination et le renvoi des ministres, sur la liberté et la conduite des princes du sang. Mais Mazarin, du lieu de son exil, s'apercevait fort bien que l'influence du parlement sur la bourgeoisie commençait à décliner ; que depuis qu'il s'était associé à la responsabilité du gouvernement, ses fautes nombreuses et son incapacité avaient été mises en évidence ; qu'on le rendrait même responsable de ce qui ne dépendait point de lui ; que la France était également fatiguée de la guerre civile et de la guerre étrangère ; en sorte que trois années de désordre avaient fait douter même des bienfaits de la liberté. Mazarin fit résoudre Anne d'Autriche à se servir du parlement pour accabler les princes ; car ce corps ne manquerait pas de se prononcer avec vigueur contre quiconque rechercherait l'alliance de l'étranger ; de profiter encore du parlement pour se dispenser d'assembler les états généraux, comme elle l'avait promis ; car en tout temps les magistrats avaient montré une extrême défiance de ces assemblées. Mais quand, avec l'aide de la robe, elle aurait humilié les princes, le clergé et la noblesse, elle sentait bien qu'elle n'aurait pas beaucoup de peine à abaisser la robe à son tour.

La promesse de convoquer les états généraux avait été solennellement donnée, et déjà le 50 août des assemblées avaient eu lieu dans plusieurs bailliages pour nommer des députés. Il y avait eu même à cette occasion des désordres et des émeutes, où les magistrats et les bourgeois des villes avaient pris parti contre la noblesse ². Mais la reine s'était réservé le moyen d'éluder par une vaine cérémonie toutes les pro-

¹ Cardinal de Retz, p. 411. — La Rochefoucault, p. 90. — Guy Joly, p. 180.

² Sainte-Aulaire, t. III, ch. 16, p. 5. Toutes les pièces relatives à cette assemblée remplissent les soixante dernières pages du dernier volume du recueil des états généraux.

messes qu'elle avait faites. Louis XIV était né le 5 septembre 1638. D'après l'ordonnance de Charles V, les rois de France étaient majeurs à treize ans et un jour. La reine fit donc annoncer qu'elle allait déposer entre les mains de son fils l'autorité qui lui avait été confiée, qu'il gouvernerait désormais par lui-même, et qu'il serait seul juge des concessions et des promesses qui lui avaient été arrachées pendant sa régence. Louis XIV, à treize ans, était aussi incapable que tout autre enfant de son âge d'avoir une volonté, et de se gouverner par lui-même. Mais il y a beaucoup de millions de sujets qui ne voient jamais leur roi, et qui se font illusion sur son âge ou sur sa prudence. Ceux mêmes à qui on comptait le montrer, devaient être séduits par sa bonne mine ; et ce n'était pas sans raison que Mazarin avait supposé que le nom du roi majeur ferait un grand effet sur le peuple.

Ce fut le 8 septembre 1651 que Louis XIV se rendit au parlement pour lui annoncer sa majorité, et y tenir son premier lit de justice. La reine eut soin d'entourer cette cérémonie d'une pompe éblouissante. A la richesse des équipages et du cortège, à l'abondance des distributions de vin et de vivres, on n'aurait pas soupçonné que depuis dix-sept ans la France était engagée dans une guerre désastreuse, et que la misère du peuple accablé de contributions avait ébranlé la monarchie. Le brillant cortège où le prince de Condé ne parut pas, mais où se trouvaient le duc d'Anjou, frère du roi, le duc d'Orléans, son oncle, le prince de Conti, et tous les ducs et pairs, maréchaux de France et officiers de la couronne, partit du Palais-Royal pour se rendre au palais de justice. Le roi, s'étant assis sur son trône, dit : « Messieurs, je suis venu en mon » parlement, pour vous déclarer que suivant la loi de mon État, j'en » veux prendre moi-même le gouvernement, et j'espère de la bonté de » Dieu que ce sera avec piété et justice. » La reine déclara au roi qu'elle lui remettait avec grande satisfaction la puissance qu'elle avait exercée. Il lui répondit, en l'embrassant : « Après moi je désire que » vous soyez le chef de mon conseil. » Chacun des princes et des seigneurs fit alors au roi son hommage. Le greffier donna lecture de deux édits, l'un contre les blasphémateurs, l'autre contre les duels, pour rendre témoignage que le roi voulait que les premiers actes de son règne fussent consacrés au maintien de la religion. Le greffier lut ensuite une déclaration en faveur du prince de Condé, par laquelle Sa Majesté se disait pleinement satisfaite de l'innocence et de la fidélité de son cousin, et voulait que tous les écrits envoyés contre lui au par-

lement de Paris et aux autres cours du royaume fussent supprimés. Enfin, pour accroître encore sa popularité, le roi fit publier une déclaration qui rejetait sur le cardinal Mazarin tous les actes arbitraires et oppressifs commispendant la régence; et faisait de nouveau « expresses » défenses et inhibitions audit cardinal, et à ses alliés et domestiques, de » jamais rentrer dans le royaume¹ et terres de France, à peine d'être » poursuivis comme criminels de lèse-majesté, et perturbateurs du » repos public ¹. »

¹ Madame de Motteville, p. 278-289. — Omer Talon, p. 247-262. — Montglat, p. 294. — Mademoiselle de Montpensier, p. 141.

CHAPITRE XXV.

Condé se décide à faire la guerre au roi. Mazarin rentre en France avec une armée. Le parlement se déclare contre l'un et contre l'autre. Les Ormistes à Bordeaux. Combat de Blesneau. Condé à Paris. Bataille du faubourg Saint-Antoine. Dissolution du parti de la fronde. Rentrée de la cour à Paris. — 1651-1652.

Louis XIV était majeur, et allait commencer à régner par lui-même; la régence de sa mère était finie. Tel était le grand événement qu'on annonçait si solennellement aux princes, aux pairs de France, à la magistrature du royaume, à tous les personnages et tous les corps qui pouvaient représenter la nation. Mais cette annonce n'était qu'un mensonge ; le jeune prince, quoique grand pour son âge, et se distinguant entre tous ses contemporains par sa taille comme par sa beauté, était toujours un enfant, toujours parfaitement soumis à sa mère, parfaitement incapable d'entendre des affaires qu'on n'essayait pas même de lui faire connaître. Il adoptait les passions de la reine, surtout ses mouvements de colère ou d'orgueil, avec la double impétuosité et d'un fils qui croyait sa mère offensée, et d'un prince qui croyait la fierté la première vertu de son rang ; mais dans toutes les occasions où il devait jouer un rôle, où il devait exprimer une volonté royale, il se contentait de réciter la leçon qu'on lui avait fait apprendre.

Si la déclaration de sa majorité n'était qu'une vaine comédie, il y avait quelque chose de plus trompeur encore dans la première communication qu'il faisait en son propre nom à son peuple. Il annonçait qu'il avait reconnu les fautes et les mauvais desseins du cardinal Mazarin, et qu'il l'avait définitivement et pour jamais écarté de ses conseils et de son royaume; et dans ce temps même Mazarin, toujours à Bruhl, chez l'électeur de Cologne, correspondait chaque jour avec Anne d'Autriche par des messagers admis à la confiance de l'un et de l'autre, sans l'aveu desquels la reine ne faisait jamais rien. On reconnaissait leur

arrivée en lui voyant tout à coup adopter, sur la recommandation de l'ami absent, une décision qu'elle avait vivement repoussée peu d'heures auparavant. Il n'y avait qu'un moyen de la soustraire à cette domination, et madame de Chevreuse le recommanda au coadjuteur avec l'expérience et la malice d'une femme galante. « Si vous voulez bien
 » jouer votre personnage, lui dit-elle, je ne désespère de rien ; faites
 » seulement le rêveur quand vous êtes auprès de la reine ; regardez
 » continuellement ses mains (elles étaient fort admirées) : pestez contre
 » le cardinal, laissez-moi faire du reste. — Nous concertâmes le détail,
 » et nous le jouâmes juste comme nous l'avions concerté. Je demandai
 » trois ou quatre audiences de suite à la reine, à propos de rien ; je ne
 » fournis à la conversation dans ces audiences que ce qui était bon pour
 » l'obliger à chercher le sujet pour lequel je les lui avois demandées.
 » Je suivis de point en point les avis de madame de Chevreuse ; je poussai
 » l'inquiétude et l'emportement contre le cardinal jusqu'à l'extrava-
 » gance. La reine, qui étoit naturellement très-coquette, entendit ces
 » airs ; elle en parla à madame de Chevreuse qui fit la surprise et l'é-
 » tonnée, mais qui ne la fit qu'autant qu'il le fallut pour mieux jouer
 » son jeu..... Il y eut vingt ou trente conversations de cette nature dans
 » lesquelles il se trouva à la fin que la reine persuada à madame de
 » Chevreuse que j'étois assez fou pour me mettre cette vision dans
 » l'esprit, et dans lesquelles pareillement madame de Chevreuse per-
 » suada à la reine que je l'y avois effectivement beaucoup plus fortement
 » qu'elle ne l'avoit cru elle-même ¹. »

Le jeu que madame de Chevreuse avait proposé au coadjuteur était dangereux ; il ne déplaisait point à la reine, il est vrai ; et celle-ci, qui avait eu d'abord un vif ressentiment de l'acharnement que le prélat avait montré contre le cardinal, commençait presque à lui en faire un mérite : mais il y avait loin de cette disposition à la possibilité de supplanter un ancien ami, et Mazarin ne tarda pas à deviner ce qui se passait, et à en conclure qu'il fallait perdre le coadjuteur. Il venait d'engager la reine à changer de nouveau son ministère. Quand elle avait feint de se réconcilier avec Condé, elle en avait écarté Châteauneuf, et elle y avait appelé Chavigny ; au moment de la majorité du roi, elle renvoya Chavigny, qui était tout dévoué à Condé, elle rappela Châteauneuf, elle confia la surintendance des finances au vieux marquis de la

¹ Cardinal de Retz, t. XLV, p. 413-415.

Vièuville, qui avait déjà occupé cette place avant le ministère de Richelieu; elle parut aussi accorder sa confiance au maréchal de Villeroi; mais dans la vérité, personne, excepté les seules créatures et les messagers de Mazarin, Ondedei, Berthet, Brachet, Silhon, n'était initié dans ses secrets ¹.

Condé ne se fiait point à la déclaration que le roi avait faite en sa faveur le jour de sa majorité; il se préparait à la guerre, et pourtant il ne s'y portait qu'avec répugnance. C'étaient les femmes qui l'y décidaient; c'était surtout sa sœur, la duchesse de Longueville, qui ne voulait à aucun prix retourner auprès de son mari, et qui pour l'éviter cherchait à brouiller l'État. Il semblait que le gouvernement d'une reine régente avait transporté en France tout le pouvoir aux femmes, et que les affaires politiques dussent toutes être subordonnées à leurs intrigues et à leurs amours. Les ducs de Nemours et de la Rochefoucault, entraînés par les duchesses de Châtillon et de Longueville, conseillaient la guerre contre leur propre inclination. Condé, après avoir eu à Trie une conférence avec le duc de Longueville, et avoir cru s'être assuré de lui, revint à Montrond trouver sa sœur et tous les chefs du parti; tous opinèrent pour la guerre, disant que, soit que Mazarin revint ou non, les intérêts du prince seraient toujours garantis s'il était à la tête d'une armée. « Vous le voulez, reprit Condé, mais souvenez-vous que, quoique » je tire l'épée malgré moi, je serai probablement le dernier à la » remettre dans le fourreau. » Le prince de Conti et ses autres associés y comptaient si peu, qu'ils avaient signé l'engagement de continuer la guerre même sans lui ². Son dessein était « de laisser M. le prince de » Conti, M. de Longueville et M. de Nemours à Bourges et à Montrond, » pour y faire des levées et se rendre maître du Berri, du Bourbonnais » et d'une partie de l'Auvergne, pendant qu'il iroit à Bordeaux sou- » lever le parlement et le peuple; les Espagnols lui fourniroient des » troupes, de l'argent et des vaisseaux, suivant le traité du marquis » de Sillery avec le comte de Fuensaldagne, pour faciliter la levée des » troupes qu'il devoit aussi faire en Guienne; le comte du Dognon » entroit dans son parti avec les places de Brouage; de Ré, d'Oleron » et de la Rochelle; le duc de Richelieu feroit la même chose, et feroit

¹ Madame de Motteville, t. XXXIX, p. 294. — Cardinal de Retz, t. XLV, p. 424. — Guy Joly, t. XLVII, p. 165-182. — La Rochefoucault, t. LII, p. 92.

² *Ibid.*, p. 296. — Cardinal de Retz, p. 450. — Guy Joly, p. 185. — Sainte-Aulaire, Hist. de la Fronde, t. III, c. 16, p. 29.

» des levées en Saintonge et au pays d'Aunis; le maréchal de la Force
 » feroit les siennes en Guienne; le duc de la Rochefoucault, en Poitou
 » et en Angoumois; le marquis de Montespan, en Gascogne; M. d'Ar-
 » pajon, en Rouergue; et M. de Marsin, qui commandoit l'armée de
 » Catalogne, ne manqueroit pas de reconnoissance ¹. »

Tels étaient les rêves de l'ambition au moment où les princes com-
 mençaient la guerre civile; il se passa peu de semaines avant qu'ils
 éprouvassent combien plusieurs d'entre eux étaient vains. Le duc de
 Longueville qui n'avait point voulu donner de paroles positives, finit
 par se décider contre un parti où il voyait que sa femme s'était engagée;
 le duc de Bouillon, par déférence pour sa femme, et son frère le vicomte
 de Turenne, par répugnance pour la guerre civile, après avoir hésité
 quelque temps entre leurs anciens engagements avec Condé, et le peu
 de satisfaction qu'ils avaient eue de lui, se résolurent à embrasser fran-
 chement la cause de la reine. Le prince de Condé avait environ huit mille
 hommes à l'armée de Champagne, dans les régiments levés sous son
 nom, celui de son frère et celui de son fils. Depuis longtemps le maré-
 chal d'Aumont, qui commandait cette armée, se plaignait que ce corps
 se tenait toujours séparé, qu'il ne lui obéissait point, et ne lui montrait
 d'autre égard que de recevoir de lui le mot d'ordre. Il prit enfin le
 parti de le licencier; le comte de Tavannes qui était venu en prendre
 le commandement, refusa d'obéir et se mit en route pour Stenay; mais
 attaqué en chemin par les troupes royalistes, il perdit beaucoup de
 monde, et n'arriva à Stenay qu'avec les débris de ses régiments ².

La reine voyait avec joie commencer la guerre civile; elle ne con-
 naissait pas la crainte: elle voulait perdre Condé; elle avait dit au
 coadjuteur: « M. le Prince périra, ou je périrai. » Mais les ordres de
 Mazarin arrivés de Bruhl changèrent ces dispositions. Un nouveau né-
 gociateur fut envoyé à Condé pour lui offrir la liberté de se retirer dans
 celui de ses gouvernements qu'il voudrait choisir, jusqu'à l'assemblée
 des états généraux que la reine promettait de nouveau de convoquer.
 Le coadjuteur ne savait s'expliquer ni pourquoi Mazarin faisait une
 telle offre, ni pourquoi Condé fut assez aveugle pour la refuser ³.

Les événements ne tardèrent pas à justifier les espérances de la reine;

¹ La Rochefoucault, t. LII, p. 95.

² Sainte-Aulaire, c. 16, p. 23. — Montglat, t. L, p. 236. — La Rochefoucault, p. 97.

³ Cardinal de Retz, p. 424-428.

les peuples ne concevaient point les motifs des princes pour recommencer la guerre civile ; leur enthousiasme pour Condé s'était évanoui ; la lutte de l'armée précédente avait aggravé leurs souffrances, et ils ne demandaient plus que le repos. Condé avait dressé à Montrond de plus amples instructions pour traiter avec le roi d'Espagne, et il en avait chargé Lenet. Il avait donné l'ordre de lever immédiatement la taille sur le Berri et le Bourbonnais, et il en avait laissé l'argent à son frère et au duc de Nemours, pour faire des enrôlements dans les provinces voisines ; il était ensuite parti avec le duc de la Rochefoucault pour Bordeaux ; le parlement et le peuple, s'attribuant en partie l'honneur de sa délivrance, le reçurent avec enthousiasme, comme leur gouverneur, et leur ardeur était augmentée par leur haine pour le duc d'Épernon auquel il succédait. Ce ne fut pas cependant sans inquiétude qu'ils le virent aussitôt saisir tous les revenus du roi à Bordeaux, et s'en servir pour faire des levées. La guerre civile apportait aux bourgeois, outre ses dangers, la certitude de doubles taxes ; elle offrait toujours au contraire, à la noblesse, une chance de s'enrichir avec l'argent d'autrui : aussi beaucoup de gentilshommes étaient déjà accourus auprès de Condé quand il traversait les terres du duc de la Rochefoucault. Le comte du Dognon vint à Bordeaux l'assurer de sa fidélité ; le duc de Richelieu, le maréchal de la Force, et le prince de Tarente confirmèrent aussi leurs promesses ; mais M. d'Arpajon, comme l'année précédente, fit des demandes exorbitantes et finit par traiter avec la cour ¹, tandis que le baron d'Estissac, propre oncle du duc de la Rochefoucault, se mit à la tête des royalistes de l'Angoumois, et commença la guerre contre son neveu.

Châteauneuf représentait à la reine qu'il importait d'étouffer promptement la révolte dans le Berri ; elle partit avec le roi pour Fontainebleau le 27 septembre, d'accord avec le duc d'Orléans et tous les frondeurs, qui regrettèrent bien ensuite de l'avoir laissé s'éloigner. En effet, ayant rassemblé quatre mille soldats, elle entra en Berri, et tous les habitants se déclarèrent aussitôt pour elle ; le 7 octobre, elle fut reçue dans Bourges, et elle permit aux bourgeois de démolir la grosse tour qui les avait si longtemps fait trembler ; elle y séjourna jusqu'à la fin d'octobre ; de là elle se rendit à Poitiers où la cour demeura le reste de l'année. Il accourait beaucoup de troupes autour

¹ La Rochefoucault, p. 96.

d'elle : la reine en envoya la plus grande partie en Guienne, sous le comte d'Harcourt, pour tenir tête au prince de Condé; tandis que le reste, sous les ordres de Palluau, bloqua Montrond, d'où Conti et la duchesse de Longueville étaient déjà partis pour rejoindre le prince de Condé à Bordeaux ¹.

Ce prince avait déployé sa rare activité pour rassembler à Bordeaux une armée. Il y avait été joint par une flotte espagnole de treize vaisseaux et de six brûlots; il lui avait consigné pour sa sûreté, comme il s'y était engagé, le port et la place de Bourg sur la Garonne; mais il n'avait pu le faire sans offenser le parlement de Bordeaux, qui avait autorisé la prise d'armes pour la liberté, et non pour soumettre des Français à la domination étrangère. La province lui obéissait cependant jusqu'à la Charente; la seule place de Cognac semblait hésiter: Condé chargea la Rochefoucault de la réduire, avec trois régiments d'infanterie et trois cents chevaux, seule force dont il pût disposer; la noblesse s'était réfugiée dans la ville et en ferma les portes; elle tint ainsi huit jours, et par là elle donna le temps au comte d'Harcourt d'arriver; pendant ce temps une crue d'eau avait emporté un pont jeté sur la Charente; cinq cents hommes de Condé qui défendaient la tête du pont furent attaqués par Harcourt et taillés en pièces, sous les yeux mêmes du prince qui venait d'arriver sur l'autre bord de la rivière. Cet échec, quoique peu considérable, jeta du découragement dans son parti ².

Un nouvel échec l'attendait à la Rochelle; il aurait voulu relever les fortifications de cette ville et en faire son quartier-général; mais du Dognon avait été autrefois lieutenant de Brézé. Sans aucun titre; sans aucune investiture royale, il avait maintenu dans sa dépendance, par une audacieuse usurpation, les places dont la garde lui avait été confiée par cet amiral, neveu de Richelieu; dès lors il se défiait de tout le monde: il ne voulut point recevoir Condé tout en embrassant son parti. Il avait confié la garde des tours qui commandent la Rochelle, et surtout de la fameuse tour Saint-Nicolas, à des mercenaires suisses et allemands. Condé songeait alors à réveiller le parti protestant; il offrit même à Cromwell d'embrasser la réforme, se flattant qu'à ce prix il obtiendrait les secours des Anglais. Mais Cromwell avait

¹ Montglat, p. 508. — Cardinal de Retz, p. 432-440. — Sainte-Aulaire, c. 16, p. 52. — La Rochefoucault, p. 101.

² La Rochefoucault, p. 105. — Montglat, p. 509.

chargé un de ses agents de visiter les protestants de France, et celui-ci s'assura par leur témoignage unanime, qu'ils étaient alors très-satisfaits du gouvernement, que les édits en leur faveur étaient scrupuleusement observés, tandis qu'ils n'avaient au contraire aucune confiance dans Condé, dont l'impiété et l'immoralité les révoltaient ¹. Lorsque les Rochelois s'aperçurent que le comte du Dognon, maître de leurs forts, s'était uni à Condé pour maintenir avec son appui le pouvoir qu'il avait usurpé, ils s'enfermèrent le 6 novembre par des barricades, ils appelèrent à leur aide d'Estissac, et ensuite le comte d'Harcourt; les tours qui les menaçaient furent assiégées, et les mercenaires chargés de leur défense n'obtinent de capitulation qu'après avoir précipité eux-mêmes, du haut de leurs murailles, l'officier qui les commandait ².

Les échecs se succédaient rapidement pour le parti des princes; Condé, après avoir levé le 18 novembre le siège de Cognac, s'était retiré à Tonnay-Charente, où il eut peine à empêcher ses soldats de se débander. Les Espagnols avaient eu des succès en Flandre, où ils avaient pris Furnes, Bergue Saint-Vinox, et le fort de Linck; mais don Estevan de Gamarra, qui était entré en Argonne pour se joindre au comte de Tavannes et aux soldats de Condé, avait été repoussé par le comte de Grand Pré et le maréchal de la Ferté Senneterre. En Bourgogne, le duc d'Épernon s'était rendu maître de la citadelle de Dijon, et de Seurre ou Bellegarde, seules places qu'y eût conservées Condé; en Berri, la forteresse de l'Hérisson se rendit aux royalistes, et Montrond paraissait réduit à l'extrémité. En même temps la révolte des princes était condamnée par tous les parlements. Dès le 8 du mois d'octobre, des lettres patentes du roi avaient été publiées à Bourges, par lesquelles « les princes de Condé, de Conti, la duchesse de Longueville, les ducs de Nemours et de la Rochefoucault étoient déclarés désobéissants, rebelles et criminels de lèse-majesté. » Ce fut le 20 novembre seulement que le premier président convoqua les chambres, pour enregistrer cette déclaration. Il avait accordé ce délai aux instances du duc d'Orléans. La nouvelle fronde elle-même reconnaissait le crime des princes en s'alliant avec l'Espagne, mais elle demandait un nouveau délai pour donner lieu au repentir. Le duc d'Orléans

¹ Sainte-Aulaire, c. 16, p. 56, rapportant le passage de Burnet. Histoire de son temps. — La Hode, l. XVI, p. 237.

² Montglat, p. 510. — La Rochefoucault, p. 105. — Madame de Motteville, p. 205. — Sainte-Aulaire, c. 16, p. 59.

insistait aussi sur ce délai, parce que la condamnation d'un prince du sang ne pouvait se faire, disait-il, avec aussi peu de formalité que celle d'un autre homme. L'ancienne fronde s'alarmait du bruit qui commençait à se répandre que le cardinal Mazarin se préparait à rentrer dans le royaume ; peut-être aurait-elle agi de concert avec la nouvelle, si le coadjuteur ne l'avait pas retenue ; celui-ci était dans un état d'hostilité si déclarée envers Condé et la Rochefoucault, qu'il ne pouvait songer à les laisser revenir ; d'ailleurs il en avait pris l'engagement avec la reine, et il savait bien que s'il y contrevenait, il perdait toute chance du cardinalat. Il s'attachait donc à maintenir la jalousie que le duc d'Orléans avait toujours ressentie contre son cousin, et en même temps à faire comprendre au parlement que ce prince, tout occupé de sa grandeur personnelle, vendrait son consentement au retour de Mazarin pour un gouvernement, et toutes les prérogatives du parlement pour une place forte. Le petit parti ministériel repoussa le bruit qu'on faisait courir du retour de Mazarin, comme une odieuse calomnie : après les engagements si solennels qu'avaient pris la reine et le roi, c'était, disait-il, offenser leur bonne foi que d'en douter. Enfin un arrêt rendu le 4 décembre par cent vingt voix contre quatre vingts, ordonna la publication de la déclaration de Bourges, et son enregistrement au greffe de la cour ¹.

Le prince de Condé savait bien que le duc d'Orléans était jaloux de lui ; mais il connaissait aussi sa faiblesse. Il savait que le timide Gaston ne résisterait jamais à son ascendant, s'il n'avait pas auprès de lui un conseiller aussi audacieux qu'adroit, le coadjuteur qui, depuis la disgrâce de la Rivière, pouvait être considéré comme le favori de Monsieur. Chavigny proposa au prince de Condé de faire enlever le coadjuteur du milieu de Paris, et de le faire conduire à Damvilliers. Condé demanda ce service à Gourville, qui avait été valet de chambre de la Rochefoucault, mais qui, par son audace, son talent pour l'intrigue et son absence de scrupule, commençait à devenir un homme important dans le parti. Le prince lui donna un ordre par écrit pour sa garantie, et une autorisation de prendre soixante soldats à Damvilliers ; à quoi il ajouta une avance de trois cents pistoles. C'était assez si Gourville prenait le parti plus facile de poignarder le coadjuteur et le jeter dans la rivière, mais trop peu s'il entendait exécuter sa commission à la lettre, enlever le

¹ Omer Talon, p. 267-280. — Cardinal de Retz, p. 450-461. — Sainte-Aulaire, c. 16, p. 46.

prélat du milieu des gentilshommes qui l'entouraient, et le conduire sous sûre garde jusque dans le pays Messin. Gourville se montra scrupuleux ; il trouva qu'il avait trop peu d'argent, et le pistolet au poing il força un receveur des tailles de sa connaissance de lui livrer 5,000 francs de l'argent du roi dont il fit reçu, comme employé pour le service des princes. Après quelques jours donnés à recueillir des renseignements, il disposa son embuscade dans la rue Saint-Thomas du Louvre, non loin de l'hôtel où le coadjuteur passait toutes ses soirées auprès de mademoiselle de Chevreuse. Par un heureux hasard, le prélat sortit dans la voiture de madame de Rhodes et non dans la sienne ; le lendemain il fut encore manqué, parce qu'il alla chez madame de Pommereux ; ensuite la mine fut éventée, et les aventuriers furent obligés de s'enfuir ¹.

Tandis que le prince de Condé armait des coupe-jarrets contre le chef du clergé de Paris, le duc d'Orléans distribuait de l'argent dans la populace pour faire un soulèvement qui effrayât le parlement sur le retour de Mazarin. Une bande de séditeux se porta chez le premier président Molé, avec d'horribles vociférations contre la *grande barbe*, c'est ainsi qu'on l'appelait parmi le peuple. Molé, leur faisant ouvrir les portes, s'avança vers eux en disant : « Où sont ces coquins, que je les » fasse pendre. » Et ils s'enfuirent tous aussitôt avec autant de terreur que s'il avait pu exécuter immédiatement sa menace ².

Cependant la reine se voyait entourée, à Poitiers, de gens de guerre ; elle y recevait des offres de service de la partie de la noblesse qui n'avait pas voulu se rallier aux princes ; elle n'était plus contenue par la présence du peuple de Paris, du parlement et du coadjuteur ; elle se crut assez forte pour lever le masque et rappeler auprès d'elle le ministre et l'ami en qui elle avait une si entière confiance. Le 18 décembre, le duc d'Elbeuf, gouverneur de Picardie, apporta au parlement une lettre que lui adressait le cardinal de Mazarin. Il lui disait que, connaissant l'état des affaires de France, et voulant s'acquitter des grandes obligations qu'il avait au roi et à la reine, il était parvenu à lever une armée de dix mille hommes, et se préparait à la conduire au secours de Leurs Majestés. Jusqu'alors les amis du gouvernement avaient

¹ Gourville raconte son complot dans de grands détails et sans l'ombre d'un scrupule, p. 253 243. — La Rochefoucault, p. 101. — Cardinal de Retz, p. 445. — Madame de Motteville, p. 501. — Sainte-Aulaire, c. 17, p. 76. — Guy Joly, p. 193.

² Madame de Motteville, p. 504. — Cardinal de Retz, p. 462. — Sainte-Aulaire, c. 16, p. 47.

repoussé, comme une calomnie, l'annonce du retour de Mazarin ; mais cette lettre dissipant tous les doutes, l'explosion de l'indignation fut universelle dans les chambres. Les jeunes conseillers des enquêtes demandèrent avec de grands cris qu'un décret du parlement mît à prix la tête du ministre exilé, qui rompait son ban. Matthieu Molé réussit, pour cette fois, à faire décréter seulement des défenses aux villes frontières de lui livrer passage, et des remontrances à la reine. Bientôt après arrivèrent des ordres de la reine qui appelait auprès d'elle, à Poitiers, le marquis de la Vieuville avec le conseil des finances, et Molé comme garde des sceaux avec le grand conseil. Molé, quoique nommé garde des sceaux dès le mois d'avril et confirmé à l'époque de la majorité, n'en avait point encore fait les fonctions, et il était resté à la tête de sa compagnie ; mais il se regardait comme devenu l'homme du roi plus encore que du parlement ; il était découragé de ses efforts en faveur des libertés publiques, et il était décidé à subir le joug de l'autorité royale plutôt que celui des factions. Lorsque le coadjuteur alla le voir, Molé lui dit : « Je m'en vais à la cour et je dirai la vérité ; après quoi il faudra obéir au roi ¹. » Il partit le 27 décembre.

Le 29 décembre, le duc d'Orléans vint annoncer au parlement que le cardinal Mazarin était entré à Sedan, et que le lendemain, 30 décembre, il viendrait coucher en France, à Rethel, comme il fit en effet. Rien ne put plus dès lors modérer la colère du parlement ; le président de Bailleul, qui devait remplacer Molé, n'avait point son crédit ou sa fermeté ; les enquêtes l'emportèrent. Un arrêt déclara le cardinal Mazarin et ses adhérents, criminels de lèse-majesté, enjoignit aux communes de lui courir sus, confisqua ses biens, et sur le produit de la vente réserva la somme de 150,000 livres, promise en récompense à celui qui représenterait en justice ledit cardinal mort ou vif ².

(1652.) Le cardinal Mazarin ne se laissa point intimider par ces déclarations de la magistrature. Il ne la croyait plus aussi puissante qu'elle l'avait été sur l'opinion publique : ses fautes et les malheurs du temps, et la crainte qu'inspirait la licence, l'avaient affaibli. Les clameurs de la populace contre lui étaient toujours aussi violentes ; mais les bons bourgeois ne s'y associaient plus ; d'ailleurs, il sentait qu'un parti dont

¹ Cardinal de Retz, p. 467-469. — Omer Talon, p. 294-300. — Sainte-Aulaire, c. 16, p. 53.

² Omer Talon, p. 501-505 — Cardinal de Retz, t. XLV, p. 469 ; et. t. XLVI, p. 1. — Madame de Motteville, p. 505.

Gaston était le chef, serait toujours trahi par son caractère lâche et égoïste. « Si vous étiez né prince, » disait celui-ci au coadjuteur, « vous sauriez que nous autres princes nous ne comptons les paroles pour rien, mais que nous n'oublions jamais les actions. La reine ne se ressouviendrait pas demain à midi de mes déclamations contre le cardinal, si je voulois souffrir son retour demain au matin ; mais si mes troupes tirent un coup de mousquet, elle ne me le pardonnera pas, quoi que je puisse faire d'ici à deux mille ans ¹. » De plus, Mazarin avait réussi dans son projet de détacher l'un après l'autre les grands seigneurs du parti de l'indépendance. Il avait marié une de ses nièces au duc de Mercœur, il allait en marier une autre au fils aîné du duc de Bouillon : les gouverneurs de Bapaume, Verdun, la Bassée, Rocroy et Sedan s'étaient déclarés pour lui, et lui amenaient des détachements des garnisons mises sous leurs ordres. Il avait aussi essayé de se rendre maître de Brissac par une assez vilaine intrigue. Il avait gagné la maîtresse du commandant ; celui-ci l'avait attiré hors de la ville qu'il défendait, et l'y avait arrêté traîtreusement ; mais des soldats avertis à temps avaient poursuivi les ravisseurs et délivré leur capitaine qu'ils aimaient. Mazarin, sans attendre l'issue de cette entreprise, s'était mis en marche avec son armée pour rejoindre la reine à Poitiers ².

L'entrée de Mazarin avec une armée dans le royaume fit en quelque sorte perdre la tête au parlement qui, servile en même temps et ardent pour la liberté, passionné et esclave des formes, réunissait tous les contraires dans sa conduite. « Cette compagnie, dit le coadjuteur, dans une même séance commandoit à des troupes de marcher, et leur défendoit en même temps de pourvoir à leur subsistance ; elle armoit les peuples contre les gens de guerre qui avoient leurs commissions et leurs ordres en bonne forme de la cour, et elle éclatoit au même moment contre ceux qui proposaient qu'on licenciât les gens de guerre ; elle enjoignoit aux communes de courir sus aux généraux des armées du roi qui appuyoient le Mazarin, et elle défendoit au même instant, sous peine de la vie, de faire aucune levée sans commission expresse de Sa Majesté... ³ » M. Talon, dit-il plus loin,

¹ Cardinal de Retz, t. XLVI, p. 20.

² Sainte-Aulaire, c. 17, p. 55. — La Hode, l. XV, p. 216. — Duchesse de Nemours, p. 524.

³ *Ibid.*, t. XLVI, p. 6.

» harangua avec une véhémence qui avoit quelque chose de la fureur,
 » contre le cardinal ; il tonna en faveur du parlement de Rennes
 » contre le maréchal de la Meilleraye ; mais il conclut à des remon-
 » trances sur le retour du prince, et à des informations contre le
 » désordre des troupes du maréchal d'Hocquincourt : le feu s'exhala
 » en paroles. Midi sonna, et l'on remit la délibération au lendemain ¹.»
 Le président de Bellière fut envoyé à Poitiers, porter les remontrances
 du parlement à l'occasion de la rentrée de Mazarin ; ce fut Molé qui,
 comme garde des sceaux, lui répondit. Il le chargea d'annoncer à sa
 compagnie que c'était par l'ordre de la reine que le cardinal avait levé
 des troupes et était rentré en France, en sorte qu'il ne restait à un
 parlement fidèle d'autre parti à prendre que celui de se soumettre ².

Le cardinal, qu'escortait le maréchal d'Hocquincourt, arriva à Poitiers
 le 30 janvier. Il y fut reçu avec les plus grands honneurs ; la reine, ne
 pouvant contenir sa joie et son impatience, l'attendit pendant deux
 heures à sa fenêtre. Le soir même il reprit sa place au conseil, et Châ-
 teauneuf fut obligé de quitter immédiatement la cour. Le lendemain,
 l'armée royale, sous les ordres de Turenne et d'Hocquincourt, se mit
 en marche pour se rapprocher de Paris, laissant seulement le comte
 d'Harcourt avec une division peu nombreuse en Guienne, pour tenir
 tête aux rebelles ³.

Le prince de Condé, lorsqu'il apprit l'entrée de Mazarin en France,
 crut qu'il lui serait facile d'obtenir sa réconciliation avec le parlement,
 ennemi de son ennemi ; il demanda qu'il fût sursis à la déclaration
 vérifiée contre lui jusqu'après l'exécution de l'arrêt rendu contre
 Mazarin ; quelques conseillers de la nouvelle fronde proposèrent même
 un arrêt d'union avec le prince de Condé, et l'autorisation de mettre
 la main sur les caisses publiques pour solder des troupes ; mais tous
 les anciens conseillers protestèrent que toute union avec le prince de
 Condé, allié des Espagnols, était un crime de haute trahison, et ils
 persistèrent à lancer des arrêts furieux contre le ministre, tout en se
 refusant à ce qui aurait pu lui opposer une résistance efficace. Le coad-
 juteur, qui ne voulait non plus de réconciliation ni avec Condé ni avec
 Mazarin, pressait le duc d'Orléans de se mettre à la tête d'un tiers

¹ Cardinal de Retz, t. XLVI, p. 15.

² *Ibid.*, p. 12. — Sainte-Aulaire, c. 17, p. 92. — Omer Talon, p. 515.

³ Montglat, p. 517. — Madame de Motteville, p. 508. — La Rochefoucault,
 p. 113. — Sainte-Aulaire, c. 17, p. 66. — Guy Joly, p. 204.

parti, auquel se rattacheraient sans aucun doute toutes les villes du royaume où le nom de Mazarin était toujours odieux, tous les parlements qui déjà se montraient prêts à s'unir avec celui de Paris. Ce parti, ayant pour noyau d'armée les régiments de Languedoc, de Valois, d'Altesse, et les autres qui appartenaient au duc d'Orléans, serait bientôt assez redoutable pour rendre la paix au royaume, en inspirant une égale crainte à Mazarin et à Condé. C'était, disait-il, le seul parti à prendre vraiment français, le seul que pussent avouer les hommes honnêtes; quoique, depuis la déclaration de majorité, Monsieur ne fût plus lieutenant général du royaume, il était toujours oncle d'un roi en bas âge, et c'était toujours à lui à sauver l'État; mais le rang ne suffisait pas pour occuper cette situation exaltée : il fallait des vertus, des talents, et surtout un caractère que le coadjuteur moins que personne pouvait attendre de Gaston. Dans sa seconde conversation avec ce prince sur ce projet, il lui dit : « Que deviendrez-vous, monsieur, » quand M. le Prince sera raccommodé avec la cour ou passé en » Espagne? quand le parlement donnera des arrêts contre le cardinal, » et déclarera criminels ceux qui s'opposeront à son retour? quand » vous ne pourrez plus, avec honneur ni sûreté, être ni Mazarin ni » frondeur? — Monsieur me répondit : Je serai fils de France, vous » deviendrez cardinal, et vous demeurerez coadjuteur.—Je lui répartis » sans balancer, comme par enthousiasme : Vous serez fils de France » à Blois, et moi cardinal au bois de Vincennes ¹. » C'était bien là le même homme qui, avant la bataille de Castelnaudary, se disait toujours sûr de faire sa paix lui troisième.

Vers cette époque, le coadjuteur, qui sentait si bien l'absurdité de l'attachement du parlement à ses formes, lorsqu'il s'éloignait au fond si complètement de ses principes, s'abstint tout à coup de paraître davantage dans cette compagnie, ou de se montrer en public, par un attachement plus futile encore aux règles de l'étiquette : il est vrai que, n'espérant plus rien des affaires publiques, et ne sachant plus comment diriger la fronde qu'il avait si longtemps inspirée, il saisissait avec empressement une occasion de s'éclipser. Le dernier jour de février, il apprit par un courrier du grand duc de Toscane sa promotion au cardinalat. « Le cérémonial romain, dit-il, ne permet pas aux » cardinaux de se trouver en aucunes cérémonies publiques jusqu'à ce

¹ Cardinal de Retz, t. XLV, p. 458, et t. XLVI, p. 19-38. — Sainte-Aulaire, c. 17, p. 68.

» qu'ils aient reçu le bonnet, et cette dignité ne donnant aucun rang
 » en parlement que lorsqu'on y suit le roi, la place que je n'y pouvois
 » avoir en son absence que comme coadjuteur, qui est au-dessous de
 » celle des ducs et pairs, ne se fût pas bien accordée avec la préémi-
 » nence de la pourpre. Je vous avoue que j'eus une joie sensible d'avoir
 » un prétexte et même une raison de ne me plus trouver à ces as-
 » semblées ¹. »

Le coadjuteur avait obtenu la nomination de la reine pour la première promotion qui se ferait au sacré collège; cette présentation que chacune des couronnes catholiques est en droit de faire, est révoquée jusqu'au dernier moment; et la reine qui n'avait jamais eu l'intention de tenir la promesse dont elle leurrait le coadjuteur, avait dès longtemps chargé le bailli de Valançay, son ambassadeur à Rome, de présenter au pape sa révocation, mais seulement au moment où il apprendrait que la promotion allait se faire. Elle pouvait compter sur le zèle de Valançay, qui prétendait lui-même au cardinalat; mais le pape Innocent X était ennemi personnel de Mazarin, il était charmé de pouvoir le battre avec ses propres armes, et il le connaissait assez pour être sûr qu'il ne laisserait pas accomplir la nomination d'un homme dont il était jaloux. Lorsqu'on sut à Rome qu'un consistoire était convoqué pour le lendemain lundi, 18 février, pour annoncer la promotion, le bailli de Valançay fit demander une audience pour le matin avant l'heure fixée: le pape l'accorda sans difficulté, mais pendant la nuit il fit convoquer les cardinaux, et il proclama vingt nominations dont la première fut celle de Jean-François-Paul de Gondi, archevêque de Corinthe et coadjuteur de Paris, qui prit le nom de cardinal de Retz; quand ensuite Valançay fut reçu, il apprit que tout était accompli ².

Sans le nouveau cardinal de Retz, le duc d'Orléans se serait probablement réuni à M. le Prince: il était profondément offensé contre la reine, qui ne l'avait pas même prévenu lorsqu'elle avait rappelé le cardinal Mazarin et changé le ministère. Il donna ordre aux régiments d'Orléans, de Valois et de Languedoc, infanterie et cavalerie, qui servaient dans l'armée royale en Guienne, de quitter le comte d'Harcourt, et de venir prendre leurs quartiers en Brie; les régiments n'hésitèrent pas. La fidélité au roi, l'honneur français, l'intérêt de la patrie, étaient

¹ Cardinal de Retz, t. XLVI, p. 45.

² *Ibid.*, p. 40. — Guy Joly, p. 207-210. — Sainte-Aulaire, c. 18, p. 143.

alors pour la noblesse française, qui seule formait le corps des officiers, des mots vides de sens ; elle ne connaissait de règle de conduite que l'obéissance implicite, absolue, au maître auquel elle s'était donnée, et dont elle portait les couleurs ¹.

En même temps le duc d'Orléans siégeait au parlement, et il prenait part aux délibérations de cette assemblée qui tour à tour fulminait des décrets contre le Mazarin criminel de lèse-majesté, et contre le prince de Condé, allié des Espagnols, ou contre tous ceux qui faisaient des levées de soldats ou de deniers sans autorisation du roi. Le duc de Rohan Chabot, gouverneur d'Anjou, avait levé à Angers le drapeau du prince de Condé ; le maréchal d'Hocquincourt vint l'y assiéger. Le duc d'Orléans fit marcher pour sa délivrance le duc de Nemours avec des troupes espagnoles qu'il avait été chercher à la frontière de Picardie, et le duc de Beaufort son beau-frère, avec les troupes de la maison d'Orléans. Le parlement s'éleva avec indignation contre l'appel d'un corps espagnol en France, et le duc d'Orléans crut l'apaiser en protestant, contre toute vérité, contre toute apparence, que ce corps n'était point espagnol, mais composé de mercenaires levés à ses frais dans l'Empire : toutefois, quand Gaston se sentait embarrassé, ou qu'il redoutait une scène trop vive, il prenait médecine, il se faisait saigner, se mettait au lit, et se dispensait ainsi de paraître. Le duc de Sully livra passage aux troupes des deux beaux-frères à Mantes ; malgré cela ils ne purent arriver à temps, et le duc de Rohan capitula dans Angers le 1^{er} mars ².

L'armée royale s'approcha ensuite d'Orléans ; toutes les places des bords de la Loire avaient déjà ouvert leurs portes, et le chef-lieu de l'apanage de Gaston était disposé à faire de même. Ce prince sentait combien il lui importait de conserver la ville qui lui donnait son titre, mais il n'aimait pas courir de dangers ; d'ailleurs il croyait, et le coadjuteur le confirmait dans cette pensée, qu'il était plus essentiel encore pour lui de ne point s'éloigner ou du peuple de Paris ou du parlement. Il se détermina enfin à y envoyer sa fille, mademoiselle de Montpensier. Celle-ci, âgée alors de plus de vingt-cinq ans, était hardie, inquiète, intrigante ; elle ne se croyait appelée à d'autres vertus qu'à l'orgueil de sa naissance : elle était toujours irritée contre la cour qui ne l'avait pas

¹ Mademoiselle de Montpensier, t. XLI, p. 156.

² Guy Joly, p. 205. — Cardinal de Retz, p. 58-56. — Madame de Motteville, p. 509.

mariée, elle qui n'avait pas d'égal en France pour la naissance, qui était belle, spirituelle, et le plus riche parti du royaume; car sa fortune passait vingt millions de livres de ce temps-là, ou quarante millions de francs. Dans le long et divertissant bavardage de ses mémoires, on voit qu'elle ne conçoit jamais la politique que par rapport à son mariage; qu'elle le regarde comme la solution naturelle des guerres avec l'Empereur ou avec l'Espagne; qu'elle hésite à s'engager avec Charles II, roi d'Angleterre qui la recherchait, parce qu'il était alors chassé du trône de ses pères; que dès qu'elle apprend que Claire-Clémence de Maillé est malade, elle compte sur sa mort, et se croit déjà sûre de la main du prince de Condé, pour qui on voit clairement sa préférence; qu'enfin, malgré la disproportion de l'âge, elle aspire à épouser Louis XIV; mais qu'elle croit que le meilleur moyen d'y réussir, c'est de se rendre si puissante en France, que la cour ait besoin d'acheter son appui. Mademoiselle accepta avec joie la proposition d'aller défendre Orléans : la réputation que s'était acquise la princesse de Condé lui faisait envie et elle voulait l'imiter; elle partit de Paris le 25 mars, conduisant avec elle les comtesses de Fiesque et de Frontenac, qu'on nommait ses aides de camp, et d'autres dames vêtues et amazones; elle se fit accompagner par l'armée des ducs de Nemours et de Beaufort, qu'elle avait rencontrée sur son chemin; lorsqu'elle se présenta devant Orléans le 27 mars, le garde des sceaux Matthieu Molé se présentait en même temps à une autre porte, demandant que la ville fût ouverte à l'armée du roi. Les bourgeois, redoutant les désordres de gens de guerre, avaient résolu de ne recevoir ni l'une ni l'autre armée; mais Mademoiselle détermina des bateliers qui s'attroupèrent autour d'elle le long de la rivière, à enfoncer, pour lui donner entrée, une vieille porte qu'on tenait toujours fermée; elle se rendit à l'hôtel de ville où elle harangua les magistrats : elle leur promit de ne point laisser entrer dans Orléans les ducs de Nemours et de Beaufort, et elle inspira tant d'enthousiasme aux bourgeois que l'armée royale perdit l'espoir d'occuper Orléans, et passa outre en se dirigeant sur Gien ¹.

¹ Mademoiselle de Montpensier, p. 165. — Cardinal de Retz, p. 59. — Madame de Motteville, p. 512. — Guy Joly, p. 212. — Montglat, p. 525. — Sainte-Aulaire, ch. 17, p. 91. Mademoiselle ne songe point à dissimuler ce mépris pour la justice, cette profonde indifférence pour la vie humaine qui faisaient le caractère des princes à cette époque. Après qu'elle eut harangué les magistrats : « Lorsque je sortis, dit-elle, je vis les fenêtres des prisons de l'hôtel de ville toutes pleines de nos soldats, » qui me demandoient leur liberté; je demandai à ces messieurs qui me condui-

L'armée royale ne comptait que neuf mille combattants ; celle des princes était beaucoup plus considérable, mais les deux beaux-frères qui la commandaient, Nemours et Beaufort, agissaient rarement de concert. Beaufort avait conservé du ressentiment de ce qu'on lui avait caché une partie du traité avec la princesse palatine, le jugeant incapable de garder un secret ; depuis, en plus d'une occasion, Nemours avait manqué d'égards pour lui ; dans un conseil de guerre qui se tint dans une méchante hôtellerie d'un faubourg d'Orléans, en présence de Mademoiselle, ils eurent une altercation si violente qu'ils se frappèrent en même temps au visage, mirent l'épée à la main et se chargèrent en furieux ; Mademoiselle eut bien de la peine à se faire rendre leurs épées et à les engager à s'embrasser ¹.

L'armée royale passa la Loire sur le pont de Gien ; on était en avril ; elle avait besoin de se rafraîchir, et d'Hocquincourt distribua sa cavalerie dans sept villages, aux environs de Blesneau, sans vouloir écouter M. de Turenne qui trouvait leurs quartiers trop éloignés pour qu'ils pussent se soutenir réciproquement ; toutefois il ne croyait aux deux généraux qui lui étaient opposés, ni assez d'activité, ni assez d'habileté pour redouter beaucoup une surprise. Mais dans la nuit du 7 avril, le maréchal d'Hocquincourt fut attaqué sur plusieurs points avec tant d'ensemble et une si grande rapidité que cinq de ses quartiers furent enlevés, et tout ce qui s'y trouva tué, pris, ou mis en fuite. Quelques-uns des fuyards arrivèrent à Briare, où le maréchal de Turenne avait son quartier ; dès qu'il fut averti, il courut à cheval sur une éminence d'où il dominait la plaine, il observa à la lueur des villages enflammés les dispositions de l'attaque ; puis après quelques minutes de réflexion, il dit à ceux qui l'accompagnaient : M. le Prince est arrivé ; c'est lui qui commande cette armée ².

Turenne avait bien reconnu aux coups qu'il portait l'adversaire auquel il avait affaire. Il repartit au galop pour se mettre en état de recevoir un tel ennemi : de son côté, Hocquincourt avait pris position avec neuf cents chevaux, en arrière de Blesneau, sur un ruisseau pro-

» soient, ce qu'ils avoient fait ; ils me dirent qu'il y avoit plusieurs accusations contre eux. Je leur offris de les faire tous pendre dans les places publiques de la ville ; » ils le refusèrent, et me les rendirent tous : je les envoyai, dès le soir, à l'armée, » et ils leur firent rendre leurs armes et leurs chevaux : il y avoit environ quarante » ou cinquante cavaliers. » *Mém. de mademoiselle de Montpensier*, p. 186.

¹ *Mademoiselle de Montpensier*, p. 192. — *Sainte-Aulaire*, ch. 17, p. 99.

² *Sainte-Aulaire*, p. 101.

fond et marécageux ; les ennemis pouvaient le passer seulement sur une digue étroite , et en se suivant un à un , à la file. Le prince de Condé passa le premier cette digue , avec Nemours , Beaufort, la Rochefoucault , Tavannes , Vallon , Clinchamp, Coligny , Guitaut , Gaucourt et une centaine de maîtres. Ils mirent le feu au village qui était au delà ; c'était le cinquième des quartiers d'Hocquincourt qu'ils attaquaient. Celui-ci, à la lueur des flammes, reconnut combien était petit le nombre des ennemis qu'il avait sur les bras ; il tomba sur eux avec toutes ses forces ; mais cette troupe d'élite soutint avec tant de vaillance l'attaque d'Hocquincourt, qu'elle donna aux autres le temps d'arriver ; celui-ci d'ailleurs entendait les tambours de l'infanterie qui approchait : il craignit de se voir enveloppé ; il prit la fuite, et tandis qu'une partie de ses cavaliers se jetèrent dans Blesneau, les autres furent poursuivis trois ou quatre lieues sur la route d'Auxerre¹. Dans cette nuit, l'armée royale perdit tous ses bagages et on lui prit trois mille chevaux.

Il ne restait pas à Turenne plus de quatre mille hommes pour empêcher le prince d'entrer à Gien, et de finir la guerre en s'emparant de la personne du roi. Heureusement pour lui , Condé s'était livré avec trop d'ardeur à la poursuite des fuyards , et il était déjà près de midi quand les deux plus grands généraux du siècle se trouvèrent de nouveau en présence. Turenne plaça son artillerie sur une éminence d'où il enfilait la chaussée par laquelle Condé devait arriver à lui à travers un bois : il l'attira dans ce défilé , il recula de quelques centaines de pas, dès la première charge ; il laissa six escadrons passer le bois et se former dans la plaine, puis revenant tout à coup sur eux, il les refoula dans le défilé où son artillerie les foudroya. Condé jugeant alors la position de son ennemi trop forte pour qu'il pût l'emporter sur un général tel que Turenne, fit avancer son artillerie, et les deux armées se canonnèrent jusqu'au soir ; après quoi l'armée royale, qui avait déjà été rejointe par beaucoup de fuyards de celle de Hocquincourt, se replia en bon ordre sur Gien².

L'arrivée inattendue du prince de Condé sur la Loire, tandis qu'on le croyait sur la Garonne, à cent vingt lieues de distance, était autant l'effet de l'impatience qu'il éprouvait à Bordeaux, sur la mauvaise con-

¹ La Rochefoucault , p. 142. — Montglat , p. 355. — Sainte-Aulaire, ch. 17, p. 102. — Gourville, p. 262.

² Montglat, p. 354. — La Rochefoucault , p. 145. — Cardinal de Retz, p. 65. — Madame de Motteville, p. 522. — Sainte-Aulaire, p. 108.

dition de ses affaires, que du besoin qu'il ressentait de mettre ordre à celles qu'il avait à Paris. Il avait pourtant réussi à conclure, le 4 janvier, un traité d'alliance avec les « très-illustres seigneurs, le parlement et les jurats de Bordeaux. » L'irritation que le retour de Mazarin avait causée à ces magistrats les y avait déterminés. Cependant ils avaient pris dans ce traité même, des précautions pour le maintien des libertés stipulées dans la déclaration du 24 octobre, et pour mettre obstacle aux empiètements des grands dans les provinces. Mais Condé, qui, par son inébranlable fermeté, la promptitude de ses décisions, la clarté de ses conceptions et l'éclat de ses victoires, semblait éminent, comme chef de parti, manquait cependant de la qualité la plus essentielle pour ce rôle, l'art de ménager l'orgueil et de diriger l'esprit des assemblées. Ses rapports avec le parlement de Bordeaux lui étaient insupportables; aussi il permit à son frère et à sa sœur, le prince de Conti et la duchesse de Longueville, d'exciter contre le parlement une populace qui ne recherchait dans les troubles qu'une occasion de pillages et de violences. On nomma ces factieux les *ormistes*, à cause d'une promenade plantée d'ormes, où ils se rassemblaient chaque soir. Les grands dirigeaient les ormistes contre les membres du parlement qui se signalaient par leur fermeté, et des arrêts d'exil, des proscriptions arbitraires frappaient chaque jour les citoyens les plus recommandables. Un autre scandale venait se joindre à celui-là : le prince de Conti, amoureux de sa sœur, laissait éclater sa jalousie, et les causes ne lui manquaient pas. « Il rompit enfin ouvertement avec elle, dit la Rochefoucault, sur » des prétextes que l'honneur et l'intérêt du sang devoient lui faire » cacher ¹. »

La guerre n'avait pas mieux réussi à Condé en Guienne que la politique; opposé au comte d'Harcourt, qui lui était fort inférieur en talent, il avait eu cependant presque en toute occasion du désavantage, parce qu'il n'avait sous ses ordres que de nouvelles levées indisciplinées, et qui n'exécutaient presque jamais avec précision ses commandements. Il perdit l'une après l'autre ses meilleures villes dans la Saintonge et l'Angoumois; il fut obligé de lever le siège de la mauvaise place de Miradoux; il fut surpris près d'Auvillars, et aurait été entièrement défait si Harcourt avait poussé son avantage: forcé de se retirer dans Agen, il faillit en être chassé par les bourgeois qui élevèrent

¹ La Rochefoucault, p. 151. — Sainte-Aulaire, ch. 18, p. 111-115. — La Hode, l. XIV, p. 152. — Larrey, t. II, p. 256.

contre lui des barricades, et il s'estima heureux de les engager à poser les armes pourvu qu'il retirât ses troupes. C'est alors qu'il prit son parti de se rapprocher de Paris ¹. Il avait peu de confiance dans son frère ou sa sœur qu'il laissait à Bordeaux, mais il leur recommandait de se conduire uniquement par les avis d'un bon général, le comte de Marsin, et d'un habile négociateur, Pierre Lenet. Marsin, officier de fortune du pays de Liège où on l'appelait Marchin, était tout dévoué au prince de Condé, aussi la reine l'avait-elle fait arrêter à Perpignan, lors de la première captivité du prince. A sa seconde brouillerie, elle avait voulu le gagner, et elle lui avait envoyé des lettres de vice-roi de Catalogne; mais avant de les avoir reçues Marsin avait pris son parti : il avait abandonné la province avec environ trois mille hommes qu'il débaucha à l'armée française, et qu'il conduisit par les frontières d'Espagne jusqu'en Guienne. Cette désertion eut des conséquences fatales pour la France : elle fut cause de la perte de la Catalogne; d'autre part, les soldats amenés par Marsin étaient les meilleurs de l'armée de Condé, et leur chef était le meilleur général qui pût remplacer le prince quand il résolut de s'éloigner ².

Ce fut d'Agen que le prince de Condé se mit en route pour Paris; il y fit venir auparavant le prince de Conti pour le mettre bien au fait de ses ordres; puis, annonçant qu'il allait à Bordeaux pour quelques jours, il ne prit avec lui que la Rochefoucault et son fils Marsillac, le marquis de Levis, Chavagnac, Guitaut et quelques gentilshommes. Il leur fallait traverser à cheval, et presque toujours sur les mêmes chevaux, le Périgord, le Limousin, l'Auvergne, et éviter avec autant de soin d'être reconnus par leurs amis que par leurs ennemis. Ce voyage périlleux, commencé le 24 mars, s'était accompli avec des difficultés infinies; à plusieurs reprises, Condé fut sur le point d'être enlevé par les royalistes; enfin il arriva le 1^{er} avril sur la Loire, près de la Charité, à temps pour prendre le commandement de l'armée des deux ducs, avec laquelle il attaqua Hocquincourt à Blesneau ³.

Après ce succès, les gens de guerre pressaient le prince de prendre le commandement de l'armée, qui, sans lui, aurait peine à tenir longtemps devant Turenne; mais Chavigny, l'ancien rival et le confrère de Mazarin, qui s'était entièrement donné à Condé, lui représenta que

¹ La Rochefoucault, p. 115-126.

² Cardinal de Retz, t. XLV, p. 433. — Montglat, p. 500. — Larrey, t. II, p. 229.

³ La Rochefoucault, p. 154.

son parti tomberait en dissolution s'il ne s'unissait pas plus intimement au duc d'Orléans, et s'il ne recouvrait pas son ascendant sur le parlement. Le prince laissa donc le commandement de l'armée à MM. de Tavannes et Vallon, et il se rendit à Paris, où il arriva le 11 avril, avec les ducs de Nemours, de Beaufort et de la Rochefoucault. Tout ce qu'il restait de noblesse à Paris ceignit aussitôt l'écharpe isabelle; la populace se déclara pour Condé aux cris de vivent les princes et mort aux mazarins: mais le parlement, sur les conclusions des deux avocats généraux, résolut seulement que M. le prince et les seigneurs de son parti seraient reçus dans Paris, pourvu qu'ils n'amènassent aucune troupe, et qu'ils seraient admonestés sans ménagement sur leur alliance avec les ennemis de l'État, et le mépris qu'ils faisaient de l'autorité royale ¹.

En effet, le prince de Condé, le lendemain de son arrivée, vint occuper sa place au parlement, conduit par le duc d'Orléans et accompagné des ducs de Beaufort et de la Rochefoucault. Il se présenta ensuite à la chambre des comptes, à l'hôtel de ville et à la cour des aides: partout son langage fut soumis et modeste, mais partout les présidents de la magistrature lui déclarèrent qu'ils ne pouvaient voir sans douleur siéger sur les fleurs de lys un prince du sang avouant son alliance avec les ennemis de l'État. La scène la plus vive se passa le 22 avril à la cour des aides, où le président Jacques Amelot lui reprocha comme le comble de l'audace d'avoir fait battre le tambour dans Paris pour faire lever des soldats contre Sa Majesté avec de l'argent venu d'Espagne. — Cela est faux! s'écria le prince de Condé; rien n'était plus vrai, cependant, et le président reprenant la parole avec autorité, n'eut pas de peine à l'en convaincre ².

On admire, on doit admirer le profond sentiment de leur devoir dont étaient animés les magistrats qui, dans les séances mêmes où les princes étaient si mal reçus, ordonnaient d'itératives remontrances contre le cardinal Mazarin, remontrances qui étaient appuyées par les parlements de Rouen, de Rennes, de Dijon, de Toulouse, de Bordeaux, de Pau, de Grenoble et de Provence; mais l'on ne peut s'empêcher de se demander en même temps ce qu'ils voulaient et comment ils espéraient

¹ Omer Talon, p. 555. — Cardinal de Retz, t. XLVI, p. 74. — Guy Joly, p. 215. — Sainte-Aulaire, ch. 18, p. 121-125.

² Guy Joly, p. 217. — Omer Talon, p. 561. — Sainte-Aulaire, p. 125-129. — Cardinal de Retz, p. 87.

d'arriver à leur but. L'expérience devait les avoir convaincus que les princes français, comme le disait le duc d'Orléans au coadjuteur, ne tenaient aucun compte de leur parole ; que la reine ne se croyait point liée par les promesses les plus solennelles ; que la participation de la magistrature au gouvernement était considérée par elle comme une usurpation scandaleuse qu'elle était résolue de supprimer. Avant le commencement des hostilités, on pouvait essayer d'opposer le droit à la force, et la protestation à la violence ; mais une fois en état de guerre civile, il fallait choisir, il fallait traiter avec l'un ou l'autre parti, et renoncer ou à maintenir l'autorité royale absolue, ou à proscrire Mazarin. Le cardinal de Retz s'applaudit d'avoir entretenu la jalousie entre le duc d'Orléans et Condé, et d'avoir empêché le premier d'unir toutes ses forces au second ; c'est pourtant ainsi qu'il causa la ruine de la fronde. Il pouvait, à juste titre, se reprocher sa participation à la guerre civile, car elle avait attiré de grands désastres sur la France ; mais si on la faisait, il fallait la bien faire, et c'était une double faute de la commencer, puis de se faire battre. En effet, le président de Nesmond, envoyé avec quatre conseillers pour porter au roi les remontrances du parlement, éprouva les premiers accès de l'orgueil de Louis XIV et de la colère qu'excitait en lui toute résistance au pouvoir absolu auquel il prétendait. « Retirez-vous, messieurs, retirez-vous, » leur dit le royal enfant, rouge de colère, en arrachant au président son papier des mains. Il n'avait pas quatorze ans, et l'on voulait cependant faire recevoir sa volonté comme la loi de l'État. Les remontrances ne furent point entendues ¹.

Les affaires de la guerre allaient mal pour le prince ; Turenne, faisant le tour de Paris, avait conduit la reine et le roi de Corbeil à Saint-Germain. Profitant ensuite d'une fête que l'armée des princes avait donnée à Mademoiselle, lorsque celle-ci traversait Étampes pour revenir d'Orléans à Paris, il avait, dans la nuit du 3 au 4 de mai, attaqué ses troupes au milieu de leur désordre et de leur ivresse ; il avait enlevé plusieurs de leurs quartiers, détruit le corps allemand que Nemours avait amené de Flandre, et entrepris le siège d'Étampes. En même temps Condé apprenait que le comte d'Harcourt obtenait en Guienne chaque jour des avantages sur le général Marsin ; que Montrond avait capitulé, que tous les parlements de province se déclaraient contre lui

¹ Sainte-Aulaire, ch. 18, p. 137.

à cause de son union avec les Espagnols, et que celui de Bordeaux n'était contenu que par les violences et la tyrannie honteuse des ormistes. L'ambition de Condé le disposait à recevoir toute espèce d'assistance ; il ne repoussait pas plus celle de la multitude effrénée que sa sœur excitait dans le midi, que celle des ennemis de la France. Il résolut de soulever la populace de la capitale contre le parlement de Paris. Le duc d'Orléans, Beaufort, la Rochefoucault entrèrent dans ce lâche complot. Des milliers de bandits, attirés et réunis par des distributions de vin et d'argent, furent encore échauffés par des libelles sanguinaires, où on les appelait au meurtre et au pillage. Le duc d'Orléans ne paraissait plus dans les rues qu'accompagné par une hideuse escorte de ces misérables, et des seigneurs déguisés se mêlaient à la populace pour désigner à ses fureurs ceux des magistrats dont ils redoutaient l'énergie ¹.

Le duc d'Orléans manda au Luxembourg le prévôt des marchands, le Febvre, avec les échevins Levieux et Guillois, à propos d'une prétendue difficulté dans l'arrivage des subsistances. Assaillis par la canaille qui les attendait, ils réussirent à grand'peine à se sauver dans le cabinet du prince. Après quelques discours indifférents, Gaston les reconduisit jusqu'à la porte extérieure du Luxembourg, disant tout haut dans sa cour : « Je ne veux pas qu'il leur soit fait aucune injure » céans. » Ce dernier mot, que Gaston nia plus tard d'avoir prononcé, fut regardé par la foule comme une permission de se précipiter à leur poursuite dès qu'ils eurent franchi la porte du palais ; on courut après eux avec rage tout le long de la rue de Condé. Des seigneurs assemblés devant l'hôtel de M. le Prince s'amusaient de ce spectacle ; de courageux bourgeois leur ouvrirent cependant la porte de leurs maisons, et les dérobèrent tout sanglants à leurs assassins ².

Le maréchal de l'Hôpital, gouverneur de Paris, avait promis au nom du roi que les armées demeureraient à dix lieues de distance de la capitale ; mais l'armée des princes s'étant rapprochée, celle du roi s'approcha aussi, et la ville retentit des plaintes de tous les propriétaires dont les maisons étaient dévastées et les granges brûlées. Pour faire reculer les royalistes, Condé, avec une petite troupe de gentilshommes,

¹ Omér Talon, p. 556-568-570. — Guy Joly, p. 221. — Sainte-Aulaire, ch. 18, p. 146. — Montglat, p. 540. — La Rochefoucault, p. 158. — Cardinal de Retz, p. 83. — Mademoiselle de Montpensier, p. 220-231.

² *Ibid.*, p. 565. — Sainte-Aulaire, ch. 18, p. 149. — Guy Joly, p. 220. — Cardinal de Retz, p. 83. — Conrart, t. XLVIII, p. 45.

attaqua Saint-Denis le 11 mai : Beaufort l'avait suivi avec plusieurs milliers d'hommes qu'il avait levés parmi la plus basse canaille, et à chacun desquels il avait assigné la maison d'un bourgeois pour y recevoir la solde et le logement. Condé mourait de honte en voyant quels soldats on lui donnait à commander, mais sa honte fut plus grande encore quand, dès la première décharge des Suisses qui tenaient Saint-Denis, en petit nombre, il se trouva seul avec sept personnes : non-seulement toute la cohue de Beaufort avait lâché le pied, elle avait pour un moment entraîné aussi les gens de cœur ; ceux-ci, il est vrai, revinrent bien vite : Saint-Denis fut pris, mais dès le lendemain Condé jugea convenable de l'évacuer ¹.

Le désordre dans Paris était extrême : Orléans était jaloux de Condé ; celui-ci attribuait au cardinal de Retz, qu'il regardait comme un ennemi personnel, toutes les résistances qu'il éprouvait. Les compagnies souveraines étaient jalouses les unes des autres et de l'hôtel de ville, et elles se défiaient des princes. Cependant l'aversion pour le Mazarin ne diminuait point. La France avait supporté sans doute de plus mauvais ministres que lui, mais une grande nation s'indigne de voir ses destinées soumises aux caprices amoureux d'une vieille femme. Nous ne savons pas si le cardinal Mazarin était l'amant d'Anne d'Autriche, sûrement du moins toute la France le croyait ; et quand Matthieu Molé passa au parti de la cour, les reproches que lui adressait le peuple, dans son langage grossier, l'accusaient de servir les amours d'une vieille femme avec un prêtre ². C'était ce même sentiment de dégoût et d'indignation qui avait éclaté durant la régence de Marie de Médicis, et qui avait été fatal à Concini. La cour n'était pas même plus favorable à Mazarin que la ville : toute la maison du roi était liguée contre lui.

« Les marquis de Créqui et de Roquelaure, dit Montglat, étoient ceux
 » qui le morguoient le plus hautement, et ne se contentant pas de ne le
 » point voir chez lui, ils ne le saluoient point quand ils le rencon-
 » troient. Le dernier, avec son ton gascon, se moquoit de ceux qui lui
 » faisoient la cour, et leur disoit que c'étoit le moyen de ne rien faire,
 » et que le seul biais de parvenir à ce que l'on vouloit, étoit de lui
 » arracher les moustaches poil à poil ! » Il avait raison, Mazarin était toujours humble avec les superbes, il leur fit offrir tout ce qu'ils dési-

¹ Monglat, p. 341. — La Rochefoucault, p. 147. — Gourville, p. 264. — Madame de Motteville, p. 327. — Sainte-Aulaire, p. 136. — Conrart, p. 61.

² Omer Talon, p. 349.

raient pour avoir leur amitié. Ils s'accordèrent secrètement avec lui, à condition qu'il leur donnerait le titre de ducs sous condition qu'ils en garderaient quelque temps le secret. Ce fut sous cette même condition du secret qu'il accorda le bâton de maréchal de France à Miossens, qu'il craignait davantage encore, parce qu'il commandait la compagnie des gendarmes du roi ; quant au commandeur de Souvré, il le gagna par la promesse de quelques bonnes abbayes ¹.

Mazarin négociait sans cesse et avec tout le monde. Il avait donné des espérances aux princes, et il savait bien, en effet, qu'eux étaient indifférents à la chose publique ou aux aversions populaires ; et que pourvu qu'il satisfît leur ambition, ils ne le chicaneraient pas sur le pouvoir qui lui demeurerait. Chavigny et le duc de Rohan, auxquels on joignit Goulas, secrétaire du duc d'Orléans, se rendirent à Saint-Germain pour porter les propositions des princes. Condé, outre les demandes qu'il faisait pour ses gouvernements, ceux du prince de Conti et ceux des seigneurs de son alliance, insistait pour être chargé de conclure avec l'Espagne ; mais c'était justement la mission que Chavigny son envoyé voulait réserver pour lui-même, c'était celle aussi que Mazarin ne voulait céder à personne. Chavigny revint non-seulement sans avoir rien fait, mais encore en s'étant compromis aux yeux de ceux pour qui il traitait. Gourville fut envoyé à sa place avec des instructions plus précises ; mais c'était assez, dit celui-ci, que l'un proposât quelque chose pour que l'autre y apportât des difficultés, et toutes les négociations n'aboutirent à rien ².

Le parlement n'était pas entré dans ces négociations ; elles tendaient à reconnaître Mazarin, tandis que cette compagnie protestait que malgré tout son respect pour le jeune monarque, elle ne consentirait jamais à voir près de sa personne un ministre sans foi, fauteur du despotisme, et déclaré par arrêt criminel de lèse-majesté. Ce refus n'empêcha point Mazarin de faire ouvrir par la reine des négociations avec le parlement ; les engagements les plus solennels ne lui coûtaient rien, car il ne croyait pas que le roi fût jamais lié par aucune parole donnée. Louis XIV, alors à Melun, écrivit le 4 juin au parlement pour l'engager à lui envoyer des députés qui conféderaient avec les membres du grand conseil sur

¹ Montglat, p. 542.

² La Rochefoucault, p. 148. — Gourville, p. 266. — Madame de Motteville, p. 527. — Cardinal de Retz, p. 89. — Madame de Nemours, p. 529. — Conrart, page 70.

les conditions de la paix. C'était l'issue d'une correspondance entre le roi et le parlement, qui avait duré déjà la plus grande partie du mois de mai. Or les princes, pour lesquels Mazarin n'était qu'un prétexte, ne voulaient point d'une pacification dont son renvoi serait la condition unique ; ils ne voulaient point d'un traité dont le parlement serait le négociateur, et ils lâchèrent la bride à la populace pour intimider les magistrats. Un nommé Pénis, neveu de Broussel et trésorier à Limoges, se fit le chef de la multitude, sous prétexte de l'enrégimenter pour la guerre. Le président de Bailleul avait été arrêté et insulté dans son carrosse ; des attroupements menaçants avaient pénétré jusque dans la grande salle, et quand le duc d'Orléans avait été sommé par le président de Nesmond de faire respecter la magistrature, il avait répondu qu'il était prêt à faire ce qu'il avait fait quatre ans auparavant, c'est-à-dire à ordonner des gardes de la ville et à se faire rendre compte de tout ce qui se passerait ; mais comme il vit quelque hésitation à lui attribuer le pouvoir des armes, une fois qu'il n'était plus lieutenant général du royaume, il fit mine de se retirer, et dit que si son entremise était rebutée, messieurs se garderaient comme ils pourraient ¹.

Ce fut comme un signal à la populace pour insulter les magistrats ; ils étaient injuriés et quelquefois frappés dans les rues ; ils ne trouvaient pas même un asile dans les salles du palais. Condé donnait à tous l'exemple de les traiter avec mépris : Camus de Pont-Carré, l'un des conseillers qui s'étaient le plus distingués par leur zèle pour la fronde, lui ayant fait quelques questions sur l'état des négociations, « M. le prince lui répondit fièrement qu'il étoit las de rendre compte de ses actions à de petits messieurs comme lui, qui en jugeroient à leur mode.... ; qu'il penseroit désormais à ses affaires, sans en rendre compte à de petits coquins à qui il apprendroit bien à vivre, et à lui porter le respect qui lui étoit dû ². » Mais rien ne faisait fléchir la courageuse fermeté des magistrats. Lorsque le duc d'Orléans leur annonça qu'il leur présenterait son beau-frère, le duc de Lorraine, qu'il avait appelé en France avec son armée, comme un allié fidèle auquel on ne pouvait témoigner trop d'égards, la compagnie répondit unanimement que le duc de Lorraine étoit ennemi de l'État, et que s'il osait se présenter devant eux, le procureur général le ferait arrêter sur place ³.

¹ Omer Talon, p. 373-380 — Cardinal de Retz, p. 107.

² Mém. de Conrart, t. XLVIII, p. 73. — Sainte-Aulaire, ch. 18, p. 161.

³ Guy Joly, p. 222. — Cardinal de Retz, p. 117.

Sur ces entrefaites arriva la lettre du roi, du 4 juin ; elle était écrite en termes honorables pour la compagnie, et celle-ci, après trois jours de délibérations, envoya des députés pour assurer le roi de son obéissance, et borner ses demandes à l'éloignement du cardinal Mazarin, seule et unique cause des maux de l'État. Le roi leur donna, le 16 juin, une réponse écrite, par laquelle il annonçait qu'il se résoudrait à éloigner de ses conseils et du royaume le cardinal Mazarin, pourvu que cette condescendance fît rentrer les princes dans le devoir ; qu'elle rompît leurs ligues et associations, et qu'elle procurât la soumission de Bordeaux et des autres villes révoltées. Le parlement, au comble de la joie, arrêta, le 21 juin, d'envoyer une nouvelle députation au roi pour lui témoigner la reconnaissance de son peuple, et régler les conditions de la pacification générale ¹.

Il y avait déjà plus de quinze jours que Charles IV, duc de Lorraine et beau-frère de Gaston, était arrivé avec son armée dans le voisinage de Paris ; son approche avait probablement eu une grande part à la condescendance de la cour. Mais ce duc était le plus grossier, le plus déhonté des *Condottieri*. Se louant avec son armée à qui voulait le payer, il se faisait gloire de l'effronterie de ses mœurs et de son langage, de sa mauvaise foi par laquelle il prétendait se venger de tous ceux qui l'avaient trompé pour le dépouiller, de l'impossibilité de le lier par aucune promesse, et du ton cynique de plaisanterie par lequel il déjouait tous ceux qui cherchaient à traiter avec lui sur quelque objet sérieux. Gaston l'avait appelé pour faire lever le siège d'Étampes, mais en entrant en France il avait fait assurer la reine qu'il n'avait d'autre intention que de la servir ; aussi n'avait-on point cherché à lui barrer le chemin, et les intendants s'étaient-ils partout empressés à lui fournir gratuitement des vivres sur son passage. Gaston alla le prendre le 2 juin au Bourget et le conduisit à Paris : il fut avec le prince de Condé froid et impoli ; il se ressentait de ce que ce prince lui retenait Steney, Clermont et Jametz, places démembrées de la Lorraine ; lorsque le cardinal de Retz essaya de lui parler de politique et de guerre, il tira son chapelet de sa poche et commença à réciter ses patenôtres, disant que puisque les prêtres faisaient son métier, il fallait qu'il fît le leur. Il alla se promener au Cours avec mademoiselle de Montpensier, et il essaya, au grand scandale de ses dames d'honneur,

¹ Sainte-Aulaire, p. 166. — Omer Talon, p. 597. — Cardinal de Retz, p. 119.

de la faire rougir, ce qui n'était pas très-facile ¹. Quant à Gaston, il le pressait ou de faire sa paix avec la reine, ou de lui faire trouver les dix mille hommes de troupes et l'argent qu'il lui avait promis en l'appelant en France. Toutefois il fit passer la Marne à son armée à Lagny, et il jeta un pont sur la Seine à Villeneuve-Saint-George, comme pour la passer aussi. Les princes avaient près de huit mille hommes dans Étampes, et Turenne ne voulut pas s'exposer à être serré entre deux armées. Mais passant la Seine au pont de Corbeil, il marcha droit sur M. de Lorraine, lui faisant dire qu'il le chargerait s'il ne se retirait à l'heure même hors des frontières de France. Le duc était bien assez fort pour livrer bataille ; mais son armée faisait toute sa richesse, et il ne l'exposait pas volontiers ; d'ailleurs il savait que le maréchal de la Ferté arrivait des frontières de Lorraine pour lui couper la retraite. Il promit à Tavannes, chef de l'armée des princes, qui venait d'Étampes, de l'attendre et de lui livrer son pont de bateaux pour assurer sa retraite sur Paris ; il ne lui tint pas parole, et quoiqu'en témoignant un mortel dépit, il se mit en marche immédiatement pour la frontière ; c'était le 16 juin ².

A cette nouvelle, le prince de Condé alla à Juvisy prendre le commandement de l'armée qui revenait d'Étampes ; il la conduisit à Saint-Cloud, mettant ainsi Paris entre l'armée royale et lui. Il ne pouvait cependant se flatter de prolonger longtemps cette guerre défensive, et déjà le 21 juin Turenne avait passé la Marne à Lagny. Il fallait donc obtenir promptement de l'argent et des hommes, et le duc de Beaufort se chargea de dompter le parlement par une émeute plus redoutable que les précédentes. Ayant rassemblé quatre ou cinq mille bandits sur la Place-Royale, il les harangua, il les exhorta à choisir vingt-quatre députés, qui présenteraient le lendemain requête au parlement, pour demander arrêt d'union avec les princes, et il se chargea de faire une liste de ceux qui s'y opposeraient, afin qu'on pût les traiter comme de vrais mazarins. Le président Bailleul, averti de cet odieux complot, fit prévenir les magistrats chacun à leur domicile, qu'il n'y aurait pas de séance au palais jusqu'à des temps plus tranquilles. Mais les princes avaient absolument besoin du parlement ; ils s'excusèrent, ils protes-

¹ Mémoires de Conrart, p. 77-79.

² Montglat, p. 545. — La Rochefoucault, p. 159. — Omer Talon, p. 595. — Sainte-Aulaire, ch. 49, p. 167-177. — Madame de Motteville, p. 555. — Mademoiselle de Montpensier, p. 242. — Conrart, p. 86. — Cardinal de Retz, p. 110.

tèrent de leurs efforts pour empêcher le désordre, et le duc d'Orléans promit d'apporter en leur nom une déclaration par laquelle ils s'engageraient à se soumettre à l'autorité royale sans autre condition que le renvoi du cardinal. C'était le moment où la députation envoyée à Melun avait rapporté la promesse du roi, et la compagnie était impatiente de conclure ¹.

Le 25 juin le parlement s'assembla en effet, protégé par les archers de la ville et quelques compagnies de gardes bourgeoises. Gaston et le prince de Condé lui apportèrent leur déclaration; mais pendant ce temps Beaufort avait rassemblé ses bandits; les hurlements de *mort aux mazarins, union avec les princes*, retentissaient de toutes parts autour du palais; quand les magistrats voulurent sortir, on les repoussa en jurant qu'ils ne sortiraient point que l'arrêt d'union ne fût rendu; une mêlée s'engagea entre les séditeux, parmi lesquels se trouvaient beaucoup de gentilshommes et de soldats déguisés, et la garde du parlement; les portes de la grand'chambre furent enfoncées; les présidents de Nesmond, de Maisons, de Bailleul, furent grièvement blessés; vingt-cinq personnes furent tuées sur les degrés du palais; il y en eut un bien plus grand nombre de blessées. Cependant les magistrats qui parvenaient à se dégager, allaient prendre leur rang dans les compagnies bourgeoises, et revenaient au secours de leurs confrères. La victoire leur demeura enfin; mais l'association avec des princes capables de recourir à de si infâmes moyens, devint pour la magistrature et la bourgeoisie un objet d'effroi, et le retour du Mazarin commença à paraître moins redoutable que la victoire de Condé ².

C'était au reste bien plutôt d'une défaite finale que ce prince paraissait menacé. Maître du pont de Saint-Cloud, il passait d'une rive à l'autre, pour mettre toujours la rivière entre lui et l'armée royale. Mais Turanne ayant fait avancer le maréchal de la Ferté sur la rive droite avec une partie de ses troupes, Condé courait risque d'être attaqué en tête et en queue; aussi il se préparait avec un grand secret à repasser de l'autre côté de Paris pour prendre position entre la Seine et la Marne, au confluent des deux rivières: à l'entrée de la nuit du 4^{er} juillet, il retira sur la rive droite de la Seine tout ce qu'il avait de troupes; il traversa rapidement le bois de Boulogne, gagna la porte Saint-Honoré,

¹ Sainte-Aulaire, ch. 19, p. 179-180 — Conrart, p. 95-102. — Omer Talon, p. 597. — Guy Joly, p. 224.

² *Ibid.*, p. 182. — Conrart, p. 102-107. — Omer Talon, p. 405.

et suivit en dehors des murs ce qu'on a nommé dès lors le chemin de la révolte jusqu'à la porte Saint-Denis. C'est là qu'il fut atteint par les premiers escadrons de M. de Turenne qui s'était mis à sa poursuite. Il avait vainement demandé qu'on permit aux bagages, dont il était embarrassé et retardé, de traverser Paris : le peuple, tout en faisant des vœux pour lui, ne voulait pas attirer la guerre dans la ville. Ne pouvant accomplir son mouvement sans combattre, il prit position derrière les retranchements que les bourgeois avaient élevés pour couvrir le faubourg Saint-Antoine contre l'approche des Lorrains. Ils s'étendaient des hauteurs de Charonne à la rivière, sur un développement de 1800 toises. Les trois rues de Charonne, de Saint-Antoine et de Charenton, formant patte-d'oie, se réunissaient alors dans une grande place, devant la porte, et sous le canon de la Bastille : c'est là que le prince rangea ses bagages ; il construisit des barricades à quelque distance, en arrière des retranchements, pour servir de seconde ligne. Il chargea Tavannes de la défense de la rue de Charonne ; Vallon de celle de Saint-Antoine ; Nemours, de celle de Charenton ; la communication entre eux était assurée par les rues transversales ; les plus fortes maisons furent occupées et crénelées ; et lui-même avec la Rochefoucault et cinquante de ses plus braves amis se tint prêt à porter secours partout où le péril deviendrait extrême ¹.

Louis XIV avait suivi son armée ; toutefois on le faisait tenir, hors de tout danger, sur les hauteurs de Charonne, d'où il pouvait voir les combattants. Il était sept heures du matin, le 2 juillet ; le jeune monarque envoyait à Turenne ordre sur ordre de commencer l'attaque ; celui-ci répondait que l'ennemi ne pouvait plus lui échapper, mais qu'il fallait attendre le maréchal de la Ferté avec l'artillerie et le reste de l'infanterie. Enfin, Bouillon vint dire à son frère, qu'autour du jeune roi, impatient de voir s'ouvrir un si beau spectacle, on commençait à murmurer le mot de trahison. Bouillon, l'un des plus habiles parmi les grands seigneurs qui s'étaient rattachés au roi, commençait à acquérir une haute influence, mais aussi à exciter très-vivement la jalousie de Mazarin, et celui-ci était homme à profiter de l'occasion pour perdre les deux frères. Turenne fut donc forcé de donner le signal du combat, sans attendre son artillerie ; il se chargea de l'attaque par la grande rue du faubourg, Navailles s'avança par la rue de Charenton, Saint-

¹ Sainte-Aulaire, ch. 19, p. 184. — Montglat, p. 148. — La Rochefoucault, p. 163.

Maigrin par celle de Charonne. Les assaillants forcèrent de toutes parts les retranchements, et poussèrent en avant par les trois grandes rues ; mais chaque pas les exposait davantage au feu des maisons crénelées. Leurs colonnes s'affaiblissaient en avançant ; Saint-Maigrin, qui avait pénétré jusqu'à la place du Marché, y rencontra le prince de Condé avec son vaillant escadron. Tous ces seigneurs combattaient de leur personne, comme d'anciens paladins, et les témoins des grandes batailles de Wallenstein et de Gustave-Adolphe assuraient n'avoir jamais vu tant de bravoure que dans cette jeune noblesse : des rivalités de galanterie avaient excité dans le cœur de Saint-Maigrin, de Rambouillet et de Mancini, une haine implacable contre Condé ; tous trois avaient juré de s'attacher à sa personne seule, jusqu'à ce qu'il pérît sous leurs coups ; tous trois tombèrent mortellement blessés. Vers midi, les trois colonnes de l'armée royale furent repoussées, et les combattants, épuisés de chaleur et de fatigue, s'arrêtèrent quelque temps pour respirer. Condé posa sa cuirasse et ses habits, et se roula tout nu comme un cheval, sur le gazon d'un jardin pour essuyer la sueur dont il était baigné. Mais pendant ce repos même, la Ferté était arrivé avec l'infanterie et l'artillerie ; quand le combat recommença, toutes les chances étaient tournées contre Condé ; l'infanterie de l'armée royale avait occupé les maisons crénelées : la Rochefoucault, chargé de recouvrer sur le marquis de Navailles la barricade de la rue de Charenton, voyait ses rangs s'éclaircir à chaque pas qu'il faisait en avant. MM. de Montmorency, de Tarente, de Flamarins, d'Escars, de Castries, de Guitaut, de la Roche Giffard, de Bossu, de la Mothe-Guyon, de Bercennes, étaient tombés, morts ou blessés : la Rochefoucault, Beaufort, Nemours et le jeune Marsillac arrivèrent seuls à la barricade, mais à peine y étaient-ils entrés, que la Rochefoucault fut renversé d'un coup de mousquet, qui lui perça les deux joues si près des yeux, qu'il en perdit pour un temps la vue ; les autres n'auraient pas tardé à périr aussi, si Condé n'était arrivé à eux, et ne les avait ramenés devant la porte Saint-Antoine ¹.

Pendant ce temps, Monsieur, enfermé dans son palais, répondait à la grande Mademoiselle sa fille, et aux amis du prince de Condé qui le pressaient de monter à cheval, et de joindre ceux qui combattaient pour lui, que cela lui était impossible, qu'il était malade. Au moins aurait-

¹ Sainte-Aulaire, p. 186-194. — Montglat, p. 348. — La Rochefoucault, p. 163-168. — Mademoiselle de Montpensier, p. 253-268. — Madame de Motteville, p. 557.

elle voulu que, pour en avoir l'air, il se mit au lit ; mais il était trop inquiet, il restait devant la fenêtre à siffler. Mademoiselle cependant s'enivrait d'enthousiasme pour Condé, pour tous ces héros malheureux qu'on voyait à chaque instant rapporter blessés dans les rues ; fière de ce qu'elle avait fait à Orléans, elle croyait qu'à elle appartenait de les sauver. A force de sollicitations, elle arracha enfin à son père la signature d'un ordre à elle adressé, de se rendre à l'hôtel de ville pour le remplacer, à cause de son indisposition. Elle y trouva réunis le prévôt des marchands, les échevins et le maréchal de l'Hôpital, gouverneur de Paris. Elle leur demanda de faire prendre les armes dans tous les quartiers, c'était déjà fait ; d'envoyer à M. le prince le renfort de deux mille hommes, ils le promirent ; de mettre quatre cents hommes dans la Place-Royale sous ses ordres à elle, ils le promirent encore ; enfin de donner passage à l'armée à travers la ville : cette demande, qu'elle avait réservée pour la dernière, les étonna et les effraya ; c'était précipiter la ville sous le pouvoir militaire et dans toutes les horreurs de la guerre. Elle insista, elle dit que si on ne lui accordait pas ce qu'elle demandait, elle prendrait d'autres mesures, elle s'adresserait au peuple, dont on entendait les cris sur la place ; elle obtint enfin l'ordre de laisser entrer les troupes du prince quand il le voudrait ; courant alors vers la porte Saint-Antoine, elle rencontra tous ses amis blessés qu'on rapportait sur des brancards, dans l'état le plus lamentable. Elle entra dans la maison le plus près de la Bastille, qu'un maître des comptes vint lui offrir, et elle y fit appeler le prince de Condé. « Il m'y vint voir, dit-elle : il étoit » dans un état pitoyable ; il avoit deux doigts de poussière sur le visage ; » ses cheveux tout mêlés ; son collet et sa chemise étoient pleins de sang, » quoiqu'il n'eût pas été blessé ; sa cuirasse étoit pleine de coups, et » il tenoit son épée nue à sa main, ayant perdu le fourreau. Il la donna » à mon écuyer : il me dit : — Vous voyez un homme au désespoir, » j'ai perdu tous mes amis : MM. de Nemours, de la Rochefoucault et » de Clinchamp sont blessés à mort. — Je l'assurai qu'ils étoient en » meilleur état qu'il ne les croyoit.... Cela le réjouit un peu. Il étoit » tout à fait affligé ; lorsqu'il entra il se jeta sur un siège, il pleuroit, » et me disoit : — Pardonnez à la douleur où je suis.... Il se leva et » me pria d'avoir soin de faire passer les bagages qui étoient hors de » la porte, et de ne point sortir d'où j'étois afin que l'on se pût adres- » ser à moi pour tout ce que l'on auroit à faire, et qu'il avoit si hâte » qu'il ne pouvoit demeurer plus longtemps. Je le priai instamment

» de vouloir rentrer dans la ville avec son armée ; il me répondit qu'il
 » n'avoit garde de le faire, que je ne me misse point en peine, et qu'il
 » ne feroit plus qu'escarmoucher ¹. »

Turenne avait en effet donné un peu de relâche à l'armée des princes ; Mademoiselle, après que Condé l'eût quittée, monta sur les tours de la Bastille. La Louvière, qui en était gouverneur, était fils de Broussel ; il était tout dévoué à la cause des princes, et Mademoiselle ayant obtenu de son père qu'il lui adressât un ordre de lui obéir, elle fit charger les canons et pointer du côté de l'armée du roi ; Condé pendant ce temps faisait rentrer son armée par la porte Saint-Antoine ; mais l'infanterie étrangère, la gendarmerie et quelque cavalerie formant l'arrière-garde demeuraient en arrière pour ramener quelques canons qu'on retirait de l'église Sainte-Marguerite. Mademoiselle vit que cette arrière-garde allait être coupée, car Turenne faisait avancer de la cavalerie qui l'aurait prise entre le faubourg et le fossé ; elle fit tirer sur cette cavalerie du roi deux ou trois volées de canon, qui en emportèrent les premiers rangs. L'armée de Turenne s'arrêta étonnée d'une hostilité si inattendue : Condé acheva sa retraite sans laisser en arrière un blessé, ni un chariot de bagage. Comme les troupes harassées par le combat rentraient dans la ville, Mademoiselle les accueillait à la porte, avec du vin et des rafraîchissements ; après en avoir goûté, elles continuaient leur marche vers le Pré-aux-Clercs, où elles campèrent ; tandis que le prince et le duc d'Orléans allèrent ensemble à l'hôtel de ville remercier le prévôt des marchands ².

La ruine du prince de Condé était désormais inévitable, s'il ne déterminait pas la ville de Paris à épouser franchement sa cause, et à lui accorder tous les secours d'hommes et d'argent que la terreur pouvait encore extorquer à une grande capitale. Ce n'était pas du parlement qu'il pouvait espérer cette assistance, il n'était guère probable que cette compagnie, déjà résolue à faire la paix quand la puissance du prince était encore entière, se déterminât volontairement à se perdre avec lui, depuis qu'il l'avait outragée. Condé, une fois engagé dans une cause, ne reculait devant aucune action, quelque coupable qu'elle fût, si elle

¹ Mademoiselle de Montpensier, p. 255-265.

² *Ibid.*, p. 270. — La Rochefoucault, p. 169. — Montglat, p. 551. — Madame de Motteville, p. 541. — Conrart, p. 10, et l'ordre de Gaston à la Louvière, p. 111. — Omer Talon, p. 410. — Guy Joly, p. 226. — Cardinal de Retz, p. 123.

pouvait lui donner de meilleures chances de succès. Presque tous ses plus honorables amis étaient ou tués ou blessés ; il ne lui restait plus que Beaufort, plus accoutumé à conduire des bandits que des soldats ; et le duc d'Orléans que sa lâcheté même précipitait dans le péril, parce qu'il n'osait pas tenir tête à Condé. Ils convinrent ensemble de se présenter à l'assemblée de l'hôtel de ville, le 4 juillet à 6 heures du soir, pour remercier la ville des secours qu'elle leur avait accordés et en demander de plus considérables. Cette assemblée, qui durant la guerre civile exerçait le pouvoir politique dans Paris, se composait de douze députés élus par chacun des seize quartiers de la capitale, de six députés de chacun des six corps de métiers, des quarteniers, échevins et conseillers de la ville, de tous les curés des paroisses, et des députés des communautés ecclésiastiques ; une moitié des députés des quartiers était prise parmi les officiers des compagnies souveraines. Ce fut le duc d'Orléans qui porta la parole, et la foule attroupée dans la place de Grève, parmi laquelle se trouvait un grand nombre de soldats déguisés en artisans, lui répondit par des acclamations furieuses, demandant l'union avec les princes. Sans se déconcerter, le procureur du roi à l'hôtel de ville conclut à députer vers le roi, pour le supplier de revenir à Paris sans le cardinal Mazarin, et de donner la paix à ses peuples. Cette proposition allait passer à une grande majorité, quand Condé se leva et s'avança sur le perron de l'hôtel de ville, où il dit à haute voix, en s'adressant au peuple : « Ces gens ne veulent rien faire pour nous, » ce sont des mazariens : faites-en ce que vous voudrez. » Puis il remonta dans son carrosse avec le duc d'Orléans, et il s'éloigna rapidement ; tandis que le duc de Beaufort prit place dans la boutique d'un mercier, avec quelques autres seigneurs, pour diriger les séditieux dans l'attaque de l'hôtel de ville ¹.

En effet, aussitôt après la retraite des princes, plusieurs coups de fusil furent tirés contre l'hôtel de ville, et des gens armés accoururent par toutes les rues. Les hommes les plus connus pour leur attachement aux princes, les frondeurs les plus déterminés se mirent aux fenêtres, essayant de calmer la populace par des discours, par des promesses ; et comme leurs voix se perdaient dans la tumulte, ils affichaient de grands écriteaux, ils déployaient des drapeaux, où étaient inscrit : *Arrêt d'union* ; mais les mutins ne les connaissaient point, ou ne voulaient

¹ Mémoires de Conrart, p. 415-416. — La Rochefoucault, p. 171. — Montglat, p. 355. — Guy Joly, p. 227.

rien entendre : on avait fait boire les satellites des princes depuis midi jusqu'à six heures, et ils ne pouvaient plus entendre raison ; ils ne savaient qu'une chose, c'est qu'il fallait tout tuer. Les premiers coups de feu étaient partis de bas en haut, et ils faisaient peu de mal ; mais bientôt les soldats déguisés s'emparèrent des fenêtres des maisons vis-à-vis, et commencèrent à tirer à coup sûr jusque dans l'intérieur des appartements. Les portes de l'hôtel de ville étaient fermées, mais ils apportèrent des monceaux de bois arrosés de poix et de suif fondus pour les brûler ; avant même que le passage fût ouvert, une fumée âcre et étouffante remplit les appartements. Les portes tombèrent enfin, mais au bas de l'escalier les assaillants trouvèrent une barricade élevée avec des bancs et des tables, que la garde de l'hôtel de ville défendit longtemps courageusement, et qui n'aurait point été forcée si les munitions ne lui avaient pas manqué. Dans toutes les salles, les magistrats, les vieillards se voyant destinés à la mort, se confessaient aux curés enfermés avec eux. La nuit était venue cependant, et dans tout l'hôtel de ville il ne se trouvait point de lumières ; peut-être cette circonstance contribua-t-elle à sauver les malheureux députés de la ville : se glissant dans des passages obscurs, descendant dans les caves, ils y rencontraient des voleurs qui s'étaient introduits pour piller au moyen du tumulte, et qui, à prix d'argent, s'engageaient à les conduire en sûreté. Les premiers qui purent s'échapper coururent chez le duc d'Orléans pour le supplier de sauver le corps de la ville : il sifflait, selon son usage quand il était embarrassé, et il répondit qu'il fallait s'adresser à son neveu de Beaufort. Celui-ci, toujours dans la boutique du mercier, consentit bien à prendre sous sa protection deux ou trois magistrats, mais il n'essaya point de faire cesser le tumulte qui s'apaisa enfin de lui-même au milieu de la nuit ¹.

Le massacre de l'hôtel de ville, où il n'y eut pourtant qu'un petit nombre de magistrats et de députés de tués, tandis qu'il y périt plus de deux cents des assaillants, loin d'assurer le triomphe du parti des princes, le fit tomber dans le discrédit. Les magistrats, les bourgeois, les hommes honnêtes étaient honteux d'avoir passé pour associés à des

¹ Conrart, p. 116-150, donne des détails infinis sur les aventures de chaque député. — Mademoiselle de Montpensier, p. 276-284. Elle alla à l'hôtel de ville lorsque tout était fini. — Sainte-Aulaire, ch. 19, p. 214. — Omer Talon, p. 413. — Selon le cardinal de Retz, il périt dans l'hôtel de ville trois magistrats et vingt-cinq à trente bourgeois, p. 128. — Madame de Motteville, p. 345.

factieux qui avaient recours à de semblables moyens. Condé profita cependant de la fuite d'une partie des députés, des blessures et de la mort des autres, pour renouveler l'assemblée de l'hôtel de ville. Il força le prévôt des marchands et le maréchal de l'Hôpital à donner leur démission. Il fit remplacer le premier par Broussel, le second par Beaufort ; il fit proclamer l'union de la ville de Paris avec MM. les princes : néanmoins il n'avait encore dans cette assemblée, qu'il voulait dominer par la terreur, que quatre voix de majorité. Il lui aurait fallu aussi l'assentiment du parlement ; mais la plupart des vieux magistrats refusaient de se rendre à une assemblée qui ne pouvait se tenir que sous le couteau des assassins. Enfin il réussit avec peine à engager cent-dix conseillers des plus jeunes à se rendre le 15 juillet à une assemblée des chambres : là même quelques voix hardies reprochèrent aux princes le massacre de l'hôtel de ville. L'assemblée avait pour objet de recevoir les réponses de la cour. La reine avait compté sur une victoire au faubourg Saint-Antoine ; et quand au contraire l'armée qui s'était si vaillamment défendue était rentrée dans Paris, quand le canon de la Bastille avait tiré sur l'armée du roi, quand le prévôt des marchands et le gouverneur de Paris avaient été changés par la violence, elle avait jugé que Condé, maître de la capitale par la terreur, y trouverait les moyens d'une longue résistance. Elle se montrait donc de nouveau disposée à négocier, et elle promettait le renvoi du cardinal, qu'elle aurait chargé de traiter la paix avec l'Espagne, pour lui faire recouvrer ainsi la faveur populaire. De son côté Condé ne cessait de négocier par la duchesse de Châtillon et par d'autres ; mais ses demandes étaient exorbitantes : il voulait la Guienne et la Provence pour lui et pour son frère, des gouvernements pour Nemours, la Rochefoucault, et d'autres de ses partisans, le bâton de maréchal pour Marsin et du Dognon, de l'argent pour les autres, et surtout il voulait traiter lui-même avec l'Espagne. Plus ses prétentions étaient élevées, plus il lui importait que le duc d'Orléans ni le parlement ne traitassent pas sans lui. Au reste il donnait à la cour l'assurance que pourvu que Mazarin s'éloignât pendant trois mois seulement, il le ramènerait ensuite lui-même triomphant ¹.

Le duc d'Orléans et Condé insistèrent pour que le parlement regardât les propositions du roi comme futiles et captieuses, et l'assemblée

¹ Omer Talon, p. 420. — Guy Joly, p. 231.

intimidée vota d'après leurs suggestions ; les jours suivants , un plus grand nombre de conseillers revinrent au palais , obéissant à leur ancienne habitude , encore que les membres du parquet ne s'y trouvassent pas ; et le 20 juillet un arrêt fut rendu sur la proposition de Broussel , à soixante-quatorze suffrages contre soixante-neuf , qui déclarait le duc d'Orléans lieutenant général du royaume , pendant la captivité du roi entre les mains du cardinal Mazarin , et le prince de Condé généralissime. La minorité s'applaudit bientôt de n'avoir pas été victorieuse , lorsqu'elle acquit la certitude que de nouvelles violences étaient préparées contre ceux qui repousseraient cet arrêt ¹.

L'armée dont le commandement était déferé à Condé était bien réduite ; on assurait qu'elle ne passait guère deux mille cinq cents hommes. Une taxe votée par le parlement , de 75 livres sur chaque porte cochère , 50 livres sur les grandes boutiques et 15 sur les petites , était destinée à lever de nouveaux soldats : de son côté , l'armée royale n'attaquait point. Turenne était occupé de la maladie de son frère le duc de Bouillon , qui mourut le 9 août , comme il allait être nommé surintendant des finances ; mais s'il n'y avait pas de fait d'armes , toutes les campagnes autour de Paris étaient désolées par les pillages des soldats. Toutes les maisons de campagne jusque dans les faubourgs étaient dévastées ; tous les blés étaient fauchés en vert. La désorganisation du parti des princes allait croissant. Le 30 juillet , il fut troublé tout entier par le duel de deux beaux-frères , les ducs de Beaufort et de Nemours. Ce dernier , en toute occasion , exhalait son mépris ou sa haine pour le duc de Beaufort. Ce fut lui qui le fit appeler ; ils se battirent cinq contre cinq. Comme ils furent en présence , M. de Beaufort lui dit : « Ah ! » mon cher frère , quelle honte ! Oublions le passé ; soyons bons amis. » — M. de Nemours lui cria : Ah ! coquin , il faut que tu me tues ou que je te tue ! Il tira son pistolet qui manqua , et vint à M. de Beaufort l'épée à la main ; de sorte que celui-ci fut obligé de se défendre. » Il tira et le tua tout roide de trois balles qui étaient dans le pistolet ². »

Dès le lendemain , une scène plus étrange encore fit voir qu'il ne restait plus dans le parti aucune subordination. Le comte de Rieux ,

¹ Omer Talon , p. 430. — Conrart , p. 157. — Cardinal de Retz , p. 138. — Montglat , p. 355. — Guy Joly , p. 234.

² Mademoiselle de Montpensier , p. 285-292. — Omer Talon , p. 436. — Conrart , p. 171. — Madame de Motteville , p. 348. — La Rochefoucault , p. 172.

Le fils du duc d'Elbeuf, prit querelle avec le prince de Tarente sur leur rang : Le prince de Condé, présent, intervint dans cette querelle ; Rieux le poussa, ou fit un geste menaçant. Condé lui donna un soufflet, Rieux le rendit, tous deux se jetèrent sur leurs épées, mais on les sépara. Le duc d'Orléans voulut d'abord faire informer. Omer Talon regardait une telle offense contre le sang royal comme devant être punie de mort. Les princes trouvèrent qu'il valait mieux faire moins de bruit ; le soufflet fut qualifié de coup de poing, et Rieux fut enfermé à la Bastille, où il demeura jusqu'à l'arrivée à Paris du duc de Lorraine ¹.

Tout le parti de la fronde tombait en dissolution. Gaston qui depuis longtemps était mécontent de tout ce qui se faisait, et qui déclarait que dans la situation où se trouvaient les affaires on ne pouvait plus faire que des fautes, fut dans ce moment frappé d'une affliction domestique. Son fils, le duc de Valois, âgé de deux ans, mourut le 10 août ; dès lors il ne soupira plus qu'après le bonheur de se retirer à Blois, et d'y demeurer absolument étranger aux affaires. Le prince de Condé, qui avait en horreur l'obligation de ménager tour à tour le parlement, l'hôtel de ville et le peuple, fut malade à plusieurs reprises du dépit qu'il éprouvait ; on le crut même un moment atteint d'une fièvre maligne ², et il se persuada qu'il ne retrouverait sa force et sa santé que quand il serait de nouveau en campagne à la tête d'une armée. Le cardinal de Retz se tenait autant qu'il pouvait à l'écart ; le prince de Condé le regardait comme son ennemi personnel, et le faisait quelquefois insulter par la canaille en le poursuivant du nom de mazarin. Le peuple commençait à souffrir de la misère, à soupirer pour le retour du roi et pour la paix : depuis le massacre de l'hôtel de ville, les factieux avaient forcé, par leurs menaces, tous les citoyens à porter un peu de paille à leur chapeau, comme signe qu'ils approuvaient ceux qui avaient mis le feu aux portes. Ceux qui désiraient la paix voulurent, à leur tour, se reconnaître en y mettant un morceau de papier ³; et si le parlement n'avait interdit tout signe de ralliement, on aurait bientôt vu

¹ Mademoiselle de Montpensier, p. 292. — Omer Talon, p. 457.

² Pendant sa convalescence; il s'emporta contre Chavigny de telle sorte que celui-ci tomba malade d'émotion, et mourut en huit jours. — Madame de Motteville, p. 349. — Omer Talon, p. 472. — La Rochefoucault, p. 175.

³ Lorsque Mademoiselle apprit ce rassemblement des *têtes de papier* devant le Palais-Royal, elle offrit à son père d'y aller. Je prendrai les principaux chefs, dit-elle ; et si l'on me croit on en pendra quelques-uns. S. A. R. ne voulut point me permettre d'y aller. Montpensier, p. 324.

combien ces derniers étaient les plus nombreux. Mazarin, pour désorganiser le parlement à son tour, lui fit envoyer, le 6 août, des lettres de cachet pour le transférer à Pontoise. Les magistrats qui étaient à Paris n'obéirent pas ; mais les présidents de Novion et le Cogneux, avec le garde des sceaux, premier président, et onze conseillers qui se trouvaient hors de la ville, ouvrirent le parlement de Pontoise avec les pairs laïques et ecclésiastiques qui suivaient la cour. Le premier acte de ce parlement fut d'adresser à la reine des remontrances pour demander l'éloignement de Mazarin : c'était une comédie suggérée par ce ministre lui-même. Le roi donna une déclaration où il faisait de lui le plus pompeux éloge, tout en consentant à son renvoi, pour donner cette satisfaction à ses peuples. Mazarin partit de Pontoise le 19 août, pour se retirer à Sedan. Le parlement de Paris condamna de la manière la plus outrageuse ceux de ses membres qui avaient consenti de siéger à Pontoise, et qui élevaient ainsi autel contre autel ; mais les défections commençaient, et le chancelier Séguier, qui avait accepté une place dans le conseil du duc d'Orléans, se déroba de Paris pour aller rejoindre la cour ¹.

Le départ du cardinal fut suivi le 22 août d'une amnistie offerte par la cour, mais avec des restrictions qui en anéantissaient presque l'effet. Le parlement, qui n'avait mis à sa soumission d'autre condition que le renvoi du cardinal et l'amnistie, était pressé de rentrer dans l'obéissance ; le duc d'Orléans y paraissait aussi disposé, mais Condé ne trouvait dans cet arrangement aucun des avantages qu'il avait demandés pour lui-même et pour ses amis ; il était furieux, et son influence empêcha le parlement de donner aucune réponse décisive. Il avait fait demander à la cour des passe-ports qui lui furent durement refusés : la reine, lui répondit-on, s'étonnait qu'il osât prétendre quelque chose avant d'avoir posé les armes, renoncé à toute association criminelle et fait retirer les étrangers. Sur ces entrefaites l'arrivée du duc de Lorraine, le 5 septembre, avec une assez belle armée d'environ dix mille hommes, lui offrit de nouvelles chances. Ce duc prétendit avoir accompli la promesse qu'il avait faite à Turenne, lorsqu'il avait atteint la frontière du duché de Bar. Il y fit tirer deux coups de canon, comme signe qu'il avait touché au but, puis il rentra en France. Condé, qui avait reformé son armée à Charenton, alla le rejoindre. Ensemble ils

¹ Omer Talon, p. 443-446. — Cardinal de Retz, p. 140. — Montglat, p. 358.

avaient sous leurs ordres quatre-vingts escadrons de cavalerie et huit mille hommes de pied. Turenne n'avait que vingt-huit escadrons et cinq mille fantassins ; mais il sut choisir à Villeneuve-Saint-George une position si forte, et il mit tant d'art à y faire arriver ses convois, qu'il s'y maintint un mois, sans que ses ennemis osassent rien entreprendre ¹. On assure que Condé, rapproché du duc de Lorraine, dans ce camp où il était maître absolu de son armée, ennemi de tout ce qui ne lui obéissait pas, et affranchi de tout respect pour la morale et la décence publique, ne vit que les attraits de ce genre de vie sauvage, et le regarda comme le refuge qui l'attendait lorsque le moment qui s'approchait, arriverait, où il serait contraint de quitter la France ².

Il semblait que les princes et le parlement pouvaient prolonger encore longtemps leur résistance ; dans la réalité leur parti était mort, l'enthousiasme du peuple était éteint, la fatigue de la guerre était universelle, et chacun se figurant que ceux à qui il était associé traitaient secrètement, se hâtait de traiter lui-même pour ne pas se trouver abandonné. Le cardinal de Retz conduisit, le 9 septembre, une députation du clergé à Compiègne, pour supplier le roi de se rendre au vœu de son peuple, et de revenir dans sa capitale. En même temps il porta secrètement à la reine les vœux et les promesses du duc d'Orléans, qui demandait seulement une amnistie universelle enregistrée au parlement de Paris, et qui promettait de se retirer à Blois pour ne plus se mêler de rien. Le roi donna à cette occasion au cardinal de Retz le chapeau ; la reine lui fit aussi bon accueil ; néanmoins jamais dans son cœur elle ne l'avait haï davantage ; mademoiselle de Chevreuse, dans un moment de jalousie, avait répété que, dans le temps où le prélat faisait les yeux doux à sa souveraine, il lui avait dit à elle que la reine semblait une grosse Suisse. Quatre ans de guerre civile pouvaient mieux se pardonner que cette injure. Le cardinal ne fut chargé de porter au duc d'Orléans aucune parole positive, et les négociations secrètes continuèrent encore plus de six semaines ³.

Le parlement voulut envoyer une nouvelle députation au roi ; on

¹ Sainte-Aulaire, ch. 19, p. 229. — La Hode, l. XV, p. 200. — Mademoiselle de Montpensier, p. 307. — Omer Talon, p. 462. — Montglat, p. 363.

² La Rochefoucault, p. 162. — La Hode, l. XV, p. 204.

³ Cardinal de Retz, p. 157-168. — Omer Talon, p. 461. — Montglat, p. 465. — Guy Joly, p. 238.

lui refusa des passe-ports ; Louis ne connaissait plus d'autre parlement que celui qu'il avait transféré à Pontoise. La chambre des comptes et la cour des aides s'étaient soumises à une semblable translation ; une députation du corps de ville fut également repoussée ; le jeune monarque, même en s'adressant au parlement de Pontoise, affectait l'orgueil le plus dur. « Toute autorité nous appartient, lui disoit-il » dans ses lettres patentes, nous la tenons de Dieu seul, sans qu'aucune personne, de quelque condition qu'elle soit, puisse y rien prétendre. » Toutefois, la cour travaillait à rattacher à ses intérêts les notables habitants et les corporations bourgeoises. Le roi et la reine comblèrent de caresses les syndics des six corps des marchands, puis les colonels et capitaines des quartiers de la ville, qui se rendirent à Saint-Germain le 10 octobre ¹.

Ce fut le 21 octobre que le roi et la reine, suivis d'une cour brillante, et escortés par M. de Turenne, vinrent descendre au Palais-Royal. Le duc de Beaufort et le conseiller Broussel avaient déposé leurs charges de gouverneur de Paris et de prévôt des marchands. Condé s'était jeté dans les bras des Espagnols avec le duc de Lorraine ; il était parti le 15 octobre. Gaston reçut ordre de sortir de Paris, comme le roi y arrivait, et de se rendre directement à Blois : il obtint à peine un délai de vingt-quatre heures. La Louvière fut menacé d'être pendu, si dans deux heures il n'ouvrait les portes de la Bastille, et il se hâta de sortir de ce château. Le lendemain, 22 octobre, toute la magistrature fut convoquée dans la grande salle du Louvre, où le roi devait tenir son lit de justice, et Louis XIV y entra précédé des cent Suisses tambour battant, et accompagné d'une garde formidable. Comme il brillait cependant de toutes les grâces de la jeunesse et de la beauté, l'impression qu'il produisit lui fut favorable. Le chancelier lut une déclaration royale : c'était l'amnistie promise ; mais les ducs de Beaufort, de la Rochefoucault, de Rohan, le marquis de la Boulaye et de Fontrailles, onze membres du parlement et tous les officiers des princes et princesses qui ne se soumettraient pas sous trois jours, en étaient exceptés. Il était interdit désormais aux officiers des cours souveraines d'accepter des fonctions dans les maisons des princes : enfin le roi « faisait très-expresses inhibitions et défenses, aux gens tenant sa » cour de parlement, de prendre ci-après aucune connoissance des

¹ Sainte-Aulaire, p. 235. — Omer Talon, p. 464. — Montglat, p. 569. — Guy Joly, p. 242.

» affaires générales de son État et de la direction de ses finances ; ni
 » de rien ordonner ni entreprendre pour raison de ce , contre ceux à
 » qui il en avoit confié l'administration, sous peine de désobéissance. »
 Ainsi se terminait , par l'établissement complet du despotisme , une
 lutte commencée avec de si nobles sentiments pour la liberté, soutenue
 pendant cinq ans avec tant de courage, mais compromise par tant de
 fautes ¹.

La reine avait fait preuve de sa hardiesse accoutumée en ramenant
 le roi à Paris. La haine du Mazarin y était encore assez vive ; l'habitude
 de la résistance assez enracinée pour que le duc d'Orléans eût pu re-
 commencer les barricades , s'il avait eu plus d'activité et de courage.
 Mazarin le sentait bien; aussi ne se pressa-t-il point de rentrer en
 France. Mais cette énergie d'un parti vaincu, cette illusion sur des
 forces qu'on croit encore avoir, parce qu'on les a tout récemment
 éprouvées, ne durent que quelques jours. Bientôt on s'aperçoit de son
 impuissance, l'esprit d'association qui faisait la vigueur du parti a dis-
 paru, et chacun ne songe plus qu'à son intérêt personnel; chacun pour
 se mettre à couvert s'écarte le plus qu'il peut d'associés, qu'on nomme
 désormais des complices. Mademoiselle, à qui la reine avait fait dire de
 quitter les Tuileries où jusqu'alors elle avait logé, à qui son père refusa
 de la recevoir au Luxembourg, ou de lui permettre de l'accompagner
 à Blois, alla tour à tour demander asile à ses amies à la ville, puis à
 la campagne, avant de se retirer à sa terre de Saint-Fargeau. Le 15 no-
 vembre, une déclaration du roi ordonna la saisie des biens de Condé,
 de Conti, de la duchesse de Longueville et de tous leurs adhérents,
 comme criminels de lèse-majesté. Le cardinal de Retz demeurait
 toujours à l'archevêché; il disposait toujours de quelques centaines de
 gentilshommes prêts à se sacrifier pour lui; il était toujours cher à
 tous les curés de Paris et à toute la bourgeoisie. Ses amis croyaient
 que la cour ferait de grands sacrifices pour obtenir son adhésion, qu'elle
 payerait ses dettes, qu'elle lui donnerait l'ambassade de Rome, que
 tous ses amis seraient réintégrés avec lui. Son beau-frère, le duc de
 Brissac, attendait de cette pacification le gouvernement d'Anjou. Le
 comte de Montrésor voulait être fait duc; mais ni Mazarin ni la reine
 n'avaient l'intention de pardonner au coadjuteur la puissance qu'il avait

¹ Anciennes Lois françaises, t. XVII, p. 289-501. — Sainte-Aulaire, c. 19, p. 240.
 — La Hode, l. XV, p. 205. — Omer Talon, p. 469. — Cardinal de Retz, p. 195. —
 Montglat, p. 572. — Guy Joly, p. 244.

si longtemps exercée, ou la hauteur de caractère qu'il montrait encore. La reine l'avait reçu avec égard lorsqu'à son arrivée il alla lui faire la cour : elle alla avec le roi entendre un de ses sermons; elle lui fit donner de nouvelles assurances d'un bon accueil quand il retournerait au Louvre. Il y retourna, en effet, le 18 décembre : il fut reçu par le roi et la reine avec un visage riant; mais comme il se retirait, il fut arrêté par le capitaine des gardes et conduit à Vincennes. La ville ne fit aucun mouvement pour défendre le prélat qu'elle chérissait, et à ce signe on put reconnaître que les Parisiens étaient vraiment courbés sous le joug ¹.

¹ Cardinal de Retz, p. 206-236. — Mademoiselle de Montpensier, p. 555-589. — Omer Talon, p. 473. Omer Talon mourut le 25 décembre de cette année, et son fils Denis, qui lui succéda dans sa charge, a écrit les dernières pages de ses mémoires. *Ibid.*, p. 479. — Madame de Motteville, p. 553. — Guy Joly, p. 248-260.

Received of the Treasurer of the State of New York

the sum of \$100.00

for the purchase of the State of New York

of the sum of \$100.00

for the purchase of the State of New York

of the sum of \$100.00

for the purchase of the State of New York

of the sum of \$100.00

for the purchase of the State of New York

of the sum of \$100.00

for the purchase of the State of New York

of the sum of \$100.00

for the purchase of the State of New York

of the sum of \$100.00

TABLE

CHRONOLOGIQUE ET ANALYTIQUE

DU TOME QUATORZIÈME

HUITIÈME PARTIE (SUITE)

LA FRANCE SOUS LES BOURBONS.

CHAPITRE XV. Affermissement du pouvoir de Richelieu ; il humilie le frère du roi, sa femme et ses favoris ; assemblée des notables ; le roi d'Angleterre appelle les huguenots aux armes ; ses flottes sont repoussées ; siège de la Rochelle ; guerre de Languedoc ; prise de la Rochelle. — 1626-1628.	5
1626. Puissance de Richelieu ; supériorité de son génie. Absence de cœur. Il domine le roi par l'importance des affaires où il l'engage , et la crainte de l'en laisser surchargé.	ib.
Son but, la grandeur de la France : il lui sacrifie sans remords la religion et l'humanité.	6
Il veut déraciner l'habitude de la résistance armée ; sa faveur près de la reine mère.	7
Marie et ses deux fils ne pouvaient se passer de favoris. Faiblesse de Louis XIII.	ib.
Louis XIII et Gaston se livrent à des jeunes gens, puis les sacrifient sans hésitation.	8
Ces jeunes gens font le projet de tuer Richelieu pour gouverner à sa place.	9
Richelieu et Marie de Médicis veulent marier Gaston ; opposition de la cour.	10
Le maréchal d'Ornano arrêté pour avoir persuadé à Gaston de refuser.	11
Projet de guet-apens contre Richelieu à Fleury. Son entrevue avec Condé et Gaston.	12
Richelieu envoie le roi en Bretagne. 12 juin. Les deux Vendômes arrêtés à Blois.	13
8 juillet-19 août. Arrestation , procès et supplice du comte de Chalais , confident de Gaston.	14
Mort d'Ornano et du grand prieur ; exil de madame de Chevreuse ; humiliation de la reine.	15
Lâcheté de Gaston, nommé duc d'Orléans. 5 août. Son mariage ; exil des confidents.	16
	17

Richelieu, maître de la cour, veut exterminer le parti huguenot. Les chefs de ce parti disparaissent.	18
Il se fait créer surintendant de la navigation. Il convoque à Paris les notables.	19
Discours adressés aux notables par le chancelier, par Richelieu, par le surintendant des finances.	20
Anticipations sur les recettes; arriéré de toutes les dépenses; emprunts; désordre universel.	21
1627. Les notables comme les parlements excitent Richelieu à user de sévérité dans les crimes d'État.	22
Démolition des places; interdiction de correspondre avec les ministres étrangers.	23
Brouillerie avec l'Angleterre; résultat du zèle imprudent de Henriette de France, femme de Charles I ^{er}	<i>ib.</i>
Tous ses prêtres chassés; querelles entre les époux; Buckingham désire la guerre.	24
Ambassade de Bassompierre à Londres. Nouvelles provocations des Anglais contre la France.	25
Traité de la France avec l'Espagne; de l'Angleterre avec les huguenots et les ducs de Savoie et de Lorraine.	26
Le duc d'Orléans se détache des mécontents; mort de sa femme; supplice de Boutteville.	27
20 juillet. La flotte anglaise devant l'île de Ré. La Rochelle hésite à se déclarer.	29
Lenteurs de Buckingham; maladie du roi. 12 octobre. Il arrive devant la Rochelle.	30
Activité guerrière de Richelieu. 6 novembre. Il chasse les Anglais de l'île de Ré; leur départ.	<i>ib.</i>
Manifeste et prise d'armes du duc de Rohan. Sa campagne dans le Languedoc.	31
Force et constitution de la Rochelle. Richelieu en entreprend le siège le 16 novembre.	32
Le maire Guiton à la Rochelle. Richelieu, vrai général; digue qu'il ordonne pour fermer le port.	33
1628. 21-28 janv. Apparition de la flotte espagnole. Ennui de Louis XIII. Il retourne à Paris.	34
Les deux reines et Gaston à Paris lui causent de la jalousie. Marie de Médicis s'aliène du cardinal.	35
Avril. Le roi de retour devant la Rochelle; progrès du siège. 11 mai. Approche des Anglais.	36
18 mai. La flotte anglaise se retire; détresse à la Rochelle; tout espoir de recours y est perdu.	37
Richelieu offre des conditions avantageuses; le maire Guiton s'oppose à tout traité.	38
Les bouches affamées renvoyées dans la ville; conversion de la Trémouille; retour de Soissons.	39
Charles I ^{er} en lutte avec son parlement. Rohan retenu en Languedoc par des forces supérieures.	40
Négociations de Rohan avec l'Espagne; guerre sans combats entre lui et Condé.	41
28 septembre. Arrivée de Lindsay avec la flotte anglaise devant la Rochelle.	<i>ib.</i>
29 septembre-4 octobre. Efforts impuissants des Anglais pour entrer dans le port. Négociations.	42
Députation des Rochelois; dureté de Louis XIII et du cardinal de Richelieu.	43
Conditions accordées. 30 octobre. Entrée des troupes du roi dans la Rochelle.	44
10 novembre. Édit sur le gouvernement futur de la Rochelle. Perte de tout privilège.	<i>ib.</i>

CHAPITRE XVI. Guerre de la succession de Mantoue ; fin de la guerre des huguenots en Languedoc ; la reine mère laisse éclater sa haine contre Richelieu ; situation critique de l'Europe ; Journée des Dupes ; le duc d'Orléans et sa mère sortent de France. — 1628-1631.	46
1628. La prise de la Rochelle met un terme à l'indépendance des grands comme à celle des huguenots.	<i>ib.</i>
Richelieu avait besoin de la guerre pour dominer le roi ; sa jalousie de l'Espagne.	47
Il fait consister la gloire de la France dans l'arrogance envers l'étranger et les conquêtes.	<i>ib.</i>
Succession de Nevers au duché de Mantoue injustement attaquée par la maison d'Autriche.	48
Richelieu veut soutenir ou venger le duc de Mantoue. Armée du marquis d'Uxelles.	49
Elle est défaite par le duc de Savoie, qui envahit le Montferrat. Défense de Casal.	50
Politique perfide du Savoyard qui offre de se vendre ou à la France ou à l'Autriche.	51
Conspiration de Jules-César Vachero contre Gênes ; les Génois s'aliènent de l'Espagne.	<i>ib.</i>
La reine mère s'oppose aux secours du Montferrat ; envoi de Bautru en Espagne.	52
1629. Le roi se décide à partir sur-le-champ ; mémoire de Richelieu sur sa politique.	53
Critique sévère du caractère de Louis, adressée au roi par son ministre.	<i>ib.</i>
4 janvier. Lit de justice ; ordonnance présentée par Marillac, ou code Michau.	55
Opposition du parlement ; départ du roi pour l'armée ; peste à Lyon. Basse de Condé ; retraite de Monsieur ; dernières propositions d'Espagne.	56
22 février au 1 ^{er} mars. Le roi passe les Alpes par le Mont-Genèvre ; négociations.	59
6 mars. Les Français forcent le pas de Suse, puis ils offrent la paix au duc de Savoie.	59
11 mars. Paix de Savoie. 8 avril. Ligue italienne. Casal est ravitaillé. Nouvelles propositions du duc de Savoie. 24 avril. Traité de paix avec l'Angleterre.	60
28 avril. Le roi s'ennuie et repasse les monts pour faire la guerre au duc de Rohan.	62
Manque d'union dans la fédération huguenote. 28 mai. Attaque et prise de Privas ; massacres.	<i>ib.</i>
Ruine des huguenots : Rohan demande la paix ; opposition des villes. Soumission de tout le parti par la paix d'Alais, le 28 juin. Suppression des États de Languedoc.	63
14 septembre. Retour de Richelieu à la cour ; mauvais accueil que lui fait la reine mère.	66
Mécontentement de Gaston ; il se retire en Lorraine d'où Richelieu le rappelle avec de l'argent.	67
Crise redoutable où l'ambition de la maison d'Autriche entraîne l'Europe.	<i>ib.</i>
Oppression de l'Allemagne par Ferdinand II ; défaite des Danois ; invasion de la basse Saxe.	68
Ravages de Wallenstein ; mort de ses rivaux, Mansfeld, Christian, Bethlem-Gabor.	69
Caractère impitoyable de Ferdinand II ; talents et férocité de ses généraux.	70
Après la victoire il augmente le nombre de ses soldats, et les verse sur toute l'Europe.	71
Mai-septembre. Les Autrichiens dans les Grisons ; négociations de	

Richelieu dans le nord.	72
Indignation générale contre Ferdinand; il est forcé de renvoyer Wallenstein.	<i>ib.</i>
21 novembre. Richelieu premier ministre, et généralissime de l'armée d'Italie.	73
1630. Inquiétude du duc de Savoie; désespoir de ses peuples; nouvelles négociations.	<i>ib.</i>
Richelieu veut enlever le duc à Rivoli; celui-ci appelle les Espagnols; les Français prennent Pignerol.	75
Arrêté aux portes du Piémont, il presse ses alliés d'attaquer les Autrichiens; conquête de la Savoie.	76
18 juillet. Mantoue surprise par les Autrichiens; sac effroyable de cette ville.	77
Le roi en Maurienne fait passer de nouvelles troupes en Piémont; négociations de Mazarin.	78
10 juillet. Brillant fait d'armes devant Avigliana. 20 juillet. Les Français prennent Saluces.	79
26 juillet. Mort de Charles-Emmanuel; progrès de la peste; nouveaux efforts de Mazarin.	<i>ib.</i>
Armistice. Mi-octobre. Les Français s'avancent jusque devant Casal.	80
26 octobre. Mazarin arrête les deux armées; fin de la guerre de la succession de Mantoue.	81
Le but de Richelieu était atteint, mais au prix d'affreuses calamités; mécontentement général.	82
22 septembre. Maladie du roi à Lyon; il promet aux deux reines de renvoyer son ministre.	83
10 novembre. Richelieu arrive inopinément entre la reine et son fils; emportement de la reine.	84
Journée des Dupes; Richelieu, qu'on croyait disgracié, chasse tous ses ennemis d'auprès du roi.	86
Richelieu inquiet dans son triomphe; il répand des grâces pour se faire des créatures.	<i>ib.</i>
1631. 31 janvier. Gaston vient menacer Richelieu dans son hôtel, puis il se retire à Orléans.	87
17 février. Le roi à Compiègne. 25 février. Le roi part et laisse sa mère prisonnière.	88
Avances de Richelieu à Gaston. 11 mars. Celui-ci part d'Orléans et se réfugie en Lorraine.	89
Larcinemère, également effrayée, se réfugie le 20 juillet aux Pays-Bas.	91
CHAPITRE XVII. Victoires de Gustave-Adolphe en Allemagne; rigueurs de Richelieu envers ses ennemis; supplice de Marillac; défaite de Gaston à Castelnaudary et supplice de Montmorency; saisie de la Lorraine; mort de Gustave-Adolphe, puis de Wallenstein; soumission de Gaston, duc d'Orléans. — 1631-1633.	
1631. La puissance de Richelieu s'augmente par la retraite de Marie de Médicis et de Gaston.	<i>ib.</i>
Il dirigeait le roi tout en paraissant lui soumettre le choix entre les expédients.	95
Maladie du roi et de son ministre. La paix de Ratisbonne destinée à tromper l'Empereur.	<i>ib.</i>
Richelieu feint la colère contre ses envoyés. 13 janvier. Traité de Bernwald avec la Suède.	94
24 juin 1630. Débarquement des Suédois en Poméranie. Septembre. Wallenstein destitué	95
Tilly opposé à Gustave. 10 mai. Magdebourg pris d'assaut; massacre de ses habitants.	96
L'arrogance de Tilly donne des alliés aux Suédois. 7 septembre. Sa défaite à Leipzig par Gustave.	97
Tout l'Allemagne se soulève contre les Autrichiens; Gustave-Adolphe vient toucher aux frontières de France.	98

Les campagnes des Français auraient pu avoir en Italie de semblables résultats. Louis XIII à Metz.	98
Neutralité offerte à la ligue catholique, au duc de Bavière, au duc de Lorraine.	99
1652. 6 janvier Traité de Vic avec le duc de Lorraine. 29 janvier. De Mayence avec le duc de Bavière.	100
La France devient silencieuse; humiliation du parlement, servilité des juges.	101
Condamnations prononcées par la chambre de l'Arsenal; caractère implacable de Richelieu.	<i>ib.</i>
Mort du garde des sceaux Marillac en prison; procès de son frère le maréchal.	103
Le maréchal de Marillac condamné pour péculat par une commission, et exécuté le 10 mai.	<i>ib.</i>
Gaston va joindre l'armée espagnole. 3 avril. L'armée de Tilly chassée des bords du Leck; sa mort.	104
Wallenstein rappelé à commander l'armée impériale avec un pouvoir illimité.	105
Succès de Wallenstein; le duc de Lorraine se prépare à recommencer la guerre.	106
Louis XIII attaque la Lorraine sans déclaration de guerre, et force le duc. 26 juin, à un nouveau traité.	107
Gaston se dirige sur le Languedoc; caractère de Montmorency qui lui promet son appui.	108
Discussion de Richelieu avec les états de Languedoc; Montmorency les entraîne à la révolte.	109
Espoir de l'Espagne dans cette révolte. 22 juillet. Union du Languedoc avec Montmorency.	<i>ib.</i>
Marche de Gaston par la Bourgogne, le Bourbonnais, l'Auvergne; son entrée en Languedoc.	110
Déclarations de Louis du 12 et du 23 août; discordes dans le parti des insurgés.	111
1 ^{er} septembre. Gaston en présence de Schomberg à Castelnaudary; lâche propos du premier.	112
Le comte de Moret et Montmorency s'avancent en enfants perdus, l'un est tué, l'autre prisonnier.	<i>ib.</i>
29 septembre. Gaston fait sa paix en promettant de ne pas s'intéresser aux prisonniers.	114
27 à 30 oct. Procès de Montmorency; sa condamnation et sa mort.	<i>ib.</i>
Effroi de Gaston. 10 novembre. Il se retire de nouveau aux Pays-Bas. prétendant qu'on l'a trompé.	115
1653. Maladie de Richelieu; gaieté de la reine. 23 février. Disgrâce de Châteauneuf.	117
12 avril. Lit de justice. Fin d'avril. Amnistie; promotion dans l'ordre du Saint-Esprit.	<i>ib.</i>
Les Suédois et Wallenstein autour de Nuremberg. 16 novembre 1652. Bataille de Lutzen.	118
Mort de Gustave-Adolphe; Richelieu encourage les généraux suédois	119
15 avril. Nouvelle alliance à Heilbronn, entre la France, la Suède, et quatre cercles allemands.	120
Richelieu empêche les Hollandais d'accepter la paix des Pays-Bas.	<i>ib.</i>
Pour avoir occasion de faire avancer une armée. il cherche querelle au duc de Lorraine.	121
20 septembre. Le duc de Lorraine forcé de livrer Nancy au roi.	122
Marie de Médicis demande à rentrer; elle est accusée d'armer des assassins contre Richelieu.	123
Humiliation d'Épernon à l'occasion de sa querelle avec l'archevêque de Bordeaux.	124
1654. 18 janvier. Lit de justice; panégyrique du roi par Richelieu; procès de rapt contre les Lorrains.	<i>ib.</i>
10 janvier. Abdication de Charles, duc de Lorraine. 16 février. Ma-	

riage de son frère le cardinal.	125
Captivité des princes lorrains. 5 septembre. Arrêt du parlement contre eux.	126
11 sept. Grands jours de Poitiers. Urbain Grandier curé de Loudun. Possession des ursulines de Loudun; elles accusent Grandier de les avoir livrés au diable.	127
18 août. Supplice d'Urbain Grandier. Querelles de Marie de Médicis et de Gaston.	<i>ib.</i>
3 mai. Guet-apens dressé à Puy-Laurens par les amis de la reine mère; négociations avec le roi.	129
État de l'Allemagne; soupçons de Ferdinand II contre Wallenstein son général.	<i>ib.</i>
12 février. Union des lieutenants de Wallenstein à Pilsen. 25 février. Wallenstein assassiné.	130
Intrigues de Richelieu dans les Pays-Bas; désunion entre les généraux suédois.	131
28 juin. Perte de Ratisbonne. 6 sept. Défaite des Suédois à Nordlingen. Les princes allemands offrent l'Alsace à la France pour l'engager à déclarer la guerre.	132
Richelieu ne veut commencer la guerre qu'après avoir rappelé en France le duc d'Orléans.	133
Négociations avec Gaston. 8 octobre. Il s'échappe de Bruxelles; accueil que lui fait le roi.	134
1655. Puy-Laurens, d'abord récompensé, est arrêté le 14 février 1655 et meurt en prison.	135
CHAPITRE XVIII. <i>La France déclare la guerre à la maison d'Autriche; elle l'attaque aux Pays-Bas, en Allemagne, en Italie et en Espagne; désolation des frontières sans succès éclatants; naissance du dauphin, qui fut depuis Louis XIV. — 1655-1658.</i>	136
1655. Richelieu veut concentrer les forces de la France pour en accabler la maison d'Autriche.	138
Haine mutuelle; la diplomatie employée à susciter des ennemis à l'Espagne.	<i>ib.</i>
Défection des Allemands; paix de Prague. 30 mai; la confédération d'Heilbronn dissoute.	139
Richelieu se résout à la guerre; sa confiance dans son génie; son mauvais cœur arrête ses succès.	<i>ib.</i>
Prétexte de la guerre: l'arrestation de l'électeur de Trèves qui s'était rendu odieux.	140
26 mai. La guerre déclarée: traité avec la Hollande, du 8 février. Richelieu recherche l'alliance des Suisses, de la Savoie, de Mantoue, de Parme.	141
Importance de l'alliance de Suède; Oxenstiern à Compiègne le 26 avril. Quatre armées françaises. 20 mai. Bataille d'Avain gagnée par l'armée du nord.	142
10 juin. Sac de Tirlémont; l'armée du nord ne fait plus rien de considérable.	<i>ib.</i>
24 mai. Victoire de la Force à Montbéliard; armée du cardinal de la Valette.	143
La Valette s'avance jusqu'à Mayence et Francfort, septembre. Sa retraite ruineuse.	144
2 octobre. Prise et punition de Saint-Michel par le roi; la frontière française partout menacée.	145
1 ^{er} avril. Rohan envoyé dans les Grisons; il s'empare de la Valtelline et la défend par quatre victoires.	146
11 juillet. Ligue signée en Italie avec les ducs de Savoie, Parme et Mantoue; projets de partage.	147
Manque de vigueur des alliés; siège de Valenza levé; revers sur toutes les frontières.	<i>ib.</i>
29 janvier. Charte accordée à l'Académie française; opposition du	148
	149
	150

parlement.	151
Mécontentement de la cour et de la ville; nouveaux efforts de la reine mère pour rentrer en France	152
Création de 25 nouveaux membres du parlement; remontrances. Fêtes de cour. Gaston mécontent.	<i>ib.</i>
1636. Nombreuses armées pour la nouvelle campagne. Condé attaque la Franche-Comté.	153
3 juillet. Entrée du cardinal infant et des impériaux en Picardie. Perte de Corbie et de beaucoup de places.	154
Retraite de Soissons derrière l'Oise; faiblesse de son armée; manque de poudre.	155
Délabrement des forteresses; murmures; terreur à Paris; <i>l'année de Corbie.</i>	156
Richelieu exploite cette terreur; contributions de tous les corps de l'État.	157
Orléans vient commander l'armée; il s'unit à Soissons pour faire assassiner le cardinal.	158
Au moment de l'exécution le cœur lui manque. Reprise de Corbie le 14 novembre.	159
Campagne d'Italie; les Piémontais pillent le Modénois, les Espagnols le Parmesan.	160
Les Français passent le Tessin; combat de Tornavento; ils rentrent dans leurs quartiers.	<i>ib.</i>
Opérations militaires dans les Grisons, aux îles de Lerins, aux Pyrénées; croquants.	161
Retraite des Suédois; élection d'un roi des Romains; mécontentement silencieux en France.	162
Embarras des finances; création des intendants; l'administration séparée de la justice.	163
Haine des courtisans pour le cardinal; ils excitent Monsieur à former un parti contre lui.	164
Gondi et la Rochepot veulent assassiner le cardinal au baptême de Mademoiselle.	165
Montrésor est envoyé en Guienne pour exciter d'Épernon à la révolte. 20 novembre. Monsieur et le comte de Soissons effrayés s'échappent de la cour.	<i>ib.</i>
1637. 8 février. Égoïsme et lâcheté de Monsieur, qui fait sa paix aux dépens de ses associés.	167
Luxe de Richelieu; Palais-Cardinal; théâtre; le Cid, de Pierre Corneille.	168
Le duc de Rohan abandonné sans argent ni ordres dans la Valteline; il est malade à la mort.	169
Il revient convalescent à Coire; irritation des Grisons; ils traitent avec l'Autriche.	170
18 mars. Soulèvement des Grisons; capitulation des Grisons. Rohan évacue la Valteline.	<i>ib.</i>
Combats sur toute la ligne de l'est et du nord; peu d'importance des événements.	171
Combats sur la Méditerranée, en Espagne et en Montferrat.	172
14 février. Mort de Ferdinand II. Son caractère. Mort du duc de Poméranie et du landgrave de Hesse.	173
25 septembre. Mort du duc de Mantoue. 7 octobre. Mort du duc de Savoie; soupçons qu'excite cette mort.	174
Les Français veulent saisir Verceil et Turin. Galanterie de madame Royale; le comte d'Aglié.	<i>ib.</i>
Le père Monod se lie avec le père Caussin. Ils emploient mademoiselle de Lafayette pour attaquer Richelieu.	175
Mademoiselle de Lafayette se retire à la Visitation. Le père Caussin continue à l'exciter; il est exilé.	176
Retour du père Monod à Turin; les beaux-frères de la duchesse ne peuvent rentrer en Piémont.	177

Correspondance d'Anne d'Autriche avec les ennemis. 12 août. Saisie de ses papiers.	178
17 août. Aveux de la reine ; sa réconciliation avec le roi ; fuite de madame de Chevreuse.	179
1658. 10 février. Vœu de Louis XIII. Saisie des rentes de l'hôtel de ville et de l'argent des provinces.	180
28 février. 2 mars. Bernard de Weimar tour à tour vaincu et vainqueur à Rheinfeld	181
De Werth captif. 13 avril. Mort du duc de Rohan. Victoires de Bernard ; prise de Brisach.	182
Campagne de trois maréchaux aux Pays-Bas ; ils ne peuvent prendre Saint - Omer.	183
Condé chargé du siège de Fontarabie avec l'archevêque de Bordeaux ; d'Épernon écarté.	<i>ib.</i>
22 août. La flotte espagnole brûlée. 7 septembre. Les Français forcés dans leurs lignes.	184
Victoire navale près de Gênes. Créqui tué en Piémont. Le cardinal de la Valette le remplace.	185
Perte de Verceil ; les duchesses de Mantoue et de Savoie contraintes de continuer la guerre.	186
5 septembre. Naissance inespérée d'un fils d'Anne d'Autriche qui fut Louis XIV.	187
CHAPITRE XIX. <i>Continuation de la guerre ; oppression croissante des peuples que le désespoir force enfin à se soulever. Révolte de la Catalogne et du Portugal contre Philippe IV ; des états de Savoie contre madame Royale ; du comte de Soissons , Bouillon et Guise , contre Richelieu ; Soissons est tué à la Marfée. — 1658-1641.</i>	188
Souffrances effroyables de l'Allemagne pendant vingt ans de guerre.	<i>ib.</i>
Démoralisation des populations par la faim ; la peste suit les armées.	189
La France souffrait moins et ses maux étaient plus ignorés, mais elle n'espérait rien de la guerre.	<i>ib.</i>
Cette guerre n'était que l'explosion des mauvaises passions qu'entretenaient Richelieu et Olivarès.	190
Le pape, Venise et le roi de Danemark avaient offert leur médiation pour la paix.	191
Mais le pape ne voulait admettre aucun député des États protestants au congrès qu'il demandait à Cologne.	192
Projet d'un double congrès ; lenteur qui en serait résultée ; négociations secrètes.	<i>ib.</i>
Instances de Marie de Médicis pour rentrer en France, 10 août. Elle passe en Hollande.	193
5 novembre. Elle arrive en Angleterre. Richelieu excite les puritains d'Écosse contre Charles I ^{er}	194
1659. 5 février procès intenté au duc de la Valette, un des émigrés qui accueillent Marie à Londres.	195
Condannation de la Valette ; décision du conseil contre le retour de la reine	<i>ib.</i>
Préparatifs pour la campagne de 1659. Armée d'Alsace sous Bernard de Saxe-Weimar.	197
18 juil. Bernard meurt d'un typhus ; négociations avec son armée.	198
9 octobre Traité de cette armée avec la France. Importance de la guerre en Piémont	<i>ib.</i>
Les États de Savoie désirent demeurer neutres ; ni la France ni l'Espagne ne le permettent.	199
Inconduite de madame Royale, régente ; caractère et ambition de ses beaux-frères.	200
Le cardinal Maurice à Chieri. 15 novembre 1658. Son complot pour surprendre Carmagnole et Turin.	201
Le prince Thomas arrive de Flandre. Traité des deux frères avec les Espagnols. Richelieu les accuse de préparer des poisons.	202

Arrestation du père Mono. I. Supplications de Christine. Armée trop faible du cardinal de la Valette.	202
Conquêtes en Piémont des ligueurs et des deux princes de Savoie. .	205
Richelieu presse Christine de lui livrer ses enfants et toutes les forteresses du Piémont.	204
27 juillet. Surprise de Turin par le prince Thomas. Christine se retire dans la citadelle, puis en Savoie.	205
23 septembre. Entrevue à Grenoble de Louis XIII avec sa sœur ; il lui demande son fils et ses places fortes.	206
30 octobre. Harcourt en Piémont prend Chieri, ravitaille Casal, puis fait une belle retraite.	207
Campagne de Picardie ; siège et prise d'Hesdin par la Meilleraye sous les yeux du roi.	208
7 juin. Défaite de Feuquières devant Thionville. 2 août. Prise d'Ivoy par Châtillon.	<i>ib.</i>
Condé flatte bassement Richelieu ; il est chargé de conquérir le Roussillon.	209
Condé prend Sales, qui est reprise par les Catalans ; son armée deux fois dissipée.	<i>ib.</i>
Novembre. Soulèvement des <i>va-nu-pieds</i> en Normandie ; leur destruction par Gassion.	210
1640. Janvier. Rigueurs exercées par le chancelier en Normandie ; froidure avec la cour de Rome.	211
Le chapeau avait été longtemps refusé au capucin Joseph, mort le 18 décembre 1658. Son portrait.	212
Présentation de Mazarin. Rouvray tué à Rome. Commencement de la faveur de Cinq-Mars.	213
Disgrâce et exil de mademoiselle de Hautefort. Cinq-Mars la remplace ; son arrogance.	<i>ib.</i>
Préparatifs pour une nouvelle campagne ; mécontentement des Catalans.	215
Despotisme farouche qu'affiche Olivarès dans ses lettres au vice-roi de Catalogne	<i>ib.</i>
Menaces de supplices dans les lettres de Philippe IV ; oppression de la province.	216
Concussions et rapines des soldats ; mœurs et caractère des Catalans.	217
Plaintes de la province ; le chef du gouvernement provincial est jeté en prison.	218
7 juin. Soulèvement de Barcelone ; le vice-roi est tué par les insurgés.	219
Toute la Catalogne s'insurge et chasse les soldats du roi, puis elle tente de négocier.	220
A l'approche des Castillans, elle négocie avec Richelieu. 16 décembre. Premier traité avec la France.	221
Les Catalans se donnent à la France ; révolution simultanée en Portugal.	222
Haine des Portugais contre les Castillans. Conjuration de Pinto en faveur du duc de Bragançe.	223
1 ^{er} décembre. Ce duc se tient loin du péril, pendant que la révolution s'accomplit pour lui.	<i>ib.</i>
Campagne de Longueville en Allemagne avec l'armée formée par Weimar.	224
Campagne du roi et de la Meilleraye en Artois ; siège d'Arras, situation critique de l'armée.	225
2 août. Les lignes forcées par le cardinal infant, et reprises. 9 août. Arras se rend.	226
Harcourt et Turenne en Italie ; ils marchent au secours de Casal assiégé par Leganez.	227
29 avril. Les Espagnols défaits devant Casal. 10 mai. Harcourt assiège Turin.	<i>ib.</i>

22 septembre. Capitulation du prince Thomas à Turin ; ce prince mécontent des Espagnols.	228
2 décembre. Traité du prince Thomas. Christine à Turin ; son amant arrêté le 30 décembre.	229
1641. 9 février. Mariage du duc d'Enghien ; fêtes de l'hiver malgré la désolation de la famille royale.	230
21 février. Lit de justice pour humilier le parlement ; ordonnance du roi.	231
Louis fait l'éloge du pouvoir absolu ; toute délibération sur les affaires publiques interdite au parlement.	<i>ib.</i>
Réponse d'Omer Talon ; basse et impie flatterie ; le roi comparé à Dieu.	232
Arrivée du duc de Lorraine à Paris à l'instigation de la comtesse de CauteCroix, sa femme de compagnie.	233
29 mars. Son traité avec le roi ; il est remis en possession de ses États.	234
Fuite du duc de Vendôme en Angleterre ; procès qui lui est intenté ; le roi témoin et juge.	235
Soissons à Sedan avec les ducs de Bouillon et de Guise ; les projets de guerre civile.	236
Gondi, abbé de Retz, dissuade Soissons de la guerre civile ; opinion qu'il a de ce prince.	237
Gondi se charge cependant de s'emparer de la Bastille et de l'arsenal à l'aide des prisonniers.	238
Traité de Soissons, Bouillon et Guise avec l'Espagne et l'Empire.	239
Le duc de Lorraine abandonne le parti de France ; procédures contre les princes.	240
Manifeste des princes ; l'ambition de Richelieu n'était pas personnelle.	<i>ib.</i>
6 juillet. Combat de la Marfée entre Bouillon et Châtillon ; défaite du dernier.	241
Le comte de Soissons tué à la Marfée, sans qu'on sache de quelle manière.	242
Son parti se dissipe. Marie de Médicis revient sur le continent. Paix du duc de Bouillon.	<i>ib.</i>
CHAPITRE XX. Suite de la guerre ; conjuration de Cinq-Mars ; campagne de Roussillon ; supplice de Cinq-Mars et d'Auguste de Thou ; pardon flétrissant accordé au duc d'Orléans ; mort de Richelieu ; règlement de la régence ; mort de Louis XIII. — 1641-1643.	244
1641. L'Espagne révoltée des maux de la guerre ; la France s'y accoutume comme à un état habituel.	<i>ib.</i>
Projets de Richelieu pour la septième campagne. 19 mai. Le siège mis devant Aire.	245
Aire prise par les Français, reprise par les Espagnols. Bapaume se rend ; sa garnison égorgée.	<i>ib.</i>
Espenan conduit de premiers secours aux Catalans ; atrocités commises par Los Velez.	246
26 janvier. Los Velez est repoussé devant Barcelone et se retire à Tarragone.	247
25 janvier. Traité des Catalans qui se donnent à la France en réservant tous les privilèges.	<i>ib.</i>
Siège de Tarragone. 20 août. Il est levé lorsque la flotte française est repoussée ; disgrâce de Sourdis.	248
Le duc de Lorraine et le prince Thomas de Savoie rompent avec la France ; guerre de Piémont.	249
15 septembre. Prise de Cunéo. 18 novembre. le Prince de Monaco quitte l'Espagne pour la France.	250
Bannier et Guébriant devant Ratisbonne ; leur danger ; ils se rejoignent à Zwickau.	251
20 mai. Mort de Bannier. 29 juin. Bataille gagnée à Wolfenbuttel	

par Guébriant.	252
1642. Subsidés demandés au clergé ; exil de l'archevêque de Toulouse ; mort de Sully et d'Épernon.	253
Mécontentement général ; disposition de tous à traiter avec l'Espagne.	254
Tristesse et humeur du roi ; Cinq-Mars ennuyé d'être toujours près de lui.	<i>ib.</i>
Cinq-Mars humilié par Richelieu est excité par Fontrailles à se venger de lui.	255
Fontrailles offre d'assassiner Richelieu. Délibérations d'Orléans, Bouillon et Cinq-Mars.	256
Participation de F. A. de Thou à ce complot. Son caractère inquiet. Il se fait l'entremetteur des conjurés sans vouloir écouter leurs confidences.	257
Les chefs ne veulent pas donner le signal de l'assassinat ; de Thou rappelle Bouillon.	<i>ib.</i>
Bouillon déclare qu'on ne peut rien faire sans l'Espagne ; Fontrailles y est envoyé.	259
Fontrailles à Madrid. Son entrevue en carrosse avec Olivares.	260
Le traité de Monsieur avec l'Espagne est signé.	261
L'hiver se passe tristement à Paris ; quelques grâces sont répandues.	262
Le roi part pour le Roussillon avec une belle armée. Victoire de Guébriant à Kempten.	263
Faveur de Cinq-Mars ; maladie de Richelieu ; Collioure pris par la Meilleraye.	<i>ib.</i>
Louis assiège Perpignan ; Cinq-Mars le fatigue par sa présomption ; mauvaises nouvelles de Picardie.	264
26 mai. Défaite de Guiche à Hennecour. Efforts de Fontrailles pour engager Cinq-Mars à partir.	265
Maladie du roi et de Richelieu. 10 juin. Traité de Madrid communiqué au roi.	266
Cinq-Mars arrêté à Narbonne, de Thou au camp, Bouillon à Casal.	267
Le roi à Monfrin, Richelieu à Tarascon ; terreur du duc d'Orléans et ses bassesses.	268
Le roi lui promet son pardon, pourvu qu'il se fasse témoin à charge contre ses complices.	<i>ib.</i>
Il les accuse et fournit toutes les preuves, mais on lui sauve la confrontation.	269
3 juillet. Mort de Marie de Médicis. Richelieu se rend à Lyon pour le procès.	270
Deux lettres du roi produites contre Cinq-Mars. Déposition de Seaton, son gardien.	271
12 sept. Aveux, condamnation et supplice de Cinq-Mars et de de Thou.	272
Propos du roi sur les condamnés ; leur belle mort a rendu indulgent pour leur crime.	<i>ib.</i>
Bouillon se rachète en rendant Sedan. Beaufort s'enfuit en Angleterre. Succès des armées en Allemagne et en Piémont. Les princes de Savoie réconciliés.	273
Conquête du Roussillon. Richelieu se fait rapporter à Paris.	275
Progrès de la maladie de Richelieu ; sa terreur d'être assassiné.	276
1 ^{er} décembre. Pardon flétrissant accordé à Gaston, en l'excluant de toute fonction publique.	277
Rechute de Richelieu ; il meurt le 4 décembre après avoir lutté quatre jours.	278
Mort chrétienne de Richelieu, comme celle de tous les personnages de ce siècle.	<i>ib.</i>
Mazarin appelé au conseil ; déchaînement du public contre la mémoire de Richelieu.	279
Mazarin, en continuant le gouvernement de Richelieu, sent la nécessité d'en détendre les ressorts.	280
Il regagne quelque popularité pour se préparer à la mort du roi.	281

1643. 13 janvier. Il permet à Gaston de revenir à Paris. Il met en liberté Bassompierre et d'autres.	282
Généraux chargés de la prochaine campagne, Guébriant, Turenne, la Motte et Condé.	283
Déclin rapide du roi; secrète intelligence de Mazarin avec la reine.	<i>ib.</i>
20 avril. Déclaration du roi sur la régence de la reine; il la soumet à un conseil.	285
Il montre une grande défiance d'elle. Il lui fait jurer l'observation de cette ordonnance.	286
25 avril. Le grand jeudi. Saint-Germain rempli de gens armés; la reine se recommande à Beaufort.	287
Longue agonie du roi. Il meurt le 14 mai 1643.	288
CHAPITRE XXI. <i>Régence d'Anne d'Autriche; elle fait supprimer les limites que Louis XIII avait mises à son autorité; elle la confie au cardinal Mazarin; victoire du duc d'Enghien à Rocroy, bataille de Fribourg, surprise de Marienthal, bataille de Nordlingen; première opposition du parlement de Paris. — 1643-1645.</i>	289
1643. Louis XIII cherche en vain à étendre son pouvoir absolu jusqu'après sa mort.	<i>ib.</i>
Toute la France disposée à reconnaître à la régente un pouvoir sans limites.	290
Portrait de la reine, sa beauté, sa galanterie, sa piété, sa paresse.	<i>ib.</i>
Efforts de Mazarin pour se concilier la reine; parti qui lui était contraire.	291
Vendôme, ses deux fils, et l'évêque de Beauvais; leur incapacité.	292
14 mai. Arrogance de Beaufort au moment de la mort de Louis XIII.	293
Composition et division du parlement de Paris, qui le rendaient impropre à la législation.	294
Seul cependant il subsistait par lui-même, aussi la reine veut l'employer pour un coup d'État.	295
18 mai. Anne et Louis XIV à leur premier lit de justice; déclaration des princes.	<i>ib.</i>
Le parlement prononce que la régente sera absolue, et supprime toute limitation.	296
Mazarin nommé premier ministre; étonnement de la faction de Vendôme.	297
Extrême modestie de Mazarin à son début; grâces qu'il accorde; les importants.	298
Intolérance des importants; progrès que fait Mazarin dans l'esprit de la reine.	299
Sa crainte de madame de Chevreuse; retour de celle-ci; conseils que lui donne Marsillac.	300
Efforts de Mazarin pour plaire à madame de Chevreuse; demandes de celle-ci.	301
Mazarin s'oppose au retour de Châteauneuf; ses progrès sur l'esprit de la reine.	<i>ib.</i>
Souçons que madame de Montbazon veut répandre sur madame de Longueville; lettres perdues.	302
Complot de Beaufort avec mesdames de Montbazon et de Chevreuse, pour assassiner Mazarin.	303
Aveux de H. de Campion; d'Épernon avertit la reine et Mazarin.	<i>ib.</i>
2 et 4 septembre. Madame de Montbazon exilée de la cour; Beaufort arrêté et mis à Vincennes.	305
Arrestation ou exil de tous les importants; regrets que leur accorde la reine.	<i>ib.</i>
Comment la reine passait ses journées; audiences qu'elle donnait au lit.	306
Le sommeil, les prières, la toilette et la conversation se partageaient tout son temps.	307
Enghien commande l'armée opposée aux Espagnols dans les Pays-Bas.	308

- Il se détermine à combattre , malgré les conseils qu'on lui donne.
- 19 mai , bataille de Rocroy. 509
- Fuentes tué ; destruction des vieilles bandes espagnoles. 510
- 10 août. Prise de Thionville ; renforts envoyés à Guébriant ; armées suédoises. 511
- Campagne de Guébriant entre le Rhin et le Danube. Sa mort le 24 nov. *ib.*
- 5 décembre. Déroute de Rantzau à Deutlingen ; guerre de Piémont ; guerre du pape à Parme. 512
- 17 janvier. Disgrâce du comte duc d'Olivarès ; succès des Espagnols en Aragon. 515
- A la cour de la régente on n'annonce que les succès ; la guerre continue sans motifs. 514
1644. Mazarin était habile, mais n'avait pas des vues élevées ; mécontentements naissants. 515
- Il flatte le parlement ; celui-ci se tient pour offensé par deux huis-siers du conseil du roi. 516
- Autre querelle sur le renvoi de M. Arnaud à Rome, et sur le droit d'assembler les chambres. 517
- Édit du toisé ; le parlement admet les bourgeois dépossédés comme appelants. 518
- Les enquêtes demandent avec violence l'assemblée des chambres ; M. Molé la refuse. *ib.*
- Édit de l'emprunt forcé de 1,500,000 liv. Le parlement ne reconnaît pas l'autorité absolue d'un mineur. 519
- Mazarin renonce au lit de justice ; le parlement vote l'emprunt forcé en s'en exemptant lui-même. 520
- Paix de Lorraine ; neutralité de la Franche-Comté ; les armées confiées aux princes. 521
- Le duc d'Orléans en Flandre ; il prend Gravelines, 29 juillet ; Turenne en Allemagne. *ib.*
- 5 août. Enghien vient le joindre ; il attaque Mercy devant Fribourg. Deux batailles de suite à Fribourg ; effroyable mortalité dans les deux armées. *ib.*
- Retraite de Mercy en bon ordre ; conquêtes des Français au delà du Rhin. 524
- Armée de Piémont confiée à Thomas de Savoie ; armée de Catalogne sous la Mothe-Houdancourt. 525
- Défaite de la Mothe devant Lerida , qui capitule le 28 juillet ; il est rappelé et arrêté. 526
- Malgré quelques revers, la cour et la noblesse célèbrent les victoires du roi. 527
- Négociations à Munster ; manières offensantes de Servien ; il retarde la paix. 528
- A Rome les Français repoussent le cardinal Pamfili, élu le 15 septembre sous le nom d'Innocent X. 529
1645. L'armée de Flandre confiée de nouveau au duc d'Orléans ; ses succès faciles. *ib.*
- Attaque de Torstenson et de Ragotski contre l'Autriche ; Turenne passe le Rhin. 530
- 5 mai. Turenne surpris par Mercy à Marienthal , et défait à Herb-sthausen. 531
- Juillet. Enghien amène des renforts à Turenne ; il s'avance sur le Necker ; habileté de Mercy. 532
- 5 août. Bataille de Nordlingen ; danger des Français pour avoir mal reconnu le terrain. *ib.*
- Immense massacre des deux parts ; Mercy tué ; les Impériaux se retirent. 533
- La bataille de Nordlingen demeure sans résultats ; Harcourt envoyé en Catalogne. 534
- 51 mai. Prise de Rosas ; 25 juin , combat de Llorenz ; 20 octobre , prise de Balaguer. 535

Peu d'importance des opérations du Piémont. La bourgeoisie fatiguée de la guerre.	336
La bourgeoisie s'attache au parlement; reprise de l'édit du toisé; nouvelles querelles.	<i>ib.</i>
24 mars. Assemblées de la chambre de Saint-Louis; menaces de la reine au parlement.	337
Arrestation de quatre conseillers; réclamations universelles des chambres.	358
7 sept. Lit de justice pour faire enregistrer dix-neuf édits financiers.	359
CHAPITRE XXII. <i>La guerre se ralentit; Harcourt, puis Enghien, devenu prince de Condé, sont repoussés deux années de suite devant Lerida. Révoltes de Sicile et de Naples contre Philippe IV; victoire de Condé à Lens; paix de Munster. — 1645-1648.</i>	
1645. Situation critique de la France; ses alliés s'irritent de ce qu'elle ne veut point de paix.	<i>ib.</i>
Mécontentement à l'intérieur; oppression du contribuable.	341
Insouciance de la régente; son orgueil royal; sa déférence pour Mazarin.	<i>ib.</i>
6 novembre. Mariage de Marie de Gonzague avec le roi de Pologne; autres mariages.	342
La dévotion de la régente ne l'empêche pas de se brouiller avec Rome dans l'intérêt de Mazarin.	343
Haine des Romains contre les Barberini. Innocent X les poursuit devant les tribunaux.	344
1646. Ils arrivent en France; Mazarin prend leur défense; appel comme d'abus.	<i>ib.</i>
Puissance absolue de Mazarin, surintendant de l'éducation du roi.	345
Négociations pour la paix; prétentions de la France vis-à-vis de l'Espagne; offre de celle-ci.	346
Prétentions de la France dans l'Empire, pour elle-même et pour les Suédois.	347
Douzième campagne; Orléans et Enghien aux Pays-Bas; siège et prise de Courtrai.	<i>ib.</i>
Envoi de Gramont au prince d'Orange; celui-ci tombe dans le raba- tage.	348
Le duc d'Orléans prend Mardyck, puis retourne à Paris; Condé prend Furnes.	349
Condé assiège et prend Dunkerque, 11 octobre; il humilie le maré- chal Gassion.	350
Campagne de Turenne en Allemagne; l'Empereur perd sa femme, sœur d'Anne d'Autriche.	351
Campagne du prince Thomas en Piémont; attaque de Brézé sur les Presidi.	352
14 juin. L'amiral Brézé tué devant Telamone; 18 juillet, siège d'Orbitello levé.	353
Octobre. La Meilleraye, avec une nouvelle flotte, prend Piombino et Porto-Longone.	<i>ib.</i>
Conspiration en Catalogne; Harcourt assiège Lerida; il est re- poussé.	354
Orgueil d'Enghien; il demande les gouvernements de Brézé, son beau-frère.	355
1647. Il succède à son père; son arrogance; les petits maîtres; plaisirs de la cour.	356
L'Opéra; distribution des armées; Condé à Barcelone.	357
12 mai—17 juin. Condé attaque Lerida; il est repoussé; il lève le siège.	358
Rantzau et Gassion en Flandre, opposés à l'archiduc Léopold; leur discorde.	359
L'ivresse de Rantzau fait manquer le secours de Landrecies; mort de Gassion.	360

Turenne avec Wrangel en Souabe, et sur les bords du lac de Constance.	560
Congrès d'Ulm pour une trêve générale; la Bavière seule et Cologne signent la trêve.	561
Turenne rappelé d'Allemagne; Innocent X pardonne aux Barberini.	562
Michel Mazarin fait cardinal; le duc de Modène s'allie à la France.	<i>ib.</i>
L'oppression des sujets de Philippe IV donne de nouveaux alliés à la France; les Deux-Siciles.	565
Leur désolation augmentée par la guerre des Presidi; soulèvement de Palerme, 20 mai.	564
Demandes de Joseph d'Alessio pour la Sicile; Los Velez, vice-roi, cherche à le décrier.	563
Il l'accuse d'avoir appelé les Français; Alessio assassiné le 22 août.	566
Effroyable misère du royaume de Naples sous la tyrannie du duc d'Arcos.	567
7 juillet. Soulèvement de Naples; Mazaniello d'Amalfi, chef du peuple.	568
Mazaniello fait proclamer les privilèges accordés par Charles-Quint; il est assassiné.	569
Nouvelle insurrection. Le prince de Massa, chef du peuple; perfidie du duc d'Arcos et de D. Juan d'Autriche.	<i>ib.</i>
Victoire du peuple; 22 octobre, Gennaro Annese, son chef; la république proclamée à Naples.	570
Les Napolitains veulent un chef tel que le prince d'Orange; ils s'adressent au duc de Guise.	571
Caractère et aventures du duc de Guise; il accepte le titre de défenseur de la république de Naples.	<i>ib.</i>
15 novembre. Arrivée de Guise à Naples; son audace; état lamentable où il trouve la ville.	573
1648. 5 janvier. Guise prend Aversa; intrigues contre lui à Rome et à Paris, comme à Naples.	574
26 janvier. Départ du duc d'Arcos; Ognate, nouveau vice-roi, gagne des traîtres autour de Guise.	575
6 avril. Pendant que Guise est à Nisita, Naples est livrée aux Espagnols; leurs vengeances.	<i>ib.</i>
Révolution d'Angleterre; continuation de la guerre; distribution des armées françaises.	576
29 mai. Prise d'Ypres par Condé; 20 août, sa victoire à Lens, sur l'archiduc Léopold.	577
Valeur de Condé; destruction de l'armée espagnole.	578
Turenne en Allemagne; sa victoire à Sommerhausen; ravage de la Bavière.	579
50 juin. Les lignes du Crémontois forcées par du Plessis; 15 juillet, prise de Tortose par Schomberg.	580
Signature des traités de Munster, 50 janvier, par la Hollande; 6 août, par la Suède; 24 octobre, par la France.	581
Difficulté des négociations entre la France et l'Espagne; elles sont enfin rompues.	582
Demandes des Suédois et des Français pour le rétablissement des libertés de l'Empire.	583
Indemnités que se font accorder ces deux puissances; garanties réciproques.	<i>ib.</i>
CHAPITRE XXIII. <i>Union des compagnies souveraines pour réformer l'État; les Barricades; déclaration du 24 octobre; la fronde; siège de Paris; paix de Ruel; nouvelles combinaisons des partis; le prince de Condé offense tout à tour la cour et la fronde; son arrestation.</i>	
1648. Les Espagnols fondant leur espoir sur les troubles de France, ne veulent plus de paix.	<i>ib.</i>
Souffrance excessive du peuple en France sous les impôts; désespoir du contribuable.	586

Édit du tarif ; M. de Sainte-Aulaire ; Mémoires sur l'époque de la fronde.	38
Discussion sur le droit du parlement et de la cour des aides à enregistrer le tarif.	387
15 janvier. Lit de justice pour enregistrer cinq édits bursaux.	388
Omer Talon proteste contre les lits de justice, et représente la misère du peuple.	389
Le surlendemain les chambres mettent en délibération les cinq édits déjà enregistrés.	390
Colère de la reine contre la robe ; remontrances ; les édits enfin reçus le 22 avril.	391
30 avril. Déclaration sur la pauvette ; irritation des compagnies ; leur union le 15 mai.	392
18 mai — 29 juin. Lutte entre le ministère et le parlement pour le maintien de l'arrêt d'union.	<i>ib.</i>
La reine cède ; évasion du duc de Beaufort ; assemblée de la chambre de Saint-Louis.	393
Origine du nom de Fronde ; importance des articles proposés par la chambre de Saint-Louis.	394
Ils posent les bases d'une constitution libre ; leur injustice à l'égard des financiers.	395
31 juillet. La reine en adopte une partie dans un lit de justice, mais défend au parlement de s'assembler.	397
Les chambres s'assemblent malgré la reine ; remontrances proposées par Broussel.	<i>ib.</i>
26 août. <i>Te Deum</i> pour la victoire de Lens ; Broussel et Blancménéil arrêtés.	398
Soulèvement pour demander Broussel ; menaces de la reine au coadjuteur.	<i>ib.</i>
Caractère du coadjuteur ; il veut se faire chef de parti ; 27 août, danger que court le chancelier Séguier.	399
27 août. Barricades, toute la bourgeoisie y prend part ; le parlement se rend au Palais-Royal.	400
Aigreur et résistance de la reine ; départ et retour du parlement.	401
La reine cède enfin et rend Broussel, mais elle projette de se venger.	402
15 septembre. La reine à Ruel ; arrestation de Chavigny ; exil de Châteauneuf ; marche des troupes.	403
1648. 22 septembre. Députation à la reine ; 23 septembre, arrêt pour mettre la ville en défense ; hésitation des princes.	404
Les princes proposent une conférence au parlement ; discours conciliant du duc d'Orléans.	405
État des finances, déficit de 24 millions ; demandes du parlement pour la sûreté générale.	406
La reine, résolue à promettre et ne pas tenir, accorde la déclaration du 24 octobre.	407
Brouillerie entre Orléans et Condé pour un chapeau de cardinal ; la déclaration mal observée.	408
Condé promet de soutenir le ministre sans l'estimer ; principes des parlementaires.	<i>ib.</i>
Leur inconséquence perd la liberté en France ; sentiments des grands et de la noblesse.	409
Liaison du coadjuteur avec les deux partis ; son ambition d'être chef de parti.	410
Rebuté par Condé, il s'unit à la duchesse de Longueville et à ses nombreux amis.	411
1649. 6 janvier. La reine sort de Paris, et fait avancer des troupes pour assiéger la capitale.	412
Joie de la reine ; elle accuse le parlement de trahison ; celui-ci paraît perdre courage.	413
Sa colère pour le mauvais accueil fait à ses députés ; décret du	

8 janvier contre Mazarin.	414
9 janvier. Le duc d'Elbeuf offre ses services au parlement; le 11, Conti déclaré généralissime.	415
9 janvier. — 1 ^{er} avril, siège de Paris; le duc de Beaufort se donne au coadjuteur: sa popularité	416
Mélange des salons de l'hôtel de ville; orgueil de la magistrature.	417
Les chefs du parlement désirent la paix; ils s'alarment d'un projet d'abolir leur juridiction.	418
L'on refuse l'entrée de Paris à un héraut du roi, mais l'on envoie les gens du roi à la reine.	419
19 février. Le duc de Bouillon introduit en parlement un envoyé de l'Espagne.	420
Les propositions de l'Espagne renvoyées à la reine; fausse politique de tous les partis.	<i>ib.</i>
Bouillon veut purger le parlement de ses ennemis; le coadjuteur s'y oppose.	422
4-11 mars. Conférences de Ruel; dures propositions de la reine; défection de Turenne.	423
11 mars. Molé signe la paix, en dépassant les pouvoirs qui lui étaient donnés	424
Danger que court Molé; mécontentement du peuple et des généraux. Le traité est modifié; Turenne est abandonné par son armée.	426
Le coadjuteur reste en dehors du traité; guerre en Provence entre Alais et le parlement.	<i>ib.</i>
Le traité favorable au parlement d'Aix; plaintes du parlement de Rouen redressées.	427
Le coadjuteur et les frondeurs ne vont point à la cour; visite des princes à Paris.	428
Campagne de Flandre; perte d'Ypres; le comte d'Harcourt devant Cambrai; il lève le siège.	429
Mauvais succès des Français en Italie et en Catalogne; mariage de Philippe IV.	450
Condé se présente pour chef à la noblesse; 18 août, il ramène le roi à Paris.	451
L'autorité que s'arroge Condé devient insupportable à Mazarin; celui-ci veut marier ses nièces.	452
10 septembre. Querelle de Condé et Mazarin; leur réconciliation. Condé s'assure des confidences secrètes de l'abbé de la Rivière et de Jarzay.	453
Condé veut se faire chef de la noblesse; mais il l'offense par sa hauteur.	454
Prétention de quelques seigneurs aux <i>honneurs du Louvre</i> : la noblesse s'unit contre eux.	<i>ib.</i>
Guerre civile de Provence et de Bordeaux défavorable à Condé.	455
Violences des deux gouverneurs, le comte d'Alais et le duc d'Épernon. Le payement des rentes de l'hôtel de ville suspendu; assemblée des rentiers; leurs syndics.	<i>ib.</i>
11 décembre. Un de ces syndics se fait tirer un coup de pistolet; un autre coup tiré sur la voiture de Condé.	437
22 décembre. Le coadjuteur se justifie, ainsi que Beaufort, d'avoir voulu faire assassiner Condé.	459
1650. 4 janvier. Les récusations des prévenus rejetées; Condé offense la duchesse d'Aiguillon.	440
Il offense la reine à l'occasion de Jarzay; celle-ci recourt au coadjuteur.	441
Conférence du coadjuteur avec la reine et Mazarin; grâces qu'il obtient pour les frondeurs.	442
18 janvier. Condé, Conti et Longueville invités au conseil d'État; la reine trompe la princesse mère.	<i>ib.</i>
Les trois princes arrêtés dans la galerie du conseil d'État et conduits	443

à Vincennes.	444
Distribution des dépouilles des princes; union de la cour avec les frondeurs.	445
CHAPITRE XXIV. Les princesses tentent de soulever la France pour la délivrance des princes captifs. La princesse de Condé à Bordeaux; union de l'ancienne et de la nouvelle fronde pour l'exil de Mazarin et la délivrance de Condé. Union de la reine à l'ancienne fronde contre Condé; le roi déclaré majeur. 1650-1651.	
1650. 18 janv. Joie de la reine et de Mazarin; inutilité des coups d'États. Mazarin donne mieux à connaître son caractère; aversion qu'il excite. Fuite des serviteurs des princes; les femmes seules restent à la tête du parti.	446 447 448
Fuite et aventures de la duchesse de Longueville; elle rejoint Turenne à Stenay.	449
Captivité de la duchesse de Bouillon; mesdames de Chevreuse et de Montbazon; les deux princesses de Condé.	ib.
Les femmes entraînent la noblesse dans la guerre civile pour un prince que celle-ci n'aimait pas.	450
Les princesses de Condé à Chantilly; Pierre Lenet entreprend de les diriger.	451
Revers du parti en Bourgogne, à Saumur; espérances dans les seigneurs du midi.	452
12 avril. La princesse de Condé s'échappe de Chantilly et se rend à Montrond, en Berri.	453
Elle continue à protester de sa soumission; efforts de Lenet pour lier un parti.	ib.
9-14 mai. La princesse et son fils se rendent de Montrond à Turenne.	455
Brillante réception que lui font Bouillon et la Rochefoucault; armée de la princesse.	ib.
Défaite du chevalier de la Valette; la princesse entre à Bordeaux.	456
Ses amis veulent faire massacrer par le peuple M. d'Alvimar; elle le sauve.	457
1 ^{er} juin. Requête de la princesse au parlement qui lui accorde protection; les ducs admis.	ib.
La princesse douairière de Condé recourt au parlement de Paris; embarras des frondeurs.	458
29 avril. Elle présente requête au parlement; elle est renvoyée dans un de ses châteaux.	459
Mazarin veut conduire l'armée contre Bordeaux; force des partis dans le parlement.	460
4 juillet. Il part après avoir affaibli ses alliés les frondeurs par de petites noirceurs.	461
Recours du parlement de Bordeaux à celui de Paris; le peuple se détache de l'ancienne fronde.	462
Turenne et l'archiduc Léopold s'approchent de Paris; les princes sont conduits à Marcoussy.	463
Haine de la Guienne contre le duc d'Épernon; ses crimes, ses premières hostilités.	464
Détresse de la princesse de Condé faute d'argent; promesses trompeuses de l'Espagne.	ib.
8 juillet. Arrivée à Bordeaux de D. Jos. Osorio; le parlement ordonne de lui courre sus.	465
11 juillet. Le parlement attaqué par des séditieux; déclaration de suspects; approche du roi.	466
4 août. Mort de Richon; repréailles; négociations de du Coudray-Montpensier.	467
13 août-15 septembre. Combats autour de la ville; désir universel de paix.	468
Négociations; modestie des ducs; traité du 1 ^{er} octobre, amnistie;	

Épernon déposé.	469
La princesse de Condé présentée à la reine ; elle et les ducs se retirent dans leurs châteaux	470
La princesse palatine négocie la réunion de l'ancienne à la nouvelle fronde.	471
15 novembre. Les princes prisonniers transférés au Havre ; la cour de retour à Paris.	<i>ib.</i>
1 ^{er} décembre. Le cardinal Mazarin part pour l'armée ; revers éprouvés dans cette campagne.	472
Requête au parlement de la princesse de Condé ; 15 décembre, la victoire de Rethel décourage les frondeurs.	475
1651. 1 ^{er} janvier. Mazarin, de retour, a des conférences nocturnes avec la Rochefoucault.	475
25 janvier. Vigoureuses remontrances de Molé pour la liberté des princes.	<i>ib.</i>
Irritation de la reine, qui compare le parlement à celui d'Angleterre ; peur et colère de Gaston.	476
Colère du parlement ; ses nouvelles remontrances ; promesses de la reine.	477
6 février. Fuite de Mazarin, 9 février ; arrêt contre lui ; la reine veut s'enfuir aussi.	478
10 février. Le coadjuteur fait armer la garde bourgeoise et saisir les portes ; Mazarin va au Havre.	479
Il met les princes en liberté ; leur retour à Paris le 14 février ; accueil qu'on leur fait.	<i>ib.</i>
Assemblée de la noblesse qui demande les états généraux ; elle se brouille avec le parlement	480
Demande du parlement d'exclure les cardinaux du conseil ; irritation du clergé.	481
5 avril. La reine change le ministère pour brouiller le duc d'Orléans avec le prince de Condé.	482
Condé offense l'ancienne fronde ; affront fait à mademoiselle de Chevreuse ; le coadjuteur se retire	483
Conférences nocturnes de la reine avec le coadjuteur ; sa haine contre Condé.	<i>ib.</i>
Condé avait failli être arrêté par mademoiselle de Chevreuse chez le duc d'Orléans	484
Hocquincourt propose à la reine de tuer le prince de Condé ; celui-ci se met en défense.	485
6 juillet. Condé à Saint-Maur ; 14 juillet, arrêt contre les sous-ministres ; insulte à mademoiselle de Chevreuse.	486
26 juillet. Condé provoque le coadjuteur ; manifeste de la reine contre Condé.	487
Hésitation et lâcheté de Gaston ; séances du 19 et du 21 août au milieu de gens armés.	488
Le coadjuteur serré entre deux portes par la Rochefoucault, et délivré par Champlâtreux.	<i>ib.</i>
La reine interdit au coadjuteur de revenir au parlement ; Condé part pour Chantilly	490
Déclin du crédit du parlement sur la bourgeoisie ; assemblée de bailliages	<i>ib.</i>
8 septembre. Lit de justice où Louis XIV est reconnu majeur à treize ans.	491
Premiers actes du roi ; sa déclaration sur Condé et contre Mazarin.	<i>ib.</i>

CHAPITRE XXV. *Condé se décide à faire la guerre au roi ; Mazarin rentre en France avec une armée ; le parlement se déclare contre l'un et contre l'autre. Les armistes à Bordeaux ; combat de Blesneau. Condé à Paris ; bataille du faubourg Saint-Antoine ; dissolution du parti de la fronde ; rentrée de la cour à Paris. — 1651-1652.* 495

1651. Malgré la déclaration de majorité, Louis XIV n'avait point de vo-

lonté ; sa mère seule régnait.	495
Pouvoir absolu de Mazarin absent ; le coadjuteur essaie de le supplanter dans le cœur de la reine.	494
Changement de ministère ; Condé entraîné à la guerre par les femmes.	495
Ses projets pour la campagne ; ses alliés ; la maison de Bouillon l'abandonne.	<i>ib.</i>
Nouvelles offres que lui fait la reine ; il les refuse et part pour Bordeaux.	497
Nouvelles défections ; la reine soumet le Berri ; elle s'établit à Poitiers.	<i>ib.</i>
Echec de Condé devant Cognac ; autre échec à la Rochelle.	498
Condé offre de se faire protestant à Cromwell, qui le rebute ; déclaration du 8 octobre contre lui.	499
Hésitations du duc d'Orléans ; 4 décembre, la déclaration enregistrée en parlement.	500
Complot de Gourville pour enlever le coadjuteur ; émeute contre Molé, qui la dissipe.	<i>ib.</i>
Mazarin annonce sa rentrée en France ; Molé va rejoindre la cour à Poitiers.	501
29 décembre. Le parlement met à prix la tête de Mazarin ; celui-ci rentre en France avec une armée.	502
1652. Colère du parlement, contradiction dans sa conduite, rebelle et soumise en même temps.	505
30 janvier. Mazarin arrive à Poitiers ; le coadjuteur presse Gaston de former un tiers parti.	504
Gaston incapable d'énergie. 28 février, le coadjuteur reçoit la nouvelle qu'il est cardinal.	505
Il est nommé sur la présentation de la reine, quoique malgré elle.	506
Gaston tente de s'unir à Condé ; ses tergiversations au parlement ; prise d'Angers.	<i>ib.</i>
27 mars. Il envoie mademoiselle de Montpensier à Orléans ; caractère et aventures de celle-ci.	507
Querelle de Beaufort et Nemours en présence de Mademoiselle ; ils s'approchent de l'armée royale à Gien.	509
7 avril. Condé enlève les quartiers d'Hocquincourt à Blesneau ; Turenne l'arrête et sauve le roi	510
Condé avait quitté la Guienne, fatigué de lutter avec le parlement ; faction des ormistes.	511
Revers de Condé en Guienne en combattant Harcourt avec de mauvaises troupes.	<i>ib.</i>
Marsin abandonne la Catalogne pour servir Condé, qui lui confie Bordeaux.	512
Condé arrivé à Paris ; 11 avril, la magistrature lui témoigne son mécontentement.	515
Le parlement flottait à l'aventure entre les deux partis ; il est tancé rudement par le roi.	514
Le duc d'Orléans soulève des bandits ; danger auquel il expose le prévôt des marchands.	515
11 mai. Condé attaque et prend Saint-Denis ; anarchie dans Paris.	<i>ib.</i>
Mazarin, odieux à tous, négocie avec tout le monde ; grâces qu'il accorde aux courtisans.	516
Négociations des princes rompues ; négociations du parlement troublées par les princes.	517
Les magistrats insultés par le peuple et par les princes, leur fermeté.	518
2 juin. Arrivée du duc de Lorraine appelé par Gaston ; son caractère.	519
16 juin. Turenne lève le siège d'Etampes ; il force le duc de Lorraine à ressortir de France.	520
21 et 25 juin. Émeutes suscitées par les princes contre le parlement pour obtenir un arrêt d'union.	<i>ib.</i>
1 ^{er} juillet au soir. Condé quitte Saint-Cloud, et fait avec son armée le tour de Paris.	521

2 juillet. Il prend position dans le faubourg Saint-Antoine, où il est attaqué par Turenne.	522
Terrible bataille du faubourg Saint-Antoine; grand nombre de sei- gneurs tués ou blessés.	523
Mademoiselle veut faire combattre son père; elle court à l'hôtel de ville; son entrevue avec Condé.	524
Elle ouvre à l'armée de Condé la porte Saint-Antoine, et fait tirer le canon de la Bastille.	525
4 juillet. Assemblée à l'hôtel de ville des députés de tous les quar- tiers de Paris.	526
Les princes lâchent la populace contre cette assemblée: siège et prise de l'hôtel de ville.	<i>ib.</i>
Le prévôt des marchands et le gouverneur de Paris déposés par les princes.	527
15-20 juillet. Négociations de Condé avec la cour; délibérations du parlement intimidé.	528
Orléans nommé lieutenant général; duel de Beaufort et Nemours; insulte à Condé.	529
10 août. Mort du fils de Gaston; découragement du peuple; émeute des <i>têtes de papier</i>	550
6 août. Parlement de Pontoise; 19 août, Mazarin de retour à Sedan; 22 août, amnistie.	551
5 septembre. Le duc de Lorraine ramène une armée à Condé; 9 septembre, le cardinal de Retz invite le roi à rentrer.	<i>ib.</i>
10 octobre. Députations des bourgeois au roi; 21 octobre, rentrée du roi et de la reine à Paris.	553
22 octobre. Tout pouvoir politique interdit au parlement. Dissolu- tion finale de la fronde.	<i>ib.</i>
15 novembre. Condé déclaré criminel de lèse-majesté; le cardinal de Retz conduit à Vincennes.	554

④ 4331 4

89



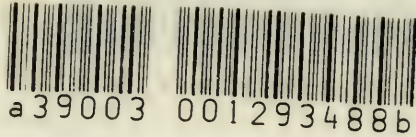




La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date due

5 12 72



DC 38 . S 59 1849 V14
SIMONDE DE SISMONDI J
HISTOIRE DES FRANCAIS .

CE DC C038
.S59 1849 V014
C00 SIMONDE DE S HISTOIRE DES
ACC# 1065817

U D' / OF OTTAWA



COLL	ROW	MODULE	SHELF	BOX	POS	C
333	07	03	12	16	02	1